

Tableaux de l'économie
française / Institut national
de la statistique et des
études économiques ; dir.
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1989.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

60000278788
Tableaux de l'économie française
(TEF)
1989
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 20

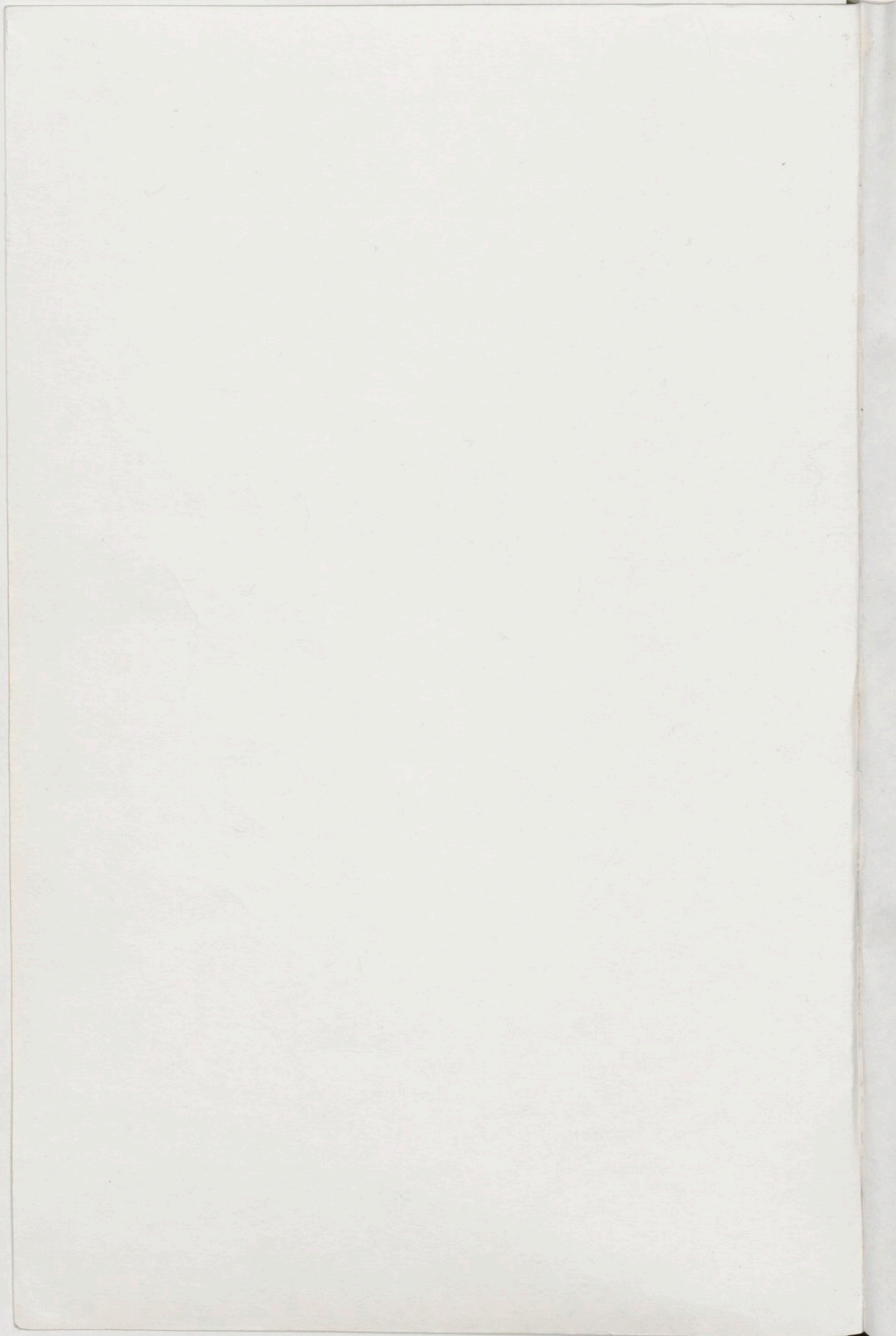
TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

NOUVEAU
TEF
ÉDITION 1989



la France en Europe
et dans le Monde

insee Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques



AVANT-PROPOS

Les Tableaux de l'Économie Française, ou TEF, ont pour objectif de susciter la curiosité des utilisateurs pour le vaste domaine de la vie économique et sociale et de commencer à satisfaire cette curiosité. Ils ont été créés sous leur forme actuelle par Michel Louis LEVY en 1976.

Ce but, le domaine a été découpé en 17 chapitres et 85 rubriques détaillées.

TABLEAUX DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

édition 1989

données disponibles au
31 mai 1989

ISBN 2-11-065295-0
ISSN 0039-8802

FRANCAISE
DE L'ECONOMIE
TABLEAUX

édition 1989

données disponibles au
31 mai 1989

Rédacteurs : Hervé MÉRAVILLE
Philippe MONTEIL
Illustrations : Richard CROQUET

AVANT-PROPOS

Les *Tableaux de l'Économie Française*, ou TEF, ont pour objectif de susciter la curiosité des utilisateurs pour le vaste domaine de la vie économique et sociale et de commencer à satisfaire cette curiosité. Ils ont été créés sous leur forme actuelle par Michel Louis LÉVY en 1976.

Dans ce but, le domaine a été découpé en 17 chapitres et 85 rubriques désignées par un *mot clé*, par exemple : familles, confort du logement, durée du travail, salaires, industries agricoles et alimentaires, automobile, balance commerciale, épargne, équilibre budgétaire, etc.

La présentation systématique de chaque rubrique sous une double page comporte :

- un commentaire intitulé « présentation » pour tempérer l'aridité des tableaux et guider le lecteur hésitant devant les volumes de chiffres;
- des définitions, séparées mais proches du texte principal, pour préciser la signification des mots en italique, qui ont, dans le langage des statisticiens, un sens particulier, souvent distinct du langage courant;
- des références très précises, avec indication de la page de la publication d'où est tirée l'information ([1], [2]... à la fois pour les tableaux et graphiques et les informations sans tableau), pour permettre un efficace retour aux sources à qui voudra vérifier, compléter, approfondir;
- une mention « pour en savoir plus », pour atténuer l'arbitraire de la sélection d'informations qu'entraîne la confection d'un ouvrage de volume limité.

Un index, qui permet d'entrer dans les TEF de multiples façons, et une liste d'adresses utiles complètent l'ouvrage.

Les réalisateurs de cet ouvrage voudraient à nouveau *faire appel aux utilisateurs*. Ses progrès, d'édition en édition, reposent, certes, sur la mise à jour et sur la prise en compte des progrès de l'information statistique, mais aussi sur l'adaptation aux préoccupations du moment. Ainsi cette 13^e édition comporte trois nouveaux mots clés ayant trait aux industries agricoles et alimentaires, aux finances locales et aux politiques d'emploi. Les chapitres enseignement et industrie ont été remaniés, les transports intégrés au secteur tertiaire. Mais les lecteurs restent les mieux placés pour émettre des suggestions dont l'INSEE s'efforcera de tenir compte.

Vos suggestions sont à adresser à :

Tableaux de l'Économie Française

INSEE

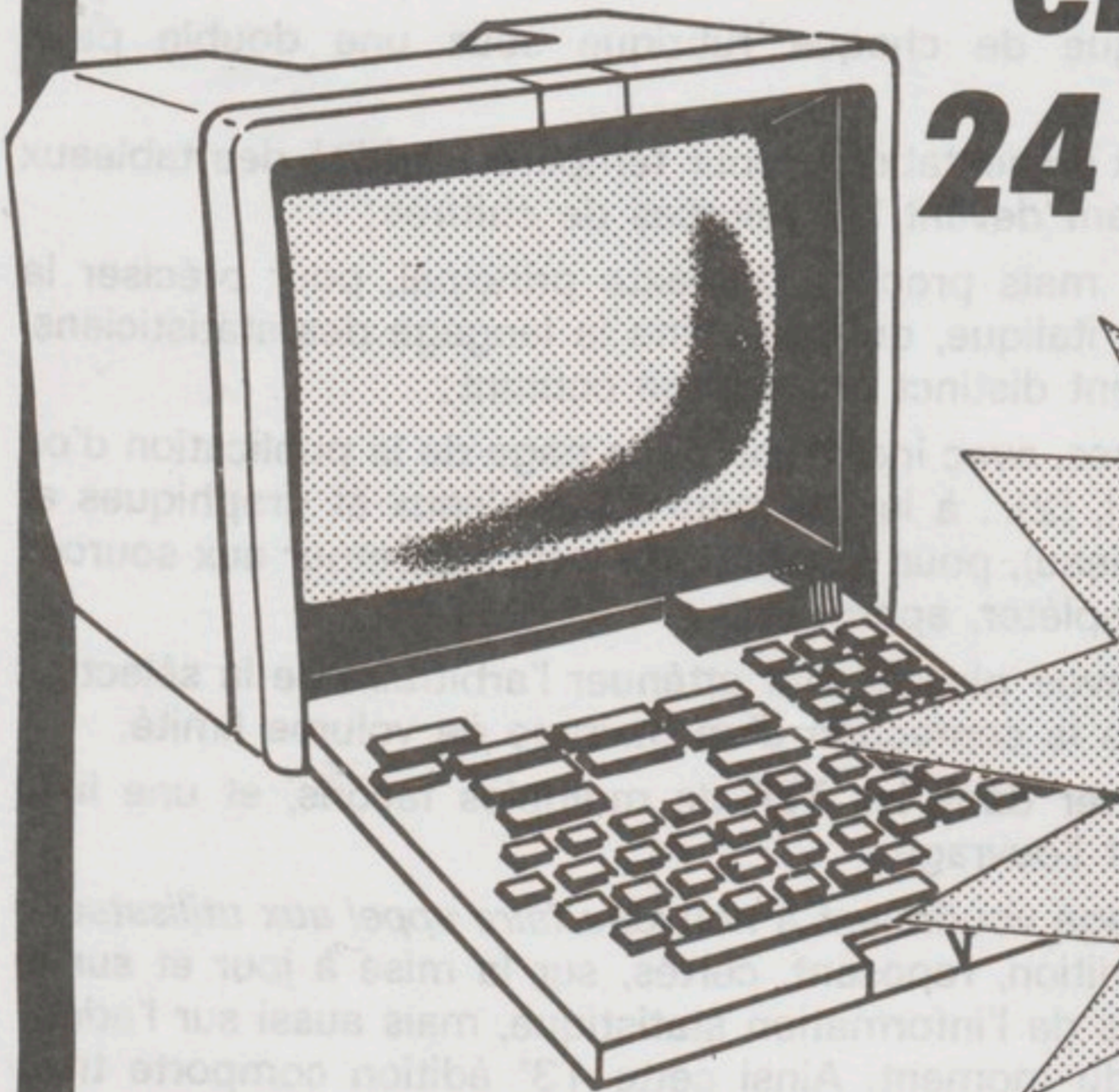
Direction de la Diffusion et de l'Action régionale

18, boulevard Adolphe-Pinard

75675 PARIS CEDEX 14

L'ivree

*un partenaire
qui compte*



**en direct
24 H sur 24**

**36.15
code
INSEE**

**36.16 INSEE
au même tarif**

- **Les indices**
- **L'actualité économique**
- **Le catalogue des produits de l'INSEE**
- **Les derniers ouvrages parus**
- **L'INSEE au service des régions**

ivree

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

ÉCONOMIE GÉNÉRALE

1.1 Agriculture

1.2 Industrie - Production

1.3 Commerce de détail

SOMMAIRE

10. BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

10.1	10.1 Commerce de détail	88
10.2	10.2 Industrie	101
10.3	10.3 Agriculture	101
10.4	10.4 Commerce de gros	101
10.5	10.5 Services	101
10.6	10.6 Transports	101
10.7	10.7 Énergie	101
10.8	10.8 Construction	101
10.9	10.9 Activités financières	101
10.10	10.10 Activités immobilières	101
10.11	10.11 Activités d'information et de communication	101
10.12	10.12 Activités de santé	101
10.13	10.13 Activités de culture, de sport et de loisir	101
10.14	10.14 Activités de services personnels	101
10.15	10.15 Activités de services administratifs	101
10.16	10.16 Activités de services de soutien	101
10.17	10.17 Activités de services de santé	101
10.18	10.18 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.19	10.19 Activités de services personnels	101
10.20	10.20 Activités de services administratifs	101
10.21	10.21 Activités de services de soutien	101
10.22	10.22 Activités de services de santé	101
10.23	10.23 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.24	10.24 Activités de services personnels	101
10.25	10.25 Activités de services administratifs	101
10.26	10.26 Activités de services de soutien	101
10.27	10.27 Activités de services de santé	101
10.28	10.28 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.29	10.29 Activités de services personnels	101
10.30	10.30 Activités de services administratifs	101
10.31	10.31 Activités de services de soutien	101
10.32	10.32 Activités de services de santé	101
10.33	10.33 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.34	10.34 Activités de services personnels	101
10.35	10.35 Activités de services administratifs	101
10.36	10.36 Activités de services de soutien	101
10.37	10.37 Activités de services de santé	101
10.38	10.38 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.39	10.39 Activités de services personnels	101
10.40	10.40 Activités de services administratifs	101
10.41	10.41 Activités de services de soutien	101
10.42	10.42 Activités de services de santé	101
10.43	10.43 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.44	10.44 Activités de services personnels	101
10.45	10.45 Activités de services administratifs	101
10.46	10.46 Activités de services de soutien	101
10.47	10.47 Activités de services de santé	101
10.48	10.48 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.49	10.49 Activités de services personnels	101
10.50	10.50 Activités de services administratifs	101
10.51	10.51 Activités de services de soutien	101
10.52	10.52 Activités de services de santé	101
10.53	10.53 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.54	10.54 Activités de services personnels	101
10.55	10.55 Activités de services administratifs	101
10.56	10.56 Activités de services de soutien	101
10.57	10.57 Activités de services de santé	101
10.58	10.58 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.59	10.59 Activités de services personnels	101
10.60	10.60 Activités de services administratifs	101
10.61	10.61 Activités de services de soutien	101
10.62	10.62 Activités de services de santé	101
10.63	10.63 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.64	10.64 Activités de services personnels	101
10.65	10.65 Activités de services administratifs	101
10.66	10.66 Activités de services de soutien	101
10.67	10.67 Activités de services de santé	101
10.68	10.68 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.69	10.69 Activités de services personnels	101
10.70	10.70 Activités de services administratifs	101
10.71	10.71 Activités de services de soutien	101
10.72	10.72 Activités de services de santé	101
10.73	10.73 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.74	10.74 Activités de services personnels	101
10.75	10.75 Activités de services administratifs	101
10.76	10.76 Activités de services de soutien	101
10.77	10.77 Activités de services de santé	101
10.78	10.78 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.79	10.79 Activités de services personnels	101
10.80	10.80 Activités de services administratifs	101
10.81	10.81 Activités de services de soutien	101
10.82	10.82 Activités de services de santé	101
10.83	10.83 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.84	10.84 Activités de services personnels	101
10.85	10.85 Activités de services administratifs	101
10.86	10.86 Activités de services de soutien	101
10.87	10.87 Activités de services de santé	101
10.88	10.88 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.89	10.89 Activités de services personnels	101
10.90	10.90 Activités de services administratifs	101
10.91	10.91 Activités de services de soutien	101
10.92	10.92 Activités de services de santé	101
10.93	10.93 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.94	10.94 Activités de services personnels	101
10.95	10.95 Activités de services administratifs	101
10.96	10.96 Activités de services de soutien	101
10.97	10.97 Activités de services de santé	101
10.98	10.98 Activités de services de culture, de sport et de loisir	101
10.99	10.99 Activités de services personnels	101
10.100	10.100 Activités de services administratifs	101

SIGNES CONVENTIONNELS UTILISÉS

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- Résultat rigoureusement nul
- c Résultat confidentiel par application des règles sur le secret statistique
- ε Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
- e Estimation
- p Nombre provisoire

SOMMAIRE

	Pages
	—
1. TERRITOIRE	
1.1 Pays	8
1.2 Départements	10
1.3 DOM-TOM	12
1.4 Villes du monde	14
1.5 Villes de France	16
1.6 Circonscriptions administratives	18
2. POPULATION	
2.1 Âges	20
2.2 Mariages - Divorces	22
2.3 Familles	24
2.4 Naissances	26
2.5 Décès	28
2.6 Accroissement de la population	30
2.7 Catégories sociales	32
3. SANTÉ	
3.1 Maladies	34
3.2 Accidents	36
3.3 Personnels et équipements de santé	38
3.4 Consommation médicale des ménages	40
4. LOGEMENT	
4.1 Parc de logements	42
4.2 Propriétaires et locataires	44
4.3 Confort du logement	46
4.4 Construction de logements	48
5. ENSEIGNEMENT	
5.1 Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	50
5.2 Écoles et professeurs	52
5.3 Enseignement supérieur	54
5.4 Sorties du système éducatif	56
6. EMPLOI	
6.1 Population active	58
6.2 Politiques d'emploi	60
6.3 Emploi féminin	62
6.4 Étrangers en France	64
6.5 Durée du travail	66
6.6 Chômage	68
6.7 Conflits du travail	70
7. CONSOMMATION. — CONDITIONS DE VIE	
7.1 Produits consommés	72
7.2 Biens durables	74
7.3 Vacances	76
7.4 Culture. — Loisirs	78
7.5 Sport	80
7.6 Environnement	82
8. REVENUS	
8.1 Salaires	84
8.2 Salaire minimum	86
8.3 Revenus des ménages	88
8.4 Protection sociale	90

9. ÉCONOMIE GÉNÉRALE	
9.1 Agrégats.....	92
9.2 Croissance. — Productivité.....	94
9.3 Hausse de prix.....	96
10. BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	
10.1 Production des branches.....	98
10.2 Effectifs des branches.....	100
10.3 Grandes entreprises mondiales.....	102
10.4 Grandes entreprises françaises.....	104
10.5 Secteur public.....	106
10.6 Concentration économique.....	108
10.7 Recherche.....	110
11. ÉNERGIE	
11.1 Bilan énergétique.....	112
11.2 Pétrole.....	114
11.3 Électricité.....	116
11.4 Électricité nucléaire.....	118
11.5 Charbon. — Gaz.....	120
12. AGRICULTURE. — PÊCHE	
12.1 Terres agricoles. — Forêts.....	122
12.2 Productions végétales.....	124
12.3 Productions animales.....	126
12.4 Pêches maritimes.....	128
12.5 Industries agro-alimentaires.....	130
13. INDUSTRIE	
13.1 Production industrielle.....	132
13.2 Biens intermédiaires.....	134
13.3 Biens d'équipement.....	136
13.4 Automobile.....	138
13.5 Biens de consommation.....	140
14. SECTEUR TERTIAIRE	
14.1 Commerces.....	142
14.2 Services.....	144
14.3 Postes et télécommunications.....	146
14.4 Transports terrestres et fluviaux.....	148
14.5 Transports aériens.....	150
14.6 Transports maritimes.....	152
15. COMMERCE EXTÉRIEUR	
15.1 Importations. — Exportations.....	154
15.2 Balance commerciale.....	156
15.3 Clients et fournisseurs.....	158
15.4 Balance des paiements.....	160
16. FINANCES	
16.1 Monnaie. — Crédit.....	162
16.2 Épargne.....	164
17. ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE	
17.1 Équilibre budgétaire.....	166
17.2 Impôts et cotisations sociales.....	168
17.3 Dépenses budgétaires.....	170
17.4 Finances locales.....	172
17.5 Justice.....	174
17.6 Fonction publique. — Défense.....	176
Index alphabétique.....	179
Adresses utiles.....	185
Publications et points de vente de l'INSEE.....	190

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies, la *population* mondiale, qui s'accroît régulièrement de 1,7 % par an, s'élevait, au milieu de l'année 1987, à 5 026 millions d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 2,9 milliards, dont 1 062 millions en Chine et 800 millions en Inde. La France métropolitaine se classe au 17^e rang derrière la Chine, l'Inde, l'Union soviétique, les États-Unis, l'Indonésie (ces cinq pays totalisant plus de la moitié de la population du globe), le Brésil, le Japon, le Bangladesh, le Pakistan, le Nigeria, le Mexique, l'Allemagne fédérale, le Vietnam, l'Italie, les Philippines et le Royaume-Uni [1].

Pour la *superficie*, elle se classe au 45^e rang. L'URSS est le pays le plus étendu avec 22,4 millions de km², soit 17 % de la surface du globe; viennent ensuite, avec une superficie décroissante de 10 millions à 7 millions de km² : le Canada, la Chine, les États-Unis, le Brésil et l'Australie [1].

En Europe, URSS exclue, la France, l'Espagne et la Suède sont les pays les plus étendus, l'Allemagne fédérale, l'Italie et le Royaume-Uni les plus peuplés, les Pays-Bas et la Belgique les plus denses [1].

L'Europe des Douze sur une superficie de 2 254 000 km² a une population totale à la mi-1987 de 324 millions d'habitants [1].

DÉFINITIONS

● **Population.** Les populations indiquées, estimées à la demande de l'Organisation des Nations Unies, sont de précision variable selon l'organisation statistique des pays concernés et la date du dernier recensement. L'Annuaire des Nations Unies contient de nombreuses notes précisant diverses particularités; par exemple, les chiffres concernant la France n'incluent pas les départements et territoires d'outre-mer. Certains chiffres sont particulièrement douteux et, souvent, difficilement comparables d'une année sur l'autre. Il en est évidemment ainsi pour les chiffres relatifs aux territoires en conflit ou victimes de cataclysmes naturels mais aussi pour la Chine.

● **Superficie.** Les superficies indiquées ne comprennent pas les régions polaires inhabitées ni certaines îles désertes. La qualité des relevés et la définition des eaux intérieures peuvent varier d'un pays à l'autre.

SOURCES

[1] « Tous les pays du monde (1987) » par Michel Louis Lévy, *Population et sociétés*, INED, n° 216, septembre 1987.

[2] *Annuaire démographique 1986*, 38^e édition, Nations Unies, tabl. 3, p. 150 à 156.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « L'état du monde 1988-1989. Annuaire économique et géopolitique mondial », Éditions La Découverte, Paris.

● « Atlaseco », Atlas Économique Mondial 1988, *Le Nouvel Observateur*.

● « Atlas mondial 1988 » et « Rapport sur le développement dans le monde 1988 », *Banque mondiale*, éditions Economica, novembre 1988.

● « Chiffres du monde 1988 », *Encyclopedia Universalis*, édition 1988.

● « Les pays d'Europe occidentale » par A. Grosser, édition 1988, *Notes et études documentaires*, n°s 4860-4861, La Documentation française.

● *Population et sociétés*, INED : « Les transitions démographiques », n° 207, novembre 1986; « Europe et démographie », n° 230, décembre 1988.

● « Démographie et développement. Constats et projections » et « Effets de la dynamique démographique », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 155.

1.1 PAYS

SUPERFICIE, POPULATION ET DENSITÉ DES CONTINENTS ET DES PRINCIPAUX PAYS NON EUROPÉENS (mi-1987) [1]

Pays	Superficie Milliers de km ²	Popul. Millions	Densité moyenne h./km ²	Pays	Superficie Milliers de km ²	Popul. Millions	Densité moyenne h./km ²
Afrique	30 318	601	20	Mexique	1 972	81,9	42
Algérie	2 381	23,5	10	Pérou	1 285	20,7	16
Afrique du Sud	1 220	34,3	28	Venezuela	912	18,3	20
Angola	1 246	8,0	6	Asie (sauf URSS)	27 595	2 930,0	106
Burkina Faso	274	7,3	27	Afghanistan	647	14,2	22
Cameroun	475	10,3	22	Arabie Saoudite	2 149	14,8	7
Côte-d'Ivoire	322	10,8	34	Bangladesh	144	107,1	744
Égypte	1 001	51,9	52	Birmanie	676	38,8	57
Éthiopie	1 221	46,0	38	Cambodge	181	6,5	36
Ghana	238	13,9	58	Chine	9 593	1 062,0	111
Kenya	582	22,4	39	Corée du Nord	120	21,4	178
Madagascar	587	10,6	18	Corée du Sud	98	42,1	430
Mali	1 240	8,4	7	Formose	32	19,6	613
Maroc	446	24,4	55	Hong Kong	1	5,6	5 600
Mozambique	801	14,7	18	Inde	3 286	800,3	244
Nigeria	923	108,6	118	Indonésie	1 904	174,9	92
Ouganda	236	15,9	67	Irak	435	17,0	39
Sénégal	196	7,1	36	Iran	1 647	50,4	31
Soudan	2 505	23,5	9	Israël	21	4,4	210
Tanzanie	945	23,5	25	Japon	372	122,2	329
Tunisie	164	7,6	46	Pakistan	804	104,6	130
Zaïre	2 344	31,8	14	Philippines	300	61,5	205
Zimbabwe	390	9,4	24	Sri Lanka (Ceylan)	65	16,3	251
Amérique	40 216	691	17	Syrie	185	11,3	61
Argentine	2 766	31,5	11	Thaïlande	514	53,6	104
Brésil	8 508	141,5	17	Turquie	780	51,4	66
Canada	9 972	25,9	3	Vietnam	329	62,2	189
Chili	757	12,4	16	URSS	22 391	284,0	13
Colombie	1 138	29,9	26	Océanie	8 507	25,0	3
Cuba	114	10,3	90	Australie	7 681	16,2	2
République dominicaine	49	6,5	133	Nouvelle-Zélande	268	3,3	12
Équateur	283	10,0	35	Europe (voir ci-dessous)	4 870	495,0	102
États-Unis	9 359	243,8	26	Monde (total)	133 897	5 026,0	38
Guatemala	109	8,4	77				
Haïti	28	6,2	221				

SUPERFICIE, POPULATION ET DENSITÉ DES PAYS D'EUROPE (mi-1987) [1] [2]

Pays	Superficie Milliers de km ²	Popul. Millions	Densité moyenne h./km ²	Pays	Superficie Milliers de km ²	Popul. Millions	Densité moyenne h./km ²
Communauté européenne				Pays d'Europe à économie planifiée			
Allemagne (RFA)	249	61,0	245	Albanie	29	3,1	107
Belgique	30	9,9	330	RDA	108	16,7	155
Danemark	43	5,1	119	Bulgarie	111	9,0	80
Espagne	505	39,0	77	Hongrie	93	10,6	114
France (a)	544	55,6	102	Pologne	312	37,8	121
Grèce	132	10,0	76	Roumanie	237	22,9	97
Irlande	70	3,5	50	Tchécoslovaquie	128	15,6	122
Italie	301	57,4	191	Yougoslavie	256	23,4	91
Luxembourg	3	0,4	133	Union soviétique			
Pays-Bas	37	14,6	395	(v. tabl. précédent).		Popul.	
Portugal	92	10,3	112			Milliers	
Royaume-Uni	245	56,8	232	Entités particulières (1986)			
Europe des Douze	2 254	323,6	144	Andorre (453 km ²)		p 47	104
Autres pays d'Europe à économie de marché				Iles anglo-normandes (195 km ²)		p 136	696
Autriche	84	7,6	90	Iles Féroé (1 399 km ²)		p 46	33
Finlande	337	4,9	15	Gibraltar (6 km ²)		p 29	4 861
Islande	103	0,2	2	Groenland (2 175 600 km ²)		54	ε
Norvège	324	4,2	13	Liechtenstein (160 km ²)		p 27	170
Suède	450	8,4	19	Malte (316 km ²)		e 385	1 128
Suisse	41	6,6	161	Ile de Man (588 km ²)		64	109
				Monaco (1,49 km ²)		e 27	18 121
				Saint-Marin (61 km ²)		e 22	361
				Vatican (0,44 km ²)		e 1	2 273

(a) Source INSEE.

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

La République française comprend la France métropolitaine (incluant la France continentale, les îles côtières, la Corse), les départements et territoires d'outre-mer, les collectivités territoriales de Mayotte et de St-Pierre-et-Miquelon. Elle se compose de communes, de départements et, depuis la loi du 5 juillet 1972, de régions. Actuellement, la France métropolitaine est divisée en 22 régions et 96 départements.

Les recensements mesurent la population des circonscriptions administratives. La population « sans doubles comptes » de la France métropolitaine est passée de 52 655 802 habitants au recensement du 20 février 1975 [1] à 54 334 871 à celui du 4 mars 1982 [2], ce qui représente un accroissement annuel moyen de 0,4 % au cours de la période 1975-1982. Les résultats du dernier recensement ont donc confirmé le ralentissement de la croissance de la population dont le seul moteur a été l'accroissement naturel, lui-même en diminution.

Entre le recensement de 1982 et le bilan démographique du 1^{er} janvier 1988, 20 départements ont vu leur population diminuer, surtout Paris (— 5,3 %, soit 116 000 habitants), la Creuse (— 3,6 %), et la Lozère (— 2,7 %). Les taux d'augmentation les plus élevés ont été enregistrés en Seine-et-Marne (+ 13,0 %), Haute-Savoie (+ 10,5 %), dans l'Hérault (+ 10,0 %), l'Ain (+ 9,8 %) et le Var (+ 9,5 %). Au niveau des régions, trois d'entre elles perdent des habitants : le Nord-Pas-de-Calais, l'Auvergne et le Limousin [3].

DÉFINITIONS

● **Superficie.** Les mesures géodésiques de l'Institut géographique national (IGN) conduisent pour la France métropolitaine à une superficie de 551 695 km². Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre. Y sont comprises toutes les surfaces du domaine public, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.

● **Population.** La population indiquée au tableau ci-contre est la population dite « sans doubles comptes » du recensement de la population. Dans le recensement, plusieurs catégories de population — étudiants et élèves internes, militaires en garnison, malades en sanatorium, ouvriers de chantiers temporaires — sont comptabilisées à la fois dans leur commune de résidence habituelle et dans leur commune de résidence au moment du recensement; la population légale est établie « avec doubles comptes » et dépassait de 950 204 en 1982 la population sans doubles comptes. Dans la population sans doubles comptes, chaque personne est comptabilisée au lieu de sa résidence habituelle.

SOURCES

[1] *Recensement général de la population de 1975*. Population de la France, vol. bleu, INSEE, p. XVII.

[2] *Recensement général de la population de 1982*, Population légale, INSEE.

[3] « Estimation provisoire de population par région et département du 1^{er} janvier 1982 au 1^{er} janvier 1988 à partir de la taxe locale d'habitation », *Note interne*, INSEE, Division des études régionales.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Statistiques et indicateurs des régions françaises », *Les Collections de l'INSEE* (annuel).

● *Recensement général de la population de 1982*, résultats du sondage au 1/4, Population-Emploi-Ménages-Logements (1 fascicule par région, 1 fascicule par département).

● *La France et ses régions*, édition 1989 (à paraître), INSEE.

● « Estimation territoriale de population : une nouvelle méthode », *Bloc-notes de l'OEP*, INSEE, n° 3, mars 1989.

1.2 DÉPARTEMENTS

SUPERFICIE ET POPULATION DES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS
(Recensement général de la population de 1982 : France métropolitaine [2]
et estimation de population au 1^{er} janvier 1988 [3])

Département et région	Superficie km ²	Popul. (Milliers) 1982	Popul. (Milliers) 1-1-1988	Département et région	Superficie km ²	Popul. (Milliers) 1982	Popul. (Milliers) 1-1-1988
67 Rhin (Bas-)	4 755	916	943	11 Aude	6 139	281	294
68 Rhin (Haut-)	3 525	650	666	30 Gard	5 853	530	574
Alsace	8 280	1 566	1 609	34 Hérault	6 101	707	778
24 Dordogne	9 060	377	379	48 Lozère	5 167	74	72
33 Gironde	10 000	1 128	1 170	66 Pyrénées-Orientales	4 116	335	364
40 Landes	9 243	297	310	Languedoc-Roussillon	27 376	1 927	2 082
47 Lot-et-Garonne	5 361	299	307	19 Corrèze	5 857	241	238
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	556	574	23 Creuse	5 565	140	135
Aquitaine	41 308	2 657	2 740	87 Vienne (Haute-)	5 520	356	360
03 Allier	7 340	370	362	Limousin	16 942	737	733
15 Cantal	5 726	163	160	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	717	706
43 Loire (Haute-)	4 977	206	210	55 Meuse	6 216	200	197
63 Puy-de-Dôme	7 970	594	600	57 Moselle	6 216	1 007	1 030
Auvergne	26 013	1 333	1 332	88 Vosges	5 874	396	390
14 Calvados	5 548	590	611	Lorraine	23 547	2 320	2 323
50 Manche	5 938	466	478	09 Ariège	4 890	136	136
61 Orne	6 103	295	295	12 Aveyron	8 735	279	276
Basse-Normandie	17 589	1 351	1 384	31 Garonne (Haute-)	6 309	824	867
21 Côte-d'Or	8 763	473	488	32 Gers	6 257	174	175
58 Nièvre	6 817	240	235	46 Lot	5 217	155	155
71 Saône-et-Loire	8 575	572	572	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	228	232
89 Yonne	7 427	311	320	81 Tarn	5 758	339	342
Bourgogne	31 582	1 596	1 615	82 Tarn-et-Garonne	3 718	190	205
22 Côtes-du-Nord	6 878	539	541	Midi-Pyrénées	48 348	2 325	2 388
29 Finistère	6 733	828	834	59 Nord	5 743	2 521	2 485
35 Ille-et-Vilaine	6 775	750	785	62 Pas-de-Calais	6 671	1 412	1 425
56 Morbihan	6 823	591	614	Nord-Pas-de-Calais	12 414	3 933	3 910
Bretagne	27 208	2 708	2 774	44 Loire-Atlantique	6 815	996	1 036
18 Cher	7 235	320	324	49 Maine-et-Loire	7 166	675	712
28 Eure-et-Loir	5 880	363	383	53 Mayenne	5 175	272	284
36 Indre	6 791	243	238	72 Sarthe	6 206	505	517
37 Indre-et-Loire	6 127	506	526	85 Vendée	6 720	483	509
41 Loir-et-Cher	6 343	296	302	Pays de la Loire	32 082	2 931	3 058
45 Loiret	6 775	536	531	02 Aisne	7 369	534	533
Centre	39 151	2 264	2 304	60 Oise	5 860	662	703
08 Ardennes	5 229	302	297	80 Somme	6 170	544	549
10 Aube	6 004	289	294	Picardie	19 399	1 740	1 785
51 Marne	8 162	544	563	16 Charente	5 956	341	344
52 Marne (Haute-)	6 211	211	207	17 Charente-Maritime	6 864	513	526
Champagne-Ardenne	25 606	1 346	1 361	79 Sèvres (Deux-)	5 999	343	348
2A Corse-du-Sud	4 014	109	108	86 Vienne	6 990	371	378
2B Haute-Corse	4 666	131	134	Poitou-Charentes	25 809	1 568	1 596
Corse	8 680	240	242	04 Alpes-de-Haute-Provence	6 925	119	126
25 Doubs	5 234	477	482	05 Alpes (Hautes-)	5 549	105	109
39 Jura	4 999	243	246	06 Alpes-Maritimes	4 299	881	914
70 Saône (Haute-)	5 360	232	235	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 724	1 768
90 Belfort (Territoire de)	609	132	131	83 Var	5 973	708	775
Franche-Comté	16 202	1 084	1 094	84 Vaucluse	3 567	428	468
27 Eure	6 040	462	496	Provence-Alpes-			
76 Seine-Maritime	6 278	1 193	1 213	Côte d'Azur	31 400	3 965	4 160
Haute-Normandie	12 317	1 655	1 709	01 Ain	5 762	419	460
75 Paris	105	2 176	2 060	07 Ardèche	5 529	268	276
77 Seine-et-Marne	5 915	887	1 002	26 Drôme	6 530	390	417
78 Yvelines	2 284	1 196	1 280	38 Isère	7 431	937	995
91 Essonne	1 804	988	1 064	42 Loire	4 781	739	739
92 Hauts-de-Seine	176	1 387	1 371	69 Rhône	3 249	1 445	1 446
93 Seine-Saint-Denis	236	1 324	1 347	73 Savoie	6 028	324	339
94 Val-de-Marne	245	1 194	1 204	74 Savoie (Haute-)	4 388	494	546
95 Val-d'Oise	1 246	921	1 005	Rhône-Alpes	43 698	5 016	5 218
Île-de-France	12 012	10 073	10 333	FRANCE MÉTROPOLITAINE	543 965	54 335	55 750

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : la *Guadeloupe*, la *Martinique*, la *Guyane* et la *Réunion*. La Réunion, la Martinique et la Guadeloupe sont plus peuplées qu'une trentaine de départements métropolitains et plus denses que la plupart d'entre eux, avec respectivement 225, 304 et 190 hab./km² en 1987. Chaque DOM constitue une région. La Guyane est la plus grande des régions françaises [1] [2].

La France administre aussi des territoires d'outre-mer (TOM) : la *Polynésie française*, la *Nouvelle-Calédonie* et *Wallis-et-Futuna*. Les collectivités territoriales de *Mayotte* et *Saint-Pierre-et-Miquelon* (depuis 1985) disposent d'un statut spécial entre celui d'un DOM et celui d'un TOM. Dans les départements insulaires (Antilles et Réunion), la transition démographique (passage d'un régime traditionnel d'équilibre démographique à mortalité et fécondité fortes à un régime moderne d'équilibre, à mortalité et fécondité basses) est marquée par la baisse de la mortalité, de la fécondité, l'accroissement de la population et l'émigration en métropole. La durée de vie moyenne est un peu inférieure à celle de la métropole, mais la population jeune y est proportionnellement plus forte [4].

Le *produit intérieur brut* par habitant est, dans les TOM, beaucoup plus élevé que celui des DOM mais reste inférieur à celui de la métropole qui est de 90 553 F en 1986 [3] [5].

SOURCES

[1] *Recensement général de la population*, INSEE; 1983 : Nouvelle-Calédonie et dépendances; 1985 : Mayotte; 1988 : Polynésie française.

[2] *Annuaire statistique de la France*, édition 1988, INSEE, p. 51, 54, 77 et 78.

[3] Note interne, division DOM-TOM, Direction générale de l'INSEE, pour les Antilles; *Archives et Documents*, INSEE, n° 248, juin 1988 pour la Guyane; *Panorama de l'économie de la Réunion*, édition 1988; *Notes et documents*, n° 48, ITSEE, Nouvelle-Calédonie; *Dossiers de l'ITSTAT*, n° 13, ITSTAT, Polynésie française.

[4] « Trois départements insulaires » par Michel-Louis Lévy, *Population et sociétés*, INED, n° 204, juillet-août 1986.

[5] *Les Tableaux de l'Économie française*, INSEE, édition 1987, p. 19.

DÉFINITIONS

● **Guadeloupe.** Archipel des 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et des « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.

● **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).

● **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.

● **Réunion.** Le département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.

● **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.

● **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'Est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'île des Pins et des îles Loyauté.

● **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées dans 2,5 millions de km² de l'océan Pacifique.

● **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.

● **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Atlas des départements français d'outre-mer » : 1. La Réunion, 1975, CNRS-IGN; 2. La Martinique, 1977, CNRS-IGN; 3. La Guyane, 1979, CNRS-ORSTOM. « Atlas de la Nouvelle-Calédonie », 1981, ORSTOM.

● *Les Dossiers de l'économie réunionnaise et Panorama de l'économie réunionnaise*, INSEE-Réunion.

● *Les Dossiers Antilles-Guyane, Antiane Éco, Tableaux Économiques Régionaux, Femmes en chiffres*, INSEE-SIRAG.

● Institut territorial de la Statistique de la Polynésie française : *Dossiers de l'ITSTAT, Aspects de la vie économique et sociale de la Polynésie française, Tableaux de l'économie polynésienne*.

● *Notes et Documents et Tableaux de l'Économie calédonienne*, ITSEE-Nouvelle-Calédonie.

● « L'information statistique sur les DOM », *Bloc-Notes de l'OEP*, INSEE, n° 10, octobre 1988.

1.3 DOM-TOM

POPULATION DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER [1] [2]

	Date	Superficie km ²	Population Milliers	Densité hab./km ²
Départements* :				
Guadeloupe	1987	1 780	337	190
Guyane	1987	91 000	89	1
Martinique	1987	1 100	334	304
Réunion	1987	2 510	565	225
Territoires* :				
Mayotte (collectivité territoriale)	5-08-1985	374	67	180
Nouvelle-Calédonie	15-04-1983	19 058	146	8
Polynésie française (a)	6-09-1988	4 000	189	47
Saint-Pierre-et-Miquelon (collectivité territoriale depuis 1985)	9-03-1982	242	6	25
Wallis-et-Futuna	15-02-1983	255	12	49

* Population estimée en milieu d'année pour les DOM; population au dernier recensement pour les TOM.

(a) Îles habitées 3 265 km², densité : 58.

LES PRINCIPALES COMMUNES DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER [1] [2] (Population sans doubles comptes)

Départements et territoires	Popul. (Milliers)	Départements et territoires	Popul. (Milliers)
Guadeloupe (1982) :		Nouvelle-Calédonie (1983) :	
Les Abymes	56	Nouméa (chef-lieu)	60
Pointe-à-Pitre	25	Polynésie française (1988) :	
Basse-Terre (préfecture)	14	Papeete (chef-lieu)	24
Guyane (1982) :		Réunion (1982) :	
Cayenne (préfecture)	38	Saint-Denis (préfecture)	109
Martinique (1982) :		Saint-Paul	58
Fort-de-France (préfecture)	100	Saint-Pierre	50
Le Lamentin	26	Saint-Pierre-et-Miquelon (1982) :	
Sainte-Marie	19	Saint-Pierre	5
Mayotte (1985) :		Wallis-et-Futuna (1983) :	
Dzaoudzi	6	Mata Utu	1

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE [4]

(Années)

	Date	Sexe masculin	Sexe féminin
Guadeloupe	1981-1983	68,0	75,3
Martinique	1981-1983	71,9	76,1
Réunion	1980-1984	64,6	73,5
France métropolitaine	1981-1983	70,6	78,7

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'ÂGES (1982) [4]

(%)

	0-19 ans	20-59 ans	60 ans ou plus	Total
Guadeloupe	45,8	43,7	10,5	100
Martinique	43,6	44,9	11,5	100
Réunion	49,0	44,0	7,0	100
France métropolitaine	29,9	52,5	17,6	100

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER [3]

	PIB (millions de F)			PIB (F/hab.)			Principales ressources
	1984	1985	1986	1984	1985	1986	
Départements :							
Guadeloupe p	9 049	9 650	10 569	27 314	28 971	31 568	Sucre, rhum, bananes, ciment, tourisme.
Guyane	(a) 1 386	(a) 19 439	Bois, crevettes, Centre national d'études spatiales (Kourou).
Martinique p	11 020	12 577	13 845	33 658	38 008	41 674	Rhum, bananes, ananas, pétrole raffiné, ciment, tourisme.
Réunion p	14 692	16 337	18 069	27 364	29 915	32 500	Sucre de canne, parfum, rhum.
Territoires :							
Nouvelle-Calédonie	6 957	7 681	...	47 163	49 097	...	Nickel, minerais de chrome.
Polynésie française	11 133	p 12 925	p 14 300	66 346	p 74 928	p 80 473	Coprah, vanille, Centre d'expérimentation du Pacifique.

(a) 1981.

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

L'importance des villes est très inégale selon les pays et les continents. Dans les régions développées, la population urbaine s'est accrue au détriment de la population rurale. Au contraire, dans les régions moins développées, la croissance de la population urbaine s'accompagne d'une augmentation de la population rurale aussi rapide que celle des villes dans les pays développés [1].

En Europe occidentale, la France est dans une situation intermédiaire entre des pays plus « urbains » (Pays-Bas, Grande-Bretagne, Suède, Belgique, Allemagne fédérale) et des pays plus ruraux (Danemark, Finlande, Suisse, Autriche, Norvège, Italie, Espagne, Portugal). En France, derrière Paris, on trouve trois *agglomérations* de l'ordre du million d'habitants : Lyon, Marseille et Lille [2] [4].

Dans le monde, d'après l'ONU, soixante-treize agglomérations au moins dépassent les 2,5 millions d'habitants. Au moins sept dépassent les 10 millions : trois en Amérique du Nord (New York, Los Angeles, Mexico), deux en Amérique du Sud (Buenos Aires, São Paulo) et deux en Asie (Tokyo, Changhaï). Les pays comptant le plus grand nombre de villes ou agglomérations de plus de 2,5 millions d'habitants sont la Chine (vingt-quatre au total), suivie des États-Unis (douze) et de l'Inde (sept) [4].

Au recensement de population de 1982, la région parisienne comptait 8,5 millions d'habitants et Paris intra-muros 2,2 millions [2] [3].

SOURCES

[1] « L'urbanisation dans les régions en développement » par Yves Blayo, *Population*, INED, n° 6, novembre-décembre 1980, p. 1166.

[2] *Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1982*, INSEE.

[3] « Communes de plus de 10 000 habitants classées par ordre d'importance décroissante », *Recensement général de la population de 1982*, Population légale, INSEE.

[4] *Annuaire démographique 1986*, Nations unies, tabl. 8, p. 261 à 298.

DÉFINITIONS

● **Agglomération.** Malgré les efforts des organismes internationaux, la notion de ville et d'agglomération est loin d'être normalisée d'un pays à l'autre, ainsi qu'en témoigne le flottement de l'ONU pour placer les chiffres des tableaux ci-contre dans les colonnes « villes » et « agglomérations ». Ceci traduit d'ailleurs, plus que des conventions différentes, des traditions municipales et des fonctions urbaines différentes selon les modes de vie et les civilisations.

Par « villes proprement dites », l'ONU entend les localités qui ont des limites juridiquement définies et sont administrativement considérées comme villes, c'est-à-dire caractérisées par l'existence d'une autorité locale. « L'agglomération urbaine » comprend la ville proprement dite ainsi que la proche banlieue, c'est-à-dire la zone fortement peuplée qui est extérieure, mais contiguë aux limites de la ville. Dans certains pays ou zones, les données se rapportent à des divisions administratives entières comportant une agglomération et le territoire avoisinant qui peut englober d'autres agglomérations urbaines distinctes ou être de caractère rural. Dans ce cas, les chiffres ont été centrés entre les deux colonnes, de manière à montrer qu'il s'agit d'unités pouvant s'étendre au-delà d'une localité urbaine intégrée sans constituer nécessairement pour autant une agglomération urbaine.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Futuribles*, Analyse - prévision - prospective : « Sururbanisation dans le Tiers-Monde ? Urbanisation rapide, problèmes et solutions » par Guy Ankerl, n° 73, janvier 1984; « Vers un monde des grandes métropoles » par Hugues de Jouvenel, n° 83, décembre 1984; « L'avenir des grandes métropoles. Métropolis 1987 » par Hugues de Jouvenel, n° 115, novembre 1987.

● « Les structures communales en France et en Europe » par J. Sekutowicz, *Revue Administration*, Secrétariat de l'Association du corps préfectoral, n° 134, décembre 1986.

1.4 VILLES DU MONDE

EUROPE : VILLES ET AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 800 000 HABITANTS [2] [4]

(milliers d'hab.)

Villes et pays	Année	Ville prop. dite	Agglomération	Ville et pays	Année	Ville prop. dite	Agglomération
Amsterdam (Pays-Bas)	1985	677	969	Londres (Royaume-Uni)	1985	6 768	...
Athènes (Grèce)	1981	886	3 027	Lyon (France)	1982	409	1 170
Barcelone (Espagne)	1986		1 757	Madrid (Espagne)	1986		3 217
Belgrade (Yougoslavie)	1981	1 088	...	Marseille (France)	1982	867	1 080
Berlin (RDA)	1985	1 223	...	Milan (Italie)	1984	1 549	...
Berlin (Allemagne [RFA])	1985	1 860	...	Munich (Allemagne [RFA])	1985	1 267	...
Birmingham (Royaume Uni)	1985	1 008	...	Naples (Italie)	1984	1 208	...
Bruxelles (Belgique)	1985	...	980	Paris (France)	1982	2 189	8 510
Bucarest (Roumanie)	1984	1 961	...	Prague (Tchécoslovaquie)	1985	1 191	...
Budapest (Hongrie)	1985	2 074	...	Rome (Italie)	1984	2 829	...
Cologne (Allemagne [RFA])	1985	916	...	Rotterdam (Pays-Bas)	1985	571	1 023
Copenhague (Danemark)	1985	478	1 359	Sofia (Bulgarie)	1985	1 115	...
Dublin (Irlande)	1981	525	915	Stockholm (Suède)	1985	659	1 435
Hambourg (Allemagne [RFA])	1985	1 580	...	Turin (Italie)	1984	1 060	...
Helsinki (Finlande)	1985	485	948	Varsovie (Pologne)	1985	1 650	...
Lille (France)	1982	165	935	Vienne (Autriche)	1986	1 481	...
Lisbonne (Portugal)	1981	807	...	Zurich (Suisse)	1985	353	835
Lodz (Pologne)	1985	849	...				

RESTE DU MONDE : VILLES ET AGGLOMÉRATIONS DE PLUS DE 2,5 MILLIONS D'HABITANTS [4]

(milliers d'hab.)

Ville et pays	Année	Ville prop. dite	Agglomération	Ville et pays	Année	Ville prop. dite	Agglomération
Afrique				Osaka (Japon)	1986		2 642
Alexandrie (Égypte)	1983	2 905	...	Tokyo (Japon)	1986	8 386	11 904
Le Caire (Égypte)	1983	5 875	...	Yokohama (Japon)	1986		3 037
Asie				Karachi (Pakistan)	1981	...	5 181
Dacca (Bangladesh)	1981	...	3 459	Lahore (Pakistan)	1981	...	2 953
Anshan (Chine)	1982	1 196	2 517	Manille (Philippines)	1984	e 1 728	6 720
Baoji (Chine)	1982	341	3 362	Singapour	1986	e 2 600	...
Canton-Guangzhou (Chine)	1982	3 182	5 670	Bangkok (Thaïlande)	1980	4 697	...
Changchun (Chine)	1982	1 747	5 705	Istanbul (Turquie)	1985	5 476	...
Changhaï (Chine)	1982	6 293	11 185	Océanie			
Chengdou (Chine)	1982	2 499	4 025	Melbourne (Australie)	1985	2 917	...
Chenyang (Chine)	1982	3 944	5 055	Sydney (Australie)	1985	3 392	...
Chongqing (Chine)	1982	2 673	6 511	Amérique du Nord			
Dalian (Chine)	1982	1 480	4 619	Montréal (Canada)	1986	(a) 980	2 907
Dandong (Chine)	1982	545	2 574	Toronto (Canada)	1986	(a) 599	3 274
Hangzhou (Chine)	1982	1 171	5 234	Boston (États-Unis)	1984	508	4 027
Harbin (Chine)	1982	2 519	...	Chicago (États-Unis)	1984	2 993	8 035
Jilin (Chine)	1982	1 088	3 974	Cleveland (États-Unis)	1984	547	2 788
Jinan (Chine)	1982	1 359	3 376	Dallas (États-Unis)	1984	974	3 348
Jinzhou (Chine)	1982	599	4 448	Detroit (États-Unis)	1984	1 089	4 577
Nankin-Nanjiang (Chine)	1982	2 091	3 682	Houston (États-Unis)	1984	1 706	3 566
Pékin-Beijing (Chine)	1982	5 531	9 180	Los Angeles (États-Unis)	1984	3 097	12 373
Quigdo (Chine)	1982	1 172	4 205	Miami (États-Unis)	1984	373	2 799
Tien-Tsin-Tianjin (Chine)	1982	5 152	7 790	New York (États-Unis)	1984	7 165	17 807
Wenzhou (Chine)	1982	516	5 948	Philadelphie (États-Unis)	1984	1 647	5 755
Wouhan-Wuhan (Chine)	1982	3 288	4 273	San Francisco (États-Unis)	1984	713	5 685
Xi'an (Chine)	1982	2 185	2 912	Washington (États-Unis)	1984	623	3 370
Yingkow (Chine)	1982	423	2 789	Mexico (Mexique)	1980	8 831 (b)	14 750
Zaozhuang (Chine)	1982	1 244	2 704	Amérique du Sud			
Pusan (Corée du Sud)	1985	3 517	...	Buenos Aires (Argentine)	1985	...	e 10 728
Séoul (Corée du Sud)	1985	9 646	...	Rio de Janeiro (Brésil)	1985		5 615
Ahmedabab (Inde)	1981	2 060	2 548	São Paulo (Brésil)	1985		10 099
Bangalore (Inde)	1981	2 629	2 922	Santiago (Chili)	1985	4 100	...
Bombay (Inde)	1981	8 243	...	Bogota (Colombie)	1985	...	3 975
Calcutta (Inde)	1981	3 305	9 194	Lima (Pérou)	1985	5 008 (a)	4 601
Delhi (Inde)	1981	4 884	5 729	Caracas (Venezuela)	1986	1 232	e 3 185
Hyderabad (Inde)	1981	2 093	2 546	URSS			
Madras (Inde)	1981	3 277	4 289	Leningrad	1985	4 867	...
Djakarta (Indonésie)	1980	6 503	...	Moscou	1985	8 642	...
Téhéran (Iran)	1982	5 734	...				

(a) 1981. (b) 1979.

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

Au recensement de 1975, la population urbaine avoisinait les trois quarts de la population de la France [1]. Le recensement de 1982 a permis de constater le ralentissement de la croissance urbaine. Pour la première fois depuis plus d'un siècle, la croissance des communes rurales est, en moyenne, plus rapide que celle des villes. L'urbanisation se poursuit en fait bien au-delà des limites habituelles des agglomérations. Seules les villes de moins de 10 000 habitants ont une croissance supérieure à celle de l'ensemble de la France. Parmi les unités urbaines qui comptaient plus de 50 000 habitants en 1975, une centaine ont eu leur croissance freinée — c'est le cas, en particulier, de la plus importante d'entre elles, l'agglomération parisienne (1,8 % d'augmentation seulement) — et 43 ont même vu leur population décroître [2].

Loin derrière Paris, Lyon est la 2^e agglomération de France, Marseille en est la 3^e [3].

Les communes urbaines sont passées de 4 459 en 1975 à 4 888 en 1982 [3]. Celles de plus de 200 000 habitants voient leur population diminuer en moyenne de plus de 5 % en sept ans [2]. La plus importante reste Paris, suivie de Marseille, puis de Lyon. De nombreuses villes de la banlieue parisienne sont plus peuplées que d'importantes villes de province [4]. Les trois villes isolées les plus importantes sont Quimper (Finistère) 56 907 hab., Cholet (Maine-et-Loire) 55 524 hab., et Ajaccio (Corse-du-Sud) 54 089 hab. [3].

SOURCES

[1] « Recensement de 1975 : l'extension des grandes banlieues » par Marie-Claude Gérard, *Économie et statistique*, INSEE, n° 80, juillet-août 1976, p. 63.

[2] « Renaissance des communes rurales ou nouvelle forme d'urbanisation ? » par Jacques Boudoul et Jean-Paul Faur, *Économie et statistique*, INSEE, n° 149, novembre 1982, p. V, VI et VIII.

[3] *Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1982*, INSEE.

[4] « Communes de plus de 10 000 habitants classées par ordre d'importance décroissante », *Recensement général de la population de 1982*, Population légale, INSEE.

DÉFINITIONS

● **Agglomération.** Une « agglomération de population » est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Une « agglomération multicommunale » est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. La majeure partie de la population de chacune des communes doit, de plus, résider dans une agglomération de population. La délimitation des agglomérations multicommunales se fait à l'aide de cartes et photographies aériennes. Certaines agglomérations multicommunales frontalières s'étendent en partie à l'étranger (Lille, Strasbourg, Genève-Annemasse,...). La population donnée à la page ci-contre correspond à la partie de l'agglomération située en territoire français.

● **Ville isolée.** Commune non retenue dans une agglomération multicommunale et dont la plus grande agglomération de population groupe au moins 2 000 habitants.

● **Unité urbaine.** Terme générique recouvrant à la fois les agglomérations multicommunales et les villes isolées.

● **Commune urbaine.** Au sens de l'INSEE, commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.

● **Population.** Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans doubles comptes » (voir « Départements »).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Croissance des villes : des différences selon les régions » par A. Lopez, *Données sociales 1987*, INSEE, chap. 5.

● *Notes et études documentaires*, La Documentation française : « Toulouse et son agglomération », n° 4762, 1984; « Grenoble et son agglomération », n° 4763, 1984; « Belfort, Colmar, Mulhouse, Bâle, Fribourg-en-Brigau. Un espace économique transfrontalier », n° 4824, 1986; « Lyon et son agglomération : les enjeux d'une métropole européenne », n° 4836, 1987; « Dijon et son agglomération », n° 4862, 1988.

● « Villes et campagnes », *Contours et caractères*, INSEE, avril 1988.

● « Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es », par M. Marpsat, *Économie et statistique*, INSEE, n° 211, juin 1988.

● « Les villes et l'aménagement du territoire », par J.-F. Carrez, *La lettre de la Datar*, numéro spécial, août-septembre 1988.

1.5 VILLES DE FRANCE

POPULATION DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS EN 1982 [3]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	8 706 963	78 Mantes-la-Jolie	170 265	28 Chartres	77 795
(a) Lyon	1 220 844	80 Amiens	154 498	(a) Belfort	76 221
13 Marseille	1 110 511	57 Thionville	138 034	13 Martigues	72 316
59 Lille	936 295	66 Perpignan	137 915	(a) Genève-Annemasse	72 242
33 Bordeaux	640 012	30 Nîmes	132 343	02 Saint-Quentin	71 887
31 Toulouse	541 271	64 Pau	131 265	30 Alès	70 180
44 Nantes	464 857	44 Saint-Nazaire	130 271	03 Montluçon	67 963
06 Nice	449 496	25 Montbéliard	128 194	08 Charleville-Mézières	67 694
83 Toulon	410 393	(a) Bayonne	127 477	36 Châteauroux	66 851
38 Grenoble	392 021	13 Aix-en-Provence	126 552	(a) Brive-la-Gaillarde	64 301
76 Rouen	379 879	10 Troyes	125 240	03 Vichy	63 501
67 Strasbourg	373 470	25 Besançon	120 772	51 Châlons-sur-Marne	63 061
59 Valenciennes	349 505	(a) Hagendange-Briey	119 669	60 Compiègne	62 778
62 Lens	327 383	74 Annecy	112 632	79 Niort	61 959
42 Saint-Étienne	317 228	(a) Valence	106 041	41 Blois	61 049
54 Nancy	306 982	59 Maubeuge	105 714	83 Fréjus	60 289
06 Grasse-Cannes-Antibes	295 525	56 Lorient	104 025	81 Albi	60 181
37 Tours	262 786	16 Angoulême	103 552	24 Périgueux	59 716
(a) Béthune	258 383	86 Poitiers	103 204	58 Nevers	59 274
63 Clermont-Ferrand	256 189	17 La Rochelle	102 143	06 Menton-Monaco	59 198
76 Le Havre	254 595	62 Calais	100 823	34 Sète	58 865
35 Rennes	234 418	57 Forbach	99 606	47 Agen	58 288
34 Montpellier	221 307	62 Boulogne-sur-Mer	98 566	53 Laval	55 984
68 Mulhouse	220 613	73 Chambéry	96 163	59 Armentières	55 913
45 Orléans	220 478	18 Bourges	92 202	60 Beauvais	55 817
21 Dijon	215 865	50 Cherbourg	85 485	77 Meaux	55 797
(a) Douai	202 366	22 Saint-Brieuc	83 900	27 Évreux	54 654
29 Brest	201 145	60 Creil	82 505	62 Saint-Omer	53 748
51 Reims	199 388	77 Melun	82 479	01 Bourg-en-Bresse	53 463
49 Angers	195 859	68 Colmar	82 468	(a) Arles	52 547
(a) Dunkerque	195 705	42 Saint-Chamond	82 059	45 Montargis	51 954
72 Le Mans	191 080	42 Roanne	81 786	88 Épinal	51 495
57 Metz	186 437	34 Béziers	81 347	71 Montceau-les-Mines	51 290
14 Caen	183 526	62 Arras	80 477	(a) Elbeuf	51 083
(a) Avignon	174 264	71 Chalon-sur-Saône	78 064	2B Bastia	50 596
87 Limoges	171 689	65 Tarbes	78 056	(a) Villefranche-sur-Saône	50 143

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements.

POPULATION DES COMMUNES DE PLUS DE 60 000 HABITANTS EN 1982 [4]

Commune	Population	Commune	Population	Commune	Population
75 Paris	2 176 243	30 Nîmes	124 220	92 Colombes	78 777
13 Marseille	874 436	13 Aix-en-Provence	121 327	34 Béziers	76 647
69 Lyon	413 095	69 Villeurbanne	115 960	62 Calais	76 527
31 Toulouse	347 995	57 Metz	114 232	18 Bourges	76 432
06 Nice	337 085	14 Caen	114 068	94 Champigny-sur-Marne	76 176
67 Strasbourg	248 712	25 Besançon	113 283	93 Aulnay-sous-Bois	75 996
44 Nantes	240 539	68 Mulhouse	112 157	17 La Rochelle	75 840
33 Bordeaux	208 159	66 Perpignan	111 669	59 Dunkerque	73 120
42 Saint-Étienne	204 955	45 Orléans	102 710	06 Cannes	72 259
76 Le Havre	199 388	92 Boulogne-Billancourt	102 582	94 Créteil	71 693
34 Montpellier	197 231	76 Rouen	101 945	92 Asnières-sur-Seine	71 077
35 Rennes	194 656	59 Roubaix	101 602	44 Saint-Nazaire	68 348
83 Toulon	179 423	59 Tourcoing	96 908	93 Aubervilliers	67 719
51 Reims	177 234	54 Nancy	96 317	26 Valence	66 356
59 Lille	168 424	95 Argenteuil	95 347	69 Vénissieux	64 804
38 Grenoble	156 637	93 Montreuil	93 368	92 Neuilly-sur-Seine	64 170
29 Brest	156 060	78 Versailles	91 494	10 Troyes	63 581
72 Le Mans	147 697	93 Saint-Denis	90 829	02 Saint-Quentin	63 567
63 Clermont-Ferrand	147 361	84 Avignon	89 132	92 Rueil-Malmaison	63 412
21 Dijon	140 942	92 Nanterre	88 578	06 Antibes	62 859
87 Limoges	140 400	94 Vitry-sur-Seine	85 263	56 Lorient	62 554
49 Angers	136 038	64 Pau	83 790	68 Colmar	62 483
37 Tours	132 209	94 Saint-Maur-des-Fossés	80 811		
80 Amiens	131 332	86 Poitiers	79 350		

1 TERRITOIRE

PRÉSENTATION

Le découpage administratif de la France métropolitaine en *départements, arrondissements, cantons et communes* date de la période révolutionnaire (1789-1800). Son organisation a peu varié depuis le début de la III^e République (1875), jusqu'à la loi du 5 juillet 1972 qui a créé les *régions*.

Au 1^{er} janvier 1989, la France métropolitaine comptait 22 régions, 96 départements, 327 arrondissements, 3 828 cantons et 36 546 communes [1].

Le nombre de départements, qui était de 90 depuis le retour de l'Alsace et de la Moselle à la France (1918), est passé à 95 après la réorganisation de la Région parisienne (loi du 10 juillet 1964) et à 96 après la division de la Corse en deux départements (loi du 15 mai 1975, postérieure au recensement de 1975).

Le nombre de communes est resté très stable, autour de 38 000, des années 1870 aux années 1960, ce qui représente un extrême morcellement par rapport aux pays voisins. Diverses dispositions ont incité les communes à se réunir. Entre 1968 et 1978, le nombre de communes est ainsi passé de 37 708 à 36 382. Par suite du rétablissement de certaines d'entre elles, leur nombre ne cesse d'augmenter depuis lors.

La dernière réforme cantonale (décembre 1984-janvier 1985) a augmenté le nombre de cantons d'un peu plus de 3 % [1].

DÉFINITIONS

● **Région.** Depuis les lois du 2 mars 1982 et du 22 juillet 1982, la région est devenue une collectivité territoriale de plein exercice. Les conseillers régionaux sont désormais élus au suffrage universel direct.

● **Département.** Division administrative placée sous l'autorité d'un « préfet » (commissaire de la République) nommé par le Gouvernement, assisté d'un « Conseil général » élu.

● **Arrondissement.** Division du département, sans budget ni assemblée élue, administrée par un « sous-préfet ». Les arrondissements de Paris, malgré leur nom, sont plutôt assimilables sur certains points à des cantons (circonscriptions électorales), sur d'autres à des communes (état civil).

● **Canton.** Division de l'arrondissement, constituée notamment en vue des élections aux assemblées départementales et nationales.

● **Commune.** La plus petite subdivision administrative française, issue de la « paroisse » de l'Ancien Régime, administrée par un « Conseil municipal » élu, et qui élit en son sein le « maire » et ses adjoints.

SOURCES

[1] *Code officiel géographique 1985*, INSEE, rectificatif annuel n° 4 au 1^{er} janvier 1989.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La région en quête d'avenir » par N. Teuzer, *Notes et études documentaires*, La Documentation française n° 4816, 1986.

● « Statistiques et indicateurs des régions françaises », *Les Collections de l'INSEE*, vol. R 68-69, 1988.

● « L'inventaire communal 1988 », *Premiers résultats*, INSEE, n°s 150 à 155, novembre 1988 et « Fascicules départementaux », INSEE (à paraître).

● *La France et ses régions*, INSEE, édition 1989 (à paraître).

1.6 CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

NOMBRE DE CIRCONSCRIPTIONS PAR DÉPARTEMENT
(au 1^{er} janvier 1989) [1]

Département et région	Nombre d'arr ^{ts}	Nombre de cantons	Nombre de comm.	Département et région	Nombre d'arr ^{ts}	Nombre de cantons	Nombre de comm.
67 Rhin (Bas-)	7	44	522	11 Aude	3	34	438
68 Rhin (Haut-)	6	31	377	30 Gard	3	45	353
Alsace	13	75	899	34 Hérault	3	46	343
24 Dordogne	4	50	556	48 Lozère	2	25	185
33 Gironde	5	63	542	66 Pyrénées-Orientales	3	30	224
40 Landes	2	30	331	Languedoc-Roussillon	14	180	1 543
47 Lot-et-Garonne	4	40	317	19 Corrèze	3	37	286
64 Pyrénées-Atlantiques	3	52	543	23 Creuse	2	27	260
Aquitaine	18	235	2 289	87 Vienne (Haute-)	3	42	201
03 Allier	3	35	320	Limousin	8	106	747
15 Cantal	3	27	260	54 Meurthe-et-Moselle	4	41	593
43 Loire (Haute-)	3	35	260	55 Meuse	3	31	498
63 Puy-de-Dôme	5	61	470	57 Moselle	9	51	727
Auvergne	14	158	1 310	88 Vosges	3	31	516
14 Calvados	4	48	705	Lorraine	19	154	2 334
50 Manche	4	52	602	09 Ariège	3	22	332
61 Orne	3	40	507	12 Aveyron	3	46	304
Basse-Normandie	11	140	1 814	31 Garonne (Haute-)	3	50	588
21 Côte-d'Or	3	43	707	32 Gers	3	31	462
58 Nièvre	4	32	312	46 Lot	3	31	340
71 Saône-et-Loire	5	57	574	65 Pyrénées (Hautes-)	3	34	474
89 Yonne	3	40	451	81 Tarn	2	43	324
Bourgogne	15	172	2 044	82 Tarn-et-Garonne	2	28	195
22 Côtes-du-Nord	4	52	372	Midi-Pyrénées	22	285	3 019
29 Finistère	4	52	283	59 Nord	6	76	652
35 Ille-et-Vilaine	4	51	353	62 Pas-de-Calais	7	68	897
56 Morbihan	3	42	261	Nord-Pas-de-Calais	13	144	1 549
Bretagne	15	197	1 269	44 Loire-Atlantique	4	59	221
18 Cher	3	35	290	49 Maine-et-Loire	4	41	364
28 Eure-et-Loir	4	29	403	53 Mayenne	3	32	262
36 Indre	4	26	247	72 Sarthe	3	40	375
37 Indre-et-Loire	3	37	277	85 Vendée	3	31	283
41 Loir-et-Cher	3	30	291	Pays de la Loire	17	203	1 505
45 Loiret	3	41	334	02 Aisne	5	42	817
Centre	20	198	1 842	60 Oise	4	41	693
08 Ardennes	4	37	462	80 Somme	4	46	783
10 Aube	3	33	430	Picardie	13	129	2 293
51 Marne	5	44	619	16 Charente	3	35	405
52 Marne (Haute-)	3	32	423	17 Charente-Maritime	5	51	472
Champagne-Ardenne	15	146	1 934	79 Sèvres (Deux-)	3	33	307
2A Corse-du-Sud	2	22	124	86 Vienne	3	38	281
2B Haute-Corse	3	30	236	Poitou-Charentes	14	157	1 465
Corse	5	52	360	04 Alpes-de-Haute-Provence	4	30	200
25 Doubs	3	35	594	05 Alpes (Hautes-)	2	30	177
39 Jura	3	34	545	06 Alpes-Maritimes	2	51	163
70 Saône (Haute-)	2	32	546	13 Bouches-du-Rhône	4	47	119
90 Belfort (Territoire de)	1	15	101	83 Var	3	41	153
Franche-Comté	9	116	1 786	84 Vaucluse	3	24	151
27 Eure	3	43	676	Provence-Alpes-			
76 Seine-Maritime	3	70	745	Côte d'Azur	18	223	963
Haute-Normandie	6	113	1 421	01 Ain	4	43	419
75 Paris (Ville de)	1	20	1	07 Ardèche	3	33	339
77 Seine-et-Marne	4	40	514	26 Drôme	3	36	371
78 Yvelines	4	39	262	38 Isère	3	58	533
91 Essonne	3	42	196	42 Loire	3	40	327
92 Hauts-de-Seine	3	45	36	69 Rhône	2	51	293
93 Seine-Saint-Denis	2	40	40	73 Savoie	3	37	305
94 Val-de-Marne	3	49	47	74 Savoie (Haute-)	4	33	292
95 Val-d'Oise	3	39	185	Rhône-Alpes	25	331	2 879
Île-de-France	23	314	1 281	FRANCE MÉTROPOLITAINE	327	3 828	36 546

2 POPULATION

PRÉSENTATION

La population totale de la France métropolitaine, au recensement de février 1975, était de 52,6 millions d'habitants; à celui du 4 mars 1982, elle était de 54,3 millions [1]. Entre deux recensements, la mesure de la population est mise à jour chaque année par les statistiques, excellentes, de l'état civil, et celles, médiocres, des migrations extérieures.

La pyramide des âges met en lumière la « montée des jeunes » (générations nombreuses nées après 1945), suivie d'une baisse de la natalité après 1974; les « classes creuses » nées pendant la première guerre mondiale laissent apparaître un déficit de naissances quand ces générations sont arrivées à l'âge de la fécondité [1] [2]. Sur les 55 996 000 habitants de la France au 1^{er} janvier 1989, 27,9 % ont moins de 20 ans, 58,3 % ont de 20 à 64 ans et 13,8 % ont 65 ans ou plus. De 1980 à 1985, la proportion des personnes de 65 ans ou plus a diminué en raison de l'arrivée progressive à l'âge de 65 ans des générations creuses de 1915-1919. Cette tendance s'est inversée en 1986 [1] [2] [3].

La proportion de jeunes de moins de 15 ans, supérieure au tiers pour l'ensemble du monde, est de l'ordre du cinquième en Europe occidentale [4] [5].

SOURCES

[1] « Bilan démographique de 1984 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1985, p. 84, 92 et 93.

[2] « Bilan démographique de 1988 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1989, p. 86 à 88.

[3] « Tableaux démographiques et sociaux » par Marcel Croze, INSEE-INED, 1976, suppl. 1979 et 1982 (tableau 18).

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 26^e édition, tabl. 3.11 (annuel).

[5] *Annuaire démographique 1986*, Nations unies, tabl. 2, p. 148, 149.

[6] « Population de la France en 1789, et 1989 », *Population et sociétés*, INED, n° 233, mars 1989.

DÉFINITIONS

● **État civil.** Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'INSEE à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies.

● **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».

● **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ».

La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.

● **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1946 ».

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Dix-septième rapport sur la situation démographique de la France », INED, 1988.

● « La population française de 1950 à 2010 », *Données sociales*, INSEE, édition 1987, chap. 1.

● *Population et sociétés*, INED : « Le déséquilibre des sexes », n° 221, février 1988; « Durée de vie : les femmes creusent l'écart », n° 229, novembre 1988; « Europe et démographie », n° 230, décembre 1988.

● « Les personnes âgées en France, quelques statistiques », *Informations rapides*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, n° 125, 1^{er} août 1988.

● « La guerre des âges aura-t-elle lieu ? », *Futuribles*, n° 125, octobre 1988.

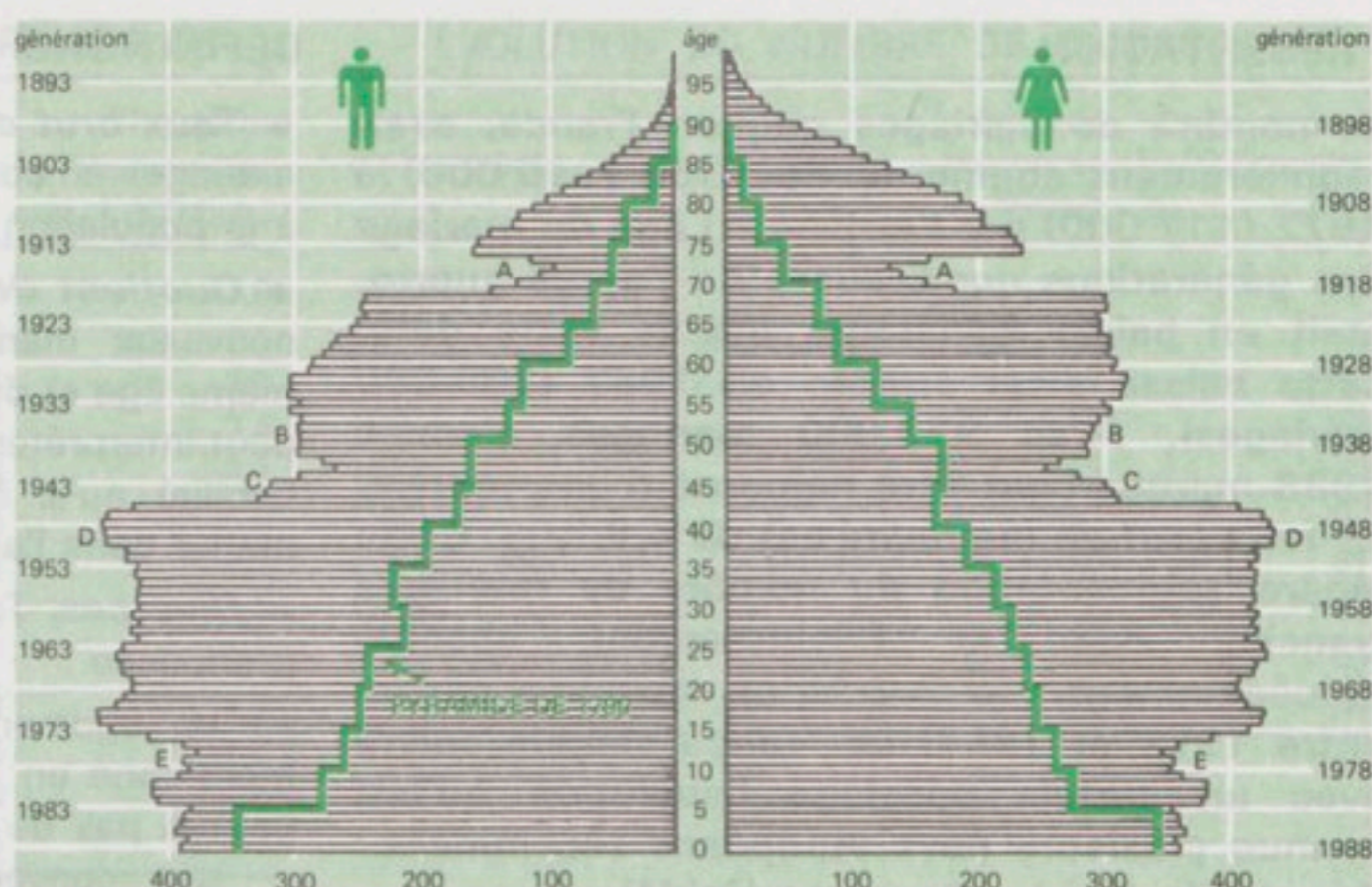
● « Le vieillissement démographique. Conséquences pour la politique sociale », série *Évolution démographique et politiques gouvernementales*, OCDE, 1988.

● « Les jeunes de 15 à 24 ans », *Contours et caractères*, INSEE, janvier 1989.

**PYRAMIDE DES ÂGES
DE LA FRANCE
AU 1^{er} JANVIER 1989 [2] [6]**

Légende :

- A : Déficit des naissances dû à la guerre de 1914-1918 (classes creuses).
- B : Passage des classes creuses à l'âge de la fécondité.
- C : Déficit des naissances dû à la guerre de 1939-1945.
- D : Baby-boom.
- E : Dénatalité.



Effectif des générations annuelles en milliers.

POPULATION PAR GRAND GROUPE D'ÂGES — ÂGE MOYEN AU 1^{er} JANVIER [1] À [3]

Années	Moins de 20 ans	20 ans à 64 ans	65 ans et plus	Âge moyen (années).	Années	Moins de 20 ans	20 ans à 64 ans	65 ans et plus	Âge moyen (années)
	%	%	%			%	%	%	
1931	30,0	60,4	9,6	34,1	1980	30,6	55,4	14,0	35,7
1936	30,0	60,0	10,0	34,5	1981	30,3	55,9	13,8	35,8
1946	29,5	59,4	11,1	35,6	1982	30,0	56,6	13,5	35,9
1951	30,3	58,3	11,4	35,2	1983	29,8	57,0	13,2	36,0
1956	31,1	57,4	11,5	35,0	1984	29,4	57,7	12,9	36,1
1960	32,3	56,1	11,6	34,9	1985	29,1	58,1	12,8	36,3
1965	34,0	54,0	12,0	34,7	1986	28,8	58,1	13,1	36,4
1970	33,2	54,0	12,8	34,8	1987	28,5	58,2	13,3	36,5
1975	32,1	54,5	13,4	35,0	1988	28,2	58,2	13,6	36,7
1979	30,9	55,2	13,9	35,6	1989 p	27,9	58,3	13,8	36,8

RÉPARTITION DE LA POPULATION EN TROIS GROUPES D'ÂGES EN 1986 [4] [5]

(%)

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 64 ans		65 ans et plus		Total (a)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne (RFA)	7,6	7,3	35,1	35,0	5,1	9,9	47,9	52,1
Belgique	9,5	9,0	33,8	33,6	5,5	8,6	48,8	51,2
Espagne	11,6	10,9	32,5	32,7	4,9	7,2	49,1	50,9
France	10,7	10,2	32,9	33,0	5,1	8,1	48,7	51,3
Grèce	10,6	9,9	32,7	33,3	5,9	7,6	49,2	50,8
Italie	9,6	9,1	33,7	34,4	5,3	7,9	48,6	51,4
Pays-Bas	9,7	9,3	34,8	33,9	4,9	7,3	49,4	50,6
Portugal	11,8	11,2	31,5	33,3	5,0	7,2	48,3	51,7
Royaume-Uni	9,8	9,3	32,9	32,8	6,0	9,3	48,7	51,3
Europe des Douze	9,8	9,3	33,5	33,6	5,3	8,4	48,6	51,4
Europe (sans URSS)	10,8	10,2	33,1	33,3	4,9	7,7	48,8	51,2
Afrique	22,7	22,4	25,6	26,3	1,4	1,6	49,7	50,3
Amérique septentrionale (y compris Hawaii)	11,0	10,6	33,3	33,7	4,6	6,8	48,9	51,1
Amérique latine	19,2	18,7	28,8	28,8	2,0	2,5	50,0	50,0
Asie (sans URSS)	17,8	16,7	31,3	29,6	2,1	2,5	51,2	48,8
dont : Chine	15,4	14,4	33,8	31,2	2,3	2,9	51,5	48,5
Japon	10,8	10,8	34,2	34,2	4,2	5,8	49,2	50,8
Océanie (non compris Hawaii)	14,2	13,4	32,5	31,3	3,7	4,9	50,4	49,6
URSS	12,5	12,2	31,9	34,1	2,9	6,4	47,3	52,7
Monde	17,1	16,3	30,7	30,0	2,5	3,4	50,3	49,7

(a) Les chiffres de ce tableau étant arrondis, pour certains pays le total n'est pas la somme exacte des différentes classes.

2 POPULATION

PRÉSENTATION

Le nombre de mariages qui, en France, avait régulièrement augmenté de 1966 (340 000) à 1972 (417 000) par l'arrivée à l'âge du mariage des générations nombreuses de l'après-guerre, était en baisse constante depuis cette date; cette baisse s'est arrêtée en 1987 (265 000 mariages). Avec 273 000 mariages, l'année 1988 marque peut-être l'amorce d'une reprise. Le *taux brut de nuptialité* est de $4,9 \text{ ‰}$. Cette légère augmentation du nombre de mariages tranche avec le fléchissement observé précédemment : - 3,2 % en moyenne par an entre 1972 et 1986. La France semble suivre avec un certain décalage l'évolution qu'ont connue plusieurs pays européens récemment : Danemark, Suède, Royaume-Uni [1].

En 1987, les *quotients de nuptialité* des célibataires âgés de plus de 25 ans augmentent. Ceci indique un rattrapage des mariages non célébrés les années passées et compense en grande partie la baisse des taux avant 25 ans qui se poursuit [2].

L'âge moyen au premier mariage croît lentement chez les hommes depuis 1974, chez les femmes depuis 1975 et atteint en 1987 respectivement 27,0 et 24,9 ans [1]. La courbe des quotients de nuptialité des célibataires passe par un maximum peu avant ces âges [3].

Les années 1970 ont connu un accroissement sans précédent en période de paix du nombre de *divorces*. Il dépassait pour la première fois, 100 000 en 1984, soit 81 divorces pour 10 000 couples mariés (33 ‰ en 1970, 63 ‰ en 1980). En 1987, le nombre de divorces (106 500) diminue légèrement par rapport à 1986 (108 400). Le nombre de divorces pour 10 000 couples mariés est égal à 84 [3].

SOURCES

[1] « Bilan démographique 1988 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, p. 86 à 91, janvier 1989 (et numéros précédents).

[2] « Les mariages en 1987 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 160, décembre 1988.

[3] « La situation démographique en 1987. Mouvement de la population » par C. Couet et Y. Court, *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 131, avril 1989, tableaux 4 et 12, graphique II.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 26^e édition, tabl. 3.12, p. 112 (annuel).

DÉFINITIONS

● *Taux brut de nuptialité*. Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.

● *Quotient de nuptialité*. Rapport du nombre de nouveaux mariés au nombre de célibataires du même âge et du même sexe en début de période. On peut interpréter ce quotient comme montrant la probabilité qu'a, à chaque âge, un célibataire de se marier dans l'année.

● *Divorces*. Trois types de jugements peuvent être prononcés :

— un jugement de séparation de corps. Il doit être mentionné en marge de l'acte de mariage mais ne permet pas de remariage;

— une conversion de séparation de corps. Elle transforme une séparation de corps en divorce et permet le remariage;

— un divorce sur demande directe. Ce jugement mentionné en marge de l'acte de mariage est irrévocable et permet le remariage.

Dans le tableau ci-contre, les *divorces prononcés* sont la somme des divorces directs et des conversions de séparation de corps.

Année	Divorces directs	Conversions de séparation de corps	Divorces prononcés
1987	106 500	0	106 500
1986	108 400	0	108 400
1985	106 000	0	106 000
1984	100 000	0	100 000
1983	95 000	0	95 000
1982	90 000	0	90 000
1981	85 000	0	85 000
1980	80 000	0	80 000
1979	75 000	0	75 000
1978	70 000	0	70 000
1977	65 000	0	65 000
1976	60 000	0	60 000
1975	55 000	0	55 000
1974	50 000	0	50 000
1973	45 000	0	45 000
1972	40 000	0	40 000

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le développement de l'union libre chez les jeunes » et « Calendrier des familles », *Données sociales 1987*, INSEE, chap. 7.

● *Population et sociétés*, INED : « Du mariage » par Michel-Louis Lévy, n° 210, février 1987; « Le divorce et après » par P. Festy et J.-F. Valetas, n° 215, juillet 1987; « Entre père et mère », n° 220, janvier 1988.

● *Économie et statistique*, INSEE : « Mariage et premier enfant : un lien qui se défait » par Guy Desplanques et Michel de Saboulin, n° 187, avril 1986; « La saison des mariages » par B. Lutinier, n° 204, novembre 1987.

● « Remplacement des générations : une question de mariages » et « Chute des mariages et baisse de la fécondité : concordance ou coïncidence », *Population et Avenir*, INED, n° 589, mai-juin-juillet 1988.

● « Après la séparation : diversité et stabilité des comportements », *Population*, INED, n° 3, mai-juin 1988.

2.2 MARIAGES-DIVORCES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MARIAGES [1]

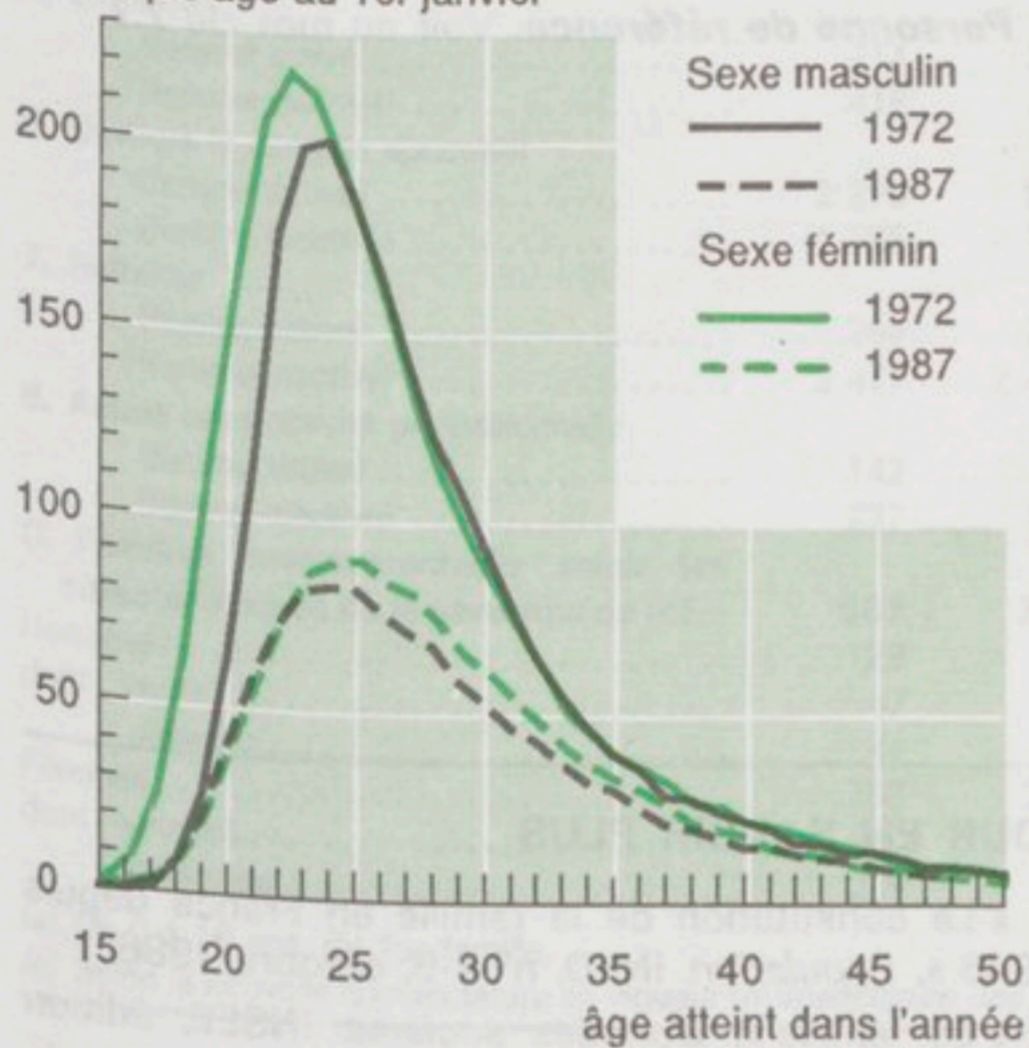
Année	Nombre absolu Milliers	Taux brut de nuptialité (p. 1 000 hab.)
1960	320	7,0
1965	346	7,1
1970	394	7,8
1975	387	7,4
1980	334	6,2
1981	315	5,8
1982	312	5,7
1983	301	5,5
1984	281	5,1
1985	269	4,9
1986	266	4,8
1987	265	4,8
1988	p 273	p 4,9

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIVORCES [3]

Année du jugement	Divorces prononcés Milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1970	38,9	33
1975	55,6	45
1980	81,2	63
1981	87,6	68
1982	93,9	73
1983	98,7	77
1984	104,0	81
1985	107,5	84
1986	108,4	85
1987	106,5	84

QUOTIENT DE NUPTIALITÉ DES PERSONNES CÉLIBATAIRES PAR SEXE ET ÂGE [3]

Nombre de nouveaux mariés pour 1000 célibataires
de chaque âge au 1er janvier



NUPTIALITÉ EN DIVERS PAYS EN 1986 [4]

	%	Nombre de mariages (milliers)
Allemagne (RFA)	6,1	372
Belgique	5,8	57
Danemark	6,0	31
Espagne	5,3	203
France	4,8	266
Grèce	5,8	58
Irlande	5,2	18
Italie	5,2	297
Luxembourg	5,1	2
Pays-Bas	6,0	87
Portugal	6,8	69
Royaume-Uni	6,9	394
Europe des Douze	5,7	1854
Autriche	6,1	46
Finlande	5,3	26
Norvège	4,9	21
Suède	4,7	39
Suisse	6,2	40
URSS	9,8	2753
Canada	7,3	184
États-Unis	9,9	2400
Japon	6,1	736

POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR SEXE, GROUPE D'ÂGES ET ÉTAT MATRIMONIAL AU 1^{er} JANVIER 1988 [3]

(milliers)

Âge en années révolues	Hommes					Femmes				
	Célib.	Mariés	Veufs	Div.	Total	Célib.	Mariées	Veuves	Div.	Total
15-29	5 228	1 185	2	51	6 466	4 416	1 808	9	98	6 331
30-39	847	3 152	11	295	4 305	597	3 255	46	372	4 270
40-49	316	2 671	25	254	3 266	237	2 528	107	297	3 169
50-59	287	2 476	70	155	2 988	211	2 349	335	195	3 090
60-69	201	1 960	131	83	2 375	216	1 744	711	129	2 800
70-79	100	981	194	35	1 310	162	733	1 024	76	1 995
80 et plus	41	329	213	12	595	133	182	1 015	35	1 365
Total (15 ans et plus)	7 020	12 754	646	885	21 305	5 972	12 599	3 247	1 202	23 020

2 POPULATION

PRÉSENTATION

En vingt ans, le nombre de *ménages* s'est accru de 34,3 %, passant de 14,6 millions en 1962 à 19,6 millions en 1982 [1].

La progression du nombre des *familles monoparentales* (887 000 en 1982) s'est poursuivie depuis 1975 : 85 % de ces familles monoparentales ont pour chefs des femmes qui élèvent seules leurs enfants. La répartition par état matrimonial des mères de familles monoparentales suggère que cette situation résulte le plus souvent d'une rupture d'union; 17 % d'entre elles seulement sont célibataires. Le nombre de ces dernières a cependant progressé de plus de 50 % entre 1975 et 1982. Ces évolutions s'accompagnent de transformations importantes pour les *couples* : raréfaction des familles nombreuses et augmentation du nombre des couples où la femme travaille [1].

Entre 1975 et 1982, le nombre de *familles* ayant trois enfants ou plus (de moins de 17 ans) a diminué, alors que le nombre des autres familles a augmenté. Dans deux couples sur trois dont la *personne de référence* a moins de 40 ans, les deux conjoints sont *actifs* [1].

La proportion des ménages d'une personne est particulièrement élevée en Île-de-France (30,2 %) du fait de leur surreprésentation dans la ville de Paris (48 %). En règle générale, la part de ce type de ménage dans les communes augmente avec la population de ces communes. Pour l'ensemble de la France, un ménage sur quatre est constitué d'une seule personne [1].

SOURCES

[1] *Recensement général de la population de 1982*, Principaux résultats. Sondage au 1/20. France métropolitaine, INSEE, p. 71, 97 à 99.

DÉFINITIONS

● **Ménage.** Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne.

● **Famille.** Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple, légitime ou non, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires de moins de 25 ans, soit d'un parent isolé et de ses enfants célibataires de moins de 25 ans. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « isolés ». Les enfants célibataires âgés de plus de 25 ans d'un couple sont ainsi classés comme isolés, de même que les ascendants sans conjoint d'un couple.

● **Famille monoparentale.** Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans.

● **Couple.** Couple de fait, légitime ou non.

● **Actifs, actives.** Sont considérées comme actives les personnes ayant un emploi (aides familiaux compris), ainsi que les personnes sans emploi en recherchant un.

● **Personne de référence.** Voir au mot clé 2.7.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La constitution de la famille en France depuis 1946 », *Population*, INED, n° 4-5, octobre 1986.

● « La famille », *Données sociales*, INSEE, édition 1987, chapitre 7.

● « Familles d'hier et d'aujourd'hui », *Ecoflash*, INSEE-CNDP, n° 21, septembre 1987.

● *Économie et statistique*, INSEE : « La politique familiale de 1970 ou Plan Famille », n° 203, octobre 1987; « De moins en moins de familles nombreuses », n° 204, novembre 1987.

● *Les Collections de l'INSEE* : « Cycle de vie et milieu familial », série D, n° 117, mars 1987; « Projection du nombre de ménages à l'horizon 2010 », série M, n° 129, février 1988.

● « Les jeunes et leur région », *Archives et documents*, INSEE, n° 230, février 1988.

● « Familles nombreuses », *Contours et caractères*, INSEE, janvier 1989.

2.3 FAMILLES

FAMILLES SELON LA NATIONALITÉ DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE,
LA COMPOSITION, LE NOMBRE ET L'ÂGE DES ENFANTS EN 1982 [1]

Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles	Familles comprenant... enfants de 0 à 16 ans					Nombre total d'enfants (a)	Nombre moyen d'enfants (a) (b)
		0	1	2	3	4 ou +		
A. Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence	14 119	7 130	3 201	2 498	919	371	12 647	0,90
Français de naissance	12 714	6 514	2 913	2 250	788	250	10 883	0,86
Français par acquisition	502	301	92	70	26	14	375	0,75
Étrangers	903	316	196	179	105	107	1 389	1,54
B. Familles comprenant un couple selon les caractéristiques des conjoints	13 232	6 844	2 830	2 341	869	348	11 710	0,89
C.S. de l'homme (c) :								
1. Agriculteurs exploitants								
(femme active)	480	257	99	79	33	12	408	0,88
(femme inactive)	201	101	39	36	17	8	196	0,98
2. Artisans, commerçants, chefs d'entrep.								
(femme active)	643	294	176	136	32	6	568	0,88
(femme inactive)	414	179	92	90	39	14	451	1,09
3. Cadres, professions intellectuelles sup.								
(femme active)	652	244	187	174	41	6	681	1,04
(femme inactive)	570	230	123	142	59	15	649	1,14
4. Professions intermédiaires								
(femme active)	1 242	474	398	309	54	7	1 208	0,97
(femme inactive)	684	259	156	173	78	19	816	1,19
5. Employés								
(femme active)	714	302	226	152	29	6	640	0,90
(femme inactive)	418	144	97	102	54	20	556	1,33
6. Ouvriers (y compris agricoles)								
(femme active)	2 279	908	743	484	116	28	2 182	0,96
(femme inactive)	1 785	500	378	418	297	193	3 012	1,69
7. Retraités								
(femme active)	294	277	13	3	1	ε	22	0,08
(femme inactive)	2 477	2 426	37	8	3	3	75	0,03
8. Autres sans activité professionnelle								
(femme active)	142	95	29	14	4	2	77	0,54
(femme inactive)	237	156	37	23	12	10	166	0,71
C. Familles monoparentales selon les caractéristiques de la personne de réf.	887	286	371	157	49	23	937	1,06
Hommes	129	53	48	19	6	3	116	0,90
dont : veufs	47	26	14	5	2	1	33	0,71
divorcés	41	14	18	7	2	ε	39	0,95
Femmes	758	233	323	138	43	20	820	1,08
dont : veuves	230	128	61	27	9	5	167	0,73
divorcées	299	67	131	72	20	8	374	1,25

(a) De 0 à 16 ans. (b) Par famille.

(c) Selon la nouvelle nomenclature en vigueur (*Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS*, INSEE, 1983).

FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS
DE 0 À 16 ANS [1]

Nombre d'enfants de 0 à 16 ans par famille	Nombre de familles (milliers)		
	1968	1975	1982
0 enfant	5 813	6 367	7 130
1 enfant	2 622	3 026	3 201
2 enfants	1 891	2 196	2 498
3 enfants	951	959	919
4 enfants	417	362	241
5 enfants et plus	360	266	130
Ensemble des familles	12 054	13 177	14 119
Nombre total d'enfants de 0 à 16 ans	13 044	13 287	12 647
Nombre moyen d'enfants de 0 à 16 ans par famille	1,08	1,01	0,90

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES
PAR MÉNAGE ET PROPORTION DE MÉNAGES
D'UNE PERSONNE SELON LA CATÉGORIE
DE COMMUNE EN 1982 [1]

Catégorie de commune	Nombre moyen de personnes par ménage	Proportion de ménages d'une personne (%)
Ensemble des communes	2,7	24,6
Communes rurales	2,9	20,3
Communes urbaines	2,6	26,0
Communes appartenant à une unité urbaine de :		
— moins de 20 000 hab.	2,8	21,3
— 20 000 à 100 000 hab.	2,7	23,9
— 100 000 à 2 000 000 hab.	2,6	26,0
Agglomération de Paris	2,4	31,8

2 POPULATION

PRÉSENTATION

Le nombre annuel de naissances en France, environ 600 000 avant la guerre de 1939, a bondi à plus de 800 000 à partir de 1946. Maximal en 1971, minimal en 1976, il est de 770 000 naissances en 1988, soit un nombre voisin de celui de l'an dernier. Le *taux de natalité* est de 13,8 ‰ [1]. Le nombre de naissances hors mariage augmente de façon continue depuis une dizaine d'années; leur part atteint 24,1 % des naissances en 1987, contre 8,8 % en 1977. Le nombre de naissances légitimes ne cesse de diminuer depuis 1980 (— 2,8 % par an en moyenne), cette baisse touchant surtout les naissances de rang 1 et 2 [1]. La fécondité est en baisse depuis 1964 : le *taux brut de reproduction* qui était, cette année-là, de 142 filles pour 100 femmes a baissé continûment jusqu'en 1976, le seuil de 100 ayant été franchi en 1975; en 1987, ce taux est de 89 [1] [2]. L'*indicateur conjoncturel de fécondité* (ou *somme des naissances réduites*), reste en 1988 le même qu'en 1987, soit 1,82 enfant par femme [1].

Les *taux de fécondité par âge* sont maximaux à vingt-six ans : 151 naissances pour 1 000 femmes de cet âge en 1987 [3].

Le taux de natalité, entre 10 et 15 ‰ en Europe, atteint ou dépasse souvent 35 ‰ en Afrique, Asie et Amérique latine, régions où le *taux de fécondité générale* est très élevé [4].

La France a le nombre de naissances le plus élevé de la CEE en 1986 avec 778 500 naissances. Seule l'Irlande a un taux brut de natalité plus élevé que celui de la France dans la CEE : 17,3 ‰ contre 14,1 ‰ en 1986. C'est l'Italie qui a le taux le plus faible : 9,7 ‰ [5].

SOURCES

[1] « Bilan démographique 1988 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1989, p. 86, 88, 90 (et numéros précédents).

[2] « Tableaux démographiques et sociaux » par M. Croze, INSEE-INED, 1976, p. 62; suppl. 1979, p. 47.

[3] « La situation démographique en 1987. Mouvement de la population » par C. Couet et Y. Court, *Les Collections de l'INSEE*, série D, n° 131, mai 1989.

[4] *Annuaire démographique 1986*, 38^e édition Nations unies, tabl. 4, p. 160 à 165.

[5] « Statistiques de base de la Communauté », *Eurostat*, 26^e édition, tabl. 3-12, p. 112.

DÉFINITIONS

● *Taux de natalité*. Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.

● *Taux de fécondité par âge*. Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une même *génération* à l'effectif de la génération en début de période. La somme des taux de fécondité des femmes de 15 à 49 ans (établis pour la même année) est appelée *somme des naissances réduites*.

● *Taux de fécondité générale*. Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.

● *Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité)*. Somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.

● *Taux brut de reproduction*. Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la somme des *naissances réduites* multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Données sociales*, INSEE, édition 1987 : « Fécondité à la ville et à la campagne », par O. Sautory, chap. 5; « Activité féminine et fécondité » par G. Desplanques, chap. 7.

● « La plongée de la fécondité en Europe du Sud », *Problèmes économiques*, la Documentation française, n° 2077, 1^{er} juin 1988.

● « Mouvement saisonnier des naissances : influence du rang et de la légitimité dans quelques pays d'Europe occidentale », *Population*, INED, n° 3, mai-juin 1988.

● *Population et sociétés*, INED : « Le déséquilibre des sexes », n° 221, février 1988; « Combien est-il né d'hommes? », n° 224, mai 1988; « Quand viennent les cigognes », par M.-L. Lévy, n° 227, septembre 1988.

● « 768 000 naissances en 1987 », par V. Guyon, *Premiers Résultats*, INSEE, n° 149, novembre 1988.

● « Le bilan démographique 1988 », *INSEE-Première*, n° 2, février 1989.

2.4 NAISSANCES

NOMBRE ANNUEL DE NAISSANCES [1]

Année	Nombre absolu Milliers	Taux brut de natalité (p. 1 000 hab.)	Naissances hors mariage Milliers	Taux de naiss. hors mariage (%)
1975	745	14,1	63	8,5
1976	720	13,6	61	8,5
1977	745	14,0	66	8,8
1978	737	13,8	69	9,4
1979	757	14,2	77	10,3
1980	800	14,9	91	11,4
1981	805	14,9	102	12,7
1982	797	14,7	113	14,2
1983	749	13,7	119	15,9
1984	760	13,9	135	17,8
1985	768	14,0	150	19,6
1986	778	14,1	170	21,9
1987	768	13,8	185	24,1
1988 <i>p</i>	770	13,8

RÉPARTITION DES NAISSANCES LÉGITIMES SELON LE RANG DE NAISSANCES [1]

Années	Milliers de naiss. légitimes	Rang			
		1	2	3	4 et +
		%	%	%	%
1975	682	48,2	31,0	11,3	9,5
1976	659	48,9	32,4	10,8	7,9
1977	679	48,1	33,6	11,0	7,3
1978	668	47,8	34,0	11,4	6,8
1979	680	45,7	34,8	12,9	6,6
1980	709	44,2	34,6	14,6	6,6
1981	703	42,7	34,1	15,7	7,5
1982	684	42,9	34,6	14,7	7,8
1983	630	43,8	35,3	13,2	7,7
1984	625	43,2	35,1	13,9	7,8
1985	618	42,2	34,9	14,9	8,0
1986	608	41,2	34,9	15,6	8,3
1987	583	40,6	34,9	16,2	8,3

SOMME DES NAISSANCES RÉDUITES ET TAUX BRUT DE REPRODUCTION POUR 100 FEMMES [1]

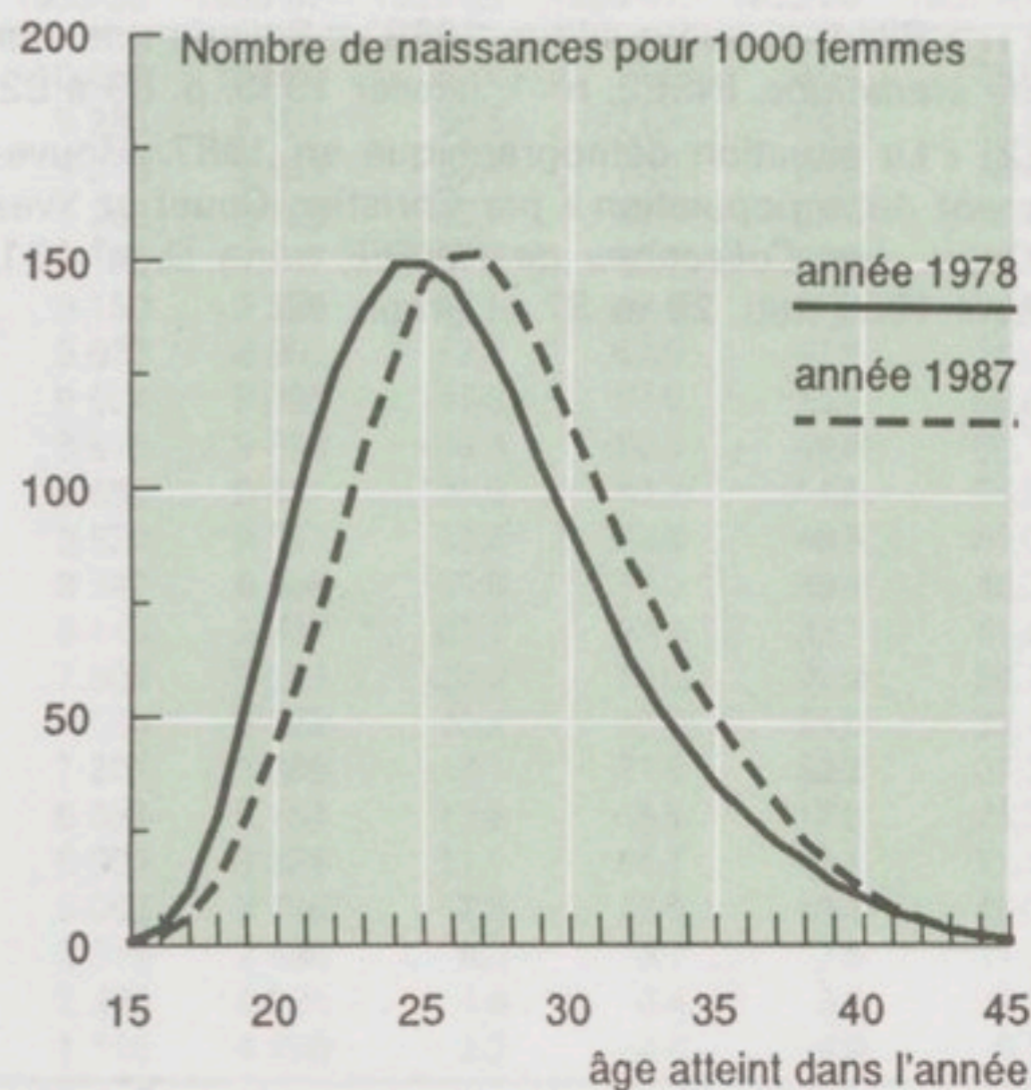
Années	Somme des naissances réduites	Taux brut de reproduction
1970-1974	234	114
1975	193	94
1976	183	89
1977	186	91
1978	182	89
1979	185	90
1980	194	95
1981	195	95
1982	191	93
1983	179	87
1984	181	88
1985	182	89
1986	184	90
1987	182	89
1988	182	...

TAUX BRUT DE NATALITÉ ET TAUX DE FÉCONDITÉ DANS DIVERS PAYS [4]

Pays	Taux brut de natalité p. 1 000 hab.	Taux de fécondité p. 1 000 fem. 15 à 49 ans
Allemagne (RFA) [1986]	10,2	(a) 37,5
Belgique (1986)	11,8	(b) 49,1
Danemark (1986)	10,8	(a) 42,2
Espagne (1985)	12,5	(c) 60,0
France (1986)	14,1	57,6
Italie (1985)	10,1	(d) 41,5
Pays-Bas (1986)	12,7	48,4
Royaume-Uni (1985)	13,3	54,4
URSS (1986)	19,9	(d) 76,9
États-Unis (1986)	15,5	58,7
Mexique (1980-85) <i>e</i>	33,9	146,1
Brésil (1980-85) <i>e</i>	30,6	121,6
Algérie (1980-85) <i>e</i>	42,7	193,8
Kenya (1980-85) <i>e</i>	55,1	267,1
Nigeria (1980-85) <i>e</i>	50,4	230,7
Chine (1980-85) <i>e</i>	19,0	76,2
Inde (1984)	33,9	(b) 143,5
Japon (1985)	11,9	46,4

(a) 1985. (b) 1983. (c) 1981. (d) 1984.

TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE [3]



2 POPULATION

PRÉSENTATION

Depuis une trentaine d'années, le nombre des décès oscille en France entre 510 000 et 570 000 par an. En 1988, il y a eu 524 000 décès soit 3 000 de moins qu'en 1987, ce qui correspond à un *taux de mortalité* de 9,4 pour 1 000 habitants. Une mortalité identique à celle de 1987 aurait entraîné un accroissement du nombre des décès d'environ 10 000, du fait de l'augmentation et surtout du vieillissement de la population [1].

Le *quotient de mortalité* est plus élevé chez les hommes à tous les âges. Entre 16 et 74 ans, il est, généralement, au minimum égal au double de celui des femmes, et ceci pour des raisons socio-culturelles (jeux plus violents, métiers à plus haut risque, usage plus fréquent du tabac et de l'alcool...) [2].

Avec les quotients de mortalité observés sur la période 1985-1987 sur une génération imaginaire de 10 000 garçons, 1 972 hommes survivraient à 85 ans, et sur 10 000 filles, 4 286 femmes. L'*espérance de vie* à la naissance est, en 1988, de 80,6 ans pour les femmes et de 72,3 ans pour les hommes. La France figure ainsi parmi les pays où la vie moyenne des femmes dépasse 80 ans rejoignant le Japon et l'Islande. Sur les cinq dernières années, le gain annuel moyen d'espérance de vie est voisin de 0,3 année. [1]

En 1987, la moyenne nationale des taux de mortalité est de 9,5 ‰. C'est en Île-de-France que le taux est le plus bas (7,7 ‰) suivie de la région Rhône-Alpes (8,5 ‰). Les taux les plus élevés se trouvent en Auvergne (11,5 ‰) et surtout dans le Limousin (13,3 ‰) [2].

SOURCES

[1] « Bilan démographique 1988 », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1989, p. 86 à 92.

[2] « La situation démographique en 1987. Mouvement de la population » par Christine Couet et Yves Court, *Les Collections de l'INSEE*, série D, n° 131, avril 1989, tab. 29 et 37 et graph. XII.

DÉFINITIONS

● **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend certes des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population considérée.

● **Quotient de mortalité.** Probabilité de décès dans un délai d'un an d'une personne d'un âge donné. Pour éviter les aléas de quotients annuels, on calcule une moyenne sur plusieurs années.

● **Espérance de vie.** Moyenne des durées de vie d'une génération imaginaire qui serait soumise toute sa vie aux *quotients de mortalité* par âge de l'année d'observation. L'espérance de vie à la naissance prend en compte tous les quotients de mortalité y compris celui de mortalité infantile; l'espérance de vie à un âge déterminé ne prend en compte que les quotients de mortalité au-delà de cet âge.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Géographie de la mortalité en France » par M.-H. Bouvier-Colle, *Données sociales*, INSEE, 1987, chap. 6.

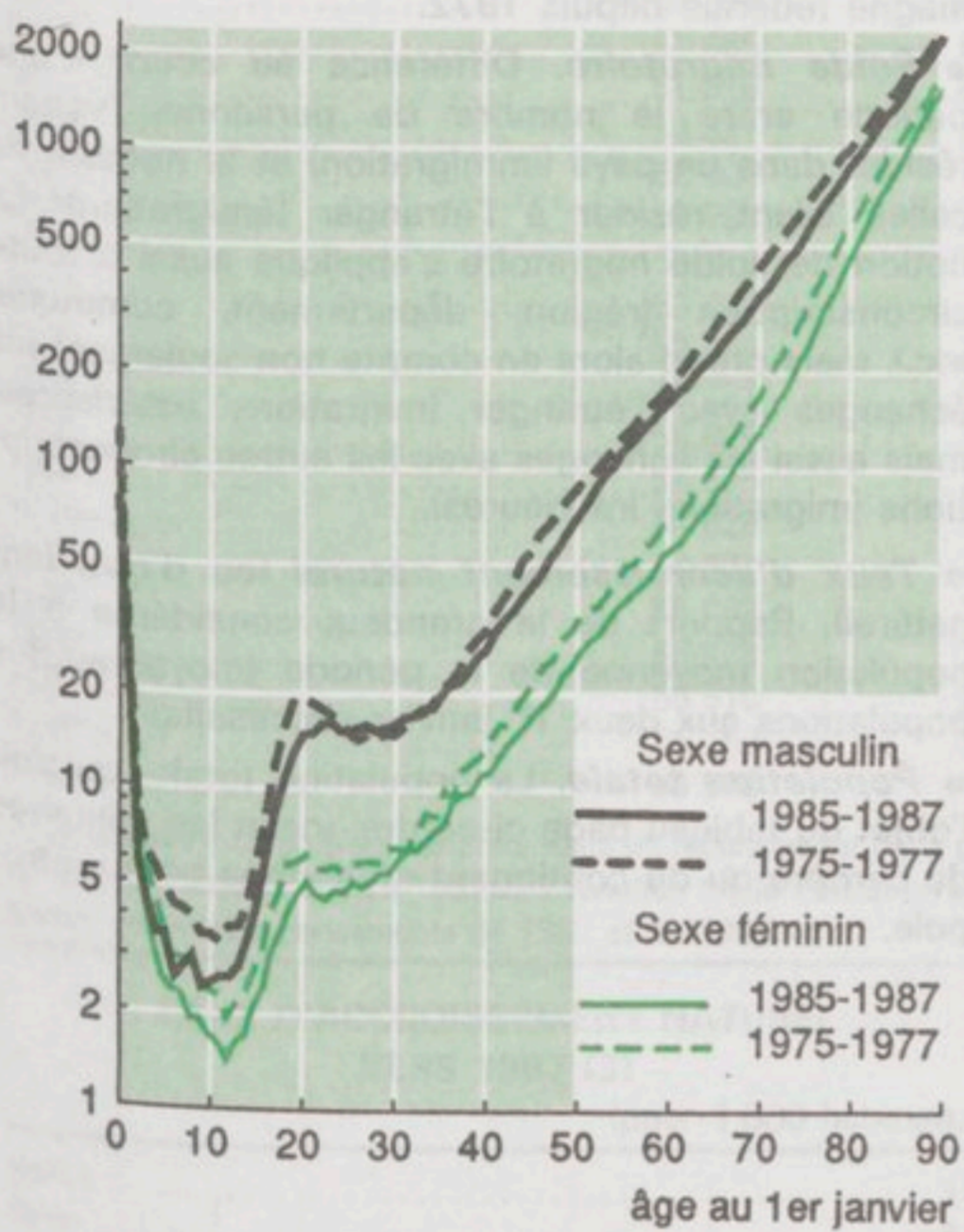
● « Statistiques démographiques », *Eurostat*, thème 3, série C, 1988.

● « Durée de vie : les femmes creusent l'écart », *Population et sociétés*, INED, n° 229, novembre 1988.

● « 56 millions d'habitants », *INSEE-Première*, n° 2, février 1989.

QUOTIENT DE MORTALITÉ PAR SEXE
ET ÂGE DU DÉCÉDÉ (Moyenne sur 3 ans) [2]

Nombre de décédés pour 10 000 personnes
de chaque âge au 1er janvier.



TAUX BRUT DE MORTALITÉ
EN 1987 [2]

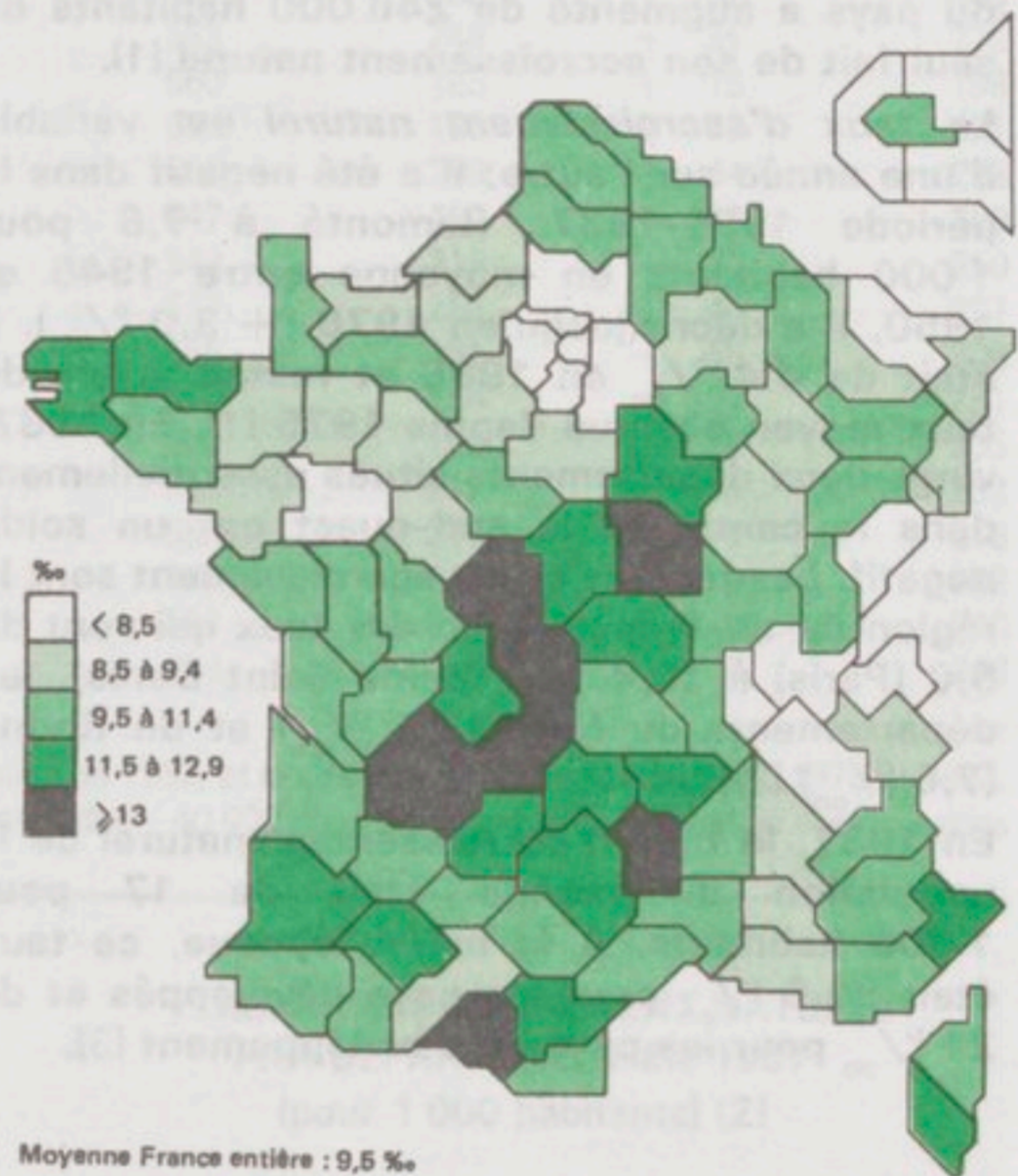


TABLE DE MORTALITÉ — 1985-1987 [2]

Âges (années)	Survivants aux âges indiqués pour 10 000 nés vivants				Espérance de vie aux âges indiqués (années et dixièmes d'année)			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1933-38	1985-87	1933-38	1985-87	1933-38	1985-87	1933-38	1985-87
0	10 000	10 000	10 000	10 000	55,6	71,6	61,4	79,8
1	9 180	9 907	9 366	9 931	59,5	71,3	64,5	79,4
2	9 049	9 900	9 248	9 924	59,4	70,3	64,3	78,4
3	9 000	9 895	9 203	9 920	58,7	69,4	63,6	77,4
4	8 967	9 891	9 173	9 917	57,9	68,4	62,8	76,5
5	8 942	9 887	9 150	9 915	57,1	67,4	62,0	75,5
10	8 860	9 874	9 072	9 905	52,6	62,5	57,5	70,6
15	8 796	9 859	9 004	9 895	47,9	57,6	52,9	65,6
20	8 665	9 813	8 875	9 876	43,6	52,8	48,6	60,7
25	8 466	9 737	8 696	9 851	39,6	48,2	44,6	55,9
30	8 258	9 662	8 520	9 823	35,5	43,6	40,5	51,0
35	8 007	9 579	8 342	9 788	31,6	38,9	36,3	46,2
40	7 699	9 469	8 143	9 737	27,7	34,4	32,1	41,4
45	7 326	9 305	7 903	9 663	24,0	29,9	28,0	36,7
50	6 865	9 052	7 596	9 552	20,4	25,7	24,0	32,1
55	6 288	8 652	7 207	9 386	17,1	21,8	20,2	27,7
60	5 573	8 081	6 699	9 154	13,9	18,1	16,5	23,3
65	4 692	7 331	6 009	8 824	11,1	14,7	13,1	19,1
70	3 642	6 360	5 062	8 328	8,5	11,5	10,1	15,0
75	2 471	5 107	3 819	7 536	6,3	8,7	7,5	11,3
80	1 340	3 559	2 395	6 225	4,6	6,4	5,5	8,2
85	516	1 972	1 118	4 286	3,3	4,6	4,0	5,7

2 POPULATION

PRÉSENTATION

La *population* d'un pays, d'un département, d'une commune... varie sous l'influence combinée de l'*excédent naturel* et du *solde migratoire*. En France métropolitaine, le bilan des migrations extérieures a dépassé, entre les recensements de 1968 et 1975, 100 000 personnes, puis environ 38 000 personnes par an entre ceux de 1975 et de 1982. En 1988, le solde migratoire étant estimé nul, la population du pays a augmenté de 246 000 habitants du seul fait de son accroissement naturel [1].

Le *taux d'accroissement naturel* est variable d'une année sur l'autre; il a été négatif dans la période 1935-1937. Remonté à 7,8 pour 1 000 habitants en moyenne entre 1946 et 1950, il a décliné jusqu'en 1976 (+ 3,0 ‰). Il était de 4,4 ‰ en 1988 et restait voisin du taux moyen observé depuis 1975 [1]. En 1987, vingt-deux départements situés essentiellement dans le centre et le sud-ouest ont un solde négatif. Les régions à fort accroissement sont la région Île-de-France, avec des taux qui vont de 5,0 (Paris) à 10,4 ‰ (Seine-Saint-Denis), les départements du Nord (7,2 ‰) et du Rhône (7,0 ‰) [2].

En 1987, le taux d'accroissement naturel de la population du monde était de 17 pour 1 000 habitants. À la même époque, ce taux était de 5 ‰ pour les pays développés et de 21 ‰ pour les pays en développement [3].

DÉFINITIONS

● **Excédent naturel.** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le mot d'excédent est justifié par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Ce fut le cas de la France de 1935 à 1944, et de l'Allemagne fédérale depuis 1972.

● **Solde migratoire.** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.), mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).

● **Taux d'accroissement naturel** (ou d'excédent naturel). Rapport de la grandeur considérée à la population moyenne de la période (moyenne des populations aux deux 1^{er} janvier successifs).

● **Population totale.** La population totale, qui fait l'objet du tableau page ci-contre, inclut les militaires de carrière ou du contingent stationnés hors métropole.

SOURCES

[1] « Bilan démographique 1988 », *Bulletin mensuel de statistiques*, INSEE, n° 1, janvier 1989, p. 86 à 91 (et n°s précédents).

[2] « La situation démographique en 1987. Mouvement de la population » par C. Couet et Y. Court, *Les Collections de l'INSEE*, série D, n° 131, avril 1989, tab. 39.

[3] « Tous les pays du monde (1987) », *Population et sociétés*, INED, n° 216, septembre 1987, tabl. 8.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Statistiques démographiques 1986 », *Eurostat*, 1988.

● *Rapport sur le développement dans le monde 1988*, Banque mondiale.

● « Populations et sociétés, INED : « Les transitions démographiques », n° 207, novembre 1986; « Les projections démographiques », n° 213, mai 1987.

● « Dix-septième rapport sur la situation démographique de la France (1987) », *Population*, INED, n° 4-5, juillet-octobre 1988.

● « Projection du nombre des ménages à l'horizon 2010 » par C. Louvot, *Les Collections de l'INSEE*, série M, n° 129, février 1988.

● « 56 millions d'habitants, *INSEE-Première*, n° 2, février 1989.

2.6 ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

VARIATION DE LA POPULATION TOTALE DE LA FRANCE* (a) [1]

(milliers)

Année (1)	Population au 1 ^{er} janvier (2)	Naissances (3)	Décès (4)	Excédent naturel (5) = (3) - (4)	Solde migratoire (6)	Variation totale (7) = (5) + (6)
1965	48 562	866	544	322	+ 110	(a) 392
1966	48 954	864	529	335	+ 125	(a) 420
1967	49 374	840	543	297	+ 92	(a) 349
1968	49 723	836	554	282	+ 103	385
1969	50 108	842	573	269	+ 151	420
1970	50 528	850	542	308	+ 180	488
1971	51 016	881	554	327	+ 143	470
1972	51 486	878	550	328	+ 102	430
1973	51 916	857	559	298	+ 107	405
1974	52 321	801	553	248	+ 31	279
1975	52 600	745	560	185	+ 13	198
1976	52 798	720	557	163	+ 58	221
1977	53 019	745	536	209	+ 44	253
1978	53 272	737	547	190	+ 19	209
1979	53 481	757	542	215	+ 35	250
1980	53 731	800	547	253	+ 44	297
1981	54 029	806	555	251	+ 55	306
1982	54 335	797	543	254	+ 37	291
1983	54 626	749	560	189	+ 16	205
1984	54 831	760	543	217	+ 14	232
1985	55 062	768	553	216	0	216
1986	55 278	778	547	232	0	232
1987	55 510	768	527	240	0	240
1988 p	55 750	770	524	246	0	246
1989 p	55 996

* Ce tableau incorpore les résultats issus du recensement de la population de 1982, et le calcul du solde migratoire entre 1975 et 1982.
(a) Pour les années 1965 à 1967, la « variation totale » inclut un ajustement de - 40 000 pour tenir compte de la variation des omissions nettes entre les recensements de 1962 et de 1968.

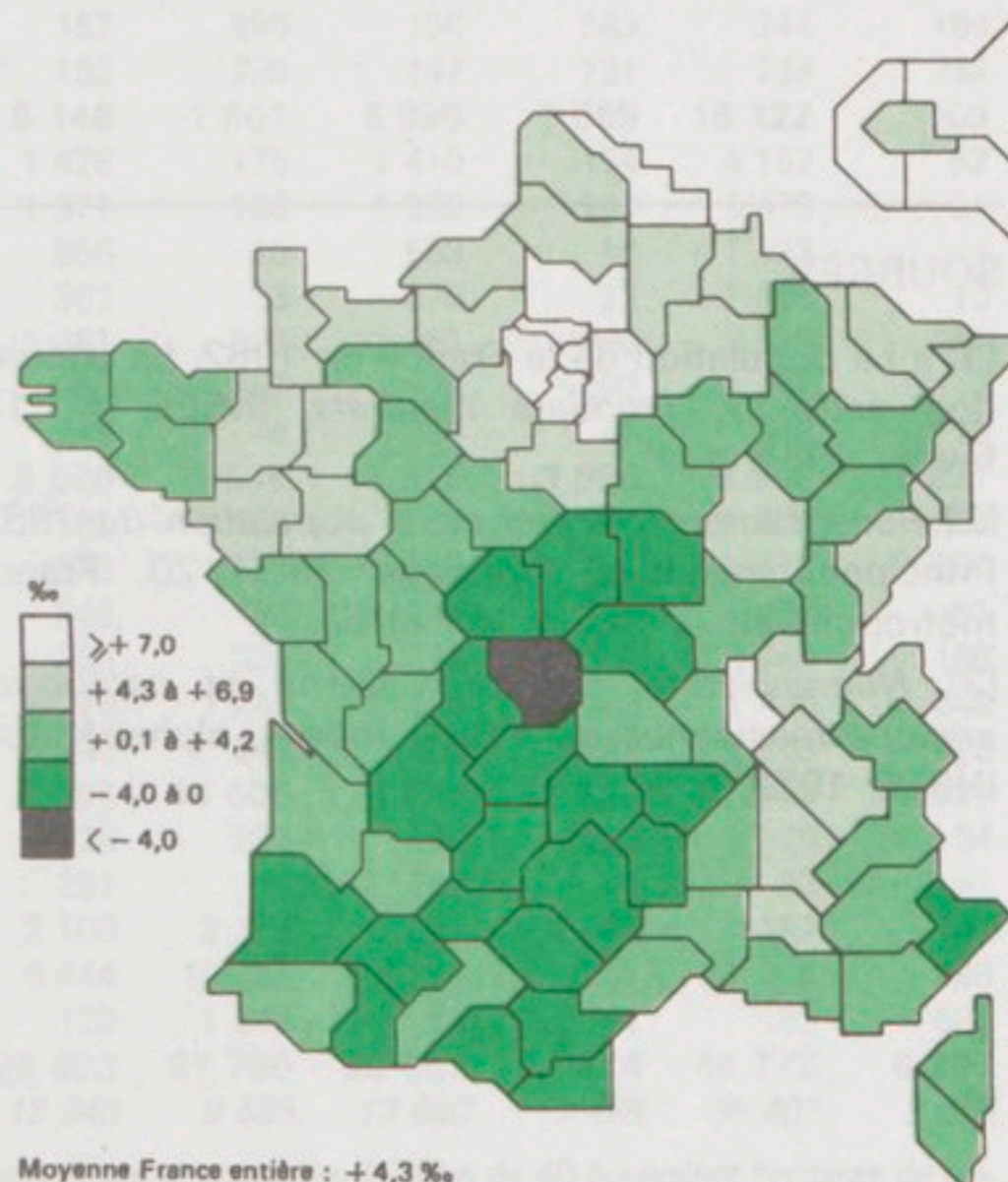
TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL VERS 1987 [3]

(pour 1 000 habitants)

Kenya	3,9
Syrie	3,8
Jordanie	3,7
Rwanda	3,7
Zimbabwe	3,5
Tanzanie	3,5
Zambie	3,5
Bostwana	3,4
Congo	3,4
Ouganda	3,4
Yemen du Nord	3,4
Nicaragua	3,4
Pays en développement	2,1
Monde	1,7
Pays développés	0,5
France	0,4
Pays-Bas	0,3
Tchécoslovaquie	0,3
Finlande	0,3
Grèce	0,3
Suisse	0,3
Portugal	0,2
Norvège	0,1
Royaume-Uni	0,1
Belgique	0,1
Italie	0,1
Bulgarie	0,1
Suède	0,1
Autriche	0,0
Luxembourg	0,0
RDA	0,0
Danemark	- 0,1
Hongrie	- 0,2
Allemagne (RFA)	- 0,2

TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL PAR DÉPARTEMENT EN 1987

(pour 1 000 habitants) [2]



Moyenne France entière : + 4,3 ‰

2 POPULATION

PRÉSENTATION

Au début du siècle, plus de 4 Français sur 10 étaient employés dans l'agriculture et 3 sur 10 dans l'industrie, le bâtiment et les travaux publics. En 1975, plus de la moitié des actifs travaillaient dans le *secteur tertiaire*. Ces transferts de main-d'œuvre se sont accélérés fortement depuis la dernière guerre et ces transformations sectorielles n'ont pas été sans conséquence sur les activités individuelles, si bien que la nomenclature des professions et des *catégories socioprofessionnelles* a dû être modifiée [1]. Au *recensement* de 1982, parmi la population des *ménages ordinaires*, les *ouvriers* constituent 33 % de la population active, les employés 27 % et les cadres et professions intermédiaires 25 %, les actifs restants étant établis à leur compte [2] [3].

Le classement selon les caractéristiques de la *personne de référence* du ménage ordinaire est différent; on compte alors 41,5 millions de personnes appartenant à un ménage dont la personne de référence est un actif; 40 % d'entre elles, soit 16,6 millions de personnes, appartiennent à un ménage dont la personne de référence est un ouvrier [2] [3].

DÉFINITIONS

● *Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles*. Le recensement de 1982 a été l'occasion de refondre entièrement le système des nomenclatures d'emplois utilisées auparavant et qui étaient mal raccordées entre elles et souvent anciennes. Pour simplifier, il a été fait en sorte que les niveaux les plus agrégés, ceux des « catégories socioprofessionnelles » (niveaux 8, 24 et 42) soient un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des « professions » (niveau 455). De plus, cette nouvelle nomenclature, dite PCS, permet de saisir désormais des zones particulièrement floues jusque-là. Des rapprochements entre les résultats du recensement de 1982 et ceux des recensements précédents sont possibles en utilisant les « matrices de passage » entre les nomenclatures (*Archives et documents*, INSEE, n° 156, mars 1986).

● *Ouvriers*. Ce poste comprend les salariés agricoles.

● *Ménage ordinaire*. Un ménage ordinaire est constitué de l'ensemble des occupants d'une unité d'habitation privée (local séparé et indépendant) occupée comme résidence principale. Ne font pas partie des ménages ordinaires, la population des habitations mobiles (nomades, marinières), la population des ménages collectifs, ainsi que les détenus ou les personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques.

● *Personne de référence*. Au recensement de 1982, la notion de « chef de ménage » a été remplacée par la notion de « personne de référence du ménage ». Celle-ci est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Ce peut être la personne la plus âgée ou la personne active ou la personne adulte sans conjoint, etc.

SOURCES

[1] « La population de la France en 1982. La population active », *Premiers résultats*, INSEE, n° 13, février 1984, p. 4.

[2] *Recensement général de la population de 1982*, Principaux résultats, Sondage au 1/20. France métropolitaine, INSEE, p. 61 et 68.

[3] *Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS*, Index alphabétique, INSEE, 1983, p. XI.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Données sociales 1987*, INSEE; « Les groupes socioprofessionnels de 1962 à 1985 »; « Espace et classes sociales ».

● *Les Collections de l'INSEE*, série D : « Mobilité professionnelle, enquête FQP 1985 » n° 121, juillet 1987; « Mobilité sociale, enquête formation-qualification professionnelle 1985 », n° 126, avril 1988.

● *Archives et documents*, INSEE : « De l'ancien code à la nouvelle nomenclature de catégories socioprofessionnelles », n° 156, mars 1986; « Niveau intermédiaire de la nomenclature PCS en 133 postes », n° 261, octobre 1988.

● « Un portrait des travailleurs indépendants », *Économie et statistique*, INSEE, n° 215, novembre 1988.

● *Ecoflash*, INSEE-CNDP : « Mobilité sociale, le poids de l'ascendance », n° 31, septembre 1988; « Les qualifications s'élèvent-elles ? », n° 35, janvier 1989.

2.7 CATÉGORIES SOCIALES

POPULATION TOTALE SUIVANT LA CATÉGORIE
SOCIOPROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE
POPULATION DES MÉNAGES ORDINAIRES SUIVANT LA CATÉGORIE
SOCIOPROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE
ET SUIVANT CELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE [2] [3]
(Recensement de 1982)

(milliers)

Catégorie socioprofessionnelle (niveaux 8 et 42)	Population totale		Population des ménages ordinaires			
	selon la CS individ.		selon la CS individ.		selon la CS de la personne de référence	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1 Agriculteurs exploitants	927	548	927	547	2 787	100
11 Agriculteurs sur petite exploitation (a)	419	270	419	270	1 181	67
12 Agriculteurs sur moyenne exploitation (b)	290	161	290	160	917	20
13 Agriculteurs sur grande exploitation (c)	218	117	218	117	689	13
2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 218	616	1 202	610	3 855	156
21 Artisans	685	219	677	217	2 234	37
22 Commerçants et assimilés	422	375	414	371	1 255	111
23 Chefs d'entreprise 10 salariés et plus	111	22	111	22	366	8
3 Cadres, professions intellectuelles supérieures	1 425	470	1 418	467	4 494	200
31 Professions libérales	173	66	173	66	569	20
33 Cadres de la fonction publique	186	59	184	58	575	27
34 Professeurs, professions scientifiques	193	160	190	158	592	62
35 Professions information, arts et spectacles	70	47	69	47	161	23
37 Cadres admin. et commerc. d'entreprise	444	114	443	114	1 437	59
38 Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	359	24	359	24	1 160	9
4 Professions intermédiaires	2 369	1 602	2 342	1 560	6 943	558
42 Instituteurs et assimilés	283	493	276	487	786	150
43 Profess. interm. santé et travail social	157	457	155	448	430	175
44 Clergé, religieux	33	26	23	2	36	2
45 Profess. interm. admin. de la fonction publique	148	130	146	129	463	48
46 Profess. interm. admin. et commerc. des entreprises	597	399	595	398	1 715	151
47 Techniciens	615	62	613	62	1 718	20
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	536	35	534	34	1 795	12
5 Employés	1 725	4 522	1 675	4 493	4 179	1 529
52 Employés civils, agents de service fonction publique	418	1 285	412	1 274	1 160	518
53 Policiers et militaires	359	21	337	19	980	9
54 Employés administratifs d'entreprise	639	1 892	623	1 886	1 406	576
55 Employés de commerce	157	585	156	583	344	164
56 Personnels des services directs aux particuliers	152	739	147	731	289	262
6 Ouvriers (y compris agricoles)	6 148	1 601	5 990	1 589	16 122	509
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	1 428	175	1 410	174	4 152	52
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	1 371	138	1 350	137	3 473	51
64 Chauffeurs	556	10	553	10	1 733	4
65 Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	383	33	379	33	1 095	10
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	1 451	902	1 381	898	3 679	261
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	710	297	678	292	1 442	118
69 Ouvriers agricoles	249	46	239	45	548	13
7 Retraités	3 620	3 816	3 514	3 595	6 946	1 837
71 Anciens agriculteurs exploitants	583	763	564	731	992	296
72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	332	423	322	401	619	207
74 Anciens cadres	248	96	244	90	498	51
75 Anciennes professions intermédiaires	383	339	372	301	764	158
77 Anciens employés	729	1 247	710	1 183	1 430	649
78 Anciens ouvriers (y compris agricoles)	1 345	948	1 302	889	2 643	476
8 Autres sans activité professionnelle	9 061	14 605	8 739	14 313	1 446	1 320
81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé	128	225	125	223	28	34
83 Militaires du contingent	251	—	242	—	22	—
84 Élèves et étudiants de 15 ans ou plus	2 109	2 169	2 021	2 098	197	101
85 Autres inactifs de moins de 60 ans	6 444	10 363	6 253	10 241	1 016	598
86 Autres inactifs de 60 ans ou plus	129	1 848	98	1 751	183	587
Total	26 493	27 780	25 807	27 174	46 772	6 209
dont : actifs (d)	13 940	9 585	13 680	9 489	38 407	3 086

(a) Moins de 20 équivalent hectares de blé. (b) 20 à 40 équivalent hectares de blé et assimilés. (c) Plus de 40 équivalent hectares de blé.
(d) Les actifs regroupent les postes 1 à 6 (niveau 8) et le poste 81 (niveau 24 ou niveau 42).

3 SANTÉ

PRÉSENTATION

En 1987, les maladies de l'appareil circulatoire et le cancer sont responsables de 62 % des décès (dont 26 % pour les tumeurs) [1].

Les hôpitaux publics réalisent en 1987 144 millions de journées pour 6 170 000 entrées directes et 7 270 000 entrées totales (entrées directes plus entrées par mutation provenant d'autres services). Le court séjour représente 91 % des entrées directes et 35 % des journées d'hospitalisation. Le moyen séjour et les services de long séjour pour personnes âgées sans autonomie de vie réalisent 22 % du total des journées. Enfin, les services de lutte contre les maladies mentales et les sections d'hospice et de maison de retraite totalisent respectivement 15 % et 27 % de ces journées. C'est dans les services de long séjour pour personnes âgées que la *durée moyenne de séjour* est la plus élevée : 446 jours. Le *coefficient d'occupation* y est proche de 100 % [2].

Le nombre de cas cumulés de Sida répertorié par l'Organisation mondiale de la Santé est à la mi-1988 de près de 110 000 dans le monde [3].

DÉFINITIONS

● **Statistique des maladies.** La notion de maladie est floue. Certaines sont clairement définies (maladies infectieuses), d'autres non (troubles du caractère et du comportement). Les seuils en deçà desquels quelqu'un se perçoit en bonne santé sont variables dans le temps et selon les milieux sociaux. Seules certaines maladies infectieuses (typhoïde, méningite cérébrospinale, poliomyélite, etc.) sont soumises à déclaration obligatoire. Les maladies professionnelles sont recensées par la Caisse nationale de sécurité sociale. La meilleure source est l'enquête annuelle de morbidité hospitalière dans les établissements hospitaliers publics (non compris les centres spécialisés) prescrite par le ministère de la Santé depuis 1969; mais irrégulière dans sa réalisation et incomplète dans ses investigations jusqu'en 1978, sa refonte est progressivement mise en place depuis 1980.

● **Statistique des causes de décès.** Elle est établie, depuis 1968, par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.

● **Durée moyenne de séjour (DMS).** C'est le rapport entre le nombre de journées et le nombre d'entrées.

● **Coefficient d'occupation.** C'est le rapport entre le nombre de journées réalisées et le nombre de journées théoriquement réalisables sur l'année.

SOURCES

[1] « Statistique annuelle des causes médicales de décès, année 1987, résultats définitifs », INSERM-INSEE; *idem* année 1980.

[2] « Les hôpitaux publics en 1987 (Enquête H 80) », *Informations rapides*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, n° 136, 20 avril 1989, p. 2.

[3] « Peut-on enrayer le Sida ? », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 154, octobre-novembre 1988, p. 23.

[4] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*, édition 1988, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, p. 38, 56.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales*, édition 1988, OMS, Genève.

● « Les effets du chômage de longue durée sur la santé », Conseil de l'Europe, section des publications, Strasbourg, 1987.

● « SUMER : enquête sur la surveillance médicale des risques professionnels », *Premières informations*, ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, n° 85, juin 1988.

● « Enquête Toxicomanies », *Informations rapides*, SESI, ministère de la Santé, n° 132, 20 décembre 1988.

● *Solidarité-santé, études statistiques*, SESI, ministère de la Santé : « La fréquence hospitalière liée au virus de l'immunodéficience humaine », n° 4, juillet-août 1988; « Santé de l'enfant et de l'adolescent (dossier) », n° 6, novembre-décembre 1988; « Dossier : l'Europe de la santé », n° 1, janvier-février 1989.

3.1 MALADIES

DÉCÈS PAR CAUSE EN 1980 ET 1987 [1]

	1980	1987		1980	1987
Maladies infectieuses et parasitaires.....	6 978	7 598	Maladies de l'appareil circulatoire	204 416	186 579
dont : septicémie.....	2 421	2 455	dont : maladies vasculaires cérébrales	67 586	55 263
tuberculose	1 604	1 019	cardiopathies ischémiques	50 571	51 905
Tumeurs	128 685	139 231	Maladies de l'appareil respiratoire	33 389	32 446
dont : tumeurs de la trachée, des bronches			dont : pneumonie et bronchopneumonie ...	4 817	11 173
et des poumons.....	17 219	20 639	grippe	1 034	500
leucémies	4 561	4 602	Maladies de l'appareil digestif	35 669	28 680
Maladies endocriniennes, nutrition, métabo-			dont : cirrhose alcoolique	14 934	10 791
lisme, troubles immunitaires	13 370	12 671	Maladies des organes génito-urinaires	9 586	7 480
dont : diabète sucré	7 051	6 425	Autres maladies	8 680	7 962
Maladies du sang et des organes			Symptômes, signes et états morbides mal		
hématopoïétiques.....	2 305	2 562	définis	34 091	34 360
Troubles mentaux	7 978	11 716	Causes extérieures de traumatismes et		
dont : psychose alcoolique et alcoolisme ...	3 367	2 816	empoisonnements	50 506	46 677
Maladies du système nerveux et des			dont : accidents de la circulation	11 071	9 443
organes des sens	11 454	9 504	suicides	10 405	12 150
			Total des décès	547 107	527 466

ÉQUIPEMENT ET ACTIVITÉ EN HOSPITALISATION COMPLÈTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION PUBLICS EN 1987 [2]

Grand groupe de discipline d'équipement	Lits installés	Nombre d'entrées totales (a)	Nombre de journées	DMS (b) entrées totales	Coefficient d'occupation (%)
Médecine.....	112 172	3 522 517	30 677 030	8,7	77,0
Chirurgie	64 612	2 185 641	15 781 178	7,2	69,0
Gynécologie-maternité-obstétrique	17 742	738 515	4 285 623	5,8	67,2
Total court séjour	194 526	6 446 673	50 743 831	7,9	73,5
Moyen séjour	42 421	298 053	11 964 011	40,1	79,6
Long séjour pour personnes sans autonomie de vie ..	55 722	44 678	19 907 416	445,6	98,6
Lutte contre les maladies mentales	77 390	330 479	21 875 906	66,2	77,5
Total section hôpital	370 059	7 119 883	104 491 164	14,7	78,9
Section hospice et maison de retraite	113 547	88 919	38 147 627	429,0	92,6
Section annexe	4 453	59 496	1 256 517	21,1	85,7
Total général	488 059	7 268 298	143 895 308	19,8	82,2

(a) Les entrées totales dans une discipline d'équipement représentent la somme des entrées directes dans cette discipline et des entrées par mutation provenant d'unités de disciplines différentes. (b) Durée moyenne de séjour.

NOMBRE DE CAS* DE SIDA ENREGISTRÉS PAR L'OMS (au 31 juillet 1988) [3]

Continent	1980 et avant	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Afrique	1	1	4	18	100	711	3 759	11 819	14 786
Amériques	81	362	1 430	4 664	11 032	22 966	41 965	68 555	78 908
Asie.....	1	1	2	10	14	42	89	217	264
Europe	11	27	94	309	873	2 204	4 774	10 851	13 214
Océanie	0	0	1	7	52	176	419	794	1 004
Total	94	391	1 531	5 008	12 071	26 099	51 006	92 236	108 176

*Chiffres annuels cumulatifs rapportés à l'Organisation mondiale de la santé au 31 juillet 1988.

LES CAS* DE SIDA EN FRANCE (par année de diagnostic) [4]

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Nouveaux cas annuels	24	81	204	486	1 024	1 599	189
Cumul des cas depuis 1981	35	116	320	806	1 830	3 429	3 618

*Situation au 31 mars 1988.

3 SANTÉ

PRÉSENTATION

En 1987, les 13,2 millions de salariés couverts par la Caisse nationale d'assurance maladie ont subi 661 000 accidents du travail avec arrêt, entraînant 1 000 décès et la perte de 22,0 millions de journées de travail. En 1987, le *taux de fréquence* de ces accidents s'élève à 27,3 par million d'heures travaillées; il est en baisse constante depuis 1978 où il atteignait 37,4. Les accidents sont moins fréquents mais plus graves dans les tranches d'âges élevés. Les travailleurs étrangers sont particulièrement soumis au risque d'accident du travail; le *secteur* où la fréquence des accidents est la plus grande, le « bâtiment et travaux publics », est celui où ils sont aussi le plus nombreux. Les accidents « de trajet » sont au nombre de 86 000 en 1987, entraînant 612 décès. La baisse des accidents du travail et de trajet est sensible depuis plusieurs années [1].

Le nombre des accidents corporels de la circulation est passé en 1988 à 176 000, faisant 10 500 tués (+7 % par rapport à 1987) et 244 000 blessés. Le nombre de tués sur les routes était passé en 1987 en dessous du seuil des 10 000, mais est remonté légèrement cette année. En 1988, plus d'une personne sur deux, tuée sur la route en France, se trouvait dans une voiture de tourisme. Les moins de 25 ans représentaient, en 1988, 33 % des tués et 43 % des blessés des accidents corporels de la circulation routière [2].

Le *risque d'accident mortel de la circulation* est en France plus élevé qu'en Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Japon, mais moins important qu'en Espagne ou au Portugal [4].

SOURCES

[1] « Statistiques de l'année 1987 », CNAMTS, février 1989.

[2] « 1988 : accidents corporels de la circulation routière. Principaux résultats », Premier ministre, délégué interministériel à la sécurité routière, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, direction de la sécurité et de la circulation routières.

[3] « Estimation du nombre de kilomètres parcourus sur le réseau français en 1980 », Premier ministre, direction de la sécurité et de la circulation routières, p. 9.

[4] *Statistiques routières mondiales 1983-1987*, édition 1988, Fédération routière internationale, Genève, p. 105 à 114.

[5] *Annuaire statistique de la France 1988*, INSEE, tabl. L.01-11 et L.04-17.

[6] *Mémento de statistiques des transports 1987*, édition 1988, ministère des Transports et de la Mer, Observatoire économique et statistique des transports, tabl. 2-23, p. 65.

DÉFINITIONS

● **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.

● **Taux de fréquence des accidents du travail.** Rapport du nombre d'accidents avec arrêt au nombre d'heures travaillées exprimé en millions d'heures.

● **Tués dans les accidents de la circulation routière.** Jusqu'en 1966, la statistique officielle des tués incluait les personnes tuées sur le coup ou décédées dans les trois jours qui suivaient l'accident. Depuis 1967, elle inclut aussi les personnes décédées les 4^e, 5^e ou 6^e jour après l'accident. Dans le tableau ci-contre, les chiffres antérieurs à 1967 ont été corrigés pour tenir compte de ce changement de définition.

● **Risque d'accident mortel de la circulation.** Rapport du nombre annuel de tués au nombre de véhicules-kilomètres exprimé en centaines de millions (10⁸).

● **Victimes des accidents de la circulation.**

Fer. Sont pris en compte les accidents dans lesquels est impliqué un véhicule ferroviaire en mouvement et ayant provoqué des morts ou des blessures graves. Les tués comprennent les victimes décédées le jour ou le lendemain de l'accident.

Air. Interviennent les seuls accidents survenus en France ou à l'étranger à des appareils immatriculés en France (aviation commerciale ou privée). Les tués comprennent les victimes décédées dans les trois jours.

Mer. Sont pris en compte les accidents survenus à des bateaux français sur l'ensemble des mers du globe; pour les tués sont comptés les décédés ou disparus.

POUR EN SAVOIR PLUS

● Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés : *Statistiques nationales d'accidents du travail; Statistiques technologiques d'accidents du travail; Remarques* (annuels).

● « 1980, 1983, 1984, 1985, 1986. Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe », Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies, Genève, janvier 1988.

● « Les accidentés de la circulation d'âge scolaire en 1986 », *Population*, INED, n° 3, mai-juin 1988.

● « Les accidents domestiques traités à l'hôpital, résultats 1987 », *Informations rapides*, SESI, ministère de la Santé, de la Solidarité et de la Protection sociale, n° 127, 30 septembre 1988.

● *L'Argus de l'automobile* : « Accidents, la France médiocrement placée en Europe », n° 3115, octobre 1988, p. 13; « Classement des départements français pour le nombre d'accidents corporels pour 100 000 habitants en 1987 », n° 3118, 10 novembre 1988, p. 6.

3.2 ACCIDENTS

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR SECTEUR EN 1987 [1]

Secteur de risque	Effectifs (Milliers)	Accidents avec arrêt (Milliers)	Taux de fréquence	Décès
Métallurgie	2 259,9	124,8	30,3	133
Bâtiment et travaux publics	1 210,3	151,6	67,4	259
Bois	309,3	25,8	45,6	21
Chimie	315,5	9,8	17,2	15
Pierres et terres à feu	180,5	15,2	46,1	29
Caoutchouc, papier et carton	180,4	10,5	31,9	7
Livre	237,3	7,1	16,4	8
Textiles	185,8	8,0	23,6	4
Vêtement	234,9	6,0	13,9	3
Cuir et peaux	89,2	2,9	17,8	4
Alimentation	1 156,0	74,6	35,2	68
Transports et manutention	559,4	47,0	45,5	183
Eau, gaz, électricité	51,9	3,0	32,0	5
Commerces non alimentaires	1 491,3	41,1	15,0	89
Interprofessionnel	4 726,4	133,9	15,3	181
Ensemble des activités	13 188,1	661,3	27,3	1 009
Accidents de trajet		86,1		612

ÉVOLUTION ET IMPACT DES ACCIDENTS DE LA ROUTE * [2] [3] (milliers)

Années	Accidents corporels	Nombre de	
		tués	blessés
1950	52	3,4	64
1955	140	8,1	176
1960	141	8,9	185
1965	211	13,0	290
1970	235	15,1	330
1975	258	13,2	354
1979	253	12,5	348
1980	248	12,5	340
1981	240	12,4	334
1982	231	12,4	321
1983	216	11,9	301
1984	203	11,7	285
1985	191	10,4	271
1986	185	11,0	259
1987	171	9,9	238
1988	176	10,5	244
Total 1979-1988	2 114	115,2	2 941

* Avant 1972, certains accidents corporels légers n'étaient pas recensés, les chiffres correspondants concernant les accidents et les blessés sont donc quelque peu sous-évalués.

VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE PAR CATÉGORIE D'USAGERS (1988) [2]

	Tués	Blessés
Piétons	1 592	29 760
2 roues	1 980	57 616
soit : cyclistes	401	8 565
cyclomotoristes	717	28 345
motocyclistes	862	20 706
Voitures de tourisme	6 440	147 289
Véhicules utilitaires et poids lourds	536	9 377
Total	10 548	244 042

VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE DANS QUELQUES PAYS [4] (milliers)

Pays	Blessés	Tués	Proportion de tués*
Allemagne (RFA) [1987]	424,5	8,0	(a) 2,3
Belgique (1986)	80,0	2,0	4,1
Danemark (1987)	12,7	0,7	(b) 2,6
Espagne (1987)	153,4	(c) 5,9	6,9
France (1987)	237,6	(d) 9,9	2,6
Grande-Bretagne (1987)	307,8	5,1	1,6
Grèce (1985)	32,6	1,8	0,5
Italie (1985)	212,6	(e) 7,0	2,4
Pays-Bas (1987)	49,2	1,5	1,5
Portugal (1987)	54,6	2,3	(a) 6,6
États-Unis (1986)	3 400,0	46,1	1,5
Japon (1987)	722,2	(c) 9,3	2,1

* Nombre de tués pour 100 millions de véhicules-kilomètres.
(a) 1986. (b) 1985. (c) Décès survenant dans les 24 heures après l'accident. (d) Décès dans les 6 jours. (e) Décès dans les 7 jours.

VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION [5] [6]

	Fer			Air			Mer		
	1985	1986	1987	1985	1986	1987	1985	1986	1987
Nombre d'accidents	897	818	762	82	78	73	1 752	1 699	1 771
Nombre de blessés	303	192	194	82	116	78	142	174	170
Nombre de tués	305	195	183	84	61	90	90	111	82

3 SANTÉ

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1988, sur 139 000 médecins 43 000 sont des salariés dont plus de la moitié sont des spécialistes. Ceux-ci — 63 600 au total — pratiquent pour 26 % en chirurgie [2].

La place des femmes dans le corps médical est très variable : elles représentent 54 % des pharmaciens, mais 25 et 27 % des médecins et chirurgiens-dentistes [2].

La répartition géographique, tant du personnel médical que des équipements de santé, fait apparaître la meilleure dotation de la partie sud du pays. L'Alsace est bien pourvue dans tous les domaines, sauf dans celui de la pharmacie. L'Île-de-France est bien dotée à la fois en médecins et en chirurgiens-dentistes mais moins en pharmaciens et en lits d'hôpitaux [1].

Au 1^{er} janvier 1987, le nombre de lits dans le secteur public, y compris les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, était de 374 000; il était de 200 000 dans le secteur privé qui s'est développé par rapport à l'année précédente. Le nombre de laboratoires d'analyse médicale était de 3 707 en 1986; leur activité, mesurée en nombre de coefficients K, a augmenté de 32 % de 1984 à 1986 [2].

Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé, la France, avec 32 médecins pour 10 000 habitants, se situe parmi les pays les mieux dotés. Au niveau de l'ensemble du globe, la situation des professions de santé se caractérise par une extrême diversité, l'Europe étant la mieux placée [3].

SOURCES

[1] « Statistiques et indicateurs des régions françaises », édition 1989, *Les Collections de l'INSEE* (à paraître).

[2] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1988*, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, SESI, p. 78, 84, 85, 88.

[3] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1988*, Organisation mondiale de la santé, p. 43 à 70.

DÉFINITIONS

● **Pharmaciens.** Pour la France, effectif des pharmaciens d'officine inscrits à l'Ordre national des pharmaciens.

● **Hôpitaux.** Les chiffres relatifs aux hôpitaux publics concernent le secteur « hôpital » à l'exclusion des hospices, maisons de retraite, quartiers psychiatriques. Les informations sur le système hospitalier privé concernent les secteurs « médecine, chirurgie et maternité » y compris les secteurs « repos, convalescence, régime, réadaptation fonctionnelle et santé mentale ».

● **Densité.** Nombre de lits pour 1 000 habitants; nombre de praticiens pour 100 000 habitants.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les professions de santé », *Données sociales*, INSEE, édition 1987, chap. 6.

● « La Croix-rouge française » par D. Bisson, *Notes et études documentaires*, La documentation française, 1987.

● *Carnets statistiques de la CNAMTS*, « Le secteur libéral des professions de santé en 1987 » : n° 41, « Les médecins »; n° 42, « Chirurgiens-dentistes, sages-femmes, laboratoires »; n° 43, « Auxiliaires médicaux ».

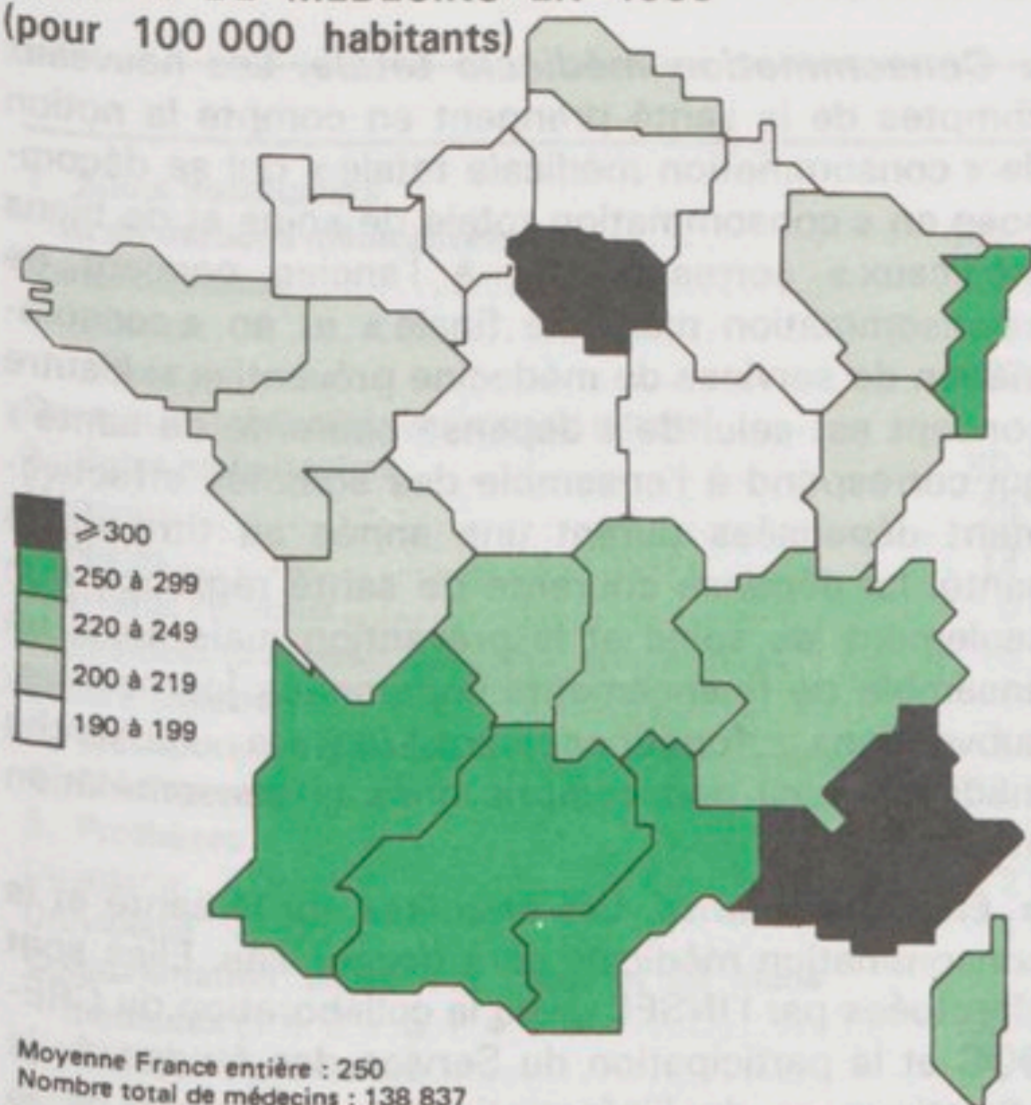
● « Les professions de la santé », *Premiers résultats*, INSEE, n° 161, décembre 1988.

● *Informations rapides*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale : « Statistique annuelle des établissements d'hospitalisation privée », n° 120, 10 juin 1988; « Les établissements d'hospitalisation publics », n° 122, 30 juin 1988; « La démographie médicale au 1-1-1988 », n° 123, 5 juillet 1988; « La psychiatrie hospitalière publique en 1986 », n° 124, 20 juillet 1988.

3.3 PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

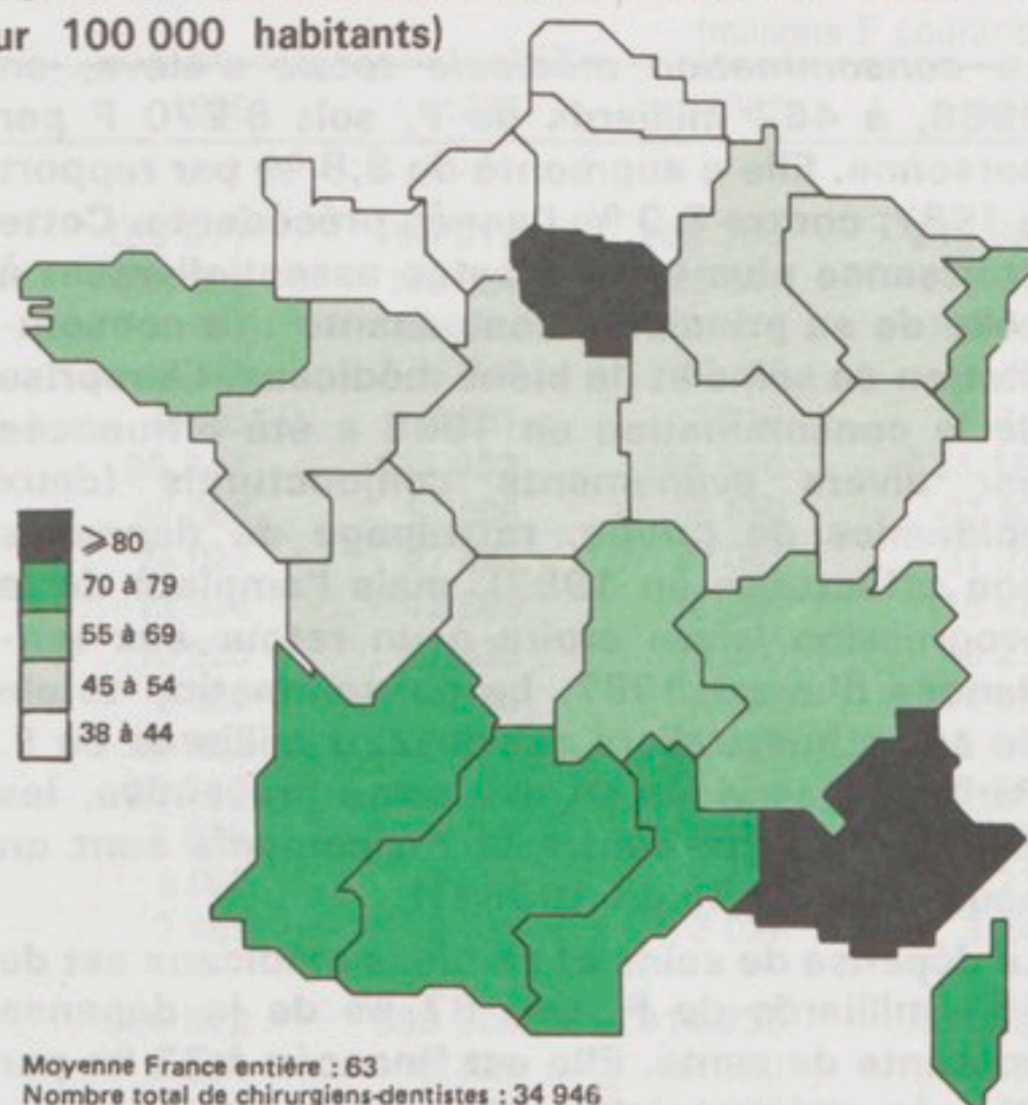
RÉPARTITION DU PERSONNEL ET DE L'ÉQUIPEMENT SANITAIRES AU 1^{er} JANVIER [1] [2]

DENSITÉ DE MÉDECINS EN 1988
(pour 100 000 habitants)



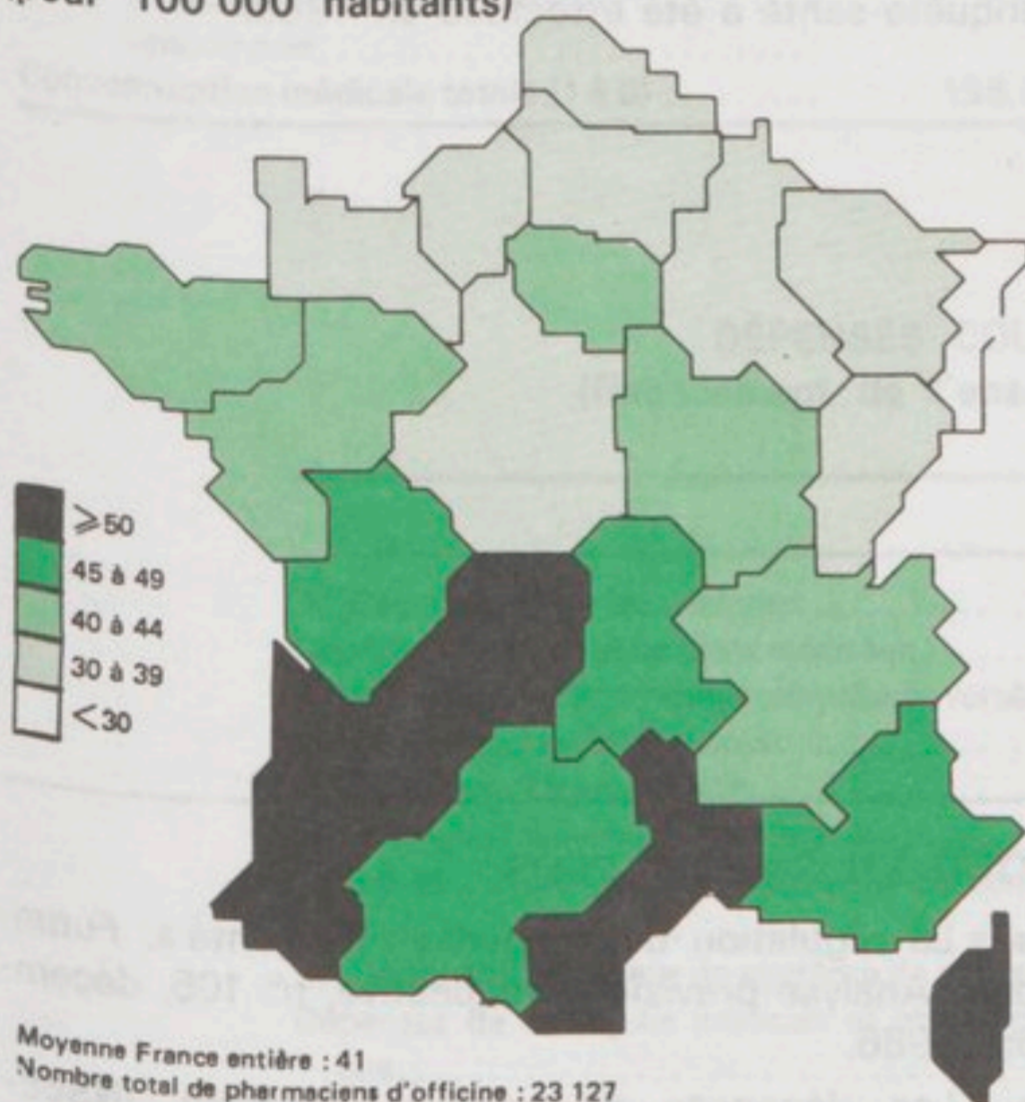
Moyenne France entière : 250
Nombre total de médecins : 138 837

DENSITÉ DE CHIRURGIENS-DENTISTES EN 1986
(pour 100 000 habitants)



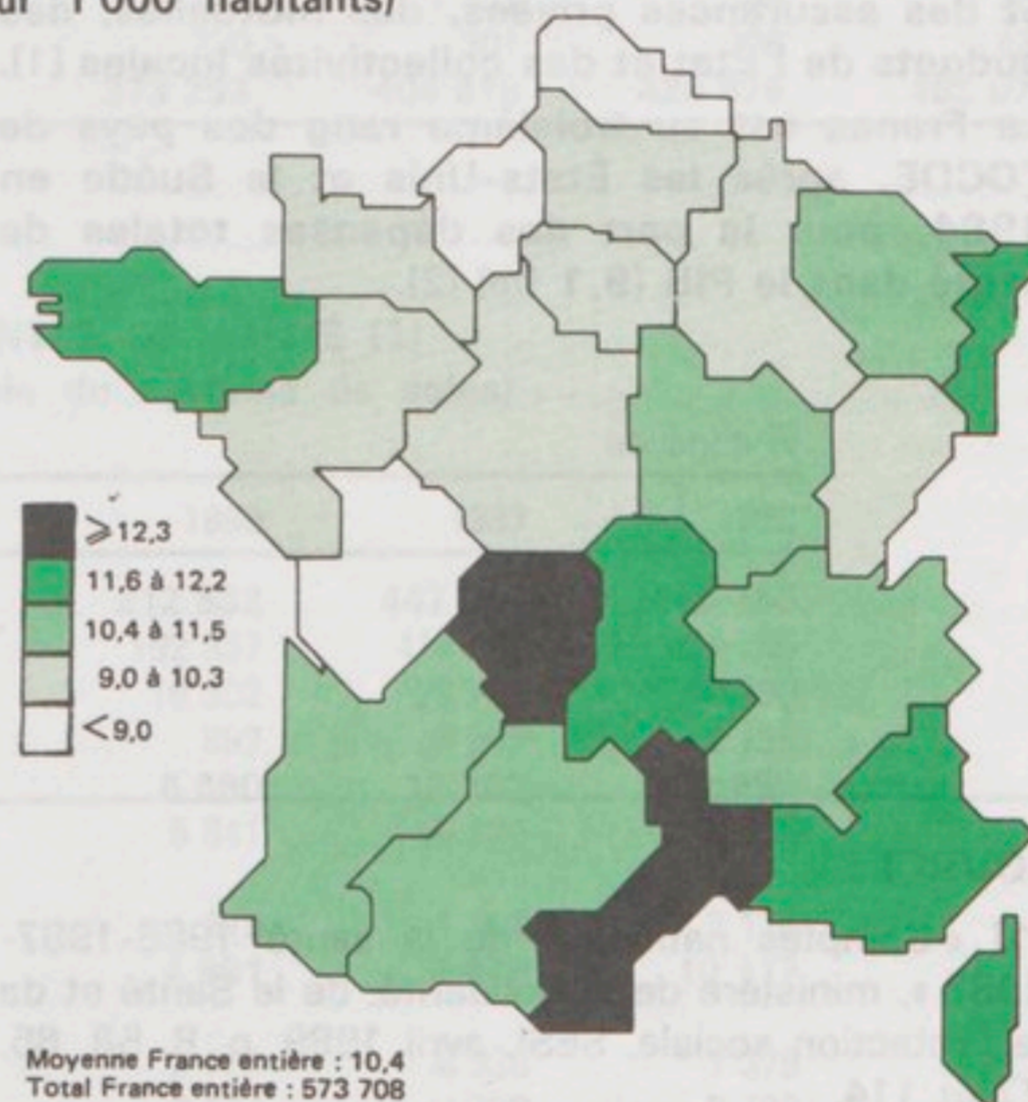
Moyenne France entière : 63
Nombre total de chirurgiens-dentistes : 34 946

DENSITÉ DE PHARMACIENS D'OFFICINE EN 1986
(pour 100 000 habitants)



Moyenne France entière : 41
Nombre total de pharmaciens d'officine : 23 127

DENSITÉ DE LITS PUBLICS ET PRIVÉS EN 1987
(pour 1 000 habitants)



Moyenne France entière : 10,4
Total France entière : 573 708

PERSONNELS DE SANTÉ DANS QUELQUES PAYS [3] (Taux pour 10 000 habitants)

Pays	Médecins	Dentistes	Pharmac.	Pays	Médecins	Dentistes	Pharmac.
Allemagne (RFA) [1984]	25,6	5,7	5,1	Pologne [1985]	19,5	4,6	4,3
Belgique [1985]	30,2	6,1	10,9	URSS [1985]	(a) 42,1	—	3,3
Danemark [1984]	25,1	8,8	4,1	Yougoslavie [1986]	18,3	4,1	2,7
Espagne [1984]	31,3	1,2	7,4	Algérie [1984]	4,3	1,2	0,6
France [1986]	23,9	7,2	9,3	Argentine [1984]	27,0	2,2	0,2
Grèce [1984]	28,5	8,5	...	Bésil [1984]	9,3	1,3	0,4
Italie [1986]	42,4	0,6	...	Canada [1984]	19,6	4,9	6,2
Pays-Bas [1985]	22,4	4,9	1,3	Chine [1986]	9,1
Portugal [1985]	24,2	...	4,7	États-Unis [1984]	21,4	5,9	6,7
Royaume-Uni [1981]	16,4	3,1	3,1	Inde [1984]	3,9	0,1	...
Bulgarie [1984]	27,6	6,3	4,7	Japon [1984]	15,1
Finlande [1985]	22,3	9,3	...	Sénégal [1984]	(b) 0,5	0,1	0,2
				Togo [1984]	0,8	ε	0,2

(a) Médecins et dentistes. (b) Secteur public.

3

3 SANTÉ

PRÉSENTATION

La consommation médicale totale s'élève, en 1988, à 462 milliards de F, soit 8 270 F par personne. Elle a augmenté de 8,8 % par rapport à 1987, contre 5,0 % l'année précédente. Cette croissance plus forte est due essentiellement à celle de sa principale composante : la consommation de soins et de biens médicaux. La reprise de la consommation en 1988 a été influencée par divers événements conjoncturels (deux épidémies de grippe, rattrapage de dépenses non effectuées en 1987), mais l'ampleur de la progression laisse croire à un retour aux tendances d'avant 1987. La consommation totale de soins hospitaliers est de 220 milliards de F. Parmi les services de médecine préventive, les crédits de lutte contre la toxicomanie sont en hausse de 33 % en 1988 [1].

La dépense de soins et de biens médicaux est de 451 milliards de F, soit 87 % de la dépense courante de santé. Elle est financée à 73 % par la sécurité sociale dont la part diminue régulièrement, le reste provenant des ménages et des assurances privées, des mutuelles, des budgets de l'État et des collectivités locales [1].

La France est au troisième rang des pays de l'OCDE, après les États-Unis et la Suède en 1984, pour la part des dépenses totales de santé dans le PIB (9,1 %) [2].

DÉFINITIONS

● **Consommation médicale totale.** Les nouveaux comptes de la santé prennent en compte la notion de « consommation médicale totale » qui se décompose en « consommation totale de soins et de biens médicaux » correspondant à l'ancien concept de « consommation médicale finale » et en « consommation de services de médecine préventive ». L'autre concept est celui de « dépense courante de santé » qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. La dépense courante de santé regroupe non seulement les soins et la prévention mais aussi un ensemble de financements (indemnités journalières, subventions, fonctionnement de la recherche médicale, etc.) non compris dans la consommation médicale.

● **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'INSEE, avec la collaboration du CREDOC et la participation du Service des études de la statistique et de l'information du ministère de la Santé (SESI) et de l'INSERM. La dernière enquête-santé a été effectuée en 1980.

SOURCES

[1] « Comptes nationaux de la santé 1986-1987-1988 », ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, SESI, avril 1989, p. 8, 58, 65, 77 et 114.

[2] « La santé : financement et prestations. Analyse comparée des pays de l'OCDE », OCDE, 1987, p. 11 et 12.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La régulation des dépenses de santé », *Futuribles*, Analyse-prévision-prospective, n° 105, décembre 1986.

● « Les dépenses de santé », *Écoflash*, INSEE-CNDP, n° 28, avril 1988.

● « La dépense courante de santé de 1970 à 1987 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 159, décembre 1988.

● « Comptes nationaux de la santé. Séries 1970-1987 (base 1980) », *Collections de l'INSEE*, série C (à paraître).

● *Solidarité-santé-études statistiques*, SESI, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale : « Les dépenses de consommation médicale entre 1971 et 1986 », n° 2, mars-avril 1988; « Le vieillissement de la population et la consommation médicale », n° 4, juillet-août 1988.

● « Les services de soins à domicile. Coût et efficacité », Centre de Recherche, d'Étude et de Documentation en Économie de la Santé (CREDES).

3.4 CONSOMMATION MÉDICALE DES MÉNAGES

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MÉDICALE TOTALE DES MÉNAGES [1]
(millions F courants)

	1980	1985	1986	1987	1988
1. Soins hospitaliers et en sections médicalisées	102 330	188 577	198 912	208 260	219 561
Soins hospitaliers	101 966	185 892	195 931	205 041	215 814
— publics	79 536	143 497	150 683	157 518	165 386
— privés	22 430	42 395	45 248	47 523	50 428
Soins en lits médicalisés (maisons de retraite)	364	2 685	2 981	3 219	3 747
2. Soins ambulatoires	50 719	99 347	111 993	118 570	133 188
Médecins	23 753	47 085	51 996	55 550	62 900
Dentistes	13 804	24 027	27 423	29 041	31 974
Auxiliaires médicaux	6 034	13 514	15 585	16 251	18 429
Laboratoires (analyses)	5 161	10 920	12 633	13 250	15 234
Cures thermales	1 967	3 801	4 356	4 478	4 651
3. Transports de malades	1 985	4 732	5 516	5 693	5 843
4. Médicaments	33 687	64 200	70 520	73 764	83 400
5. Prothèses	3 720	7 516	8 147	8 449	9 513
Lunetterie	2 658	5 065	5 422	5 422	6 273
Orthopédie	1 062	2 451	2 725	3 027	3 240
Consommation totale des soins et de biens médicaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	192 441	364 372	395 088	414 736	451 505
6. Médecine préventive	5 581	8 921	9 728	10 140	10 565
dont : médecine du travail	2 653	4 079	4 201	4 336	4 496
médecine scolaire	920	1 440	1 949	1 981	1 981
protection maternelle et infantile	806	1 270	1 301	1 356	1 399
toxicomanie	70	230	301	326	434
Consommation médicale totale (1 à 6)	198 022	373 293	404 816	424 876	462 070

DÉPENSES COURANTES DE SANTÉ [1]
(financement de l'ensemble du système de soins)

	(millions F)		
	1980	1987	1988
1. Dépenses pour les malades	212 532	447 996	486 160
Dépenses de soins et de biens médicaux	192 337	414 306	451 235
Aide aux malades (indemnités journalières versées) ..	19 302	29 741	30 790
Subvention au système de soins	893	3 949	4 135
2. Dépenses de prévention	6 660	12 103	12 685
Dépenses de médecine préventive	5 841	10 140	10 565
Dépenses de prévention collective et de contrôle sanitaire	819	1 963	2 120
3. Dépenses en faveur du système de soins	4 891	9 676	10 117
Dépenses de recherche médicale et pharmaceutique	2 787	6 938	7 379
Dépenses de formation	2 104	2 738	2 738
4. Gestion générale	2 872	6 484	6 862
Dépenses courantes de santé (1 à 4)	226 955	476 259	515 824

STRUCTURE DE FINANCEMENT DE LA DÉPENSE DE SOINS ET DE BIENS MÉDICAUX [1]

	(%)			
	1980	1986	1987	1988
Sécurité sociale	76,5	75,4	74,1	72,7
État et collectivités locales	2,9	1,4	1,3	1,2
Mutuelles	5,0	5,5	6,1	6,2
Ménages	15,6	17,7	18,5	19,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Milliards de F	192,3	395,6	414,3	451,2

4 LOGEMENT

PRÉSENTATION

Lors de l'enquête logement de 1984, la France comptait 24 249 000 logements, soit 20 093 000 résidences principales (83 %), 2 288 000 résidences secondaires et 1 868 000 logements vacants. Le nombre de résidences principales a augmenté de 7,8 % par rapport à l'enquête logement de 1978 [1]. Entre 1978 et 1984, près de 1 500 000 maisons individuelles et 600 000 logements en habitat collectif ont été construits. La part des logements individuels dans le parc des résidences principales augmente et passe de 50,8 % en 1978 à 54,4 % en 1984 (10,9 millions de logements) [2].

Les logements achevés avant 1949 en général moins confortables sont désormais minoritaires : 43,5 % à l'enquête logement de 1984, contre 51,3 % pour celle de 1978. Les maisons neuves de grande taille sont depuis les années 70 situées surtout dans les communes rurales, le plus souvent périurbaines, et les petites unités urbaines [2].

Le schéma type de la maison individuelle de « 4-5 pièces » s'affirme : 47 % du parc construit dans l'habitat individuel avant 1949, 66 % du parc construit après 1974 avec glissement du 4 vers le « 5 pièces ». En habitat collectif, l'appartement type de « 3-4 pièces » devient majoritaire (41 % avant 1949, 64 % de 1949 à 1974, 56 % après 1974) mais la dernière vague comporte surtout des studios et des « deux-pièces » [2].

SOURCES

[1] « Les conditions de logement des ménages en 1984 », *Les Collections de l'INSEE*, série M, n° 133, juillet 1988, p. 14.

[2] « Le logement de 1978 à 1984 : toujours plus grand et toujours mieux » par Martine Eenschooten, *Économie et statistique*, INSEE, n° 206, janvier 1988, p. 33 à 43.

DÉFINITIONS

● **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une *résidence principale*.

● **Immeuble.** On distingue six types d'immeubles : fermes et bâtiments agricoles; habitations de fortune; constructions provisoires à usage d'habitation; hôtels, pensions de famille, garnis; immeubles collectifs ou maisons individuelles entièrement ou principalement utilisés pour l'habitation; immeubles principalement à usage industriel, commercial, administratif ou public.

● **Nombre de pièces.** Inclut uniquement les pièces à usage d'habitation, à l'exclusion des pièces à usage uniquement professionnel. Les pièces indépendantes rattachées au logement sont comptées. Une pièce partagée par une cloison ou une amorce de cloison est comptée pour deux pièces. Ne sont pas comptés les couloirs, entrées, salles de bains, penderies, alcôves, w.-c., offices..., ni les cuisines mesurant moins de 12 m².

● **ZPIU.** La délimitation des zones de peuplement industriel et urbain tient compte non seulement de la continuité de l'habitat, mais aussi du niveau de migrations quotidiennes domicile-travail, de l'importance de la population non agricole ainsi que du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux ou administratifs.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, Nations unies.

● *Économie et statistique*, INSEE : « La valeur du parc de logements : plus de 8 milliards de francs; « Les différents actifs patrimoniaux : qui possède quoi ? », n° 202, septembre 1987; « Les HLM, une vocation sociale qui s'accroît », n° 206, janvier 1988.

● « Logement et usages sociaux de l'espace », *Ecoflash*, INSEE-CNDP, n° 32, octobre 1988.

● *Problèmes économiques*, la Documentation française : « Logement social : la situation en France et en Europe », n° 2091, 21 septembre 1988; « La transformation de la famille et l'évolution de la demande de logements », n° 2110, 1^{er} février 1989.

4.1 PARC DE LOGEMENTS

LE PARC DE LOGEMENTS* EN 1970, 1973, 1978 ET 1984 [1]

	1970		1973		1978		1984	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Résidences principales.....	16 407	85,8	17 124	84,3	18 641	83,8	20 093	82,9
Résidences secondaires.....	1 400	7,3	1 592	7,8	1 844	8,3	2 288	9,4
Logements vacants.....	1 323	6,9	1 606	7,9	1 751	7,9	1 868	7,7
Ensemble.....	19 130	100,0	20 322	100,0	22 236	100,0	24 249	100,0

*Source : enquêtes logement de 1970, 1973, 1978 et 1984.

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES
SELON L'ANNÉE D'ACHÈVEMENT ET LA CATÉGORIE DE COMMUNE EN 1984 [2]

Catégorie de commune	Année d'achèvement (%)									Nombre de résid. princip. (milliers)
	Avant 1871	1871 à 1914	1915 à 1948	1949 à 1961	1962 à 1967	1968 à 1974	1975 à 1981	Après 1981	En- semble	
Communes rurales hors ZPIU (a).....	27,8	15,9	6,4	3,8	2,7	4,4	8,6	11,1	10,2	2 039
Communes rurales en ZPIU (a).....	25,8	18,3	9,8	6,7	7,1	12,5	18,9	22,8	14,8	2 969
Unités urbaines de moins de 100 000 hab.	23,5	24,2	25,7	31,9	31,4	31,7	33,0	31,1	28,7	5 771
Unités urbaines de 100 000 h. et plus :										
communes périph....	4,8	7,0	13,3	13,3	15,2	15,7	15,5	15,3	12,2	2 447
communes centres .	8,3	15,0	19,7	23,2	22,9	17,7	10,6	9,8	16,2	3 264
Agglom. parisienne (hors Paris).....	2,6	7,4	17,1	18,2	18,4	14,6	10,4	9,0	12,3	2 467
Paris.....	7,2	12,2	8,0	2,9	2,3	3,4	3,0	0,9	5,6	1 136
Ensemble.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Nombre de résidences princip. (en milliers) .	2 584	3 234	2 918	2 327	2 124	3 354	2 792	760		20 093

(a) Zone de peuplement industriel et urbain.

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES EN 1984 [2]

Type d'habitat et année d'achèvement	Nombre de pièces (%)						Ensemble	Effectifs (milliers)
	1	2	3	4	5	6 et plus		
Individuel :								
avant 1949.....	2,5	9,3	22,5	27,8	19,1	18,8	100,0	5 503
de 1949 à 1974.....	0,7	3,0	14,4	32,9	29,2	19,8	100,0	3 146
après 1974.....	0,2	1,9	9,4	32,9	33,2	22,4	100,0	2 279
Ensemble.....	1,5	6,0	17,5	30,3	24,9	19,8	100,0	10 928
Collectif :								
avant 1949.....	17,0	32,2	26,1	14,5	5,8	4,4	100,0	3 233
de 1949 à 1974.....	7,6	17,1	33,7	30,0	9,4	2,2	100,0	4 659
après 1974.....	11,7	20,8	29,8	26,4	8,5	2,8	100,0	1 273
Ensemble.....	11,5	22,9	30,5	24,0	8,0	3,1	100,0	9 165
Individuel + collectif :								
avant 1949.....	7,9	17,8	23,8	22,8	14,2	13,5	100,0	8 736
de 1949 à 1974.....	4,8	11,4	25,9	31,2	17,4	9,3	100,0	7 805
après 1974.....	4,3	8,7	16,7	30,6	24,3	15,4	100,0	3 552
Ensemble.....	6,1	13,7	23,4	27,4	17,2	12,2	100,0	
Effectifs (en milliers de logements).....	1 219	2 753	4 697	5 514	3 461	2 449		20 093

4 LOGEMENT

PRÉSENTATION

Selon les enquêtes-logement de l'INSEE, 51,2 % des ménages étaient propriétaires de leur logement en 1984 contre 46,7 % en 1978. Le statut d'accédant est majoritaire parmi les cadres et les indépendants, celui de propriétaire non accédant parmi les retraités et les agriculteurs. La majorité des ouvriers sont locataires, mais la proportion d'accédants à la propriété est beaucoup plus forte chez les ouvriers qualifiés. En 1984, 60 % des accédants en logements neufs se trouvent dans une unité urbaine de moins de 100 000 habitants, ou dans une commune rurale en ZPIU [1].

Le parc locatif a un caractère fortement urbain et collectif. 94 % des HLM ont été construites après 1948 et 9 sur 10 de ces logements disposent de *tout le confort*. Dans le secteur régi par la loi de 1948, le parc est plus ancien et moins confortable que dans les autres secteurs [2].

Un locataire sur trois bénéficie en 1984 d'une aide personnelle au logement qui couvre en moyenne la moitié du loyer et des charges locatives. Ces dépenses représentent environ 14 % du revenu en 1984 [3].

À la mi-1987, l'enquête de conjoncture auprès des ménages, estime à 12,7 % la proportion de ceux disposant d'une résidence secondaire. Parmi ces ménages, près des trois quarts sont propriétaires de leur résidence secondaire. C'est chez les cadres et les professions intellectuelles supérieures que le taux de possession est le plus élevé [4].

DÉFINITIONS

● **Accédants à la propriété.** Pour les accédants à la propriété la loi du 3 janvier 1977 a créé les « prêts aidés à l'accession à la propriété » (PAP) et les « prêts conventionnés » (PC) qui peuvent aussi financer des logements locatifs. Ces prêts peuvent se combiner avec « l'aide personnalisée au logement » (APL).

● **Aide au logement.** Pour les logements conventionnés, les locataires peuvent bénéficier depuis 1977 de « l'aide personnalisée au logement » (APL). Pour les logements non conventionnés, l'allocation-logement est maintenue.

● **Indice du coût de la construction (ICC).** L'ICC est un indice des prix de la construction de tous les logements neufs à usage d'habitation. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'INSEE et par le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction est aussi un élément d'indexation des loyers (cf. décret du 19 octobre 1982).

● **Indice des loyers.** C'est un indice partiel de l'indice mensuel des prix à la consommation des ménages urbains. Il est observé trimestriellement.

SOURCES

[1] « L'accession à tout prix » par C. Taffin, *Économie et statistique*, INSEE, n° 202, septembre 1987, p. 5 à 15.

[2] « Le parc locatif et ses occupants » par R. Pohl, *Économie et statistique*, INSEE, n° 202, septembre 1987, p. 23 à 34.

[3] « Loyers et charges locatives : près de 14 % du revenu », par R. Pohl, *Économie et statistique*, n° 202, septembre 1987, p. 35 à 43.

[4] « L'équipement des ménages en biens durables : évolution et situation à la mi-1987 », *INSEE-Cadrage* (à paraître).

[5] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 4, avril 1989 (et numéros précédents), p. 61 et 62.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe*, ONU.

● *Économie et statistique*, INSEE : « Les HLM, une vocation sociale qui s'accroît », n° 206, janvier 1988; « L'évolution du budget des ménages : le poids des dépenses d'habitation et de transport », n° 207, février 1988.

● « Logement et usages sociaux de l'espace », *Écoflash*, INSEE-CNDP, n° 32, octobre 1988.

● *Le Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment* : « Logement, un budget de transition » n° 4432, 4 novembre 1988; « Accession aidée : la voie de la réforme », n° 4434, 18 novembre 1988.

● « Rapport sur une réforme des aides à l'accession sociale à la propriété » (Rapport Bloch-Lainé), *Les Notes bleues*, n° 3, décembre 1988 (série trimestrielle).

4.2 PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

LES PROPRIÉTAIRES RÉCENTS SELON LES CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT EN 1984 [1] (%)

	Logement neuf		Logement ancien		Accédants aidés (PAP)	
	Ensemble	Dont indiv.*	Ensemble	Dont indiv.*	Ensemble	Dont indiv.*
Commune rurale hors ZPiU	12,7	99,8	7,8	98,1	14,7	99,7
Commune rurale en ZPiU	28,5	99,7	12,6	99,4	25,7	99,7
Unité urbaine de moins de 100 000 habitants	32,0	94,0	26,7	80,5	34,4	93,9
Unité urbaine de plus de 100 000 habitants	20,4	...	27,8	...	19,4	...
dont : communes périphériques	14,6	91,1	13,0	69,5	12,6	90,6
ville(s) centre(s)	5,8	51,7	14,8	43,1	6,8	64,8
Agglomération parisienne (sauf Paris)	6,3	51,6	18,9	43,0	5,4	50,0
Paris	0,1	...	6,2	1,8	0,4	...
Ensemble	100,0	90,7	100,0	65,3	100,0	91,2
Effectif (milliers)	783		790		518	

* En % de la colonne « Ensemble ».

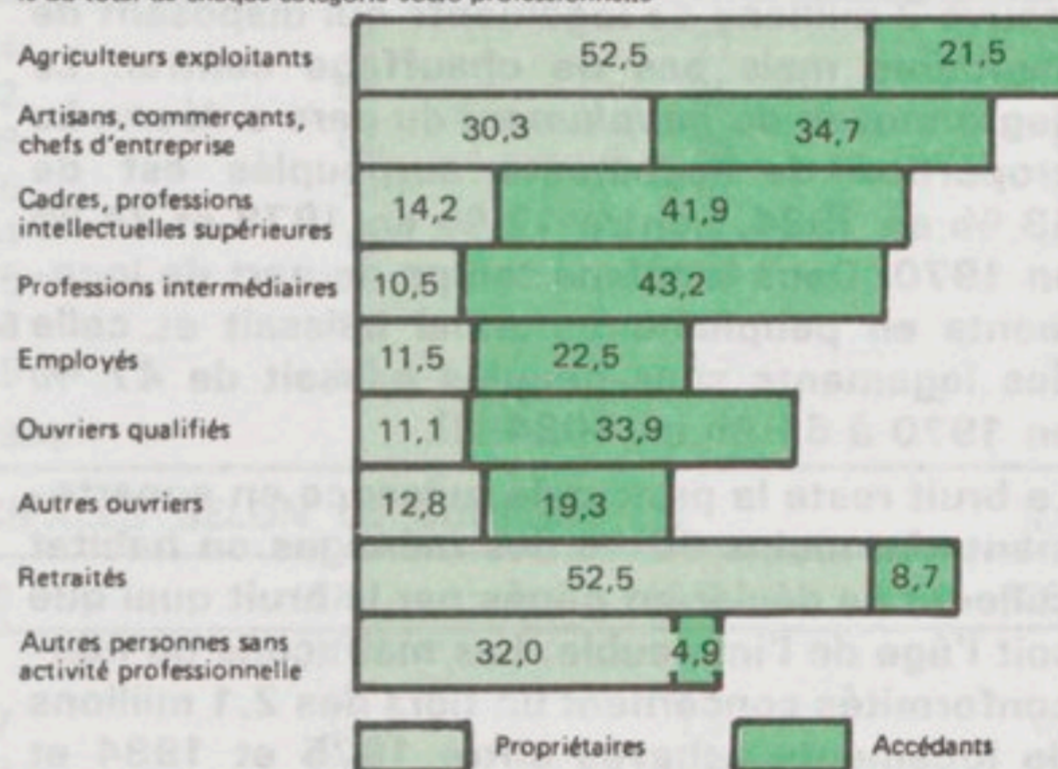
LES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION* [2]

	1978		1984	
	Effectifs (milliers)	%	Effectifs (milliers)	%
Propriétaires	8 695	46,7	10 279	51,2
dont : non-accédants ..	4 992	26,8	5 376	26,8
accédants ...	3 703	19,9	4 903	24,4
Locataires d'un local loué vide	7 652	41,0	7 723	38,4
dont : HLM	2 481	13,3	2 898	14,4
loi de 1948 ..	934	5,0	705	3,5
secteur social non HLM (a) 4 237	(a) 22,7	365	1,8	
autres bailleurs ..			3 755	18,7
Locataires en meublé, sous-locataires	372	2,0	345	1,7
Logés gratuitement ..	1 756	9,4	1 616	8,0
Fermiers, métayers ..	166	0,9	130	0,7
Ensemble	18 641	100,0	20 093	100,0

* Source : enquête-logement. (a) En 1978, les chiffres concernent à la fois le secteur social non-HLM et les autres bailleurs.

ACCÉDANTS ET PROPRIÉTAIRES SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE EN 1984 [1]

% du total de chaque catégorie socio-professionnelle



INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION Base 100 : 4^e trimestre 1953 [5]

Année	Indice	Année	Indice
Moyenne 1980	593	Moyenne 1987	890
Moyenne 1981	648	1 ^{er} trim. 1988	908
Moyenne 1982	718	2 ^e trim. 1988	912
Moyenne 1983	766	3 ^e trim. 1988	919
Moyenne 1984	811	4 ^e trim. 1988	919
Moyenne 1985	837	Moyenne 1988	915
Moyenne 1986	864		

INDICE DES LOYERS Base 100 : année 1980 [5]

Année	Indice	Année	Indice
France entière :		Agglomération parisienne :	
Moyenne 1985	155,9	Moyenne 1985	151,2
Moyenne 1986	164,5	Moyenne 1986	158,6
Moyenne 1987	173,8	Moyenne 1987	167,7
3 ^e trim. 1988	186,1	3 ^e trim. 1988	180,5
4 ^e trim. 1988	189,3	4 ^e trim. 1988	183,6
Moyenne 1988	185,1	Moyenne 1988	179,1
1 ^{er} trim. 1989	191,5	1 ^{er} trim. 1989	186,2

TAUX DE POSSESSION DES MÉNAGES EN RÉSIDENCE SECONDAIRE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE (mi-1987)* [4] (%)

	Agriculteurs	Artisans comm. chefs d'entr.	Cadres prof. intell. sup.	Prof. inter-médiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres inactifs	Ensemble
Propriétaire	5,3	16,2	22,6	10,3	6,0	5,2	9,7	4,3	9,5
Locataire	0,0	0,5	0,6	0,6	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3
Disposition gratuite	0,7	2,2	6,9	5,3	4,0	2,1	1,0	4,3	2,9
Total	6,0	18,9	30,1	16,2	10,2	7,5	11,0	8,8	12,7

* Les salariés agricoles et les personnels de service forment une catégorie de très faible effectif. Aussi, les résultats de l'enquête les concernant, entachés d'une grande marge d'imprécision, ne sont pas reproduits ici.

4 LOGEMENT

PRÉSENTATION

De 1970 à 1984, les *résidences principales* sont devenues de plus en plus confortables grâce à la fois à la rénovation de l'habitat existant et au renouvellement du parc.

La taille moyenne des *logements* s'est accrue : 3,8 pièces et 82 m² par logement en 1984 contre respectivement 3,7 pièces et 77 m² en 1978 et 3,5 pièces et 68 m² en 1970. Cela tient au double phénomène de désaffectation sélective des petits logements et de construction de logements neufs en moyenne plus grands que les logements anciens. D'après l'enquête logement de 1984, 14 millions de logements disposent de *tout le confort*, soit 70 % du total, contre 56 % en 1978 et 34 % en 1970. Les logements « sans confort » (3 millions en 1984) sont situés plutôt dans les communes rurales et les petites unités urbaines. Entre ces deux catégories, on trouve 3 millions de logements qui disposent de sanitaires mais pas de chauffage central. Le degré moyen de *peuplement* du parc a décliné. La proportion de logements surpeuplés est de 13 % en 1984, contre 17 % en 1978 et 24 % en 1970. Dans le même temps, la part de logements en peuplement normal baissait et celle des logements sous-peuplés passait de 47 % en 1970 à 61 % en 1984 [1].

Le bruit reste la principale nuisance en appartement. Au moins 50 % des ménages en habitat collectif se déclarent gênés par le bruit quel que soit l'âge de l'immeuble. Les malfaçons ou non-conformités concernent un tiers des 2,1 millions de logements achevés entre 1975 et 1984 et occupés par leur propriétaire [2].

SOURCES

[1] « Les conditions de logement des ménages en 1984 », *Les Collections de l'INSEE*, juillet 1988, série M, n° 133, p. 13, 15, 16, 17, 19.

[2] « Le logement de 1978 à 1984 : toujours plus grand et toujours mieux » par Martine Eenschooten, *Économie et statistique*, INSEE, n° 206, p. 33 à 43.

DÉFINITIONS

● **Logements ayant tout le confort.** Les recensements et les enquêtes auprès des ménages ne permettent de décrire la qualité des logements que de façon sommaire. De ce fait, on est conduit à retenir une définition simple : un logement est dit « tout confort » s'il dispose à la fois de l'eau courante, de W.-C. intérieurs, d'une baignoire ou d'une douche et du chauffage central.

● **Indice de peuplement.** Il permet de caractériser la manière dont sont occupés les logements en fonction du nombre de pièces, du nombre, du sexe et de l'âge des occupants et du lien de parenté de chacun avec la *personne de référence* du ménage. La norme d'occupation est calculée ainsi :

- 1 pièce de séjour pour le ménage;
- 1 pièce pour chaque personne de référence;
- 1 pièce pour chaque personne hors famille non célibataire;
- 1 pièce pour chaque célibataire de 19 ans et plus;
- 1 pièce pour 2 enfants de moins de 19 ans, à condition qu'ils soient de même sexe (sauf s'ils ont tous les deux moins de 7 ans);
- 1 pièce pour l'ensemble des domestiques et des salariés logés.

L'indice de peuplement prend alors les modalités suivantes :

- *sous-peuplement accentué* si le logement a au moins deux pièces de plus que la norme;
- *sous-peuplement modéré* si le logement a une pièce de plus que la norme;
- *peuplement normal* si le nombre de pièces du logement est égal à la norme;
- *surpeuplement modéré* s'il manque une pièce par rapport à la norme;
- *surpeuplement accentué* s'il manque au moins deux pièces par rapport à la norme.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Économie et statistique*, INSEE : « Les charges de copropriété », n° 202, septembre 1987; « Les HLM : une vocation sociale qui s'accroît », n° 206, janvier 1988.

● « La politique française en faveur des mal-logés depuis 40 ans » *Problèmes économiques*, la Documentation française, n° 2079, 15 juin 1988.

● « Pour comparer les enquêtes logement de 1978 et de 1984 », *Archives et Documents*, INSEE, n° 256, août 1988.

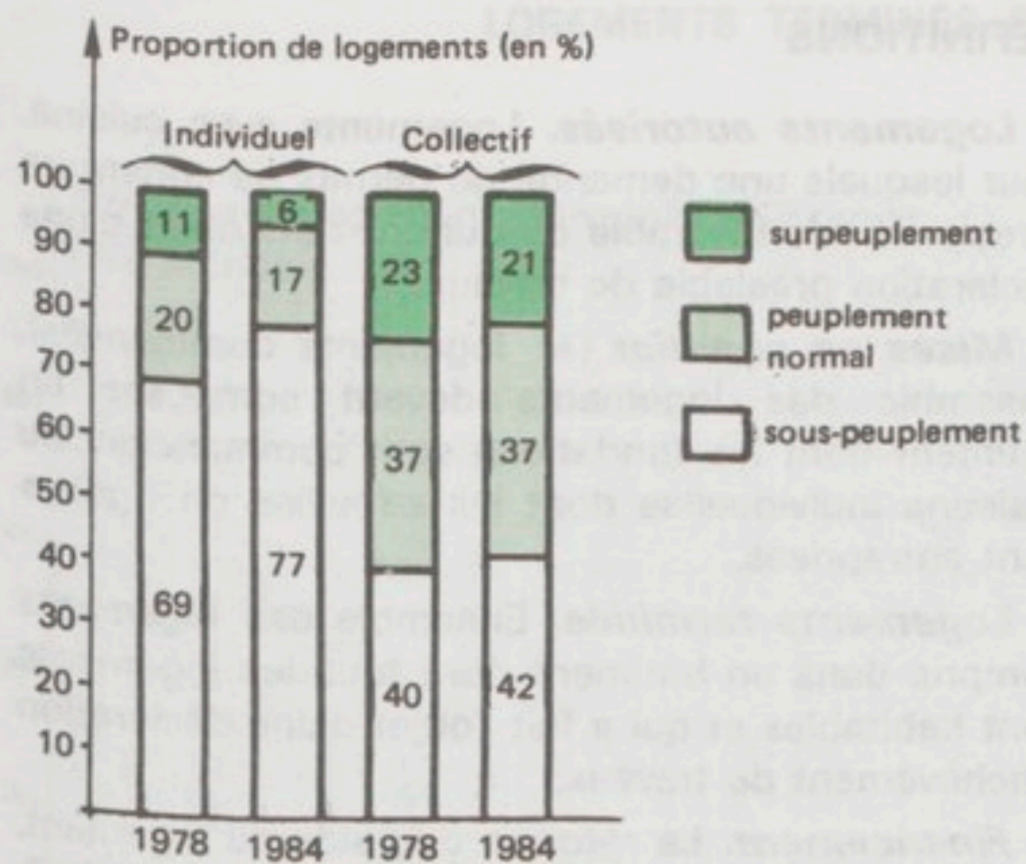
● « La durée moyenne d'occupation d'un logement est de 10 ans », *Notes vertes économiques*, ministère de l'Équipement, DAEI, n° 220, septembre 1988.

● « Habitat 88. - Quelles pièces ? Pour quels usages ? », *Premiers Résultats*, INSEE, n° 162, décembre 1988.

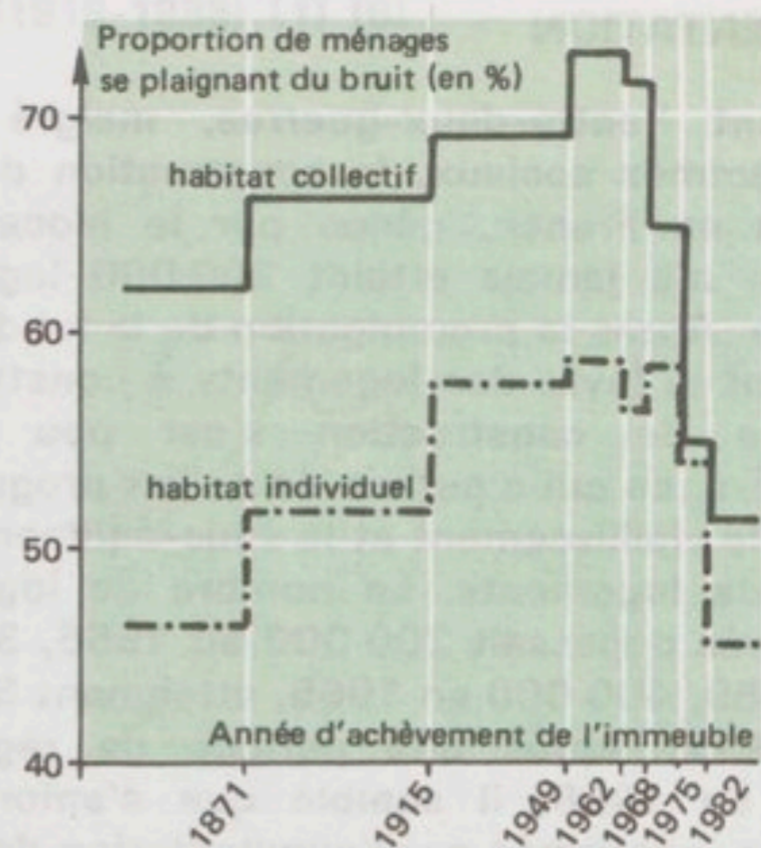
● « Des logements plus grands », *Le Moniteur du BTP*, n° 4442, 13 janvier 1989.

4.3 CONFORT DU LOGEMENT

LE SURPEUPEMENT SELON LE TYPE D'HABITAT [2]



LE BRUIT DANS LES LOGEMENTS [2]



SURFACE MOYENNE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES [1] (m²)

Nombre de pièces	1970	1973	1978	1984
1 pièce	24	26	27	28
2 pièces	42	44	45	47
3 pièces	59	62	64	67
4 pièces	76	79	82	86
5 pièces	94	96	100	103
6 pièces et plus	125	130	141	140
Ensemble	68	72	77	82
Nombre moyen de pièces par logement	3,5	3,6	3,7	3,8

Source : Enquêtes logement de l'INSEE de 1970, 1973, 1978 et 1984.

RÉPARTITION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE CONFORT [1] (%)

Confort	1970	1973	1978	1984
Sans confort :				
— sans eau	5,7	3,4	1,3	0,4
— eau seulement	27,9	22,9	15,6	7,5
— eau, w.c., sans installations sanitaires (a)	10,5	8,7	6,0	4,4
— installations sanitaires (a) sans w.c.	4,5	4,0	4,0	2,8
Confort :				
— w.c., installations sanitaires (a) sans chauffage central	11,8	11,6	11,0	8,7
— w.c., grande baignoire sans chauffage central	5,3	5,3	5,7	6,6
Tout le confort :				
— w.c., installations sanitaires (a) et chauffage central	15,3	16,6	17,8	18,5
— w.c., grande baignoire avec chauffage central	19,0	27,5	38,6	51,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (milliers)	16 407	17 124	18 641	20 093

(a) Douche ou petite baignoire.

Source : Enquêtes logement de l'INSEE de 1970, 1973, 1978 et 1984.

RÉPARTITION DES LOGEMENTS SELON LE DEGRÉ DE PEUPEMENT [1] (%)

Indice de peuplement	1970	1973	1978	1984
Surpeuplement accentué	6,2	4,7	3,2	1,8
Surpeuplement modéré	17,7	17,0	13,9	11,0
Peuplement normal	29,5	29,4	28,4	26,0
Sous-peuplement modéré	24,0	25,6	27,2	29,2
Sous-peuplement accentué	22,6	23,3	27,3	32,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen de personnes :				
— par logement	3,06	2,93	2,79	2,68
— par pièce	0,89	0,82	0,75	0,70

Source : Enquêtes logement de l'INSEE de 1970, 1973, 1978 et 1984.

4 LOGEMENT

PRÉSENTATION

Pendant l'entre-deux-guerres, malgré divers programmes sociaux, la construction de logements en France, gênée par le blocage des loyers, n'a jamais atteint 200 000 logements par an. Après la promulgation de la loi de 1948 libérant le loyer des logements à construire, le rythme de construction s'est peu à peu accéléré, ce qui a permis de pallier progressivement le vieillissement et le sous-équipement du parc de logements. Le nombre de logements terminés dépassait 200 000 en 1955, 300 000 en 1959, 400 000 en 1965, atteignant 550 000 en 1972. Après une période de régression jusqu'en 1986, il semble que s'amorce une reprise, confirmée par l'augmentation des autorisations depuis 4 ans [1].

En 1988, 327 000 logements ont été *mis en chantier* (+ 17 000 par rapport à 1987) et 287 000 ont été *terminés* (+ 36 000 par rapport à l'année précédente) [6].

Le secteur libre a apporté une contribution décisive avec 105 000 logements mis en chantier en 1988 contre 64 000 en 1987. Ce progrès a été très supérieur au recul enregistré à nouveau dans le secteur aidé (PAP et PLA) et dans le secteur des prêts conventionnés (PC) : respectivement - 18 000 et - 6 000 logements [3].

Les logements collectifs ont été le moteur de la reprise en 1988, avec 139 000 mises en chantier (+ 19 % par rapport à 1987). Cette tendance favorable prolonge celle qui a été observée depuis 1984 [4].

SOURCES

[1] *Annuaire statistique de l'équipement*, ministère de l'Équipement et du Logement, tome 1.

[2] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n°s 1-2, juin 1989, tabl. 04.09 et *idem* édition précédente.

[3] *Le Moniteur*, n° 4454, 7 avril 1989, p. 28.

[4] *Le Moniteur*, n° 4445, 3 février 1989, p. 17.

[5] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 26^e édition, tabl. 4.14, p. 175.

[6] *Statistiques de la construction* (mensuel), DAEI, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, février 1989, p. 2 et 56.

DÉFINITIONS

● **Logements autorisés.** Logements avec cuisine, pour lesquels une demande de permis de construire a reçu un avis favorable ou qui ont fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux.

● **Mises en chantier** (= logements commencés). Ensemble des logements devant composer un bâtiment dont les fondations sont commencées ou maisons individuelles dont les « fouilles en rigole » sont entreprises.

● **Logements terminés.** Ensemble des logements compris dans un bâtiment dont tous les logements sont habitables et qui a fait l'objet d'une déclaration d'achèvement de travaux.

● **Financement.** La réforme de l'aide au logement, mise en place progressivement depuis juillet 1977, se caractérise par une simplification des circuits de financement. A chaque secteur de financement correspond un seul type de prêt de l'État : en secteur « accession aidée », le PAP (prêt en accession à la propriété) s'est substitué aux PSI (prêts spéciaux immédiats) et aux prêts HLM accession; en secteur « locatif aidé », le PLA (prêt locatif aidé) finance toutes les habitations locatives à loyer modéré. Les nouveaux prêts donnent droit à l'APL (aide personnalisée au logement).

● **Prix moyens des logements.** Ils sont obtenus à partir de l'enquête trimestrielle sur la commercialisation des logements neufs (enquête ECLN du ministère de l'Équipement et du Logement); l'évolution de ces moyennes peut refléter aussi bien un effet de structure (variation de la part du secteur aidé, taille moyenne des logements...) qu'une hausse réelle des prix.

● **Maisons groupées.** Il s'agit de constructions menées par un promoteur et portant sur des permis de construire de 5 logements et plus.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le marché du logement en Europe », *Problèmes économiques*, n° 2079, 15 juin 1988.

● « Construction : l'état de l'Europe », *Le Moniteur des TP et du Bâtiment*, n° 4427, 30 septembre 1988.

● « Statistiques de la construction en 1987 », *Statistiques et études générales*, DAEI, ministère de l'Équipement et du Logement, n° 141.

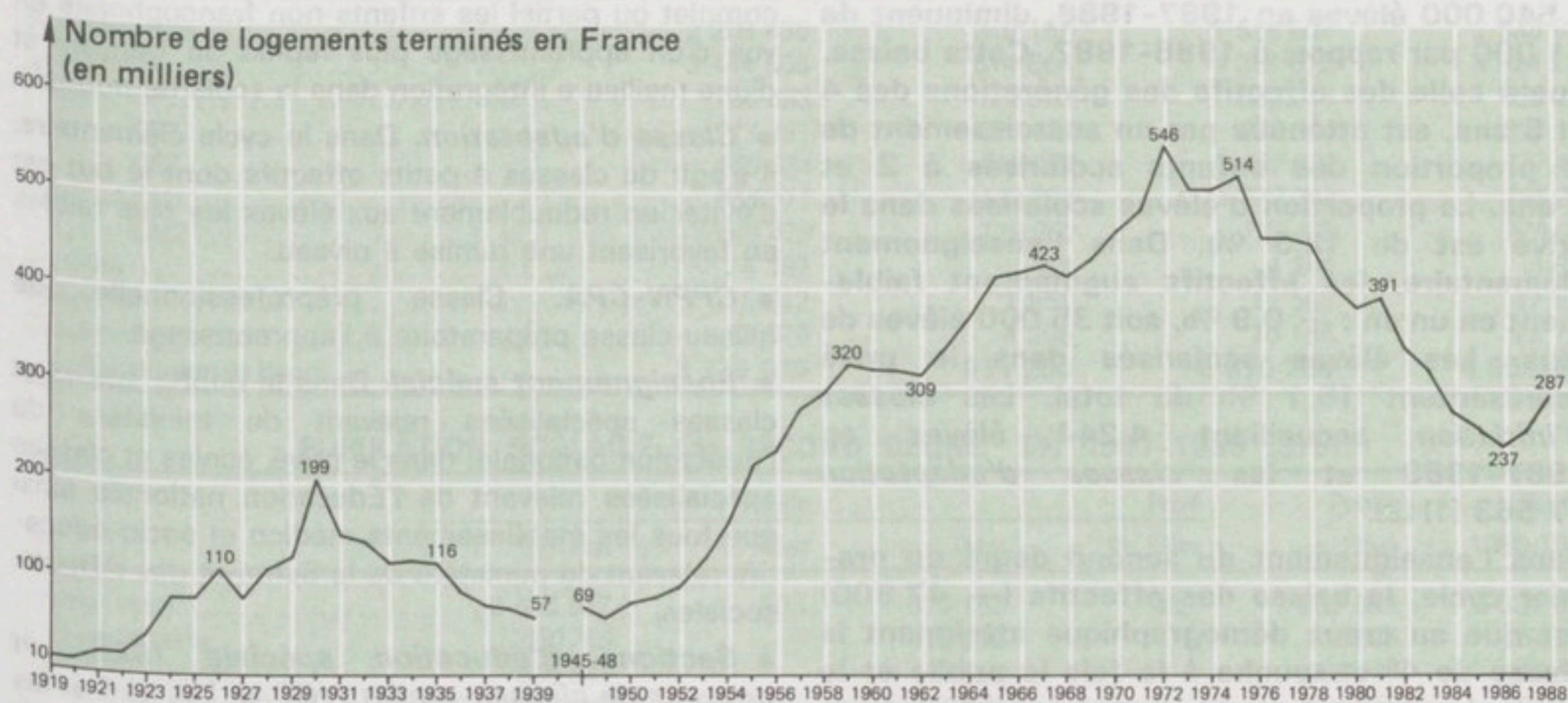
● « L'immobilier est-il devenu rentable ? », *Le Nouvel économiste*, n° 663, 7 octobre 1988, p. 72 à 77.

● « Le BTP européen en chiffres », DAEI, Centre d'analyses stratégiques et de prévisions, ministère de l'Équipement et du Logement.

● *Notes vertes économiques*, DAEI, ministère de l'Équipement et du Logement : « Raffermissement de la croissance de l'activité du BTP en 1987 », n° 213, août 1988; « Reprise de la construction neuve dans les DOM-TOM en 1987 », n° 223, novembre 1988.

4.4 CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

LOGEMENTS TERMINÉS EN FRANCE (1919-1988) [1] [6]



ÉVOLUTION DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR SECTEUR DE FINANCEMENT [2]

	(milliers)									
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	
Nombre de logements autorisés	502,6	488,5	425,1	371,8	343,5	349,8	356,2	387,7	420,9	
Nombre de logements commencés	397,4	399,5	343,4	332,3	295,0	295,5	295,5	310,1	327,1	
soit : prêts locatifs aidés (PLA)	47,0	53,3	55,0	52,2	47,0	65,0	60,0	54,0	54,0	
prêts en accession à la propriété (PAP)	93,6	118,2	115,0	110,0	113,0	93,0	90,0	78,0	60,0	
autres financements	256,8	228,0	173,4	170,1	135,0	137,5	145,5	178,1	213,1	

PRIX MOYENS DES LOGEMENTS NEUFS VENDUS [6]

	France entière			Île-de-France
	Secteur aidé (PAP)	Prêts conventionnés	Secteur libre	
Maisons individuelles groupées (1 000 F/lot) :				
3 ^e trimestre 1987	508	841	485	586
4 ^e trimestre 1987	550	734	408	569
3 ^e trimestre 1988	951
4 ^e trimestre 1988	955
Appartements (F/m ²) :				
3 ^e trimestre 1987	6 545	7 861	11 792	9 411
4 ^e trimestre 1987	6 804	8 305	11 258	9 186
3 ^e trimestre 1988	14 208
4 ^e trimestre 1988	15 048

LOGEMENTS TERMINÉS DANS DIVERS PAYS EN 1987 [5]

	Milliers	p. 1 000 hab.		Milliers	p. 1 000 hab.
Allemagne (RFA) [1986]	251,9	4,1	Pays-Bas	115,7	7,9
Belgique	(a) 30,7	3,1	Portugal (1985)	38,4	3,8
Danemark	26,9	5,2	Royaume-Uni	217,1	3,8
Espagne (1984)	197,9	5,1	URSS (1986)	2 100,0	7,5
France (1986)	(a) 295,0	5,3	Canada (1986)	190,8	7,5
Grèce (1986)	109,7	11,0	États-Unis (1985)	1 703,2	7,1
Irlande	18,5	5,2	Japon (1985)	(b) 1 409,1	11,6
Italie (1986)	(b) 154,4	2,7			

(a) Logements commencés. (b) Logements autorisés.

5 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

Les effectifs de l'enseignement préélémentaire, 2 540 000 élèves en 1987-1988, diminuent de 21 000 par rapport à 1986-1987. Cette baisse, due à celle des effectifs des générations des 4 et 5 ans, est atténuée par un accroissement de la proportion des enfants scolarisés à 2 et 3 ans. La proportion d'élèves scolarisés dans le privé est de 12,3 %. Dans l'enseignement élémentaire, les effectifs augmentent faiblement en un an : + 0,9 %, soit 35 000 élèves de plus. Les élèves scolarisés dans le privé représentent 15,1 % du total. Les *classes d'initiation* accueillent 4 244 élèves en 1987-1988 et les *classes d'adaptation* 17 563 [1] [2].

Dans l'enseignement du second degré du premier cycle, la baisse des effectifs (- 47 800) est due au creux démographique atteignant la classe de 4^e et touche à la fois le public et le privé. Le second cycle professionnel compte 738 400 élèves, soit 35 000 de moins que l'année précédente, malgré la forte croissance des effectifs du baccalauréat professionnel. La progression dans le second cycle général et technologique s'explique par la croissance du taux de passage de 3^e en 2^e et les poursuites d'étude à l'issue du BEP. Cette poussée est moins forte dans le privé (+ 10 000 élèves soit + 3,4 %) que dans le public (+ 78 500 élèves, soit + 8,0 % en un an) [3] [4].

285 126 élèves étaient scolarisés dans l'*enseignement spécial* en 1987-1988 [5].

L'amélioration des *taux de scolarisation* en France depuis 20 ans touche surtout les moins de 4 ans et les plus de 16 ans [6].

SOURCES

[1] « Situation dans les établissements privés du premier degré à la rentrée 1987-1988 », *Note d'information*, DEP, n° 88-13, p. 2, 3, 4.

[2] « Situation dans les établissements publics du premier degré 1987-1988 », *Note d'information*, DEP, n° 88-04, p. 5.

[3] « Les effectifs des établissements publics du second degré 1987-1988 », *Note d'information*, DEP, n° 88-05, p. 1, 6.

[4] « Les effectifs des établissements privés du second degré en 1987-1988 », *Note d'information*, DEP, n° 88-26, p. 1, 6.

[5] « L'enseignement spécial en 1987-1988 », *Note d'information*, DEP, n° 89-02, p. 2, 5.

[6] *Tableaux des enseignements et de la formation*, ministère de l'Éducation : « Statistiques rétrospectives 1967-1968, 1976-1977 », p. 274, 275; idem édition 1979, p. 128; *Repères et références statistiques*, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, édition 1988, p. 19.

DÉFINITIONS

● **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.

● **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes à petits effectifs dont le but est d'éviter un redoublement aux élèves les plus faibles en favorisant une remise à niveau.

● **CPPN-CPA.** Classe préprofessionnelle de niveau-classe préparatoire à l'apprentissage.

● **Enseignement spécial.** Dans le public, écoles et classes spécialisées relevant du ministère de l'Éducation nationale; dans le privé, écoles et classes spécialisées relevant de l'Éducation nationale ainsi que tous les établissements médico et socio-éducatifs relevant du ministère de la Santé et des Affaires sociales.

● **Sections d'éducation spéciale (SES) et groupes de classes-ateliers (GCA).** Les SES et les GCA sont intégrés généralement dans les collèges et scolarisent des enfants déficients légers.

● **Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA ex ENP).** Ils reçoivent les élèves qui ne peuvent fréquenter utilement les classes normales d'enseignement général ou professionnel. Ils scolarisent des enfants déficients profonds ou atteints de handicaps graves.

● **Taux de scolarisation.** Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 22 ans).

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire statistique de la France 1988*, INSEE, chap. F.01.

● « Évolutions et perspectives à l'an 2000 des effectifs d'élèves et d'enseignants », *Éducation et formation*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, n° spécial, avril-juin 1988.

● « Le niveau monte », *Le Monde de l'Éducation*, n° 156, janvier 1989.

● *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : « Statistiques des redoublements de classes 1987-1988 », n° 88-47; « Les élèves scolarisés dans les sections d'éducation spécialisée et les groupes de classes-ateliers en 1987-1988 », n° 88-55; « La scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans (apprentissage inclus) 1987-1988 », n° 89-05.

5.1 ÉLÈVES DES 1^{er} ET 2^e DEGRÉS

POPULATION SCOLAIRE DU PREMIER DEGRÉ EN 1987-1988 [1][2]

	Public	Privé	Public + Privé	Rappel 1986-1987
Préélémentaire	2 208 435	310 167	2 518 602	2 539 895
Élémentaire	3 444 808	614 864	4 059 672	4 024 281
dont : CP	766 693	122 523	889 216	882 376
CE1	711 491	121 122	832 613	800 136
CE2	668 034	119 037	787 071	777 436
CM1	655 111	122 232	777 343	785 276
CM2	643 479	129 950	773 429	779 057
Initiation	4 182	62	4 244	4 678
Adaptation	15 612	1 951	17 563	17 670
Enseignement spécial	65 979	4 206	70 185	71 774
Total premier degré	5 739 016	931 250	6 670 266	6 658 298

POPULATION SCOLAIRE DU SECOND DEGRÉ* EN 1987-1988 [3][4]

	Public		Privé		Public + Privé	Rappel 1986-1987
	Total	% Filles	Total	% Filles		
Premier cycle	2 616 687	50,1	670 152	48,6	3 286 839	3 334 661
dont : sixième	650 769		164 256		815 025	854 255
cinquième	695 541		172 958		868 499	912 621
quatrième	529 343		152 472		681 815	691 171
troisième	557 771		154 629		712 400	699 767
quatrième technologique	51 968		8 510		60 478	35 010
troisième technologique	29 457		2 930		32 387	12 312
CPPN	55 593		11 247		66 840	77 680
CPA	46 245		3 150		49 395	51 845
Second cycle professionnel	559 552	43,8	178 844	59,0	738 396	773 416
dont : CEP (1 an)	822		671		1 493	2 400
CAP (1 an)	219 684		65 783		285 467	359 067
CAP (2 ans)	1 081		3 758		4 839	—
CAP (3 ans)	16 903		11 482		28 385	29 040
BEP (2 ans)	299 863		90 103		389 966	372 730
Bac professionnel	21 199		7 047		28 246	10 179
Second cycle général et technolo- gique	1 059 518	54,5	298 512	55,2	1 358 030	1 269 648
dont : seconde	390 586		102 443		493 029	457 259
première	343 502		98 934		442 436	412 043
terminale	325 430		97 135		422 565	400 346
dont : prép. bac général	202 564		66 350		268 914	253 450
prép. bac techn. ...	113 636		29 070		142 706	136 495
prof. long	9 230		1 715		10 945	10 501
Total second degré	4 235 757	50,4	1 147 508	51,9	5 383 265	5 377 725
Formations complémentaires	12 366	35,4	1 738	57,2	14 104	13 443

* Non compris les élèves des centres de formation d'apprentis (CFA) : 220 910 en 1987-1988, ni ceux de l'enseignement spécial.

TAUX DE SCOLARISATION PAR ÂGE [6] (%)

	1967-68	1977-78	1986-87
2 ans	13,5	28,0	33,6
3 ans	50,9	84,9	95,4
4 ans	79,4	100,0	100,0
5 ans	99,0	100,0	100,0
6 à 11 ans	100,0	100,0	100,0
12 ans	99,9	100,0	99,6
13 ans	98,5	98,7	99,1
14 ans	84,6	97,1	97,3
15 ans	62,1	91,2	95,1
16 ans	54,6	70,8	88,2
17 ans	38,6	52,7	79,6
18 ans	23,6	27,0	58,7
19 ans	12,1	11,1	40,4
20 ans	4,0	3,2	25,1
21 ans	1,6	1,2	16,6
22 ans	0,4	0,7	11,5

ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL* [5]

	1987-1988
Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeu- nesse et des Sports	197 922
dont : classes spéciales en écoles maternelles et primaires	66 084
établissements scolaires spécialisés ...	3 667
SES et classes-ateliers	115 930
EREA	12 230
Ministère de la Santé et de la Protection sociale ..	87 204
dont : établissements médicaux	8 290
établissements médico-éducatifs	72 642
établissements socio-éducatifs	6 272
Total	285 126

* Élèves des 1^{er} et 2^e degrés.

5 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

Le budget de l'Éducation nationale (enseignement scolaire et supérieur) représente, dans la *loi de finances initiale* pour 1989, 209,2 milliards de F soit 18,2 % du budget de l'État [1].

En 1987-1988, par rapport à l'année précédente, le nombre d'établissements scolaires dans le premier degré qui est de 64 669 diminue de 559 unités, notamment du fait de la baisse du nombre d'écoles élémentaires (- 774). Le nombre d'établissements dans le second degré reste globalement stable : 11 247 unités contre 11 207 l'année précédente. Les variations du nombre d'établissements sont le résultat de plusieurs phénomènes : créations, suppressions, regroupements d'établissements; ils ne reflètent pas strictement les variations réelles des moyens pédagogiques mis en œuvre [2].

Le nombre de *classes* ou *divisions* est plus étroitement lié aux variations d'effectifs et de taux d'encadrement. Dans l'enseignement préélémentaire, 86 942 classes ont été recensées à la rentrée 1987-1988, soit une faible augmentation par rapport à 1986-1987 (+ 125 classes). Dans l'enseignement élémentaire et spécial, le nombre de classes a diminué en un an de 896. Enfin dans le second degré, les élèves étaient répartis dans 220 649 divisions, soit une augmentation de 5 891 unités (+ 4 390 dans le public et + 1 501 dans le privé) [2].

Le nombre d'enseignants dans le premier degré public diminue en 1987-1988 de 400 soit 0,1 % des effectifs. Dans le second degré public, ils augmentent globalement en un an de 2 373 (+ 0,7 %). La hausse est particulièrement forte dans les lycées : + 5,8 % [2].

SOURCES

[1] « Budget 1989. Présentation juridique, économique et fonctionnelle », *Les Notes Bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 426, 6 au 12 mars 1989, p. 56.

[2] « Année scolaire et universitaire 1987-1988 », *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, n° 88-57, p. 2 et 3. Idem, 1986-1987, *Note d'information*, n° 87-51.

DÉFINITIONS

● **Classe.** Le terme « classe », dans le premier degré, correspond normalement à un groupe d'élèves scolarisés au même niveau pendant une année scolaire. Dans l'enseignement élémentaire, la classe s'identifie au cours (cours préparatoire, cours élémentaire 1^{re} ou 2^e année, cours moyen 1^{re} ou 2^e année); ces classes peuvent être appelées « classes à cours unique ». Toutefois, dans certaines écoles, les effectifs sont tels que des élèves de niveaux différents sont regroupés dans une même classe, on a alors une « classe à plusieurs cours ». Certaines écoles ne comportent qu'une seule classe, regroupant aussi plusieurs niveaux; on parle alors de « classe unique ».

● **Division.** La « division » ou la « classe » dans les établissements du second degré est constituée par un groupe d'élèves de même niveau qui suivent ensemble les cours d'une même section.

● **Contrat.** Le contrat entraîne la prise en charge, par l'État, de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).

● **Enseignants des secteurs public et privé.** La comparaison entre enseignants du secteur public et enseignants du secteur privé est difficile. Elle n'a de sens que pour le secteur privé sous contrat où la rémunération des enseignants s'établit par assimilation à une catégorie du secteur public.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Éducation et société demain », rapport de Jacques Lesourne, éditions La découverte, *Le Monde de l'Éducation*, mars 1988.

● « Éducation-économie : quel système éducatif pour la société de l'an 2000 ? », rapport présenté au ministère de l'Éducation nationale, Haut Comité Éducation-Économie, *Collection des rapports officiels*, la Documentation française, avril 1988.

● *Note d'information*, DEP, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : « Les maîtres auxiliaires enseignant dans les établissements publics en 1986-1987 », n° 88-30; « Répartition en 1987-1988 des classes et divisions selon leur taille. Évolution du nombre moyen d'élèves par classe et division de 1983-1984 à 1987-1988 », n° 88-37; « Le personnel enseignant dans les établissements publics du second degré en 1987-1988 », n° 88-56; « Le personnel du ministère de l'Éducation nationale au 1^{er} janvier 1988 », n° 89-08.

5.2 ÉCOLES ET PROFESSEURS

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS DU PREMIER ET DU SECOND DEGRÉ EN 1987-1988 [2]

	1987-1988			Rappel
	Secteur public	Secteur privé	Total	1986-1987
Premier degré	58 230	6 439	64 669	65 228
Écoles maternelles	17 900	385	18 285	18 069
Écoles élémentaires	40 235	6 038	46 273	47 047
dont : à classe unique	8 837	254	9 091	9 430
Écoles d'enseignement spécial	95	16	111	112
Second degré	7 342	3 905	11 247	11 207
Collèges, cours complémentaires, écoles secondaires (1 ^{er} cycle)	4 825	1 845	6 670	6 656
Lycées d'enseign. profess. et écoles techn. (2 ^e cycle court)	1 349	849	2 198	2 218
Lycées	1 168	1 211	2 379	2 333

CLASSES ET DIVISIONS DANS LES PREMIER ET SECOND DEGRÉS [2]

Type de classes ou divisions	1986-1987			1987-1988		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Enseignement du 1^{er} degré	241 293	37 575	278 868	240 529	37 568	278 097
Classes maternelles et enfantines	76 197	10 620	86 817	76 372	10 570	86 942
Classes élémentaires (CP à CM2)	156 908	26 400	183 308	156 350	26 448	182 798
Classes d'initiation et d'adaptation	1 957	144	2 101	1 915	165	2 080
Classes d'enseignement spécial	6 231	411	6 642	5 892	385	6 277
Enseignement du 2^e degré	167 395	47 363	214 758	171 785	48 864	220 649
Premier cycle sauf CPPN-CPA	100 766	25 985	126 751	101 682	26 277	127 959
CPPN-CPA	6 632	919	7 551	6 141	867	7 008
Second cycle professionnel	26 202	8 285	34 487	26 894	8 905	35 789
Baccalauréat professionnel	303	88	391	942	326	1 268
Second cycle général et technologique	32 651	11 989	44 640	35 087	12 377	47 464
Formations complémentaires	841	97	938	1 039	112	1 151

PERSONNEL ENSEIGNANT* [2]

	1986-1987		1987-1988	
	Établissements publics	Établissements privés sous contrat	Établissements publics	Établissements privés sous contrat
Premier degré	303 483	40 638	303 082	40 582
Enseignants d'école maternelle	73 349	...	73 325	...
Enseignants d'école élémentaire	198 800	...	202 348	...
Enseignants spécialisés, formation et recherche pédagogique	28 822	...	26 233	...
Autres	2 512	...	1 176	...
Second degré (a)	328 120	77 072	330 493	77 770
Lycées	89 755	...	94 959	...
Collèges (SES comprises)	181 640	...	178 366	...
Lycées professionnels	56 725	...	57 168	...

* Personnels enseignants dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

(a) Y compris les enseignants en éducation physique et sportive.

5.3 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

En 1987-1988, les étudiants étaient au nombre de 1 239 572 dans l'enseignement post-secondaire public ou privé y compris les écoles d'ingénieurs, et non compris les élèves des autres écoles supérieures non universitaires. L'académie de Paris accueille le plus grand nombre d'étudiants : 238 000 (soit 19,2 % des effectifs), devant celle de Lyon (6,8 %) et de Lille (6,3 %). Les trois académies d'Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles) totalisent 29,1 % du total des inscrits [1].

Les étudiants en « lettres et sciences humaines » représentent 31 % des effectifs dans l'enseignement supérieur public en 1987-1988. Les disciplines scientifiques voient leurs effectifs augmenter fortement depuis plusieurs années : + 14 % pour les « sciences », + 32 % pour les écoles d'ingénieurs, + 41 % pour les « filières nouvelles » (MASS et AES) en cinq ans. Les effectifs dans les disciplines juridiques ou économiques sont stables. Par contre, les disciplines médicales (médecine-pharmacie-dentaire) baissent régulièrement chaque année par suite de la limitation des places [2].

Sur 45 800 enseignants du supérieur en 1987-1988, 40 % sont des maîtres de conférence. Les disciplines scientifiques (hors sciences juridiques) et médicales concernent respectivement 41 % et 25 % des enseignants [3].

SOURCES

[1] « Année scolaire et universitaire 1987-1988. Nombre d'établissements, de classes, et divisions, effectifs d'élèves, d'étudiants, d'enseignants - Public et privé », *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, n° 88-57, p. 5.

[2] *L'Éducation nationale en chiffres 1987-1988*, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports; idem *1986-1987*, *1985-1986* et *1982-1983*.

[3] « Les personnels de l'enseignement supérieur en 1987-1988 », *Note d'information*, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, n° 88-39, p. 4.

DÉFINITIONS

- **MASS.** Mathématiques appliquées aux sciences sociales.
- **AES.** Administration économique et sociale.
- **Ti' et préparations diverses.** Les classes de Ti' sont des classes préparatoires en un an à l'entrée en sections de techniciens supérieurs de certaines spécialités surtout implantées dans le secteur public. Les classes « préparations diverses » préparent en un an à certaines écoles (écoles supérieures de commerce, écoles d'ingénieur, écoles d'infirmières...), à certains brevets de techniciens ou au professorat d'enseignement social. Elles sont implantées surtout dans le secteur privé.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Quelques données économiques sur l'enseignement supérieur : effectifs, rendement, coûts », *Problèmes économiques*, n° 2037, 26 août 1987.
- « L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur », *Bulletin du CEREQ*, Bref n° 36, octobre 1988.
- *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : « Les effectifs d'étudiants dans les IUT en 1987-1988 », n° 88-25; « Les étudiants des établissements universitaires privés en 1987-1988 », n° 88-28; « Les études d'ingénieurs : effectifs en formation en 1987-1988, diplômes délivrés en 1987 », n° 88-38; « Les effectifs d'élèves dans les classes préparatoires aux grandes écoles en 1987-1988 », n° 88-42; « Les sections de techniciens supérieurs en 1987-1988 », n° 88-46; « Effectifs de la population universitaire en France à la rentrée 1987-1988 », n° 88-53.

5.3 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT POST-SECONDAIRE EN 1987-1988 [1]

	Public		Privé		Public + Privé	Rappel 1986-87
	Total	% Filles	Total	% Filles		
Classes préparatoires aux grandes écoles	45 247	35,4	8 020	27,6	53 267	48 811
Sections de techniciens supérieurs (a)	81 548	44,5	63 505	60,3	145 053	129 942
TI' et préparations diverses	1 088	76,9	1 451	57,1	2 539	3 033
Écoles normales	13 038	74,9	—	—	13 038	14 107
Universités (y compris écoles d'ingénieurs des universités)	972 700	53,1	16 473	63,3	989 173	978 752
dont : IUT	63 351	37,2	—	—	63 351	62 080
Écoles d'ingénieurs (hors universités) (a)	25 397	11,9	11 105	19,3	36 502	34 138
Total	1 139 018	51,8	100 554	53,5	1 239 572	1 208 783

(a) Y compris classes et sections relevant d'autres ministères.

RÉPARTITION ACADÉMIQUE DES EFFECTIFS UNIVERSITAIRES EN 1987-1988 [1]

Académies	Effectifs totaux	Académies	Effectifs totaux	Académies	Effectifs totaux
Aix-Marseille	61 740	Grenoble	44 804	Paris	238 284
Amiens	17 821	Lille	77 527	Poitiers	20 803
Besançon	18 595	Limoges	11 983	Reims	20 869
Bordeaux	61 117	Lyon	84 708	Rennes	55 769
Caen	21 198	Montpellier	51 039	Rouen	23 648
Clermont-Ferrand	22 968	Nancy-Metz	44 417	Strasbourg	42 044
Corse	2 041	Nantes	49 130	Toulouse	66 398
Créteil	54 023	Nice	26 869	Versailles	68 836
Dijon	22 771	Orléans	30 170	Total	1 239 572

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS DANS LES UNIVERSITÉS ET ÉCOLES D'INGÉNIEURS DANS LE SECTEUR PUBLIC SELON LA DISCIPLINE (FRANCE sans TOM) [2]

	(%)			
	1982-83	1985-86	1986-87	1987-88
DEUG d'enseignement du 1 ^{er} degré	1,4	0,6	ε	—
Pluridisciplinaire de 1 ^{er} cycle	—	3,9	3,3	3,0
Droit et science politique	14,9	13,6	13,9	13,6
Sciences économiques, gestion	6,7	6,4	6,3	6,4
Filières nouvelles (MASS, AES)	2,8	3,2	3,5	3,7
Sciences (ingénieurs exclus)	15,4	16,0	16,2	16,3
Lettres et sciences humaines	29,5	28,9	30,2	30,8
Médecine	15,0	12,8	12,1	11,6
Odontologie	1,2	1,1	1,0	1,0
Pharmacie	4,0	3,5	3,4	3,2
Éducation physique et sportive	0,8	1,0	1,0	1,0
IUT	6,0	6,4	6,3	6,6
Écoles d'ingénieurs relevant du ministère de l'Éducation nationale	2,3	2,6	2,8	2,8
dont : universités	1,0	1,3	1,3	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

PERSONNEL ENSEIGNANT EN FONCTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1987-1988 [3]

	Professeurs	Maîtres de conférence	Assistants	Autres (a)	Total
Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	1 272	1 635	1 394	683	4 984
dont : universités	1 245	1 431	1 097	231	4 004
Lettres et sciences humaines	2 139	4 900	1 505	1 948	10 492
dont : universités	2 090	4 587	1 339	1 199	9 215
Sciences	4 311	9 078	3 030	2 547	18 966
dont : universités	3 229	6 751	2 162	325	12 467
Santé	3 861	2 612	4 882	—	11 355
dont : universités	3 855	2 605	4 868	—	11 328
Total	11 583	18 225	10 811	5 178	45 797

(a) Enseignants du second degré, lecteurs étrangers en lettres, allocataires d'enseignement supérieur et fonctions spécifiques des grands établissements et des établissements à l'étranger.

5 ENSEIGNEMENT

PRÉSENTATION

En 1988, sur 38,6 millions de personnes âgées de 15 ans et plus, 52 % n'ont pas de diplôme supérieur au CEP et 11 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat ou équivalent [1].

En 25 ans, les effectifs des bacheliers ont été multipliés par 4. En 1987, un jeune sur trois d'une *génération* donnée obtenait le baccalauréat. Depuis 1970, on constate une chute de la part relative de la série A, une stagnation des effectifs de la série C à partir de 1980 mais un apport croissant de ceux des séries B, F et G [2]. La part des baccalauréats de technicien dans l'ensemble atteint près du tiers en 1988 [3].

Globalement le taux de réussite pour toutes les séries du baccalauréat d'enseignement général progresse et passe de 70,6 % en 1987 à 74,3 % en 1988; de même pour le baccalauréat de technicien : le taux d'admission progresse et passe de 65,1 % en 1987 à 67,1 % en 1988. Pour le baccalauréat professionnel créé en 1986, le taux de réussite est de 76,5 % [3].

C'est en « lettres et sciences humaines » que les admissions au DEUG, à la licence et à la maîtrise ont été les plus nombreuses en 1986. Pour les diplômes de 3^e cycle (DESS, DEA, doctorat), les disciplines scientifiques sont les plus représentées [2].

En 1985, 13 % des jeunes sortent du système éducatif sans formation professionnelle ou presque, 46 % sont du niveau du second cycle court, 18 % ont le niveau du baccalauréat; 10 % sont diplômés d'un niveau « baccalauréat plus deux ans »; 13 % détiennent un diplôme universitaire de 2^e ou 3^e cycle ou un diplôme d'une grande école [2].

SOURCES

[1] « Enquête sur l'emploi de 1988 », Résultats détaillés, *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 128, tabl. FORM 01, p. 86.

[2] *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, DEP, édition 1988, p. 233, 234, 235, 239, 241.

[3] *Note d'information*, ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, DEP, n° 88-33.

DÉFINITIONS

- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle, délivré au terme de 2 ou 3 années de formation.
 - **BEP.** Brevet d'études professionnelles, formation courte en 2 ans après la 3^e.
 - **BP.** Brevet professionnel (diplôme de formation continue).
 - **BT.** Brevet de technicien progressivement remplacé par le baccalauréat de technicien.
 - **BTS.** Brevet de technicien supérieur, 2 années d'études générales et techniques au-delà du baccalauréat de technicien.
 - **DUT.** Diplôme universitaire de technologie, formation en deux ans au-delà du baccalauréat dans les instituts universitaires de technologie (IUT).
 - **DEUG.** Diplôme d'études universitaires générales (2 ans après le baccalauréat).
 - **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
 - **DEA, DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées (1 an après la maîtrise).
 - **Doctorat.** 2 ans après la maîtrise.
 - **Niveaux de sortie.** Niveau VI : effectifs sortant du 1^{er} cycle du second degré (6^e à 4^e CPA et CPPN) et des formations professionnelles en un an (CEP). Niveau V bis : effectifs sortant de 3^e et des classes de second cycle court professionnel avant l'année terminale. Niveau V : effectifs sortant de l'année terminale des cycles courts professionnels ou abandonnant la scolarité du second cycle long avant la classe terminale. Niveau IV : effectifs sortant des classes terminales et effectifs abandonnant des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III. Niveau III : effectifs d'étudiants sortant avec un diplôme bac + 2 ans (DUT, BTS, Instituteurs, DEUG, Écoles de santé...). Niveaux II et I : effectifs d'étudiants sortant avec un diplôme de 2^e et de 3^e cycle ou de grandes écoles.
- ### POUR EN SAVOIR PLUS
- « Les priorités du système de formation pour demain », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2020 du 15 avril 1987.
 - « Défis et crise mondiale des systèmes éducatifs », *Futuribles*, n° 118, février 1988.
 - « La France malade du diplôme » et « Les baccalauréats professionnels sont bien partis », *Le Monde de l'Éducation*, n° 146, février 1988.
 - *Archives et Documents*, INSEE : « Les jeunes et leur région », n° 230, février 1988; « Bilan emploi-formation 1985 », n° 251, juin 1988.
 - « Enseignement : l'injustice », *Le Monde diplomatique*, novembre 1988.
 - « Les 16-25 ans en mars 1988 : progrès de la scolarisation, recul du chômage », *Premiers résultats*, INSEE, n° 168, décembre 1988.
 - « Les sorties du système éducatif de 1976 à 1986 », *Économie et statistique*, n° 216, décembre 1988.

5.4 SORTIES DU SYSTÈME ÉDUCATIF

POPULATION DE 15 ANS OU PLUS NON SCOLARISÉE EN MARS 1988 [1]

Niveau de diplôme le plus élevé obtenu	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Milliers	%	Milliers	%	Milliers	%
Diplôme non déclaré	357,5	1,9	395,6	1,9	753,1	1,9
Aucun diplôme ou CEP seul	8 568,7	46,6	10 901,0	53,9	19 469,7	50,4
Brevet d'études du 1 ^{er} cycle (BEPC) seul	1 102,0	6,0	1 665,5	8,2	2 767,5	7,2
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	4 540,6	24,7	3 391,5	16,8	7 932,2	20,5
Baccalauréat ou brevet professionnel, ou autre diplôme de ce niveau	1 654,8	9,0	1 784,2	8,8	3 439,0	8,9
Diplôme du 1 ^{er} cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme paramédical ou social	844,9	4,6	1 287,4	6,4	2 132,3	5,5
Diplôme du 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire, diplôme de sortie d'une grande école ou école d'ingénieur	1 333,6	7,2	799,1	4,0	2 132,6	5,6
Total	18 402,1	100,0	20 224,3	100,0	38 626,4	100,0

ADMISSIONS AU BACCALAURÉAT EN 1988* [3]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréat d'enseignement général	205 997	74,3
A. Philosophie et lettres	54 846	74,9
B. Économique et sociale	52 583	68,2
C. Mathématiques et sciences physiques	41 452	83,7
D. Mathématiques et sciences de la nature	49 628	74,1
D'. Sciences agronomiques et techniques	1 346	67,6
E. Sciences et techniques	6 142	73,3
Baccalauréat de technicien ..	98 686	67,1
F. Techniques industrielles	27 318	67,7
F. Sciences médico-sociales ..	9 720	74,3
F. Musique, danse, arts plastiques	782	88,5
G. Secteur économique	59 905	65,5
H. Techniques informatiques ..	961	69,6
Total	304 683	71,8
Baccalauréat professionnel ..	6 250	76,5

(*) Chiffres provisoires, session de juin.

NIVEAUX DE SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF EN 1985 [2]

Sorties définitives des établissements du second degré sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale	381 800
soit : niveau VI	32 300
niveau V bis	42 300
niveau V	243 300
niveau IV	63 900
Autres sorties définitives	386 400
soit : niveau VI	3 700
niveau V bis	18 200
niveau V	113 700
niveau IV	77 300
niveau III	77 000
niveaux I et II	96 500
Ensemble des sorties	768 200
soit : niveau VI	36 000
niveau V bis	60 500
niveau V	357 000
niveau IV	141 200
niveau III	77 000
niveaux I et II	96 500

DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1986 [2] (France métropolitaine et DOM)

Diplômes universitaires de technologie (DUT)	*25 252
dont : <i>gestion</i>	5 304
DEUG	68 253
dont : <i>droit (a)</i>	10 054
<i>sciences économiques</i>	6 089
<i>sciences</i>	14 095
<i>lettres et sciences humaines</i>	25 827
Licence	51 827
dont : <i>droit</i>	9 457
<i>sciences économiques</i>	4 205
<i>sciences</i>	11 081
<i>lettres et sciences humaines</i>	22 664
Maîtrise	39 006
dont : <i>droit</i>	8 760
<i>sciences économiques</i>	5 067
<i>sciences</i>	11 321
<i>lettres et sciences humaines</i>	11 841
DESS	8 851
dont : <i>sciences économiques</i>	3 492
<i>lettres et sciences humaines</i>	2 109
DEA	15 635
dont : <i>sciences (b)</i>	7 678
<i>lettres et sciences humaines</i>	4 766
Doctorats de 3 ^e cycle	4 191
dont : <i>sciences</i>	2 099
<i>lettres et sciences humaines</i>	1 472
Doctorats d'État	1 508
dont : <i>sciences</i>	937
<i>lettres et sciences humaines</i>	351
Diplômes d'État délivrés par les universités dans les disciplines médicales	*22 913
dont : <i>docteur en médecine</i>	7 081
<i>docteur en pharmacie</i>	3 634
<i>docteur en chirurgie dentaire</i>	1 602
Diplômes d'ingénieur (c)	13 722
Diplômes de commerce et de gestion	7 807

* France métropolitaine. (a) Non compris capacité en droit : 1 305. (b) Dont diplômes de docteur-ingénieur : 416. (c) Y compris les diplômes de la formation continue.

DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DÉLIVRÉS EN 1986 [2]

	Admis	Taux de réussite (%)
CAP	281 749	57,4
BEP	116 737	65,1
BP	6 717	31,8
BT	7 182	62,0
BTS	33 933	57,0

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

Après une période de stagnation de 1946 à 1962, la *population active* française a marqué une progression considérable pour les raisons suivantes : arrivée aux âges actifs des générations nombreuses de l'après-guerre, solde migratoire positif (retour en métropole des Français d'Afrique du Nord et immigration étrangère importante), développement du travail féminin [1]. Évaluée à 19,2 millions de personnes en 1954, et 23,5 millions au recensement de mars 1982, elle atteint 23,9 millions lors de l'enquête emploi de mars 1988 [2] [3]. En mars 1988, le *taux d'activité* atteint 96 % pour les hommes âgés de 25 à 49 ans. Il est moindre chez les femmes du même âge (73 %) et ne progresse plus que faiblement depuis quelques années. Ils ont baissé, chez les jeunes, en raison de la généralisation et de l'allongement de la scolarité et, chez les personnes âgées, suite à la mise en place des régimes de retraite dans les professions indépendantes (artisans, agriculteurs, commerçants) et, plus récemment, aux mesures d'encouragement à la cessation d'activité [3].

La *catégorie socioprofessionnelle* la plus fréquente chez les hommes reste celle des ouvriers, qui constituent, en mars 1988, 39 % de la *population active occupée*; chez les femmes, c'est celle des employés avec 48 % [3].

La proportion de salariés dans la population active est en France, un peu supérieure à celle de l'Europe des Douze tout en demeurant inférieure à celles des États Unis et de l'Allemagne [4].

SOURCES

[1] « La population de la France en 1982. La population active », *Premiers résultats*, INSEE, n° 13, février 1984, p. 1.

[2] *Recensement général de la population*, INSEE : 1954, sondage au 1/20, population active; 1962, dépouillement exhaustif, tome I; 1968, sondage au 1/4; 1975, sondage au 1/5, tome I; 1982, principaux résultats, sondage au 1/20.

[3] « Enquête sur l'emploi de 1988 », Résultats détaillés, *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 128 (et *idem* 1987, vol. D 122), tabl. PA 01, p. 34, tabl. PA 05, p. 41 à 43 et tabl. PA 07, p. 48, 49.

[4] *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 26^e édition, tabl. 3-15 et 3-16 (annuel).

DÉFINITIONS

● **Population active.** Elle regroupe la population active occupée et les chômeurs « au sens du BIT ». Dans l'enquête sur l'emploi, c'est la définition de la population active dite « au sens du BIT » qui sert de définition de référence; cette définition s'appuie sur une résolution adoptée en octobre 1982 par le *Bureau international du travail (BIT)*.

La population active mesurée au sens du recensement (voir premier tableau page ci-contre) n'est pas tout à fait comparable à la population active au sens du BIT; en effet, dans un recensement, on est contraint à se borner à quelques questions générales, auxquelles la plupart des habitants répondent eux-mêmes, avec une assistance limitée et un contrôle sommaire de la part des agents recenseurs. Quelle que soit la définition retenue (recensement ou BIT), dans les tableaux de la page ci-contre, les militaires du contingent ne sont pas inclus dans la population active.

● **Population active occupée.** Elle est mesurée chaque année au mois de mars au cours de l'enquête emploi. Elle comprend toutes les personnes au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation etc.

● **Chômeurs.** Voir au mot clé 6.6.

● **Taux d'activité.** Voir au mot clé 6.3.

● **Catégorie socioprofessionnelle.** La nomenclature utilisée (PCS), est celle de 1982.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Population totale et population active », *Annuaire statistique du travail*, BIT, chap. 1.

● « Projection de population active disponible 1985-2010 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 118, mai 1987.

● « Population active, emploi et chômage depuis 30 ans », *Les Collections de l'INSEE*, série D, n° 123, novembre 1987.

● *Économie et statistique*, INSEE, n° 205, décembre 1987 : « Emploi et chômage, court terme et long terme », « Compétitivité et emploi à l'horizon 1992 ».

● « Le nombre des non-salariés recommence à croître », *Notes et graphiques*, CERC, la Documentation française, n° 5, novembre 1988.

● « L'emploi départemental de 1981 à 1986 - Estimation par sexe et secteur d'activité », *Archives et documents*, INSEE, n° 274, décembre 1988.

● « Structure des emplois en 1987 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 130, mars 1989.

6.1 POPULATION ACTIVE

POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN MARS 1988 [3]
(milliers)

	Salariés	Non-salariés	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche...	265	1 288	1 553
Industries agricoles et alim.....	506	85	591
Production et distr. d'énergie...	265	1	266
Ind. des biens intermédiaires...	1 138	38	1 176
Ind. des biens d'équipement.....	1 525	33	1 558
Ind. des biens de consom.....	1 133	106	1 239
Bât. et génie civil et agricole...	1 253	346	1 599
Commerce.....	1 987	571	2 558
Transports et télécom.....	1 245	58	1 303
Services marchands.....	3 653	900	4 553
Institutions financières.....	716	11	727
Services non marchands.....	4 284	6	4 290
Activité indéterminée.....	68	27	95
Total.....	18 038	3 470	21 508

POPULATION ACTIVE
AUX RECENSEMENTS DE 1954 À 1982 [2]
(milliers)

	Population active occupée	Chômeurs	Population active
1954 : Total.....	18 824	327	19 151
dont : femmes.....	6 506	140	6 646
1962 : Total.....	19 055	196	19 251
dont : femmes.....	6 577	87	6 664
1968 : Total.....	19 962	436	20 398
dont : femmes.....	6 929	197	7 126
1975 : Total.....	20 944	831	21 775
dont : femmes.....	7 676	456	8 132
1982 : Total.....	21 466	2 059	23 525
dont : femmes.....	8 460	1 125	9 585

POPULATION ACTIVE OCCUPÉE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE [3] (milliers)

Catégorie socioprofessionnelle	Mars 1987			Mars 1988		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants.....	873	512	1 385	826	486	1 312
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises (10 salariés et plus)....	1 112	597	1 709	1 146	593	1 739
dont : artisans.....	618	213	831	627	218	845
commerçants.....	401	362	763	423	355	778
Cadres et professions intellectuelles supérieures.....	1 534	584	2 118	1 637	630	2 267
dont : cadres fonc. pub., professions intellectuelles et artistiques.....	488	316	804	508	349	857
cadres d'entreprises.....	870	188	1 058	935	196	1 131
Professions intermédiaires.....	2 509	1 808	4 317	2 483	1 844	4 327
dont : techniciens.....	670	79	749	667	77	744
contremaîtres et agents de maîtrise.....	517	39	556	498	38	536
enseignement, santé, fonc. pub. et assimilés.....	702	1 226	1 927	682	1 240	1 922
Employés.....	1 425	4 284	5 709	1 434	4 381	5 815
dont : fonction publique.....	749	1 411	2 160	760	1 437	2 197
administrations d'entreprises.....	369	1 519	1 888	358	1 555	1 913
personnel des services aux particuliers.....	159	828	987	157	850	1 007
Ouvriers.....	4 970	1 197	6 167	4 891	1 158	6 049
dont : ouvriers qualifiés.....	3 275	283	3 558	3 253	301	3 554
ouvriers agricoles.....	173	50	223	193	47	240
Total.....	12 423	8 982	21 405	12 417	9 091	21 508
Ensemble des non-salariés.....	2 240	1 247	3 487	2 244	1 226	3 470
Ensemble des salariés.....	10 183	7 735	17 918	10 173	7 865	18 038

TAUX D'ACTIVITÉ* EN MARS 1987
ET MARS 1988 (au sens du BIT) [3] (%)

Âges	Hommes		Femmes	
	1987	1988	1987	1988
15 à 19 ans.....	15,7	14,3	11,8	10,0
20 à 24 ans.....	65,7	60,4	64,2	60,9
25 à 29 ans.....	94,9	94,0	75,7	76,0
30 à 34 ans.....	97,1	97,0	72,2	73,0
35 à 39 ans.....	97,8	97,5	71,9	73,0
40 à 44 ans.....	97,4	97,6	72,0	72,7
45 à 49 ans.....	95,4	95,7	67,8	68,1
50 à 54 ans.....	90,4	90,2	59,8	60,4
55 à 59 ans.....	67,3	67,3	44,6	45,3
60 à 64 ans.....	25,7	25,4	18,0	17,9
65 à 69 ans.....	8,2	8,0	4,4	4,0
70 à 74 ans.....	4,1	3,7	1,5	1,7
75 ans et plus.....	2,2	2,0	0,8	0,6
15 ans et plus ..	65,4	64,6	45,8	45,6

* Actifs : ayant un emploi + à la recherche d'un emploi (non compris les militaires du contingent). Taux en % de la population totale de 15 ans et plus.

TAUX D'ACTIVITÉ
ET PROPORTION DE SALARIÉS
DANS L'EMPLOI CIVIL EN 1987 [4]

	Taux d'activité (a)	Proportion de salariés (b)
Allemagne (RFA).....	45,2	87,2
Danemark.....	55,9	88,2
Espagne.....	36,9	69,8
France.....	42,3	84,3
Italie.....	40,8	70,2
Royaume-Uni.....	48,4	88,4
Europe des Douze.....	43,0	80,6
États-Unis.....	49,2	91,1
Japon.....	49,8	74,9
URSS.....	(c) 46,4	(d) 100,0

(a) En % de la population totale. (b) En % de l'emploi civil. (c) À l'exclusion des personnes occupées exclusivement dans les exploitations auxiliaires agricoles privées. (d) Y compris les membres des coopératives agricoles (kolkhoz).

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

Globalement, le risque de se retrouver au chômage moins de cinq ans après la sortie de l'école a doublé entre les deux périodes 1972-1977 et 1980-1985. Les femmes sont toujours plus atteintes que les hommes, mais l'écart tend à se réduire. Les moins diplômés sont toujours les plus touchés par le chômage alors que les diplômés de l'enseignement supérieur sont les mieux protégés [1].

La *dépense pour l'emploi* s'élève en 1987 à 191,7 milliards de F (+ 5,3 % par rapport à 1986). Sur les trois dernières années, elle représente l'équivalent de 3,6 % du PIB. Son financement est assuré par les pouvoirs publics à hauteur de 45 %, les employeurs et les salariés apportant 55 % à travers leurs cotisations aux ASSEDIC, leurs dépenses de formation professionnelle continue et les régimes professionnels obligatoires [2].

En structure, les dépenses d'incitation au retrait d'activité et d'indemnisation du chômage (121 milliards de F) représentent 63,2 % de la dépense totale en 1987, contre 64,6 % en 1986 [2].

Au cours de l'année 1988, 1,35 million de personnes ont bénéficié de mesures d'insertion professionnelle. Ce résultat global recouvre un déplacement de l'effort public en faveur des jeunes vers les chômeurs en difficulté. 1 020 000 jeunes ont bénéficié d'une *formation en alternance*, d'un stage 16-25 ans ou d'un *TUC*, contre 1 230 000 en 1987. Le nombre de bénéficiaires des mesures de réinsertion des chômeurs adultes est passé de 175 000 en 1987 à 340 000 en 1988. Fin 1988, près de 300 000 jeunes étaient en *TUC* ou en *SIVP* [3].

SOURCES

[1] « 1980-1985 : les difficultés de l'insertion », « L'entrée des jeunes dans la vie active » (dossier), *Économie et statistique*, INSEE, n° 216, décembre 1988, p. 29.

[2] « Les comptes de l'emploi : le coût des politiques d'emploi en 1987 », *Premières Informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, SES, n° 94, juillet 1988.

[3] « 1988 : croissance de l'emploi et légère baisse du chômage », *Premières Informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, SES, n° 119, février 1989.

DÉFINITIONS

● *Dépense pour l'emploi*. Le ministère du Travail et de l'Emploi établit chaque année les comptes de l'emploi incluant les actions de politique de l'emploi menées par la collectivité nationale dans la lutte pour l'emploi et contre le chômage. La dépense pour l'emploi recouvre des subventions et des allocations mais elle n'inclut pas le coût des mesures réglementaires, comme celles relatives à la durée du travail, au salaire minimum ou au contrat de travail. Elle est ventilée en sept rubriques : indemnisation du chômage, incitation au retrait d'activité (préretraites), maintien de l'emploi, promotion de l'emploi et création d'emplois (TUC), incitation à l'activité, formation professionnelle : action en faveur des jeunes et des chômeurs de longue durée, fonctionnement du marché du travail (subvention de l'État à l'ANPE).

● *Travaux d'utilité collective* (TUC). Ces travaux d'abord réservés aux jeunes de 16 à 21 ans sans emploi ont été étendus en 1985 aux demandeurs d'emploi de 21 à 25 ans ayant plus d'un an d'ancienneté. Ils ne sont offerts que par des organismes relevant du secteur non lucratif : collectivités territoriales, établissements publics, associations.

● *Formations en alternance des jeunes*. Elles regroupent plusieurs formules :

— les *stages d'insertion à la vie professionnelle* (SIVP). D'une durée de 3 à 6 mois, ils ont pour but de faire découvrir la vie de l'entreprise et d'élaborer un projet professionnel. Ils s'adressent à des jeunes de moins de 26 ans;

— les *contrats de qualification* destinés à des moins de 27 ans, et d'une durée de 6 mois à 2 ans;

— les *contrats d'adaptation*. D'une durée minimale d'un an, ils sont destinés à faciliter l'embauche de demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans, en assurant une adaptation de leur qualification à la pratique et au milieu professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les jeunes et leur région », *Archives et Documents*, INSEE, n° 230, février 1988.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « L'insertion professionnelle des jeunes : les politiques nationales sur le terrain », n° 2078, 8 juin 1988; « Marché unique : des risques pour le monde du travail », n° 2111, 8 février 1989.

● « Peut-on créer plus d'emplois ? », *L'Expansion*, n° 344, 18 novembre-1^{er} décembre 1988.

● « Les débouchés de la formation en alternance des jeunes », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 110, décembre 1988.

● « Les 16-25 ans en 1988 : progrès de la scolarisation, recul du chômage », *Premiers résultats*, INSEE, n° 168, décembre 1988.

● « Les qualifications s'élèvent-elles ? », *Écoflash*, INSEE-CNDP, n° 35, janvier 1989.

6.2 POLITIQUES D'EMPLOI

RISQUE DE SE RETROUVER AU CHÔMAGE* ENTRE 1972-1977 ET 1980-1985 [1] (%)

Diplôme le plus élevé obtenu	1977		1985	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Diplôme de l'enseignement supérieur	3	6	8	8
Baccalauréat général	15	13	19
Baccalauréat de technicien + brevet d'enseignement technique	10	14
CAP, BEP	7	8	20	31
BEPC	10	9	19	22
CEP	9	21	19	41
Pas de diplôme	12	28	31	42
Ensemble	7,9	14,0	19,8	24,9

* Source de l'enquête : enquêtes formation qualification professionnelle de 1977 et 1985. Champ de l'enquête : actifs, élèves ou étudiants cinq ans plus tôt. Le « risque de se retrouver au chômage » est le rapport du nombre de chômeurs parmi les enquêtés en 1985 (ou 1977) par rapport à la population active totale enquêtée à cette date.

DÉPENSE POUR L'EMPLOI COMPARÉE À QUELQUES GRANDEURS SIGNIFICATIVES [2]

	1973	1975	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Dépense pour l'emploi (milliards de F courants)	10,2	20,1	64,8	89,4	117,2	140,5	152,9	169,4	182,1	191,7
Variation annuelle en volume (%)	—	+ 34,0	+ 4,9	+ 21,7	+ 17,2	+ 9,3	+ 1,3	+ 4,7	+ 4,7	+ 2,1
Dépense pour l'emploi/PIB (%)	0,9	1,4	2,3	2,9	3,3	3,5	3,5	3,6	3,6	3,6
Demandeurs d'emploi en fin de mois, moyenne annuelle (milliers)	394	840	1 451	1 773	2 010	2 068	2 340	2 458	2 517	2 622

COÛT DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI [2] (millions F courants)

	1973	1980	1984	1985	1986	1987
Indemnisation du chômage	1 890,3	26 153,0	48 833,7	56 372,6	63 326,7	71 330,7
Incitation au retrait d'activité	1 576,9	11 178,5	54 128,7	58 031,1	54 381,3	49 821,5
Maintien de l'emploi	138,9	2 511,3	5 294,8	3 927,5	3 783,0	2 761,6
Promotion de l'emploi et création d'emplois	500,9	2 669,7	5 372,6	8 021,7	11 890,1	14 266,9
Incitation à l'activité	78,6	1 387,1	2 947,2	3 419,8	3 565,6	3 672,7
Formation professionnelle	5 718,5	19 812,9	34 001,0	37 030,1	42 433,3	47 130,0
Fonctionnement du marché du travail	264,7	1 061,9	2 306,3	2 589,3	2 708,5	2 762,6
Total	10 168,8	64 774,4	152 884,3	169 392,1	182 088,5	191 746,0
Variation annuelle en %	—	+ 19,0	+ 8,8	+ 10,8	+ 7,5	+ 5,3

IMPACT DES DISPOSITIFS DE POLITIQUE D'EMPLOI [3] (milliers)

Dispositifs	Effectifs au 31 décembre				
	1984	1985	1986	1987	1988
Stages assimilés à des emplois	0,8	207,5	270,8	317,5	299,6
dont : TUC	0,8	188,5	198,1	198,2	181,5
SIVP	—	19,0	72,0	102,0	e 90,0
Autres stagiaires de la formation professionnelle ...	e 93,0	e 133,0	e 84,5	e 146,0	e 118,0
soit : stages d'insertion 16-25 ans	e 82,0	e 79,0	e 41,0	e 70,7	e 61,0
stages en faveur des chômeurs de longue durée	e 11,0	e 54,0	e 43,5	e 75,3	e 57,0
Mesures de conversion	—	0,6	3,1	8,2	e 8,6
Dispositions d'incitation au retrait d'activité	124,8	216,1	290,6	367,3	e 430,8
dont : ASFNE (a)	119,1	151,3	171,6	181,0	e 191,5
dispenses de recherche d'emploi	4,5	62,5	114,2	179,0	e 229,5
Total (b)	e 217,8	e 349,7	e 378,2	e 521,5	e 557,4

(a) Allocation spéciale du Fonds national pour l'emploi. (b) Bénéficiaires de dispositifs d'emploi correspondant à des sorties temporaires ou définitives du chômage ou de la vie active.

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

Le *taux d'activité* des femmes est passé de moins de 37 % en 1962 et 1968, à 39 % en 1975 et 43 % en 1982 [1]; il a atteint 46 % en 1986 et stagne depuis lors (45,6 en 1988) [4]. Cet essor est surtout le fait des femmes d'âge intermédiaire (de 25 à 49 ans) qui adoptent plus que par le passé une plus grande continuité dans leur vie professionnelle; leur part dans les effectifs féminins passe de 50 % en 1969 aux deux-tiers en 1988; pour cette tranche d'âge on est passé de la norme de « femme au foyer » à celle de « femme au travail » [2] [4].

Les femmes occupent plus de la moitié des emplois du secteur tertiaire dont l'expansion leur a été bénéfique. Près des trois-quarts des employés sont des femmes alors que celles-ci n'occupent qu'un peu plus du quart des emplois de cadres supérieurs, 19 % des emplois d'ouvriers mais seulement 8 % des emplois d'ouvriers qualifiés [4].

En même temps, elles sont nombreuses à occuper des emplois précaires (intérim, contrats à durée déterminée) et le *taux de chômage* des femmes est plus élevé que celui des hommes surtout depuis 1975 [2].

La féminisation des emplois s'est accompagnée d'une progression du travail à temps partiel : entre 1975 et 1985, 70 % des créations d'emploi sont des postes à temps partiel, en particulier dans les secteurs peu qualifiés du commerce et des services; dans le secteur public, les femmes sont nombreuses à choisir le temps partiel; celui-ci concerne au total 2 millions d'entre elles [2].

La France a un des taux d'activité féminine les plus élevés des pays de la CEE [3].

SOURCES

[1] *Recensement général de la population de 1982*, France métropolitaine, Population active, INSEE, tabl. R1, 14, p. 78, 148 (vol. bordeaux).

[2] *Données sociales*, INSEE, édition 1987, chap. II, « Les femmes et l'emploi », p. 127 à 132.

[3] *Annuaire des statistiques du travail*, Bureau international du travail, Genève, 1987, p. 13 à 46 (et numéros précédents).

[4] « Enquête sur l'emploi de 1988 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. D. 128, tabl. PA-01, PA-04, PA-08, p. 34, 38, 50, 51.

[5] « Population active, emploi et chômage depuis 30 ans », *Les Collections de l'INSEE*, vol. D. 123, p. 53.

DÉFINITIONS

● *Taux d'activité*. Dans une population donnée, rapport entre le nombre de personnes actives et la population totale correspondante. On calcule notamment des taux d'activité par sexe et âge (par définition, les taux d'activité sont nuls pour les âges inférieurs à 15 ans). Le Bureau international du travail (BIT) publie des taux d'activité bruts, c'est-à-dire les rapports de la population active totale à la population totale, tous groupes d'âges confondus. La structure de la population par sexe et groupe d'âge influence donc le taux brut indiqué dans le dernier tableau. Il faut éviter des comparaisons trop brutales des taux d'activité des femmes, « car, dans beaucoup de pays, un nombre relativement élevé de femmes aident, sans rémunération, aux travaux de l'exploitation familiale, et il existe, entre les pays, des différences dans les critères utilisés pour déterminer dans quelle mesure cette catégorie de travailleuses doit être comptée dans la population active ». De même, « les travailleurs familiaux, les personnes en quête d'emploi pour la première fois et les étudiants qui ont une activité à temps partiel ne sont pas comptés de la même manière dans les différents pays ».

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Femmes en chiffres*, CNIDF-INSEE, 1986.

● « Vie professionnelle et vie familiale, de nouveaux équilibres à construire », Haut Conseil de la population et de la famille, ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, 1988.

● « Les femmes et l'emploi » par B. Belloc, N. Marc et C. Monceau, *Données sociales*, INSEE, 1987.

● *Économie et statistique*, INSEE : « Les femmes dans les entreprises individuelles : tradition et autonomie » par M. Cézard, n° 209, avril 1988; « Activité et arrêt d'activité féminine : le diplôme et la famille » par S. Lollivier, n° 212, juillet-août 1988.

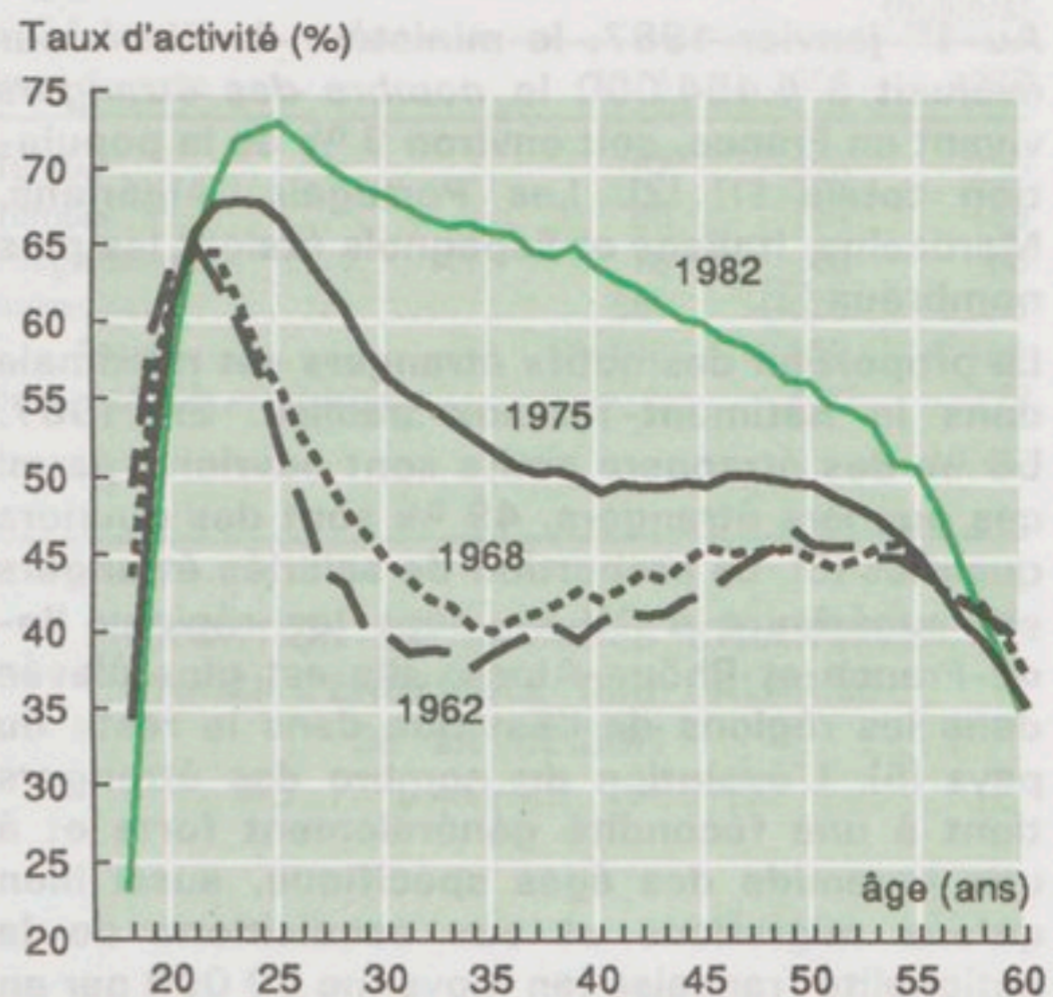
● « L'emploi départemental de 1981 à 1986. Estimations par sexe et secteur d'activité », *Archives et documents*, INSEE, n° 274, décembre 1988.

6.3 EMPLOI FÉMININ

ACTIVITÉ DES FEMMES AYANT UN EMPLOI SELON L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE en mars 1988 [4]

	Effectifs (milliers)	Taux de femmes (%)
Agriculture, sylviculture, pêche	535	34,4
Industries agricoles alimentaires	203	34,3
Production et distribution d'énergie	51	19,2
Industries des biens intermédiaires	221	18,8
Industries des biens d'équipement	357	22,9
Industries des biens de consommation	594	47,9
Bâtiment et génie civil et agricole	144	9,0
Commerce	1 234	48,2
Transports et télécommunications	334	25,6
Services marchands	2 515	55,2
Institutions financières	376	51,8
Services non marchands	2 493	58,1
Activité indéterminée	34	35,5
Total	9 091	42,3
dont : Salariées	7 865	43,6

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES SELON L'ÂGE Recensements de 1962, 1968, 1975 et 1982 [1]



PROPORTION ET NOMBRE DE FEMMES PARMIS LES ACTIFS OCCUPÉS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE [4] [5]

	(1) 1975	(2) 1987	(2) 1988	
	(%)	(%)	Effectifs (milliers)	(%)
Agriculteurs exploitants	33,7	37,3	485	37,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	32,7	34,4	593	34,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	21,6	27,5	630	27,8
Professions intermédiaires	37,4	41,9	1 844	42,6
Employés (n. c. services aux particuliers)	68,2	73,2	850	73,5
Personnel des services directs aux particuliers	82,2	83,9	3 531	84,3
Ouvriers qualifiés	7,8	8,0	301	8,5
Ouvriers non qualifiés	31,1	35,0	857	34,3

(1) Recensement. (2) Enquête emploi.

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES VIVANT AVEC OU SANS CONJOINT SELON L'ÂGE, L'ÉTAT MATRIMONIAL ET LE NOMBRE D'ENFANTS [1] Recensement de 1982

Tranche d'âges	Avec conjoint					Sans conjoint				
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 et plus	Ensemble	Célib.	Mariées	Veuves	Divorcées	Ensemble
15 à 19 ans	69,0	36,5	16,8	14,3	57,7	15,5	24,6	10,5	66,7	15,5
20 à 24 ans	84,3	64,0	35,6	11,9	70,2	64,4	59,5	55,3	84,4	64,5
25 à 29 ans	86,6	76,7	54,3	20,8	66,3	84,6	67,3	71,9	88,4	83,7
30 à 34 ans	82,9	79,4	64,8	31,9	63,1	87,2	67,5	73,7	90,1	85,5
35 à 39 ans	77,9	74,7	64,1	37,3	61,6	85,5	69,8	77,9	90,1	84,8
40 à 44 ans	70,0	62,4	52,9	32,3	58,3	83,2	67,7	75,7	89,6	82,3
45 à 49 ans	61,0	51,0	40,9	24,2	54,2	80,7	67,1	73,6	86,1	79,0
50 à 54 ans	52,2	41,3	32,8	19,0	49,2	78,9	60,2	65,4	82,4	73,0
55 ans et plus	17,9	30,9	28,9	21,1	18,3	24,1	18,8	6,9	28,5	11,5
Total	41,6	66,1	57,7	30,9	48,7	43,3	47,5	12,1	66,7	34,6

TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES DANS DIVERS PAYS [3]

Pays	%	Pays	%	Pays	%
Allemagne [RFA] (1985)	35,9	Italie (1986)	29,0	Chine (1982)	47,0
Belgique (1985)	33,1	Pays-Bas (1987)	27,8	Égypte (1983)	12,5
Danemark (1985)	48,6	Portugal (1986)	36,5	États-Unis (1986)	42,5
Espagne (1981)	16,5	Royaume-Uni (1984)	37,4	Finlande (1986)	48,2
France (1986)	36,0	Algérie (1983)	2,4	Hongrie (1987)	40,9
Grèce (1985)	27,3	Brésil (1985)	27,9	Inde (1981)	19,8

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1987, le ministère de l'Intérieur évaluait à 4 454 000 le *nombre des étrangers* vivant en France, soit environ 8 % de la population totale [1] [2]. Les Portugais, Algériens, Marocains, Italiens et Espagnols étaient les plus nombreux [2].

La proportion des actifs étrangers est maximale dans le Bâtiment-Travaux publics. En 1987, 58 % des étrangers actifs sont ouvriers; parmi ces ouvriers étrangers, 49 % sont des ouvriers qualifiés [3]. La proportion de salariés étrangers est supérieure à 10 % dans les régions Ile-de-France et Rhône-Alpes; elle est plus élevée dans les régions de l'Est que dans le reste du pays [5]. L'évolution du nombre des étrangers tient à une fécondité généralement forte et à une pyramide des âges spécifique, aussi bien qu'aux migrations et aux acquisitions de la nationalité française (en moyenne 50 000 par an depuis 1976). Entre les recensements de 1975 et de 1982, le solde migratoire a atteint environ 266 000 personnes. Pour les quatre dernières années, on a retenu provisoirement un solde migratoire nul [1].

Les travailleurs immigrés sont également nombreux dans d'autres pays, mais les origines diffèrent sensiblement; ainsi trouve-t-on surtout des Turcs et des Yougoslaves en Allemagne fédérale, des Italiens en Suisse [4].

SOURCES

[1] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 1, janvier 1989, p. 88.

[2] *Étrangers. Titulaires de titres de séjour en cours de validité et enfants de moins de 16 ans*, ministère de l'Intérieur, statistiques au 1^{er} janvier 1987, p. 49.

[3] « Enquête sur l'emploi de 1988 », Résultats détaillés, *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 128, p. 71 (et idem 1987, vol. D 122).

[4] SOPEMI, système d'observation permanente des migrations, *Rapport 1987*, OCDE, avril 1989, tabl. A₁.

[5] « La main-d'œuvre étrangère au 31 décembre 1985 », *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, n° 41, février 1988, p. 43.

DÉFINITIONS

● **Nombre des étrangers.** On dispose pour dénombrer les étrangers vivant en France, d'une part des recensements de la population, d'autre part des formalités administratives auxquelles ils sont soumis. Les chiffres établis par l'INSEE à partir des premiers permettent des analyses détaillées (par nationalité, sexe, âge, emploi, résidence, etc.), mais sont malheureusement rares (1962, 1968, 1975, 1982...), et quelque peu sous-estimés (10 %) en raison des difficultés particulières de recensement (langues, méfiance, conditions de logement). Les chiffres établis par le ministère de l'Intérieur à partir des secondes sont moins détaillés (nationalités et résidences), plus fréquents (annuels) et sans doute surestimés, les formalités d'entrées et de permis de séjour faisant l'objet de plus de soins que les formalités de sortie ou de transcription de décès.

● **Travailleurs étrangers.** Cette appellation recouvre, selon les pays, la population active étrangère ou les salariés étrangers (à l'exclusion, donc, des travailleurs indépendants et des chômeurs) ou le nombre de permis de travail. Les données fournies par le dernier tableau de la page ci-contre ne sauraient fournir que des ordres de grandeur.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les étrangers », *Contours et caractères*, INSEE, 1986.

● « Les étrangers en France », *Données sociales*, INSEE, édition 1987, chap. 1.

● « L'immigration en France en 1987 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 93, juillet 1988.

● « La population étrangère en France et la population française à l'étranger », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2091, 21 septembre 1988.

● « Immigration, le devoir d'insertion. Analyses et annexes », Rapport du groupe de travail « Immigration », commissariat général du Plan, La Documentation française (2 tomes).

● *Annuaire des migrations 1987*, Office des migrations internationales, service de l'Information et des Relations publiques (44, rue Bargne, 75732 Paris Cedex 15).

6.4 ÉTRANGERS EN FRANCE

NATIONALITÉ DES ÉTRANGERS RÉSIDANT EN FRANCE * AU 1^{er} JANVIER [2]
(estimation par excès)

Pays d'origine				Pays d'origine			
	1976	1986	1987		1976	1986	1987
Algérie	884	725	710	Tunisie	167	226	230
Belgique	65	63	64	Turquie	66	154	159
Espagne	531	351	342	Yougoslavie	78	66	66
Italie	558	379	370	Autres pays	580	1 020	1 035
Maroc	322	559	575	Total	4 196	4 449	4 454
Pologne	86	60	59	dont : réfugiés et apatrides	170	178
Portugal	859	846	844				

* Statistiques établies en fonction des cartes de séjour.

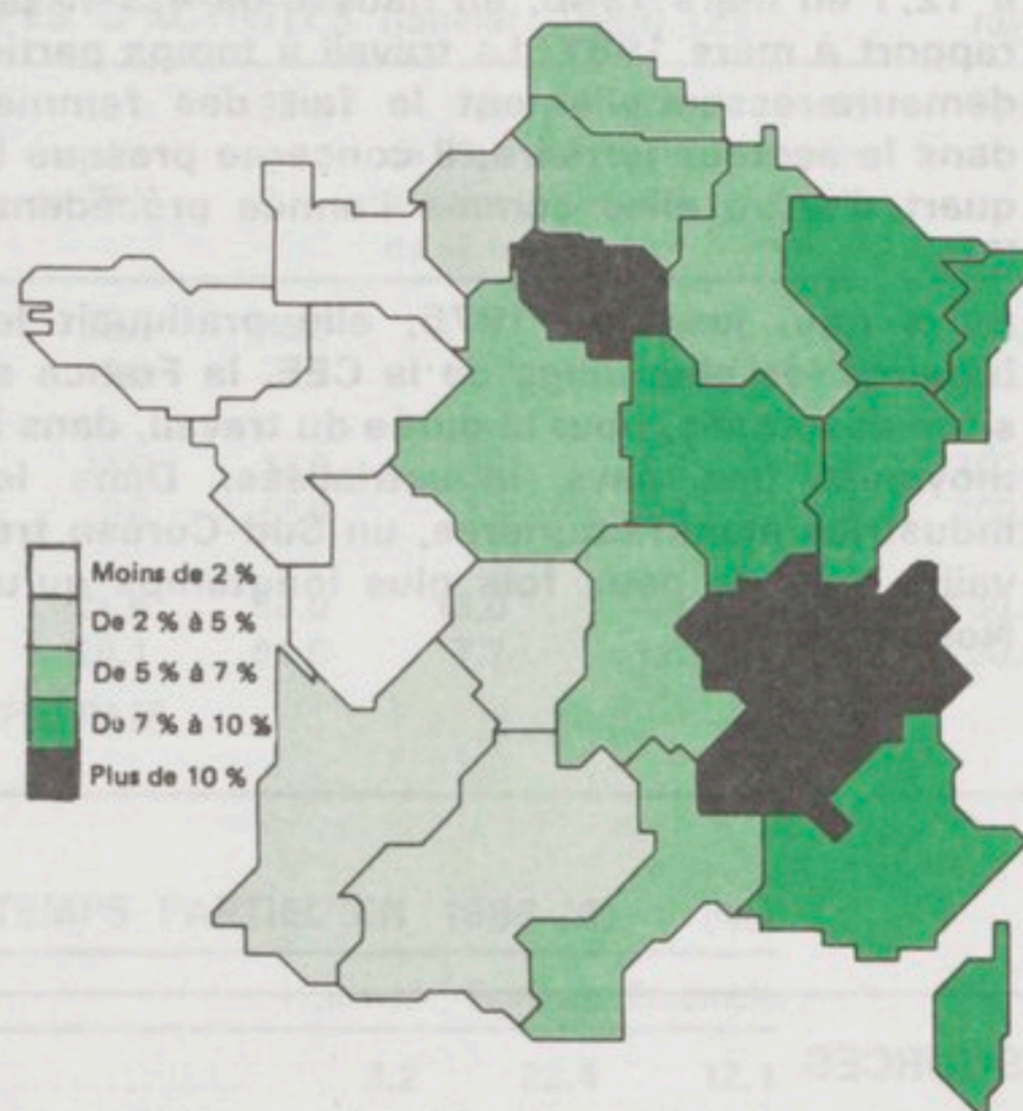
ÉTRANGERS ACTIFS EN MARS 1988 [3]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs Milliers	%
Agriculteurs exploitants	15,6	1,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et +)	90,0	5,0
dont : artisans	45,4	5,3
commerçants	41,7	5,2
Cadres et professions intellec- tuelles supérieures	85,8	3,7
dont : cadres FP (b), profes- sions intell. et artis- tiques	38,1	4,3
cadres d'entreprise	43,0	3,7
Professions intermédiaires	100,7	2,2
dont : sect. public et assimilé ...	28,2	1,4
contremaîtres et agents de maîtrise	22,6	4,0
techniciens	16,1	2,1
Employés	317,9	4,8
dont : personnel des services aux particuliers	173,8	14,2
Ouvriers	905,0	12,8
dont : ouvriers qualifiés	447,1	11,1
ouvriers agricoles	39,3	13,3
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	42,0	15,1
Total	1 557,0	6,5

(a) Proportion d'étrangers par catégorie socioprofessionnelle (calculée sur le total Français + étrangers).

(b) Fonction publique.

PROPORTION DE SALARIÉS ÉTRANGERS
PARMI L'ENSEMBLE DES SALARIÉS
DE LA RÉGION
AU 1^{er} JANVIER 1986 [5]



TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS CERTAINS PAYS DE L'OCDE - 1987 [4]

Pays d'origine	Pays de séjour					
	Belgique	France	RFA	(a) Lux.	Pays-Bas	(b) Suisse
Algérie	3,9	249,3	—	—	0,2	1,2
Grèce	11,1	—	113,2	—	1,7	4,6
Italie	89,5	113,6	214,4	8,5	7,9	231,6
Maroc	49,9	176,0	—	—	23,2	1,0
Portugal	7,8	393,2	39,5	15,7	3,4	32,1
Espagne	37,5	119,3	70,5	0,9	8,1	72,4
Tunisie	5,3	71,5	—	—	0,7	1,5
Turquie	35,1	56,5	622,5	—	33,6	28,0
Yougoslavie	3,3	39,8	323,6	0,7	4,9	57,2
Autres CEE	98,4	67,4	398,5	25,3	65,0	96,4
Hors CEE	69,7	238,3	83,3	1,9	27,0	61,7
Total	411,5	1 524,9	1 865,5	53,0	175,7	587,7

(a) 1984. (b) Les travailleurs frontaliers et saisonniers ne sont pas pris en compte.

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

La moyenne de la *durée du travail* hebdomadaire qui était encore de 44,3 heures en janvier 1971 est depuis juillet 1984 de 39,0 heures pour l'ensemble des personnels [1]. Le mouvement de baisse remonte au milieu des années 1960 et s'est accéléré après les *accords de Grenelle*. Cette baisse résultait de trois facteurs principaux : une diminution des horaires les plus longs, une généralisation des 40 heures — et, depuis 1982, des 39 heures —, ainsi qu'un recours plus fréquent au travail à temps partiel. La proportion de salariés travaillant 39 heures, en janvier 1989, augmente et atteint 55 % pour les ouvriers et 62 % pour les employés. En moyenne, en janvier 1989, les ouvriers travaillaient 39,10 heures, les employés 38,85 heures [2].

La proportion de *salariés à temps partiel* s'élève à 12,1 en mars 1988, en hausse de 4,3 % par rapport à mars 1987. Le travail à temps partiel demeure essentiellement le fait des femmes dans le secteur tertiaire; il concerne presque le quart d'entre elles comme l'année précédente [3].

Alors que, jusqu'en 1975, elle pratiquait les horaires les plus longs de la CEE, la France se situe désormais, pour la durée du travail, dans la moyenne des pays industrialisés. Dans les industries manufacturières, un Sud-Coréen travaille près de deux fois plus longtemps qu'un Norvégien [4].

SOURCES

[1] *Tendances de la conjoncture*, graphiques sur 10 ans, cahier 1, INSEE, n° 32 du 11 avril 1989, courbes C 127, C 130, C 133, C 134, p. 62 et 63 (et n°s précédents); n° 1/1972, p. 46.

[2] *Premières informations*, n° 121, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, mars 1989.

[3] « Enquête sur l'emploi de 1988, Résultats détaillés », *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 128, p. 48-49 (idem 1987).

[4] *Bulletin des statistiques du travail*, BIT, 1989-1, tabl. 6, p. 81 à 88.

DÉFINITIONS

● *Durée (du travail) offerte*. La « durée offerte » ne concerne que les salariés à temps plein. Elle se distingue de la « durée effective » par l'exclusion de toutes pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie; les heures supplémentaires propres à chaque salarié ne sont pas prises en compte. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.

● *Accords de Grenelle*. Présenté le 27 mai 1968, le protocole d'accord de Grenelle prévoyait, entre autres dispositions (sociales, salariales...), la mise en place de procédures conventionnelles de réduction des horaires de travail.

● *Durée du travail*. L'ordonnance n° 82-41 du 16 janvier 1982 stipule que la durée légale du travail effectif des salariés est fixée à trente-neuf heures par semaine (*Journal Officiel de la République française*, n° 14 du 17 janvier 1982, p. 295 et 296).

● *Salarié à temps partiel*. Légalement, (art. 212.4.2 du Code du travail), salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale du travail. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette dernière définition rejoint celle du BIT : salarié effectuant un travail, de façon régulière et volontaire, pendant une durée plus courte que la durée normale.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Travail et emploi* (trimestriel), *Bulletin mensuel de statistiques du travail*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

● *Annuaire des statistiques du travail 1988*, Bureau International du Travail.

● « Flexibilité et marché du travail : le débat aujourd'hui », Rapport technique, OCDE, 1987.

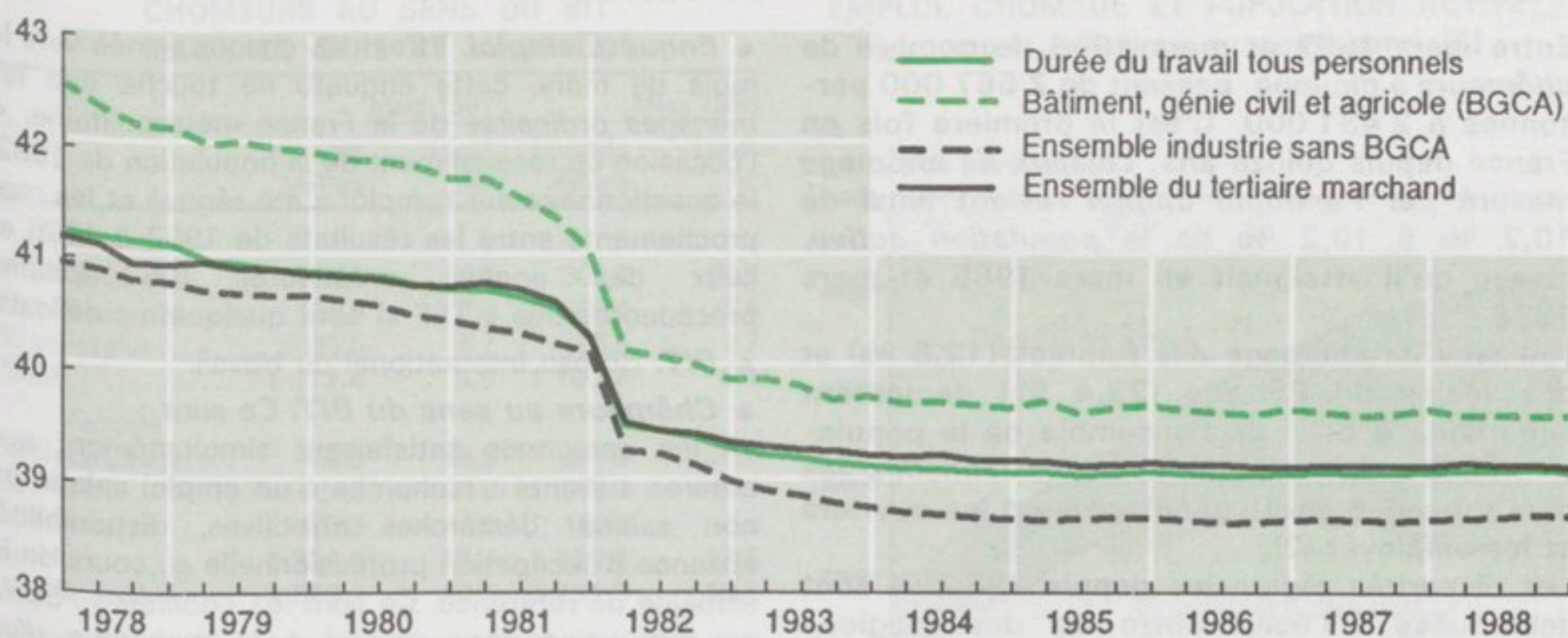
● « Aménagement du temps de travail, travail en équipes en 1984 », *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, supplément au BMST n° 36, octobre 1987.

● « Le point sur l'aménagement et la réduction du temps de travail » et « La flexibilité du travail : quelles perspectives pour les pays européens ? », *Problèmes économiques*, n° 2068 du 30 mars 1988.

● « Le travail temporaire en 1986, EAE Services, résultats détaillés » par N. Tajan, *Archives et Documents*, INSEE, n° 236, juillet 1988.

6.5 DURÉE DU TRAVAIL

DURÉE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL [1]



DURÉE HEBDOMADAIRE MOYENNE ET RÉPARTITION DES HORAIRES DE TRAVAIL DES OUVRIERS* DANS DIVERS GROUPES D'ACTIVITÉS (janvier 1989) [2]

Groupes d'activités	Durée moyenne Heures	Moins de 35 h	35 h à moins de 39 h	39 h	Plus de 39 h à moins de 42 h	42 h à moins de 44 h	44 h et plus	Total	(%)
NAP 73 - Niveaux 40 et 15									
Industries non compris BTP (U 02 à U 06)	38,70	1,6	38,0	46,6	11,7	1,8	0,3	100,0	
Bâtiment et Génie civil (T 24)	39,40	0,4	2,5	72,2	17,8	6,4	0,7	100,0	
Transports (non compris SNCF et RATP) (T 31)	40,55	0,1	16,0	34,8	13,9	21,8	13,4	100,0	
Commerces (U 08)	39,35	0,5	9,2	65,9	17,3	6,5	0,6	100,0	
Ensemble des ouvriers (y compris activités non reprises ici) (U 02 à U 14) (a)	39,10	1,1	24,6	55,0	13,0	4,8	1,5	100,0	
Ensemble des employés (U 02 à U 14) (a)	38,85	0,3	28,1	61,9	7,7	1,5	0,5	100,0	

(a) Non compris : combustibles minéraux solides, gaz, électricité, SNCF et RATP.
*Nouvel échantillon depuis avril 1988.

PROPORTION DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL EN 1988 [3] (%)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des salariés	3,2	23,4	12,1
dont :			
Agriculture	6,3	35,8	12,8
Industrie	1,2	10,7	4,0
Bâtiment, Génie civil et agricole	1,2	24,0	3,1
Commerce	2,6	25,9	13,5
Transport et Télécommunications	2,5	23,7	8,0
Services marchands	6,2	22,0	15,6
Services non marchands	6,2	31,4	20,8

DURÉE DU TRAVAIL HEBDOMADAIRE DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DE DIFFÉRENTS PAYS (1987) [4]

(Nombre d'heures)

Pays	Femmes		Ensemble		Pays	Femmes		Ensemble	
Allemagne (b)	39,2		40,1		Royaume-Uni (a)	38,4		42,2	
Belgique (a) (c) [non compris sidérurgie]		33,0		Suisse (b)	41,3		42,4	
Espagne (a) [1986]	35,5		36,9		Canada (b)		38,8	
France (a)		38,7		États-Unis (b)		41,0	
Grèce (b) (c)	38,5		39,2		Corée du Sud (a)	54,1		54,0	
Norvège (a)	24,1		(d) 29,7		Japon (a)	39,8		46,3	
Pays-Bas (b) [1986]	39,4		40,1						

(a) Heures réellement effectuées. (b) Heures rémunérées.
(c) Ouvriers. (d) Hommes seulement.

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

Entre mars 1987 et mars 1988, le nombre de **chômeurs** a diminué, passant de 2 567 000 personnes à 2 431 000. C'est la première fois en France depuis quinze ans. Le **taux de chômage** mesuré par l'enquête emploi revient ainsi de 10,7 % à 10,2 % de la **population active**, niveau qu'il atteignait en mars 1985 et mars 1986 [1].

Les taux de chômage des femmes (12,8 %) et des moins de 25 ans (23,4 %) demeurent supérieurs à celui de l'ensemble de la population. Les **catégories socioprofessionnelles** les plus touchées par le chômage sont les ouvriers et les employés [2].

Les disparités régionales depuis 1980 se sont accentuées : l'écart entre les deux régions extrêmes est passé de 4,8 points en 1980 (Alsace : 3,8 % de taux de chômage, Nord - Pas-de-Calais : 8,6 %) à 6,8 points en 1988 (Alsace : 6,9 %, Nord - Pas-de-Calais et Languedoc-Roussillon : 13,7 %). Les zones rurales et les départements frontaliers de l'Est sont les moins touchés par le chômage [4].

En mars 1988, 44,8 % de la **population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE)** l'est depuis un an ou plus contre 45,5 % en mars 1987 [2].

Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, le chômage est en légère baisse depuis 1984. Il touche 7,4 % de la population active en 1987 [3].

DÉFINITIONS

● **Enquête emploi.** Effectuée chaque année vers le mois de mars, cette enquête ne touche que les **ménages ordinaires** de la France métropolitaine. À l'occasion du recensement de la population de 1982, le questionnaire sur l'emploi a été rénové et les rapprochements entre les résultats de 1982 à 1986 et ceux des années antérieures (cf. éditions précédentes des « TEF ») sont quelquefois délicats.

● **BIT.** Bureau international du travail.

● **Chômeurs au sens du BIT.** Ce sont :

— les personnes satisfaisant simultanément aux critères suivants : recherche d'un emploi salarié ou non salarié, démarches effectives, disponibilité, absence d'occupation professionnelle au cours de la semaine de référence. Ce sont les **chômeurs PSERE** ou **population sans emploi à la recherche d'un emploi**;

— les personnes disponibles ayant trouvé un emploi qu'elles occuperont ultérieurement.

● **Taux de chômage.** Dans une population, c'est le rapport du nombre de chômeurs à la population active occupée plus les chômeurs.

SOURCES

[1] « L'activité et le chômage en mars 1988 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 142, juillet 1988, p. 1.

[2] « Enquête sur l'emploi de 1988. Résultats détaillés », *Les Collections de l'INSEE*, vol. D 128, tabl. PA 02, p. 35, tabl. DEM 01, p. 72, tabl. DEM 09, p. 80.

[3] *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 44, décembre 1988, tabl. R 17, p. 196.

[4] « Où frappe le chômage ? », *INSEE-Première*, n° 10, mars 1989.

[5] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n° 1-2, juin 1989.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Population active, emploi et chômage depuis trente ans », *Les Collections de l'INSEE*, série D, n° 123, novembre 1987.

● « Avec le développement des stages, la France ne perd plus d'emplois depuis 1985 », *Économie et statistique*, INSEE, n° 209, avril 1988.

● « Le chômage de longue durée » *Eurostat*, thème 3, série D.

● « La réinsertion des chômeurs de longue durée après un stage FNE », *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, supplément au n° 42, juin 1988.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Les dispositifs de lutte contre le chômage dans les pays de la CEE et en Suède », n° 2077, 1^{er} juin 1988; « Le chômage de longue durée dans les pays de l'OCDE », n° 2096, 26 octobre 1988; « Le chômage dans la Communauté européenne », n° 2097, 3 novembre 1988; « La réflexion économique face au chômage », n° 2109, 25 janvier 1989.

6.6 CHÔMAGE

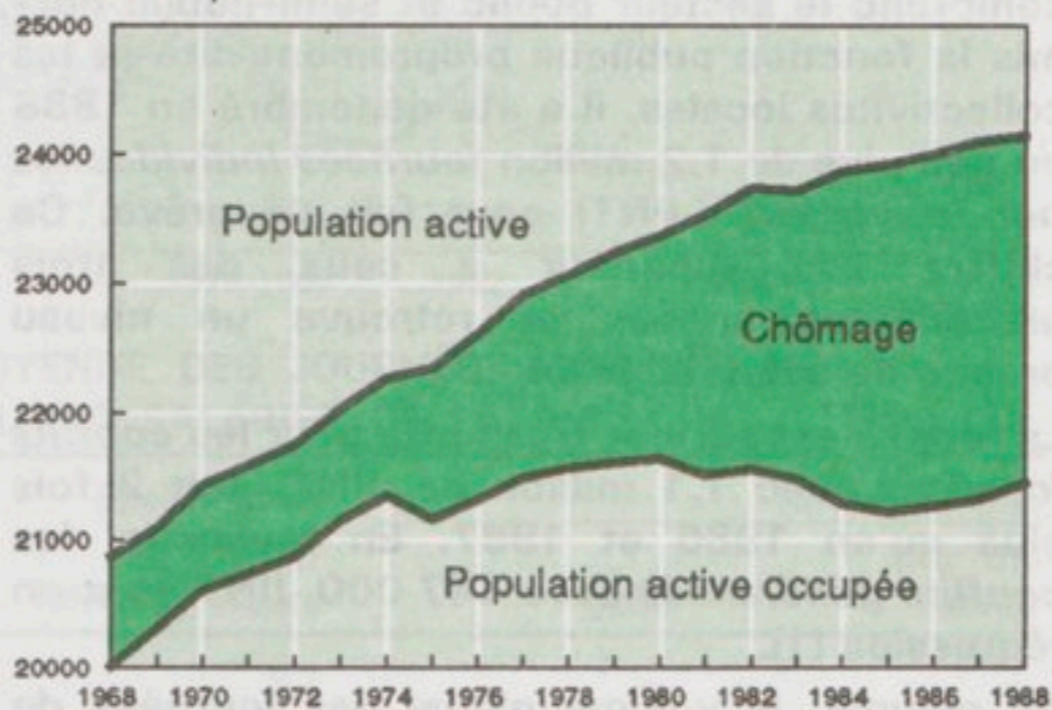
CHÔMEURS AU SENS DU BIT SELON LE SEXE ET L'ÂGE [2]

	Mars 1987		Mars 1988	
	Effectifs Milliers	Taux* %	Effectifs Milliers	Taux* %
Hommes				
Moins de 25 ans	345,8	20,7	309,8	20,3
25 à 49 ans	639,6	7,0	605,4	6,6
50 ans et plus	187,0	6,7	185,5	6,7
Total	1 172,4	8,6	1 100,7	8,1
Femmes				
Moins de 25 ans	452,9	28,5	391,0	26,6
25 à 49 ans	784,7	11,5	779,3	11,1
50 ans et plus	157,3	8,0	160,3	8,2
Total	1 394,9	13,4	1 330,6	12,8
Ensemble	2 567,3	10,7	2 431,3	10,2

* Proportion de chômeurs par rapport à l'ensemble des actifs de la tranche d'âge.

EMPLOI, CHÔMAGE ET POPULATION ACTIVE (y compris militaires du contingent) [5]

milliers de personnes



LE CHÔMAGE AU SENS DU BIT PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Mars 1987		Mars 1988	
	Effectifs Milliers	Taux* %	Effectifs Milliers	Taux* %
Agriculteurs exploitants	5,9	0,2	7,5	0,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	58,6	2,3	50,6	2,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	62,8	2,5	65,2	2,7
Professions intermédiaires	232,3	9,1	207,4	8,5
Employés	809,7	31,5	791,9	32,6
Ouvriers	1 068,5	41,6	1 030,8	42,4
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	329,5	12,8	277,9	11,4
Total	2 567,3	100,0	2 431,3	100,0

* Proportion de chômeurs par rapport à l'ensemble des actifs de la catégorie.

* TAUX DE CHÔMAGE STANDARDISÉS DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE [3]

(% de la population active totale)

	1975	1985	1986	1987
Allemagne (RFA) ...	e 3,6	7,2	6,4	6,2
Belgique	5,0	11,3	11,2	11,1
Espagne	3,6	21,4	21,0	20,1
France (a)	4,0	e 10,2	e 10,4	e 10,6
Italie	5,8	10,1	e 10,9	e 11,8
Pays-Bas	5,2	10,6	9,9	9,6
Portugal	8,5	8,5	7,0
Royaume-Uni	4,3	11,2	11,2	10,3
CEE (b)	e 4,3	e 10,9	e 10,9	e 10,7
Australie	4,8	8,2	8,0	8,1
Canada	6,9	10,4	9,5	8,8
États-Unis	8,3	7,1	6,9	6,1
Finlande	2,2	5,0	5,3	5,0
Japon	1,9	2,6	2,8	2,8
Norvège	2,3	2,6	2,0	2,1
Suède	1,6	2,8	2,7	1,9

* Ces chiffres sont hétérogènes : les enquêtes menées par la CEE ne touchent pas encore tous les pays.

(a) Taux INSEE : 10,2 en 1985 et 1986, 10,7 en 1987.

(b) Uniquement les pays ci-dessus.

POPULATION SANS EMPLOI À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (PSERE) SELON L'ANCIENNETÉ DU CHÔMAGE [2]

(milliers)

	Mars 1987		Mars 1988	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 1 mois	56,4	55,4	56,9	58,4
1 à — de 3 mois	152,0	135,1	131,4	144,8
3 à — de 6 mois	184,4	186,9	173,3	191,2
6 mois à — de 1 an .	199,1	278,3	189,1	233,7
1 à — de 2 ans	190,6	264,2	172,5	243,6
2 ans et plus	254,3	331,4	230,2	309,9
Ancienneté non déclarée				
non déclarée	38,0	40,5	40,1	51,3
Total	1 074,8	1 291,8	993,5	1 232,9
Ancienneté moyenne du chômage (a) [mois] ..				
15,9	17,2	16,0	17,0	

(a) Pour les personnes ayant déjà travaillé, on compare l'ancienneté de la recherche et l'ancienneté de l'inactivité : l'ancienneté du chômage est la plus courte des deux périodes.

6 EMPLOI

PRÉSENTATION

Dans le champ couvert par les statistiques du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle qui exclut l'agriculture mais comprend le secteur public et semi-public hormis la fonction publique proprement dite et les collectivités locales, il a été dénombré en 1988 un peu plus de 1,2 million *journées individuelles non travaillées* (JINT) pour fait de grève. Ce chiffre est supérieur à ceux des trois précédentes années et retrouve un niveau proche de celui de 1984 [1].

La reprise est surtout très nette pour les *conflits localisés* avec 1,1 million de JINT, soit 2 fois plus qu'en 1986 et 1987. En revanche, les *conflits généralisés* avec 147 000 JINT sont en régression [1].

En résumé, le volume global des journées de grève reste encore modeste et ne contredit pas la tendance à une faible conflictualité que l'on constate tout au long de la décennie [1].

L'année 1988 a été surtout marquée par les grèves de la fonction publique qui ont eu un effet d'entraînement sur l'ensemble des branches, notamment au cours du dernier trimestre. L'initiative de la reprise revient cependant au secteur privé et semi-public avec les premiers grands conflits salariaux qui apparaissent dès le mois de mars [1].

Au sein de la Communauté européenne, le nombre de journées non travaillées en raison de conflits du travail pour 1000 salariés en 1987 est de 201 pour 1000 en Irlande, et de seulement 1 pour 1000 en Allemagne. La France occupait une position intermédiaire avec un taux de 21 pour 1000 [2].

SOURCES

[1] « Les conflits du travail en 1988 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 126, juin 1989.

[2] « Emploi et chômage », édition 1989, Eurostat, p. 82 et p. 189 à 194.

DÉFINITIONS

● *Journées individuelles non travaillées (JINT)*. Il s'agit du nombre de journées chômées pour fait de grève, compte non tenu des pertes induites ou des « récupérations » ultérieures.

Les chiffres du dernier tableau, page ci-contre, doivent être interprétés avec réserves car les critères de classement et les modes de comptage ne sont pas homogènes dans les divers pays : en Italie, les journées perdues du fait de grèves « politiques » ne sont pas prises en compte; en Grande-Bretagne, seules sont imputées les journées perdues à la suite de grèves dues à des revendications sur les salaires et les conditions de travail, etc.

● *Conflits localisés, conflits généralisés*. On considère comme *conflit localisé* toute cessation collective d'activité résultant d'un mot d'ordre propre à l'entreprise ou à l'établissement et qui, à l'origine, n'est pas appelé à connaître d'extensions futures. À l'inverse, il est « généralisé » si le mot d'ordre est extérieur.

La distinction conflits localisés/conflits généralisés a été instituée en 1975 pour mieux rendre compte des évolutions constatées dans les modalités d'expression de la conflictualité.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire des statistiques du travail*, Bureau international du travail (BIT), Genève.

● *Tableaux statistiques*, Travail-Emploi-Formation, édition 1988, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

● « Les conflits collectifs du travail » par Daniel Furtot, *Données sociales*, INSEE, édition 1987, chap. 3.

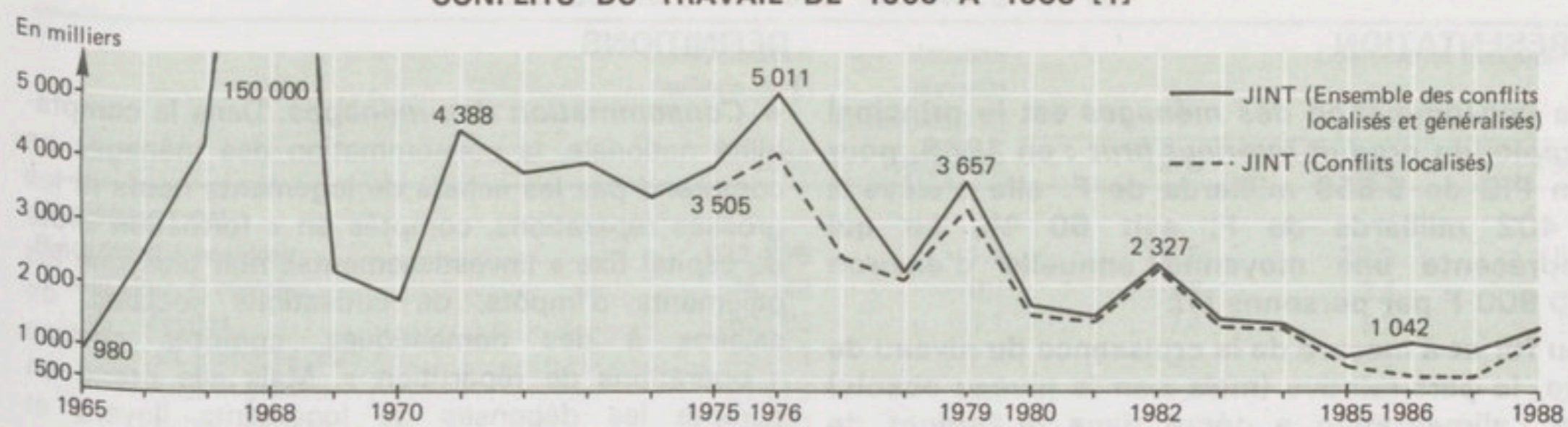
● « La grève jusqu'où ? », *Le Nouvel Économiste*, n° 669, 18 novembre 1988.

● « Les délégués syndicaux au 31-12-1987 », *Premières informations*, SES, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 114, janvier 1989.

● *Bulletin mensuel des statistiques du travail*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, mars 1989.

6.7 CONFLITS DU TRAVAIL

CONFLITS DU TRAVAIL DE 1965 À 1988 [1]



CONFLITS LOCALISÉS — RÉPARTITION MOYENNE DES JOURNÉES INDIVIDUELLES NON TRAVAILLÉES (JINT) PAR BRANCHE ET POUR 100 SALARIÉS DE LA BRANCHE — 1988 [1]

Activités économiques, NAP 40	Effectif salarié au 31-12-87 (UNEDIC) Milliers	Nombre de JINT	
		global	pour 100 salariés
01 Agriculture, sylviculture, pêche	9,2	-	-
02 Industries de la viande et du lait	138,7	10.133	7,3
03 Autres industries alimentaires	346,8	21 689	6,2
04 Combustibles minéraux solides et cokéfaction	0,2	5 852	(a)
05 Pétrole et gaz naturel	31,0	699	2,2
06 Électricité, gaz distribué, eau	28,5	3 314	11,6
07 Minerais et métaux ferreux	116,5	68 315	58,6
08 Minerais et métaux non ferreux	54,4	29 815	54,8
09 Matériaux de construction, minéraux divers	137,7	5 166	3,7
10 Industrie du verre	54,5	14 215	26,0
11 Chimie de base, fibres artificielles	122,7	20 874	17,0
12 Parachimie et pharmacie	180,4	9 833	5,4
13 Fonderie et travail des métaux	401,3	68 292	17,0
14 Construction mécanique	422,7	31 549	7,5
15 Construction électrique	537,8	51 919	9,6
16 Matériel de transport terrestre	363,0	72 146	19,9
17 Constructions navale et aéronautique	140,5	205 409	146,2
18 Industrie textile et habillement	404,8	23 791	5,9
19 Industrie du cuir et de la chaussure	81,8	2 347	2,9
20 Bois, meubles, industries diverses	255,9	8 321	3,2
21 Papier-carton	105,7	11 637	11,0
22 Imprimerie, presse, édition	214,8	16 673	7,8
23 Caoutchouc et matières plastiques	206,8	49 219	23,8
24 Bâtiment, génie civil et agricole	1 244,4	49 616	4,0
25 Commerce de gros alimentaire	237,3	5 342	2,2
26 Commerce de gros non alimentaire	711,7	5 797	0,8
27 Commerce de détail alimentaire	531,0	39 838	7,5
28 Commerce de détail non alimentaire	726,3	3 018	0,4
29 Réparation et commerce de l'automobile	337,5	6 590	2,0
30 Hôtels, cafés, restaurants	496,1	3 171	0,6
31 Transports	519,6	133 445	25,7
32 Télécommunications (b)	5,8	(b)	(b)
33 Services marchands rendus aux entreprises	1 265,3	31 443	2,5
34 Services marchands rendus aux particuliers	1 058,2	16 453	1,6
35 Location et crédit-bail immobiliers	32,9	30	0,1
36 Assurances	140,9	2 303	1,6
37 Organismes financiers	360,5	3 405	1,0
38 Services non marchands	809,0	62 948	7,8
Ensemble	12 832,2	1 094 607	8,5

(a) Poste dont la moyenne est peu significative en raison de la faiblesse des effectifs.

(b) Le poste 32 n'est pas recensé dans les statistiques de conflits.

NOMBRE DE JOURNÉES INDIVIDUELLES NON TRAVAILLÉES DANS LA CEE [2] (milliers)

	1985				1986				1987			
	1985	1986	1987	Pop. active	1985	1986	1987	Pop. active	1985	1986	1987	Pop. active
Allemagne (RFA) ...	35	28	33	28 200	3 831	5 644	3 960	24 044	89	39	...	5 933
Danemark ...	2 332	93	...	2 905	6 402	1 920	3 546	27 893				
France ...	727	568	512	24 075								
Irlande ...	418	309	264	1 312								

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

La *consommation des ménages* est le principal emploi du *produit intérieur brut* : en 1988, pour un PIB de 5 659 milliards de F, elle s'élève à 3 402 milliards de F, soit 60 %, ce qui représente une moyenne annuelle d'environ 60 900 F par personne [1].

Au fur et à mesure de la croissance du niveau de vie, la part relative (mais non le niveau absolu) de l'alimentation a décru dans le budget de consommation des ménages : 18,6 % en 1988 contre 20,3 % en 1980 et 24,5 % en 1970. Inversement les *coefficients budgétaires* du logement (14,3 % en 1988 contre 11,2 % en 1970) et des services de santé (9,3 % en 1988 contre 7,1 % en 1970) ont fortement augmenté. Depuis 1980, la consommation de médicaments a connu la plus forte augmentation annuelle moyenne en volume (+ 8,0 %). Dans le même temps la consommation de certains produits alimentaires ou d'habillement stagnait, celle de chaussures diminuant même (- 0,2 %) [1] [2].

En quantité, la consommation moyenne par habitant est passée, de 1970 à 1987, de 81 à 64 kg pour le pain, de 96 à 78 kg pour les pommes de terre, de 20 à 12 kg pour le sucre, de 96 à 54 litres pour les vins courants mais de 14 à 21 kg pour les volailles et de 40 à 74 litres pour les eaux minérales et de source [3].

SOURCES

[1] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n° 1-2, juin 1989.

[2] « La consommation des ménages en 1988 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. M 140, mai 1989.

[3] *Annuaire statistique de la France 1989*, INSEE, tab. D.01-3 : « Principales quantités consommées par les résidents et non-résidents en France » (à paraître).

DÉFINITIONS

● **Consommation des ménages.** Dans la comptabilité nationale, la consommation des ménages ne comprend pas les achats de logements neufs ni les grosses réparations, comptés en « formation brute de capital fixe » (investissements), non plus que les paiements d'impôts, de cotisations sociales, de salaires à des domestiques, comptés comme « opérations de répartition ». Mais elle prend en compte les dépenses de logements (loyers et charges) et de santé en valeur brute, y compris la part qui n'est pas à la charge des ménages en raison de l'allocation logement et des remboursements de sécurité sociale. En revanche, en ce qui concerne les hôpitaux, seule la participation effective des ménages est prise en compte. Elle comprend également l'autoconsommation de produits alimentaires (produits des jardins familiaux) et de services (loyers des logements habités par leur propriétaire).

● **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services). Étant des valeurs arrondies, leurs totaux ne sont pas toujours rigoureusement égaux à 100. La variation des coefficients budgétaires dépend à la fois de la variation des « volumes » consommés et de celle des prix correspondants. Elle est, en général, calculée en valeur, comme dans le premier tableau ci-contre. Mais, pour isoler un des effets, on calcule cependant quelquefois des coefficients budgétaires *en volume* (à prix constants).

● **Les comptes nationaux français sont désormais exprimés en base 1980 du SECN.**

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Trente ans de consommation », et « Consommation et niveau de vie », *Données sociales*, INSEE, éd. 1987, chap. 3.

● « Les dépenses alimentaires : la révolution tranquille, comparaison du budget des ménages en Europe et aux États-Unis », CREDOC, mars 1987.

● « La consommation des ménages âgés », *Futuribles*, n° 117, janvier 1988.

● « L'évolution du budget des ménages » par M. Moutardier, *Économie et statistique*, INSEE, n° 207, février 1988.

● « La consommation des ménages de 1970 à 1987 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. M 131, mai 1988.

● « 1988 : une consommation plus sage que le revenu », *INSEE-Première*, n° 17, mai 1989.

7.1 PRODUITS CONSOMMÉS

CONSOMMATION DES MÉNAGES [1] [2]

	Consommation (millions de F)	Variation annuelle en volume (%)	Coefficients budgétaires		
			1970	1980	1988
PAR FONCTION					
Produits alimentaires	632 205	1,4	24,5	20,3	18,6
dont : Pain et céréales	74 142	0,7	2,8	2,4	2,2
Viandes	180 006	1,1	7,4	6,2	5,3
Lait, fromages œufs	83 313	2,7	2,7	2,5	2,4
Huiles et graisses	21 313	0,5	1,4	0,9	0,6
Fruits et légumes	83 080	1,4	3,4	2,5	2,4
Autres produits alim. (y.c. confiserie)	52 333	3,3	1,2	1,4	1,5
Boissons alcoolisées	67 965	0,6	3,0	2,3	2,0
Tabac	39 690	2,0	1,5	1,1	1,2
Habillement y.c. chaussures	230 184	0,6	9,6	7,3	6,8
soit : Habillement	189 292	0,8	8,0	5,9	5,6
Chaussures y.c. réparation	40 892	- 0,2	1,6	1,4	1,2
Logement, chauffage, éclairage, eau	641 356	2,8	15,3	17,5	18,9
soit : Logement	487 400	3,9	11,2	11,6	14,3
Chauffage, éclairage	133 006	0,5	3,6	5,2	3,9
Eau	20 950	0,8	0,5	0,7	0,6
Meubles, matériel ménager	279 220	0,6	10,2	9,5	8,2
dont : Meubles, accessoires	86 959	0,2	2,7	3,1	2,6
Articles de ménage non durables	48 320	2,3	1,4	1,4	1,4
Services médicaux et de santé	315 119	6,1	7,1	7,7	9,3
dont : Soins des hôpitaux	65 328	3,0	1,4	1,8	1,9
Médicaments	85 419	8,0	2,4	2,1	2,5
Médecins et infirmiers	140 379	7,0	2,8	3,2	4,1
Transports et communications	574 392	2,6	13,4	16,6	16,9
dont : Achat de véhicules	149 288	3,4	2,6	3,6	4,4
Dépenses d'utilisation de véhicules	290 756	1,5	7,5	8,7	8,5
Loisirs, culture, enseignement	253 743	3,5	6,9	7,3	7,5
dont : Accessoires électroniques et récréatifs ...	116 635	5,2	3,1	3,5	3,4
Enseignement	16 969	4,5	0,5	0,4	0,5
Autres biens et services	436 382	1,9	11,5	12,6	12,8
dont : Hôtels, cafés, restaurants, voyages	224 652	1,6	6,1	6,4	6,6
Consommation nationale (y.c. non marchande) .	3 402 291	2,4	100,0	100,0	100,0
PAR DURABILITÉ					
Biens durables importants	292 383	3,4	7,3	8,9	8,6
dont : automobiles	141 104	4,1	2,6	3,6	4,1
Biens semi-durables	506 081	0,6	18,8	16,7	14,9
dont : textiles, cuirs	261 537	0,5	10,8	8,5	7,7
Biens non durables	1 189 587	2,1	40,1	37,7	35,0
dont : énergie	277 920	1,2	7,6	10,3	8,2
alimentation y.c. animale	637 822	1,5	24,5	20,4	18,7
Services	1 414 240	3,2	33,9	36,6	41,6
dont : logement y.c. entretien	467 273	4,1	10,8	11,1	13,7
services de santé y.c. vétérinaires	206 732	5,7	4,2	5,0	6,1
Consommation nationale (y.c. non marchande) .	3 402 291	2,4	100,0	100,0	100,0

QUANTITÉS CONSOMMÉES DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES * MOYENNE PAR PERSONNE — 1970 ET 1987 [3]

	1970	1987		1970	1987
Pain (kg)	80,57	63,92	Œufs (kg)	11,53	14,85
Biscuits, pain d'épices (kg)	5,55	8,04	Poissons, coquillages, crustacés (kg) (a)	10,80	14,75
Pâtes alimentaires (kg)	6,14	6,68	Lait frais (litre)	95,24	78,85
Riz (kg)	2,22	3,67	Fromages (kg)	13,81	15,96
Pommes de terre (kg)	95,57	77,69	Yaourts (kg)	8,56	13,42
Légumes frais (kg)	70,44	95,01	Beurre (kg)	9,93	9,05
Légumes surgelés (kg)	0,49	4,45	Huile alimentaire (kg)	8,08	12,25
Agrumes (kg)	15,25	17,47	Sucre (kg)	20,41	12,08
Autres fruits frais et surgelés (kg)	41,17	48,51	Vins courants (litre)	95,57	53,53
Bœuf (kg)	15,62	18,39	Vins A.O.C. (litre)	8,03	20,54
Veau (kg)	5,84	5,20	Bière (litre)	41,43	37,65
Porc frais (kg)	7,91	9,64	Eaux minérales et de source (litre)	39,90	73,63
Charcuterie et conserves de viande (kg)	9,20	13,36	Boissons gazeuses (litre)	19,10	27,47
Volailles (kg)	14,20	21,27	Café, thé (kg)	3,72	4,04

* Estimations révisées en tenant compte des enquêtes permanentes sur les consommations alimentaires et des séries de la comptabilité économique nationale base 1980. (a) Frais et surgelés.

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

La diffusion généralisée de l'automobile, des biens d'équipement ménager (réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle...), des récepteurs de radio et de télévision est une des caractéristiques des quarante dernières années et a profondément modifié le mode de vie des Français. L'équipement en récepteurs de radio est arrivé depuis longtemps à saturation. Réfrigérateur, lave-linge et téléviseur (tous types confondus) sont maintenant fortement implantés. L'équipement en téléphone, dont la croissance a été très rapide, approche aussi de la saturation. Plus de 70 % des ménages disposent d'une automobile [1].

Les écarts de taux de possession entre catégories sociales sont faibles. Les ménages jeunes, les personnes seules ou à très faibles revenus et, dans une moindre mesure, les plus de 70 ans et les Parisiens sont les moins équipés. Les disparités se manifestent plutôt à travers le multi-équipement, l'âge moyen du parc, le remplacement de biens anciens et la substitution entre les biens [1].

Le parc des appareils les plus fréquents se développe aujourd'hui plutôt par renouvellement que par première acquisition, par innovation technique et par équipement simultané. La plupart des biens actuellement possédés ont été acquis neufs et payés comptant [2].

Parmi les biens d'équipement apparus ces dernières années, on notera le développement rapide du magnétoscope, qui équipe déjà près de 20 % des foyers, et du four à micro-ondes. Le sèche-linge est pour le moment moins répandu (5 % des foyers) [3].

SOURCES

[1] « Les principaux biens d'équipement du logement au milieu de 1987 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 163, décembre 1988.

[2] « L'équipement des ménages en biens durables : évolutions et situation à la mi-1986 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. M 135, décembre 1988, p. 19 à 23 et 51.

[3] « Biens durables : la modernisation des foyers », *Premiers résultats*, INSEE, n° 158, novembre 1988.

DÉFINITIONS

● **Parc.** Par analogie avec le parc d'automobiles, on désigne par parc de téléviseurs, de réfrigérateurs, etc., l'ensemble des unités constituant, à un instant donné, une population statistique dénombrable. Il importe de bien distinguer les statistiques portant sur le parc, dites aussi « statistiques d'état » en démographie ou « de stocks » en économie, de celles portant sur les variations du parc, dites aussi « statistiques de mouvement ».

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Enquête de conjoncture auprès des ménages » (Enquête communautaire européenne), *Informations rapides*, INSEE.

● « Biens durables : disparités d'équipement », par D. Verger, *Données Sociales*, INSEE, édition 1987, chap. 6.

● « La diffusion du magnétoscope de 1982 à 1988 », *Document rectangle*, INSEE, n° 27/453, septembre 1988.

● « Ameublement 88 : des meubles pour la vie », *Premiers résultats*, INSEE, n° 166, décembre 1988.

7.2 BIENS DURABLES

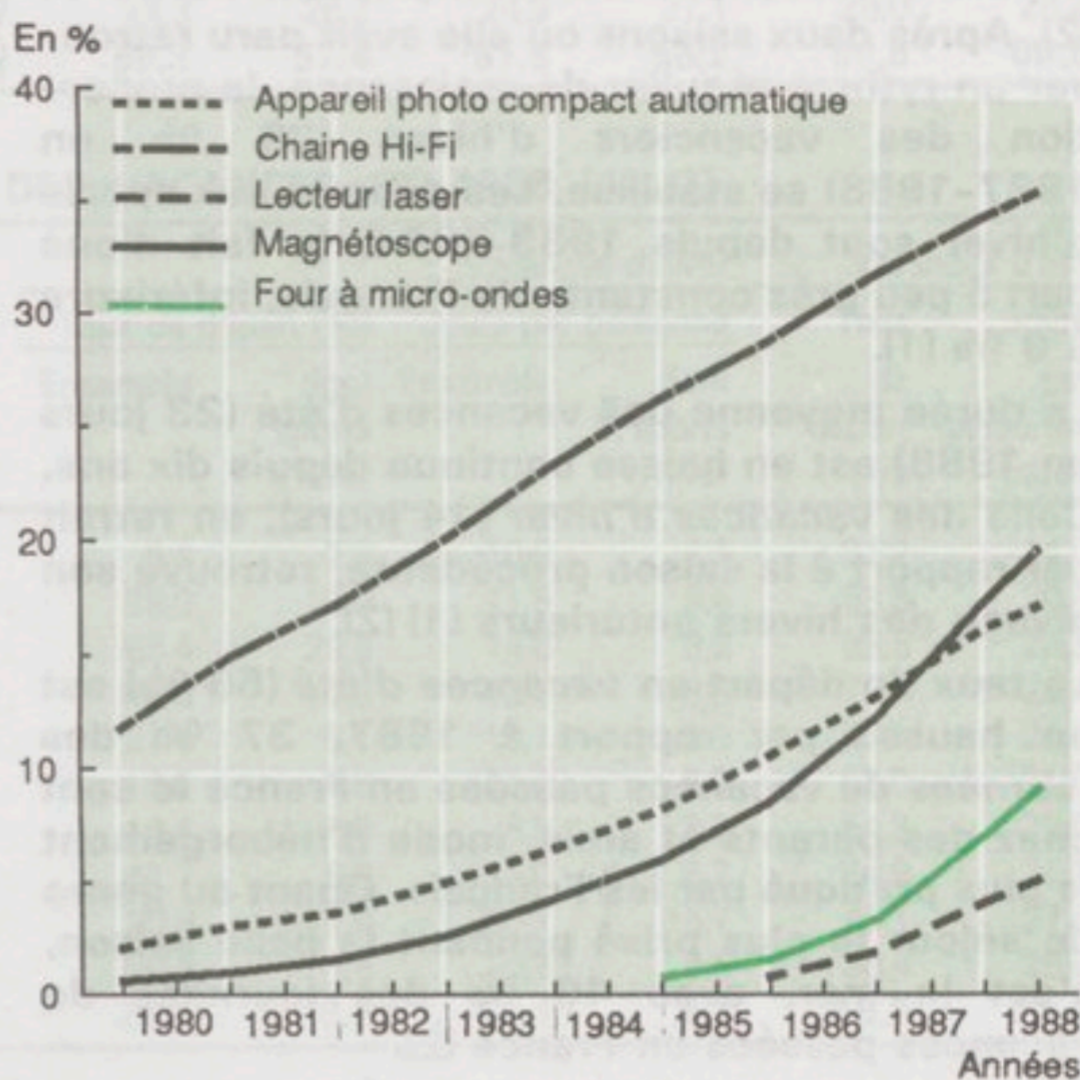
**PARCS ET ÂGE MOYEN
DE DIVERS BIENS DURABLES
Ménages seulement (mi-1987) [1]**

Biens durables	Parc (Millions)	Âge moyen (Années)
Automobile (disposition)	21,0	6,3
Réfrigérateur	22,4	9,0
Congélateur	8,2	6,7
Lave-linge	19,0	7,1
Lave-vaisselle	5,7	5,9
Téléviseur	22,8	6,0

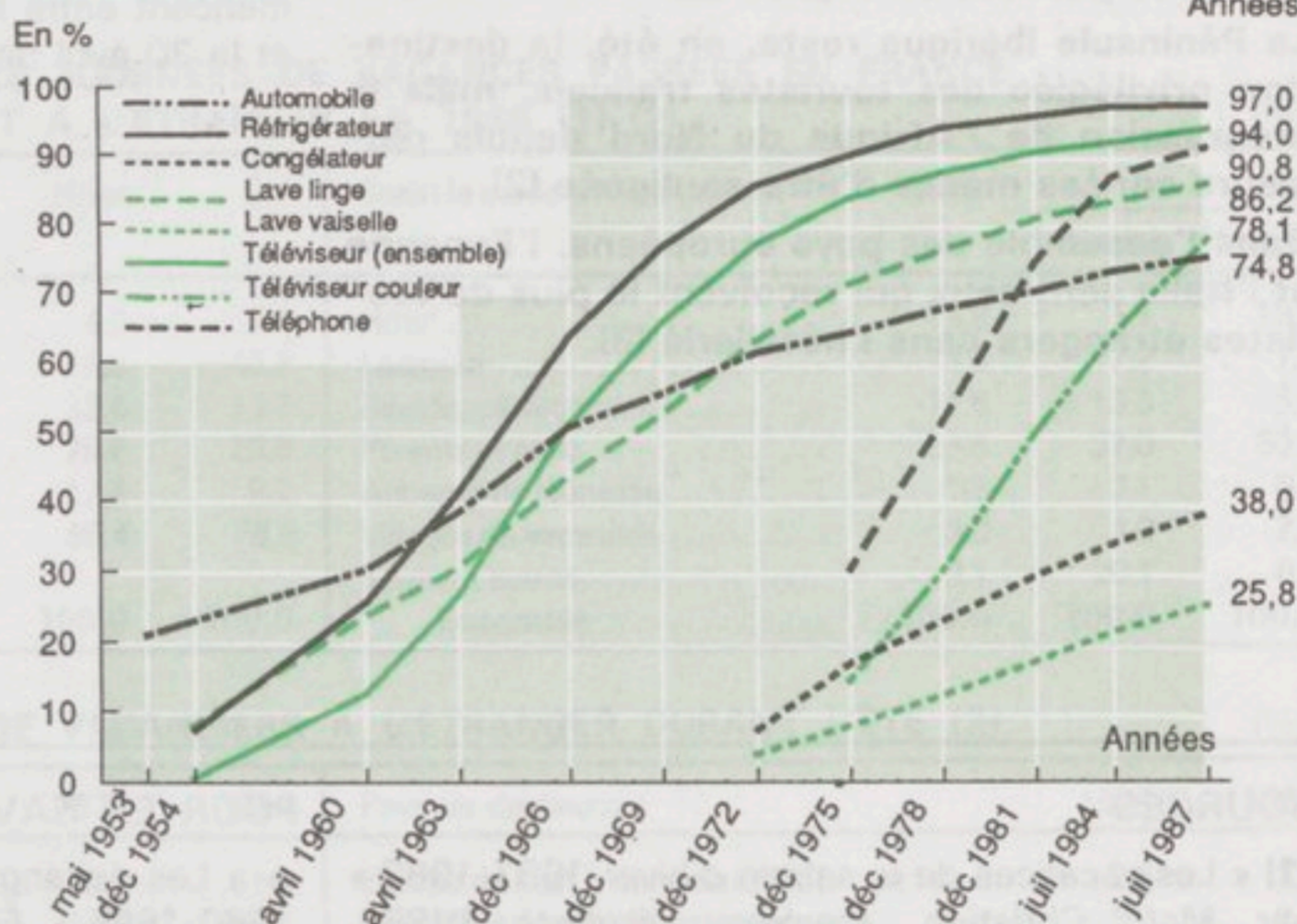
**ÉQUIPEMENT SIMULTANÉ (mi-1986)
en auto, réfrigérateur, machine à laver, téléviseur [2]
(%)**

Ménages possédant	Avr. 1960	Mi-1986
Aucun des quatre équipements	47,7	0,9
Un seul	25,6	2,2
Deux	15,3	8,7
Pas d'auto, mais les trois autres	1,3	15,0
Une auto et deux autres	7,2	7,0
Les quatre équipements	2,9	66,2
Total	100,0	100,0

**TAUX D'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES
POUR QUELQUES APPAREILS RÉCENTS [3]**



**TAUX D'ÉQUIPEMENT
DES MÉNAGES POUR
LES PRINCIPAUX
BIENS DURABLES [1]**



**TAUX D'ÉQUIPEMENT DES MÉNAGES EN BIENS DURABLES
SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (mi-1987) [1] (%)**

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Répart. des ménages	Automobile	Combiné (b)	Congélateur	Lave-linge	Lave-vaisselle	Télévis. couleur	Téléphone
Exploitants agricoles	3,3	94,6	14,3	82,8	95,2	33,0	62,6	94,5
Salariés agricoles (a)	0,6	79,4	27,8	47,6	84,9	8,7	65,1	77,0
Patrons de l'industrie et du commerce	5,9	93,5	35,6	49,8	95,0	49,2	85,7	94,7
Cadres supérieurs et professions libérales	8,5	95,3	51,9	40,4	94,0	61,9	86,4	98,6
Cadres moyens	10,1	92,0	41,2	38,6	88,5	40,6	80,0	95,9
Employés	7,9	78,9	41,5	29,7	85,2	23,9	77,2	90,6
Ouvriers qualifiés, contremaitres	20,3	89,4	40,5	45,3	92,5	23,5	81,1	89,0
Ouvriers non qualifiés	4,7	71,3	32,6	35,4	84,0	11,5	68,0	78,6
Personnel de service (a)	1,4	56,1	33,4	19,3	78,7	11,5	69,9	82,1
Autres actifs	2,4	86,4	39,7	38,3	85,7	25,9	79,4	88,6
Retraités	29,2	55,3	30,8	31,9	81,1	13,1	78,4	91,5
Autres inactifs	5,7	28,1	24,1	17,8	66,0	10,0	63,5	82,0
Ensemble	100,0	74,8	36,1	38,0	86,2	25,8	78,1	90,8

(a) Catégorie de faible effectif, les résultats sont entachés d'une marge d'imprécision. (b) Réfrigérateur - congélateur.

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

En 1988, sur l'ensemble de l'année, le **taux de départ en vacances des Français** est de 60 % [2]. Après deux saisons où elle avait paru retrouver un rythme régulier de croissance, la proportion des vacanciers d'hiver (28 % en 1987-1988) se stabilise. Les départs aux sports d'hiver sont depuis 1983-1984, le fait d'une part à peu près constante de Français, inférieure à 9 % [1].

La durée moyenne des vacances d'été (23 jours en 1988) est en baisse continue depuis dix ans. Celle des vacances d'hiver (14 jours), en retrait par rapport à la saison précédente, retrouve son niveau des hivers antérieurs [1] [2].

Le taux de départ en vacances d'été (56 %) est en hausse par rapport à 1987. 37 % des journées de vacances passées en France le sont chez des parents et amis, mode d'hébergement le plus pratiqué par les Français. Quant au genre de séjour le plus prisé pendant la belle saison, c'est la mer, avec 46 % des journées de vacances passées en France [2].

La Péninsule ibérique reste, en été, la destination privilégiée des touristes français, mais la progression de l'Afrique du Nord depuis plusieurs années mérite d'être soulignée [2].

Dans l'ensemble des pays européens, l'Espagne et l'Italie sont ceux qui reçoivent le plus de touristes étrangers dans l'hôtellerie [3].

DÉFINITIONS

● **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation de l'INSEE, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.

● **Vacances.** Par convention, l'INSEE considère comme vacances les séjours d'au moins quatre jours consécutifs (plus précisément quatre nuits) passés hors du domicile pour des motifs autres que professionnels, d'étude ou de santé.

● **Taux de départ.** Rapport du nombre de personnes parties au moins une fois à la population totale correspondante de ménages ordinaires.

● **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : du 1^{er} mai au 30 septembre de l'année considérée (jusqu'en 1972, le mois de mai était considéré comme « hors été »).

● **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre le 1^{er} octobre de l'année précédente et le 30 avril de l'année donnée.

SOURCES

[1] « Les vacances de la saison d'hiver 1987-1988 » par Marc Christine, *Premiers résultats*, INSEE, n° 156, novembre 1988.

[2] « Les départs en vacances de l'été 1988 », *INSEE Première* (à paraître).

[3] *Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'OCDE*, OCDE, 1988, p. 168.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les échanges touristiques des pays de l'OCDE, 1960-1985 », *Économie et Prévision*, direction de la Prévision, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, fascicule 3, n° 84, 1988.

● *Mémento du tourisme*, 8^e édition, 1988, ministère du Tourisme, La Documentation française.

● « L'économie du tourisme », *Le Monde*, « Dossiers et documents », n° 145, juin 1987.

● « Le marché du tourisme », *Espaces*, juin 1987.

● « Le tourisme étranger en France en 1987 », *Flash tourisme*, ministère du Tourisme, n° 29, septembre 1988.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2108, 18 janvier 1989 : « Forces et faiblesses du tourisme français », « Le phénomène de mondialisation de l'industrie du tourisme » et « Le tourisme international dans les pays de l'OCDE ».

7.3 VACANCES

TAUX DE DÉPART EN VACANCES [1] [2]

	1969	1975	1980	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Période d'été	50,2	53,3	55,2	53,9	53,8	54,1	54,2	55,5
Période d'hiver	17,1	22,7	24,3	26,2	24,9	27,1	28,0	28,2
Ensemble de l'année	45,0	52,5	57,2	58,3	57,4	57,5	58,2	58,5	59,5

TAUX DE DÉPART ET DURÉE DES VACANCES EN 1988 [1] [2]

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Vacances d'hiver				Vacances d'été	
	Taux de départ (%)		Jours par personne		Taux de départ (%)	Jours par personne partie
	Ensemble	dont sports d'hiver	Ensemble	dont sports d'hiver		
Exploitants et salariés agricoles	8,4	2,3	10,6	7,3	31,2	14,0
Patrons de l'industrie et du commerce	29,0	13,0	11,5	9,4	53,8	20,6
Cadres supérieurs et professions libérales	65,4	29,8	14,0	9,3	83,5	26,3
Cadres moyens	46,6	17,6	13,1	8,9	72,4	23,4
Employés	27,4	9,1	13,1	8,9	63,1	21,5
Ouvriers	16,8	4,8	11,4	8,5	52,0	21,0
Personnel de service	18,4	0,5	8,8	8,3	54,3	23,6
Autres actifs	41,7	8,8	14,0	8,7	64,9	25,1
Retraités	20,8	1,0	20,1	15,7	43,1	27,6
Autres inactifs	20,8	1,8	20,8	8,5	36,4	29,9
Ensemble	28,2	8,8	14,1	9,1	55,5	23,4

RÉPARTITION DES JOURNÉES DE VACANCES PASSÉES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER EN 1988 [1] [2]

Selon le genre de séjour	Hiver	Été	Selon le mode d'hébergement	Hiver		Été	
				France	Étranger	France	Étranger
Circuit	4,7	7,4	Hôtel	13,8	5,1	19,0	
Mer	18,9	45,9	Location	13,6	17,2	7,8	
Montagne	32,4	13,7	Résidence secondaire	11,6	13,5	5,0	
Campagne	26,6	23,8	Parents et amis	53,6	37,0	50,5	
Ville	17,4	9,2	Auberge de jeunesse	1,3	3,1	6,5	
dont : en France	86,4	78,9	Villages de vacances	3,0	4,0	2,4	
			Tente et autres	3,1	20,1	8,8	
Ensemble	100,0	100,0	Ensemble	100,0	100,0	100,0	

DESTINATION DE VACANCIERS À L'ÉTRANGER DURANT L'ÉTÉ [2]

Pays de destination	1978	1988	Pays de destination	1978	1988
Andorre, Espagne, Portugal	38,6	35,5	Europe de l'Est (y compris URSS)	2,6	1,2
Italie	15,3	12,6	Pays à destination lointaine (b)	5,9	9,2
Algérie, Maroc, Tunisie	9,1	16,0	Circuits	1,9	1,4
Grèce, Monaco, Turquie, Yougoslavie	6,0	8,3	Ensemble	100,0	100,0
Iles britanniques	7,2	6,1	Nombre de séjours (milliers)	5 636	7 543
Europe de l'Ouest (autres pays (a))	13,4	9,7			

(a) Autres pays CEE, Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse.

(b) Afrique sauf Maghreb, Amériques y compris USA, Asie sauf Turquie et URSS, Océanie.

NUITÉES DE TOURISTES* DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE EN 1987 [3] (millions)

Pays	Étrangers	Nationaux	Total	Pays	Étrangers	Nationaux	Total
Allemagne (RFA)	24,3	110,5	134,8	Italie	70,0	112,6	182,6
Autriche	55,4	14,3	69,7	Norvège	3,9	8,4	12,3
Belgique	5,3	2,4	7,7	Portugal	14,5	5,8	20,3
Danemark	4,5	4,5	9,0	Suède	3,2	12,6	15,8
Espagne	92,4	46,3	138,7	Suisse	19,5	13,3	32,8
Finlande	2,2	7,1	9,3	Turquie	6,5	4,9	11,4
France (a)	36,1	82,1	118,2	Yougoslavie	28,4	22,6	51,0

* Dans l'hôtellerie proprement dite. (a) Non compris Pays de la Loire, Champagne-Ardenne et Corse.

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

Dans le projet de la loi de finances pour 1989, le budget du ministère de la Culture et de la Communication atteint 9 026 millions de F (+ 12,5 % par rapport à 1988), soit 0,9 % du total des dépenses définitives. Ce budget se caractérise par la relance de l'action culturelle notamment par la priorité aux enseignements artistiques et la mise en valeur du patrimoine monumental. Le budget des grands travaux (1,4 milliard de F) permet le lancement de nouvelles opérations (Grand Louvre, Parc de La Villette) [1].

Les dépenses culturelles des ménages en 1987 sont estimées à 118,7 milliards de F, soit 3,7 % de leur consommation totale. Les dépenses les plus importantes concernent les produits de la presse (25,6 % de l'ensemble), ceux de l'imprimerie et de l'édition (16,4 %) [2].

L'évolution de la pratique des loisirs depuis les vingt dernières années en France est marquée par l'emprise croissante de la télévision et l'augmentation de la fréquence de certaines sorties : sorties entre parents et amis, visites de musées ou de monuments historiques. Les autres loisirs tels que cinéma, théâtre, ou spectacles sportifs sont directement concurrencés par la télévision. Un adulte urbain consacre en moyenne 2 h 10 par jour à l'écoute de la télévision (+ 20 mn depuis 1975) [3].

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la fréquentation cinématographique diminue depuis le début des années 60. En 1987, le nombre des spectateurs est estimé à 700 millions dans les pays de la CEE (dont 133 millions en France), mais 21 milliards en Chine, 4 milliards en Inde et en URSS, et 1,1 milliard aux États-Unis [4].

SOURCES

[1] « Projet de loi de finances pour 1989 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 404, 3 au 9 octobre 1988, p. 19, 52, 53, 66.

[2] « La consommation des ménages de 1970 à 1987 », *Les Collections de l'INSEE*, série M, n° 131, mai 1988, p. 41, 43.

[3] « Les loisirs 20 ans après : davantage de loisirs et de télévision », *Premiers résultats*, INSEE, n° 148, octobre 1988.

[4] « Le cinéma dans le monde. Bilan 1987 », *Informations du CNC*, Centre national de la Cinématographie, supplément au n° 218, mai-juin 1988, p. 40 à 43.

DÉFINITIONS

● **Dépenses culturelles.** Les postes retenus dans les dépenses culturelles des ménages sont les suivants :

- produits photographiques et cinématographiques (pellicules, films photographiques et cinématographiques...) : NAP 18-09;
- radio-récepteurs et téléviseurs : NAP 29-21;
- appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et supports d'enregistrement (électrophones, magnétophones, magnétoscopes...) : NAP 29-22;
- appareils photographiques et de cinéma : NAP 34-05;
- produits de l'imprimerie, édition : NAP 51-15;
- produits de la presse : NAP 51-20;
- disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes : NAP 51-30;
- redevance télévision : NAP 86-01;
- fréquentation des salles de cinéma : NAP 86-04;
- salles de spectacles (théâtres, concerts,...) : NAP 86-05;
- autres spectacles (cirques, parcs d'attraction...) : NAP 86-06.

● **Enquête loisirs.** Enquête réalisée par l'INSEE auprès des Français de 14 ans et plus afin de recenser leurs pratiques de loisirs. Pour beaucoup d'activités une comparaison est possible avec les résultats d'une enquête similaire de l'INSEE sur les loisirs réalisée en 1967.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Développement culturel*, Bulletin du département des Études et de la Prospective, ministère de la Culture et de la Communication (mensuel).

● « L'enquête sur les loisirs 1987-1988 », *Courrier des statistiques*, INSEE, n° 46, avril 1988.

● « Orientations budgétaires 1989 », *Lettre d'information du ministère de la Culture*, n° 248.

● *Économie et statistique*, INSEE : « Les sorties, une occasion de contacts », n° 214; « La sociabilité, une pratique culturelle », n° 216, déc. 1988.

● *Problèmes économiques* : « L'avenir de l'audiovisuel : éléments techniques et économiques et réflexions », n° 2001; « Le développement du mécénat en France », n° 2060; « Le secteur de la télévision en Europe : contraintes et enjeux » et « L'explosion du marché de l'art », n° 2119.

● « Les recettes du PAF en 1987 », *INSEE-Première*, n° 11, mars 1989.

● « Les pratiques de loisirs », *INSEE-Résultats*, n° 3, juin 1989.

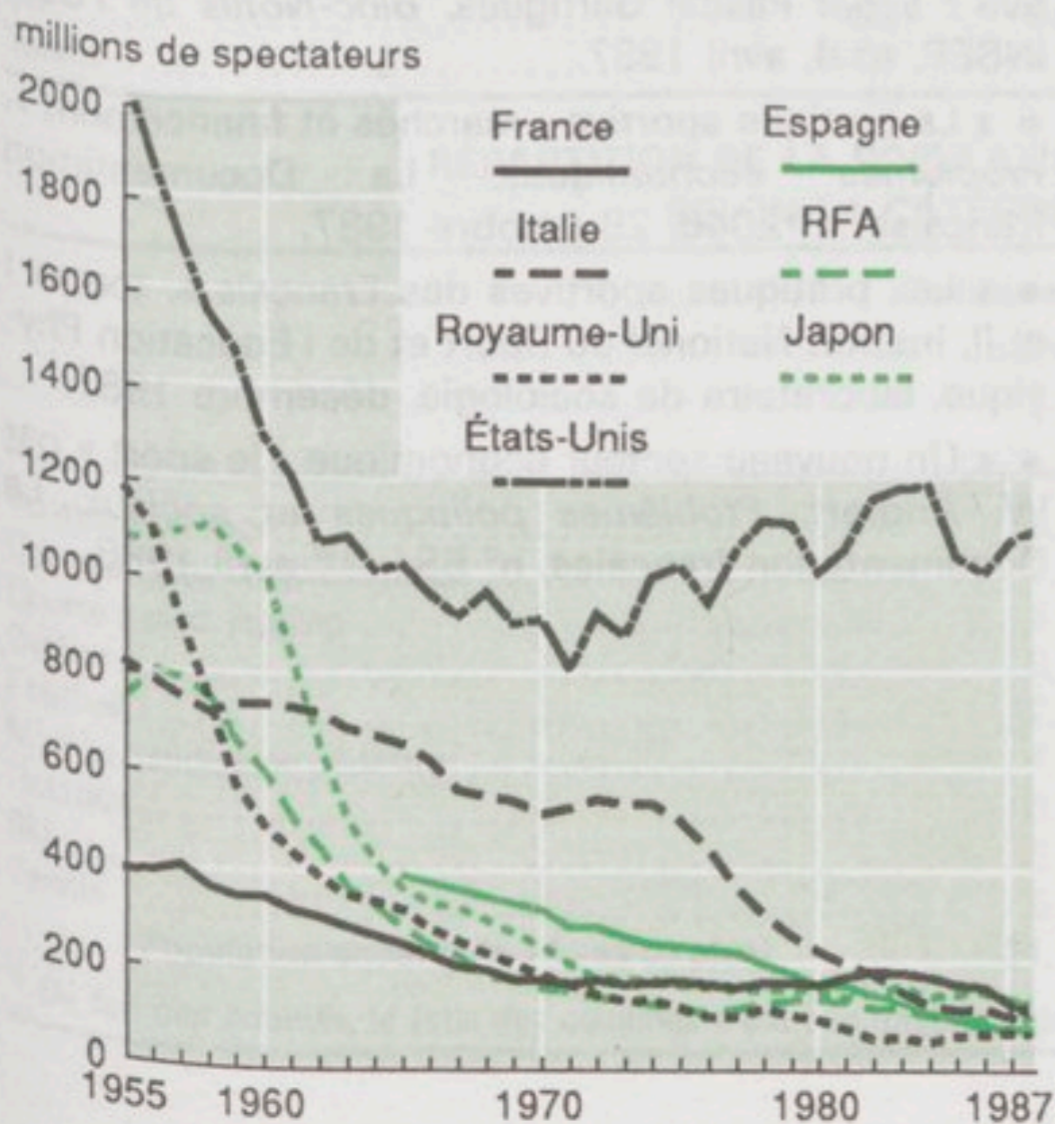
7.4 CULTURE-LOISIRS

ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE LOISIRS ENTRE 1967 ET 1988 [3]

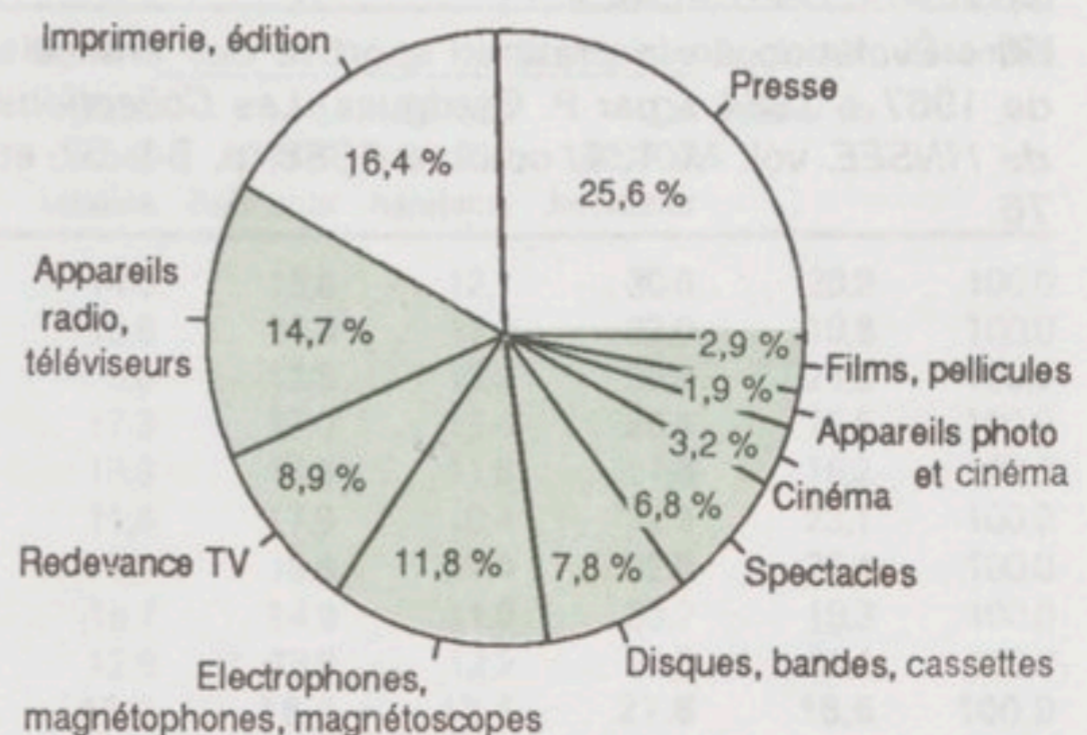
(%)

Proportion des individus ayant pratiqué l'activité suivante...	1967	1987-1988
Regarder la télévision tous les jours ou presque	51	82
Lire un quotidien tous les jours ou presque	60	42
Lire une revue ou un magazine régulièrement	56	79
Lire au moins un livre par mois	32	31
Aller au cinéma : au moins une fois par mois	18	18
chaque semaine ou presque	6	4
Aller au théâtre au moins une fois par an	21	18
Assister à un spectacle sportif au moins 5 fois par an	17	9
Avoir visité un salon ou une foire-exposition depuis un an	33	56
Avoir visité un musée depuis un an	18	32
Avoir visité un château ou un monument depuis un an	30	41
Sortir le soir au moins une fois par mois	30	48
Aller au café au moins une fois par semaine	24	17
Aller au restaurant au moins une fois par mois	8	25
Recevoir des parents ou des amis pour un repas au moins une fois par mois	39	64
Être reçu par des parents ou des amis pour un repas au moins une fois par mois	37	61
Participer régulièrement à au moins une association	11	18
Réparer une voiture de temps en temps « avec plaisir »	10	12
Faire de la couture ou du tricot de temps en temps « avec plaisir »	28	38
Jardiner tous les jours ou presque à la belle saison	20	19
Écouter la radio tous les jours ou presque	67	75
Danser au moins 5 ou 6 fois par an	20	30
Jouer aux cartes ou à d'autres jeux de société chaque semaine ou presque	13	18
Jouer de la musique régulièrement ou parfois	4	7
Faire une collection	16	22
Quelques autres pratiques de loisirs en 1988 :		
Partir en vacances (4 nuits au moins) chaque année ou presque		54
Partir en court déplacement (1 à 3 nuits) au moins 3 fois par an		30
Chasser au moins une fois dans la saison		5
Pêcher au moins une fois dans l'année		18
Marcher à pied régulièrement en ville au moins une heure		28
Marcher à pied régulièrement dans la nature au moins une heure		31
Faire de temps en temps une randonnée d'au moins une journée à pied ou à vélo		12
Faire de temps en temps des promenades d'environ une demi-journée à vélo		11
Jouer de temps en temps à la pétanque ou à un autre jeu de boules (non compris le bowling)		34
Faire de la gymnastique, du yoga, de la danse ou un autre exercice physique d'entretien (en dehors de l'éducation physique obligatoire à l'école)		15
Pratiquer régulièrement un sport d'équipe		5
Bricoler tous les jours ou presque		14
Faire de la peinture, de la sculpture ou du dessin		11
Faire régulièrement des mots croisés		20
Jouer de temps en temps au tiercé ou à d'autres courses de chevaux		13
Jouer de l'argent à un jeu comme le loto ou la loterie nationale		37

LA FRÉQUENTATION DES CINÉMAS
DANS QUELQUES PAYS [4]



DÉPENSES DES MÉNAGES
POUR LA CULTURE EN 1987 [2]



7 CONSOMMATION – CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

En 1987, 6,4 millions de Français sont affiliés à une *fédération olympique*; celle qui compte le plus d'adhérents est la Fédération française de football avec 1 794 000 licenciés; viennent ensuite celles de tennis et de ski qui dépassent le million de licenciés. Le tennis est le sport le plus pratiqué par les femmes; elles sont plus nombreuses que les hommes à faire de l'équitation et de la gymnastique [1].

Les fédérations non olympiques comptent 2,5 millions de licenciés [1].

En 1984, un Français, âgé de 14 ans ou plus, sur quatre déclarait « faire de la gymnastique ». La gymnastique qui était dans les années 60 une activité essentiellement scolaire et militaire, est aujourd'hui principalement féminine dans un cadre extra-scolaire, et sous des formes variées [2].

Les enquêtes de l'INSEE sur la pratique sportive des Français montrent que les ménages de cadres supérieurs ou de professions libérales sont toujours ceux qui disposent le mieux leurs membres à l'activité sportive. Ils sont talonnés par les « professions intermédiaires ». Les milieux ouvriers et ruraux se montrent moins perméables à la diffusion du sport [3].

La pratique sportive décroît assez fortement avec l'âge. La marche, la randonnée pédestre, les exercices de gymnastique, se pratiquent cependant beaucoup jusqu'à 65 ans. La compétition et les sports collectifs restent l'apanage des jeunes [3].

Les jeux de boules et le football ont les faveurs des populations rurales tandis que les citadins préfèrent la course à pied ou la natation [3].

SOURCES

[1] *Annuaire statistique de la France 1989*, INSEE, chap. E 04 (à paraître).

[2] « D'une gymnastique militaire et scolaire à une gymnastique multiforme et féminine » par Pascal Garrigues, *Économie et statistique*, INSEE, n° 204, novembre 1987, p. 35 à 41.

[3] « Évolution de la pratique sportive des Français de 1967 à 1984 » par P. Garrigues, *Les Collections de l'INSEE*, vol. M 134, octobre 1988, p. 54, 57 et 76.

DÉFINITIONS

● **Fédérations olympiques.** Ce sont les fédérations qui régissent des sports pratiqués lors des jeux olympiques. Parmi les autres fédérations, on distingue les « fédérations non olympiques agréées » qui sont reconnues par le ministère de la Jeunesse et des Sports et les « fédérations non olympiques agréées et délégataires » qui peuvent en outre organiser des compétitions sportives.

● **Diffusion de la pratique sportive.** C'est le pourcentage des individus appartenant aux différentes catégories socioprofessionnelles ou aux différentes classes d'âges et qui pratiquent tel ou tel sport.

● **Enquêtes sur la pratique sportive des Français.** La pratique sportive des Français n'a jamais fait l'objet d'une enquête spécifique de l'INSEE. Il est néanmoins possible de trouver des informations dans certaines des enquêtes effectuées auprès des ménages sur leurs conditions de vie et notamment celle sur « l'habillement » de 1983-1984.

● **Milieu social.** Pour le caractériser, on utilise la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage au moment de l'enquête (ou la dernière profession exercée par celle-ci s'il s'agit d'un inactif).

● **Population sportive.** Il s'agit des personnes ayant déclaré avoir pratiqué un sport au cours de l'année précédant l'enquête.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Où trouver l'information sur la pratique sportive ? » par Pascal Garrigues, *Bloc-Notes de l'OEP*, INSEE, n° 4, avril 1987.

● « La pratique sportive : marchés et financement », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2046, 28 octobre 1987.

● « Les pratiques sportives des Français », tomes I et II, Institut National du Sport et de l'Éducation Physique, laboratoire de sociologie, décembre 1987.

● « Un nouveau secteur économique : le sport » par W. Andreff, *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, n° 581, 1^{er} avril 1988.

FÉDÉRATIONS OLYMPIQUES EN 1987 : NOMBRE DE LICENCES [1]

	Total	Dont femmes		Total	Dont femmes
F. f. d'athlétisme	114 798	35 950	F. f. de natation	118 526	55 633
F. f. de badminton	11 047	3 928	F. f. de pentathlon moderne	159	52
F. f. de basket	364 600	164 282	F. f. de ski	1 000 734	...
F. f. de boxe	13 873	473	F. f. des sociétés d'aviron	25 879	7 286
F. f. de canoë-kayak	46 217	12 686	F. f. des sports de glace	26 964	11 809
F. f. de cyclisme	83 211	2 695	F. f. de tennis	1 383 382	478 488
F. f. équestre	166 908	106 095	F. f. de tennis de table	120 037	14 352
F. f. d'escrime	33 683	7 876	F. f. de tir	122 801	11 419
F. f. de football	1 794 030	33 328	F. f. de tir à l'arc	28 731	6 242
F. f. de gymnastique	125 180	84 324	F. f. de volley-ball	72 981	29 169
F. f. d'haltérophilie, culturisme ..	28 889	3 697	F. f. de voile	152 475	16 061
F. f. de hand-ball	179 305	61 747	Ensemble	6 422 386 (a)	1 228 844
F. f. de hockey	8 566	1 730	Fédérations		
F. f. de judo	389 228	77 718	non-olympiques	2 481 704	485 758
F. f. de lutte	10 182	1 804	(a) Non compris f. f. de ski.		

DIFFUSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN FRANCE EN 1984 SELON LE « MILIEU SOCIAL » [3] (%)

Pratique sportive	Agriculteurs exploitants	Artisans et comm.	Patrons, cadres prof. libér.	Profess. interméd.	Employés	Ouvriers	Ensemble de la population
Au moins un sport	15,4	41,1	64,2	59,6	43,2	34,5	43,2
Des exercices de gymnastique	8,7	24,8	40,0	35,9	26,5	19,8	25,9
Course à pied, jogging	0,3	2,5	4,1	6,3	4,9	2,5	3,6
Cyclisme	3,3	10,1	9,7	13,6	10,6	7,3	9,2
Football	3,1	3,2	3,2	4,5	3,1	5,3	4,2
Marche, randonnée pédestre	4,0	10,6	20,3	17,1	11,5	8,2	11,7
Natation	2,1	14,9	34,0	26,4	19,9	12,0	18,1
Ski	0,6	3,5	14,2	10,8	4,3	2,8	5,8
Tennis	1,0	7,2	20,4	14,7	6,6	4,4	8,6

DIFFUSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN FRANCE EN 1984 SELON L'ÂGE [3] (%)

	14 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble de la populat.
Au moins un sport	61,9	53,1	52,2	50,4	36,6	30,7	15,6	43,2
Des exercices de gymnastique	48,1	25,8	28,3	25,9	17,8	15,8	12,1	25,9
Course à pied, jogging	4,7	7,8	5,7	5,1	1,5	0,9	0,2	3,6
Cyclisme	9,8	8,6	10,6	13,8	10,5	7,9	3,2	9,2
Football	11,8	7,0	5,3	2,6	0,7	0,3	ε	4,2
Marche, randonnée pédestre	7,2	10,1	13,9	14,1	14,1	15,7	8,9	11,7
Natation	29,4	20,6	19,3	23,5	17,6	9,1	4,0	18,1
Ski	8,3	9,6	7,1	8,3	4,9	2,5	0,2	5,8
Tennis	14,7	14,9	14,8	10,9	3,7	1,3	0,2	8,6

RÉPARTITION DE LA POPULATION SPORTIVE EN FRANCE EN 1984 SELON LA CATÉGORIE DE COMMUNE [3] * (%)

	Communes rurales	Cantons ruraux partiel. urbains	Unités urbaines			Agglomér. parisienne	Ensemble
			< 20 000 habitants	20 000 à 99 999 habitants	≥ 100 000 habitants		
Au moins un sport	6,8	14,0	15,6	12,1	30,6	20,9	100,0
Des exercices de gymnastique	7,4	13,6	14,3	12,9	32,0	19,8	100,0
Course à pied, jogging	4,9	9,6	12,5	13,9	30,5	28,6	100,0
Cyclisme	8,2	17,3	17,0	13,4	26,4	17,6	100,0
Football	12,2	18,8	13,3	11,6	27,8	16,2	100,0
Marche, randonnée pédestre	4,4	11,4	17,8	10,4	32,9	23,1	100,0
Natation	3,7	9,4	15,6	11,4	32,6	27,4	100,0
Ski	3,5	16,7	14,9	11,9	33,7	19,3	100,0
Tennis	5,7	12,5	13,9	12,3	34,5	21,1	100,0
Population entière (de 14 ans ou plus)	11,6	15,2	16,8	12,1	27,6	16,6	100,0

* Du fait des arrondis, le total des colonnes n'est pas toujours rigoureusement égal à 100.

7 CONSOMMATION - CONDITIONS DE VIE

PRÉSENTATION

Le degré d'industrialisation de certaines zones et leur imbrication dans des tissus urbains de plus en plus denses induisent des risques de pollution. La législation française les a pris en compte en prenant des mesures réglementaires créant des zones de protection naturelle, préconisant de nouvelles orientations énergétiques ainsi qu'un dispositif pour prévenir les *risques industriels majeurs* [1] [2].

La pollution atmosphérique provoquée par les chauffages domestiques et tertiaires a globalement diminué de 50 % en moyenne depuis dix ans dans certaines grandes agglomérations en France : Paris, Marseille, Lille, Caen, Rouen [3]. Les émissions de dioxyde de soufre dans l'air sont imputables en 1987 pour 31 % au secteur « industrie et agriculture » et 23 % aux centrales électro-thermiques. Ces deux secteurs avec les « procédés industriels » sont responsables de près des trois-quarts des émissions de poussières. Les émissions d'oxyde d'azote sont principalement causées par les transports. Au niveau de l'eau, 46 % des émissions de matières organiques sont dues aux *industries agro-alimentaires*. Les industries chimiques sont responsables de 57 % des rejets de matières toxiques [3].

La *dépense nationale « environnement »* est évaluée en 1987 à 93,4 milliards de F, soit 1,8 % du PIB [4].

Dans le but de protéger l'espace naturel, l'État et les collectivités locales ont mis en place des espaces protégés. Au 1^{er} janvier 1987, la France compte 6 parcs nationaux, 24 parcs naturels régionaux, 84 réserves naturelles et 2 400 sites classés [3].

SOURCES

[1] « Les risques technologiques majeurs », *Annales des mines*, octobre-novembre 1986, p. 29, 133 à 137.

[2] *Le Nouvel Économiste*, n° 616, 6 novembre 1987, p. 36.

[3] *État de l'environnement 1987*, ministère de l'Environnement, la Documentation française, p. 39 à 42, idem édition 1987, p. 63 à 83.

[4] *Données économiques de l'environnement 1988*, ministère de l'Environnement, la Documentation française, p. 10, 42, 43.

[5] « Statistiques et indicateurs des régions françaises » édition 1988, *Les Collections de l'INSEE*, série R, n° 68-69, décembre 1988, p. 509.

DÉFINITIONS

● *Risques industriels majeurs*. La loi du 19 juillet 1976 sur les installations classées et le décret d'application du 21 septembre 1977 obligent les industriels à proposer à l'appréciation de l'administration les mesures nécessaires pour prévenir et réduire les risques liés à l'activité de leur entreprise. Le plan ORSEC « risques technologiques », inspiré de la « directive SEVESO » du 24 juin 1982, réglemente les activités industrielles présentant un risque d'accident majeur. Cette réglementation communautaire oblige 325 sites industriels en France à déclarer la production ou le stockage de substances polluantes, inflammables ou explosives et à mettre en place avec les autorités, des plans de prévention et de lutte contre les accidents.

● *Dépense nationale « environnement »*. Elle représente les dépenses des administrations publiques (État, collectivités locales, établissements publics), des industries et des ménages dans les domaines suivants :

— eau : mobilisation de la ressource (barrages, hydraulique agricole, alimentation en eau potable), assainissement-épuration;

— air

— bruit

— déchets

} lutte contre les pollutions et nuisances;

— protection du patrimoine écologique : parcs nationaux, défense des forêts contre l'incendie, protection contre l'érosion, protection de la flore et de la faune, réserves naturelles, fixation des dunes;

— amélioration du cadre de vie : parcs naturels régionaux, parcs et jardins péri-urbains, espaces verts, rues piétonnes, équipements piscicoles et cynégétiques, initiation à la nature, protection des sites naturels, aménagement des forêts.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de la qualité des eaux et La pollution de l'air en France. Résultats de mesure*, Direction de la prévision des pollutions, ministère de l'Environnement.

● *Les feux de forêt*, Direction des forêts, ministère de l'Agriculture et Direction de la sécurité civile, ministère de l'Intérieur.

● « Gestion du patrimoine naturel de l'Europe. Vingt-cinq années d'activité », Conseil de l'Europe, section des Publications, Strasbourg, 1987.

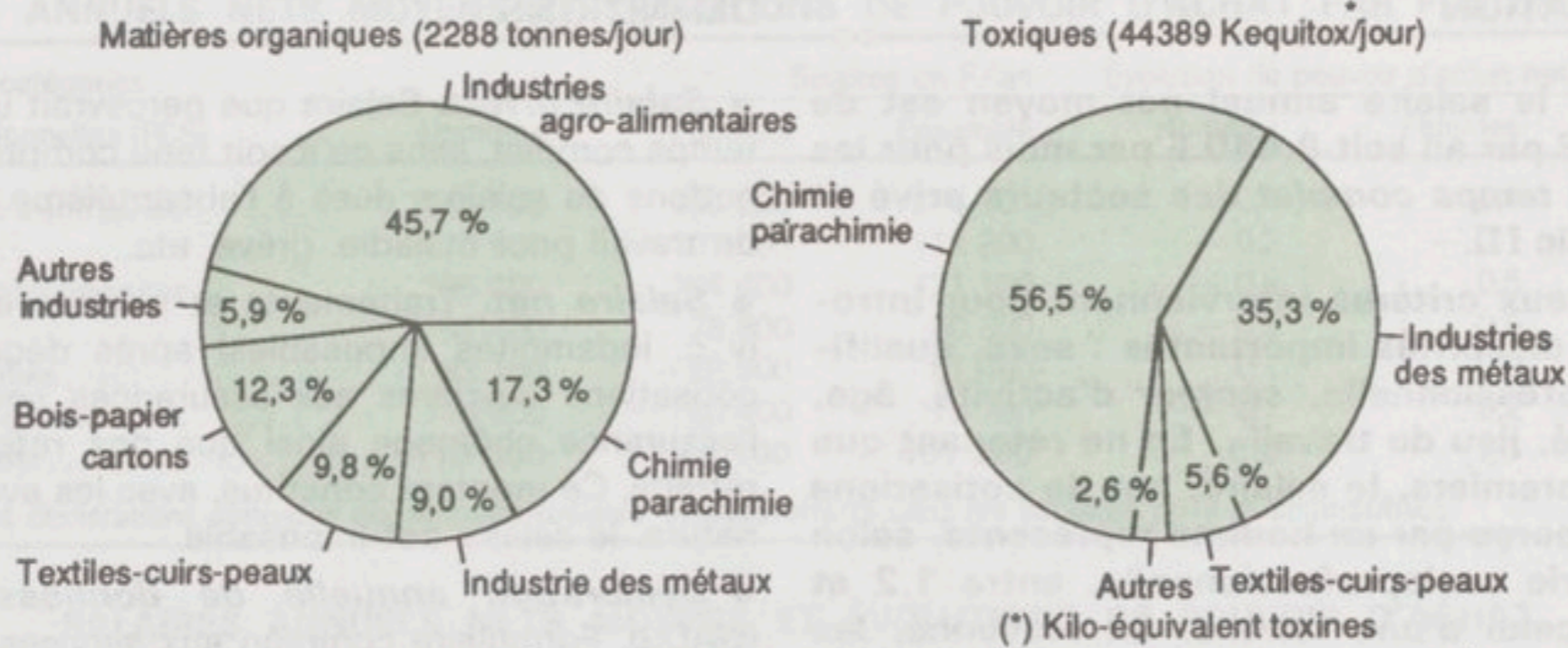
● « L'état de l'environnement dans la CEE en 1986 », Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1988.

● *Futuribles*, analyse-prévision-prospective : « L'environnement et les ressources au XX^e siècle », n° 115, novembre 1987; « Le réchauffement global de la planète », n° 118, février 1988; « Les technologies propres : illusions et réalités », n° 126, novembre 1988.

● « Cultiver l'environnement », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 156, février-mars 1989.

7.6 ENVIRONNEMENT

POLLUTION INDUSTRIELLE DE L'EAU EN 1985 [3]



POLLUTION DE L'AIR : ÉMISSION DE DIOXYDE DE SOUFRE, DE POUSSIÈRES ET D'OXYDES D'AZOTE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ [3]

(%)

	Dioxyde de soufre			Poussières			Oxyde d'azote		
	1980	1986	1987	1980	1986	1987	1980	1986	1987
Résidentiel et tertiaire	10,2	13,9	12,3	4,6	5,0	4,0	9,7	8,7	8,5
Industrie et agriculture	33,3	31,1	31,0	8,3	7,2	6,5	11,6	7,4	7,5
Centrales électro-thermiques	34,9	22,4	22,6	18,8	10,8	10,3	16,0	6,8	6,8
Transformation d'énergie	6,0	7,1	7,5	2,7	2,5	2,5	1,4	1,0	1,0
Procédés industriels	12,0	18,3	19,1	54,4	55,4	57,0	6,4	5,2	5,3
Transport	3,6	7,2	7,5	11,2	19,1	19,7	54,9	70,9	70,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total (milliers de tonnes)	3 512	1 583	1 517	483	361	351	1 861	1 698	1 652

DÉPENSE NATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT EN 1987 [4]

(millions de F)

	Administrations publiques	Industries	Ménages	Total
Eau	41 084	9 031	3 585	53 700
Air	—	5 500	536	6 036
Bruit	518	700	1 050	2 268
Déchets	10 789	5 150	1 201	17 140
Autres pollutions*	16	—	—	16
Patrimoine écologique	471	—	—	471
Cadre de vie	6 836	—	6 890	13 726
Total	59 714	20 381	13 262	93 357

* Lutte contre les pollutions accidentelles des eaux et relèvements d'épaves.

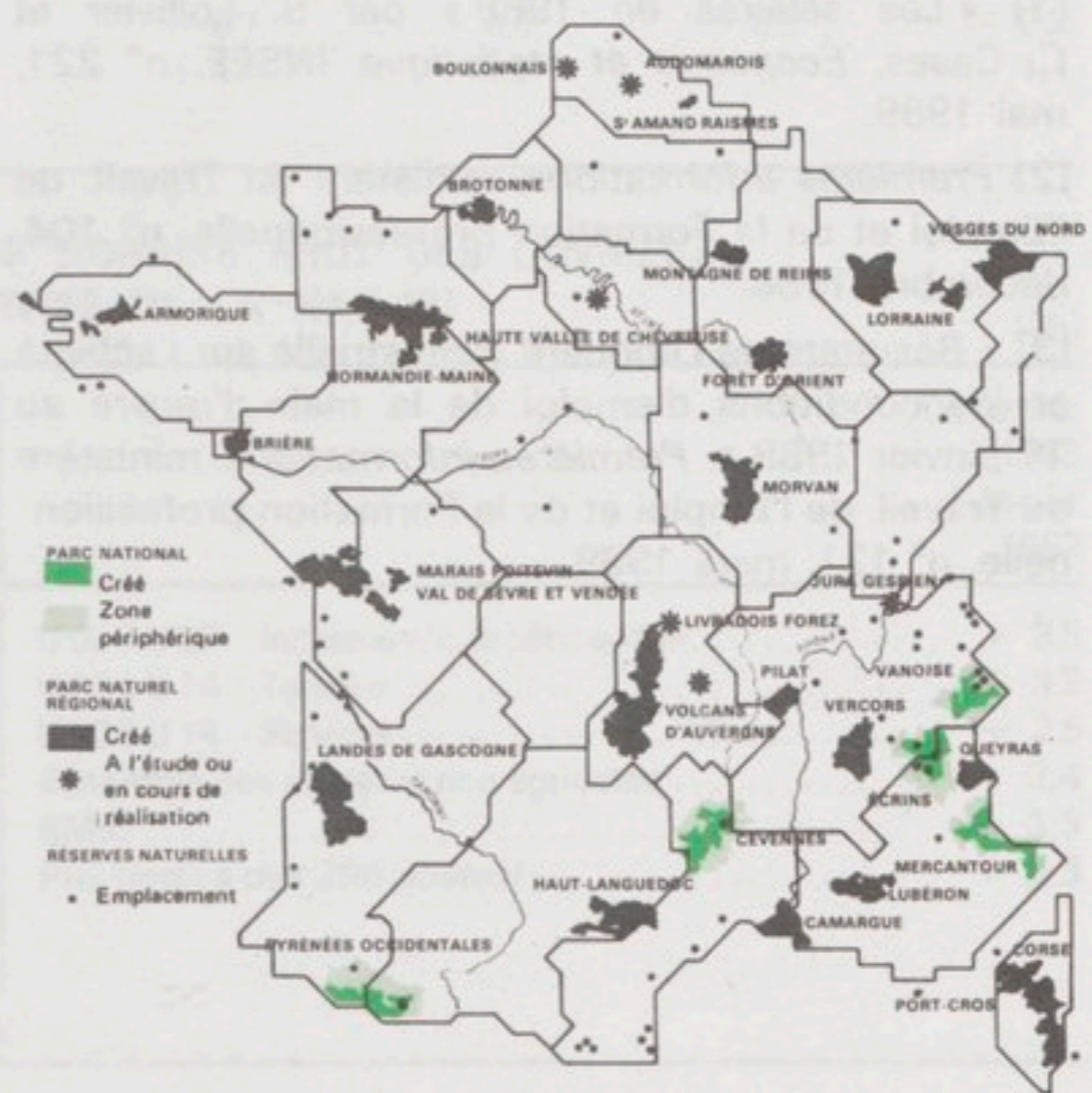
LES PARCS NATURELS AU 1^{ER} JUILLET 1986 [5]

LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS EN 1986 [3]

	Superficie en km ²
Réserves naturelles	1 020
Forêts publiques	17 626
Acquisitions du CELRL*	274
Parcs nationaux (zone centrale)	3 433
Zones naturelles protégées des POS*	56 717
Sites classés	2 100
Acquisitions dans les périmètres sensibles	12
Total protections fortes (a)	81 182
% superficie France métropolitaine	14,8

* CELRL = Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. POS = Plan d'occupation des sols.

(a) Il s'agit de zones totalement inconstructibles.



8 REVENUS

PRÉSENTATION

En 1988, le salaire annuel net moyen est de 101 200 F par an soit 8 440 F par mois pour les *salariés à temps complet* des secteurs privé et semi-public [1].

De nombreux critères interviennent pour introduire des disparités importantes : sexe, qualification professionnelle, *secteur* d'activité, âge, ancienneté, lieu de travail... En ne retenant que les deux premiers, le salaire, net de cotisations sociales, perçu par un homme représente, selon la catégorie socioprofessionnelle, entre 1,2 et 1,5 fois celui d'une femme. En moyenne, les femmes ont perçu, en 1988, un salaire inférieur de 24 % à celui des hommes : le mouvement tendanciel de rapprochement des salaires masculins et féminins marque un ralentissement [1]. Chez les hommes, les salaires les plus élevés sont offerts dans le secteur « services », chez les femmes dans le secteur « transports » [1].

Le *pouvoir d'achat des gains mensuels bruts* a augmenté de 1,1 % entre avril 1987 et avril 1988, après une baisse de 0,1 % entre 1986 et 1987. C'est pour les ouvriers que la hausse est la plus importante : + 1,3 % [2].

En 1988, le rythme d'augmentation du taux de salaire ouvrier (3,4 %) reste supérieur à celui des prix (3,3 %) pour la même période (janvier 1988 à janvier 1989). Les hausses du *SMIC* de juin et de juillet 1988 avaient contribué à resserrer l'éventail des salaires ouvriers par qualification. En leur absence au deuxième semestre 1988, l'éventail des salaires ouvriers s'est de nouveau élargi [3].

SOURCES

[1] « Les salaires en 1988 » par S. Lollivier et C. Cases, *Économie et statistique*, INSEE, n° 221, mai 1989.

[2] *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 104, décembre 1988.

[3] « Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} janvier 1989 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 121, mars 1989.

DÉFINITIONS

● **Salaire offert.** Salaire que percevrait un salarié à temps complet, sans qu'il soit tenu compte des diminutions de salaires dues à l'absentéisme, aux arrêts de travail pour maladie, grève, etc.

● **Salaire net.** Traitements et salaires en espèces (y c. indemnités imposables) après déduction des cotisations ouvrières aux assurances sociales et à l'assurance chômage ainsi que des retenues pour retraite. Ce montant constitue, avec les avantages en nature, le salaire net imposable.

● **Déclaration annuelle de données sociales (DADS).** Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise (à l'exclusion des fonctionnaires, des gens de maison et des salariés agricoles), des caractéristiques d'état civil, la profession et la catégorie socioprofessionnelle (PCS), les périodes d'emploi et les rémunérations perçues.

● **Salariés à temps complet.** Salariés qui ont travaillé à temps plein, quel que soit le nombre de leurs employeurs. Ils sont comptés dans les effectifs au prorata de leur période d'emploi.

● **Gain mensuel.** Les gains tiennent compte des majorations pour heures supplémentaires et des primes. Ils s'entendent avant déduction des cotisations de Sécurité sociale et excluent toutes les prestations sociales.

● **Pouvoir d'achat du salaire ou du gain.** L'évolution du pouvoir d'achat du salaire ou du gain s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique du travail 1987*, BIT, chap. 5 et 6.

● *Documents du CERC* : « Salaires et compléments de rémunérations : analyse des pratiques d'entreprise », n° 87, 4^e trimestre 1987 ; « Les structures de salaires dans la CEE », n° 91, 4^e trimestre 1988.

● « Les politiques salariales en France », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4859, 1988.

● « Les salaires en 1986, statistiques définitives », *Premiers résultats*, INSEE, n° 164, décembre 1988.

● « La politique des salaires », *Le Monde, Dossiers et Documents*, n° 162, janvier 1989.

● Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1985 et 1986 », *Archives et documents*, INSEE, n° 276, janvier 1989.

● « Les écarts de salaires dans huit pays de la CEE : des pratiques nationales divergentes », *Économie et statistique*, INSEE, n° 219, mars 1989, p. 31 à 39.

SALAIRES ANNUELS NETS MOYENS ET ÉVOLUTIONS DE POUVOIR D'ACHAT PAR PCS EN 1988* [1]

Professions, catégories socioprofessionnelles (PCS)	Salaires en F/an			Évolution de pouvoir d'achat net 1987-88 (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres, chefs d'entreprise	230 800	156 500	214 400	0,4	0,4	0,1
Techniciens	120 900	101 000	118 300	- 0,2	- 0,1	- 0,3
Professions intermédiaires	136 100	104 400	121 100	- 0,4	0,5	- 0,3
Employés	91 400	75 800	80 300	- 0,3	0,5	0,2
Ouvriers qualifiés	83 100	68 900	81 400	0,1	0,9	0,2
Ouvriers non qualifiés	75 800	60 400	70 700	- 0,1	0,2	0,1
Ensemble	110 800	84 100	101 200	0,6	1,3	0,7

* Champ des déclarations annuelles de données sociales (salaires offerts dans les secteurs privé et semi-public).

SALAIRES ANNUELS NETS MOYENS ET ÉVOLUTIONS DE POUVOIR D'ACHAT
PAR SECTEUR EN 1988* [1]

	Salaires en F/an			Évolution de pouvoir d'achat net 1987-88		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Industrie	111 300	78 500	102 000	0,7	1,3	0,8
Bâtiment, travaux publics	88 200	86 900	88 100	0,4	1,1	0,4
Transports	108 100	92 900	105 700	0,9	2,2	1,2
Commerces	112 500	77 200	98 200	0,7	0,6	0,9
Services	121 900	88 800	104 100	0,2	1,1	0,6
Ensemble	110 800	84 100	101 200	0,6	1,3	0,7

* Champ des déclarations annuelles de données sociales (salaires offerts dans les secteurs privé et semi-public).

ÉVOLUTION DES GAINS MENSUELS BRUTS
ET DE LEUR POUVOIR D'ACHAT DANS LE SECTEUR PRIVÉ [2]

	Ouvriers			Personnels non ouvriers		Ensemble des salariés
	(a)	Employés	Agents de maîtrise et techniciens	Cadres	Ensemble des non-ouvriers	
Évolution des gains mensuels bruts :						
Avril 1985/avril 1984	+ 6,1	+ 6,3	+ 5,9	+ 6,1	+ 6,1	+ 6,1
Avril 1986/avril 1985	+ 5,5	+ 5,1	+ 4,4	+ 5,3	+ 5,0	+ 5,3
Avril 1987/avril 1986	+ 3,5	+ 4,0	+ 2,8	+ 3,0	+ 3,2	+ 3,3
Avril 1988/avril 1987	+ 3,8	+ 3,7	+ 3,5	+ 3,7	+ 3,6	+ 3,6
Progression du pouvoir d'achat des gains mensuels bruts :						
Avril 1985/avril 1984	- 0,4	- 0,2	- 0,6	- 0,4	- 0,4	- 0,4
Avril 1986/avril 1985	+ 2,9	+ 2,4	+ 1,8	+ 2,6	+ 2,3	+ 2,6
Avril 1987/avril 1986	0,0	+ 0,5	- 0,7	- 0,5	- 0,3	- 0,2
Avril 1988/avril 1987	+ 1,3	+ 1,2	+ 1,0	+ 1,2	+ 1,1	+ 1,1

(a) Gains mensuels tenant compte de la durée du travail.

ÉVOLUTION DU TAUX DE SALAIRE HORAIRE BRUT DES OUVRIERS
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA NAP [3]

	De janvier 1988 à janvier 1989			De janvier 1988 à janvier 1989	
	U 02 Industries agricoles et alimentaires	+ 3,8		U 02 à U 07 Industrie y. c. le bâtiment (a)	+ 3,5
U 04 Industries de biens intermédiaires	+ 3,7	U 08 à U 14 Tertiaire	+ 3,2		
U 05 Industries des biens d'équipement	+ 3,2	U 10 à U 14 Services	+ 2,8		
U 06 Industries des biens de consommation courante	+ 3,4	Ensemble des secteurs non agricoles	+ 3,4		
U 08 Commerce	+ 3,1	SMIC	+ 3,3		
U 10 Services marchands	+ 2,8	Prix (indice des 296 postes)	+ 3,3		
U 02 à U 06 Industrie n. c. le bâtiment (a)	+ 3,5				
dont : industrie chimique	+ 3,1				

(a) Non compris combustibles minéraux solides, eau, gaz, électricité.

8 REVENUS

PRÉSENTATION

Le **SMIG**, institué en 1950, fut indexé sur les indices de prix successivement en vigueur, avec un *seuil de déclenchement* de 5 % jusqu'en 1957, puis de 2 %. La loi du 2 janvier 1970 le remplaça par l'actuel salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) dont l'évolution tient compte à la fois des prix, et de l'ensemble des salaires. Au 1^{er} mars 1989, le SMIC horaire était fixé à 29,36 F [1].

L'année 1988 marque une progression nulle du *pouvoir d'achat* du SMIC horaire brut. Le SMIC et les prix augmentent de 3,3 % de janvier 1988 à janvier 1989. Le taux de salaire horaire brut des ouvriers a crû de 3,4 % contre 3,3 % pour les prix, dégageant un gain de 0,1 % (de janvier à janvier) [2].

Dans les établissements de moins de 10 salariés, 12 % des hommes sont payés au SMIC, contre 24 % des femmes. Dans l'ensemble des secteurs non agricoles, la proportion de salariés payés au SMIC en juillet 1988 est de 9,7 % (11,1 % en 1987). Cette proportion dépasse 20 % dans les « hôtels, cafés, restaurants » (26,9 %), le textile et l'habillement (23,3 %) et dans le commerce de détail alimentaire (22,5 %) [3].

À Paris, le minimum de *rémunération mensuelle* garanti dans la fonction publique a augmenté de 2,9 % par rapport à l'année précédente, soit 5 219,05 F bruts au 1^{er} janvier 1989 [1].

DÉFINITIONS

● **SMIG**. Salaire minimum interprofessionnel garanti.

● **Seuil de déclenchement du SMIC**. Le SMIG n'augmentait que lorsque la hausse de l'indice de référence atteignait un certain pourcentage, appelé « seuil ». Dans le système en vigueur pour le SMIC, celui-ci est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix; en outre une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet en fonction des conditions économiques générales.

● **Montant mensuel du SMIC**. Depuis février 1982, deux montants mensuels du SMIC correspondaient à un même SMIC horaire : l'un, calculé sur la base de 40 heures par semaine, concernait les seuls ouvriers déjà présents dans leur entreprise le 1^{er} février 1982, et qui avaient droit à une compensation totale de la réduction de la durée légale du travail; l'autre était calculé sur la base de 39 heures par semaine pour les ouvriers embauchés après le 1^{er} février 1982. À partir du 1^{er} mai 1985, le SMIC mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).

● **Rémunération mensuelle**. Traitement + indemnités de résidence — retenues pour pension, Sécurité sociale et chômage. Le minimum de rémunération mensuelle joué, dans la fonction publique, depuis octobre 1955, un rôle analogue à celui du SMIC dans le secteur privé.

SOURCES

[1] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 3, mars 1989, p. 1 et 69.

[2] « Résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} janvier 1989 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 121, mars 1989.

[3] « Les salariés au SMIC en juillet 1988 », *Premières informations*, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, n° 128, juin 1989.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les salaires depuis 1950 », « Les ressources des ménages », *Données sociales*, INSEE, édition 1987, chap. 4.

● « Les compléments du salaire », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2034, 22 juillet 1987.

● « Les salaires des jeunes sont affectés par la progression des « quasi-emplois », *Notes et graphiques du CERC*, n° 4, juin 1988.

● « Pouvoir d'achat ou salaire minimum : les deux conceptions du SMIC », par J.-J. Dupeyroux, *Le Monde de l'Économie*, n° 13557, 30 août 1988, p. 20.

● « Au voisinage du SMIC » par G. Rotbart, *Économie et statistique*, INSEE, n° 221, mai 1989, p. 15 à 21.

8.2 SALAIRE MINIMUM

MONTANT DU SMIC [1]

	Montant horaire en F	Textes sur salaire minimum	Augmen- tation (%)
Moyenne 1975	7,27	Décret du 27-02-82	2,6
Moyenne 1976	8,34	Arrêté du 30-04-82	2,2
Moyenne 1977	9,40	Décret du 30-06-82	3,2
Moyenne 1978	10,61	Décret du 01-12-82	3,3
Moyenne 1979	11,94	Décret du 02-03-83	3,6
Moyenne 1980	13,80	Arrêté du 31-05-83	3,0
Moyenne 1981	16,30	Décret du 30-06-83	1,1
Moyenne 1982	19,17	Arrêté du 29-09-83	2,0
Moyenne 1983	21,50	Arrêté du 28-12-83	2,0
Moyenne 1984	23,53	Décret du 07-05-84	3,4
1 ^{er} avril 1985	24,90	Décret du 27-06-84	1,2
1 ^{er} mai 1985	25,54	Arrêté du 30-10-84	2,2
1 ^{er} juillet 1985	26,04	Arrêté du 29-03-85	2,2
1 ^{er} juin 1986	26,59	Loi du 03-01-85 (a)	2,6
1 ^{er} juillet 1986	26,92	Loi du 05-07-85	2,0
1 ^{er} mars 1987	27,57	Arrêté du 30-05-86	2,1
1 ^{er} juillet 1987	27,84	Loi du 05-07-86	1,2
1 ^{er} juin 1988	28,48	Arrêté du 27-02-87	2,4
1 ^{er} juillet 1988	28,76	Arrêté du 11-07-87	1,0
1 ^{er} mars 1989	29,36	Arrêté du 30-05-88	2,3
		Décret du 29-06-88	1,0
		Décret du 28-02-89	2,1

(a) Cette loi prévoit le relèvement du SMIC et l'existence d'un seul SMIC pour tous les salariés à compter du 1^{er} mai 1985.

RÉPARTITION DE SALARIÉS PAYÉS AU SMIC AU 1^{er} JUILLET 1988 PAR SEXE, CSP ET SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS [3]

	(%)	
	1 à 9 salariés	10 salariés et plus
Ouvriers :		
Hommes	14,5	7,0
Femmes	33,5	21,9
Ensemble	19,9	10,7
Employés :		
Hommes	8,2	1,9
Femmes	19,1	6,4
Ensemble	14,3	3,9
Ensemble des salariés :		
Hommes	12,1	4,7
Femmes	23,7	11,4
Ensemble	17,0	7,0

SMIC ET POUVOIR D'ACHAT [2] (%)

	SMIC	Pouvoir d'achat	
		du SMIC horaire brut	du taux de salaire horaire brut ouvrier*
Janvier 1978/janvier 1977	12,5	3,0	2,7
Janvier 1979/janvier 1978	12,4	2,0	2,2
Janvier 1980/janvier 1979	14,3	1,2	0,7
Janvier 1981/janvier 1980	14,4	1,4	2,3
Janvier 1982/janvier 1981	22,7	7,7	2,1
Janvier 1983/janvier 1982	11,8	2,0 (a)	0,3
Janvier 1984/janvier 1983	12,3	3,0 (a)	0,1
Janvier 1985/janvier 1984	6,9	0,4 (a)	0,4
Janvier 1986/janvier 1985	6,9	2,6	1,1
Janvier 1987/janvier 1986	3,4	0,4	0,3
Janvier 1988/janvier 1987	3,4	1,0	1,1
Janvier 1989/janvier 1988	3,3	0,0	0,1

* Salaire de l'heure, non supplémentaire, des ouvriers payés au temps, à l'exclusion de toute prime.

(a) Compte tenu de la compensation salariale pour réduction de la durée du travail depuis février 1982.

PROPORTION DE SALARIÉS PAYÉS AU SMIC AU 1^{er} JUILLET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES [3]

	Juillet		Juillet	
	1987	1988	1987	1988
Industrie non compris le bâtiment (a)	7,7	7,4	14,6	12,1
dont : industrie textile, habillement	22,2	23,3	22,0	22,5
cuir, chaussures	17,8	17,9	29,7	26,9
Bâtiment	10,2	8,9	11,1	9,7
Tertiaire (b)				
dont : commerce de détail alimentaire				
hôtels, cafés, restaurants				
Ensemble des secteurs non agricoles (c)				

(a) Non compris combustibles minéraux solides, gaz et électricité. (b) Non compris RATP, SNCF. (c) Non compris SNCF, RATP, combustibles minéraux solides, gaz et électricité.

8 REVENUS

PRÉSENTATION

En 1988, le revenu disponible brut annuel moyen par tête s'élève à 69 391 F, soit 5 786 F par mois. Il a augmenté de 6 % en francs courants par rapport à 1987. La part des prestations sociales est passée de 29 % en 1980 à 34 % en 1988 [1].

Le revenu varie sensiblement d'une catégorie sociale à l'autre : de 121 700 F pour un ménage d'ouvrier à 280 800 F pour un ménage d'indépendant non agricole en 1983. Les disparités apparaissent au stade du revenu d'activité : en moyenne celui des indépendants non agricoles est presque le double de celui des ménages d'actifs et un peu plus élevé que celui des cadres supérieurs; les revenus d'activité des agriculteurs et des cadres moyens sont proches du niveau d'ensemble des actifs, tandis que ceux des employés et des ouvriers se situent assez nettement au-dessous. Les revenus de la propriété et du logement accentuent ces disparités; les transferts les réduisent [2].

En 1987, la part du revenu disponible brut des ménages dans le PIB est de 68,3 %. Ce chiffre est en baisse constante depuis 1982. En effet, depuis cette date, le partage du revenu national s'effectue au détriment des ménages compensant ainsi l'évolution observée à la suite des politiques de relance qui avaient suivi les chocs pétroliers [3].

La loi du 1^{er} décembre 1988 a institué le *revenu minimum d'insertion (RMI)* qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Son ambition est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en généralisant au niveau national les efforts d'insertion sociale et en garantissant un revenu minimum à tout bénéficiaire [4] [5].

SOURCES

[1] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n° 1-2, juin 1989, tabl. 09-01 et 09-03.

[2] « Estimation du revenu des ménages par catégorie sociale pour 1983 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 77, novembre 1986.

[3] « Rapport sur les comptes de la Nation 1987 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. C 147-148, tome 1, chap. 9, p. 144.

[4] *Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics*, n° 4439, 23 décembre 1988, p. 22.

[5] *Lettre de la CAF*, Caisse nationale des allocations familiales, n° 10, décembre 1988.

DÉFINITIONS

● **Revenu primaire.** C'est la masse des revenus que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement, soit indirectement. Directement, il s'agit de revenus d'origine professionnelle : rémunérations salariales, bénéfices tirés de l'activité d'entreprises agricole, artisanale ou commerciale, ou encore de l'exercice d'une profession libérale. Indirectement, il s'agit des revenus qui résultent de placements mobiliers ou immobiliers.

● **Revenu primaire brut ou net.** Dans les Comptes nationaux, le revenu primaire est un revenu brut, il inclut les cotisations sociales y compris la part patronale.

● **Revenu disponible.** C'est le montant des revenus de l'année qui reste à la disposition des ménages, une fois l'impôt payé, pour consommer ou épargner. Le revenu disponible est égal au *revenu primaire* auquel on a enlevé les impôts directs et les cotisations sociales et ajouté les prestations reçues.

● **Revenu d'activité.** Il comprend les revenus du travail salarié et les revenus d'entreprise individuelle.

● **Revenu minimum d'insertion (RMI).** Le RMI est une allocation qui permet à son bénéficiaire de ne pas percevoir moins de 2 000 F par mois pour une personne seule, plus 1 000 F pour une seconde personne, plus 600 F par personne à charge supplémentaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Documents du CERC*, La Documentation française : « Constat de l'évolution récente des revenus en France (1984-1987) », n° 89, juillet 1988; « Les professions libérales, juridiques et judiciaires : revenus et conditions d'exercice », n° 90, 3^e trimestre 1988.

● « Nouvelles pauvretés, nouvelles solidarités », *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, n° 588, juillet 1988.

● *Futuribles*, Analyse-prévision-prospective : « Revenu d'existence et revenu d'activité », n° 124, septembre 1988; « Au-delà du revenu minimum », n° 126, novembre 1988.

● « Les revenus fiscaux des ménages en 1984 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 141, juillet 1988.

● « Les revenus des foyers agricoles en 1984 », *Archives et Documents*, INSEE, n° 257, août 1988.

● « Baisse du revenu agricole en 1988 », *INSEE Première*, n° 14, avril 1989.

8.3 REVENUS DES MÉNAGES

REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES [1]

(millions F)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Revenu primaire brut	2 472 412	2 817 659	3 101 662	3 324 436	3 550 025	3 734 668	3 915 732	4 134 417
soit : rémunération des salariés	1 791 188	2 052 955	2 255 615	2 419 226	2 573 107	2 694 990	2 802 005	2 938 386
excédent brut d'exploitation	567 635	654 102	720 954	777 025	837 718	905 325	958 979	1 024 122
<i>dont : EBE d'entrepreneur individuel</i> ..	388 635	449 379	486 468	510 173	542 165	586 318	606 836	638 362
revenus nets de la propriété	113 589	110 602	125 093	128 185	139 200	134 353	154 748	171 909
Transferts nets de redistribution	- 157 583	- 169 188	- 218 326	- 238 172	- 226 940	- 229 275	- 275 581	- 257 298
soit : impôts courants sur le revenu et le								
patrimoine	- 195 992	- 228 595	- 268 062	- 300 368	- 311 265	- 330 765	- 345 983	- 347 799
cotisations sociales versées	- 667 152	- 786 303	- 890 743	- 984 121	- 1 062 471	- 1 128 118	- 1 201 451	- 1 271 958
prestations sociales reçues	693 190	828 221	928 534	1 022 610	1 117 503	1 197 113	1 245 418	1 327 026
autres transferts nets	12 371	17 489	11 945	23 707	29 293	32 495	26 435	35 433
Revenu disponible brut	2 314 829	2 648 471	2 883 336	3 086 264	3 323 085	3 505 393	3 640 151	3 877 119
soit : consommation finale	1 897 908	2 190 339	2 424 143	2 639 171	2 858 393	3 042 793	3 223 241	3 402 291
épargne brute	416 921	458 132	459 193	447 093	464 692	462 600	416 910	474 828

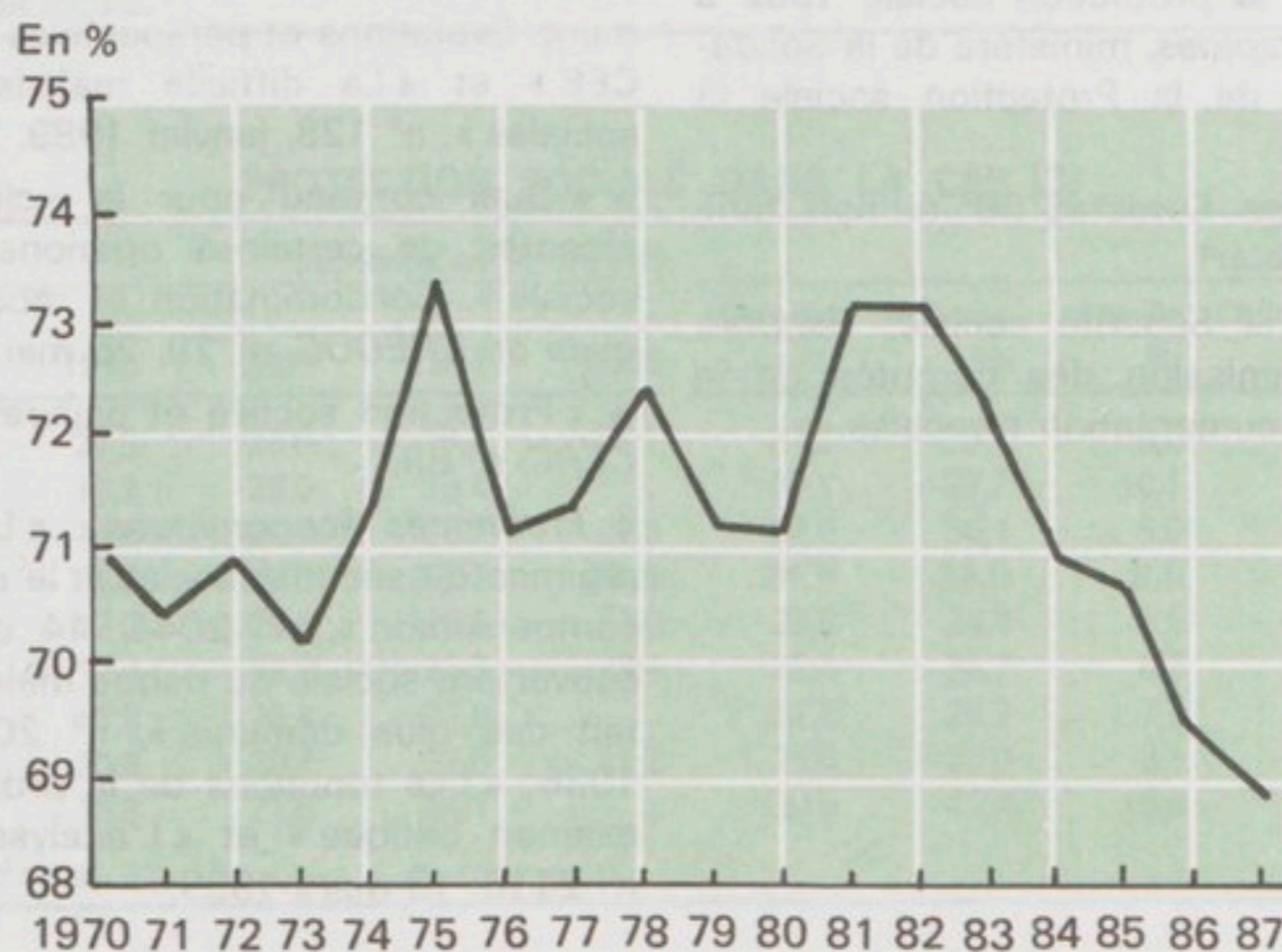
REVENU DES MÉNAGES PAR TÊTE ET VARIATION PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE [1]

(en F courants)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Revenu disponible brut par hab.	42 723	48 613	52 685	56 168	60 233	63 281	65 435	69 391
RDB avant impôts par hab.	45 289	51 604	56 154	60 006	64 047	67 316	69 731	73 663
Salaire net par salarié (a)	64 265	72 265	78 232	83 136	88 286	91 844	93 766	96 934
Prestations sociales par hab.	12 794	15 202	16 966	18 611	20 255	21 611	22 387	23 751
EBEI (b) agricole, par agriculteur	73 823	98 389	101 391	109 798	117 857	128 746	131 134	...
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole	136 331	150 713	169 851	179 185	191 997	208 148	217 028	...
En % par rapport à l'année précédente (prix de 1980) :								
RDB des ménages par hab.	2,0	2,0	- 1,2	- 1,0	1,4	2,3	0,3	3,3
RDB brut avant impôts par hab.	2,0	2,2	- 0,8	- 0,8	0,9	2,4	0,4	2,9
Salaires nets par salarié (a)	1,8	0,8	- 1,2	- 1,3	0,4	1,3	- 1,0	0,7
Prestations sociales par hab.	4,7	6,5	1,8	1,8	2,9	3,9	0,4	3,3
EBEI (b) agricole par agriculteur	0,3	19,5	- 6,0	0,5	1,5	6,4	- 1,3	1,2
EBEI (b) non agricole, par actif non salarié non agricole	- 4,4	- 0,9	2,8	- 2,1	1,3	5,6	1,1	...

(a) Hors TUC. (b) EBEI : excédent brut d'exploitation.

ÉVOLUTION DE LA PART DU REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES DANS LE PIB [3]



PRÉSENTATION

La *dépense de protection sociale* — dont 86 % vont aux prestations sociales — est évaluée à 1 570 milliards de francs en 1988 (28 % du PIB) [2]. La protection sociale est financée aux trois quarts par les *cotisations*; c'est le financement quasi exclusif du régime général de la sécurité sociale; il est complété par des subventions d'équilibre pour beaucoup de régimes particuliers, tandis que l'aide sociale repose sur un financement des administrations locales [1] [2]. L'équilibre financier de l'ensemble des *régimes de sécurité sociale* nécessite des réaménagements périodiques portant sur le financement des prestations servies.

Quatre grands risques sont couverts par les prestations sociales. La « *vieillesse* », avec les retraites, les pensions de reversion, le minimum vieillesse, est le plus important (51 % de l'ensemble). La « *santé* » vient ensuite avec 28 %. Puis la rubrique « *famille* » qui comprend les diverses prestations d'entretien des enfants à charge (y compris celles relatives à la maternité) avec 13 %. Et enfin la rubrique « *emploi* » qui recouvre essentiellement l'indemnisation du chômage (8 %) [1].

Parmi les différents pays de la CEE, la France se trouve, pour l'ensemble des prestations sociales et des services sociaux, dans une position intermédiaire en ce qui concerne les dépenses rapportées au PIB ou les prestations par habitant [3].

SOURCES

- [1] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n° 1-2, juin 1989, tabl. 09.07.
- [2] « Les comptes de la protection sociale 1982 à 1987 », *Informations rapides*, ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale (à paraître).
- [3] *Statistiques de base*, Eurostat, 26^e édition, tabl. 3.31, 3.32.
- [4] Les comptes de la Sécurité sociale, *Rapport*, décembre 1988, commission des comptes de la Sécurité sociale, la Documentation française.

DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Apports des personnes protégées ou de leurs employeurs à des institutions octroyant des prestations sociales. Elles résultent d'obligations légales ou réglementaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprises, de contrats de travail ou d'un choix individuel volontaire (adhésions à des mutuelles).
- **Régimes de sécurité sociale.** Ce sont les régimes généraux couvrant l'ensemble de la population (caisses nationales, agence centrale des organismes de sécurité sociale, des fonds, UNEDIC et ASSEDIC), les régimes statutaires (SNCF, EDF, GDF, RATP...), les régimes complémentaires (AGIR, ARRCO et, jusqu'en 1979, les ASSEDIC).
- **Standard de pouvoir d'achat (SPA).** Unité communautaire de parité de pouvoir d'achat, utilisée pour effectuer des comparaisons de volume.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Futuribles* : « Le système de protection sociale : un risque et une chance », n° 122, juin 1988; « Financement de la protection sociale et vieillissement. Évolutions et perspectives dans les pays de la CEE » et « La difficile maîtrise des prestations sociales », n° 128, janvier 1989.
- « Quel contenu pour la solidarité ? Évolutions récentes de certaines opinions sur la protection sociale », *Consommation et modes de vie, Chroniques du CREDOC*, n° 29, 25 mai 1988.
- « Protection sociale et pauvreté », *Documents du CERC*, n° 88.
- *Problèmes économiques* : « Les transferts entre régimes de sécurité sociale : le rôle particulier de la compensation », n° 2044, 14 octobre 1987; « La couverture sociale du risque maladie : l'exclusion de fait des plus démunis », n° 2091, 21 septembre 1988; « Les fonctions de la protection sociale : un examen critique » et « L'analyse de la pauvreté », n° 2116, 15 mars 1989.

8.4 PROTECTION SOCIALE

PRESTATIONS SOCIALES REÇUES PAR LES MÉNAGES [1]

(millions F)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Santé	194 912	228 766	253 849	279 379	306 624	333 836	345 573	367 428
Maladie	124 998	144 705	161 684	180 369	200 820	219 600	225 286	243 163
Infirmité, invalidité	47 836	59 022	65 596	70 973	76 325	84 242	89 754	92 780
Accident du travail	22 078	25 039	26 569	28 037	29 479	29 994	30 553	31 485
Vieillesse-survie	343 523	409 379	474 344	523 435	576 663	609 210	634 617	677 955
Cessation anticipée d'activité	17 270	26 659	44 763	48 485	55 448	51 446	45 986	43 460
Vieillesse	259 602	305 686	342 803	380 976	419 785	450 135	477 314	516 237
Survie	66 651	77 034	86 778	93 974	101 430	107 629	111 317	118 258
Maternité-famille	101 847	124 403	137 726	148 079	156 626	165 362	171 010	178 433
Maternité	13 603	15 365	15 146	16 314	16 416	15 798	17 672	18 113
Famille	88 244	109 038	122 580	131 765	140 210	149 564	153 338	160 320
Emploi	50 442	62 925	59 630	68 526	74 426	85 324	90 763	99 418
Inadaptation professionnelle	7 230	8 607	7 599	7 666	11 060	15 363	14 700	16 325
Chômage	43 212	54 318	52 031	60 860	63 366	69 961	76 063	83 093
Divers	2 466	2 748	2 985	3 191	3 164	3 381	3 455	3 792
Total des prestations à des résidents	693 190	828 221	928 534	1 022 610	1 117 503	1 197 113	1 245 418	1 327 026
Total des prestations (y compris non résidents)	700 347	837 044	937 496	1 032 283	1 127 417	1 207 372	1 255 429	1 338 371

LES SOLDES DU RÉGIME GÉNÉRAL [4]

(milliards F)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Maladies	+ 6,00	+ 12,6	+ 6,2	+ 13,84	- 7,55	+ 4,60	- 0,10	- 3,13
Accidents du travail	- 0,64	+ 0,4	+ 1,3	+ 1,36	+ 2,46	+ 3,22	+ 2,84	+ 2,32
Famille	- 12,00	+ 7,0	+ 10,8	+ 6,07	+ 0,66	+ 1,02	+ 3,78	+ 4,73
Vieillesse	- 1,00	- 8,8	- 1,60	- 7,89	- 15,60	- 10,28	- 16,79	- 10,94
Total	- 7,60	+ 11,2	+ 16,6	+ 13,38	- 20,03	- 1,44	- 10,27	- 7,02

LES PRESTATIONS VERSÉES PAR LES DIFFÉRENTS RÉGIMES [2]

(millions F)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Régimes d'assurances sociales	833 497	928 203	1 014 660	1 083 557	1 157 125	1 205 790	1 284 229
Régimes d'employeurs	25 475	27 981	30 704	32 862	33 990	35 567	36 883
Régimes des sociétés mutualistes	11 565	13 491	15 528	19 549	23 908	27 016	30 798
Pouvoirs publics (a)	110 008	132 807	161 762	186 564	198 948	204 864	214 283
Administrations privées	2 271	2 470	2 628	2 752	2 868	2 980	3 117
Total	982 816	1 104 982	1 226 282	1 325 284	1 416 839	1 476 217	1 569 310

(a) Régimes d'intervention sociale.

PROTECTION SOCIALE DANS LA CEE [3]

	Dépenses en % du PIB				Prestations par habitant en 1984					
	1970	1980	1984	1985	Maladie %	Vieillesse %	Famille %	Chômage %	Autres %	Total (a) SPA
Allemagne (RFA)	21,5	28,6	28,7	28,1	27,3	28,7	6,0	5,4	32,6	3 690
Belgique	18,7	28,0	29,4	...	21,7	27,7	10,1	11,6	28,9	3 380
Danemark	19,6	28,7	28,7	27,5	22,0	36,1	9,0	13,3	19,6	3 690
France	19,2	25,5	28,7	28,9	24,9	34,0	9,6	9,8	21,7	3 200
Irlande	13,2	20,6	23,3	23,9	28,6	24,9	9,9	13,8	22,8	1 730
Italie	17,4	19,8	23,3	23,4	22,5	34,7	6,9	3,2	32,7	2 330
Luxembourg	15,9	26,4	22,8	...	22,8	26,7	7,6	3,1	39,8	3 070
Pays-Bas	20,8	30,4	32,6	31,2	25,6	27,0	8,1	12,7	26,6	3 510
Royaume-Uni	15,9	21,6	24,1	...	20,5	41,4	10,6	8,9	18,6	2 540

(a) Standard de pouvoir d'achat.

9 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

En 1988, en France, le *produit intérieur brut* connaît une forte accélération de sa croissance en volume qui s'établit à 3,3 % contre 1,9 % en 1987. Il progresse de 6,7 % en valeur contre 4,9 % pour l'année 1987. Cette croissance, la plus forte des dix dernières années, est due au dynamisme des exportations et des investissements, conjugué à la bonne tenue de la consommation des ménages. Celle-ci progresse comme en 1987, de 2,6 % en volume. Malgré le regain d'importations induit par l'accélération de la demande, les échanges extérieurs de biens et services dégagent un solde positif [1].

Selon la Banque mondiale, la France était, en 1987, le 4^e pays pour le *produit national brut* derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale (l'URSS n'étant pas comptée), et devant l'Italie et le Royaume-Uni. Elle était le 14^e pays pour le PNB/habitant sur le plan mondial et le 4^e au sein de l'Europe des Douze, devancée par le Luxembourg, le Danemark et l'Allemagne. Cependant, pour des comparaisons internationales, la signification des chiffres utilisés est rendue floue par les différences entre économies de marché et planifiées, par les imperfections de la normalisation et de la mesure statistiques, par l'utilisation de systèmes de prix et de taux de change contingents [2].

SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 1988 », INSEE-Première, n° 13, avril 1989.
- [2] *The World Bank Atlas 1988*, BIRD, p. 6 à 9.
- [3] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », INSEE-Résultats, n° 1-2, juin 1989, tabl. 02-01, 02-05.

DÉFINITIONS

● **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la *consommation intermédiaire* de chaque entreprise ou branche est appelé *valeur ajoutée brute*.

● **Produit intérieur brut (PIB) et produit intérieur net.** Le produit intérieur brut est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane. En déduisant les amortissements économiques, on obtient le produit intérieur net.

● **Marchand et non marchand.** Dans le « Système élargi de comptabilité nationale » (SECN), la production comprend donc, outre la production marchande, l'ensemble de l'activité des administrations, y compris une activité de production « non marchande », c'est-à-dire disponible gratuitement ou quasi gratuitement (Éducation nationale, musées, dépistage médical, etc.).

● **Formation brute de capital fixe.** Elle représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Pour les ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.

● **Revenu national.** C'est la somme des *revenus primaires*, i.e. avant transferts de revenus perçus par les secteurs.

● **Produit national brut (PNB).** C'est la principale mesure de l'activité économique d'un pays. Il correspond à la somme de la production finale de biens et services de l'économie nationale et du revenu net des facteurs en provenance de l'extérieur. Il se distingue du PIB qui mesure la production intérieure quelle que soit la nationalité des producteurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « World Tables », Banque mondiale (2 vol.).
- *Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'OCDE* (annuel).
- *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, vol. I, principaux agrégats; vol. II, tableaux détaillés (annuels).
- *Principaux indicateurs économiques*, OCDE (mensuel).
- *Rapport sur le développement dans le monde 1988*, Banque mondiale.
- « Comptes nationaux SEC-Tableaux détaillés par branche pour 1988 », Eurostat, thème 2, série C, Journal officiel, service des publications des communautés européennes.
- « Les comptes nationaux trimestriels, séries longues 1970-1987, base 1980 », *Archives et Documents*, INSEE, n° 259, août 1988.
- « Les produits intérieurs bruts régionaux en 1986 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 165, déc. 1988.

9.1 AGRÉGATS

PRINCIPAUX AGRÉGATS POUR LA FRANCE 1988* [1] [3]

	Valeur totale	Valeur p. hab.
	Milliards de F	F
Produit intérieur brut (PIB)	5 658,6	101 276
Revenu national brut	5 625,0	100 675
Consommation finale nationale	4 466,6	
Formation brute de capital fixe (FBCF)	1 137,8	
Exportations	1 217,0	
Importations	1 208,5	
		Milliers
Population totale résidente		55 873
Population active résidente (a)		23 940
Population active résidente occupée (a)		21 508
dont : salariés (a)		18 038

* Résultats provisoires. (a) Enquête emploi, mars 1988.

COMPTES SIMPLIFIÉS DES MÉNAGES 1988 [1] (milliards de F)

Emplois		Ressources	
Consommation	3 402,3	Revenu du travail des salariés	2 952,1
Impôts directs	369,4	Revenus d'entreprise	849,1
Cotisations sociales	1 272,0	Revenus de la propriété	333,3
FBCF	387,0	Prestations sociales	1 327,0
Variation des stocks	8,4	Opérations d'assurances	27,3
Capacité de financement	96,2	Aides à l'investissement	6,0
		Autres ressources	40,5
Total	5 535,3	Total	5 535,3

PRODUIT NATIONAL BRUT DES PRINCIPAUX PAYS* [2]

Pays	1987		Taux ann. moyen de croiss ^{ce} PNB/hab. 1980-87	Pays	1987		Taux ann. moyen de croiss ^{ce} PNB/hab. 1980-87
	Val. tot. Millions dollars	Valeur/habitant dollars			Val. tot. Millions dollars	Valeur/habitant dollars	
Afrique				Malaisie	29 556	1 800	0,9
Afrique du Sud	62 926	1 890	1,5	Pakistan	36 211	350	3,3
Algérie	63 560	2 760	0,9	Philippines	34 638	590	- 3,3
Égypte	36 028	710	2,6	Singapour	20 717	7 940	5,6
Libye	22 326	5 500	- 10,1	Syrie	20 421	1 820	- 0,5
Maroc	14 213	620	0,5	Thaïlande	44 785	840	2,6
Nigeria	39 533	370	- 5,0	Turquie	63 643	1 200	2,8
Amérique septentrionale				Europe			
Canada	390 052	15 080	1,9	Allemagne (RFA)	879 630	14 460	1,9
États-Unis	4 486 176	18 430	2,0	Autriche	90 484	11 970	1,7
Amérique latine				Belgique	112 009	11 360	1,0
Argentine	74 490	2 370	- 1,9	Danemark	76 640	15 010	2,4
Brésil	314 642	2 020	1,0	Espagne	233 417	6 010	1,6
Chili	16 468	1 310	- 1,8	Finlande	71 084	14 370	2,2
Colombie	36 027	1 220	0,6	France (b)	714 994	12 860	0,7
Mexique	149 395	1 820	- 1,6	Grèce	43 557	4 350	1,6
Pérou	29 682	1 430	- 1,1	Hongrie	23 757	2 240	1,6
Porto-Rico	18 472	5 520	2,8	Irlande	21 761	6 030	- 1,4
Venezuela	48 241	3 230	- 2,3	Italie	596 995	10 420	1,3
Asie				Norvège	71 420	17 110	3,5
Bangladesh	17 408	160	1,0	Pays-Bas	173 357	11 860	0,8
Chine (a)	319 780	300	9,1	Pologne	72 439	1 920	1,7
Corée du Sud	112 947	2 690	7,3	Portugal	29 555	2 890	2,2
Émirats arabes unis	22 827	15 680	- 9,5	Royaume-Uni	592 946	10 430	2,5
Hong Kong	45 280	8 260	5,5	Suède	131 142	15 690	1,8
Inde	241 305	300	2,6	Suisse	138 163	21 250	1,5
Indonésie	76 766	450	1,9	Yougoslavie	57 985	2 480	0,0
Israël	29 803	6 810	0,3	Océanie			
Japon	1 925 614	15 770	3,1	Australie	176 301	10 900	1,5
Koweït	27 324	14 870	- 3,0	Nouvelle-Zélande	27 131	8 230	0,9

(a) Non compris Formose. (b) France métropolitaine seulement.

9 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

1988 apparaît comme une année de forte croissance : la production mondiale *en volume* augmente de 4 % en moyenne, rythme jamais atteint depuis 1976. La reprise s'est en fait amorcée au milieu de l'année 1987, dont le second semestre a été une phase d'accélération très forte. Dans tous les pays de l'OCDE, c'est l'investissement qui entraîne la demande et donc tire la production [5].

L'étude de la croissance économique française fait apparaître quatre années clés : 1963, fin de la période de croissance exceptionnelle consécutive à la dévaluation de 1957-1958; 1969, nouvelle dévaluation; 1973, premier choc pétrolier et début de la récession mondiale; 1979, deuxième choc pétrolier [1]. Si jusqu'en 1973, croissance économique et *productivité apparente du travail* progressent en même temps et à des rythmes voisins (+ 5,2 %) [2], après 1973 elles sont marquées par un ralentissement; celui-ci serait dû à l'essoufflement du progrès technique, aux chocs pétroliers, et au dérèglement des mécanismes de régulation interne et internationaux des économies développées [3].

La productivité horaire apparente du travail a augmenté, en 1988, à un rythme (2,1 %) double de celui de 1987. Ce chiffre recouvre des évolutions contrastées : une modération dans le tertiaire marchand mais une accélération des gains de productivité dans l'*industrie manufacturière* [5].

SOURCES

[1] « La rupture de 1974 » par Paul Dubois, *Économie et statistique*, INSEE, n° 124, août 1980, p. 3 et 4.

[2] « La productivité », *Ecoflash*, INSEE-CNDP, n° 26, février 1988.

[3] « Ruptures de croissance et progrès techniques » par P. Dubois, *Économie et statistique*, INSEE, n° 181, octobre 1985, p. 29.

[4] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n° 1-2, juin 1989, tabl. 03-22, 13-01.

[5] *Note de conjoncture de l'INSEE*, février 1989, p. 14, 15, 48 et 49.

DÉFINITIONS

● **Facteurs de production.** La production résulte de la combinaison de facteurs physiques (travail des hommes, capital productif tel que bâtiments et machines). Les diverses mesures de la productivité visent à évaluer l'efficacité de cette combinaison pour une branche et pour l'ensemble de l'économie.

● **Productivité horaire apparente du travail.** C'est l'évolution en volume du rapport : valeur ajoutée sur nombre d'heures de travail offertes. Sa croissance résulte souvent d'une plus grande consommation de capital et le qualificatif « apparente » cherche à mettre en garde contre la tentation de n'en attribuer les causes qu'à la seule productivité du travail.

● **Produit intérieur brut (PIB).** C'est la somme des valeurs ajoutées des *branches* augmentées de la TVA grevant les produits et des droits de douane. Concept du nouveau système français de comptabilité nationale, le PIB est assez proche de l'ancienne *production intérieure brute*.

● **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une *branche*) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice, on obtient la valeur ajoutée nette.

● **Consommations intermédiaires.** Cumul des achats, travaux, fournitures, services extérieurs et transports, déplacements, effectués par une entreprise ou une branche. Dans le processus de production, elles disparaissent, soit par destruction, soit par incorporation dans des produits plus élaborés.

POUR EN SAVOIR PLUS

● **Problèmes économiques :** « Les effets des politiques industrielles : les exemples du soutien aux secteurs en difficulté et de la promotion des activités de croissance », n° 2081; « Le déclin français : mythe et réalités », n° 2082, 6 juillet 1988.

● Centrale des bilans, Banque de France : « L'investissement dans l'industrie française de 1977 à 1986 », octobre 1988; « Croissance, productivité et progrès techniques dans l'industrie sur la période 1974-1984 », 1988.

● « Productivité et emploi, essai d'interprétation des approches actuelles », *Travail et Emploi*, ministère du Travail, n° 36-37, juin-septembre 1988.

● **Observations et diagnostics économiques**, Observatoire français des conjonctures économiques : « Coûts salariaux et productivité : une singularité pour la France », n° 53, mars 1988; « L'effort productif irrigue l'industrie française », n° 62, fév. 1989.

● « La productivité en France de 1970 à 1987 », *INSEE-Première*, n° 6, février 1989.

9.2 CROISSANCE-PRODUCTIVITÉ

PIB EN VOLUME : TAUX ANNUEL DE CROISSANCE DES PAYS DE L'OCDE [4] (%)

	1970	1980	1983	1984	1985	1986	1987	1988	PIB/tête (\$ 1988)
Allemagne (RFA) (a)	5,0	1,4	1,8	3,2	1,9	2,3	1,8	3,3	10 990
Belgique	6,4	4,1	0,1	2,2	0,8	2,1	2,1	4,1	8 660
Espagne	4,1	1,5	1,8	1,7	2,3	3,3	5,5	5,0	4 830
France	5,7	1,6	0,7	1,3	1,9	2,3	1,9	3,5	10 180
Italie	5,3	3,9	1,0	3,1	2,8	2,8	3,1	3,6	8 200
Pays-Bas	5,7	1,1	1,4	3,1	2,4	2,0	1,3	2,6	9 120
Royaume-Uni	2,3	- 2,3	3,6	2,1	3,5	3,1	4,6	3,6	8 850
CEE à Douze	4,6	1,2	1,7	2,4	2,4	2,6	2,8	3,5	8 520
Canada	2,6	1,4	3,1	6,3	4,5	3,1	4,0	4,5	15 170
États-Unis (a)	- 0,3	- 0,1	3,5	6,7	3,3	2,8	3,3	3,8	18 017
Japon (a)	9,5	4,2	3,2	5,0	4,9	2,5	4,5	5,6	11 830
Total OCDE	3,1	1,1	2,7	4,8	3,3	2,6	3,3	4,0	11 830

(a) PNB.

ÉVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS DE CROISSANCE [2]

(taux de croissance annuel moyen en %)

	1896-1929	1929-1951	1951-1973	1973-1979	1979-1984
Productivité apparente du travail (a)	1,60	1,30	5,20	3,10	2,00
Emploi	0,20	- 0,40	0,20	0,00	- 0,90
Durée annuelle du travail	- 0,60	- 0,20	- 0,40	- 1,00	- 1,30
Capital productif	1,80	0,50	4,40	4,90	3,70
PIB marchand	1,80	0,90	5,40	3,20	1,10
Contribution à la croissance :					
Facteurs de production	0,65	0,05	2,30	0,70	- 0,90
Progrès technique	1,15	0,85	3,10	2,50	2,00

(a) Valeur ajoutée/personne active pour l'ensemble des branches.

CROISSANCE, EMPLOI ET PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DANS LES ÉCONOMIES INDUSTRIELLES [2]

(taux de croissance annuel moyen en %)

	1973-1979			1979-1983		
	Emploi (a)	Croissance (b)	Productivité (c)	Emploi	Croissance	Productivité
Allemagne (RFA)	- 0,6	2,4	3,0	- 0,8	0,5	1,3
États-Unis	2,5	2,6	0,2	0,5	0,9	0,4
France	0,2	3,1	2,9	- 0,4	0,9	1,3
Japon	0,7	3,6	2,9	1,2	3,8	2,6
Royaume-Uni	0,2	1,4	1,2	- 1,6	0,4	1,9

(a) Population active occupée. (b) PIB en volume. (c) PIB par actif.

PRODUCTIVITÉ HORAIRE APPARENTE DU TRAVAIL PAR BRANCHE [4]

(% par rapport à l'année précédente)

	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
U 01 Agriculture, sylviculture et pêche	3,7	23,7	0,5	10,0	7,4	6,0	6,0	3,3
U 02 Industries agricoles et alimentaires	- 3,0	13,4	- 7,6	- 0,6	5,5	2,8	- 1,6	1,1
U 03 Énergie	- 2,6	- 1,7	10,2	4,2	2,1	-	2,9	7,2
U 04 Biens intermédiaires	- 1,4	4,3	4,3	3,2	5,4	4,1	2,2	5,0
U 05 A Biens d'équipement professionnel	3,9	4,4	4,3	4,1	4,4	- 1,7	- 1,0	5,8
U 05 B Biens d'équipement ménager	12,5	20,9	5,9	- 0,4	7,0	9,3	2,8	6,2
U 05 C Matériels de transport terrestre	- 3,2	5,1	3,8	- 6,2	- 0,5	9,7	8,9	8,5
U 06 Biens de consommation courante	2,7	9,3	4,8	1,7	2,8	-	0,4	5,2
U 07 Bâtiment, génie civil et agricole	3,1	7,7	2,8	4,1	5,9	2,6	0,8	1,7
U 08 Commerce	0,2	6,0	1,7	2,3	2,1	4,4	0,1	- 0,1
U 09 Transports et télécommunications	4,8	5,2	1,9	1,9	4,7	3,6	5,4	7,2
U 10 Services marchands	2,0	6,5	1,2	1,1	2,6	1,8	- 1,6	- 1,6
U 11 Locations immobilières	-	-	-	-	-	-	-	-
U 12 Services d'assurances	4,2	- 2,6	- 11,6	- 5,6	3,2	- 11,9	- 7,9	- 0,9
U 13 Services des organismes financiers	12,5	3,9	- 5,7	1,2	5,4	9,5	8,2	3,5
U 14 Services non marchands	0,8	5,8	- 0,4	0,2	0,7	0,6	0,6	0,5
Total (U 01 à U 14)	1,5	7,1	2,0	2,5	3,3	2,4	1,1	2,1

9 ÉCONOMIE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION

L'inflation est un phénomène multiforme aux aspects économiques (hausse des prix et des revenus), financiers (crédits), sociaux (transferts implicites), psychologiques (spéculations), tous intimement liés.

A long terme, la hausse des prix atteint tous les produits : les prix des produits bénéficiant des progrès techniques ainsi que les produits alimentaires augmentent beaucoup moins que ceux des services, qui s'analysent presque exclusivement en salaires ou prix de la main-d'œuvre [1].

L'instrument conjoncturel de mesure de la hausse des prix à la consommation est, en France, l'indice mensuel de l'INSEE, dit des 296 postes, dont la pondération est mise à jour chaque année. De janvier 1988 (indice des prix 169,1) à janvier 1989 (indice 174,7), les prix ont augmenté de 3,3 % [4].

D'un pays à l'autre et selon les époques, la hausse moyenne des prix, sensible au degré d'intégration nationale et de concurrence plus ou moins ordonnée entre groupes sociaux, est très inégale. Elle s'est partout accélérée depuis les années 1960, passant en général par un maximum au cours des années qui ont suivi les deux chocs pétroliers (1974 ou 1975 et 1980). La décélération de l'inflation a été générale en Europe après 1982 et le mouvement a bénéficié après 1985 de la baisse du prix du pétrole. Depuis 1987, le taux d'inflation remonte régulièrement dans les grands pays industriels. Ce retour de l'inflation, qui s'accélère depuis quelques mois, est dû à une envolée des matières premières (dont le pétrole), une saturation des capacités de production et un réveil des revendications salariales [2] [3] [5].

SOURCES

[1] « Dispersion des prix 1925-1974-1987 », laboratoire d'économétrie du CNAM.

[2] « L'évolution des prix français et étrangers 1955-1972 », *Les Documents du CERC*, n° 17, 1^{er} trimestre 1973.

[3] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n° 1-2, juin 1989, tabl. 13-15 (*idem* années précédentes).

[4] *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 2, février 1989, chap. 12, p. 60 et 61; Pondérations 1970 dans le n° 3, mars 1971; Pondérations 1980 dans le n° 12, décembre 1980.

[5] « Inflation : la menace », *L'Expansion*, n° 356, 27 avril au 17 mai 1989.

DÉFINITIONS

● **Indice.** On appelle indice élémentaire le rapport (en général multiplié par 100) de deux valeurs d'une même grandeur simple, mesurées dans deux situations distinctes. La situation considérée au dénominateur est dite situation de base ou de référence. Les indices synthétiques sont des moyennes d'indices élémentaires relatifs à des phénomènes de même nature : variations de prix, de production, de salaires, d'exportations, etc.

L'indice des prix dit des 296 postes est un indice « chaîne de Laspeyres ».

● **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (*coefficient budgétaire*) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans un indice de Laspeyres, ces pondérations sont fixes tout au long de la vie de l'indice. Dans l'indice des 296 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année grâce aux informations recueillies par l'INSEE, à l'aide des enquêtes de consommation, des comptes nationaux, du calcul des indices de prix.

● **Note (a)** du premier tableau page ci-contre :

Rapport « Prix 1987 » (en francs nouveaux) sur « Prix 1925 » (en francs anciens). Le coefficient 3,7 que l'on trouve sur la première ligne marque donc que l'indice des prix a été multiplié par 370 dans la période mais que les prix ont été multipliés seulement par 3,7 par suite de l'institution, en 1960, du franc nouveau qui vaut 100 francs anciens. De même pour toutes les lignes de ce tableau.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Pour comprendre l'indice des prix », INSEE, 2^e édition.

● « Prix à la consommation », *Annuaire statistique du travail*, BIT, chap. 7.

● « Structure et évolution des prix relatifs en France et en RFA depuis 1982 », *Revue de la concurrence et de la consommation*, La Documentation française, n° 45, septembre-octobre 1988.

● « Inflation et désinflation », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 406, 17 au 23 octobre 1988.

● « L'indice des prix des produits agricoles à la production. Méthodologie et séries longues », *Archives et Documents*, INSEE, n° 222, novembre 1988.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « La désinflation des années 1980 », n° 2109, 25 janvier 1989; « Économie mondiale : retour de l'inflation », n° 2130, 21 juin 1989.

9.3 HAUSSE DES PRIX

ÉVOLUTION DES PRIX ENTRE 1925 ET 1987 [1]

	1925	1987	Coefficient variation (a)		1925	1987	Coefficient variation (a)
	Francs anciens	Francs nouveaux			Francs anciens	Francs nouveaux	
Indice INSEE des prix			3,7	Vin ordinaire 11° (1 l)	1,34	6,78	5,1
Salaire horaire total du manœuvre	2,12	39,69	18,7	Lait (1 l)	1,10	4,63	4,2
Salaire annuel total du manœuvre (b)	5 100	78 353	15,4	Camembert	3,80	12,15	3,2
Or (Napoléon)	(c) 80	529,76	6,6	Quintal de blé	116	142,90	1,2
Un hectare de bonne terre en Beauce (c)	6 000	39 500	6,6	Crayons de papier (12)	5,00	25,00	5,0
Coupe de cheveux (homme)	2,75	74,88	27,2	Merlans (1 kg)	6,38	24,64	3,9
Place de cinéma de « quartier »	3	35,00	11,7	Jambon de Paris (1 kg)	29,10	68,61	2,4
Ticket de métro (2° cl.)	0,39	2,79	7,2	Beurre laitier (1 kg)	18,54	28,04	1,5
Bicyclette (d)	425	1 990	4,7	Œufs (la douzaine)	8,37	11,94	1,4
Bifteck (1 kg)	18,47	82,57	4,5	Confiture	3,20	11,04	3,5
				KWh (heures pleines en 1987) ..	1,00	0,64	0,6
				Ampoule électrique	17,50	5,37	0,3
				Récepteur de radio (e)	2 700	199	0,1

(a) Voir note page précédente dans la colonne « Définitions ». (b) 2 400 heures de travail par an en 1925 et 1 975 heures en 1987.
(c) Moyenne en Eure-et-Loir. (d) La moins chère du catalogue de « La Redoute ». (e) GO/PO/FM.

CROISSANCE DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION [2] [3] (% par an en moyenne)

	1967-70	1970-73	1973-79	1980-85	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Allemagne (RFA)	3,3	5,9	4,7	3,9	3,2	2,5	2,1	- 0,1	0,2	1,2
Belgique	3,3	5,6	8,3	7,0	7,6	6,3	4,8	1,2	1,5	1,1
Espagne	12,2	11,2	8,8	8,8	5,2	4,8
France	9,6	6,2	10,5	9,6	9,6	7,4	5,8	2,7	3,1	2,7
Italie	3,5	7,1	16,6	13,8	14,7	10,7	9,1	5,9	4,7	5,0
Pays-Bas	5,5	7,8	7,3	4,2	2,8	3,2	2,2	0,1	- 0,6	0,7
Royaume-Uni	6,1	8,5	15,5	7,0	4,5	5,0	6,0	3,4	4,1	4,9
États-Unis	5,4	4,6	8,4	5,2	3,2	4,3	3,5	1,9	3,6	4,0
Japon	6,0	7,6	9,7	2,7	1,8	2,2	2,0	0,3	- 0,1	0,4

INDICE MENSUEL DES PRIX À LA CONSOMMATION DES MÉNAGES URBAINS DONT LE CHEF EST EMPLOYÉ OU OUVRIER (DIT DES 296 POSTES) [4]

Produits de consommation	Pondérations			Indice déc. 1988	Variation en glissement déc. 88/ déc. 87 (%)
	1970	1980	1988		
Ensemble	10 000	10 000	10 000	174,0	+ 3,1
Alimentation (y compris boissons)	3 152	2 614	2 340	171,8	+ 2,4
Produits à base de céréales	379	303	258	180,4	+ 3,4
Viandes et poissons	1 054	935	826	169,3	+ 3,2
Œufs, lait, corps gras	557	409	384	164,2	+ 3,3
Légumes et fruits	504	347	322	188,9	+ 2,2
Autres produits alimentaires	160	208	186	177,1	+ 1,3
Boissons	498	412	364	163,2	- 0,6
Produits manufacturés	4 099	4 534	4 364	165,1	+ 2,3
Habillement	965	801	942	183,9	+ 2,8
Autres articles textiles	159	105	87	188,7	+ 2,6
Meubles et tapis	319	433	288	171,1	+ 3,2
Appareils ménagers électriques et à gaz	177	150	141	146,8	- 0,1
Autres articles d'équipement du ménage	134	202	178	189,8	+ 3,4
Savons de ménage et produits d'entretien	92	73	73	166,8	+ 1,6
Articles de toilette et de soins	497	398	470	151,9	+ 2,0
Véhicules	282	444	457	169,4	+ 3,4
Papeterie, librairie, journaux	212	199	217	199,5	+ 3,3
Photo, optique, électro-acoustique	186	168	177	106,9	- 3,3
Autres articles de loisir	184	173	186	169,5	+ 2,3
Combustibles, énergie	525	946	911	148,6	+ 0,6
Tabacs et produits manufacturés divers	367	442	324	174,6	+ 6,5
Services	2 749	2 852	3 296	189,2	+ 4,6
Services relatifs aux logements	638	760	875	192,1	+ 5,8
Soins personnels, soins de l'habillement	133	121	137	209,6	+ 6,0
Services de santé	350	385	436	155,8	+ 3,6
Transports publics	195	207	221	188,7	+ 4,0
Services d'utilisation de véhicules privés	301	250	430	209,9	+ 5,5
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	869	816	710	201,9	+ 5,1
Autres services	263	313	487	174,6	+ 1,4

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

En utilisant le critère de la *valeur ajoutée brute* (système élargi de la comptabilité nationale), les deux *branches* les plus importantes de l'économie française en 1988 appartiennent au secteur tertiaire : les services non marchands (essentiellement ceux des administrations) et les commerces, qui représentent respectivement, en 1988, 16,8 % et 11,4 % de la valeur ajoutée des branches ventilées, soit 16,1 % et 11,0 % du *produit intérieur brut* aux prix du marché. L'industrie, sans le bâtiment mais y compris l'énergie et les industries agro-alimentaires (branches T02 à T23), représente 23,9 % du PIB, l'agriculture 3,3 % [1].

Dans cette nomenclature, 6 branches exportent en 1988 au moins 40 % de leur production dont deux plus de 50 % : les branches « chimie de base et fibres synthétiques » (58 %), et « construction navale, aéronautique, armement » (52 %) [1].

La structure des valeurs ajoutées, en 16 branches cette fois, s'est profondément modifiée au cours des dernières années. Entre 1982 et 1988, la valeur ajoutée de la branche « services d'assurances » a presque doublé (+ 98 %) tandis que celle de la branche « biens d'équipement ménagers » diminuait de 3 % en francs courants [1].

DÉFINITIONS

● **Branches.** Ensemble d'unités de production (établissements en général) fabriquant la même catégorie de produits. À toute nomenclature de produits correspond donc une nomenclature de branches, sauf pour le commerce, branche sans produits. Une branche peut contenir des parties d'*entreprises*, par opposition aux *secteurs* qui ne contiennent que des entreprises entières.

● **Secteurs.** Voir au mot clé 10-3.

● **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises (donc des fusions, concentrations) ou entre branches (donc du degré de finesse de la nomenclature). La valeur ajoutée est dite « brute » si les frais engagés pour la reconstitution du capital, bâtiments, machines, etc. (amortissements) ne sont pas déduits, « nette », s'ils le sont. Voir *produit intérieur brut*.

● **Correspondance entre les nomenclatures en « 16 branches » (en U) et en « 36 branches » (en T).** U01 = T01; U02 = T02 et T03; U03 = T04 à T06; U04 = T07 à T11, T13, T21 et T23; U05A = T14, T15A et T17; U05B = T15B; U05C = T16; U06 = T12, T18 à T20 et T22; U07 = T24; U08 = T25 à T28; U09 = T31 et T32; U10 = T29, T30, T33 et T34; U11 = T35; U12 = T36; U13 = T37; U14 = T38.

SOURCES

[1] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n° 1-2, juin 1989, tabl. 03-11, 03-13 et Tableau Entrées-Sorties (TES).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Études sectorielles de la DAFSA.
- *Annuaire de statistique industrielle 1987-1988*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.
- « Nomenclature d'activités et des produits 1973 », INSEE (réédition).
- « L'état des PMI », édition 1988 et « Industrie 1986, dispersion des résultats (dossier) », SESSI, direction générale de l'Industrie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.
- « Méthode d'élaboration des comptes d'exploitation par branches en base 1980 », *Archives et Documents*, INSEE, n° 253, juin 1988.
- « Les sources statistiques sur les entreprises » *Les Collections de l'INSEE*, série E, n° 117, septembre 1988.
- « L'industrie française en 1988 : ruptures et continuités », *INSEE-Première*, n° 23, juin 1989.

10.1 PRODUCTION DES BRANCHES

STRUCTURE PAR BRANCHE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT ET PART DES EXPORTATIONS DANS LA PRODUCTION (1988) [1]

Branches	Valeur ajoutée brute		Production effective	Rapport export./prod.
	(a) Millions F	%	(a) Millions F	%
T 01 Agriculture, sylviculture, pêche	188 565	3,5	406 613	19,6
T 02 Viande et produits laitiers	47 039	0,9	246 938	14,3
T 03 Autres produits agricoles et alimentaires	106 985	2,0	293 630	18,4
T 04 Combustibles minéraux solides, coke	3 384	0,1	12 315	10,3
T 05 Produits pétroliers, gaz naturel	101 350	1,9	207 583	6,4
T 06 Électricité, gaz et eau	123 303	2,3	190 551	3,8
T 07 Minerais et métaux ferreux	27 850	0,5	107 772	41,1
T 08 Minerais, métaux non ferreux	27 215	0,5	84 575	41,9
T 09 Matériaux de construction	44 289	0,8	94 767	10,6
T 10 Verre	15 004	0,3	26 568	39,1
T 11 Chimie de base, fibres synthétiques	53 370	1,0	152 788	57,5
T 12 Parachimie, pharmacie	52 735	1,0	160 323	28,6
T 13 Fonderie, travail des métaux	95 530	1,8	207 155	11,3
T 14 Construction mécanique	107 256	2,0	253 857	36,8
T 15A Matériels électriques professionnels	126 954	2,3	259 707	35,7
T 15B Biens d'équipement ménagers	9 436	0,2	32 901	41,6
T 16 Automobile, matériel de transports terrestres	96 749	1,8	296 191	43,3
T 17 Construction navale, aéronautique, armement	40 101	0,7	132 303	52,1
T 18 Textile, habillement	70 464	1,3	176 369	28,9
T 19 Cuir et chaussures	13 646	0,3	27 054	37,6
T 20 Bois, meubles, industries diverses	57 050	1,0	128 246	21,6
T 21 Papier carton	29 572	0,5	92 342	21,4
T 22 Imprimerie, presse et édition	60 376	1,1	143 301	5,9
T 23 Caoutchouc, matières plastiques	44 353	0,8	110 073	27,5
T 24 Bâtiment, génie civil	306 561	5,6	672 276	—
T 25-8 Commerce	620 660	11,4	778 569	—
T 29 Réparation, commerce automobile	96 564	1,8	140 036	—
T 30 Hôtels, cafés, restaurants	143 037	2,6	217 937	—
T 31 Transports	217 478	4,0	358 608	14,6
T 32 Télécommunications et postes	114 426	2,1	136 932	0,7
T 33 Services marchands aux entreprises	428 663	7,9	726 810	10,7
T 34 Services marchands aux particuliers	287 159	5,3	388 308	—
T 35 Location	450 448	8,3	490 259	—
T 36 Assurances	53 496	1,0	99 256	2,4
T 37 Services et organismes financiers	252 045	4,6	476 673	2,4
T 38 Services non marchands	908 843	16,8	1 251 901	—
Total : valeur ajoutée des branches ventilées	5 421 956	100,0	9 581 487	12,7
Services bancaires imputés (b)	— 254 578			
Valeur ajoutée totale	5 167 378			
TVA grevant les produits	480 560			
Droits de douane et assimilés	10 682			
Produit intérieur brut aux prix du marché	5 658 620			

(a) En F courants. (b) Ou consommation intermédiaire non ventilée.

VALEUR AJOUTÉE BRUTE DANS UN DÉCOUPAGE EN 16 BRANCHES [1] (millions de F)

Branches	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
U 01 Agriculture	166 219	169 591	175 216	182 310	189 187	187 259	188 565
U 02 Industries agricoles et alimentaires	123 307	123 743	134 840	144 129	148 705	146 155	154 024
U 03 Énergie	139 065	173 305	193 681	222 459	231 593	224 387	228 037
U 04 Industrie des biens intermédiaires	222 544	241 494	256 251	276 049	298 467	307 516	337 183
U 05 A Biens d'équipement professionnel	188 456	211 245	233 357	252 469	256 263	256 024	274 311
U 05 B Biens d'équipement ménager	9 713	10 207	9 860	10 267	11 145	10 130	9 436
U 05 C Matériels de transport terrestre	60 362	66 242	65 392	65 726	76 420	87 231	96 749
U 06 Biens de consommation courante	176 744	195 726	203 362	219 021	240 090	247 962	254 271
U 07 Bâtiment, génie civil	228 182	234 603	242 001	243 898	263 904	280 055	306 561
U 08 Commerce	374 000	422 380	466 295	501 562	552 673	580 628	620 660
U 09 Transports et télécommunications	213 208	235 988	259 504	289 050	310 426	323 012	331 904
U 10 Services marchands	527 205	591 524	650 892	711 947	784 585	862 051	955 423
U 11 Locations immobilières	240 739	275 177	309 934	339 304	372 383	407 997	450 448
U 12 Services d'assurances	26 980	31 949	41 462	46 547	50 723	50 535	53 496
U 13 Services des organismes financiers	134 444	144 568	161 092	178 162	205 802	233 223	252 045
U 14 Services non marchands	613 983	684 995	750 506	795 561	845 303	873 674	908 843
Consommation intermédiaire non ventilée	— 147 548	— 162 385	— 175 627	— 192 340	— 214 985	— 235 696	— 254 578
Total	3 297 603	3 650 352	3 978 018	4 286 121	4 622 684	4 842 143	5 167 378

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

L'industrie au sens strict ne représente en 1988 que 18 % des emplois et 20 % des emplois salariés. En incluant les industries agricoles et alimentaires et l'énergie (industrie au sens large), cela représente 22 et 24 %. Les activités fortes utilisatrices de main-d'œuvre sont les services non marchands essentiellement rendus par les administrations, les autres services, les commerces, l'agriculture et le bâtiment. La part de l'emploi salarié dans l'emploi total représente 84,9 % en 1988 [1].

Depuis un quart de siècle, les effectifs de l'agriculture ont diminué de plus de 60 % alors que dans l'ensemble des services marchands et non marchands ils ont augmenté de près de 70 %. En 1988, l'emploi intérieur total (y compris TUC) augmente de 0,6 % (+ 129 000 personnes) par rapport à 1987 [1].

Comme les années précédentes, le tertiaire est créateur d'emplois. Les services marchands y participent pour 181 000 d'entre eux, alors que la baisse des effectifs se poursuit dans l'industrie hors bâtiment et dans l'agriculture [1].

La Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Espagne et l'Italie ont, au sein de la Communauté européenne, une population active agricole relativement plus nombreuse que celle de la France. C'est aux États-Unis et au Canada que la part des services dans la population active est la plus grande en 1987 (près de 70 %) [2].

DÉFINITIONS

● **Industrie au sens strict.** Branches T07 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, depuis « Minerais et métaux ferreux » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques ».

● **Industrie au sens large.** Branches T02 à T23, c'est-à-dire, dans le premier tableau page ci-contre, de « Viandes et produits laitiers » à « Caoutchouc, matières plastiques ».

● **Industries agricoles et alimentaires.** Branches T02 et T03 : « Viande et produits laitiers » et « Autres produits agricoles et alimentaires ».

● **Énergie.** Branches T04 à T06 : « Combustibles minéraux solides, coke », « Produits pétroliers, gaz naturel » et « Électricité, gaz et eau ».

● **Administrations.** Au sens de la comptabilité nationale, les administrations comprennent les services publics nationaux (y compris l'armée), les collectivités locales, les services de la Sécurité sociale, mais non les entreprises publiques et les Postes et Télécommunications, classées en « sociétés et quasi-sociétés » (quasi-sociétés publiques).

● **Industries diverses.** Ce poste recouvre des activités telles que jeux et jouets, transformations de matières plastiques.

● **Emploi intérieur.** Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire; l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).

● **Secteur.** Voir au mot-clé 10.3.

SOURCES

[1] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », INSEE-Résultats, n° 1-2, juin 1989, tabl. 03.19, 03.20.

[2] Statistiques de base de la Communauté, Eurostat, 26^e édition, tabl. 3.17 et 3.18 (annuel).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).

● « La main-d'œuvre d'un secteur à l'autre », Données sociales 1987, INSEE, chap. 2.

● Archives et Documents, INSEE : « Le facteur de production travail dans la base 1980 des comptes nationaux. Emploi, durée, activité », n° 220, octobre 1987; « L'emploi départemental de 1981 à 1986. Estimation par sexe et secteur d'activité », n° 274, décembre 1988.

● « Structure des emplois en 1987 », Les Collections de l'INSEE, série D, n° 130, mars 1989.

● Problèmes économiques, La Documentation française : « L'évolution des effectifs salariés en France depuis 1954 », n° 2088, 31 août 1988; « L'industrie française sera-t-elle de nouveau créatrice d'emplois ? », n° 2125, 17 mai 1989.

● « L'industrie française en 1988 : ruptures et continuités », INSEE-Première, n° 23, juin 1989.

10.2 EFFECTIFS DES BRANCHES

EFFECTIFS SALARIÉS ET TOTAUX DES BRANCHES (1988) [1]

Branches	Salariés		Totaux		Branches	Salariés		Totaux	
	Milliers	%	Milliers	%		Milliers	%	Milliers	%
Agriculture, sylvic., pêche	281,4	1,5	1 444,2	6,7	Cuir et chaussures	73,0	0,4	77,3	0,4
Viande et produits laitiers	172,0	0,9	176,2	0,8	Bois, meubles, indus. diverses ..	260,8	1,4	306,5	1,4
Autres produits agric. alim.	317,8	1,7	402,0	1,9	Papier, carton	101,4	0,6	102,2	0,5
Combustibles minéraux solides, coke	31,8	0,2	31,8	0,2	Presse et édition	209,0	1,1	227,4	1,0
Pétrole et gaz naturel	55,9	0,3	56,0	0,3	Caoutchouc, mat. plastiques	194,8	1,1	197,5	0,9
Électricité gaz, eau	165,2	0,9	165,5	0,8	Bâtiment, génie civil	1 226,8	6,7	1 550,5	7,2
Minerais et métaux ferreux	105,7	0,6	105,9	0,5	Commerce	2 125,7	11,6	2 684,0	12,4
Minerais et métaux non ferreux ..	55,3	0,3	55,5	0,3	Réparation, commerce de l'auto- mobile	325,0	1,8	396,4	1,8
Matériaux de construction	131,0	0,7	138,9	0,6	Hôtels, cafés, restaurants	477,7	2,6	720,8	3,3
Verre	51,0	0,3	52,3	0,2	Transports	756,1	4,1	824,6	3,8
Chimie, fibres synthétiques	124,1	0,7	124,6	0,6	Télécomm. et postes	435,1	2,4	435,4	2,0
Parachimie, pharmacie	162,5	0,9	163,7	0,8	Services marchands rendus aux entreprises	1 381,9	7,5	1 585,4	7,3
Fonderie, travail des métaux	403,8	2,2	422,6	2,0	Services marchands rendus aux particuliers	798,9	4,4	1 181,9	5,5
Construction mécanique	398,3	2,2	421,3	1,9	Assurances	156,7	0,9	156,7	0,7
Mat. électr., professionnel	441,2	2,4	446,1	2,1	Services organismes financiers ..	448,0	2,4	448,0	2,1
Équipement ménager	60,3	0,3	60,8	0,3	Services non marchands	5 487,5	29,9	5 487,5	25,4
Auto., transport terrestre	375,6	2,0	377,4	1,7	Ensemble	18 340,8	100,0	21 599,4	100,0
Construction navale, aéronauti- que, armement	179,2	1,0	179,9	0,8					
Textiles, habillement	370,3	2,0	392,6	1,8					

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉRIEUR PAR BRANCHE [1] (Effectifs en milliers)

	1980	1985	1986	1987	1988	
					Effectifs	%
U 01 Agriculture, sylviculture, pêche	1 881,8	1 598,9	1 552,0	1 497,6	1 444,2	6,7
U 02 Industries agricoles et alimentaires	585,8	591,6	588,1	584,4	578,2	2,7
U 03 Énergie	268,1	272,3	270,2	262,5	253,3	1,2
U 04 Industrie des biens intermédiaires	1 520,9	1 264,7	1 239,2	1 209,6	1 199,5	5,5
U 05 A, B, C. Biens d'équipement	1 806,2	1 618,5	1 575,3	1 519,3	1 485,5	6,9
U 06 Biens de consommation courante	1 450,1	1 246,4	1 225,4	1 195,8	1 167,5	5,4
U 07 Bâtiment, génie civil	1 864,7	1 526,1	1 528,1	1 536,6	1 550,5	7,2
U 08 Commerce	2 644,9	2 626,9	2 607,8	2 644,7	2 684,0	12,4
U 09 Transports et télécommunications	1 182,4	1 241,2	1 247,6	1 250,3	1 260,0	5,8
U 10, 11, 12, 13 Services marchands	3 854,0	4 085,1	4 157,2	4 308,1	4 489,2	20,8
U 14 Services non marchands	4 788,2	5 329,1	5 432,9	5 461,8	5 487,5	25,4
Ensemble de l'économie	21 847,1	21 400,8	21 423,8	21 470,7	21 599,4	100,0

MAIN-D'ŒUVRE CIVILE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (1987) [2]

	Agriculture %	Industrie %	Services %	Total %	Milliers de personnes
Allemagne (RFA)	5,2	40,6	54,2	100,0	25 440
Belgique	2,8	28,7	68,5	100,0	3 621
Danemark	6,4	26,5	67,1	100,0	2 663
Espagne	15,1	32,4	52,5	100,0	11 383
France	7,1	30,9	62,0	100,0	20 976
Grèce	27,0	28,0	45,0	100,0	3 597
Irlande	15,4	28,1	56,5	100,0	1 067
Italie	10,5	32,6	56,9	100,0	20 584
Luxembourg	3,6	32,6	63,8	100,0	169
Pays-Bas	4,7	27,1	68,2	100,0	5 251
Portugal	22,2	34,9	42,9	100,0	4 169
Royaume-Uni	2,4	30,2	67,4	100,0	24 669
Europe des Douze	8,0	32,9	59,1	100,0	123 589
Canada	4,9	25,3	69,8	100,0	11 954
États-Unis	3,0	27,1	69,9	100,0	112 440
Japon	8,3	33,8	57,9	100,0	59 110
Suède	3,9	29,8	66,3	100,0	4 335
Turquie (1986)	55,7	18,1	26,2	100,0	15 632
URSS (1986)	19,0	39,4	41,6	100,0	130 900

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

En 1987, selon *Le Nouvel Économiste*, la France comptait 9 firmes parmi les 100 premiers groupes industriels mondiaux classés selon leur chiffre d'affaires hors taxes (monde socialiste exclu). Parmi les 500 premiers groupes, les États-Unis en comptaient 1 sur 3 et le Japon 1 sur 5. L'Allemagne devançait la France [1].

En 1987, 9 des 20 premiers groupes privés mondiaux du secteur industriel classés selon leur chiffre d'affaires étaient américains, et 12 appartenaient aux secteurs automobile ou pétrolier. La France comptait 2 groupes dans les 30 premiers : Renault et la Compagnie Générale d'Électricité, occupant respectivement 189 000 et 219 000 salariés [2] [3].

Au niveau de l'Europe de l'Ouest, en 1987, l'Allemagne plaçait 6 groupes dans les 20 plus importants, la France 4 et l'Italie 3. Deux groupes anglo-néerlandais figurent parmi les huit premiers. Dans cette liste, pétrole, automobile et chimie sont les secteurs les plus souvent cités [3].

Parmi les 10 premiers groupes français du secteur concurrentiel, 2 sont purement privés (Peugeot et Michelin) [2]; les 2 principaux groupes pétroliers sont à capitaux publics majoritaires (Elf-Aquitaine) ou minoritaires (CFP); les 6 autres ont été nationalisés, Renault en 1945, les autres en 1981-1982. Parmi ces dix groupes, Saint-Gobain a été le premier privatisé en 1986, suivi par la CGE en 1987.

DÉFINITIONS

● **Chiffre d'affaires.** Valeur totale des ventes d'une entreprise. Le chiffre d'affaires est une notion commode pour repérer l'importance d'une entreprise, mais a alors l'inconvénient d'avantager les entreprises en aval du circuit de production (par exemple l'automobile) dont les prix de vente incorporent les valeurs ajoutées par leurs nombreux fournisseurs, directs et indirects, situés en amont. En outre, le chiffre d'affaires n'est pas directement additif. La valeur ajoutée n'aurait pas ces inconvénients, mais la liste de *Fortune* ne la donne pas.

● **Secteur.** Ensemble d'entreprises ayant la même activité principale, mais ayant éventuellement des activités secondaires différentes; par exemple, le secteur « matériel électrique » comprend l'ensemble des entreprises ayant pour activité principale la fabrication de matériel électrique.

SOURCES

[1] « Les 5 000 premières sociétés françaises, européennes et mondiales », *Le Nouvel Économiste*, novembre 1988, p. 25 à 36.

[2] *Fortune*, 25 avril 1988, p. D38, D41, D49, D50.

[3] *Fortune*, 1^{er} août 1988, p. D3, D4, D8, D9.

POUR EN SAVOIR PLUS

● Analyses de la DAFSA, DAFSA-Kompass, 125, rue Montmartre, Paris 2^e (annuel).

● DAFSA : « Les liaisons financières en France » (2 tomes); « Les analyses de secteurs de la DAFSA » (annuel).

● « Les multinationales » par W. Andreff, *Collections Repères*, n° 54, série « Questions économiques internationales », éditions La Découverte 1987.

● *L'Expansion* : « Le mondial 88 des entreprises », n° 343, 4 au 17 novembre 1988; « Les 1 000 premières entreprises françaises », n° 345, décembre 1988.

10.3 GRANDES ENTREPRISES MONDIALES

NATIONALITÉ DES 50, 100, 200, 500 PREMIERS GROUPES MONDIAUX (1987) [1]

	50 premiers	100 premiers	200 premiers	500 premiers		50 premiers	100 premiers	200 premiers	500 premiers
États-Unis	17	34	72	170	Corée du Sud	1	3	4	8
Japon	9	16	37	102	Suède	—	2	3	11
Allemagne (RFA) ...	7	12	19	42	Canada	—	1	4	15
France	5	9	14	33	Belgique	—	1	2	5
Royaume-Uni	4	7	14	49	Espagne	—	1	2	4
Italie	3	5	7	10	Autres	—	3	3	33
Pays-Bas	3	3	5	8	Total	50	100	200	500
Suisse	1	3	4	10	Europe des Douze .	22	38	63	151

LES 20 PLUS GROS CHIFFRES D'AFFAIRES MONDIAUX EN 1987 [2] [3]

Firme - Pays - Secteur	Chiffres d'affaires Millions \$	Milliers de salariés	Firme - Pays - Secteur	Chiffres d'affaires Millions \$	Milliers de salariés
1 General Motors, E.-U., automobile	101 782	813	12 Texaco, États-Unis, pétrole	34 372	50
2 Royal Dutch-Shell, Pays-Bas/G.-B., pétrole	78 319	136	13 American Tel & Tel., E.-U., constr. électr.	33 598	303
3 Exxon, États-Unis, pétrole	76 416	100	14 E.I. du Pont de Nemours, E.-U., chimie ..	30 468	140
4 Ford Motor, États-Unis, automobile ...	71 643	350	15 Volkswagen, RFA, automobile	30 393	260
5 IBM, États-Unis, informatique	54 217	389	16 Hitachi, Japon, constr. électr.	30 332	161
6 Mobil, États-Unis, pétrole	51 223	121	17 Fiat, Italie, automobile	29 643	271
7 British Petroleum, G.-B., pétrole	45 206	126	18 Siemens, RFA, constr. électr.	27 463	359
8 Toyota Motor, Japon, automobile	41 455	84	19 Matsushita Electric Industrial Japon, constr. électr.	27 326	135
9 IRI, Italie, métallurgie	41 270	422	20 Unilever, G.-B./Pays-Bas, alimentation ..	27 129	294
10 General Electric, E.-U., constr. électr. ...	39 315	302	25 Renault, France, automobile	24 540	189
11 Daimler-Benz, RFA, automobile	37 536	326	30 C.G.E., France, constr. électr.	21 204	219

LES 20 PLUS GROS CHIFFRES D'AFFAIRES OUEST-EUROPÉENS ET LES 10 FRANÇAIS (1987) [3]

Rang	Raison sociale	Pays	Secteurs d'activité	Chiffre d'affaires Millions \$	Effectifs Milliers
1	Royal Dutch/Shell Group	Pays-Bas/G.-B.	Pétrole	78 319	136
2	British Petroleum	Grande-Bretagne	Pétrole	45 206	126
3	IRI	Italie	Métallurgie	41 270	422
4	Daimler-Benz	Allemagne	Automobile	37 536	326
5	Volkswagen	Allemagne	Automobile	30 393	260
6	Fiat	Italie	Automobile	29 643	271
7	Siemens	Allemagne	Matériel électronique, ordinateurs	27 463	359
8	Unilever	G.-B./Pays-Bas	Alimentation	27 129	294
9	Philips	Pays-Bas	Matériel électronique, accessoires	26 021	337
10	Renault	France	Automobile	24 540	189
11	ENI	Italie	Pétrole	24 243	119
12	Nestlé	Suisse	Industries alimentaires, boissons	23 626	163
13	BASF	Allemagne	Chimie	22 384	134
14	Cie Générale d'Électricité	France	Matériel électronique, accessoires	21 204	219
15	Elf-Aquitaine	France	Pétrole	21 186	73
16	Bayer	Allemagne	Chimie	20 662	164
17	Hoechst	Allemagne	Chimie	20 558	168
18	Peugeot	France	Automobile et pièces détachées	19 658	161
19	Imperial Chemical Industries	Grande-Bretagne	Chimie	18 233	128
20	Volvo	Suède	Automobile	14 576	75
21	Total-C.F.P.	France	Pétrole	14 488	34
24	Saint-Gobain	France	Matériel de construction, métaux	13 124	131
28	Usinor-Sacilor	France	Métallurgie	11 165	90
33	Thomson	France	Constructions électriques	9 978	86
36	Rhône-Poulenc	France	Chimie	9 343	83
46	Michelin	France	Caoutchouc	7 808	117

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

Selon *Le Nouvel Économiste*, 15 groupes d'entreprises (dont 7 ont plus de 100 000 salariés) et 3 services publics ont dépassé, pour l'exercice 1987, les 40 milliards de F de chiffre d'affaires (hors taxes) : 12 groupes appartenant au secteur concurrentiel et 3 entreprises publiques ou monopoles d'État (EDF, SNCF, Gaz de France), les 3 services publics étant France-Telecom, les PTT et la Générale des Eaux [1].

Parmi les 12 groupes du secteur concurrentiel, privés, mixtes ou nationalisés, les plus importants appartiennent au secteur du pétrole : Elf-Aquitaine (4^o), la Compagnie française des Pétroles (6^o); à celui de l'automobile : Renault (1^o), Peugeot SA (5^o); de la construction électrique : CGE (3^o), Thomson (9^o); ou de la chimie : Saint-Gobain (7^o) et Rhône-Poulenc (11^o) [1].

En 1986 et 1987, ont été privatisés Saint-Gobain, la CGE, Havas et TF1 [3].

Une quarantaine de groupes ont après consolidation un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards de F, dont quelques filiales de groupes étrangers (Shell, Esso, IBM, Fiat) [1].

Le chiffre d'affaires global réalisé par le secteur de l'assurance en 1987 est de 332 milliards de F. Malgré le krack boursier d'octobre 1987, les assureurs ont dégagé le même niveau de bénéfices qu'en 1986, soit 13,9 milliards de F. Dans le secteur bancaire, hors secteur mutualiste les bénéfices nets ont atteint 14 milliards de F (+ 15 % par rapport à 1986) [1].

Les banques Paribas, Sogéna, BIMP, BTP, CCF, Société Générale et Compagnie financière de Suez ont été privatisées en 1987 [3].

SOURCES

[1] « Les 5 000 premières sociétés françaises européennes et mondiales » *Le Nouvel Économiste*, numéro hors série, novembre 1988, p. 70, 88, 112, 130, 144, 154, 166, 177, 184, 194, 202, 218, 236, 250, 302, 325.

[2] « Les 1 000 premières entreprises françaises », *L'Expansion*, n° 345, décembre 1988, p. 275.

[3] « La réalisation du programme de privatisation », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et de la Privatisation, n° spécial, 25-31 janvier 1988, p. 31-32.

DÉFINITIONS

● **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales »; lorsque la fraction de capital possédée est comprise entre 10 et 50 % (loi du 24 juillet 1966, art. 354), on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire de la société mère et de ses filiales, peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.

● **Consolidation.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe.

Les chiffres d'affaires donnés par *Le Nouvel Économiste* sont consolidés. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires accumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intervenus entre les sociétés appartenant au groupe.

POUR EN SAVOIR PLUS

● DAFSA : « Les liaisons financières en France » (2 tomes); Notices SEF (annuel).

● « Annuaire de statistique industrielle », 1987/88, édition 1988, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire .

● « Les 1 000 premières entreprises de la construction et du cadre de vie », *Le Moniteur*, n° spécial, novembre 1988.

● « Les 200 premiers groupes 1988 », *Les Échos*, numéro hors série, 14 décembre 1988.

● « Le classement des grandes banques françaises », *L'Expansion*, n° 347, 15 décembre-5 janvier 1989.

● « Les résultats financiers des entreprises industrielles en 1987 », *INSEE-Première*, par B. Camus et J.-P. Lachize, n° 1, février 1989 .

10.4 GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES

PRINCIPAUX GROUPES ET FILIALES* EN 1987, PAR SECTEUR [1]

	Chiffres d'affaires Millions F	Effectifs Milliers		Chiffres d'affaires Millions F	Effectifs Milliers
Agro-alimentaire :					
1. BSN	37 156	41,3	4. Groupe Fiat-France	21 913	13,0
2. Cie fin. Sucres et Denrées	23 266	5,3	5. Avions Dassault-Breguet	15 545	15,2
3. Nestlé France	15 600	14,8	Bois, papier :		
4. Béghin-Say	15 508	13,6	1. Cellulose du Pin (Saint-Gobain)	7 902	9,9
5. Sodima	13 890	9,4	2. Pinault	6 135	8,5
6. Groupe Socopa	13 500	4,8	Énergie, Produits d'extraction :		
7. LVMH	13 247	12,3	1. EDF	135 736	126,1
8. Saint Louis	12 631	10,7	2. Elf-Aquitaine	127 353	73,0
9. Source Perrier	11 519	15,0	3. Total-CFP	87 087	40,5
10. Pernod-Ricard	10 704	10,1	4. Gaz de France	42 100	28,6
Chimie :					
1. Saint-Gobain	78 887	131,3	5. Shell française	35 737	6,9
2. Rhône-Poulenc	56 160	82,5	6. CEA - Industrie	29 331	30,7
3. Michelin	46 936	117,3	— CRD Total France	27 896	8,2
4. Atochem (Elf-Aquitaine)	23 474	...	7. Esso - SAF	27 455	3,9
5. L'Air Liquide	23 460	26,6	— Cogema (CEA-Industrie)	21 576	18,0
6. Orkem (ex CDF Chimie)	20 271	16,6	Textile habillement :		
7. L'Oréal	20 095	27,0	1. Prouvost	8 394	16,8
8. Lafarge Coppée	19 080	20,1	2. DMC	7 645	12,3
— Manufacture FSE Pneu Michelin ...	16 893	38,5	3. Chaussures André	4 762	9,5
Équipement électrique :					
1. CGE	127 461	219,5	Communication loisirs :		
2. Thomson	59 976	86,0	1. Hachette	17 208	18,0
3. IBM France	37 516	21,7	2. Havas	13 709	8,6
— Thomson CSF (Thomson)	35 733	46,7	— FEP (Hachette)	4 411	...
4. Schneider	29 294	60,1	Construction :		
— Alsthom (CGE)	28 236	47,7	1. Bouygues	46 635	60,5
5. Compagnie française Philips	21 491	28,0	2. SGE (Saint-Gobain)	19 854	41,6
Mécanique :					
1. Pont-à-Mousson (Saint-Gobain)	8 267	16,8	3. SAE	18 726	23,6
2. Fives - Lille	6 488	11,5	— SCREG (Bouygues)	18 014	...
3. Lille Bonnières et Colombes	5 204	4,1	4. SPIE - Batignolles (Schneider)	17 876	34,0
4. Ecia (Peugeot)	5 071	9,2	Distribution :		
5. Nord-Est	4 895	8,3	1. Carrefour	56 503	40,4
Métaux :					
1. Usinor-Sacilor	67 114	90,1	2. Promodes	34 703	30,3
2. Péchiney	38 947	46,2	3. Casino	34 039	40,2
— Sollac (Usinor-Sacilor)	25 600	23,5	4. Système U-Centrale nationale	23 000	18,1
3. Imetal	9 712	5,8	5. Docks de France	22 248	22,4
4. Unimetal (Usinor-Sacilor)	9 320	11,9	Transports, Tourisme :		
Matériel de transport :					
1. Renault	147 510	188,9	1. SNCF	47 615	222,4
2. Peugeot SA	118 167	160,6	2. Air-France	32 788	41,8
— Automobiles Peugeot	71 480	84,5	3. RATP	13 915	39,4
— Automobiles Citroën (Peugeot)	50 325	58,2	4. Compagnie de Navigation Mixte	13 368	23,0
3. Aérospatiale	31 361	41,2	5. SCETA (SNCF)	13 187	22,7
— RVI (Renault)	29 015	34,8	Services :		
			1. France-Telecom	95 531	158,9
			2. PTT	63 000	305,0
			3. Générale des Eaux	52 967	87,1
			4. Lyonnaise des Eaux	16 840	37,0
			5. Eurocom	15 572	6,6

* Les filiales sont mentionnées sans rang de classement sectoriel lorsque le groupe auquel elles sont rattachées figure dans le même secteur.

PREMIÈRES BANQUES ET COMPAGNIES D'ASSURANCE FRANÇAISES EN 1987 [1] [2]

	Total de l'actif Millions F	Résultat net Millions F	Effectifs Milliers		Montant des primes brutes Millions F	Résultat net Millions F	Effectifs Milliers
1. Crédit Agricole	1 144 799	2 158	73,9	1. UAP	50 525	2 550	27,1
2. BNP	975 484	2 835	58,5	2. AXA-Midi	35 600	2 136	18,2
3. Crédit Lyonnais	898 956	2 223	58,2	3. AGF	29 186	1 750	16,6
4. Société Générale	817 139	2 376	44,0	4. GAN	21 002	1 330	8,7
5. C ^{ie} Financière de Paribas	652 950	1 725	27,5	5. Victoire	15 788	1 275	3,0

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

Les *nationalisations* qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont donné au secteur nationalisé une physionomie qu'il devait conserver jusqu'en 1982 : il est important dans les activités de base, aux investissements très lourds, où il occupe alors une position de monopole (charbonnages, électricité, transports ferroviaires, etc.). Le *champ* du secteur public a été nettement élargi par les nationalisations de 1982, puis rétréci par les privatisations de 1987 [1] [2].

Au 1^{er} janvier 1988, 108 entreprises sont contrôlées directement par l'État : 57 avec le statut d'établissement public et 51 sociétés anonymes. À cet ensemble s'ajoutent leurs filiales et sous-filiales. Ainsi le Répertoire des Entreprises Contrôlées Majoritairement par l'État (RECME) comprend 1990 entreprises du secteur public au sens large, ayant employé 1 438 000 salariés en 1987. Le secteur public est fortement implanté dans l'énergie (EDF, GDF, CDF...), les *biens intermédiaires* (Usinor-Sacilor, Rhône-Poulenc,...), les *biens d'équipement* (Aérospatiale, SNECMA, Thomson), le matériel de transport terrestre (Renault), les transports (SNCF, Air France,...), les assurances (UAP, GAN,...), les banques (BNP, Crédit Lyonnais,...) et les *services marchands* [4].

Les privatisations de 1987 ont concerné au total 1 082 entreprises (y compris les filiales et sous-filiales) ayant employé 333 000 salariés en 1986. Les secteurs les plus touchés ont été par ordre décroissant, les industries des biens d'équipement, les organismes financiers, le bâtiment génie civil et agricole. Ce mouvement a concerné 35 % du nombre des entreprises et 18 % des effectifs [4].

SOURCES

[1] *Rapport 1984 du Haut Conseil du secteur public*, La Documentation française, vol. 1 : « L'extension du secteur public : les objectifs et les réalisations », p. 13.

[2] « Les contours du secteur public au début de l'année 1986 », par V. Thollon-Pommerol, *Premiers résultats*, INSEE, n° 80, janvier 1987.

[3] « Le secteur public en 1986 », SESSI, ministère de l'Industrie; et notes internes du SESSI et du Haut Conseil du secteur public en 1987.

[4] « Les contours du secteur public au 1^{er} janvier 1988 », *INSEE-Première*, par V. Thollon-Pommerol, n° 3, février 1989.

DÉFINITIONS

● **Nationalisations.** En 1982, 43 entreprises ont été nationalisées avec transfert de propriété intégral : 36 banques, 2 compagnies financières (la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas et la Compagnie financière de Suez) et 5 sociétés mères de groupes industriels importants (CGE, Pechiney, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain et Thomson); 6 sociétés sont désormais contrôlées par l'État : Usinor et Sacilor (secteur de base en crise), Bull, Dassault, ITT France et Matra (industrie de pointe ou technologie avancée).

● **Champ ou « périmètre »** du secteur public. Sont considérés comme appartenant au secteur public les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les sociétés nationales d'économie mixte, les sociétés dont la majorité du capital est détenue par l'État, les filiales des sociétés et établissements précédents. Si l'ensemble des têtes de groupes est constant sur la période 1982-1986, il n'en n'est pas de même de l'ensemble des filiales qui a varié en fonction des restructurations et des transferts d'entreprises entre les secteurs public et privé. Les évolutions retracées dans les tableaux, correspondent aux structures réelles du secteur public et reflètent aussi bien les changements de son périmètre que l'évolution d'activité des entreprises qui les composent.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1989, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire.

● *Notes et études documentaires*, La Documentation française : « Les privatisations en France », n° 4857, 1988; « Les établissements publics : transformation et suppression », n° 4876, 1989.

● *Problèmes économiques* : « Les entreprises publiques et le marché des fonds propres entre nationalisations et privatisations (1982-1986) », n° 2030 du 24 juin 1987; « Les privatisations à la française », n° 2037, 26 août 1987; « Une approche comparative des politiques de privatisation en Europe », n° 2077, 1^{er} juin 1988.

● *Archives et Documents*, INSEE : « L'emploi public par région aux 31-12-1985, 1986, 1987 », n° 277, décembre 1988; « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1987 », n° 280, janvier 1989.

10.5 SECTEUR PUBLIC

LES EFFECTIFS DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC PAR ACTIVITÉ AU 1^{er} JANVIER 1988 [4]

Secteur de la NAP	Nombre d'entreprises	Effectif salaarié
Agriculture, sylviculture, pêche	18	15 935
Industries agricoles et alimentaires	26	9 976
Production et distribution d'énergie	32	210 528
Industrie des biens intermédiaires	227	192 265
Industrie des biens d'équipement- professionnel	120	182 169
Industrie des biens d'équipement ménager ..	12	9 761
Matériel de transport terrestre	17	104 299
Industrie des biens de consommation- courante	70	22 836
Bâtiment, génie civil et agricole	12	1 036
Commerces	245	22 293
Transports et télécommunications	194	347 235
Services marchands	613	69 705
Location et crédit-bail immobiliers	99	3 474
Service d'assurances	31	40 368
Organismes financiers	249	169 148
Services non marchands	25	37 031
Total	1 990	1 438 059

LES PRIVATISATIONS DE 1987 [4]

Secteurs d'activité	Nombre d'entr. privatisées	Effectif salaarié moyen en 1986	Part des effectifs des entr. priv.*(%)
Agriculture, sylviculture, pêche ..	4	616	35
Ind. agricoles et alimentaires ...	2	—	—
Énergie	4	183	ε
Ind. des biens intermédiaires ...	75	39 072	15
Industrie des biens d'équip. professionnel	112	105 872	35
Industrie des biens d'équip. ménager	3	1 529	12
Matériel de transport terrestre ..	1	849	ε
Industrie des biens de consom. .	10	2 883	9
Bâtiment, génie civil et agric. ...	72	63 730	98
Commerces	63	4 962	17
Transports	31	2 571	ε
Services marchands	399	24 297	26
Location, crédit-bail	67	1 084	30
Assurances	7	4 571	10
Organismes financiers	229	80 925	33
Services non marchands	3	6	ε
Ensemble	1 082	333 150	18

* Part dans l'ensemble des entreprises du secteur public au 1-1-87.

PART DES ENTREPRISES DU SECTEUR PUBLIC DANS L'INDUSTRIE* [3]

	(%)		
	1982	1985	1986
U03 Énergie :			
Effectifs	80,6	78,6	79,0
Valeur ajoutée	82,6	88,6	89,3
Investissements	91,1	88,7	87,3
Exportations	29,0	43,7	48,5
U04 Biens intermédiaires :			
Effectifs	22,0	22,9	23,5
Valeur ajoutée	25,9	28,7	27,3
Investissements	39,3	47,4	42,6
Exportations	39,3	45,9	44,4
U05 Biens d'équipement :			
Effectifs	29,1	29,2	29,7
Valeur ajoutée	32,0	30,9	31,6
Investissements	38,4	36,1	32,0
Exportations	36,0	36,3	36,1
U06 Biens de consommation :			
Effectifs	3,7	3,9	4,3
Valeur ajoutée	5,3	5,3	5,5
Investissements	8,0	7,6	6,6
Exportations	6,5	7,6	7,9
Total activités industrielles :			
Effectifs	24,0	24,4	25,2
Valeur ajoutée	32,4	35,2	34,3
Investissements	58,7	54,5	50,3
Exportations	32,9	35,7	34,3
Total activités industrielles hors énergie :			
Effectifs	19,8	20,2	20,8
Valeur ajoutée	23,6	24,0	23,8
Investissements	33,6	35,1	32,0
Exportations	32,9	35,8	34,3

* La part du secteur public est également importante dans les transports.

STRUCTURE DES ACTIVITÉS DU SECTEUR PUBLIC INDUSTRIEL [3]

	(%)			
	1982	1984	1985	1986
Biens intermédiaires :				
Effectifs	35,2	35,1	34,7	34,2
Valeur ajoutée ...	35,8	37,8	38,0	36,4
Investissements ..	43,4	52,4	53,8	55,0
Exportations	40,8	45,3	45,3	42,4
Biens d'équipement :				
Effectifs	59,6	59,6	59,9	60,1
Valeur ajoutée ...	58,7	56,9	56,7	57,9
Investissements ..	52,6	43,9	43,0	41,4
Exportations	56,4	51,3	51,2	53,9
Biens de consommation :				
Effectifs	5,2	5,4	5,4	5,7
Valeur ajoutée ...	5,4	5,4	5,4	5,7
Investissements ..	4,0	3,7	3,2	3,5
Exportations	2,8	3,3	3,4	3,7
Industrie hors énergie	100,0	100,0	100,0	100,0

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

La *concentration économique* dans les entreprises industrielles est forte dans les mines de charbon, dans les industries des fils et fibres artificiels, dans la fabrication de machines de bureau et de matériel de traitement de l'information, dans la fabrication d'armement et dans les secteurs où dominent des monopoles nationaux (électricité, gaz); elle est faible dans la boulangerie-pâtisserie, dans le travail des métaux, l'ameublement, l'industrie de l'habillement, du textile, du cuir, dans l'imprimerie, la transformation des matières plastiques et les industries diverses [1].

Selon les statistiques établies à partir des déclarations fiscales des bénéficiaires industriels et commerciaux, les 1 000 premières entreprises classées suivant l'effectif représentent près de 4 millions de personnes, soit 34 % de l'ensemble des effectifs. Selon le critère du chiffre d'affaires, les 1 000 premières entreprises totalisent 3 338 milliards de F, soit 40 % de l'ensemble [1].

Moyennant le respect du secret statistique (entreprises citées par ordre alphabétique dans chacune des tranches de classement), la liste nominative des entreprises est publique [2].

SOURCES

[1] « SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises) », INSEE.

[2] « Images économiques des entreprises », *Archives et documents*, INSEE, dossiers sectoriels, n°s 265 à 271, décembre 1988.

DÉFINITIONS

● **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées; ces variables sont, dans les tableaux page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.

● **Établissement.** Unité géographique de production telle que siège social, usine, magasin d'exposition, dépôt.

● **Entreprise.** Unité juridique de production, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations de commerce : acheter, vendre, emprunter, prêter. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.

● **Secteur.** Voir au mot-clé 10.3.

● **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.

● **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.

● **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services comme le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Enquête annuelle d'entreprise », ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, SESSI.

● *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1989, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, éd. Dunod.

● « La concentration des entreprises », *Le Monde, Dossiers et documents*, n° 151, janvier 1988.

● « L'évolution récente du mouvement de concentration des entreprises : bilan et perspectives », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2100, 23 novembre 1988.

● « Une entreprise sur deux disparaît avant cinq ans », *Économie et statistique*, INSEE, n° 215, novembre 1988.

● *Archives et Documents*, INSEE : « Répertoire des opérations de restructuration (1^{er} semestre 1988) », n° 275, décembre 1988; « Répertoire des opérations de restructuration (2^e semestre 1988) », n° 282, février 1989.

10.6 CONCENTRATION ÉCONOMIQUE

CONCENTRATION DES ENTREPRISES* EN EFFECTIFS ET CAHT AU 1^{er} JANVIER 1986 [1]

Activités NAP 100	Nombre d'entreprises	Effectif	Chiffre d'aff. HT Millions F	Part des 4 premières entreprises	
				% effectifs	% CAHT
04. Prod. combustibles min. solides, cokéfaction ...	19	49 251	14 111	99,8	99,4
05. Production de pétrole et de gaz naturel	120	46 594	306 293	64,2	69,0
06. Production et distribution d'électricité	731	129.723	138.389	99,0	97,9
07. Distribution de gaz	103	30 255	60 767	99,1	99,3
08. Distribution d'eau et chauffage urbain	227	28 658	24 957	57,4	52,7
09. Extraction et préparation de minerai de fer	25	2 582	992	91,9	88,9
10. Sidérurgie	67	92 085	80 237	51,3	55,5
11. Première transformation de l'acier	238	37 204	24 853	44,8	39,3
12. Extract. et prépar. de minerais non ferreux	40	1 701	1 159	80,1	77,5
13. Métallurgie, 1 ^{re} transf. des mét. non ferreux	303	55 374	81 550	46,3	47,3
14. Production de minéraux divers	270	12 621	7 535	69,1	61,1
15. Prod. de matér. de constr. et de céramique	7 948	133 348	75 049	8,0	12,3
16. Industrie du verre	1 099	58 638	29 928	32,0	36,4
17. Industrie chimique de base	1 121	122 023	191 516	28,2	27,4
18. Parachimie	1 718	116 057	100 373	18,9	16,0
19. Industrie pharmaceutique	567	69 291	67 113	9,2	10,9
20. Fonderie	642	48 726	19 080	23,6	30,0
21. Travail des métaux	23 357	323 725	135 652	4,1	5,1
22. Fabrication de machines agricoles	4 226	36 853	23 099	23,0	34,6
23. Fabrication de machines-outils	1 447	45 658	20 113	11,4	16,1
24. Production d'équipement industriel	7 287	212 198	113 619	7,6	12,9
25. Fabrication de mat. de manutent., de mat. pour les mines, la sidérurgie, le génie civil	1 100	58 304	35 089	18,9	21,5
26. Industrie de l'armement	26	7 870	5 802	91,3	91,4
27. Mach. de bureau, mat. traitem. information	456	57 949	60 199	82,7	86,4
28. Fabrication de matériel électrique	3 019	206 872	101 021	31,0	33,1
29. Fabr. mat. électron. ménager, professionnel	3 872	246 872	135 719	24,9	27,2
30. Fabrication d'équipement ménager	403	51 686	23 492	37,7	33,1
31. Constr. automobiles, mat. transport terrestre ...	2 303	425 082	292 384	49,5	57,7
32. Construction navale	764	25 836	8 160	50,0	44,9
33. Construction aéronautique	264	114 761	92 710	61,8	71,0
34. Fabr. d'instruments, matériels de précision	6 493	74 931	32 268	16,9	19,3
35. Industrie de la viande	3 775	95 288	117 704	8,4	6,3
36. Industrie laitière	1 219	79 181	116 095	17,4	15,6
37. Fabrication de conserves	971	38 801	28 546	24,8	25,7
38. Boulangerie, pâtisserie	41 866	130 611	46 159	2,6	3,3
39. Travail du grain	2 904	61 256	82 613	18,9	14,4
40. Fabrication de produits alim. divers	1 965	71 303	89 876	26,5	30,6
41. Fabrication de boissons et alcools	2 786	52 850	54 712	19,9	18,0
42. Transformation du tabac	11	8 505	22 616	99,8	///
43. Fils et fibres artificiels et synthétiques	20	7 197	5 770	91,2	93,6
44. Industrie textile	6 383	235 190	109 206	12,7	10,4
45. Industrie du cuir	2 997	29 531	12 440	8,7	8,4
46. Industrie de la chaussure	1 166	63 313	22 378	17,9	31,0
47. Industrie de l'habillement	16 239	180 225	63 868	3,3	4,9
48. Travail mécanique du bois	8 760	84 869	38 130	9,0	12,7
49. Industrie de l'ameublement	18 118	82 904	31 677	5,6	5,8
50. Industrie du papier et du carton	1 562	102 728	71 108	8,3	11,8
51. Imprimerie, presse, édition	15 729	202 085	118 663	5,2	7,1
52. Industrie du caoutchouc	746	87 121	37 502	59,1	56,2
53. Transformation des matières plastiques	3 232	102 437	58 122	6,3	7,8
54. Industries diverses	10 171	84 012	38 071	5,7	7,5

* Champ : ensemble des entreprises soumises au bénéfice réel.

CONCENTRATION ÉCONOMIQUE : PART DES *n* PREMIÈRES ENTREPRISES FRANÇAISES DANS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES SOUMISES AUX BÉNÉFICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX AU 1^{er} JANVIER 1986 [1]

	Effectif % cumulé	CAHT % cumulé		Effectif % cumulé	CAHT % cumulé
4 premières entreprises	7,0	4,2	200 premières entreprises ...	23,0	24,8
10 premières entreprises	9,8	7,8	500 premières entreprises ...	29,1	32,6
20 premières entreprises	12,4	11,1	1 000 premières entreprises ...	34,4	39,6
30 premières entreprises	14,0	13,2	Niveau des 1 000 premières :		
50 premières entreprises	16,1	16,0	Milliers	3 994	///
100 premières entreprises	19,2	20,0	Milliards de F.	///	3 338

10 BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

Le développement industriel et technologique, notamment dans les domaines du nucléaire, de l'aérospatiale, de l'électronique et des biotechnologies, conditionne les mutations nécessaires et la croissance économique des prochaines années. Mais il exige des efforts qualitatifs et surtout quantitatifs sur le plan financier que peu de pays peuvent actuellement supporter.

En France, en 1987, la *DIRD* s'élevait à 120 milliards de francs. En *volume*, le taux de croissance en 1986 et 1987 est inférieur à la croissance moyenne constatée depuis seize ans (3,8 % par an) [1].

Administrations et entreprises consacrent à la *R et D*, chacune pour leur propre compte, respectivement 47 et 49 milliards de francs; l'État finance, en outre, pour 16 milliards, une partie de la recherche de l'industrie [1].

Les travaux de *R et D* ont mobilisé, en 1986, l'équivalent de 275 000 salariés à temps plein; l'effectif des chercheurs proprement dit est de 105 000 personnes [1].

Les *services non marchands* (universités, CNRS, CEA...) et les industries à haute densité technologique (aéronautique, armement...) regroupent près des trois quarts du potentiel de recherche et concentrent les programmes internationaux de coopération [2].

La France consacre à la recherche civile un peu plus de 2 % de son PIB; cet effort est sensiblement moindre que celui des États-Unis, de l'Allemagne ou du Japon [1].

SOURCES

[1] *Projet de loi de finances pour 1989, Rapport annexe sur l'état de la recherche et du développement technologique*, p. 15, 16, 231, 232, 240 et 241.

[2] « Le compte satellite de la recherche », *INSEE-Méthodes*, n° 1, juillet 1989.

DÉFINITIONS

● **Travaux de recherche et développement (R et D).** Ils « englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications ». Ils regroupent, de façon exclusive :

— la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière;

— la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé;

— le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.

● **Dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD).** Ensemble des travaux de recherche-développement exécutés sur le territoire, quelle que soit la nationalité des bailleurs de fonds.

● **Dépense nationale de recherche et de développement (DNRD).** Financements consacrés à la recherche-développement par les agents économiques nationaux (administrations et entreprises, publiques et privées).

DNRD = DIRD + financement national des recherches exécutées à l'étranger — financement par l'étranger des recherches exécutées en France.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Sciences et technologie à Douze : les programmes communautaires », *Sciences et techniques*, juin 1987.

● « L'avenir de la politique de la CEE en matière de sciences et de technologie », Avis et rapport du Conseil économique et social, n° 3, *Le Journal officiel*, 19 février 1988.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Les grandes tendances de recherche et développement des pays industrialisés dans les années 1980 », n° 2083, 13 juillet 1988; « L'internationalisation de la recherche scientifique et technologique », n° 2103, 14 décembre 1988.

● « L'état de la recherche et du développement technologique », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 417, 2 au 8 janvier 1989.

● « La dépense de recherche en France et dans l'OCDE », *INSEE-Première*, n° 4, février 1989.

10.7 RECHERCHE

ÉVOLUTION DE L'EFFORT DE RECHERCHE [1]

(millions de F)

	1959	1980	1985	1986	p 1987
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)	3 123	50 939	106 278	113 015	119 800
soit : financement par les administrations (a)	2 173	28 670	60 656	64 472	68 200
financement par les entreprises (b)	950	22 269	45 622	48 543	51 600
Part des administrations dans la DNRD	70 %	56 %	57 %	57 %	57 %
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)	3 078	51 014	105 917	113 260	120 200
soit : exécution par les administrations (a)	1 678	20 226	43 720	46 761	49 300
exécution par les entreprises (b)	1 400	30 788	62 197	66 499	70 900
Part des administrations dans la DIRD	55 %	40 %	41 %	41 %	41 %
Taux de croissance annuel en volume de la DIRD	3,8 %	4,0 %	1,8 %	3,2 %
DIRD/PIB	1,15 %	1,82 %	2,26 %	2,25 %	2,27 %

(a) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif). (b) Entreprises publiques et privées et centres techniques professionnels.

STRUCTURES DE FINANCEMENT ET D'EXÉCUTION DE LA RECHERCHE (1987) [1]

(milliards de F)

Secteurs de financement (DNRD)	Secteurs d'exécution (DIRD)		
	Adminis- trations	Entre- prises	Étran- ger
Administrations (a)	47,4	16,2	4,6
Entreprises (b)	0,8	48,5	2,3
Étranger	1,1	6,2	
Total	49,3	70,9	
% du PIB	0,93	1,34	

EFFECTIFS EN 1986 [1]

(en équivalent temps plein)

	Chercheurs	Autres personnels
Administrations (a) et organismes publics ...	31 466	56 580
Universités	26 593	14 200
Institutions sans but lucratif	1 491	3 160
Entreprises (b)	45 403	95 408
Total	104 953	169 348

(a) (b) Voir notes (a) et (b) du tableau ci-dessus.

DÉPENSE INTÉRIEURE ET EFFECTIFS DE LA RECHERCHE PAR BRANCHE* [2]

Branche	Dépense intérieure de recherche			Effectifs		
	Millions de F			Équivalent temps plein		
	1984	1985	1986	1984	1985	1986
U 01 Agriculture	104	149	250	389	496	812
U 02 Industries agricoles et alimentaires	546	587	729	1 680	1 800	2 089
U 03 Énergie	2 765	2 762	2 833	4 247	3 909	3 657
U 04 Biens intermédiaires	5 996	6 517	7 259	17 389	16 788	17 795
U 05 Biens d'équipement	32 730	37 574	39 851	82 148	84 797	83 469
U 06 Biens de consommation courante	4 377	4 987	5 477	10 669	10 492	11 075
U 07 Bâtiment et génie civil	622	710	741	1 507	1 866	1 802
U 08 Commerces	27	12	16	97	54	40
U 09 Transports et Télécommunications	1 365	1 429	1 622	4 274	4 320	4 283
U 10 Services marchands	8 296	9 379	9 864	21 090	21 788	21 626
dont : recherche marchande	7 326	8 227	8 392	18 495	19 006	18 258
U 14 Services non marchands	39 370	41 811	44 618	126 399	126 704	127 653
Ensemble	96 198	105 917	113 260	269 889	273 014	274 301

* Les branches U 11 à U 13 n'effectuent pas de dépenses de recherche.

L'EFFORT DE RECHERCHE DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE [1]

	DIRD/PIB (%)		DIRD (France base 100)		DIRD/habitant (France base 100)		Chercheurs /popul. act. 1985 (%)
	1981	1986	1981	1986	1981	1986	
Allemagne (RFA)	2,42	e 2,71	141	e 136	128	e 124	e 5,2
Canada	1,23	e 1,34	36	e 36	...	e 79	e 3,1
États-Unis	2,45	e 2,80	721	e 768	162	e 176	e 6,5
France	1,97	2,25	100	100	100	100	4,3
Italie	0,87	e 1,25	42	e 53	40	e 52	e 2,7
Japon	2,14	2,59	218	255	110	116	6,4
Royaume-Uni	2,42	2,42	113	103	102	101	...

11 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

La France a produit, en 1988, 97 millions de tonnes-équivalent pétrole d'énergie primaire et en a consommé 205 millions. La consommation d'énergie primaire en 1988 dépasse le niveau record de l'année 1979, année du deuxième choc pétrolier (200 millions de tep). La part du pétrole dans le total consommé se stabilise autour de 43 %, celle de l'électricité primaire progresse et atteint 35 %. La consommation d'électricité primaire connaît la hausse la plus forte de toutes les énergies : + 4,9 % par rapport à 1987, après correction climatique. En 1988, la facture énergétique a bénéficié de la douceur du climat et de la modération des prix à l'importation. Elle baisse de 20 % par rapport à 1987, passant de 82,2 à 66,1 milliards de F. La facture pétrolière est en baisse, elle aussi, de 20 %, ce qui représente une économie de 14 milliards de F [1].

Sous l'effet combiné de la diminution de ses importations et de l'augmentation de sa production d'énergie primaire (nucléaire essentiellement), la France voit augmenter son taux d'indépendance énergétique : de 23 % en 1973, il est passé à 48 % en 1988 [1]. Dans l'OCDE, l'Italie et le Japon sont davantage dépendants de leurs importations que la France; les Pays-Bas, grâce à leur production de gaz et, surtout, le Royaume-Uni, en raison de sa production de pétrole, et le Canada, pour sa production d'électricité, ont, de ce point de vue, une position privilégiée [2].

L'URSS est le plus gros producteur mondial d'énergie primaire. La consommation moyenne d'énergie primaire par habitant aux États-Unis (6 642 tep en 1986) est 2 fois plus élevée qu'en Europe, 14 fois plus qu'en Chine [2].

SOURCES

[1] « Bilan énergétique provisoire de 1988 », *Lettre d'information n° 101*, Observatoire de l'énergie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, janvier 1989.

[2] *Les chiffres clés de l'énergie*, édition 1989, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, DGEMP-Observatoire de l'énergie, éd. Dunod, p. 17 à 19, et p. 21.

DÉFINITIONS

● **Tonnes-équivalent pétrole (tep)**. Pour additionner les différentes formes d'énergie, il faut convenir d'une unité commune et de coefficients d'équivalence. Ces derniers, qui traduisent des techniques de production, sont variables dans le temps et suivant les pays.

Équivalences retenues dans le premier tableau ci-contre par l'Observatoire de l'Énergie :

1 tonne de houille = 0,619 tep PCI (pouvoir calorifique inférieur);

1 tonne de coke de houille = 0,667 tep PCI;

1 tonne de lignites et produits cendreux de récupération = 0,405 tep PCI;

1 t. de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep PCI;

1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep PCI;

1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep PCI;

1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep PCI;

1 000 kWh d'électricité = 0,222 tep PCI;

1 000 kWh de gaz naturel = 0,077 tep PCI.

Dans le dernier tableau, de source ONU, 1 000 kWh d'électricité équivalent à 0,086 tep et le nucléaire n'est pas inclus dans le primaire.

● **Énergie primaire**. Énergie brute, non transformée après extraction (houille, lignite, pétrole brut, gaz naturel, électricité d'origine hydraulique ou nucléaire). *L'énergie secondaire* est toute énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire (en particulier l'électricité d'origine thermique).

● *Note (a)* du premier tableau page ci-contre : on admet que la consommation de chauffage (soit 25 % des produits pétroliers dans l'industrie; 75 % du charbon, 75 % des produits pétroliers et 65 % du gaz dans le secteur résidentiel-tertiaire) est proportionnelle au coefficient de rigueur de l'hiver, rapport entre un indicateur de climat observé et un indicateur de climat de référence (période 1930-1960); il est de 0,91 en 1988 (+ 3,4 Mtep).

POUR EN SAVOIR PLUS

● Observatoire de l'énergie, ministère de l'Industrie, et de l'Aménagement du Territoire : « Bilans de l'énergie de 1970 à 1987 »; « Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2000 »; « Tableaux des consommations d'énergie en France », édition 1988.

● « Les consommations d'énergie dans l'industrie en 1987 », *Collection « Chiffres et documents », série Industrie*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

● « Les perspectives de l'énergie à l'horizon 2000 », *Problèmes économiques*, n° 2056 du 6 janvier 1988.

● « L'énergie », *Les Cahiers français*, La Documentation française, n° 236.

● « L'énergie en France et dans le monde », *Annales des Mines*, n° 1, janvier 1989, éditions GEDIM.

11.1 BILAN ÉNERGÉTIQUE

BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE (1988) [1]

(millions de tonnes - équivalent pétrole)

	Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Énergies renouvelables	Total
Approvisionnement :						
Production primaire	8,4	3,8	2,6	78,4	4,0	97,2
Importations	8,6	94,8	21,7	1,6	—	126,7
Exportations	— 1,3	— 12,2	— 0,3	— 9,8	—	— 23,6
Variation de stocks	2,1	— 0,7	— 0,3	—	—	1,1
Total disponibilités	17,8	85,7	23,7	70,2	4,0	201,4
Emplois :						
Consommation de la branche énergie	7,0	5,7	1,1	7,9	0,1	21,8
Consommation finale énergétique (a)	10,8	71,1	21,4	63,2	3,9	170,4
dont : industrie (a)	3,0	8,9	8,0	21,9	0,6	42,4
résidentiel-tertiaire (a)	2,1	18,7	13,2	36,8	3,3	74,1
transports (a)	—	40,4	—	1,7	—	42,1
Consommation finale non énergétique	0,2	10,4	2,0	—	—	12,6
Consommation totale d'énergie primaire (a)	18,0	87,2	24,5	71,1	4,0	204,8

(a) Chiffres corrigés des variations climatiques. Voir note page précédente dans la colonne « Définitions ».

PART DES DIFFÉRENTES ÉNERGIES PRIMAIRES CONSOMMÉES ET TAUX D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE* EN FRANCE [1]

(%)

	Énergie primaire consommée					Total	Taux d'indépendance
	Charbon	Gaz	Pétrole	Électricité	Énergies nouvelles		
1973	15,2	7,3	65,1	7,3	1,1	100,0	22,5
1982	15,5	11,4	50,1	21,1	1,9	100,0	34,5
1983	14,0	12,0	48,1	23,9	2,0	100,0	38,4
1984	13,2	12,3	45,3	27,2	2,0	100,0	42,6
1985	12,5	12,1	43,3	30,1	2,0	100,0	43,9
1986	10,1	12,0	43,0	32,9	2,0	100,0	46,2
1987	9,1	12,1	42,8	34,0	2,0	100,0	47,3
1988	8,8	11,9	42,6	34,7	2,0	100,0	48,3

* Rapport de la production nationale d'énergie primaire aux ressources énergétiques nettes (c'est-à-dire au « total disponibilités » du tableau ci-dessus).

PRODUCTION ET CONSOMMATION MONDIALES D'ÉNERGIE PRIMAIRE* (1986) [2]

	Pro-duction Millions de tep	Consom- mation Millions de tep	Consom- mation par hab. kgep
Amérique du Nord et Centrale ..	1 794	1 896	4 667
dont : États-Unis	1 395	1 595	6 642
Canada	221	174	6 786
Amérique du Sud	273	193	708
Afrique	405	170	297
Asie	1 699	1 388	482
dont : Chine	582	520	494
Japon	35	308	2 538
Océanie	134	87	3 472
URSS	1 581	1 258	4 472
Europe	1 002	1 533	3 108
dont : Allemagne (RFA)	109	241	3 970
France	46	149	2 717
Italie	20	129	2 248
Pays-Bas	66	73	5 040
Royaume-Uni	250	212	3 754
Pologne	125	123	3 290
Tchécoslovaquie	47	68	4 380
Monde	6 888	6 525	1 327

* L'ONU retient comme coefficient d'équivalence : 10 000 Kwh d'électricité = 0,86 tep.

DEGRÉ D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DANS LES PAYS DE L'OCDE [2]

(%)

	1973	1983	1987
Allemagne (RFA)	44,6	47,0	46,0
France*	21,2	35,7	44,1
Italie	17,5	17,9	16,9
Pays-Bas	77,7	90,6	79,5
Royaume-Uni	49,0	119,1	113,8
CEE à Douze	36,0	54,4	58,8
Canada	125,4	117,6	141,2
États-Unis	83,8	87,5	85,5
Japon	10,3	16,6	18,2

* L'écart avec celui du tableau ci-dessus tient aux différences de conventions d'équivalence entre l'ONU et la France.

11 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

En 1988, la production mondiale de pétrole est de 3000 millions de tonnes; la part du Proche-Orient, qui détient les deux tiers des réserves mondiales *prouvées*, est de 23 % contre 21 % en 1987 [1].

En 1988, la consommation mondiale a augmenté de 3,9 %. Les États-Unis ont consommé plus du quart du pétrole mondial, l'Europe occidentale, près du 1/5, mais l'Afrique seulement 3 %. Le pétrole consommé en France l'est surtout sous forme de carburant auto et de gazole (42 %), fioul domestique (23 %) et fiouls lourds (8 %) [1].

C'est la « mer du Nord » qui est le premier fournisseur de la France (19 %), en 1988, suivie par l'Arabie Saoudite, l'URSS et l'Irak. Les importations de pétrole brut, en volume, qui avaient diminué de moitié entre 1973 et 1987, ont augmenté de 9 % en 1988. Les importations de produits raffinés représentent 28 millions de tonnes [1].

En France, la tonne de pétrole brut importé valait, en francs courants, en moyenne, 115 F en 1973, 463 F en 1978, 1 888 F en 1984 [2], 621 F en décembre 1988 [3]; après une chute des cours qui s'était arrêtée au mois d'août 1986 et une reprise, le prix de la tonne de pétrole brut a fléchi en 1988 [3].

SOURCES

[1] *Statistiques pétrolières et énergétiques 1988*, dépliant du Comité professionnel du pétrole, février 1989. Idem 1987.

[2] *Statistiques du commerce extérieur de la France*, importations-exportations en NGP, année 1985, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, direction générale des Douanes et des Droits indirects et numéros précédents (annuel).

[3] *Le prix des énergies (janvier 1989)*, dépliant du ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, Observatoire de l'énergie.

DÉFINITIONS

● **Réserves prouvées.** Quantité de pétrole brut que, selon les renseignements géologiques et techniques connus, on estime avec une certitude raisonnable pouvoir récupérer dans l'avenir, de gisements connus, dans les conditions économiques et techniques existantes. Depuis le premier choc pétrolier, la hausse des prix du pétrole a évidemment accru la rentabilité des gisements connus. Les chiffres publiés sont à utiliser avec précaution, certains pays, tels ceux de l'OPEP, ayant tendance à ajouter les réserves probables pour avoir des quotas de production plus élevés.

● **Condensats OPEP.** Ce sont des pétroles bruts extra-lourds qui sont inclus dans la production des trois quarts des pays du monde mais pas dans celle des pays de l'OPEP.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistique annuelle du pétrole et du gaz naturel*, OCDE.

● Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel*; *Bulletin trimestriel*.

● Pétrole 88, *Annuaire* du comité professionnel du pétrole.

● « Le marché pétrolier à la recherche d'un nouvel équilibre », *Écoflash*, INSEE-CNDP, n° 27, mars 1988.

● « La stratégie des compagnies pétrolières face aux incertitudes du marché », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2081, 29 juin 1988.

● « Après le troisième choc pétrolier, retour à la case départ ? », par M. Kramer, *L'Observateur de l'OCDE*, n° 153, août-septembre 1988.

● « La distribution des produits pétroliers : inventaire communal 1988 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 154, novembre 1988.

11.2 PÉTROLE

PRODUCTION 1988 ET RÉSERVES PROUVÉES AU 1^{er} JANVIER 1989 [1]

	Production		Réserves		Production		Réserves
	Millions tonnes	%	Milliards tonnes		Millions tonnes	%	Milliards tonnes
Amérique du Nord	547,6	18,1	4,6	Europe orientale/Chine	778,2	25,7	11,4
dont : États-Unis	453,9	15,0	3,6	dont : URSS	624,0	20,6	8,0
Canada	93,7	3,1	0,9	Chine	135,0	4,5	3,2
Amérique latine	340,4	11,2	16,6	Proche-Orient	704,6	23,3	89,2
dont : Mexique	144,9	4,8	7,4	dont : Arabie Saoudite	248,7	8,2	34,7
Venezuela	96,7	3,2	7,9	Iran	111,3	3,7	12,7
Afrique	247,5	8,2	7,8	Irak	126,5	4,2	13,6
dont : Nigeria	69,0	2,3	2,2	Koweït	71,8	2,4	12,9
Libye	49,2	1,6	3,0	Extrême-Orient/Océanie	159,6	5,3	2,9
Algérie	31,1	1,0	1,1	dont : Indonésie	62,0	2,0	1,1
Europe occidentale	199,5	6,6	2,5	Total Monde	3 025,2 (a)	100,0	135,0
dont : Royaume-Uni	115,0	3,8	0,7	(a) Y compris condensats OPEP (47,8 millions).			

CONSOMMATION MONDIALE DE PÉTROLE [1]

(millions de tonnes = Mt)

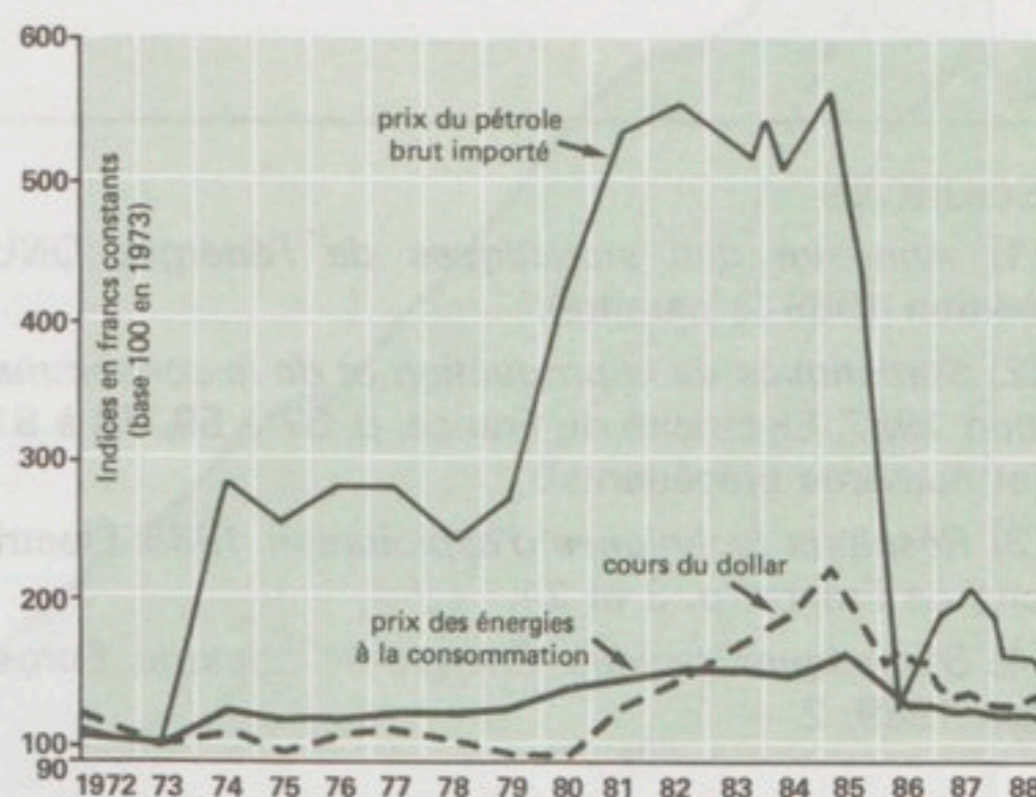
	1973		1988			1973		1988	
	Mt	%	Mt	%		Mt	%	Mt	%
Amérique du Nord	914	28,2	850	25,7	Europe orientale/Chine	454	14,9	670	22,2
dont : États-Unis	826	25,7	775	23,8	dont : URSS	318	10,2	450	15,0
Canada	88	2,7	75	2,3	Chine	38	1,2	110	3,7
Amérique latine	164	5,1	225	7,0	Proche-Orient	60	1,9	122	4,0
Afrique	48	1,5	88	2,7	Extrême-Orient/Océanie (a) ..	400	12,7	475	15,0
Europe occidentale	750	23,2	590	18,1	dont : Japon	269	8,3	216	7,1
dont : Allemagne (RFA)	150	4,6	114	3,5	Total Monde	2 790	87,3	3 020	94,1
France	127	3,9	87	2,7	(a) Moins la Chine.				
Italie	104	3,1	92	2,8					
Royaume-Uni	113	3,4	79	2,4					

CONSOMMATION FRANÇAISE DE PRODUITS PÉTROLIERS [1]

(millions de tonnes)

	1973		1988	
	Mt	%	Mt	%
Marché intérieur ..	111,8	95,3	77,7	97,1
Essence auto	2,8	2,4	1,4	1,8
Supercarburant	13,0	11,1	17,4	21,7
Gazole	6,5	5,6	14,4	18,0
Fioul domestique ...	37,2	31,8	18,2	22,7
Fiouls industriels ...	36,1	30,8	6,4	7,9
Gaz (GPL)	2,7	2,3	2,8	3,6
Carburéacteurs	1,8	1,5	3,3	4,2
Bases pétrochimie ..	6,2	5,3	8,2	10,2
Lubrifiants	1,0	0,8	0,9	1,1
Bitumes	3,4	2,9	2,8	3,5
Autres	1,0	0,8	1,9	2,4
Soutes maritimes ..	5,5	4,7	2,3	2,9
Soutes françaises ..	2,1	1,8	0,8	1,0
Soutes étrangères ..	3,4	2,9	1,5	1,9
Total général ..	117,3	100,0	80,0	100,0

LE PRIX DES ÉNERGIES [3]



ORIGINE DU PÉTROLE BRUT IMPORTÉ PAR LA FRANCE [1]

(%)

	1973		1988	
	%	%	%	%
Proche-Orient	71,5	30,0	3,9	44,0
dont : Arabie Saoudite	22,4	17,0	2,5	16,5
Irak	13,8	9,0	0,1	19,3
Afrique	24,6	26,0	100,0	100,0
dont : Nigeria	9,3	5,5		
Algérie	8,2	2,9		
Autres	3,9	44,0	100,0	100,0
dont : URSS	2,5	16,5		
Mer du Nord	0,1	19,3		
Total des importations	100,0	100,0	134,9	72,1
Millions de tonnes	134,9	72,1		

11 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

En 1988, la *production communautaire nette d'électricité* s'est élevée à 1 610 milliards de kWh, ce qui correspond à une augmentation de 2,7 % par rapport à 1987. Mais si les *productions d'origine nucléaire et hydraulique* ont augmenté, respectivement de 7,8 et 9,5 %, la *production thermique* classique a diminué de 1,7 %. La France, avec 372 milliards de kWh, est le 2^e pays producteur de l'Europe des Douze, après l'Allemagne fédérale [1].

C'est en France, que la part du nucléaire dans la production totale d'électricité est la plus importante pour les pays cités (70 %), devant la Belgique (66 %), et la Hongrie (46 %) [1] [4].

Les industries chimiques et parachimiques (11,7 %), la sidérurgie et la métallurgie (11,8 %) et l'énergie nucléaire (11,1 %) sont les principaux utilisateurs de l'électricité *haute tension* en 1987. Les usages domestiques représentent 76 % de l'électricité *basse tension* consommée en France [2].

En France depuis dix ans, la production thermique classique est progressivement remplacée par la production thermique nucléaire, la production hydraulique restant stable. La production totale est supérieure à la *consommation intérieure*; la balance des échanges avec l'étranger est excédentaire de 37 milliards de kWh en 1988 [3].

SOURCES

[1] *Annuaire des statistiques de l'énergie*, ONU, édition 1989 (à paraître).

[2] *Statistiques de la production et de la consommation 1987*, Électricité de France, p. 57 à 59, 78 à 81, (et numéros précédents).

[3] *Résultats techniques d'exploitation 1988*, Électricité de France, p. 3 et 21.

[4] *Statistiques rapides. Énergie et industrie*, Eurostat, 1989, 2.

DÉFINITIONS

● **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales thermiques ou nucléaires ou des usines hydroélectriques, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs.

● **Origine nucléaire, thermique ou hydraulique de l'électricité.** Depuis 1969, en France, les centrales nucléaires sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques sont alimentées au charbon, gaz naturel ou gaz de hauts fourneaux mais surtout au fioul. Les usines hydrauliques, qui utilisent la houille blanche, sont de 3 types : usines de « pied de barrage », de « dérivation » et « au fil de l'eau », auxquelles il faut ajouter l'usine marémotrice de la Rance.

● **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Le transport nécessite, pour minimiser les pertes en ligne, de très hautes tensions, d'au moins 225 000 volts. Les usages industriels nécessitent des hautes tensions qui s'expriment en milliers de volts (kilovolts), les usages domestiques, des basses tensions bien connues (110 et surtout 220 volts). Le passage d'une tension à une autre se fait dans des « transformateurs ».

● **Consommation intérieure.** Ensemble des quantités d'énergie mises à la disposition de la consommation française (productions thermique et hydraulique + importation - exportation) et qui ont été consommées, d'une part, par les usagers, d'autre part, par les pertes dans les réseaux de transport et de distribution.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire statistique de l'énergie 1987*, Eurostat (à paraître).

● *Énergie*, Eurostat, Statistiques mensuelles.

● *Annuaire statistique de la France 1989*, INSEE, chap. J.04 (à paraître).

● « Énergie, minerais et métaux », *Annales des Mines* (annuel).

● *Chiffres clés de l'énergie*, édition 1989, Observatoire de l'énergie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire.

● « Les échanges d'électricité entre la France et ses voisins européens », *Problèmes économiques*, n° 2018 du 1^{er} avril 1987.

● *Production - Distribution de l'énergie électrique en France : statistiques 1988*, DIGEC, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire.

PRODUCTION NETTE D'ÉLECTRICITÉ DANS QUELQUES PAYS D'EUROPE* [1] [4]

(milliards de kWh)

	Thermique		Hydraulique (b)		Nucléaire		Total	
	1987	1988	1987	1988	1987	1988	1987	1988
Allemagne	248,6	246,5	20,3	20,4	123,7	137,8	392,7	404,7
Belgique	18,8	20,2	1,5	1,1	39,8	40,6	60,0	61,9
Danemark	27,3	24,6	0,2	0,3	—	—	27,5	24,9
Espagne	59,5	49,8	27,7	35,7	39,6	48,3	126,8	133,8
France	37,2	34,8	72,1	77,4	251,5	260,2	360,7	372,4
Grèce	24,9	27,4	3,0	2,5	—	—	27,9	29,9
Irlande	11,1	11,3	1,1	1,2	—	—	12,2	12,5
Italie	145,9	147,3	44,9	45,8	0,2	— 0,1	190,9	193,0
Luxembourg	0,5	0,5	0,5	0,8	—	—	1,0	1,3
Pays-Bas	62,8	62,6	—	—	3,4	3,5	66,1	66,1
Portugal	10,3	9,5	9,0	12,1	—	—	19,3	21,6
Royaume-Uni	228,1	226,0	6,1	6,9	48,2	55,5	282,5	288,4
Europe des Douze	875,0	860,5	186,4	204,2	506,1	545,8	1 567,6	1 610,5
Bulgarie (a)	28,5	26,4	2,5	2,6	12,4	16,0	43,5	45,0
Hongrie (a)	18,2	15,6	0,2	0,2	11,0	13,4	29,4	29,2
Pologne (a)	131,8	129,8	3,7	4,2	—	—	135,5	134,0
RDA (a)	101,2	104,9	1,8	1,7	11,2	11,7	114,2	118,3
Roumanie (a)	64,7	63,3	10,8	13,6	—	—	75,5	76,9
Tchécoslovaquie	54,2	55,4	4,9	4,3	20,7	21,7	79,8	81,4

* Les valeurs de ce tableau étant arrondies, les totaux ne sont pas toujours rigoureusement exacts. (a) Production brute. (b) Hydraulique et géothermique.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ HAUTE TENSION PAR ACTIVITÉ EN FRANCE [2]

(%)

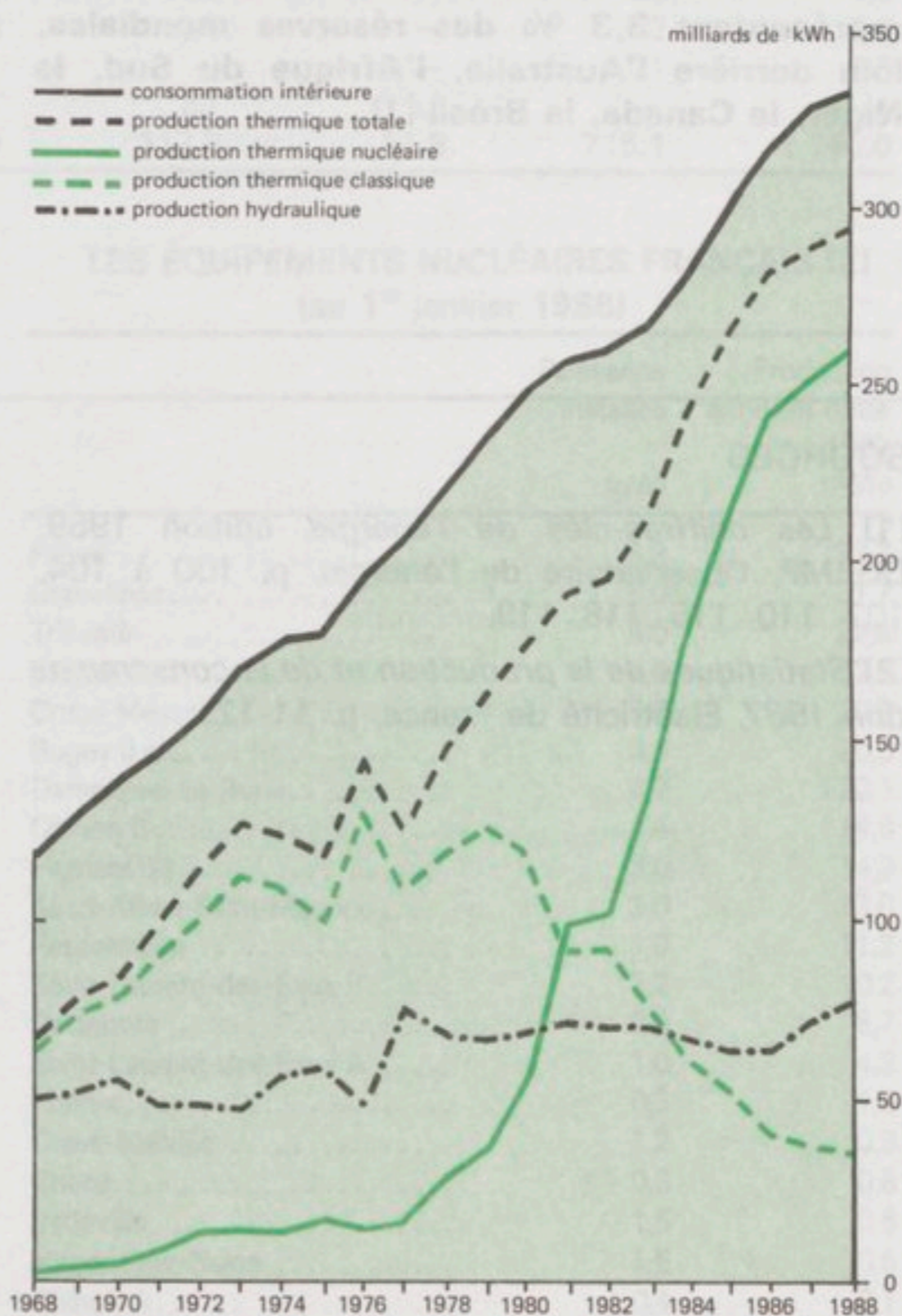
	1973	1986	1987
Énergie	9,9	19,3	17,5
dont : houillères	2,2	1,0	0,9
nucléaire	1,0	12,4	11,1
pétrole	3,3	2,4	2,3
Sidérurgie	10,2	5,7	5,5
Chimie, parachimie	18,7	11,8	11,7
Mécanique	9,1	7,0	7,4
Industries alimentaires	4,2	6,1	6,3
Autres industries	31,0	26,5	26,9
Agriculture	1,0	0,9	0,9
Transports ferroviaires	5,6	3,4	3,5
Tertiaire (hors transports ferro- viaires)	10,4	19,3	20,3
Total	100,0	100,0	100,0
Milliards de kWh	114,8	175,9	180,6

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ HAUTE ET BASSE TENSIONS EN FRANCE [2]

(milliards kWh)

	1973	1986	1987
Consommation haute tension	114,8	175,9	180,6
Consommation basse tension	45,1	118,2	122,8
dont : usages domestiques	30,2	89,8	93,3
Pertes	11,4	23,6	25,0
Total	171,3	317,7	328,4

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION INTÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE [3]



11 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1988 la France arrive au deuxième rang mondial après les États-Unis, à la fois pour sa *puissance nucléaire installée* (50 gWe correspondant aux 53 centrales nucléaires couplées au réseau à cette date), et pour sa *production brute d'électricité d'origine nucléaire* (266 tWh en 1987). Celle-ci représente 70 % de la production totale d'électricité en France. La *production nette* (251 milliards de kWh en 1987) a été multipliée par près de 15 en 10 ans [1].

Commencé en 1967, le programme électronucléaire français a surtout été réalisé depuis 1977 avec une pointe importante en 1980-1981; de 1989 à 1993, 10 tranches sont en construction à Golfech, Cattenom, Belleville, Nogent-sur-Seine, Penly, Chooz, représentant plus de 13 000 mWe; une centrale est prévue pour 1994 à Civaux [1].

L'industrie électronucléaire française se regroupe autour de trois grandes sociétés : Framatome qui fabrique des chaudières et des îlots nucléaires; Alsthom qui fabrique les installations de production d'électricité; Cogema qui se consacre à toutes les activités du cycle du combustible, notamment celle du retraitement à La Hague.

La production d'uranium de la France est de 3,2 milliers de tonnes en 1987. Ses réserves représentent 3,3 % des réserves mondiales, loin derrière l'Australie, l'Afrique du Sud, le Niger, le Canada, le Brésil [1].

SOURCES

[1] *Les chiffres-clés de l'énergie*, édition 1989, DGEMP, Observatoire de l'énergie, p. 100 à 104, 107, 110, 115, 118, 119.

[2] *Statistiques de la production et de la consommation 1987*, Électricité de France, p. 11-12.

DÉFINITIONS

● **Puissance nucléaire installée.** Elle est exprimée en kilowatts (kW) ou kilowatts électriques (kWe) et indique la quantité d'énergie que peut produire la centrale par unité de temps. La production au cours d'une période exprimée en kilowattheures dépendra donc à la fois de la puissance installée et du régime d'utilisation.

● **Unités de mesure :**

— 1 mégawattheure (mWh) = 10^3 kWh;

— 1 gigawattheure (gWh) = 10^6 kWh;

— 1 térawattheure (tWh) = 10^9 kWh.

● **Les différents types de centrales.**

Réacteur à eau lourde : c'est le type le plus ancien; il existe aux Monts d'Arrée et a été mis en service en 1967.

Réacteur à Uranium - Graphite-Gaz (UNGG ou GG) : ils figurent aussi parmi les plus anciens et sont en fonction à Chinon, Saint-Laurent-des-Eaux (site A) et Bugey; ils représentent 3,5 % de la puissance installée.

Réacteur à eau sous pression (REP) : ce sont les plus nombreux (48 tranches); ils représentent 93,6 % de la puissance installée; ils sont tous gérés par Électricité de France.

Surgénérateur : il en existe deux en France du type « Phénix »; le premier a été mis en service en 1973 à Marcoule, le second l'a été en 1986 à Creys-Malville; ils représentent 2,9 % de la puissance installée totale.

● **Production brute d'électricité.** C'est la production mesurée aux bornes des groupes des centrales.

● **Production nette d'électricité.** C'est la production mesurée à la sortie des centrales, déduction faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Dictionnaire de l'atome*, édition Larousse.

● *Annales des Mines* : « Les risques technologiques majeurs », numéro spécial octobre-novembre 1986; « Tchernobyl, premières réflexions », numéro spécial, novembre 1986.

● « Les défis du nucléaire », *Le Monde - Dossiers et documents*, n° 141, février 1987.

● « Le programme électronucléaire français au 1^{er} janvier 1987 », *Notes d'information du Commissariat à l'Énergie atomique*, n° 1, janvier-février 1987.

● « Diffusions relatives à la mesure de la radioactivité », *Rapport du CNIS, INSEE*, juillet 1987.

● « Exploitation des centrales nucléaires en 1986 », *Eurostat*, Thème 4, série C, 1988.

● « L'Électricité nucléaire, réponse aux enjeux énergétiques du siècle prochain », *Notes d'information du Commissariat à l'Énergie Atomique*, n° 3, juin 1988.

11.4 ÉLECTRICITÉ NUCLÉAIRE

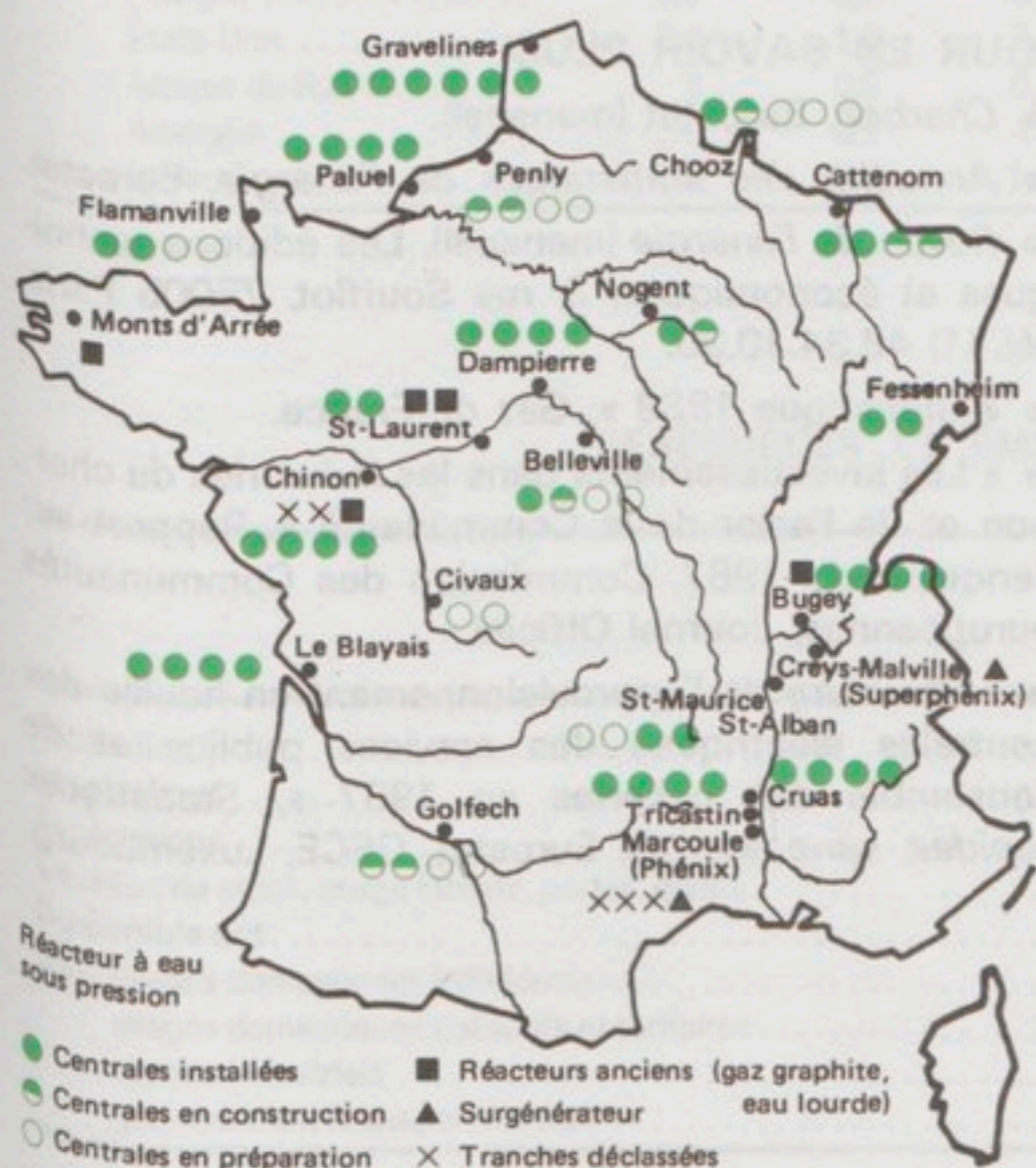
PUISSANCE ÉLECTRONUCLÉAIRE
DANS LE MONDE (au 1-1-1988) [1]

PRODUCTION BRUTE
D'ÉLECTRICITÉ
NUCLÉAIRE
DANS LE MONDE [1]

	Installée		En construction		En commande	
	(gw)	(gw)	(gw)	(gw)	(tWh)	(tWh)
	1976	1988	1980	1987	1980	1987
États-Unis	40,3	96,5	18,9	2,2	265,1	480,6
France	3,1	50,1	13,4	—	61,2	265,5
URSS	5,5	33,9	28,0	22,4	72,5	187,0
Japon	6,6	26,9	10,6	6,8	82,8	189,0
Allemagne (RFA)	3,5	18,9	4,1	2,5	43,9	130,6
Royaume-Uni	7,7	12,4	1,9	1,2	37,5	55,5
Canada	2,7	12,1	3,5	—	40,5	80,7
Suède	3,3	9,7	—	—	26,7	67,4
Espagne	1,1	6,5	4,7	3,1	5,2	41,3
Belgique	1,8	5,5	—	—	12,5	42,0
Corée du Sud	—	5,4	1,8	1,9	8,2	39,3
Taiwan	—	4,9	—	—	3,5	33,1
Tchécoslovaquie	0,1	3,1	5,2	1,8	4,5	22,2
Suisse	1,1	2,9	—	0,9	14,3	22,9
Bulgarie	0,9	2,6	2,9	1,9	6,2	12,4
Finlande	—	2,3	—	—	7,0	19,4
Afrique du Sud	—	1,8	—	—	0,0	6,6
RDA	1,0	1,7	3,5	—	11,9	12,0
Hongrie	—	1,6	—	1,9	0,0	11,0
Inde	0,6	1,3	1,1	0,7	2,9	5,4
Italie	0,6	1,1	2,0	2,0	2,2	0,2
Argentine	0,3	0,9	0,7	—	2,3	6,5
Yougoslavie	—	0,6	—	—	0,0	4,5
Brésil	—	0,6	2,5	—	0,0	1,0
Pays-Bas	0,5	0,5	—	—	4,2	3,6
Pakistan	0,1	0,1	—	—	0,1	0,3
Autres pays	—	—	8,1	5,5	—	—
Monde	80,8	303,9	112,9	54,8	715,1	1 740,0

ÉTAT DE RÉALISATION DU
PROGRAMME NUCLÉAIRE FRANÇAIS
(au 1^{er} janvier 1988) [1]

LES ÉQUIPEMENTS NUCLÉAIRES FRANÇAIS [2]
(au 1^{er} janvier 1988)



	Puissance installée	Production annuelle nette
	(gW)	(tWh)
Paluel	5,9	32,7
Gravelines	6,0	31,7
Tricastin	4,0	22,6
Blayais (Le)	4,0	22,0
Cruas-Meyssse	3,9	20,9
Bugey (Le)	4,6	20,6
Dampierre-en-Burly	4,0	20,1
Chinon B	4,4	14,6
Flammanville	3,0	14,3
Saint-Alban-Saint-Maurice	3,0	13,0
Fessenheim	1,9	11,2
Saint-Laurent-des-Eaux B	2,2	10,2
Cattenom	2,9	8,7
Saint-Laurent-des-Eaux A	1,0	4,3
Phénix	0,3	1,6
Creys-Malville	1,2	0,9
Chooz	0,3	0,8
Belleville	1,5	0,6
Nogent-sur-Seine	1,5	0,5
Chinon A	0,4	0,1

11 ÉNERGIE

PRÉSENTATION

La production mondiale de *houille* en 1987, atteint 3 350 millions de tonnes [1]. La Chine est le premier producteur mondial (26 % du total). En France, si la production du bassin lorrain est stable, celle du bassin du Nord et du Pas-de-Calais s'est considérablement réduite et l'ensemble de la production française continue à décroître. Les importations qui étaient supérieures à la production nationale depuis 1978 sont redevenues inférieures en 1987. L'Australie, les États-Unis et l'Allemagne (RFA) sont actuellement nos principaux fournisseurs réguliers [2]. Les centrales électriques restent les principales utilisatrices de *charbon* [3].

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le *gaz* de houille (grisou et gaz de cokerie) a été progressivement remplacé par le gaz naturel et par le gaz d'origine pétrolière qui fournissent, en 1987, respectivement 30 % et 26 % de l'ensemble de la production française. Le principal consommateur est le secteur industriel : 173 milliards de kWh dont plus du tiers pour les industries chimiques et parachimiques. La consommation française de gaz naturel a représenté environ 1,5 % de la consommation mondiale en 1987, soit 315 milliards de kWh. Les besoins correspondants ont été couverts grâce à la production des gisements nationaux (0,2 % de la production mondiale) et aux importations [4].

L'URSS, premier producteur de gaz naturel en 1986, dispose de 38 % des réserves mondiales (soit 41 000 milliards de m³ au premier janvier 1988) [1].

SOURCES

[1] *Les chiffres-clés de l'énergie*, édition 1989, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, DGEMP-Observatoire de l'énergie, p. 62 à 64 et p. 82.

[2] *Statistique annuelle*, édition 1988, Charbonnages de France, p. 6-7, 18-19 et 26-27.

[3] « Combustibles minéraux solides, bilan 1987 », *Lettre 101*, Observatoire de l'Énergie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, juin 1988.

[4] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1987*, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon, p. 5, 8 et 12; idem pour l'année 1986, p. 5, 8 et 12.

DÉFINITIONS

● **Charbon, houille.** La houille, formée à l'ère primaire, est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite, lui-même plus riche en carbone que la tourbe. L'anhracite constitue une variété supérieure de la houille. En toute rigueur, le mot « charbon » recouvre la houille, le lignite, la tourbe. Dans l'acception courante toutefois, il désigne uniquement la houille.

● **Gaz.** Les ressources en gaz se composent de :
— *gaz naturel* : réserves mondiales au 1^{er} janvier 1988 : 107 661 milliards de m³ (1 m³ de gaz = 11,625 kWh). Les données du dernier tableau, page ci-contre, y incluent le grisou récupéré dans les houillères;

— *gaz manufacturé* : produit à partir des huiles de pétrole;

— *gaz de cokerie* : sous-produit issu des cokeries minières ou sidérurgiques;

— *gaz de hauts fourneaux* : récupéré à la sortie des gueulards de hauts fourneaux par l'industrie sidérurgique et consommé, pour l'essentiel, par celle-ci;

— *gaz de raffinerie* : production disponible, après autoconsommation, des gaz incondensables dans les raffineries;

— *gaz de pétrole liquéfié* : production nette de propane et de butane.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Charbon*, Eurostat (mensuel).

● *Annuaire des statistiques de l'énergie*, Eurostat.

● *Revue de l'énergie* (mensuel), Les éditions techniques et économiques, 3, rue Soufflot, 75005 Paris, tél. (1) 46.34.10.30.

● « Statistique 1988 », Gaz de France.

● « Les investissements dans les industries du charbon et de l'acier de la Communauté », Rapport sur l'enquête de 1987, Commission des Communautés européennes, Journal Officiel.

● « Structure de l'approvisionnement en houille des centrales électriques des services publics et de l'ensemble des cokeries en 1987 », *Statistiques rapides, série énergie*, Eurostat, OSCE, Luxembourg.

11.5 CHARBON-GAZ

PRODUCTION MONDIALE DE HOUILLE [1]

(millions de tonnes)

	1973	1985	1986	1987		1973	1985	1986	1987
Europe de l'Ouest .	289	223	244	233	Amérique	555	806	807	820
dont : CEE.....	273	217	239	229	dont : États-Unis ...	530	745	740	751
Royaume-Uni .	132	91	105	102	Canada.....	12	34	32	32
Allem. (RFA) ..	104	89	87	82	Asie	578	1 073	1 119	1 152
France.....	26	15	14	14	dont : Chine.....	430	815	845	865
Europe de l'Est	657	725	818	820	Inde.....	78	148	158	167
dont : URSS.....	461	495	588	590	Océanie	58	121	136	141
Pologne.....	157	192	192	192	Total mondial	2 205	3 125	3 305	3 347
Afrique	68	177	181	181					
dont : Afriq. du Sud .	62	173	177	177					

CONSOMMATION DE COMBUSTIBLES MINÉRAUX SOLIDES EN 1987 [3]

(milliers de tonnes)

	Houille	Lignite	Coke et agglomérés
Branche énergie.....	20 371	1 903	266
dont : centrales électriques.....	9 703	1 903	—
transformation.....	10 668	—	266
Consommation finale.....	7 065	171	9 359
dont : sidérurgie (hors cokeries).....	809	—	7 220
industrie.....	4 212	144	675
résidentiel, tertiaire.....	2 044	27	1 464
Consommation totale	27 436	2 074	9 625

ORIGINE DES RESSOURCES FRANÇAISES DE CHARBON [2]

(millions de tonnes)

	1960	1973	1987
Production nette	58,2	28,5	15,8
dont : Nord et Pas-de-Calais.....	28,9	10,4	1,4
Lorraine.....	14,7	10,1	9,9
Centre-Midi.....	13,4	6,6	4,1
Importations	16,0	16,5	14,8
dont : Allemagne (RFA).....	10,9	9,4	2,7
Grande-Bretagne.....	0,2	0,5	0,2
Pologne.....	0,3	2,0	0,6
États-Unis.....	0,6	1,8	2,9
Afrique du Sud.....	ε	0,5	0,8
Australie.....	—	0,1	4,8
Exportations	1,5	1,8	1,3

PRODUCTION COMMERCIALISÉE DE GAZ NATUREL [1]

(millions de tep)

	1973	1986
Amérique du Nord et centrale	629	471
dont : États-Unis.....	549	383
Canada.....	66	71
Amérique du Sud	22	44
Afrique	8	43
dont : Algérie.....	4	32
Asie	45	118
dont : Indonésie.....	1	27
Océanie	3	17
URSS	193	566
Europe	164	212
dont : Pays-Bas.....	59	61
Royaume-Uni.....	26	42
France.....	7	5
Total mondial	1 064	1 471

RESSOURCES ET EMPLOIS DE GAZ EN 1987 [4]

(milliards de kWh)

	Gaz naturel	Gaz de pétrole liquéfiés	Gaz de haut fourneau	Divers	Total	Rappel 1986
Production	41,0	34,4	19,9	39,6	134,9	147,8
Importations	297,0	21,2	—	—	318,2	300,3
Exportations	— 5,2	— 12,5	—	—	— 17,7	— 15,4
Variation de stock, usage interne, pertes, divers	— 18,0	— 2,7	— 9,9	— 26,5	— 57,1	— 55,8
Disponible net	314,8	40,4	10,0	13,1	378,3	378,9
soit : usages domestiques individuels.....	90,3	23,9	—	—	114,2	116,8
usages domestiques collectifs et tertiaires.....	81,9	8,0	—	—	89,9	86,5
usages industriels.....	142,6	7,7	10,0	13,1	173,4	172,8
gaz carburant (transport routier).....	ε	0,8	—	—	0,8	0,8

12 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

Selon la *FAO*, les terres cultivées représentent 11 % des 13,1 milliards d'hectares de terres émergées. Avec 34,8 % de terres cultivées, la France se situe donc largement au-dessus de la moyenne mondiale et même au-dessus de la moyenne européenne [1].

Dans la Communauté européenne des Douze, la *Superficie Agricole Utilisée (SAU)* représente 129 millions d'hectares, soit 57 % de la surface totale. La proportion des prairies et pâturages dans la SAU est de 28 % en Italie et de 62 % dans le Royaume-Uni, celle des céréales représente 22 % dans le Royaume-Uni et 40 % en Allemagne fédérale. La France occupe une position équilibrée avec 39 % de prairies et 30 % de céréales [2].

La surface boisée française, 15 millions d'hectares (28 % du territoire national), représente un peu plus du quart de celle de la CEE. La forêt proprement dite est composée pour les 3/5 de feuillus et pour le reste de conifères [3].

En 1987, la production de *bois d'œuvre* a augmenté de près de 6 % par rapport à l'année précédente, dépassant ainsi le niveau record atteint en 1973. 7 999 entreprises ont exercé des activités d'exploitation forestière et de scierie, employant au total 64 076 salariés [4].

SOURCES

- [1] *Annuaire de la production 1987*, FAO, Rome, tabl. 1.
- [2] *Annuaire de statistique agricole*, édition 1988, Eurostat, p. 7, 25 à 31.
- [3] *Graph. agri. 1988*, SCEES, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, p. 6.
- [4] *Production de bois et de sciages en 1987*, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, SCEES, janvier 1989, p. 5 et 6. (idem années précédentes).

DÉFINITIONS

- **FAO**. Sigle usuel de la *Food and agriculture organization*, nom anglais de l'« Organisation (des Nations unies) pour l'alimentation et l'agriculture », qui siège à Rome.
- **Terres cultivées**. Terme générique adopté ici pour désigner à la fois les terres arables, c'est-à-dire labourées, et les cultures permanentes telles qu'arbres fruitiers et vignobles, et, dans les pays tropicaux, cacao, café, caoutchouc...
- **Superficie Agricole Utilisée (SAU)**. Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies et pâturages permanents.
- **Bois d'œuvre**. Bois ronds aptes au sciage, au tranchage ou au déroulage.
- **Bois d'industrie**. Bois ronds, de dimensions plus réduites que pour les bois d'œuvre, destinés à la fabrication de pâtes, à la distillation, etc., on y inclut bois de mine, poteaux, pieux...
- **Mètre cube rond ou m³ (r)**. Unité de mesure des produits de l'exploitation forestière. Le mètre cube rond correspond à un volume plein, par opposition au stère, unité de volume apparent. Par exemple, pour le bois de trituration de feuillus : 1 stère = 0,66 m³ (r).
- **Mètre cube sciage**. Unité de mesure des produits de scierie.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *La situation de l'agriculture dans la Communauté (CEE, CEEA)*, rapport annuel.
- *Les Collections de l'INSEE*, « Agriculture dans la CEE », tome 1, vol. E 104, février 1987 : « 25 ans de production » ; tome 2, vol. E 108, novembre 1987 : « Emploi et activité » ; tome 3, vol. E 112, septembre 1988 : « Les coûts de production ».
- « Les paysans en France », *Le Monde - Dossiers et documents*, n° 153, mars 1988.
- « Statistiques forestières en 1986 », séries S, *Productions végétales et forestières*, SCEES, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, n° 37, mai 1988.
- « Un siècle d'histoire agricole française 1880-1980 », *Économie rurale*, Société française d'économie rurale, n° 184-185-186, mars-août 1988.
- « La politique agricole commune », *Ecoflash*, INSEE-CNDP, n° 34, février 1989.

12.1 TERRES AGRICOLES - FORÊTS

UTILISATION DES TERRES DANS LE MONDE (1986) [1]

	Terres	Prairies et	Bois	Autres	Total	
	cultivées %	pâtur. perman. %	et forêts %	superficies %	%	Millions d'ha
Afrique	6,2	26,6	23,2	44,0	100,0	2 964
Amérique du Nord et Centrale	12,8	17,2	32,0	38,0	100,0	2 139
dont : États-Unis	20,7	26,4	28,9	24,0	100,0	917
Amérique du Sud	8,1	26,8	51,8	13,3	100,0	1 753
Asie	16,8	25,3	20,2	37,7	100,0	2 679
dont : Chine	10,5	34,2	12,5	42,8	100,0	933
Europe	29,5	17,8	32,9	19,8	100,0	473
dont : France	34,8	22,2	26,8	16,2	100,0	55
Océanie	6,0	53,5	18,5	22,0	100,0	843
URSS	10,4	16,8	42,4	30,4	100,0	2 227
Monde	11,3	24,5	31,2	33,0	100,0	13 078

UTILISATION DES TERRES DANS L'EUROPE DES DOUZE (1986) [2]

	(milliers d'hectares)						Total Uni des Douze
	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-	
Terres arables	7 244	15 651	17 735	9 061	876	6 952	67 803
dont : céréales	4 812	7 592	9 487	4 549	170	4 024	35 403
légumes secs	69	417	354	174	32	150	1 654
plantes sarclées	700	588	828	419	307	486	4 054
plantes industrielles	333	1 104	1 431	309	13	303	4 200
légumes	56	460	250	411	68	147	1 679
fourrages verts	1 255	1 118	5 095	2 603	237	1 751	13 874
Cultures permanentes	181	4 917	1 311	3 359	35	61	11 798
dont : vignes	101	1 574	1 049	1 097	—	—	4 263
Prairies et pâturages permanents	4 537	6 645	12 094	4 944	1 108	11 583	48 995
Jardins familiaux	38	—	250	81	5	16	411
Superficie agricole utilisée (SAU)	12 000	27 213	31 389	17 445	2 024	18 612	128 994
Superficie totale	24 869	50 477	54 909	30 128	3 729	24 414	225 574
dont : superficie boisée	7 360	12 511	14 620	6 097	293	2 297	53 420

SURFACE BOISÉE (1987) [3]

	Milliers d'ha
Bois et forêts proprement dits	13 887
dont : feuillus	8 495
résineux	4 078
Superficie boisée hors forêts	973
dont : bosquets	587
Peupleraies	276
dont : en plein	244
Sol boisé. Total	15 136

PRODUCTION DE BOIS ET DE SCIAGES [4]

	1977	1986	1987
BOIS (milliers de m ³ de bois rond) :			
Ensemble	27 591	29 439	30 694
soit : bois d'œuvre	17 650	19 260	20 401
bois d'industrie (a)	9 941	10 179	10 293
SCIAGES (milliers de m ³ de bois scié) :			
Ensemble	9 065	9 130	9 403
soit : feuillus tempérés	3 024	2 865	2 930
conifères	5 365	5 740	5 956
essences tropicales ...	675	525	517
(a) Non compris bois de feu.			

12 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

Derrière la Chine qui produit 17 % du blé mondial, et les États-Unis qui produisent 39 % du maïs mondial, la France est un très important producteur de céréales, le cinquième du monde pour le blé, et le sixième pour le maïs [1]. Cela lui donne le meilleur *degré d'auto-provisionnement* pour les céréales [2] et la met au premier rang des exportateurs de céréales de la Communauté européenne.

L'Amérique du Sud et l'Afrique sont les terres de prédilection du *café* tandis que le *riz* est cultivé essentiellement en Asie du Sud-Est. Deuxième producteur mondial de vin, devancé de très peu par l'Italie en 1987, la France figure aussi en bon rang pour le *sucre* [1].

Le total des productions de fibres de *coton* de la Chine, de l'URSS et des États-Unis représente plus de la moitié de la production mondiale, alors que la production de caoutchouc naturel est presque exclusivement concentrée dans le Sud-Est asiatique [1].

En France, le vin représente 25 % des livraisons de produits végétaux (en valeur), le blé, 16 % [3].

DÉFINITIONS

- **Degré d'auto-provisionnement.** Rapport production intérieure/consommation intérieure.
- **Production de sucre.** On a retenu la production de sucre « centrifugé »; la quasi-totalité du sucre non centrifugé sert à la consommation locale. Les questionnaires de la FAO demandent la production en équivalent de sucre brut.
- **Production de café.** Les chiffres se rapportent aux grains verts.
- **Production de coton.** Chiffres établis par la FAO en coopération avec le Comité consultatif international du coton. Il s'agit de coton égrené.
- **Productions végétales.** La précision des statistiques établies par la FAO dépend évidemment de celle des statistiques nationales dont elle dispose. En particulier, les chiffres relatifs aux pays peu développés ou à la Chine résultent le plus souvent d'estimations incertaines. On reprend ici les dix pays les plus gros producteurs, le total de la Communauté européenne, de l'Afrique et du Monde.
- **Livraisons de la branche agriculture.** Ensemble de la production commercialisée ou autoconsommée par les ménages agricoles.

SOURCES

- [1] *Annuaire de la production 1987*, FAO, Rome, tabl. 16, 17, 20, 66, 69, 78 et 87.
- [2] *Annuaire de statistique agricole*, édition 1988, Eurostat, p. 113, 115, 119, 121, 123, 127, 132.
- [3] « Les comptes de l'agriculture française pour 1987 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. C 151, p. 57 (annuel).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique agricole 1987*, ministère de l'Agriculture et de la Forêt.
- *Annuaire statistique de la France 1988*, INSEE, chap. I.01.
- *Production végétale*, Eurostat (trimestriel).
- SCEES, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt : *Cahiers de statistiques agricoles* (bimestriel), *Bulletin de statistique agricole* (bimestriel), *Conjoncture générale* (mensuel).
- « Le coût de production de divers produits agricoles dans la CEE », *Archives et documents*, INSEE, n° 260, octobre 1988.
- « Le compte prévisionnel de l'agriculture en 1988 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 157, novembre 1988.
- *Problèmes économiques*, La Documentation française : « La concurrence agro-alimentaire et le marché unique », n° 2077 du 1^{er} juin 1988; « Europe verte : des excédents trompeurs », n° 2097 du 3 novembre 1988.

12.2 PRODUCTIONS VÉGÉTALES

PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE QUELQUES PRODUITS (1987) [1]

(millions de tonnes)

Blé		Riz		Maïs		Vin		
1	Chine	87,7	Chine	176,5	États-Unis	179,4	Italie	7,32
2	URSS	85,0	Inde	78,0	Chine	76,5	France	7,08
3	États-Unis	57,3	Indonésie	38,7	Brésil	26,8	Espagne	3,80
4	Inde	45,6	Bangladesh	22,3	Roumanie	22,0	URSS	2,00
5	France	27,4	Thaïlande	17,7	URSS	14,8	Argentine	1,90
6	Canada	26,3	Vietnam	15,3	France	12,1	États-Unis	1,70
7	Turquie	18,9	Birmanie	13,7	Mexique	11,0	Portugal	1,02
8	Australie	12,2	Japon	13,3	Argentine	9,3	Roumanie	1,00
9	Pakistan	12,0	Brésil	10,5	Yougoslavie	8,9	Allemagne (RFA) ...	0,87
10	Royaume-Uni ..	11,8	Philippines	8,7	Afrique du Sud	7,4	Afrique du Sud	0,80
	Europe des Douze .	71,3	Europe des Douze .	1,9	Europe des Douze .	32,8	Europe des Douze .	20,59
	Afrique	12,7	France	0,1	Afrique	27,2	Afrique	1,10
	Monde	516,8	Afrique	10,0	Monde	457,4	Monde	31,79
			Monde	454,3				

Sucre		Café		
1	URSS	9,50	Brésil	2,11
2	Inde	9,24	Colombie	0,65
3	Brésil	8,65	Indonésie	0,33
4	Cuba	7,22	Mexique	0,32
5	États-Unis	6,65	Côte-d'Ivoire	0,26
6	Chine	6,27	Ouganda	0,21
7	Mexique	4,03	Éthiopie	0,18
8	France	3,97	Guatemala	0,16
9	Australie	3,45	Salvador	0,14
10	Allemagne		Inde	0,14
	(RFA)	2,96	Europe des Douze .	—
	Europe des Douze .	14,03	France	—
	Afrique	7,93	Afrique	1,29
	Monde	103,36	Monde	6,15

Fibres de coton		Caoutchouc naturel		
1	Chine	4,19	Malaisie	1,58
2	États-Unis	3,21	Indonésie	1,00
3	URSS	2,65	Thaïlande	0,86
4	Pakistan	1,28	Inde	0,22
5	Inde	1,25	Chine	0,20
6	Brésil	0,53	Philippines	0,15
7	Turquie	0,52	Sri Lanka	0,14
8	Égypte	0,40	Libéria	0,09
9	Australie	0,21	Nigeria	0,07
10	Soudan	0,17	Viêt-Nam	0,06
	Europe des Douze .	0,25	Europe des Douze .	—
	France	—	France	—
	Afrique	1,40	Afrique	0,27
	Monde	16,63	Monde	4,57

LIVRAISONS DE PRODUITS VÉGÉTAUX (HORS TVA) [1987*] [3]

	(%)
Blé tendre	16,1
Blé dur	1,3
Orge	4,6
Avoine	0,3
Maïs	8,0
Autres céréales	0,4
Céréales	30,7
Pommes de terre	2,1
Légumes frais	12,0
Légumes secs	2,5
Fruits	7,2
Fruits et légumes	23,8
Betteraves industrielles	5,0
Oléagineux	8,7
Tabac	0,6
Autres plantes industrielles	0,5
Plantes industrielles	14,8
Vins courants	6,8
Vins de qualité	18,1
Vins	24,9
Plants de pépinières	1,4
Fleurs et plantes	4,1
Autres produits végétaux	0,3
Produits végétaux divers	5,8
Total produits végétaux	100,0
Total (millions de F)	153 291

* Compte provisoire 1987.

DEGRÉ D'AUTO-APPROVISIONNEMENT DE QUELQUES PRODUITS VÉGÉTAUX DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'EUROPE DES DOUZE (1985-1986) [2]

(%)

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Europe des 12
Blé tendre	99	97	e 239	58	47	108	e 120
Orge	105	113	e 202	65	24	158	e 125
Maïs	48	54	e 189	90	ε	—	e 83
Total céréales	95	92	e 204	e 80	25	116	e 112
Pommes de terre	93	101	104	97	133	94	e 102
Sucre	140	83	e 210	81	146	58	e 124
Vin	e 43	e 131	e 114	e 125	—	ε	e 108

12 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

Les États-Unis, l'URSS, la Chine, le Brésil possèdent en général les plus gros troupeaux mondiaux. Pour les bovins s'ajoute le cheptel indien, protégé par les interdits religieux, pour les ovins (moutons) ceux de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de certaines régions pauvres (Inde, Turquie). En nombre de têtes, la France possède, en 1987, 19 % des chevaux, 28 % des bovins, 12 % des porcins et 12 % des ovins de l'Europe des Douze [1]. Grâce aux rendements en viande atteints dans les pays développés, la France se classe au 4^e rang mondial avec 3,5 % de la production de viande loin, cependant, derrière les États-Unis, la Chine et l'URSS, mais devant ses partenaires du Marché commun, devant aussi le Brésil, le Japon, l'Argentine [1].

Les principaux pays producteurs de viande de mouton (URSS, Nouvelle-Zélande, Australie et Chine) sont en général aussi, à l'ordre près, les principaux producteurs de laine [1].

La France est un très important producteur de lait, dépassée seulement par l'URSS et les États-Unis. Ces deux pays sont devancés par la Chine pour la production d'œufs [1].

Le lait constitue le premier produit des livraisons animales de l'agriculture française, devant les bovins et les porcins [2]. En France les productions animales et végétales sont quasiment équivalentes en valeur.

SOURCES

[1] *Annuaire de la production 1987*, FAO, Rome, tabl. 88, 89, 90, 92, 96, 97, 99 et 103.

[2] « Les comptes de l'agriculture française pour 1987 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. C 151, p. 57 (annuel).

DÉFINITIONS

● **Production de viande.** On reproduit ici les tableaux de la FAO relatifs à la viande fournie par les animaux de toutes provenances abattus dans chaque pays, et non ceux relatifs à la viande fournie par les seuls animaux « indigènes ». Cette dernière définition, qui est celle de l'annuaire Eurostat, conduit à des différences liées aux exportations et importations de bétail sur pied, faibles par rapport au degré de précision (à 100 000 tonnes près) choisi ici.

● **Production de lait.** La France, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la RDA figurent parmi les pays qui comptent dans leur production laitière le lait tété au pis par les jeunes animaux.

● **Productions animales.** La précision des statistiques établies par la FAO dépend évidemment de celle des statistiques nationales dont elle dispose. En particulier, les chiffres relatifs aux pays peu développés ou à la Chine résultent le plus souvent d'estimations incertaines.

On reprend ici les dix pays les plus gros producteurs, le total de la Communauté européenne, de l'Afrique et du Monde.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique agricole 1987*, ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

● *Annuaire statistique de la France 1988*, INSEE, chap. I.01.

● « Le coût de production de divers produits agricoles dans la CEE », *Archives et documents*, INSEE, n° 260, octobre 1988.

● « Le compte prévisionnel de l'agriculture en 1988 », *Premiers résultats*, INSEE, n° 157, novembre 1988.

● *Les Collections de l'INSEE* : « Agriculture dans la CEE », tome 1, vol. E 104, février 1987; tome 2, vol. E 108, novembre 1987; tome 3, vol. E 112, septembre 1988.

● « Le tournant de la politique agricole commune », *Ecoflash*, INSEE-CNDP n° 34, février 1989.

12.3 PRODUCTIONS ANIMALES

CHEPTEL MONDIAL (1987) [1]

(millions de têtes)

Chevaux		Bovins		Ovins		Porcins		
1	Chine	11,0	Inde	199,3	Australie	159,2	Chine	344,2
2	États-Unis	10,6	Brésil	131,5	URSS	142,2	URSS	79,5
3	Brésil	6,8	URSS	122,1	Chine	99,0	États-Unis	53,8
4	Mexique	6,1	États-Unis	102,0	Nouvelle-Zélande	66,4	Brésil	32,0
5	URSS	5,8	Chine	71,3	Inde	55,5	Allemagne (RFA)	24,5
6	Argentine	3,0	Argentine	55,7	Turquie	40,4	Mexique	18,7
7	Mongolie	2,0	Mexique	31,2	Iran	34,5	Pologne	18,5
8	Colombie	2,0	Éthiopie	30,0	Afrique du Sud	29,7	Roumanie	14,7
9	Éthiopie	1,6	Colombie	24,0	Argentine	29,0	Pays-Bas	14,3
10	Pologne	1,1	Bangladesh	23,5	Pakistan	26,6	Espagne	14,0
	Europe des Douze	1,6	Europe des Douze	82,2	Europe des Douze	85,5	Europe des Douze	102,7
	France	0,3	France	22,8	France	10,6	France	12,0
	Afrique	3,6	Afrique	181,5	Afrique	195,2	Afrique	12,2
	Monde	66,1	Monde	1 277,7	Monde	1 157,6	Monde	839,9

PRODUCTION MONDIALE DE VIANDE, LAIT ET ŒUFS (1987) [1]

(millions de tonnes)

Bœuf et veau		Porc		Volailles		Total des viandes		
1	États-Unis	10,9	Chine	18,7	États-Unis	9,1	États-Unis	27,0
2	URSS	8,1	États-Unis	6,5	URSS	3,1	Chine	23,3
3	Argentine	2,7	URSS	6,2	Chine	2,5	URSS	18,6
4	Brésil	2,2	Allemagne (RFA)	3,4	Brésil	1,8	France	5,6
5	France	2,0	Pologne	1,8	Japon	1,4	Allemagne (RFA)	5,5
6	Allemagne (RFA)	1,7	France	1,7	France	1,4	Brésil	4,9
7	Australie	1,5	Japon	1,6	Italie	1,0	Italie	3,7
8	Italie	1,2	Pays-Bas	1,6	Royaume-Uni	0,9	Japon	3,6
9	Royaume-Uni	1,1	RDA	1,4	Espagne	0,8	Argentine	3,5
10	Mexique	1,1	Espagne	1,2	Mexique	0,7	Royaume-Uni	3,4
	Europe des Douze	8,1	Europe des Douze	12,5	Europe des Douze	5,5	Europe des Douze	28,0
	Afrique	3,3	Afrique	0,5	Afrique	1,8	Afrique	8,1
	Monde	48,3	Monde	61,6	Monde	35,2	Monde	158,8

Œufs		Lait		
1	Chine	6,2	URSS	102,9
2	URSS	4,5	États-Unis	64,8
3	États-Unis	4,1	France	32,4
4	Japon	2,4	Allemagne (RFA)	24,2
5	Brésil	1,1	Inde	17,7
6	Inde	1,0	Pologne	15,4
7	France	0,9	Royaume-Uni	15,4
8	Mexique	0,9	Brésil	12,4
9	Allemagne (RFA)	0,7	Pays-Bas	11,7
10	Royaume-Uni	0,7	Italie	10,9
	Europe des Douze	4,8	Europe des Douze	116,9
	Afrique	1,3	Afrique	12,1
	Monde	33,8	Monde	461,7

LIVRAISONS DE PRODUITS ANIMAUX (HORS TVA) [1987 *] [2]

	(%)
Gros bovins	24,3
Veaux	8,3
Porcins	11,2
Équins	0,3
Ovins et caprins	3,0
Bétail	47,1
Volailles	10,7
Animaux divers	2,6
Autres animaux	13,3
Lait	34,9
Œufs	4,2
Produits animaux divers	0,5
Produits animaux	39,6
Total produits animaux	100,0
Total (millions de F)	144 093

* Compte provisoire 1987.

12 AGRICULTURE - PÊCHE

PRÉSENTATION

La production française des pêches maritimes représente en 1987 près de 8 milliards de F de chiffre d'affaires pour 737 000 tonnes de produits de la mer. L'essentiel de la production est destiné à l'alimentation humaine. Les espèces de poisson les plus pêchées par la France sont le thon, le lieu noir, le cabillaud, le merlan et les sardines (263 400 tonnes au total). Les régions les plus productives sont la Bretagne (avec par importance décroissante les ports de Concarneau, Brest, Lorient...), et la région Nord - Normandie (Boulogne, Cherbourg, Caen...). La région Méditerranée (Sète, Martignes, Port-Vendres...) représente moins de 10 % des apports [1].

Le secteur des pêches maritimes et des autres cultures marines emploie, en 1987, 19 000 marins-pêcheurs. La conchyliculture (huîtres, moules) emploie 12 000 actifs permanents. La flotte de pêche compte 9 620 navires au 31 décembre 1987 [2].

Au niveau mondial la France figure au 20^e rang pour les *captures nominales* des produits de la pêche, avec 850 000 tonnes, soit moins de 1 % du total. Au niveau de la CEE, celle-ci est seulement devancée par l'Espagne [3]. 71 % de ces captures mondiales sont destinées à l'alimentation humaine [4].

Parmi les principaux producteurs mondiaux de produits de la pêche relevés par la FAO, figurent les pays asiatiques : Japon, Chine, Thaïlande, Philippines. La France est le troisième importateur de produits de la pêche dans le monde en 1986 (pour une valeur de 1,5 milliard de dollars), tandis qu'elle n'occupe que le 13^e rang mondial pour les exportations (500 millions de dollars) [4].

SOURCES

[1] « Rapport sur la production de l'industrie des pêches maritimes en 1987 », Comité central des pêches maritimes, novembre 1988, p. 35 à 53.

[2] *Statistiques des pêches maritimes 1986-1987*, ministère de la Mer, direction des pêches maritimes et des cultures marines, p. 9.

[3] *Statistiques des pêches. Captures et quantités débarquées en 1986*, FAO, édition 1988, vol. 62, p. 95.

[4] *Statistiques des pêches. Produits en 1986*, FAO, édition 1988, vol. 63, p. 20, 26, 46, 47, 84, 85, 116, 117, 144, 145, 174, 175, 198, 199, 222, 223.

DÉFINITIONS

● **Quantités débarquées.** Souvent les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées,.... à bord des bateaux de pêche ou de navires-usines. Les quantités débarquées désignent le poids des prises mis à terre.

● **Captures nominales.** C'est l'équivalent en poids vif des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour se ramener aux quantités capturées.

● **Commerce extérieur des produits de la pêche.** Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire des statistiques de la pêche*, Eurostat.

● « L'aquaculture, un poisson d'or ? », *L'Observateur de l'OCDE*, n° 154, octobre-novembre 1988, p. 29 à 32.

● « L'aquaculture dans le monde et en France », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2124, 11 mai 1989.

12.4 PÊCHES MARITIMES

PRODUCTION DE PÊCHES MARITIMES FRANÇAISES EN 1987 [1]

Nature du produit	Quantités (milliers de tonnes)	Chiffre d'affaires (millions de F)
Poisson frais	356,7	4 294
Poisson congelé	126,1	861
Poisson salé	0,1	2
Crustacés	22,6	693
Coquillages	29,6	331
Céphalopodes	10,8	163
Violet, oursins	0,2	4
Farine	0,5	2
Total	546,6	6 350
Huîtres	122,3	1 110
Moules	55,3	387
Algues marines	13,2	15
Chiffre d'affaires total	///	7 862

CAPTURES NOMINALES PAR PAYS PRODUCTEURS EN 1986 [3] (millions de tonnes)

1. Japon	12,0
2. URSS	11,3
3. Chine	8,0
4. Pérou	5,6
5. Chili	5,6
6. États-Unis	4,9
7. Corée du Sud	3,1
8. Inde	2,9
9. Indonésie	2,5
10. Thaïlande	2,1
20. France	0,9
Total mondial	91,5

PRINCIPALES ESPÈCES DE POISSONS DÉBARQUÉS (y compris congelés) EN 1987 [1] (milliers de tonnes)

Thon	127,7
Lieu noir	45,4
Cabillaud	36,8
Merlan	28,8
Sardine	24,7
Lingue	21,9
Merlu	17,7
Baudroie	15,3
Maquereau	13,9
Raie	12,6

UTILISATION DES CAPTURES MONDIALES EN 1986 [4] (milliers de tonnes)

Consommation humaine	64 512
soit : <i>marée fraîche</i>	18 260
<i>congélation</i>	21 436
<i>séchage, fumage, salage</i>	13 456
<i>conserves</i>	11 360
Traitement industriel	25 945
Autres utilisations	1 000
Total	91 457

PRODUCTIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE CONSERVÉS ET TRAITÉS PAR PAYS ET PAR TYPES DE PRODUITS [4]

Produits (a)		Principaux pays producteurs (b)
Poisson frais, réfrigéré ou congelé	13,6	Japon (28 %), URSS (25 %)
Poisson séché, salé ou fumé	5,5	Chine (25 %), Japon (17 %)
Crustacés, mollusques frais, congelés, séchés, salés	1,9	Japon (21 %), Thaïlande (11 %)
Produits de poisson et préparations (conserves ou non)	5,3	Japon (31 %), URSS (25 %)
Produits de crustacés et mollusques en préparations (conserves ou non)	0,4	Philippines (29 %), Thaïlande (15 %)
Huiles et graisses, brutes ou raffinées provenant d'animaux aquatiques	1,7	Japon (29 %), Pérou (15 %)
Farines, solubilisés et aliments similaires provenant d'animaux aquatiques	6,7	Chili (19 %), Japon (18 %)

(a) En millions de tonnes. (b) En % de la production mondiale.

COMMERCE INTERNATIONAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE (1986) [4] (millions dollars US)

Importateurs		Exportateurs	
1. Japon	6 594	1. Canada	1 744
2. États-Unis	4 749	2. États-Unis	1 481
3. France	1 510	3. Danemark	1 381
4. Italie	1 265	4. Corée du Sud	1 188
5. Royaume-Uni	1 216	5. Norvège	1 171
6. Allemagne (RFA)	1 113	6. Thaïlande	1 012
7. Espagne	722	7. Japon	898
8. Hong Kong	625	8. Islande	858
9. Danemark	596	9. Pays-Bas	766
10. Canada	433	10. Chine	646
Total mondial	24 120	13. France	501
		Total mondial	22 486

12 AGRICULTURE-PÊCHE

PRÉSENTATION

En 1987, d'après l'enquête annuelle d'entreprise, 4 000 entreprises privées et entreprises coopératives agricoles de 10 salariés et plus ont exercé leur activité principale dans le secteur des industries agro-alimentaires, employant 367 000 salariés permanents [1].

L'industrie laitière représente 20 % des salariés et 26 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des IAA. Le taux de valeur ajoutée le plus élevé est obtenu par la fabrication industrielle de pain et pâtisserie fraîche (35 % en 1987) [1].

En 10 ans, la production distribuée en valeur a plus que doublé; celle des conserves a été multipliée par 2,6 grâce aux plats cuisinés, notamment surgelés. L'industrie laitière qui avait connu une nette croissance en 1986 est en recul en 1987 (- 1,8 %) [2].

L'excédent commercial des produits des IAA (4,4 milliards de F en 1987) est au même niveau que l'année précédente mais en baisse de 47 % par rapport à 1984. Le taux de couverture (106,1) atteint son niveau le plus bas depuis 1978 [2].

En 1987, le taux d'effort est particulièrement important pour le sucre (91,5 %) et pour les boissons et alcools (44,2 %). Il évolue entre 10 et 20 % pour les autres branches, à l'exception du tabac (3,8 %). Le taux de pénétration est élevé pour les huiles et corps gras (48,1 %) [1].

SOURCES

[1] *Graph Agri 1989*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt (*idem* éditions précédentes).

[2] « Les industries agro-alimentaires de 1970 à 1987 », *Archives et documents*, INSEE, n° 283, mars 1989, p. 10, 11, 34, 35, 40, 41.

[3] « Industries agricoles et alimentaires, enquête annuelle d'entreprise 1987 : principaux résultats », *Collections de statistique agricole*, SCEES, ministère de l'Agriculture et de la Forêt.

DÉFINITIONS

- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Voir 13-1, Production industrielle.
- **Taux de couverture.** Exportations rapportées aux importations.
- **Taux d'effort.** Exportations rapportées au marché intérieur (production + importations - exportations).
- **Taux de pénétration.** Importations rapportées au marché intérieur (production + importations - exportations).
- **Production distribuée.** En comptabilité nationale, c'est le montant d'un produit disponible pour les divers emplois.
- **Taux de valeur ajoutée.** Rapport de la valeur ajoutée brute (valeur ajoutée hors taxes + subventions - impôts et taxes) au chiffre d'affaires hors taxes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Archives et documents*, INSEE : « Images économiques des entreprises. Industries agricoles et alimentaires au 1-1-1986 » par M. Courvet, n° 265, décembre 1988; « Agro-alimentaire. Biens de consommation : bilan des années 1977 à 1987 » par F. Le Gallo et C. Marquis, n° 272, décembre 1988.
- « Stratégie d'innovation des PME de l'industrie laitière », *Dossier de recherche*, n° 22, septembre 1988, Centre d'études de l'emploi : 51, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. (Tél. : (1) 42 85 72 07).
- « Le commerce extérieur agro-alimentaire des pays membres de la CEE en 1987 », *Cahiers de statistiques agricoles*, SCEES, n° 6, novembre-décembre 1988.
- « Croissance modérée des industries agricoles et alimentaires en 1988 », *INSEE-Première*, n° 18, mai 1989.

12.5 INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

STRUCTURES DES ENTREPRISES [1] [3]

	Entreprises		Salariés		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée brute	
	1986	1987	1986	1987	1986	1987	1986	1987
Industrie de la viande	1 205	1 328	88,4	91,4	108,4	116,5	14,9	16,1
Industrie laitière	511	513	75,0	72,9	128,1	130,1	17,3	17,8
Conserves	304	327	33,3	34,7	29,8	32,8	7,3	8,1
Pain et pâtisserie	234	239	16,4	16,2	6,5	7,2	2,4	2,5
Travail du grain	767	760	54,9	52,7	78,0	79,5	14,1	14,9
Produits alimentaires divers	435	452	56,0	55,5	77,9	73,4	17,2	18,5
Boissons et alcools	379	388	44,5	43,3	56,4	59,6	17,8	18,4
Ensemble IAA	3 835	4 007	368,5	366,7	485,1	499,1	91,0	96,3

COMMERCE EXTERIEUR DES IAA [2]

(milliards de F)

	Exportations	Importations	Solde
1977	28,9	28,2	+ 0,7
1978	32,0	31,8	+ 0,2
1979	37,3	34,5	+ 2,8
1980	45,1	38,2	+ 6,9
1981	55,6	45,0	+ 10,6
1982	59,1	52,1	+ 7,0
1983	65,1	60,0	+ 5,1
1984	76,1	67,8	+ 8,3
1985	77,2	71,4	+ 5,8
1986	73,8	69,4	+ 4,4
1987	76,4	72,0	+ 4,4

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DISTRIBUÉE EN VALEUR [2]

(milliards de F)

	1977	1986	1987
Industrie de la viande	72,7	145,1	147,7
Industrie laitière	38,1	93,2	91,5
Conserves	11,5	29,4	30,2
Pain et pâtisserie	17,6	42,6	43,3
Travail du grain	33,5	73,0	71,9
Huiles, corps gras	9,0	11,4	10,3
Sucre	9,5	17,8	18,3
Produits alimentaires divers	18,8	39,1	38,4
Boissons et alcools	20,7	51,2	51,8
Transformation du tabac	6,9	11,4	11,6
Ensemble IAA	238,3	514,2	515,0

OUVERTURE DES MARCHÉS DES DIFFÉRENTES BRANCHES* [1]

(%)

	Taux d'effort			Taux de pénétration		
	1977	1986	1987	1977	1986	1987
Industrie de la viande	5,5	10,3	10,0	11,1	13,6	13,4
Industrie laitière	17,5	19,1	20,9	3,7	5,6	6,5
Conserves	9,3	11,4	10,9	24,0	30,5	33,2
Travail du grain	12,9	16,9	17,9	6,2	10,1	11,0
Huiles, corps gras	11,0	12,3	13,1	38,6	51,4	48,1
Sucre	46,7	75,0	91,5	9,6	11,2	12,9
Produits alimentaires divers	13,6	16,5	17,6	20,7	23,3	24,8
Boissons et alcools	26,9	38,3	44,2	6,5	11,5	12,8
Transformation du tabac	5,3	3,5	3,8	11,9	31,1	32,8
Ensemble	11,8	15,9	16,8	10,6	14,7	15,4

*Aux prix de 1980.

13 INDUSTRIE

PRÉSENTATION

La production manufacturière marchande française a augmenté de 5,1 % en moyenne en 1988 (2,5 % en 1987). Celle-ci sort d'une période de 7 à 8 années de stagnation et dépasse en 1988 son niveau record du début de 1980. La croissance touche toutes les grandes branches, à des degrés divers : très rapide pour l'automobile (7,1 %) et les biens intermédiaires (6,1 %), moins élevée pour les biens d'équipement professionnel (4,4 %) et les biens de consommation (3,5 %). La forte hausse de l'activité du 1^{er} semestre est tirée par l'investissement productif et les exportations, auxquels s'ajoute une importante formation de stocks. La croissance plus ralentie du 2^e semestre est toujours soutenue par l'investissement, mais la consommation des ménages vient relayer les exportations [1].

Selon l'enquête annuelle d'entreprise (entreprises de 10 salariés et plus), en 1987, le chiffre d'affaires hors taxes des biens intermédiaires (769 milliards de F) représente 33 % du chiffre d'affaires total de l'industrie hors énergie; les industries des biens d'équipement professionnel viennent ensuite avec 605 milliards de F de chiffre d'affaires hors taxes, représentant 26 % du total de l'industrie hors énergie [2].

Après la dépression généralisée enregistrée à la suite du second choc pétrolier, la production industrielle de la CEE a progressé plus lentement que celle des États-Unis, du Japon ou du Canada. Le rythme de progression demeure inférieur en 1987-1988 à celui du Japon et des États-Unis [3].

SOURCES

[1] *Note de conjoncture*, INSEE, février 1989, p. 42 à 44.

[2] *La situation de l'industrie en 1987. Résultats définitifs de l'enquête annuelle d'entreprise*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, mai 1989, tome 1, p. 16, 20.

[3] *Les chiffres clés de l'industrie*, édition 1989, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, p. 46-47.

DÉFINITIONS

● **Industrie au sens strict (industrie manufacturière)**. C'est l'industrie hors énergie, hors BTP et hors IAA. Elle correspond au regroupement des postes U 04, U 05, U 06 (niveau 16 de la NAP).

● **Industrie au sens large**. C'est l'industrie hors énergie mais incluant les IAA. Elle regroupe les postes U 02, U 04, U 05 et U 06.

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE)**. Dans le cadre de la directive de l'OSCE du 6 juin 1972, les pays de la CEE sont tenus d'effectuer annuellement une enquête sur les structures industrielles. Différents ministères réalisent ces EAE :

— de l'Agriculture et de la Forêt : industries agricoles et alimentaires;

— de l'Équipement et du Logement : mise en œuvre du bâtiment et des travaux publics;

— des Transports et de la Mer : transports et auxiliaires de transports;

— de l'Économie, des Finances et du Budget (INSEE) : commerces, services;

— de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire (SESSI) qui interroge, pour tous les secteurs non repris ci-dessus, les entreprises de 10 salariés et plus.

● **Chiffre d'affaires hors taxes**. C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.

● **Indice de production industrielle**. Élaboré par l'INSEE, il est un des principaux indicateurs conjoncturels de suivi de l'économie. Il permet des comparaisons internationales sur l'évolution de l'activité industrielle. Il est constitué d'un indice mensuel et d'un indice trimestriel.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire de statistique industrielle 1987-1988*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

● *Problèmes économiques* : « Réalisation du grand marché intérieur : les secteurs sensibles dans l'industrie et le tertiaire des économies européennes », n° 2111, 8 février 1989; « Le déficit industriel : signe de déclin ou gage d'avenir ? », n° 2122, 26 avril 1989.

● *Les Collections de l'INSEE* : « Les comptes de l'industrie en 1987 », série C, n° 150, juillet 1988; « Les petites entreprises industrielles en 1986 », série E, n° 116, septembre 1988.

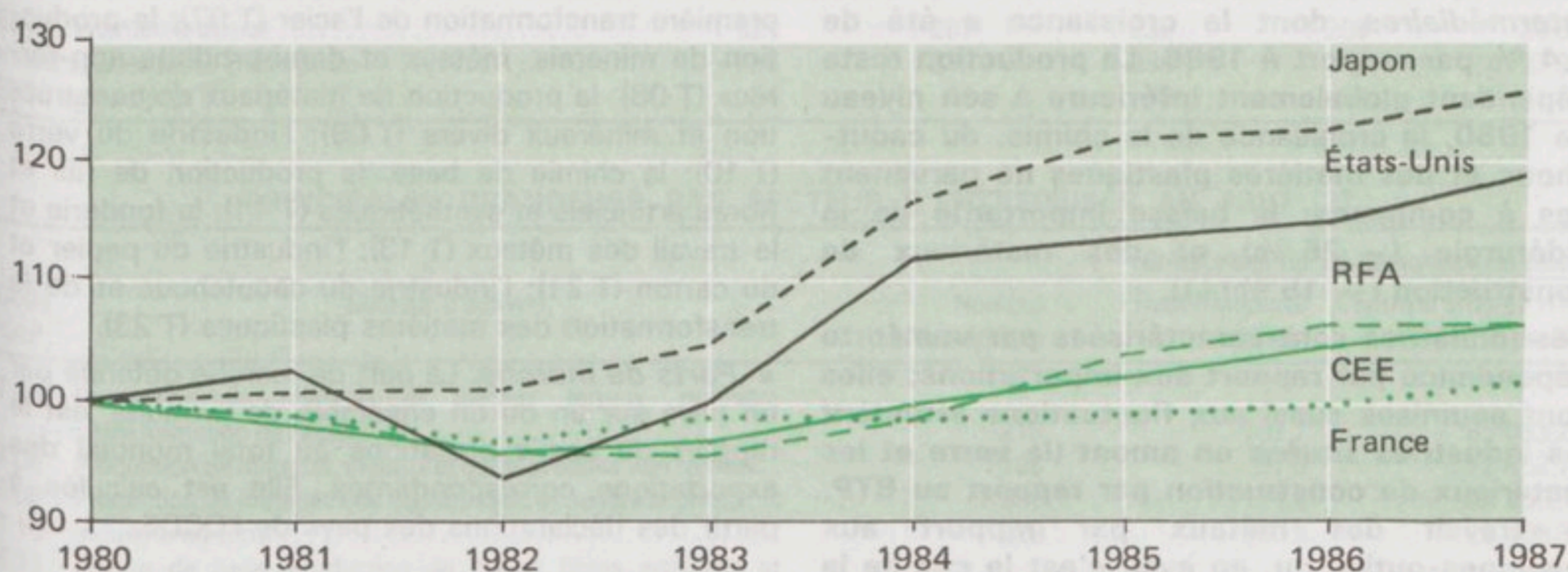
● « Poursuite du redressement financier des entreprises industrielles en 1987 », *INSEE-Première*, n° 1, février 1989.

● « L'industrie française en 1988 : ruptures et continuités », *INSEE-Première*, n° 23, juin 1989.

13.1 PRODUCTION INDUSTRIELLE

INDICE GÉNÉRAL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base 100 en 1980 [3]



CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES PAR SECTEUR EN 1987 [2] (entreprises de 10 salariés et plus)

	Milliards de francs		Milliards de francs
U 03 Production et distribution d'énergie	425,6	U 05 A Industries des biens d'équipement professionnel	605,3
T 04 Combustibles minéraux solides et cokéfaction	10,8	T 14 Construction mécanique	222,3
T 05 Pétrole et gaz naturel	197,5	T 15 A Construction de matériels électriques et électroniques professionnels	299,6
T 06 Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau	217,3	T 17 Construction navale et aéronautique (sauf armement)	83,4
U 04 Industries des biens intermédiaires	769,1	U 05 B Industries des biens d'équipement ménager	38,7
T 07 Minerais et métaux ferreux	85,1	U 05 C Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre	352,7
T 08 Minerais, métaux et demi-produits non ferreux	73,9	U 06 Industries des biens de consommation courante	585,9
T 09 Production de matériaux de construction et minéraux divers	82,7	T 12 Parachimie et industrie pharmaceutique	187,2
T 10 Industrie du verre	29,4	T 18 Industries textiles et de l'habillement	161,5
T 11 Chimie de base, fibres synthétiques	166,8	T 19 Industries du cuir et de la chaussure	32,4
T 13 Fonderie et travail des métaux	145,9	T 20 Bois, ameublement, industries diverses	87,2
T 21 Industries du papier et du carton	79,4	T 22 Imprimerie, presse, édition	117,6
T 23 Caoutchouc et matières plastiques	105,9	Ensemble	2 777,3
		dont : hors énergie	2 351,7

GRANDEURS CARACTÉRISTIQUES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE EN 1987 SELON LA TAILLE DES ENTREPRISES (20 salariés et plus) [2]

	Taille des entreprises (nombre de salariés)					Ensemble
	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus *	
Nombre d'entreprises	12 903	4 380	2 524	1 544	1 720	23 071
Effectif employé (milliers)	421,3	311,5	356,1	475,8	1 687,8	3 252,5
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	200,7	160,4	194,7	307,6	1 413,0	2 276,4
Exportations (milliards de F) (a)	19,4	20,8	36,8	65,6	486,3	628,9
Valeur ajoutée HT (milliards de F)	83,3	62,2	73,6	109,8	480,0	808,9
Excédent brut d'exploitation (milliards de F) (a)	17,4	13,8	16,5	28,2	133,3	209,2

*Y compris les entreprises « hors tranches », le plus souvent des donneurs d'ordres, dont les effectifs ne sont pas significatifs du volume d'activité.

(a) Résultats 1987 semi-définitifs.

PRÉSENTATION

La reprise amorcée en 1987 dans l'industrie s'est répercutée surtout sur celle des *biens intermédiaires*, dont la croissance a été de 2,4 % par rapport à 1986. La production reste cependant globalement inférieure à son niveau de 1980, la croissance de la chimie, du caoutchouc et des matières plastiques ne parvenant pas à compenser la baisse importante de la sidérurgie (- 25 %) et des matériaux de construction (- 15 %) [1].

Ces industries sont caractérisées par une forte dépendance par rapport aux importations; elles sont soumises aussi aux fluctuations affectant les industries situées en amont (le verre et les matériaux de construction par rapport au BTP, le travail des métaux par rapport aux machines-outils) ou, en aval, c'est le cas de la sous-traitance (fonderie). Certains de ces secteurs sont menacés par l'apparition de produits de substitution : c'est le cas des métaux par rapport aux plastiques [1].

Les niveaux de concentration sont très variables entre les secteurs (dispersion de petites entreprises dans « le travail des métaux », forte concentration dans la chimie), et à l'intérieur d'un même secteur : c'est le cas du verre et des matériaux de construction où se côtoient de très grandes entreprises et des PME. D'une façon générale ce sont les secteurs à la plus forte concentration qui sont excédentaires : la France est le deuxième exportateur pour le verre; la chimie prend 8 % des parts du marché mondial; le secteur du caoutchouc a un taux de couverture de 237 % pour les pneumatiques; les « métaux ferreux » sont exportateurs [1].

SOURCES

[1] *Les chiffres-clés de l'industrie*, édition 1989, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, p. 17, 46, 56 à 119, 165; idem édition 1990 (à paraître).

[2] *Enquête annuelle d'entreprise 1987*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, tome 1, p. 20.

DÉFINITIONS

● **Biens intermédiaires (U 04)**. Ils comprennent : la production de minerais, métaux ferreux et première transformation de l'acier (T 07); la production de minerais, métaux et demi-produits non-ferreux (T 08); la production de matériaux de construction et minéraux divers (T 09); l'industrie du verre (T 10); la chimie de base, la production de fils et fibres artificiels et synthétiques (T 11); la fonderie et le travail des métaux (T 13); l'industrie du papier et du carton (T 21); l'industrie du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques (T 23).

● **Parts de marché**. La part de marché détenue par un pays sur un ou un ensemble de produits, est le rapport de ses exportations au total mondial des exportations correspondantes. Elle est calculée à partir des déclarations des pays de l'OCDE.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Bulletin mensuel de statistiques industrielles et Annuaire de statistiques industrielles*, SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire.

● « La compétition industrielle », *Série sciences économiques*, IRES (Institut de recherches économiques et sociales), éditions Dunod.

● *Archives et Documents*, INSEE : « Biens intermédiaires et BTP au 1^{er} janvier 1986 », *Images économiques des entreprises*, Dossier sectoriel SUSE n° 3, n° 267, décembre 1988; « Biens intermédiaires. Biens d'équipement professionnel. Bilan des années 1977 à 1987 », n° 273, déc. 1988.

● « Le commerce industriel français dans la compétition internationale », dossier « Horizon 1993 », *Économie et statistique*, INSEE, n° 217-218, janvier-février 1989.

● « Minerais et métaux. Panorama de l'année 1987 et statistiques », *Annales des mines*, février 1989.

13.2 BIENS INTERMÉDIAIRES

PLACE DES BIENS INTERMÉDIAIRES DANS L'INDUSTRIE [1]

	1980	1985	1986	1987	% dans l'industrie
Emploi intérieur (milliers)	1 521	1 267	1 235	1 203	30,8
Valeur ajoutée brute (milliards de F)	195	273	296	310	33,9
FBCF (milliards de F)	34	45	49	54	41,9

PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISES EN 1987 [2]

Code NAP	Secteur d'activité	Entreprises de 10 personnes ou plus		
		Nombre d'entreprises	Effectif employé (milliers)	Chiffre d'affaires HT (millions de F)
T 07	Production de minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier	219	103,7	85 053,2
T 08	Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux ..	128	51,9	73 852,7
T 09	Production de matériaux de construction et minéraux divers ...	1 906	121,8	82 693,3
T 10	Industrie du verre	229	50,5	29 408,3
T 11	Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques	357	115,6	166 824,9
T 13	Fonderie et travail des métaux	5 999	317,6	145 885,9
T 21	Industries du papier et du carton	832	100,0	79 428,9
T 23	Industries du caoutchouc et de la transformation des matières plastiques	1 707	184,4	105 912,1
U 04	Industries des biens intermédiaires	11 377	1 045,5	769 059,3

PRINCIPAUX PRODUITS (1987) [1]

	Production ou facturation		Production ou facturation
Fontes brutes (a) (c)	13 488	Cuivre électrolytique (a) (c)	39
Aciers bruts (a) (c)	17 700	Chaux et ciments (a) (c)	23 556
Produits finis laminés (a) (c)	15 693	Béton prêt à l'emploi (a) (d)	26 600
Tréfilés et dérivés du fil d'acier (a) (c)	876	Verre plat (a) (c)	692
Étirés et profilés pleins (a) (c)	251	Bouteilles (a) (c)	2 502
Profilés plats en acier (a) (c)	427	Caoutchouc synthétique-élastomères (a) (c)	311
Tubes en acier (a) (c)	1 402	Mécanique générale (b)	23,2
Produits moulés en métaux ferreux (a) (c)	1 783	Construction mécanique (b)	8,8
dont : fonte d'hydraulique	531	Papiers et cartons (b)	20,4
fonte sur modèle	1 011	Pneumatiques et chambres à air (b)	21,2
Produits moulés en métaux non ferreux (a) (c)	267	Matières plastiques : plaques, films, tubes et tuyaux (b) ..	16,4
Aluminium ordinaire (a) (c)	323	Matières plastiques : pièces pour l'industrie (b)	16,5
Plomb raffiné de première fusion (a) (c)	139	Emballages en matières plastiques (b)	14,1
Zinc raffiné de première fusion (a) (c)	249		

(a) Production. (b) Facturation en milliards de F. (c) Milliers de tonnes. (d) Milliers de m³.

PARTS DE MARCHÉ MONDIAL D'EXPORTATIONS EN 1987 [1]

Produits							(%)
	Allemagne (RFA)	France	Italie	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Monde (milliards de \$)
Sidérurgie	16,77	10,07	4,74	5,44	1,34	18,99	49,5
Première transformation de l'acier	18,34	7,93	9,72	4,44	2,73	22,35	13,9
Minerais non ferreux	0,70	0,46	0,21	0,63	4,89	0,04	8,1
Métaux non ferreux	11,48	8,90	2,37	6,56	6,22	3,74	53,6
Minéraux divers	6,50	2,97	1,76	23,20	5,93	1,82	5,4
Matériaux de construction	14,29	7,16	18,58	4,89	5,80	7,59	19,3
Verre	17,33	14,00	9,00	4,95	7,87	7,37	11,3
Chimie minérale	18,47	5,76	2,76	5,00	15,54	4,14	30,2
Chimie organique	20,61	8,97	5,05	8,65	11,66	7,20	120,6
Travail des métaux	21,05	7,01	9,25	5,64	6,87	9,15	45,1
Papier carton	11,33	5,49	2,76	2,99	10,40	2,65	53,4
Pneumatiques caoutchouc	16,85	13,83	7,50	6,83	8,55	12,82	18,0
Ensemble	16,6	8,2	5,5	6,3	8,4	8,1	428,4

13 INDUSTRIE

PRÉSENTATION

La production de *biens d'équipement* n'a augmenté que de 1,7 % en 1987 : l'industrie française montre une capacité insuffisante à répondre à la demande intérieure en biens d'investissements, provoquant une forte poussée de la part des concurrents étrangers dans la plupart des secteurs [5].

Plusieurs d'entre eux au commerce extérieur traditionnellement excédentaire sont aujourd'hui en perte de vitesse : c'est le cas de l'équipement industriel, de la « manutention-mines » et du « machinisme agricole » [1].

L'informatique occupe une place particulière : le parc d'ordinateurs croît de 23 % par an depuis 1977, tandis que les ventes de la branche française progressent régulièrement de 15 % [1].

La France garde une position forte dans l'électronique, la construction électrique et l'aéronautique. Dans l'électronique, où la compétition est dominée par les États-Unis et le Japon, la France est en bonne position dans les télécommunications, les produits pour l'armée et pour l'industrie spatiale. Avec un *taux de couverture* de 158 % en 1987, la France vient pour la construction électrique, au 4^e rang des exportateurs mondiaux, grâce au gros matériel d'équipement, à l'appareillage électrique d'installation et aux accumulateurs. Enfin, la France occupe la 3^e place dans le monde pour l'aéronautique qui fut d'abord une réussite technique et se double aujourd'hui d'une réussite commerciale obtenue dans le cadre d'une coopération européenne (Airbus, Ariane). C'est un secteur de grandes entreprises faisant preuve de capacités d'innovation et où l'État occupe une place importante [1].

SOURCES

[1] *Chiffres-clés de l'Industrie*, édition 1989, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, p. 17, 56 à 119, 165; idem édition 1990 (à paraître).

[2] *Enquête annuelle d'entreprise 1987, tome 1*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, p. 20.

[3] *Annuaire de statistique industrielle 1987-88*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire, p. 205, 245.

[4] *Annuaire statistique de la France 1988*, INSEE, p. 620.

[5] *Note de conjoncture*, INSEE, février 1989, p. 42 à 45.

DÉFINITIONS

- **Biens d'équipement (U05)**. Ils comprennent :
 - les biens d'équipement professionnel (U05 A) qui comprennent eux-mêmes la construction mécanique (T14), la construction électrique et électronique professionnelle (T15 A), la construction navale et aéronautique et l'armement (T17);
 - les biens d'équipement ménager (U05 B);
 - les véhicules automobiles et autres matériels de transport terrestre (U05 C).

Dans ce mot-clé, seuls sont traités les biens d'équipement professionnel (U05 A) et ménager (U05 B); la construction automobile fait l'objet du mot-clé suivant.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles*, SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire.

- « La compétitivité industrielle », *Série Sciences économiques*, IRES (Institut de Recherches Économiques et Sociales), éditions Dunod.

- « Les industries électriques, électroniques et informatiques », *Économie et Géographie*, n° 260, décembre 1988, éditions ETP.

- *Archives et Documents*, INSEE : « Biens d'équipement au 1-1-1986 », Images économiques des entreprises, Dossier sectoriel SUSE n° 4, n° 268, décembre 1988; « Biens intermédiaires. Biens d'équipement professionnel. Bilan des années 1977 à 1987 », n° 273, décembre 1988.

- « Le commerce industriel français dans la compétition internationale », Dossier « Horizon 1993 », *Économie et statistique*, INSEE, n° 217-218, janvier-février 1989, p. 27 à 69.

13.3. BIENS D'ÉQUIPEMENT

PLACE DES BIENS D'ÉQUIPEMENT DANS L'INDUSTRIE [1]

	1980	1985	1986	1987	% dans l'industrie
Biens d'équipement professionnel :					
Emploi intérieur (milliers)	1 216	1 120	1 094	1 061	27,1
Valeur ajoutée brute (milliards de F)	151	248	248	253	27,7
FBCF (milliards de F)	17	29	33	34	26,4
Biens d'équipement ménager :					
Emploi intérieur (milliers)	81	69	67	65	1,7
Valeur ajoutée brute (milliards de F)	8	10	11	10	1,1
FBCF (milliards de F)	1	2	2	2	1,6

PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISES EN 1987 [2]

Code NAP	Secteur d'activité	Entreprises de 10 personnes ou plus		
		Nombre d'entreprises	Effectif employé (milliers)	Chiffre d'affaires HT (millions de F)
U05 A	Biens d'équipement professionnel	8 019	957,6	605 305,7
T14	Construction mécanique	5 293	378,5	222 298,5
T15 A	Construction de matériels électriques et électroniques professionnels	2 521	455,6	299 646,0
T17	Construction navale et aéronautique	205	123,5	83 361,2
U05 B	Industries des biens d'équipement ménager	168	62,4	38 713,8

PRINCIPAUX PRODUITS (1987) [1]

	Production ou facturation		Production ou facturation
Immatriculations de tracteurs (a) (c)	36 679	Appareillage à basse tension et relais (b)	8,8
Chaudière, chaudronnerie, tôlerie (b)	15,0	Équipements d'automatisation de processus industriel (b)	4,3
Matériel frigorifique et aéraulique (b)	11,3	Fils et câbles isolés pour l'électricité (b)	11,0
Matériel pour industries chimiques, plastiques et alimentaires (b)	9,9	Matériel téléphonique et télégraphique (b)	23,5
Matériel de travaux publics (b)	8,7	Appareils de radiologie et d'électronique médicale (b) ..	2,3
Matériel de manutention et de levage (b)	9,3	Appareils de contrôle et de régulation (b)	5,8
Micro et mini-ordinateurs intégrés (b)	8,3	Appareils radio-récepteurs et téléviseurs (b)	6,4
Unités centrales (matériel informatique) (b)	11,5	Appareils d'enregistrement et de reproduction du son, supports d'enregistrement (b)	2,5
Équipement de distribution et application de l'électronique de puissance (b)	6,6	Construction navale (a) (c) (d)	20
Matériel électrique de grande puissance (b)	10,4	Construction de cellules d'avions (a) (c) (d)	586

(a) Production. (b) Facturation en milliards de F. (c) Nombre. (d) 1986.

PARTS DE MARCHÉ MONDIAL D'EXPORTATIONS EN 1987 [1]

Produits	(%)						
	Allemagne (RFA)	France	Italie	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Monde (milliards de \$)
Machines agricoles	18,89	6,52	10,68	10,68	13,98	12,16	10,7
Machines outils	27,62	3,84	8,53	5,35	8,96	18,90	25,4
Équipement industriel	24,27	6,06	9,86	6,46	12,10	13,77	142,3
Matériel de manutention, mines	18,25	7,47	7,02	8,20	13,98	15,92	33,2
Informatique	9,30	5,71	3,37	8,71	22,04	21,34	84,6
Matériel électrique	16,98	7,32	4,55	5,52	11,82	14,37	62,3
Matériel électronique professionnel	11,35	5,75	2,85	6,10	17,14	25,68	99,8
Matériel électronique ménager	8,46	1,45	1,25	2,92	2,31	42,27	30,0
Équipement ménager	17,98	6,66	15,77	3,30	5,63	12,13	14,6
Construction navale	10,28	4,95	2,19	3,35	2,55	32,45	13,4
Construction aéronautique	10,66	9,92	4,01	11,70	49,55	0,67	42,4
Instruments et matériel de précision	19,24	5,96	3,88	5,76	14,01	19,10	48,8
Biens d'équipement professionnel	16,8	6,3	5,7	7,0	17,2	17,3	562,9
Biens d'équipement ménager	11,6	3,2	6,0	3,0	3,4	32,4	44,6

PRÉSENTATION

La production mondiale d'automobiles est dominée par un petit nombre de grandes firmes qui installent filiales ou usines de montage hors de leur pays d'origine. Derrière le Japon et les États-Unis, l'Allemagne fédérale et la France occupent les 3^e et 4^e places en ce qui concerne les *voitures particulières et commerciales*; le Japon reste, en 1987, le 1^{er} producteur de *véhicules industriels* suivi des États-Unis [1].

PSA Peugeot-Citroën est en 1987 le principal constructeur français, au 6^e rang mondial, devant Renault au 7^e rang. Il représente, en 1988, 34 % des immatriculations totales françaises, les marques étrangères 37 % [1].

En 1988, la France a exporté 57 % de sa production de voitures particulières et s'est placée, avec 1,8 million de véhicules, après le Japon et l'Allemagne (RFA), en tête des pays exportateurs [3].

Au début de 1988, le parc automobile mondial est estimé à 394 millions de voitures particulières et 122 millions de véhicules utilitaires. 25 % des véhicules en circulation dans le monde se trouvent dans l'Europe des Douze [2]. 22,5 millions de voitures particulières et commerciales (dont 12 % de véhicules « diesel ») circulaient en France au 1^{er} janvier 1989 sur un parc total de 27,1 millions de véhicules [4]. L'INSEE estime à 21,2 millions les automobiles possédées ou à la disposition des *ménages* en janvier 1989. À cette date, 74,7 % des ménages disposaient d'une voiture particulière au moins : 52,1 % n'en possédaient qu'une et 22,6 % en possédaient plusieurs [5].

SOURCES

[1] « Statistiques automobiles 1987 », *L'Argus de l'automobile et des locomotions*, n° spécial, septembre-octobre 1988, p. 147 à 149 (*idem* 1989, à paraître).

[2] *L'Argus de l'automobile et des locomotions*, n° 3120, 24 novembre 1988, p. 29.

[3] *Statistiques automobiles françaises année 1988*, Document interne, Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles.

[4] *Parc automobile français au 1^{er} janvier 1989 et motorisation des ménages*, estimation CSCA, 2 mars 1989.

[5] « Enquête de conjoncture auprès des ménages : janvier 1989 », *Informations rapides*, série A, Résultats détaillés, INSEE, n° 67 du 24 mars 1989, p. 20.

DÉFINITIONS

● **Voiture particulière.** En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes, pouvant être une « berline » (2 ou 4 portes, 4 glaces), un « coupé » (2 portes, 2 glaces), un « cabriolet » (2 portes, capote repliable), une « limousine » (4 portes, 6 glaces). On trouve aussi « voiture de tourisme ».

● **Voiture commerciale.** Voiture dérivée d'une voiture particulière avec siège arrière rabattable pour le transport des marchandises et hayon à l'arrière (dans le langage courant « break »). Les voitures commerciales sont le plus souvent comptées avec les voitures particulières, même si ce n'est pas explicité.

● **Véhicule utilitaire ou industriel.** Véhicule servant uniquement au transport des marchandises. On distingue les « fourgonnettes », les « camionnettes », les « camions ». Les statistiques spécialisées distinguent d'autre part les « tracteurs routiers », châssis-cabine servant à tracter une semi-remorque, les « véhicules spéciaux », matériel de voirie, d'incendie, de chantier, d'ambulance, les « autocars et autobus » (8 à 65 places assises).

● **PTMA :** poids total maximum autorisé.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le renouveau de l'industrie automobile », *Le Monde, Dossiers et Documents*, n° 139, nov. 1986.

● « L'avenir de l'industrie automobile mondiale : quelle stratégie ? », *Notes et Études documentaires*, La Documentation française, n° 4831, juin 1987.

● *Recueil de données statistiques sur l'assurance automobile en France*, Association générale des sociétés d'assurances contre les accidents (AGSAA), 17^e édition, 1988.

● « Tour d'horizon sur l'automobile », *Premiers résultats*, INSEE, n° 145, octobre 1988.

● « L'utilisation des véhicules utilitaires légers en 1986 », OEST, ministère des Transports et de la Mer, décembre 1988.

● « Où trouver l'information statistique sur l'automobile ? », *Bloc-Notes de l'OEP*, INSEE, n° 1, janvier 1989.

● « Construction automobile : trois années de forte croissance », *INSEE-Première*, n° 21, juin 1989.

13.4 AUTOMOBILE

PRODUCTION MONDIALE D'AUTOMOBILES 1987 [1]

(millions de véhicules)

	Voitures particulières	Véhicules industriels	Tous véhicules
1. Japon	7,89	4,36	12,25
2. États-Unis	7,10	3,82	10,92
3. Allemagne (RFA)	4,37	0,26	4,63
4. France	3,05	0,44	3,49
5. URSS	1,30	0,88	2,18
6. Italie	1,71	0,20	1,91
7. Espagne	1,40	0,30	1,70
8. Canada	0,81	0,83	1,64
9. Royaume-Uni	1,14	0,25	1,39
10. Corée du Sud	0,79	0,19	0,98
Monde	33,25	12,99	46,24

PARC MONDIAL D'AUTOMOBILES (1^{er} janvier 1988) [2]

(millions de véhicules)

	Voitures particulières	Véhicules industriels	Tous véhicules
1. États-Unis	139,04	41,95	180,99
2. Japon	29,48	20,42	49,90
3. Allemagne (RFA)	28,31	1,80	30,11
4. France	21,95	2,90	24,85
5. Italie	22,50	1,90	24,40
6. Royaume-Uni	20,61	2,91	23,52
7. URSS	11,80	9,50	21,30
8. Canada	11,50	3,20	14,70
9. Brésil	10,10	2,27	12,37
10. Espagne	9,76	1,75	11,51
Monde	393,74	121,67	515,41

LES DIX PRINCIPAUX CONSTRUCTEURS MONDIAUX (1987) [1]

(millions de véhicules)

1. General Motors (États-Unis)	6,00	6. PSA Peugeot-Citroën (France)	1,93
2. Ford Motor (États-Unis)	4,25	7. Renault-RVI (France)	1,87
3. Toyota (Japon)	3,68	8. Chrysler Co.	1,80
4. Gr. Nissan (Japon)	3,12	9. Gr. Fiat (Italie)	1,79
5. Gr. Volkswagen (RFA)	2,86	10. Ford-Europe	1,66

VOITURES PARTICULIÈRES IMMATRICULÉES EN FRANCE [1]

	1987		1988		1987		1988
	Milliers*	Milliers	%		Milliers	Milliers	%
France	1 345	1 400	63,1	Italie	154	161	7,3
dont : Citroën	263	266	12,0	dont : Alfa Romeo	18	17	0,8
Peugeot	440	492	22,2	Autobianchi	8	6	0,3
Renault	642	642	28,9	Fiat	116	131	5,9
Allemagne (RFA)	422	464	20,9	Lancia	11	7	0,3
dont : Audi	26	36	1,6	Japon	62	64	2,9
BMW	27	32	1,4	dont : Honda	10	9	0,4
Ford Europe	143	143	6,5	Mazda	17	18	0,8
Mercedes	25	25	1,1	Nissan	18	18	0,8
Opel	97	106	4,8	Toyota	14	15	0,7
Volkswagen	102	120	5,4	Autres pays	81	84	3,8
Grande-Bretagne	42	44	2,0	dont : Lada (URSS)	23	22	1,0
dont : Austin-Rover	31	41	1,8	Volvo (Suède)	19	17	0,8
				Total	2 106	2 217	100,0

PRODUCTION — IMPORTATIONS — EXPORTATIONS — IMMATRICULATIONS — LIVRAISONS NATIONALES AU MARCHÉ INTÉRIEUR (LNMI) DES PRINCIPAUX PAYS CONSTRUCTEURS (1988) [3]

(millions de véhicules)

	Production		Importations		Exportations		Immatriculations		LNMI	
	VP	VU	VP	VU	VP	VU	VP	VU	VP	VU
Allemagne (RFA)	4,35	0,28	1,25	0,09	2,51	0,17	2,81	0,16	1,84	0,11
États-Unis	7,11	4,08	0,67	0,33	(a) 10,64	(a) 5,15	6,44	3,75
France	3,22	0,47	1,15	0,22	1,83	0,20	2,22	0,43	1,42	0,33
Grande-Bretagne	1,23	0,32	1,36	0,15	0,21	0,08	2,22	0,36	1,01	0,23
Italie	1,88	0,23	0,96	0,06	0,69	0,14	(b) 2,18	...	1,20	0,09
Japon	8,20	4,50	0,15	0,03	4,43	1,67	3,72	3,00	3,77	2,83

VP = voitures particulières. VU = véhicules utilitaires. (a) Ventes. (b) Livraisons.

PARC D'AUTOMOBILES EN FRANCE (au 1^{er} janvier 1989) [4]

(milliers de véhicules)

VP et commerciales	22 520	2,5 à moins de 5 tonnes de PTMA	1 001
soit : 5 CV et moins	7 914	5 à moins de 12 tonnes de PTMA	168
6 à 10 CV	13 265	12 tonnes et plus de PTMA	207
11 CV et plus	1 341	Tracteurs routiers	150
dont : diesel	2 800	Autocars-autobus	65
VU	4 355	Total général	27 090
soit : moins de 2,5 tonnes de PTMA	2 979		

13 INDUSTRIE

PRÉSENTATION

Les *biens de consommation* représentent 27,8 % de la *valeur ajoutée* de l'industrie et 30,7 % de ses effectifs [1].

Leur croissance en 1987 n'a été que de 1 % par rapport à 1986 alors que celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière a été de 2,5 % [4]. Ceci, malgré les bons résultats de la pharmacie et de la parachimie pour lesquelles la France est le 4^e exportateur mondial, avec des parts de marché de 10 %. Ce sont les secteurs où l'on trouve — avec celui de la presse — une structure composite où les entreprises excédentaires et investies à 50 % par les capitaux étrangers côtoient de nombreuses petites et moyennes entreprises [1].

Les industries textiles, du bois et du cuir sont déficitaires sur le plan commercial depuis dix ans, même si une légère remontée s'est amorcée dans le textile depuis 1986. Ce sont des secteurs de faible concentration occupant une main-d'œuvre nombreuse. Le rythme des suppressions d'emploi s'accroît (la moitié des effectifs en 10 ans dans l'industrie du bois, un quart dans celle du papier-carton). Ces industries sont concurrencées non seulement par les pays voisins (RFA, Benelux, Espagne), mais par les pays de l'Est et de plus en plus par le Sud-Est asiatique [1].

On note une augmentation des investissements dans les secteurs de l'habillement et de l'ameublement : la France reste leader dans le vêtement de luxe, et ses échanges sont excédentaires dans le prêt-à-porter féminin et celui des enfants. Le secteur de l'ameublement se renouvelle même si son *taux de couverture* n'est encore que de 31 % en 1987 [1].

SOURCES

- [1] *Les chiffres clés de l'industrie*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, p. 17, 56 à 119, 165; *idem* édition 1990 (à paraître).
- [2] *Enquête annuelle d'entreprise 1987*, tome 1, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, p. 20.
- [3] *Annuaire de statistique industrielle 1987-1988*, SESSI, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, p. 377.
- [4] *Note de conjoncture*, INSEE, février 1989, p. 42-43.

DÉFINITIONS

● *Biens de consommation (U 06)*. Ils comprennent : la parachimie et la pharmacie (T 12); les industries textiles et de l'habillement (T 18); les industries du cuir et de la chaussure (T 19); les industries du bois et de l'ameublement (T 20); l'imprimerie, la presse, l'édition (T 22).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin mensuel de statistiques industrielles*, SESSI, Direction générale de l'industrie, ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire.
- *Économie et Géographie* : « L'industrie textile française », n° 257, septembre 1988; « L'industrie française des cycles et motocycles », n° 258, octobre 1988 (éditions ETP, 31, avenue Pierre-de-Serbie, Paris 16^e).
- *Archives et Documents*, INSEE : « Biens de consommation courante au 1-1-1986 », Images économiques des entreprises, Dossier sectoriel SUSE n° 5, n° 269, décembre 1988; « Agro-alimentaire. Biens de consommation. Bilan des années 1977 à 1987 », n° 272, décembre 1988.
- « Textile et habillement en 1988 : des résultats contrastés », *INSEE-Première*, n° 23, juin 1989.

13.5 BIENS DE CONSOMMATION

PLACE DES BIENS DE CONSOMMATION DANS L'INDUSTRIE [1]

	1980	1985	1986	1987	% dans l'industrie
Emploi intérieur (milliers)	1 450	1 251	1 223	1 200	30,7
Valeur ajoutée brute (milliards de F)	146	221	246	254	27,8
FBCF (milliards de F)	14	23	24	26	20,2

PRINCIPALES GRANDEURS PAR SECTEUR D'ENTREPRISES EN 1987 [2]

Code NAP	Secteur d'activité	Entreprises de 10 personnes ou plus		
		Nombre d'entreprises	Effectif employé (milliers)	Chiffre d'affaires HT (millions de F)
U06	Industries des biens de consommation courante	14 094	977,4	585 849,3
T12	Parachimie et industrie pharmaceutique	1 031	181,5	187 203,8
T18	Industries textiles et de l'habillement	5 396	363,7	161 457,9
T19	Industries du cuir et de la chaussure	962	78,0	32 432,8
T20	Industries du bois et de l'ameublement, industries diverses ...	3 533	182,4	87 189,1
T22	Imprimerie, presse, édition	3 172	171,8	117 565,7

PRINCIPAUX PRODUITS (1987) [1]

	Production ou facturation		Production ou facturation
Produits de lavage (linge et vaisselle) (b)	8,4	Vêtements (hommes, femmes, enfants) (a) (d) :	
Peintures et vernis toutes catégories (b)	10,4	Pantalons	55 133
Produits phytosanitaires (b)	10,5	Manteaux	1 727
Produits de parfumerie (b)	31,4	Vestes	5 075
Spécialités pharmaceutiques (b)	44,1	Ensembles	4 357
Fils synthétiques continus (a) (c)	55,4	Survêtements, trainings	4 104
Fibres synthétiques discontinues (a) (c)	128,8	Robes	16 203
Filature de coton (a) (c)	196,5	Vêtements de pluie	2 814
Filature de laine (a) (c)	84,0	Vêtements de travail	12 865
Imprimerie de labour (b) (e)	34,6	Fenêtres et portes-fenêtres (b) (e)	2,6
Presse (b) (e)	40,1	Parquets et lambris en résineux (b) (e)	1,0
Tannerie [milliers de m ²] (a)	8 487	Emballages légers en bois (b) (e)	1,2
Mégisserie [milliers de pièces] (a)	29 964	Ameublement (b)	23,4
Chaussures [milliers de paires] (a)	183 209		

(a) Production. (b) Facturation en milliards de F. (c) Milliers de tonnes. (d) Milliers de pièces. (e) 1986.

PARTS DE MARCHÉ MONDIAL D'EXPORTATIONS EN 1987 [1]

Produits	(%)						
	Allemagne (RFA)	France	Italie	Royaume-Uni	États-Unis	Japon	Monde (milliards de \$)
Parachimie	21,96	12,13	3,93	11,15	10,49	9,89	42,2
Pharmacie	16,73	11,13	3,23	11,96	16,07	1,00	18,2
Textiles naturels et filés	12,74	8,35	10,19	5,87	2,65	4,82	21,1
Bonneterie	7,40	3,82	17,18	3,66	1,53	1,43	29,0
Articles en fils	14,36	6,48	10,79	4,87	4,87	9,69	43,5
Cuir et peaux	8,34	6,43	24,46	5,93	6,67	4,84	5,8
Articles en cuir	4,78	6,49	14,56	1,65	1,49	1,10	6,0
Chaussures	4,08	3,76	26,61	1,56	1,50	0,25	20,9
Articles d'habillement	8,63	4,93	10,10	3,54	2,05	1,26	46,1
Travail du bois	5,96	2,98	2,25	0,66	8,55	0,36	23,8
Meubles	16,73	5,18	18,55	3,18	4,00	0,72	19,4
Presse imprimerie	20,52	8,32	5,11	12,77	14,09	4,06	15,0
Industries diverses	5,53	3,24	7,40	9,03	4,71	6,58	55,4
Ensemble	11,5	6,2	10,3	6,2	5,7	4,5	346,4

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Selon l'enquête annuelle d'entreprise dans le commerce, celui-ci comptait en 1987, 492 320 entreprises, dont 99 086 dans le commerce de gros (y compris les intermédiaires) et 393 234 dans le commerce de détail [1].

Les effectifs salariés se sont accrus en données moyennes annuelles de 35 700 unités en 1987, dont 17 800 SIVP, après une augmentation de 11 100 en 1986 et une stabilité hors SIVP. L'effectif salarié du commerce a repassé le seuil des 2 millions d'emplois. La reprise de l'embauche à partir du début de 1986, permise par la bonne tenue de l'activité commerciale, s'est donc poursuivie en 1987, malgré le ralentissement de la vente des commerçants. La croissance de l'emploi salarié a été sensible dans tous les secteurs du commerce, hormis le commerce de gros alimentaire [2].

En 1988, la consommation commercialisable des ménages a augmenté de 1,7 % en volume (1,1 % en 1987). La consommation de produits alimentaires a augmenté de 1,4 % (1,6 % en 1987) et celle des produits non alimentaires de 2,0 % (0,9 % en 1987). La croissance est particulièrement forte pour les produits pharmaceutiques (+ 9,5 %) [3].

L'évolution des parts de marché met en évidence le développement des hypermarchés et des supermarchés. Ensemble, ils ont gagné 1,3 point de part de marché. Ils représentent près de 50 % des ventes au détail de produits alimentaires. Pour les produits non alimentaires, leur part globale atteint 13 % [3].

SOURCES

- [1] « Les chiffres du commerce en 1987 », INSEE-Première, n° 12, avril 1989.
- [2] « Le commerce en 1987 », Les Collections de l'INSEE, vol. C 152, octobre 1988, p. 46 à 51, *idem* éditions précédentes.
- [3] « Activité soutenue dans le commerce en 1988 », INSEE-Première, n° 7, février 1989.
- [4] La France des commerces 1988, ministère du Commerce et de l'Artisanat, direction du commerce intérieur, p. 64-65.

DÉFINITIONS

- **Consommation commercialisable des ménages.** Elle ne retient que les achats susceptibles de s'adresser au commerce de détail. Outre l'ensemble des services, en sont exclus l'eau, le gaz de ville, l'électricité et les automobiles.
- **Supérette.** Sa surface de vente a moins de 400 m², et les produits alimentaires représentent plus des deux tiers des ventes.
- **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².
- **Magasin populaire.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m² comme le supermarché, mais les produits alimentaires constituent entre un tiers et deux tiers des ventes.
- **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m².

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire guide du commerce 1989*, Conseil national du commerce.
- *Informations rapides*, INSEE, série T : Indices mensuels de chiffre d'affaires dans le commerce et les services.
- *Libre-service - Actualités* : « Spécial distribution » et « Atlas hyper-super », n° 1142-1143, 16-23 décembre 1988.
- « Europe : la bataille de la distribution », *Le Nouvel Économiste*, n° 687, 24 mars 1989.
- « L'appareil commercial français » et « Grands distributeurs et industriels : des rapports conflictuels », *Problèmes économiques*, n° 2119, 5 avril 1989.
- *Premiers résultats*, INSEE : « Les entrepreneurs individuels dans le commerce et les services en 1987 », n° 146, octobre 1988; « Inventaire communal 1988 », n°s 150, 151 et 155, novembre 1988.
- « Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce. Principaux résultats relatifs à 1987 », *INSEE-Résultats*, n° 1, juin 1989.

14.1 COMMERCES

POPULATION ACTIVE TOTALE* DU COMMERCE (moyennes annuelles) [2] (milliers)

	1980	1985	1986	1987	dont salariés
Commerce de gros	873,4	940,5	942,0	951,9	876,5
Alimentaire	271,5	284,7	281,1	279,9	248,6
Non alimentaire	601,9	655,8	660,9	672,0	627,9
Commerce de détail	1 616,2	1 585,0	1 597,1	1 626,3	1 149,9
Alimentaire	599,4	664,7	670,2	681,6	518,5
Non alimentaire	1 016,8	920,3	926,9	944,7	631,4
Ensemble du commerce (y compris intermédiaires du commerce)	2 489,6	2 525,5	2 539,1	2 578,2	2 026,4

* Y compris les stages d'insertion à la vie professionnelle (SIVP).

LES PARTS DE MARCHÉ DES FORMES DE VENTE AU DÉTAIL [3] (%)

	Ensemble des produits commercialisables		Produits alimentaires		Produits non alimentaires	
	1987	1988	1987	1988	1987	1988
Grandes surfaces d'alimentation générale	24,5	25,8	46,0	48,6	12,4	13,1
soit : hypermarchés	14,8	15,7	23,2	24,7	10,0	10,7
supermarchés	9,7	10,1	22,8	23,9	2,4	2,4
Magasins populaires (sauf hypermarchés leur appartenant)	1,7	1,6	2,9	2,8	1,1	1,1
Petites surfaces d'alim. générale succursalistes et coopératives	2,2	2,1	4,8	4,5	0,7	0,7
Commerce de détail non alimentaire non spécialisé	3,4	3,4	0,6	0,6	5,0	4,9
dont : grands magasins	1,6	1,6	0,6	0,6	2,2	2,2
Ensemble du commerce de détail non spécialisé de grande surface ou concentré	31,8	32,9	54,3	56,5	19,2	19,8
Petites surfaces d'alimentation générale indépendantes	3,7	3,5	9,7	9,0	0,4	0,4
Commerce des viandes	4,7	4,5	13,1	12,6	0,0	0,0
Commerce de détail alimentaire spécialisé	3,3	3,1	9,1	8,5	0,1	0,1
Pharmacies	5,1	5,4	0,3	0,2	7,8	8,2
Autres commerces spécialisés non alimentaires	30,8	30,5	0,3	0,3	47,4	47,4
Ensemble du commerce de détail spécialisé, et commerce de détail non spécialisé de petite surface non concentré	47,6	47,0	32,5	30,6	56,1	56,1
Ensemble du commerce de détail	79,4	79,9	86,8	87,1	75,3	75,9
Achats effectués en dehors du commerce de détail (a)	20,6	20,1	13,2	12,9	24,7	24,1
Ensemble des ventes au détail	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(En milliards de F TTC)	1 686	1 740	604	620	1 082	1 120

(a) Boulangerie-pâtisserie, commerce de gros, commerce de l'automobile, autres prestataires de services et ventes directes des producteurs.

PARC DES GRANDES SURFACES DE L'ALIMENTATION GÉNÉRALE AU 1^{er} JANVIER [3]

	Nombre de magasins		Surface de vente en milliers de m ²	
	1988	1989	1988	1989
Sociétés d'hypermarchés	277	292	2 003	2 106
Indépendants	176	216	597	743
Grands magasins - magasins populaires	26	26	107	104
Succursalistes	209	213	1 070	1 088
Ensemble des hypermarchés	688	747	3 777	4 041
Supermarchés	e 5 875	e 6 100	e 5 400	e 5 700

LA DISTRIBUTION DANS QUELQUES PAYS EUROPÉENS [4]

	Allemagne (RFA)	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Suisse
Part de la population civile occupée dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration en 1985 (%)	15,3	16,7	21,3	17,1	21,2	18,8
Hypermarchés au 1-1-1983 :						
— nombre	874	493	17	35	345	23
— nombre de m ² pour 1 000 hab.	83	50	2	10	22	15
Supermarchés au 1-1-1983 :						
— nombre	6 820	4 665	1 698	1 705	3 685	600
— nombre de m ² pour 1 000 hab.	86	71	23	96	67	75

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Le secteur tertiaire tient une place prépondérante dans le développement économique. Aux activités associées à la production, comme les transports et le commerce, s'ajoutent les services (marchands ou non marchands). Les *services non marchands* (défense, enseignement public, police...) sont financés par l'impôt. Les *services marchands* sont vendus par des prestataires au profit d'entreprises ou de particuliers. Le domaine est très diversifié et encore mal connu, mais l'enquête annuelle d'entreprise dans les services couvre la plus grande partie du champ [1].

En 1987, les services, au travers du champ de l'enquête annuelle d'entreprise, représentent 473 000 entreprises employant 2 500 000 personnes, qui ont réalisé 843 milliards de F de chiffre d'affaires et dégagé 421 milliards de valeur ajoutée. La croissance du chiffre d'affaires en valeur (9 % par rapport à 1986) et des effectifs, à champ constant (4 %) atteste l'existence d'un marché porteur. Mais ce fort dynamisme doit être différencié selon les secteurs. La promotion immobilière, bénéficiant de la reprise de l'immobilier, connaît l'une des meilleures croissances de l'ensemble des services [1].

L'investissement est réalisé à 42 % par le seul secteur de la « location de logements », tandis que les autres « gros investisseurs » (hôtellerie, restauration, location de voitures) réalisent chacun moins de 6 % de l'investissement total [1].

Si le salaire brut horaire moyen s'établit à 57 F, il atteint près de 70 F dans le secteur « études, conseils, assistance » qui fait appel à des personnels qualifiés [1].

SOURCES

[1] « Les services en 1987 : croissance et diversité » d'après l'enquête annuelle d'entreprise, par Lionel de Boisdeffre. *INSEE-Première*, INSEE, n° 9, février 1989.

DÉFINITIONS

● **Services marchands.** Ils constituent les postes U10 à U13 de la comptabilité nationale.

Les services marchands non financiers (U10 et U11) se composent de cinq branches :

— la branche T29 « Commerce et réparation automobile » comprenant également la vente au détail de carburants et de lubrifiants;

— la branche T30 « Hôtels, cafés, restaurants » incluant les services des traiteurs et la restauration collective;

— la branche T33 « Services rendus principalement aux entreprises » qui est très hétérogène;

— la branche T34 « Services rendus principalement aux particuliers »;

— la branche T35 « Locations immobilières ».

Les services marchands financiers (U12 et U13) correspondent à deux branches :

— la branche T36 « Assurances »;

— la branche T37 « Organismes financiers » (voir mot-clé 10-4).

● **Services non marchands.** Ils sont rendus essentiellement par les administrations. Ils sont regroupés dans les postes U14 de la nomenclature en 16 branches ou T38 de la nomenclature en 36 branches.

● **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands (au sens de la comptabilité nationale) à l'exclusion des services marchands de santé, enseignement, recherche, action sociale et de quelques services récréatifs et culturels. Elle ne couvre pas non plus les services des assurances et organismes financiers.

La branche « Commerce et réparation » est interrogée, dans le cadre de l'Enquête annuelle d'entreprise dans le commerce.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le tertiaire », *Écoflash*, INSEE-CNDP, n° 18, mai 1987.

● « Enquête annuelle d'entreprise dans les services. Principaux résultats de 1986 », *Les Collections de l'INSEE*, série E, n° 111, mars 1988.

● « Les échanges de services dans la CEE : situation et perspectives », *Problèmes économiques*, n° 2090, 14 septembre 1988.

● *Archives et documents*, INSEE : « Enquête annuelle d'entreprise dans les services. Résultats détaillés », n°s 233 à 240, avril à août 1988; « Images économiques des entreprises. Services au 1^{er} janvier 1986 », n° 271, décembre 1988.

● *Premiers résultats*, INSEE : « 36 500 communes, leurs équipements, leurs services et leurs commerces en 1988 », n° 150, novembre 1988; « Inventaire communal 1988. Des services financiers dans une commune sur deux », n° 153, novembre 1988.

● « Demain les services », *Futuribles*, n° 128, janvier 1989.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SERVICES MARCHANDS NON FINANCIERS* EN 1987 [1]

(Entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F)

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectif salarié au 31-12	Effectif non salarié	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée
Récupération	4 505	16 701	4 674	16 105	3 878
Réparation de chaussures et d'articles en cuir.....	5 609	2 670	6 030	1 171	708
Réparation d'appareils électriques ménagers.....	5 271	7 674	5 901	3 415	1 523
Réparation de montres et horloges de bijouterie.....	1 099	350	1 187	234	133
Réparations non désignées ailleurs.....	1 684	4 365	1 834	1 574	860
Réparations diverses	13 663	15 059	14 952	6 393	3 223
Restaurants et cafés-restaurants.....	61 743	179 087	79 610	60 378	27 167
Cantines.....	194	1 471	194	381	148
Traiteurs.....	1 012	47 185	1 147	12 200	5 615
Débites de boissons (sans spectacle).....	43 610	22 461	50 002	14 044	6 699
Cafés-tabacs.....	12 305	11 511	16 092	7 162	3 804
Débites de boissons avec spectacle.....	2 887	12 200	3 498	3 230	1 737
Cafés associés à une autre activité.....	7 657	2 122	8 710	3 351	1 002
Hôtels avec restaurant.....	20 388	98 211	25 887	35 489	17 421
Hôtels sans restaurant.....	8 075	21 776	8 782	7 466	4 411
Hôtels-café-restaurants	157 871	396 024	193 922	143 697	68 000
Agences de voyage	1 777	22 754	1 843	26 778	4 908
Cabinets d'études techniques.....	15 307	95 133	15 972	55 436	24 741
Cabinets d'études économiques et sociologiques.....	2 769	18 902	3 054	5 703	3 225
Cabinets d'études informatiques et d'organisation.....	15 351	87 556	16 520	43 178	24 355
Travaux à façon informatiques.....	3 282	38 756	3 247	19 763	9 827
Cabinets d'architectes.....	19 948	25 018	22 619	14 335	7 899
Cabinets de métreurs et géomètres.....	4 835	12 450	5 432	3 949	2 906
Cabinets de conseils en information et doc.....	4 016	9 856	4 348	6 124	2 409
Cabinets juridiques et offices publics et min.....	20 418	82 062	27 271	34 385	24 801
Cabinets d'expertise comptable et d'analyse fin.....	12 696	85 400	11 802	27 823	21 175
Créateurs et intermédiaires en publicité.....	9 607	63 451	10 338	55 194	12 750
Régies publicitaires.....	1 000	19 275	975	25 736	5 456
Travaux à façon divers.....	8 361	11 383	8 932	5 688	2 929
Prestation temporaire de personnel.....	742	160 632	610	25 158	23 199
Services divers rendus aux entreprises.....	19 073	139 605	28 332	45 706	25 423
Études, conseils, assistance	137 405	849 479	159 452	368 171	191 087
Auxiliaires d'assurances	22 062	42 145	25 579	18 172	12 358
Promotion immobilière.....	3 655	14 982	3 591	26 205	5 237
Promotion en infrastructure.....	1 622	4 965	1 635	11 258	2 880
Supports juridiques de programmes.....	278	168	214	343	- 100
Administration d'immeubles.....	4 149	25 411	4 006	9 374	5 772
Administration d'infrastructures.....	514	4 925	256	2 749	1 528
Agences immobilières.....	16 687	29 968	18 419	22 060	9 608
Promotion et sociétés immobilières	26 905	80 419	28 121	71 987	24 922
Locations mobilières	8 372	30 409	8 553	26 654	15 609
Location de logements.....	4 007	78 825	2 696	62 482	35 443
Location d'immeubles industriels et commerciaux.....	4 989	4 823	4 400	6 135	4 317
Locations immobilières	8 996	83 648	7 096	68 617	39 760
Radiodiffusion et télévision.....	639	27 623	614	19 876	9 954
Production de films.....	1 757	29 593	1 955	10 112	5 548
Distribution de films.....	212	1 494	198	1 984	846
Gestion de salles de cinéma.....	941	5 972	854	2 828	988
Activités cinématographiques	3 549	64 682	3 621	34 799	17 334
Laverie, blanchisserie, teinturerie de détail.....	10 162	15 616	11 909	4 265	2 353
Blanchisserie et teinturerie de gros.....	384	8 128	422	1 926	1 239
Salons de coiffure.....	48 311	97 414	52 659	16 657	12 014
Esthétique corporelle.....	6 432	3 684	6 723	1 571	632
Services funéraires.....	2 169	15 330	2 487	5 519	2 662
Studios de photographie.....	5 258	4 869	6 223	3 916	1 376
Services personnels divers.....	6 601	2 978	6 829	1 245	671
Services de nettoyage.....	7 232	179 813	7 770	17 078	13 859
Enlèvement des ordures.....	493	17 639	437	6 202	3 656
Autres services d'assainissement.....	794	9 085	769	2 961	1 807
Services divers marchands	87 836	354 556	96 228	61 336	40 264
Ensemble des services marchands non fin.*	472 941	1 955 876	544 041	842 702	421 338

* À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE services (cf. définition page ci-contre).

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

La France, bien placée quant à l'intensité de son trafic postal, venait, en 1986, en Europe, au 1^{er} rang devant l'Allemagne (RFA) pour le nombre d'objets déposés; le chiffre d'affaires de la poste s'élève à 60 milliards de F [1].

En ce qui concerne la densité de son réseau de téléphones en service, la France était, en 1986, au 4^e rang au sein de l'OCDE, rattrapant le retard qu'elle avait accumulé ces dernières années; elle se situe désormais parmi les pays les mieux équipés d'Europe et devance le Japon, derrière la Suède, les États-Unis, la République fédérale allemande. En douze ans, le nombre de lignes principales a plus que triplé (24,5 millions fin 1987 contre 7 fin 1975) [1].

En 1987, l'équipement téléphonique est assez homogène, même si la France du Sud-Est est relativement mieux dotée que celle du Nord-Est; la densité pour 100 habitants s'élève à 44,1 [3].

Le nombre moyen de dépôts par habitant (pour les lettres et paquets exclusivement) est de 166. Un Francilien fait 2,6 fois plus de dépôts qu'un Corse [3].

Le parc de Minitel a passé la barre des 4 millions d'appareils en octobre 1988. À la même date, il existait 9 333 codes d'accès aux services Télétel [2].

SOURCES

[1] *Messages*, ministère des P. et T., service de l'information et de la communication, numéro spécial, janvier 1988, p. 78-79, 128-129.

[2] *La lettre de Télétel*, France Télécom, ministère des Postes et Télécommunications, n° 16, 1^{er} trimestre 1989, p. 26.

[3] « Statistiques et indicateurs des régions françaises », édition 1989, *Les Collections de l'INSEE* (à paraître).

DÉFINITIONS

● **Objets déposés.** Les données du ministère des P. et T. reprises ici totalisent, outre les lettres (lettres proprement dites, plis non urgents et cartes postales) et paquets, les journaux et écrits périodiques, les catalogues, les plis publiposte (ex-plis non urgents à tarifs spéciaux, imprimés sans adresse et correspondances-réponses et libres réponses), les plis de services et correspondances en franchise.

● **Téléphones en service.** La statistique de l'Union internationale des Télécommunications citée par l'ONU ainsi que celle du ministère des PTT citée par l'INSEE couvrent les postes, publics ou privés, d'entreprises, d'administrations ou de particuliers, pouvant être reliés à un bureau central. Celle du ministère des PTT citée par l'INSEE est relative aux abonnements principaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques des services postaux*, Union internationale des Télécommunications (annuel).

● *The World's Telephones*, American Telephone and Telegraph Company, New York.

● *Statistiques*, direction générale des Postes (annuel).

● *Statistique annuelle 1987*, France Télécom, ministère des P. et T.

● *Rapport d'activité 1987 de France Télécom*, ministère des P. et T.

● « L'industrie des télécommunications : les défis des mutations structurelles », Sciences-Technologie-Industrie, OCDE, n° 14, juin 1988.

● « Télécommunications en Europe », *Futuribles*, n° 128, janvier 1989.

14.3 POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

LA POSTE EN EUROPE EN 1986 [1]

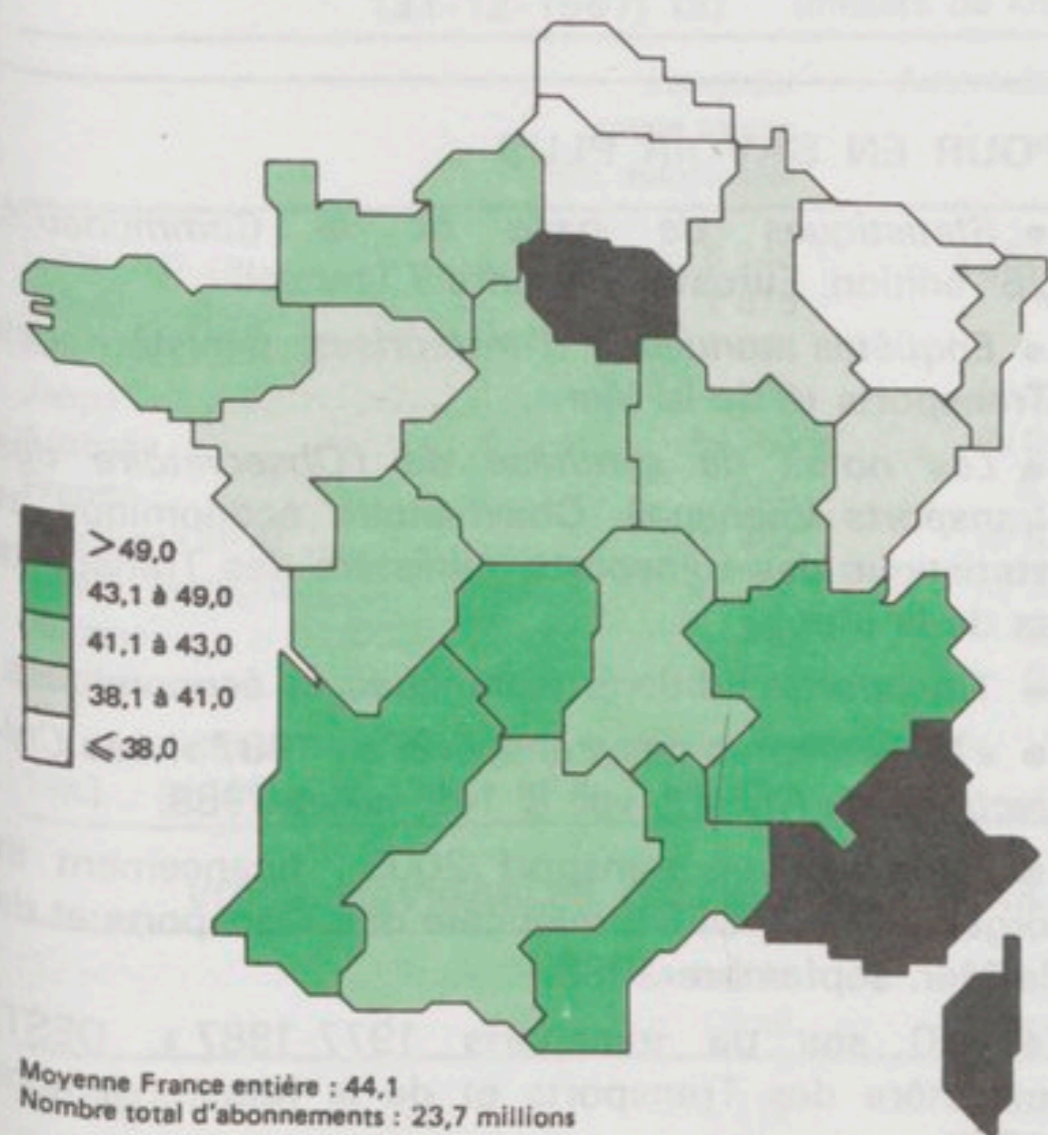
	Bureaux de poste + agences			Gestion		Trafic	Services financiers	
	Agences	Nombre total (unités)	Nombre d'hab./ bureau	Chiffre d'affaires (milliardsF)	Investissement (milliardsF)	Objets (milliards)	Dont lettres (c)	Nombre de CCP (millions)
France		17 187	3 255	60	2,7	16,5	3,8	8,1
Belgique		2 600	5 375	7,1	0,8	2,6	0,7	1,2
Grèce (a)	304	905	...	0,9	0,3	0,4	0,3	—
RFA		17 837	3 460	(b) 268	(b) 65	13,0	12,8	4,5
Luxembourg		111	3 400	1,7	0,1	0,2	0,1	0,1
Italie		14 320	4 000	5,0	2,0	12,0	6,8	0,5
Danemark	1 300	3 800	3 950	14,0	1,4	2,2	1,2	0,5
Espagne		12 430	2 985	4,8	0,1	4,6	2,4	7,5
Irlande	1 300	3 800	3 950	1,8	1,3	0,4	0,4	—
Pays-Bas		2 600	5 600	10,5	0,7	4,8	1,4	—
Portugal		1 060	1 052	0,8	0,1	0,5	0,5	—
Royaume-Uni	3 000	19 708	2 500	33,0	1,2	12,0	11,5	2,0

(a) 1985. (b) Chiffre global postes et télécommunications. (c) Lettres jusqu'à 20 g et cartes postales.

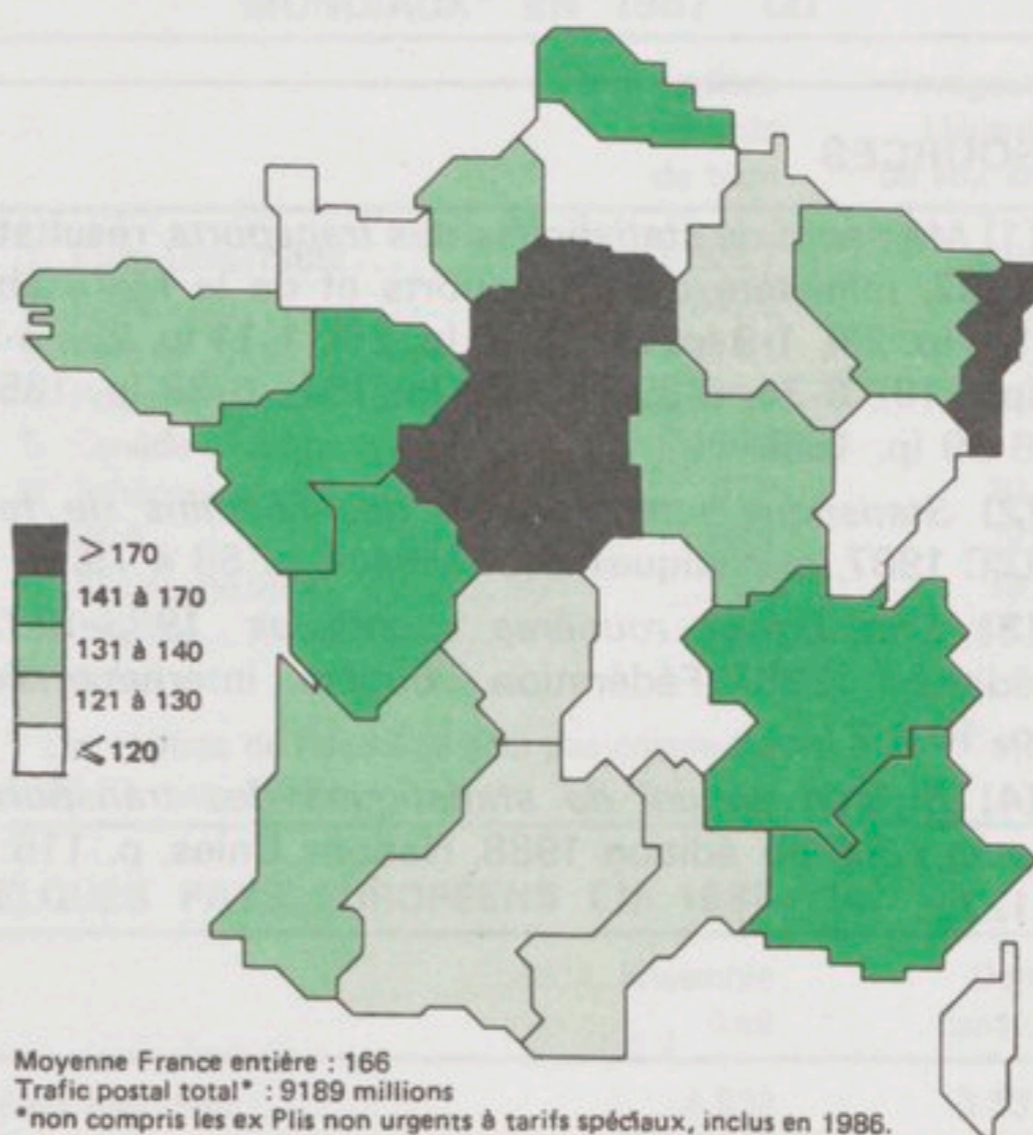
LE TÉLÉPHONE DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE EN 1986 [1]

	Abonnés		Communic.	Prix d'instal.	Recettes d'exploitation	
	Nombre total (millions)	Densité/ 100 hab.	Nombre annuel (milliards)	d'une ligne téléphonique (F)	Total (milliards F)	Part du téléphone (%)
France	23,9	42,6	27,0	250,0	91,0	74,0
Pays-Bas	6,0	41,3	6,2	660,0	20,1	92,0
RFA	26,8	43,5	29,0	207,4	110,1	80,6
Royaume-Uni	21,0	36,9	25,5	95,0	95,4	81,9
Suède	5,4	64,0	33,0	460,0	16,0	60,0
Japon	46,8	38,4	71,8	3 028,0	231,0	81,6
États-Unis	110,0	44,0	—	130,4	660,0	90 et +

ABONNEMENTS TÉLÉPHONIQUE EN 1987 [3]
(Densité pour 100 habitants)



TRAFIC POSTAL PAR RÉGION EN 1987 [3]
(Dépôts par habitant : lettres + paquets)



14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Le *trafic kilométrique* total de marchandises, en 1987, a augmenté de 2,5 % par rapport à 1986. La part du *transport routier* (54 %) s'accroît au détriment des autres modes de transports [1].

Le tonnage transporté par route représente neuf fois celui du rail. En ce qui concerne le trafic kilométrique, ce rapport tombe à 1,8, le transport par rail se faisant sur des distances plus longues; les produits agricoles et alimentaires prennent plus facilement la route, de même pour les matières premières et les produits manufacturés. Les produits énergétiques empruntent à part égale le rail et la route [1].

En région parisienne, les transports RATP (métro et RER) et SNCF-banlieue de Paris sont comparables en nombre de voyageurs-km; mais en nombre absolu de voyageurs, la RATP en transporte trois fois plus que cette dernière [1].

Parmi les pays membres de l'Union Internationale des Chemins de fer, la France arrive au 9^e rang en 1987 pour le trafic kilométrique de marchandises et au 4^e rang après la Chine, l'Inde et le Japon pour le trafic kilométrique des voyageurs [2].

La France est au premier rang des pays d'Europe pour la longueur de son réseau routier, avec 805 000 km de routes. Elle se classe au 4^e rang mondial après les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest et le Canada pour les autoroutes (6 400 km) [3].

Avec 8 500 km, la France possède le plus grand réseau de voies navigables intérieures d'Europe (hors URSS) devant la Finlande et les Pays-Bas [4].

SOURCES

[1] *Mémento de statistiques des transports*, résultats 1987, ministère des Transports et de la Mer, tabl. 1-8 (p. 23), 1-9 (p. 24), 1-10 (p. 26), 1-11 (p. 28), 5-9 (p. 119), 6-34, 6-35 et 6-36 (p. 164), 6-38 (p. 165), 6-39 (p. 166).

[2] *Statistique internationale des chemins de fer*, UIC 1987, statistiques des réseaux, p. 68 à 79.

[3] *Statistiques routières mondiales 1983-1987*, édition 1988, Fédération routière internationale, p. 10 à 27.

[4] *Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe*, édition 1988, Nations Unies, p. 116 à 127.

DÉFINITIONS

● **Transports routiers.** Alors que pour les autres modes de transports, gérés par des entreprises centralisées, les statistiques sont de bonne qualité, pour les transports routiers de marchandises, effectués par de nombreuses petites entreprises, les statistiques résultent d'enquêtes par sondage qui sous-estiment vraisemblablement d'environ 10 % le trafic réel.

● **Trafic kilométrique.** Toute statistique de transport de marchandises ou de voyageurs peut décompter les voyages en faisant abstraction de la distance parcourue : on parle alors de trafic, mesuré en tonnes ou en nombre de voyageurs et donnant des chiffres impressionnants pour les trafics de faibles distances (banlieues, Japon). On peut aussi décompter les voyageurs proportionnellement à la distance parcourue : on parle alors de trafic kilométrique, mesuré en *tonnes-kilomètres* ou en *voyageurs-kilomètres*. Les pays géants, les transports maritimes et aériens donnent alors les chiffres les plus grands. Cette seconde pratique est plus fréquemment utilisée parce que les variables économiques les plus importantes, notamment la dépense d'énergie, l'usure du matériel, sont plus strictement liées au trafic kilométrique.

● **Tonnes-kilomètres.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'une tonne sur une distance d'un kilomètre.

● **Voyageurs-kilomètres.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques de base de la Communauté*, 26^e édition, Eurostat, chapitre 7 (annuel).

● *Enquêtes annuelles d'entreprises*, ministère des Transports et de la Mer.

● *Les notes de synthèse de l'Observatoire des transports* (mensuel), Observatoire économique et statistique des transports, ministère des Transports et de la Mer.

● *Transports*, Éditions techniques et économiques.

● « Les comptes des transports en 1987 », *Les Collections de l'INSEE*, vol. C 149, juillet 1988.

● « Perspectives transport 2005 : financement et organisation », OEST, ministère des Transports et de la Mer, septembre 1988.

● « 10 ans de transports 1977-1987 », OEST, ministère des Transports et de la Mer, novembre 1988.

● « Le répertoire des sources statistiques des transports » par M. Laithier, OEST.

14.4 TRANSPORTS TERRESTRES ET FLUVIAUX

MODES DE TRANSPORTS DES MARCHANDISES SUR LE RÉSEAU MÉTROPOLITAIN [1]

	Tonnages Millions de tonnes			Tonnages kilométriques Milliards de t-km		
	1977	1986	1987	1977	1986	1987
	Fer (SNCF)	204	146	142	63,3	51,7
Route	1 534	1 254	1 309	91,8	93,0	99,9
Navigation intérieure	91	63	61	11,3	7,8	7,4
Oléoducs de plus de 50 km	99	76	74	32,7	27,0	25,3
Total	1 928	1 539	1 586	199,1	179,5	183,9

NATURE DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR MODE DE TRANSPORT (1987) [1]

	Millions de tonnes				Milliards de t-km			
	Rail	Route	Navigat. intér.	Total	Rail	Route	Navigat. intér.	Total
Produits agricoles et alimentaires	27	313	10	350	12	34	2	48
Produits énergétiques	24	79	13	116	6	6	1	13
Matières premières et demi-produits	68	764	38	870	21	34	4	59
Produits manufacturés	22	153	ε	175	12	26	ε	38
Total	141	1 309	61	1 511	51	100	7	158

TRANSPORTS COLLECTIFS DE VOYAGEURS [1]

	Millions de véhicules-km			Millions de voyageurs			Milliards de voyageurs-km		
	1980	1986	1987	1980	1986	1987	1980	1986	1987
SNCF réseau principal				253	297	300	46,9	51,3	51,3
dont TGV				—	16	17	—	8,8	9,7
SNCF banlieue de Paris				432	482	482	7,6	8,6	8,7
RATP (métro et RER)	239	262	263	1 299	1 457	1 469	7,5	8,7	8,7
RATP (autobus)	142	151	150	734	765	761	2,1	2,1	2,0
Transports routiers urbains (a)	367	429	430	1 272	1 304	1 419			
Transport routiers interurbains (a)	373	300	310	338	268	280			
Transports routiers scolaires (a)	286	297	301	460	488	501			
Transp. routiers de personnel (a)	234	194	193	273	198	192			
Transp. routiers occasionnels (a)	314	405	445	149	234	214			

(a) Transports publics et privés, véhicules tous âges, RATP exclue. Chiffres provisoires.

PRINCIPAUX RÉSEAUX ROUTIERS* (31-12-1987) [3] (milliers de km)

	Longueur totale routes (y.c. autoroutes)	Autoroutes
États-Unis	(c) 6 242	(c) 82,3
Brésil	1 675	—
Inde	(a) 1 554	...
Japon	(d) 1 099	(d) 3,9
Australie	(b) 853	(b) 0,8
France	805	6,4
Allemagne (RFA)	(c) 492	(c) 8,6
Grande-Bretagne	(d) 352	(d) 3,0
Pologne	340	0,2
Turquie	321	0,1

* Les chiffres de l'URSS ne sont pas communiqués. (a) 1983. (b) 1985. (c) 1986. (d) Au 1-4-1987.

PRINCIPAUX TRAFICS FERROVIAIRES MONDIAUX* EN 1987 [2]

	Marchandises Milliards de t-km	Voyageurs Milliards de voy.-km
1. États-Unis (1986)	1 328,7	19,2
2. Chine	945,6	284,0
3. Inde (a)	214,1	256,5
4. Pologne	119,9	48,3
5. Canada	108,0	—
6. Tchécoslovaquie	67,9	20,0
7. RDA	58,1	22,6
8. Allemagne (RFA)	58,0	39,2
9. France	50,6	59,7
10. Brésil	37,3	1,5

* Les chiffres de l'URSS ne sont pas communiqués. (a) 1^{er} avril 1986-31 mars 1987.

VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES DANS QUELQUES PAYS EUROPÉENS EN 1986 [4]

	Ensemble (km)	Dont canaux		Ensemble (km)	Dont canaux
Allemagne (RFA)	4 319	1 443	Pays-Bas 1985	4 833	3 531
Belgique	1 951	887	Pologne	3 997	379
Finlande	6 098	77	RDA	2 319	566
France (1985)	8 500	4 575	Royaume-Uni (1980)	2 351	944

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

Avec ses trois compagnies nationales, Air France, UTA, Air Inter, la France vient en 1987 au 5^e rang mondial pour le *trafic kilométrique aérien des passagers*. Le trafic international est de loin le plus important, comme pour les autres pays européens, mais le trafic intérieur y est notable comme en Espagne, en Italie, en Scandinavie; il est faible dans le Royaume-Uni, en Allemagne fédérale, dans les Pays-Bas et en Suisse. Le trafic intérieur joue au contraire un rôle relatif bien supérieur dans les États très étendus comme l'Inde, l'Australie, le Canada, le Brésil, les États-Unis, l'URSS. Au Japon existe un important trafic aérien de courte distance dû à la structure de l'archipel. En un an, le trafic mondial de passagers a augmenté de 9,7 %, et le trafic de fret de 12 % [1].

New York et Chicago occupent les deux premières places pour le trafic passagers; cinq autres aéroports américains figurent dans les dix premiers mondiaux. L'aéroport de Paris vient au 2^e rang européen, derrière Londres pour le trafic passagers et le nombre de mouvements commerciaux, au 3^e rang derrière Francfort et Londres pour le trafic *fret* [2].

Air France réalise près des deux tiers du trafic kilométrique passagers des compagnies françaises et plus de 80 % du trafic fret [3] [4].

En 1987 le trafic passagers « intérieur métropole » représente plus du tiers du total. La relation la plus importante pour le trafic « métropole étranger » est France-Royaume-Uni avec 4 370 000 passagers. Le trafic fret s'effectue presque intégralement sur des *vols réguliers*; le cinquième du tonnage transporté est à destination ou en provenance des États-Unis [4].

SOURCES

[1] *Rapport annuel du Conseil - 1987*, OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), p. 1, 4, 5 et 6.

[2] *Aéroports magazine* (291, bd Raspail, 75675 Paris Cedex 14), n° 197, avril 1989, p. 4 à 15.

[3] *Mémento de statistiques des transports*, résultats 1987, OEST, ministère des Transports et de la Mer, p. 50 à 52.

[4] *Bulletin statistique de la DGAC*, année 1987, ministère des Transports et de la Mer - direction générale de l'Aviation civile, p. 6 à 15, 27.

DÉFINITIONS

- **Trafic kilométrique.** (Voir rail et route).
- **Trafic des aérodromes.** Les mouvements d'appareils comprennent les atterrissages et décollages sur chaque aérodrome. Les passagers en transit direct, c'est-à-dire originaires d'une escale antérieure et à destination d'une escale ultérieure du même vol ne sont compris qu'une fois dans les statistiques. Les passagers en transit de correspondance qui continuent leur voyage avec un autre appareil, sous un autre numéro de ligne, ne sont pas distingués des passagers locaux; ils sont donc comptés à l'arrivée et au départ de l'aérodrome.
- **Vol régulier.** C'est un vol exploité dans le cadre d'un accord bilatéral avec des horaires, un itinéraire et des tarifs connus à l'avance. Par opposition un *vol non régulier* est un vol exploité à la demande d'un affrèteur qui en assure la commercialisation.
- **Passagers-kilomètres transportés.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un passager sur un kilomètre.
- **Fret.** Marchandises transportées, contre paiement, le courrier et les excédents de bagages étant exclus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : *Statistiques de l'aviation civile dans le monde* (annuel); *Bulletin OACI* (mensuel).
- *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, tabl. 4.44 (annuel).
- Enquête annuelle d'entreprise : transports aériens, ministère des Transports et de la Mer (annuel).
- *Notes de synthèses de l'Observatoire des transports*, OEST, ministère des Transports et de la Mer (mensuel).
- « 10 ans de transport : 1977-1987 », Observatoire des transports, ministère des Transports et de la Mer, novembre 1988.
- « Situation et perspectives du marché de l'aviation civile », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2098, 9 novembre 1988.
- « Les transports en France en 1988 », *INSEE-Résultats*, n° 5, juin 1989.

14.5 TRANSPORTS AÉRIENS

TRAFIC AÉRIEN CIVIL DE PASSAGERS ET DE FRET DES PRINCIPAUX PAYS* PAR VOLS RÉGULIERS EN 1987 (estimation) [1]

	Passagers-km		Tonnes-km de fret	
	Total Milliards pass.-km	dont trafic international %	Total Milliards tonnes-km	dont trafic international %
1 États-Unis	647,0	20,6	12,12	45,9
2 URSS	201,0	6,7	2,87	10,1
3 Royaume-Uni	76,7	95,0	2,87	99,6
4 Japon	74,3	49,7	4,33	88,6
5 France	44,4	67,8	3,39	94,6
6 Canada	40,2	48,8	1,02	74,0
7 Australie	35,4	64,1	1,00	86,0
8 Allemagne (RFA)	31,8	91,4	3,25	99,2
9 Singapour	25,0	100,0	1,26	100,0
10 Brésil	23,1	35,2	1,04	59,4
11 Pays-Bas	22,6	99,8	1,74	100,0
12 Espagne	20,4	73,0	0,53	88,6
13 Italie	19,0	71,6	0,92	96,7
14 Chine (n. c. Formose)	18,6	24,2	0,65	53,2
15 Mexique	17,4	55,8	0,17	55,9
16 Inde	17,2	49,9	0,66	81,1
17 Scandinavie (a)	16,3	62,4	0,39	93,6
18 Arabie Saoudite	15,6	66,1	0,45	87,0
19 Corée du Sud	14,5	88,4	1,62	98,5
20 Suisse	13,9	98,3	0,73	98,9
Total des pays ci-dessus	1 374,4	37,2	41,01	72,2
Monde (OACI)	1 591,4	43,1	48,35	75,4

* Classement suivant le trafic kilométrique de passagers (1^{re} colonne).

(a) « Scandinavian Airlines Systems » = Suède + Danemark + Norvège.

PRINCIPAUX AÉROPORTS MONDIAUX ET EUROPÉENS* (1988) [2]

	Pas- sagers (Millions)	Fret Mouvements commerciaux (Milliers tonnes) (Milliers)			Pas- sagers (Millions)	Fret Mouvements commerciaux (Milliers tonnes) (Milliers)	
		(Milliers tonnes)	(Milliers)			(Milliers tonnes)	(Milliers)
1 New York (b)	77,8	1 639,3	1 036,9	11 Francfort	25,2	1 007,1	281,5
2 Chicago (c)	66,3	772,2	980,3	12 Miami	24,5	689,1	333,6
3 Londres (a)	60,0	862,7	539,5	13 Boston	24,1	302,7	375,0
4 Tokyo (c)	49,5	1 632,9	255,2	14 Houston (c)	22,8	148,8	370,9
5 Los Angeles (c)	49,2	1 212,1	671,9	15 Osaka	20,1	384,4	...
6 Dallas (c)	47,9	...	815,2	16 Toronto	19,3	...	337,0
7 Atlanta	45,9	400,1	751,0	23 Amsterdam	15,0	575,3	186,8
8 Paris (c)	40,8	814,1	362,7	24 Rome	14,9	202,1	151,2
9 Denver	31,8	189,5	499,6	26 Madrid	13,7	178,9	128,7
10 San Francisco	31,0	467,4	452,0	27 Stockholm	13,3	72,1	224,8

* Classement suivant le trafic passagers. (a) 4 aéroports.

(b) 3 aéroports. (c) 2 aéroports.

TRAFIC DES COMPAGNIES AÉRIENNES FRANÇAISES (1987) [3] [4]

	Passagers (Millions)	Passagers- km transportés (Milliards)	Fret Millions tonnes-km transportées
Air France	13,4	31,7	3 035
UTA	0,9	5,7	465
Air Inter	13,6	7,0	26
Autres transporteurs aériens	5,0	7,1	47
dont : vol régulier ...	2,0	0,8	5,5
Total	32,9	51,5	3 573

TRAFIC PASSAGERS ET TRAFIC FRET DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE* (1987) [4]

	Régulier	Non régulier	Total
Passagers (millions)	42,6	4,9	47,5
Intérieur métropole	16,4	0,5	16,9
Métropole-Outre-mer	1,2	0,2	1,4
Métropole-Étranger	25,0	4,2	29,2
Fret (1 000 tonnes)	807,7	24,6	832,3
Intérieur métropole	64,0	1,6	65,6
Métropole-Outre-mer	28,7	0,8	29,5
Métropole-étranger	715,0	22,2	737,2

* Transporteurs français et étrangers.

14 SECTEUR TERTIAIRE

PRÉSENTATION

La flotte mondiale comptait 76 000 navires en 1988, d'un total de 403,4 millions de *tonneaux de jauge brute*, chiffre stable par rapport à 1987. La flotte qui a le plus progressé en 1988 est celle de la Norvège (+ 3,0 Mtjb), suivie par Chypre (+ 2,7 Mtjb) et les Bermudes (+ 1,8 Mtjb). En revanche, les diminutions les plus importantes sont constatées pour le Japon (- 3,9 Mtjb), le Liberia (- 1,7 Mtjb), la Grèce (- 1,6 Mtjb) et la France (- 0,9 Mtjb) [1].

La France est au 20^e rang, précédée par des puissances maritimes traditionnelles : le Japon (3^e), l'URSS, la Grèce, les États-Unis, la Chine, la Norvège, le Royaume-Uni et l'Italie, ainsi que par le Liberia et Panama (1^{er} et 2^e) qui offrent, sous leurs pavillons dits « de complaisance », des régimes fiscaux favorables aux armateurs [1].

Marseille figure au 7^e rang mondial et Le Havre au 16^e rang parmi les grands ports mondiaux en 1987 derrière Rotterdam dans une liste où il n'est pas tenu compte de New York. Calais est le premier port français pour le *trafic de passagers* (9,2 millions en 1987) loin devant Boulogne et Dunkerque [2].

Avec 229 millions de tonnes de marchandises embarquées et débarquées au titre du commerce extérieur en 1987, la France est un pays maritime important (7^e rang mondial) [3].

Au 1^{er} janvier 1989, les pétroliers représentent près du quart en nombre de navires, mais plus de 50 % en tonnage de la flotte française de commerce [4].

En 1987, le Japon, avec 5,7 millions de tjb de livraisons, représentait 47 % de la construction navale mondiale (12,3 millions de tjb) [5].

SOURCES

[1] « Lloyd's Register : la flotte mondiale stabilisée », *Journal de la Marine marchande*, n° 3603, 5 janvier 1989, p. 9 à 11.

[2] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, n° 3602, 29 décembre 1988, p. 3432 à 3445.

[3] *Bulletin mensuel de statistique*, Nations Unies, janvier 1989, tabl. 50, p. 165 à 169.

[4] « Flotte de commerce sous pavillon français au 1^{er} janvier 1989 », *Flotte de navires de commerce sous pavillon français* (trimestriel), Bureau des Études économiques et statistiques, direction de la flotte de commerce, ministère délégué chargé de la Mer.

[5] « Merchant ships completed during 1987 », *Annual Summary of Merchant Ships Completed*, Lloyd's Register of Shipping, mars 1988.

DÉFINITIONS

● **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire; elle s'exprime en tonneaux, qui valent 100 pieds cubes, soit 2,83 m³ (tjb = tonneau de jauge brute).

● **Port en lourd.** Poids total que peut charger un navire (cargaison, soutes, avitaillement, eau, provisions de bord, etc.), exprimé en tonnes métriques.

● **Trafic de marchandises.** Il s'agit des marchandises embarquées et débarquées.

● **Trafic de passagers.** Il s'agit des passagers embarqués et débarqués (trafic international et cabotage national).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le transport maritime français », *Études et statistiques*, et *Annuaire de la marine marchande*, Comité central des armateurs de France (annuel).

● *Les transports maritimes*, OCDE (annuel).

● « Résultats de l'exploitation des ports maritimes », statistiques 1988 (direction des ports et de la navigation maritime), ministère des Transports et de la Mer.

● « Crise et mutation de la marine marchande dans le monde », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2057, 13 janvier 1988.

● « 10 ans de transports 1977-1987 », Observatoire des Transports, ministère des Transports et de la Mer, novembre 1988.

● *Transports maritimes 1987 : une année maussade pour le pavillon français*, *Notes de synthèse de l'Observatoire des Transports*, ministère des Transports et de la Mer, mars 1989.

14.6 TRANSPORTS MARITIMES

PRINCIPALES FLOTTES MONDIALES* en 1988 [1]

	Nombre navires	Tonnage Millions tjb
1 Liberia	1 507	49,7
2 Panama	5 022	44,6
3 Japon	9 804	32,1
4 URSS	6 741	25,8
5 Grèce	1 874	22,0
6 États-Unis	6 442	20,8
7 Chypre	1 352	18,4
8 Chine (n.c. Formose)	1 841	12,9
9 Norvège	2 078	9,4
10 Philippines	1 483	9,3
11 Bahamas	572	9,0
12 Royaume-Uni	2 142	8,3
13 Italie	1 583	7,8
14 Corée du Sud	1 930	7,3
15 Hong-Kong	394	7,3
16 Singapour	715	7,2
17 Inde	394	6,2
18 Brésil	719	6,1
19 Formose	617	4,6
20 France	930	4,5
Monde	75 680	403,4

* Navires à partir de 100 tjb, y compris les flottes de pêche.

TRANSPORTS MARITIMES INTERNATIONAUX (1987) [3] (millions de tonnes)

	Marchand. embar- quées	Marchand. débar- quées	Total
États-Unis	324	425	749
Japon	84	621	705
Pays-Bas	83	250	333
Royaume-Uni (1986)	154	148	302
Australie	240	23	263
Italie (1986)	39	200	239
France	57	172	229
Brésil	142	62	204
Indonésie	148	41	189
Corée du Sud (1986)	42	112	154
Panama (1986)	88	63	151
Chine (1986)	70	71	141
Espagne	40	97	137
Allemagne (RFA)	42	89	131
Belgique	45	81	126
Singapour	47	71	118
Suède	44	59	103
Mexique	90	11	101

FLOTTE FRANÇAISE DE COMMERCE* en service au 1^{er} janvier 1989 [4]

	Nombre de navires	Tonnage milliers tjb
Navires à passagers	25	167
soit : paquebots	2	7
transbordeurs	21	160
aéroglosses marins	2	8
Cargos	158	1 693
dont : cargos de ligne	43	177
porte conteneurs	31	794
transporteurs de vrac sec	23	644
caboteurs	10	3
Pétroliers	58	2 269
dont : pétroliers long-cours	17	1 797
caboteurs pétroliers	25	203
Total	241	4 128

* De plus de 100 tonneaux de jauge brute.

CONSTRUCTIONS NAVALES EN 1987 [5]

	Nombre de navires	Tonnage livré milliers tjb
Japon	616	5 708
Corée du Sud	99	2 091
Yougoslavie	18	350
Formose	6	342
Allemagne (RFA)	56	341
Espagne	102	325
Italie	34	313
RDA	37	292
Pologne	43	288
Chine	19	286
Brésil	25	255
Danemark	32	243
Roumanie	6	198
Royaume-Uni	31	194
Finlande	14	168
France	21	167
États-Unis	29	164
Monde	1 528	12 259

PRINCIPAUX PORTS MARITIMES MONDIAUX Trafic total des marchandises et des passagers en 1987 [2]

	Millions tonnes	Millions passagers
Principaux ports :		
Rotterdam	255,0	
Chiba (Japon)	153,4	
Singapour	129,5	
Houston	110,0	
Nagoya (Japon)	109,6	
Yokohama (Japon) ..	108,6	
Marseille	91,3	
Anvers	91,1	
Kawasaki (Japon) ..	90,4	
Hong-Kong	70,5	
Philadelphie	68,5	
Kaoshiung (Japon) ..	67,9	
Vancouver (Canada) ..	64,0	
Hambourg	56,7	
Tabarao (Brésil)	56,1	
Autres ports		
européens :		
Le Havre	51,1	
Londres	44,2	
Tees-Hartlepool (GB) ..	33,5	
Milford-Haven (GB) ..	32,8	
Tarente (Italie)	32,6	
Dunkerque	32,4	
Brême (RFA)	30,0	
Amsterdam	29,6	
Venise	26,2	
Trieste (Italie)	24,9	
Principaux ports :		
Helsingborg (Suède) ..	17,27	
Douvres (GB)	14,10	
Hong-Kong	13,66	
Calais	9,15	
Stockholm	5,92	
Le Pirée (Grèce)	5,15	
Malmö (Suède)	4,14	
Göteborg (Suède) ..	3,94	
Stavanger (Norvège) ..	2,82	
Helsinki	2,75	
Boulogne	2,65	
Huelva (Espagne)	2,62	
Copenhague	2,53	
Lübeck (RFA)	1,90	
Autres ports		
européens :		
Kiel (RFA)	1,75	
Zeebrugge	1,70	
Rotterdam	1,52	
Oslo	1,41	
Trelleborg (Suède) ..	1,39	
Dunkerque	1,28	
Bastia	1,17	
Aarhus (Danemark) ..	1,15	
Marseille	1,10	
Cherbourg	1,02	

15 COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France en *biens et services* dépassent les mille milliards de F dans chaque sens depuis 1984. Ils représentent environ le quart du *produit intérieur brut*. Le solde (FAB-FAB), devenu nettement négatif après le premier choc pétrolier s'est creusé jusqu'à - 69 milliards de F en 1982. Dès 1984 il est redevenu positif, culmine en 1986 et revient à 8,5 milliards de F en 1988 [1].

Cette évolution favorable doit beaucoup à la baisse du cours du dollar, du prix du pétrole et des matières premières. Le déficit énergétique s'allège de 123 milliards, entre 1984 et 1988. À l'inverse, le solde des échanges industriels se détériore à cause d'une perte de compétitivité récente des produits français : largement excédentaire en 1984 (97 milliards de F), il est déficitaire en 1988 (43 milliards de F) [1].

Le *taux de couverture* (FAB-FAB) des importations par les exportations est systématiquement inférieur à 100 % pour les biens, sur la dernière décennie. Minimal en 1982 (82 %), il remonte à 93 % en 1988 [1].

Le solde des services est largement positif, ce qui permet d'obtenir un *taux de couverture global* de 100,7 % en 1988 [1].

SOURCES

[1] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », INSEE-Résultats, n° 1-2, juin 1989, tabl. 05-04, 05-05.

[2] *Tendances de la conjoncture*, INSEE, cahier 2, graphiques sur 20 ans, n° 27 du 6 février 1989, p. 28.

DÉFINITIONS

● **Importations CAF.** Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret), c'est-à-dire qu'au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance qui ont été nécessaires pour l'amener à la frontière française.

● **Exportations FAB.** Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'à la frontière française, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

● **Correction CAF-FAB** (Voir au mot clé 15-2).

● **Taux de couverture en volume.** Il s'agit du rapport entre le volume des exportations FAB aux prix de 1980 et le volume des importations CAF aux prix de 1980.

● **Nomenclatures douanières.** Fondées sur des principes tarifaires, elles se sont, autant que faire se peut, harmonisées avec les nomenclatures économiques de branches et celles des autres pays. Elles diffèrent par le niveau d'agrégation des produits. Depuis le 1^{er} janvier 1988, la *NGP* (Nomenclature générale des produits) est codée sur 9 caractères et la *NDP* (Nomenclature de dédouanement des produits) comprend 13 caractères au lieu de 9 précédemment.

● **Biens et services.** Les échanges extérieurs de la France sont repris dans la balance des biens et services. Elle inclut les services qui ne figurent pas dans la *balance commerciale*.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Annuaire statistique du commerce international*, ONU (2 vol.).

● *Annuaire statistique : commerce extérieur 1988*, Eurostat, thème 6, série A.

● Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, direction générale des Douanes et des Droits indirects : *Statistiques du commerce extérieur de la France*, importations-exportations en NGP (annuel); *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé.

● « Les entreprises importatrices et exportatrices, résultats année 1987 », Direction générale des Douanes, octobre 1988.

● *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : « L'élaboration et l'interprétation des statistiques douanières », n° 385, 24 au 29 mai 1988; « Aperçu général sur le commerce extérieur de la France en 1988 », n° 422, 6 au 12 février 1989.

15.1 IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

IMPORTATIONS DE LA FRANCE (FAB) PAR GROUPE DE PRODUITS [1]

(milliards de F)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Agriculture, sylviculture, pêche	33,9	40,5	44,6	50,0	50,6	48,5	47,4	49,3
Industries agricoles et alimentaires	44,9	52,1	59,8	67,8	71,4	69,4	72,0	80,3
Énergie	192,3	207,5	199,0	224,0	219,1	115,3	105,0	89,3
Biens intermédiaires	152,6	173,1	185,4	217,9	236,6	233,9	246,9	285,5
Biens d'équipement professionnel	108,1	131,3	142,3	159,2	177,4	186,2	208,4	254,0
Biens d'équipement ménager	12,8	16,2	15,2	16,6	18,1	23,1	26,6	30,1
Matériel de transport terrestre	41,3	54,2	60,0	62,4	69,2	78,3	92,8	104,6
Biens de consommation courante	77,4	93,5	102,7	116,6	128,4	139,2	153,3	170,2
Transports et télécommunications	18,3	20,7	23,0	24,0	27,4	26,4	26,2	27,9
Services marchands	27,8	31,5	36,6	42,5	46,0	46,7	48,1	44,8
Services d'assurances et des org. financiers ..	3,9	5,1	6,0	6,4	7,0	9,7	16,1	17,2
Total (a)	744,8	859,5	907,4	1 025,0	1 092,6	1 021,8	1 093,9	1 208,5

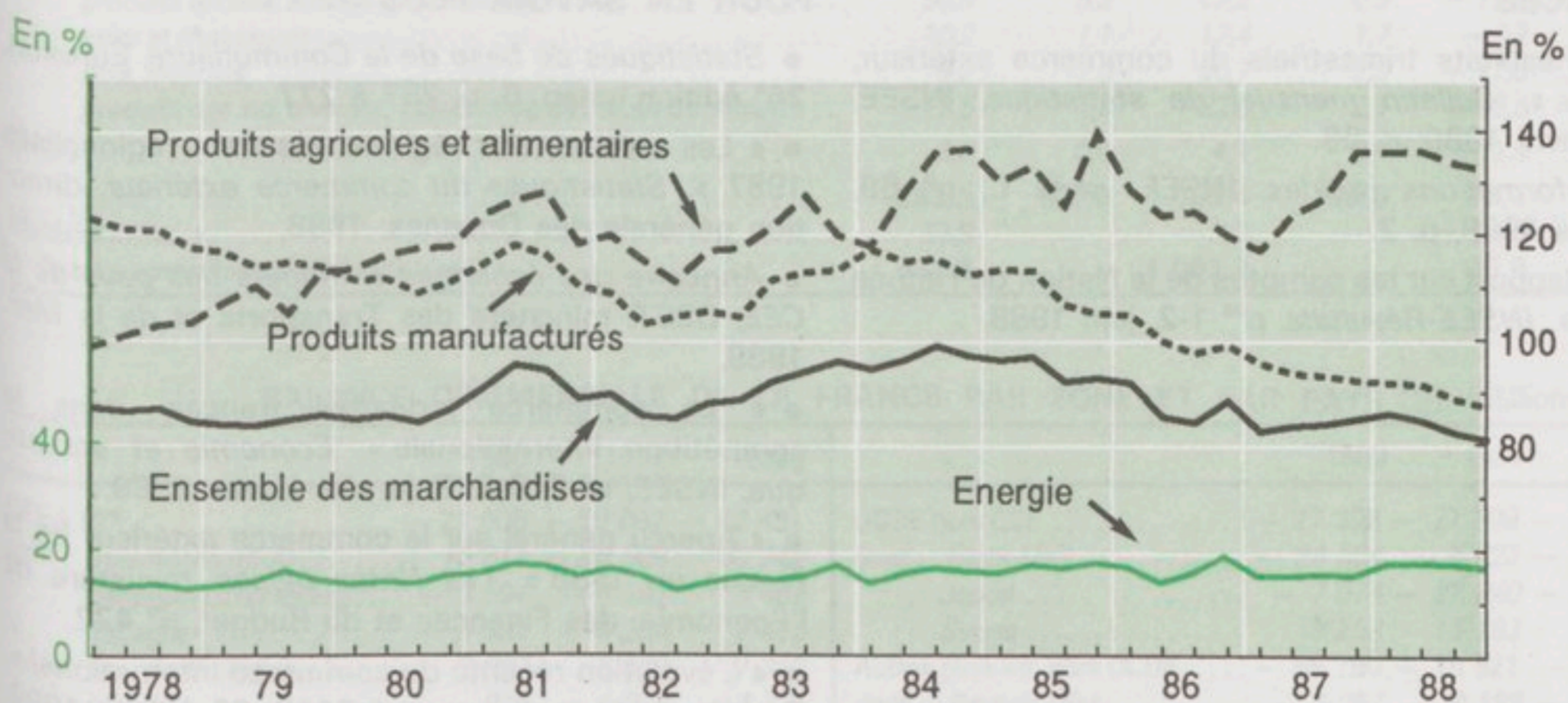
(a) La correction CAF-FAB a été intégrée au niveau des échanges de services, notamment de transports; le total inclut les achats de « touristes » hors du territoire national (correction territoriale).

EXPORTATIONS DE LA FRANCE (FAB) PAR GROUPE DE PRODUITS [1]

(milliards de F)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Agriculture, sylviculture, pêche	43,4	46,9	59,6	65,8	74,3	69,6	72,0	79,5
Industries agricoles et alimentaires	55,6	59,1	65,1	76,1	77,2	73,8	76,4	89,2
Énergie	29,7	27,9	30,1	33,4	37,2	23,6	21,3	21,8
Biens intermédiaires	151,6	166,8	187,8	224,6	241,5	223,5	229,3	261,5
Biens d'équipement professionnel	147,3	167,5	190,7	227,3	234,7	228,3	231,8	255,1
Biens d'équipement ménager	5,5	6,4	7,1	8,4	9,4	10,9	11,9	13,7
Matériel de transport terrestre	68,5	74,6	84,7	95,8	101,9	107,6	115,7	128,4
Biens de consommation courante	74,8	82,7	95,6	113,8	125,2	122,9	128,4	143,0
Transports et télécommunications	42,5	45,2	48,2	51,0	55,8	49,5	50,8	53,5
Services marchands	52,7	63,6	72,9	86,1	88,1	88,6	82,3	78,0
Services d'assurances et des organismes financiers	3,6	4,0	4,5	5,0	7,1	9,1	13,4	13,7
Total (voir note tableau ci-dessus)	714,3	790,4	900,7	1 053,3	1 123,9	1 074,1	1 104,3	1 217,0

TAUX DE COUVERTURE EN VOLUME DES PRINCIPAUX REGROUPEMENTS DE PRODUITS [2]



15 COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION

Le *taux de couverture* des importations françaises par les exportations avait fléchi après le 1^{er} « choc pétrolier » de la fin 1973. Le déséquilibre était résorbé en 1978 avant le second choc pétrolier, puis l'envolée du dollar. Fortement déficitaire en 1982, la balance commerciale atteignait l'équilibre en 1986. En 1987, le solde commercial redevient fortement déficitaire (— 87,0 milliards de F). En 1988, le déficit commercial s'est légèrement aggravé avec — 90 milliards de F. Le taux de couverture (non compris le matériel militaire) reste stable en 1988 : 91 % [1] [2] [3].

Le déficit énergétique a diminué de 15 milliards de F et l'excédent agro-alimentaire atteint 39 milliards de F. Pour les biens industriels, le déficit est de 62,6 milliards de F [1].

L'idée selon laquelle un pays industrialisé devrait importer des produits bruts et exporter des produits fabriqués doit être nuancée : certes, la France importe du pétrole, tandis qu'elle exporte des véhicules; mais elle est déficitaire sur « l'électroménager, électronique grand public » et les « biens de consommation courante », alors que ses exportations de produits agricoles portent surtout sur les produits bruts, notamment les céréales [2] [3].

Dans ses échanges commerciaux avec l'étranger, la France est fortement déficitaire avec ses partenaires de la CEE : — 42,4 milliards de F au total en 1988 et — 50,2 milliards vis-à-vis de la RFA. La *balance commerciale* est excédentaire avec l'Espagne et la Grande-Bretagne [3].

SOURCES

[1] « Résultats trimestriels du commerce extérieur, valeurs », *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, n° 4, avril 1989, p. 86.

[2] *Informations rapides*, INSEE, série C, n° 59, 8 mars 1989, p. 2.

[3] « Rapport sur les comptes de la Nation de l'année 1988 », *INSEE-Résultats*, n°s 1-2, juin 1989.



DÉFINITIONS

● **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale inclut uniquement les biens, les services étant exclus.

● **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisée par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays, etc. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E — I. Ces deux notions ne sont donc pas interchangeables.

● **CAF-FAB, FAB-FAB.** Les pratiques comptables conduisent le plus souvent à comparer des *importations CAF* à des *exportations FAB*. Cette dissymétrie explique que l'équilibre des échanges se situe alors à un taux, calculé en fonction des produits échangés et de l'importance correspondante des frais de transport, globalement voisin de 95 %. Pour éviter cette anomalie, les statistiques globales du commerce extérieur sont publiées avec des importations FAB et un équilibre FAB-FAB.

Chaque année, le coefficient de passage CAF-FAB est établi par la Direction générale des Douanes et Droits indirects; il est égal à 96,9 % pour 1987 et 1988.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 26^e édition, chap. 6, p. 257 à 277.

● « Les chiffres des régions, résultats régionalisés 1987 », *Statistiques du commerce extérieur*, direction générale des Douanes, 1988.

● *Annuaire des échanges extérieurs des pays de la CEE, OEST*, ministère des Transports et de la Mer, 1989.

● « Le commerce industriel français dans la compétition internationale », *Économie et statistique*, INSEE, n° 218-219, janvier-février 1989.

● « Aperçu général sur le commerce extérieur de la France en 1988 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 422.

● « L'évolution récente du commerce international », *Problèmes économiques*, n° 2113, 22 février 1989.

● « Commerce extérieur et balance des opérations courantes », *Perspectives économiques de l'OCDE* (semestriel), n° 45, juin 1989.

15.2 BALANCE COMMERCIALE

BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE 1988 CAF-FAB [1] [2]

Nomenclature d'études conjoncturelles	Exportations FAB		Importations CAF		Solde Milliards de F	Taux de couvert. %
	Milliards de F	%	Milliards de F	%		
Produits de l'agriculture, sylviculture, pêche	79,4	8,2	49,3	4,7	+ 30,1	161,1
dont : produits agricoles exclusivement importés	0,6	ε	11,9	1,1	- 11,3	5,0
produits végétaux	63,9	6,6	23,1	2,2	+ 40,8	276,6
produits animaux	9,6	1,0	6,9	0,7	+ 2,7	139,1
Produits des industries agricoles et alimentaires	89,0	9,2	79,9	7,6	+ 9,1	111,4
soit : viandes et conserves de viande	16,9	1,8	21,2	2,0	- 4,3	79,7
lait et produits laitiers	18,3	1,9	6,9	0,7	+ 11,4	265,2
autres produits des industries agricoles et alimentaires	53,8	5,5	51,8	4,9	+ 2,0	103,9
Produits énergétiques	19,0	2,0	85,7	8,1	- 66,7	22,2
dont : pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers raffinés	10,5	1,1	78,7	7,5	- 68,2	13,3
Matières premières minérales	1,7	0,2	8,1	0,8	- 6,4	21,0
dont : minerais divers	1,3	0,1	2,6	0,2	- 1,3	50,0
Métaux et produits du travail des métaux	101,7	10,6	106,1	10,1	- 4,4	95,8
soit : produits sidérurgiques	31,3	3,3	24,0	2,3	+ 7,3	130,4
produits de la première transformation de l'acier	12,8	1,3	10,4	1,0	+ 2,4	123,1
métaux et demi-produits non ferreux	34,4	3,6	43,2	4,1	- 8,8	79,6
produits de la fonderie et du travail des métaux	23,2	2,4	28,5	2,7	- 5,3	81,4
Produits chimiques et demi-produits divers	157,1	16,3	168,6	16,0	- 11,5	93,2
dont : matériaux de construction et céramique	8,7	0,9	11,7	1,1	- 3,0	74,4
produits de l'industrie du verre	10,4	1,1	7,3	0,7	+ 3,1	142,5
produits chimiques de base	86,4	9,0	79,1	7,5	+ 7,3	109,2
papier et carton	19,8	2,1	34,1	3,2	- 14,3	58,0
caoutchouc et matières plastiques	30,4	3,2	32,5	3,1	- 2,1	93,5
Biens d'équipement professionnel	222,3	23,1	246,9	23,4	- 24,6	90,0
dont : machines et appareils mécaniques	73,3	7,6	88,4	8,4	- 15,1	82,9
matériel électrique	27,3	2,8	20,7	2,0	+ 6,6	131,9
machines de bureau et matériel électronique professionnel	65,1	6,8	88,2	8,4	- 23,1	73,8
produits de la construction aéronautique	2,0	0,2	1,2	0,1	+ 0,8	166,7
construction navale	34,8	3,6	26,6	2,5	+ 8,2	130,8
Électroménager, électronique grand public	13,7	1,4	30,1	2,9	- 16,4	45,5
soit : matériel électronique ménager	5,8	0,6	18,1	1,7	- 12,3	32,0
équipement ménager	7,9	0,8	12,0	1,1	- 4,1	65,8
Équipement automobile des ménages	64,0	6,6	55,8	5,3	+ 8,2	114,7
dont : voitures particulières	62,4	6,5	52,4	5,0	+ 10,0	119,1
Pièces détachées de véhicules et mat. util. de transport terrestre	64,4	6,7	48,7	4,6	+ 15,7	132,2
dont : véhicules utilitaires	13,6	1,4	17,5	1,7	- 3,9	77,7
pièces et équipement de véhicules	47,9	5,0	30,9	2,9	+ 17,0	155,0
Biens de consommation courante	143,0	14,9	170,1	16,1	- 27,1	84,1
dont : produits de la parachimie et de la pharmacie	45,7	4,7	30,3	2,9	+ 15,4	150,8
produits textiles, articles d'habillement	50,9	5,3	68,2	6,5	- 17,3	74,6
cuirs et chaussures	10,2	1,1	17,4	1,7	- 7,2	58,6
bois, meubles	9,2	1,0	20,7	2,0	- 11,5	44,4
produits des ind. diverses; objets d'art, de coll. et d'antiquités ..	18,5	1,9	22,0	2,1	- 3,5	84,1
Divers	8,0	0,8	4,1	0,4	+ 3,9	195,1
Total	963,3	100,0	1 053,4	100,0	- 90,1	91,4
Matériel militaire	33,9		9,3		+ 24,6	
Total y compris matériel militaire	997,2		1 062,7		- 65,5	93,8

BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE PAR ZONE ET PAR PAYS [3] (Millions de F)

			1980	1987	1988				1980	1987	1988
CEE à 12*			- 21 605	- 59 067	- 42 431	OCDE hors CEE			- 27 398	- 27 399	- 38 854
dont : Allemagne (RFA)			- 16 811	- 44 569	- 50 242	dont : États-Unis			- 24 564	- 5 222	- 10 793
Belgique-Luxembourg			- 3 694	- 8 793	- 9 468	Japon			- 7 074	- 22 840	- 27 518
Espagne			- 3 301	4 304	7 415	Suisse			9 254	13 163	13 556
Grande-Bretagne			2 007	8 629	17 312	Autres pays étr. hors OCDE			- 55 790	- 18 521	- 5 209
Irlande			- 919	- 4 048	- 4 771	dont : Pays de l'Est			- 3 057	- 9 189	- 10 989
Italie			5 259	- 6 960	- 4 841	OPEP			- 64 560	- 4 522	- 4 304
Pays-Bas			- 7 977	- 9 706	- 1 727	DOM-TOM			5 346	17 849	...
						Total			- 99 448	- 87 138	- 90 126

* CEE à champ constant (12 pays).

15 COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France sont nettement privilégiés avec les pays de l'Europe des Douze : ceux-ci fournissent, en 1988, plus de 60 % de nos achats à l'extérieur et de nos ventes [1].

Selon les produits, le lien européen est plus ou moins affirmé : nos approvisionnements énergétiques et agro-alimentaires proviennent de pays plus lointains tandis que nos achats industriels proviennent largement de nos voisins européens; inversement, nos exportations agro-alimentaires vont surtout vers la CEE tandis que nos ventes industrielles débordent très largement ce cadre.

La RFA est notre premier client et fournisseur, le solde étant structurellement défavorable pour la France. L'Italie est le second partenaire pour les deux classements. Le Japon reste en 1987 un client modeste alors qu'il est un fournisseur important, seulement devancé par les États-Unis parmi les fournisseurs non européens [1].

DÉFINITIONS

● **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus de l'Europe des Douze (CEE), les pays de l'Europe Occidentale (Norvège, Suède, Finlande, Autriche, Suisse, Yougoslavie, Turquie, Islande), en Amérique, les États-Unis et le Canada, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.

● **OPEP.** Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Gabon, Indonésie, Irak, Iran, Koweït, Libye, Nigeria, Venezuela.

● **Pays de l'Est.** COMECON (Europe) : Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, URSS.

SOURCES

[1] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n° 1-2, juin 1989, tabl. 05-11, 05-12, 05-13.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Statistiques du commerce extérieur*, annuaire abrégé, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget (trimestriel et annuel).

● *Annuaire des échanges extérieurs des pays de la CEE*, OEST, ministère des Transports et de la Mer, 1989.

● « Le commerce industriel de la France avec ses partenaires européens : avantages comparatifs et performances des entreprises » et « Entre 1979 et 1986, la France a perdu des parts de marché industriel », *Économie et statistique*, INSEE, n° 217-218, janvier-février 1989.

● « La CEE face à la montée des protectionnismes » et « La contribution des pays de la CEE à l'aide au développement : les chiffres », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2123, 5 mai 1989.

15.3 CLIENTS ET FOURNISSEURS

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS PAR ZONE ET PRODUIT [1]

	1980				1988			
	Exportations		Importations		Exportations		Importations	
	milliards F	%	milliards F	%	milliards F	%	milliards F	%
Agriculture	34,8	7,4	31,0	5,4	79,5	8,2	49,3	4,7
dont : CEE	24,6	5,2	10,4	1,8	63,0	6,5	22,0	2,1
OCDE hors CEE	3,3	0,7	5,2	0,9	6,8	0,7	6,6	0,6
Industries agro-alimentaires	45,0	9,6	37,5	6,6	89,0	9,2	79,9	7,6
dont : CEE	23,2	4,9	22,7	4,0	59,9	6,2	53,6	5,1
OCDE hors CEE	5,1	1,1	4,7	0,8	10,8	1,1	8,4	0,8
Énergie	18,8	4,0	150,5	26,4	19,0	2,0	85,8	8,1
dont : CEE	11,0	2,3	20,4	3,6	12,8	1,3	23,4	2,2
OCDE hors CEE	4,2	0,9	7,7	1,4	4,9	0,5	10,7	1,0
Biens intermédiaires	133,6	28,4	143,8	25,3	260,5	27,0	282,8	26,8
dont : CEE	79,0	16,8	93,8	16,5	168,2	17,5	193,3	18,3
OCDE hors CEE	21,4	4,6	30,1	5,3	49,2	5,1	57,3	5,4
Équipement (a)	167,8	35,7	134,7	23,7	364,3	37,8	381,4	36,2
dont : CEE	81,7	17,4	89,0	15,6	205,2	21,3	235,0	22,3
OCDE hors CEE	25,0	5,3	39,7	7,0	76,5	7,9	112,1	10,6
Biens de consommation courante	65,6	14,0	69,5	12,2	143,1	14,9	170,2	16,2
dont : CEE	36,8	7,8	44,3	7,8	76,8	8,0	105,0	10,0
OCDE hors CEE	12,9	2,8	11,5	2,0	33,8	3,5	25,5	2,4
Total marchandises (b)	470,2	100,0	569,7	100,0	963,3	100,0	1 053,4	100,0
CEE	260,6	55,4	282,2	49,5	593,1	61,6	635,5	60,3
OCDE hors CEE	72,1	15,3	99,5	17,5	182,4	18,9	221,3	21,0

(a) Professionnel, ménager, matériel de transport (y. c. automobiles). (b) Y compris produits de récupération.

LES CLIENTS DE LA FRANCE EN 1988 (EXPORTATIONS FAB) [1]

Pays	1980		1988		Pays	1980		1988	
	%	milliards F	%			%	milliards F	%	
Europe des Douze	55,4	593,1	61,6		DOM-TOM	1,6	///	///	
Allemagne (RFA)	16,0	157,6	16,4		OCDE hors CEE	15,1	182,4	18,9	
Italie	12,5	117,8	12,2		États-Unis	4,4	70,6	7,3	
Grande-Bretagne	7,0	94,2	9,8		Japon	1,0	16,5	1,7	
UE belgo-lux.	9,4	86,8	9,0		Suisse	4,7	40,0	4,2	
Pays-Bas	4,9	54,0	5,6		Autres	5,0	55,3	5,7	
Espagne	2,8	51,8	5,4		Autres pays étrangers				
Portugal	0,7	11,8	1,2		hors OCDE	27,8	187,8	19,5	
Danemark	0,7	7,9	0,8		OPEP	8,9	31,4	3,3	
Grèce	1,1	7,5	0,8		Pays de l'Est	4,5	25,9	2,7	
Irlande	0,5	3,7	0,4		Autres pays	14,4	130,5	13,5	
					Total	100,0	963,3	100,0	

LES FOURNISSEURS DE LA FRANCE EN 1988 (IMPORTATIONS FAB) [1]

Pays	1980		1988		Pays	1980		1988	
	%	milliards F	%			%	milliards F	%	
Europe des Douze	49,4	635,5	60,4		DOM-TOM	0,4	3,6	0,3	
Allemagne (RFA)	16,1	207,9	19,8		OCDE hors CEE	17,3	221,3	21,0	
Italie	9,4	122,6	11,6		États-Unis	7,9	81,4	7,7	
UE belgo-lux.	8,3	96,2	9,1		Japon	2,1	44,0	4,2	
Grande-Bretagne	5,4	76,9	7,3		Suisse	2,2	26,5	2,5	
Pays-Bas	5,4	55,7	5,3		Autres	5,0	69,4	6,6	
Espagne	2,9	44,4	4,2		Autres pays étrangers				
Portugal	0,4	10,3	1,0		hors OCDE	32,9	193,0	18,3	
Danemark	0,6	8,9	0,8		OPEP	18,6	35,7	3,4	
Irlande	0,6	8,5	0,8		Pays de l'Est	4,3	36,9	3,5	
Grèce	0,3	4,1	0,4		Autres pays	10,0	120,4	11,4	
					Total	100,0	1 053,4	100,0	

15 COMMERCE EXTÉRIEUR

PRÉSENTATION

La *balance des paiements* de la France se caractérise en 1988 par la réalisation d'un déficit des *transactions courantes* de 25,3 milliards de F (soit 0,5 % du PIB), après un excédent de 20,5 milliards de F en 1986 et un déficit de 24,5 milliards de F en 1987 [1].

La balance des biens et services est excédentaire grâce à la bonne tenue des échanges de services. Par contre, le déficit des transferts unilatéraux se creuse avec la progression des transferts publics nets à la CEE. Les entrées nettes de capitaux à long terme sont estimées à + 3,6 milliards de F (contre + 18,3 milliards en 1987). Pour les entrées de capitaux à court terme du secteur privé non bancaire (y compris les erreurs et omissions), le solde est de + 7,3 milliards de F (+ 11,6 milliards en 1987). Enfin, la *position monétaire extérieure* progresse de 14,4 milliards de F, le secteur bancaire augmentant son endettement à court terme de 7,1 milliards de F, les avoirs du secteur public diminuant de 7,3 milliards de F [1].

Parmi les pays de la CEE, c'est l'Allemagne fédérale qui dégage l'excédent des *paiements courants* le plus important (45 milliards de \$ en 1988); au niveau mondial, c'est le Japon (79 milliards de \$) [2].

DÉFINITIONS

● **Balance des paiements.** La balance des paiements d'un pays retrace toutes les opérations financières de ce pays avec le reste du monde. On distingue les opérations courantes et les mouvements de capitaux, l'ensemble étant équilibré, aux « erreurs et omissions » près.

Elle est établie en termes de transaction, les opérations étant enregistrées au moment de leur passage en douane.

● **Transactions courantes** ou **paiements courants** : postes IA Marchandises (balance commerciale FAB/FAB), IB Services, IC, Autres biens et services (redressement statistique global sur les portes IA et IB) et ID, Transferts unilatéraux (notamment transferts d'économies de travailleurs, dons du secteur privé, dépenses de coopération du secteur public, opérations avec les communautés européennes).

● **Les mouvements de capitaux non monétaires** engagent à long terme (prêts, investissements) ou à court terme (crédits commerciaux).

● **Les mouvements de capitaux monétaires** retracent les variations des engagements à court terme du secteur public (réserves de change) et du système bancaire.

● **Position monétaire extérieure.** Correspond aux mouvements de capitaux à court terme des secteurs bancaire et public.

● **Réserves internationales.** Elles comprennent les Droits de tirage spéciaux (DTS), les disponibilités au Fonds monétaire international et les réserves en devises.

SOURCES

[1] « La balance des paiements de l'année 1988 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 434, semaine du 1^{er} au 7 mai 1989.

[2] « Rapport sur les comptes de la Nation 1988 », *INSEE-Résultats*, n°1-2, juin 1989, tabl. 13-10 et 13-19.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Balance of payments statistics*, Yearbook, Fonds monétaire international (annuel).

● *Les échanges et les paiements internationaux*, Banque des règlements internationaux (BRI), Bâle (annuel).

● « La balance des paiements », *Statistiques de base de la Communauté*, Eurostat, 26^e édition.

● *Balance des paiements de la France*, Rapport annuel de la Banque de France.

● « Décomposition sectorielle des échanges de services », *Bulletin trimestriel de la Banque de France*, n° 68, septembre-octobre 1988.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française : « Les théories d'ajustement de la balance des paiements : une analyse critique » et « Une représentation graphique des différents régimes de change », n° 2093; « La balance des paiements de la France : méthode d'établissement et mode de lecture », n° 2112, 15 février 1989.

15.4 BALANCE DES PAIEMENTS

BALANCE DES PAIEMENTS ENTRE LA FRANCE ET L'EXTÉRIEUR (SOLDES)* [1]

(milliards de F)

	1986	1987	e 1988
I. TRANSACTIONS COURANTES			
IA. Marchandises	- 11,4	- 49,9	- 54,3
Exportations et importations	- 15,0	- 52,2	- 52,0
Négoce international	+ 3,6	+ 2,3	- 2,3
IB. Services	+ 34,4	+ 28,5	+ 32,7
soit : services de nature commerciale	- 4,9	- 3,8	+ 0,5
services liés aux échanges de technologie	+ 27,5	+ 22,8	+ 19,3
revenus	- 7,6	- 5,7	- 1,6
soit : <i>revenus du capital</i>	- 3,4	- 2,5	+ 0,5
<i>revenus du travail</i>	- 4,2	- 3,2	- 2,1
voyages	+ 22,2	+ 20,3	+ 24,7
services gouvernementaux	- 3,9	- 4,1	- 5,1
services divers	+ 1,1	- 1,0	- 5,1
IC. Autres biens et services	+ 29,2	+ 29,1	+ 32,9
ID. Transferts unilatéraux	- 31,7	- 32,2	- 36,6
Secteur privé	- 12,0	- 13,8	- 12,5
dont : <i>transferts d'économie des travailleurs</i>	- 13,3	- 12,4	- 9,7
Secteur public	- 19,7	- 18,3	- 24,1
Total I : Transactions courantes	+ 20,5	- 24,5	- 25,3
II. MOUVEMENTS DE CAPITAUX NON MONÉTAIRES			
IIA. Long terme	- 51,7	+ 18,3	+ 3,6
Crédits commerciaux	+ 1,7	+ 9,5	+ 18,6
Investissements directs	- 17,2	- 24,5	- 34,3
soit : <i>français à l'étranger</i>	- 36,2	- 52,3	- 71,8
<i>étrangers en France</i>	+ 19,0	+ 27,8	+ 37,5
Investissements du secteur public	- 2,4	- 3,2	- 2,4
Prêts et investissements de portefeuille	- 33,8	+ 36,5	+ 21,7
II B. Court terme (secteur privé non bancaire)	+ 17,7	+ 8,0	...
Total II	- 34,0	+ 26,3	...
Total général (I + II)	- 13,5	+ 1,8	...
III. MOUVEMENTS DE CAPITAUX MONÉTAIRES (court terme)			
Secteur bancaire	+ 20,7	- 55,9	+ 7,1
Secteur public (réserves de change)	- 11,7	+ 50,4	+ 7,3
Total III	+ 9,0	- 5,5	+ 14,4
ERREURS ET OMISSIONS	+ 4,5	+ 3,6	...

* Le signe - indique une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements; le signe + indique une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements.

BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES ET RÉSERVES INTERNATIONALES DES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE [2]

(milliards de dollars US)

	1986		1987		1988	
	Solde des paiements courants	Réserves internationales (fin déc.)	Solde des paiements courants	Réserves internationales (fin déc.)	Solde des paiements courants	Réserves internationales (fin déc.)
Allemagne (RFA)	39,1	55,8	44,9	83,5	44,6	63,0
France	2,9	35,0	- 5,2	37,8	- 5,5	29,2
Italie	2,5	22,8	- 0,9	33,5	- 4,0	37,9
Royaume-Uni	0,1	19,2	- 4,0	42,7	- 23,2	45,0
CEE à 12	50,9	180,6	37,4	280,3	14,2	267,5
Canada	- 7,5	4,1	- 7,9	8,2	- 8,0	16,2
États-Unis	- 138,8	48,7	- 153,9	47,7	- 132,1	49,1
Japon	85,8	43,3	87,0	82,2	78,6	97,9
Total OCDE	- 19,7	343,5	- 48,9	501,4	- 60,2	514,7

PRÉSENTATION

Moins rapide qu'en 1987, la progression des liquidités est restée forte en 1988 (+ 8,7 % sur un an contre + 11,9 % en 1987), sous l'impulsion des placements à terme (L-M2). En effet l'attrait des titres du marché monétaire émis par les établissements de crédit est demeuré vif en 1988. Par ailleurs, les augmentations de M1 et M2 ont été relativement proches de celles observées en 1987 (respectivement + 4,0 % et + 3,6 % contre + 4,4 % et + 4,3 %). La progression de M2 s'est ainsi établie en deçà de la limite basse de l'objectif. Parallèlement la progression des SICAV court terme est restée très soutenue (souscriptions en hausse de 32 % contre + 41 % en 1987) [1] [2].

Le *crédit intérieur total* a progressé en 1988, affichant une augmentation de 12,7 % au lieu de 10,2 % en 1987. Ce développement des financements s'est accompagné de la poursuite du mouvement de réintermédiation amorcé en 1987; la part de la variation annuelle du crédit intérieur total due à l'octroi de concours par les établissements de crédit a atteint 73,9 % en 1988 contre 67,1 % en 1987 [1] [2].

DÉFINITIONS

● **Agrégats de monnaie.** Au sein des agrégats monétaires, les agrégats de monnaie recensent par opposition aux agrégats de crédit, les actifs financiers liquides détenus par les *agents non financiers* (ANF) et les *organismes de placement collectif en valeurs mobilières* (SICAV, FCP) résidents (OPCVM). Alors que L regroupe l'ensemble des liquidités Y compris l'épargne contractuelle (plans d'épargne-logement, entreprise...) et les titres du marché monétaire [billets de trésorerie, bons du Trésor négociables, certificats de dépôt et bons des établissements de crédit (EC)], M3, masse monétaire, regroupe les placements liquides, sauf l'épargne contractuelle, gérés et émis par les établissements de crédit. Dans la nouvelle base de comptabilité nationale, la nomenclature des institutions financières délimite le secteur des EC : Banque de France, banques, *caisses d'épargne* (CE), Caisse des Dépôts et Consignations, sociétés financières et maisons de titres, institutions financières spécialisées et diverses. Au sein de M3, M2 agrège les actifs les plus disponibles : moyens de paiement M1, placements à vue M2-M1 (livrets).

● **Crédit intérieur total.** C'est un agrégat qui regroupe l'ensemble de l'endettement des agents non financiers résidents (sociétés et quasi-sociétés, ménages, administrations publiques). Il comprend les crédits à l'économie accordés par les établissements de crédit, la dette publique (ajustée) et les emprunts réalisés par les agents privés sous forme de titres (sans les actions) ou à l'étranger.

SOURCES

[1] *Statistiques monétaires*, série verte mensuelle, Banque de France, décembre 1988.

[2] *Statistiques monétaires*, série bleue trimestrielle, Banque de France, décembre 1988.

[3] *Monnaie et finances*, Eurostat, thème 2, série B, n° 3/4, 1988, p. 66, 67.

POUR EN SAVOIR PLUS

● Rapport annuel du Conseil national du crédit pour 1987, *Les Notes bleues*, n° 420, janv. 1989.

● *Statistiques financières de l'OCDE.*

● « Les titres du marché monétaire », *Notes d'information*, Banque de France, n° 78, octobre 1988.

● « Les tableaux de financement de l'économie », *Économie et prévision*, Direction de la Prévision, n° 83, 1988.

● « Monnaie et finance », *Les Cahiers français*, La Documentation française, n° 238, oct.-déc. 1988.

● *Problèmes économiques* : « Le Marché unique de 1992 : perspectives pour les banques, les assurances et le système financier français », n° 2077; « Les agrégats monétaires », n° 2094; « Les innovations dans la politique monétaire française : logique et conséquences » et « Comment créer une zone monétaire États-Unis-Europe-Japon », n° 2099; « Dix ans de SME », et « Perspectives d'évolutions du système monétaire européen », n° 2120, 12 avril 1989.

16.1 MONNAIE - CRÉDIT

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE MONNAIE AU 31 DÉCEMBRE 1988 (milliards de F) [1]

Moyens de paiement M1 1527	- Billets et monnaies divisionnaires - Dépôts à vue en francs			
Placements à vue M2 - M1 1290	- Livrets A dans les C E - Autres livrets défiscalisés dans les C E - Livrets bleus au Crédit Mutuel - Livrets défiscalisés dans les banques et au Trésor - Livrets soumis à l'impôt dans les C E - Livrets soumis à l'impôt dans les banques	M2 2817	M3 3876	Liquidités L 4449
Placements à terme L - M2 1632	- Placements en devises auprès des E C et du Trésor - Dépôts à terme, valeurs prises en réméré et bons de caisse et d'épargne auprès des E C et du Trésor - Certificats de dépôt et bons négociables émis par les E C - Bons du Trésor chez les ANF et les OPCVM - Billets de trésorerie chez les ANF et OPCVM - Épargne contractuelle chez les E C		L - M3 573	

AGRÉGATS DE MONNAIE EN FIN D'ANNÉE [1]

(milliards de F)

	1986	1987	1988
M1 (moyens de paiement)	1 406,7	1 468,0	1 527,1
M2-M1 (placements à vue)	1 198,8	1 250,2	1 290,0
Livrets défiscalisés	891,7	927,9	955,4
Compte d'épargne-logement	90,2	99,8	110,9
Livrets soumis à l'impôt	216,9	222,5	223,7
M3-M2 (placements à terme)	710,1	894,3	1 059,5
Dépôts et titres du marché monétaire en devises	25,6	30,3	59,6
Dépôts à terme et bons d'épargne en F	645,4	704,1	743,8
Certificats de dépôts, et bons des Établissements de crédit	39,1	159,9	256,1
L-M3 (placements à terme)	341,9	479,3	572,8
Bons du Trésor	24,1	90,2	104,5
Billets de trésorerie	22,5	37,8	59,1
Épargne contractuelle	295,3	351,3	409,2
M1	1 406,7	1 468,0	1 527,1
M2	2 605,5	2 718,2	2 817,1
M3	3 315,6	3 612,5	3 876,6
L	3 657,5	4 091,8	4 449,4

CRÉDIT INTÉRIEUR TOTAL [2]

(milliards de F)

	1986	1987	1988
Crédits à l'économie	3 773,6	4 165,3	4 659,8
Sociétés	1 776,7	1 907,8	2 165,3
Ménages	1 530,5	1 749,7	1 941,1
Autres agents résidents	466,4	507,8	553,4
Titres négociables émis par les ANF (a) (marché intérieur)	321,9	353,6	401,9
Obligations	283,5	301,1	328,1
Titres participatifs	14,4	12,7	13,3
Billets de trésorerie	24,0	39,8	60,5
Emprunts à moyen et long terme (hors ANF)	133,1	131,2	149,9
Dettes publiques ajustées (b)	1 044,0	1 158,9	1 332,3
Crédit intérieur total	5 272,6	5 809,0	6 543,9

(a) Agents non financiers hors État. (b) Après déduction des bons du Trésor souscrits par les organismes internationaux, des avances du FDES aux établissements de crédit et des transferts consécutifs aux opérations de nationalisation et privatisation.

DISPONIBILITÉS MONÉTAIRES* DANS LA CEE, AUX ÉTATS-UNIS ET AU JAPON EN 1987 [3]

Allemagne (RFA) ...	186 945	France	210 271	Luxembourg	1 263	Ensemble CEE	947 363
Belgique	27 729	Grèce	6 362	Pays-Bas	44 937	États-Unis	587 640
Danemark	30 353	Irlande	3 065	Portugal	8 655	Japon	650 524
Espagne	58 607	Italie	237 265	Royaume-Uni	131 911		

* M1 en fin d'année, en millions d'Ecu (1 Ecu = 6,93 F).

PRÉSENTATION

Sur le marché des valeurs mobilières, après avoir doublé de 1985 à 1986, le montant des émissions d'actions a progressé de 72 % en 1987 et de 8,3 % en 1988, en dépit du krach d'octobre 1987. Les émissions d'actions de 1987 avaient été concurrencées par les privatisations (75 milliards de titres offerts aux résidents français) dont le programme a été interrompu en 1988. Malgré cela, les émissions par appel public à l'épargne ne se sont pas développées en 1988. Au contraire, les émissions nettes d'obligations ont vivement progressé en 1988, sans toutefois retrouver les niveaux de 1985 et 1986. L'État en particulier, du fait de l'abandon des privatisations, a accru son recours à l'endettement obligataire, de même pour les grandes entreprises [1] [3].

Après la chute enregistrée en 1987, les cours des actions se sont vivement redressés en 1988, l'indice de la Compagnie des agents de change (CAC) retrouvant, après une progression de 48 % sur l'année, son niveau du début octobre 1987. Simultanément, les taux d'intérêt des obligations sont restés orientés à la baisse tout au long de l'année [3].

Depuis 10 ans, malgré la percée de l'épargne logement ou des SICAV, l'aspect général du patrimoine a relativement peu évolué. L'épargne financière reste plutôt concentrée sur le livret d'épargne, seul produit largement diffusé dans l'ensemble de la population [2].

Les taux d'épargne des ménages qui avaient augmenté dans les années 70 sont depuis retombés dans la plupart des pays de l'OCDE. Leur diminution a contribué à soutenir l'activité alors que les salaires réels étaient stables et l'emploi, en Europe, en recul [5].

SOURCES

[1] *Statistiques d'émission des valeurs mobilières en France*, Crédit lyonnais, décembre 1987 et décembre 1988.

[2] « Les actifs patrimoniaux des ménages en 1986 », par Stefan Lollivier et Daniel Verger, *Premiers résultats*, INSEE, n° 76, octobre 1986.

[3] *Note de conjoncture*, INSEE, février 1989, p. 89 à 92.

[4] *Les Comptes de la Nation 1987*, INSEE, tome 1, p. 150, 152.

[5] *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 44, décembre 1988, p. 11 à 17, 76, 81, 86, 93, 99, 105, 111.

DÉFINITIONS

● **Épargne.** L'épargne des ménages comprend l'épargne financière (épargne liquide, valeurs mobilières, épargne monétaire, assurance-vie) et l'épargne non financière assimilée à l'investissement immobilier.

● **Épargne financière.** L'épargne financière est affectée aux placements financiers. Ils comprennent l'épargne monétaire (monnaie, dépôts à vue), l'épargne liquide (livrets d'épargne, comptes à terme, épargne-logement, bons) les valeurs mobilières (actions, obligations, SICAV, FCP) et les contrats d'assurance-vie.

● **Taux d'épargne.** C'est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut.

● **CODEVI.** Livret créé en novembre 1983, pour aider au développement de l'industrie; même intérêt que le livret A de la caisse d'épargne, non imposable; plafonné à 10 000 F.

● **LEP.** Réserve aux foyers qui paient un faible montant d'impôt; intérêt non imposable, indexé sur l'inflation, plafonné à 30 000 F.

● **Épargne-logement** (Plan ou Compte). Permet de demander des prêts au logement à un taux avantageux, après une période d'épargne (environ cinq ans pour le plan et dix-huit mois pour le compte).

● **SICAV et FCP.** Ensemble d'actions ou d'obligations géré par un professionnel et distribué en parts, de taille généralement plus réduite pour les FCP que pour les SICAV.

● **Assurance-vie.** Terme générique utilisé pour décrire un ensemble de placements volontairement souscrits, comprenant les assurances en cas de décès, en cas de vie, mixtes, ainsi que les produits dits « d'épargne retraite ».

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Le rapport de la Commission des opérations en Bourse » (annuel), Direction des journaux officiels.

● *Rapport du Conseil national du crédit* (annuel).

● *Problèmes économiques*, « Le marché unique de 1992 : perspectives pour les banques, les assurances et le système financier français », n° 2077; « Les revenus des placements des particuliers en France », n° 2112; « Les déterminants des taux d'épargne », n° 2119, 5 avril 1989.

● « La Bourse », *Les Cahiers Français*, La Documentation française, n° 237, septembre 1988.

● « L'épargne des ménages », *Écoflash*, INSEE-CNDP, n° 33, novembre 1988.

● « Les actifs financiers des ménages en 1986. Disparité des taux de possession », *Archives et documents*, INSEE, n° 281, février 1989.

● *Économie et statistique*, INSEE : « L'unification du marché européen des capitaux et la fiscalité de l'épargne », n° 217-218; « Les ménages épargnent moins qu'il y a 15 ans », n° 219, mars 1989.

ÉMISSIONS NETTES DE VALEURS MOBILIÈRES (Flux annuels) [1]

(milliards de F)

	1985	1986	1987	1988
Ensemble	336,49	410,24	319,02	391,78
soit : actions et parts de SARL (a)	75,54	134,61	144,26	156,18
dont : valeurs cotées	19,88	60,87	39,29	38,28
obligations, titres participatifs, obligations convertibles ..	260,95	275,63	174,76	235,60
dont : administrations publiques	100,26	123,39	22,28	62,64
dont : <i>État</i>	86,21	118,32	14,82	61,54
institutions financières	131,00	114,84	130,31	136,35
sociétés et quasi-sociétés non financières	25,33	36,57	18,28	33,42
étranger	4,46	1,02	3,89	3,37

(a) Montant libéré en espèces et primes d'émission.

TAUX DE DÉTENTION D'ACTIFS FINANCIERS DES MÉNAGES EN 1986 [2]

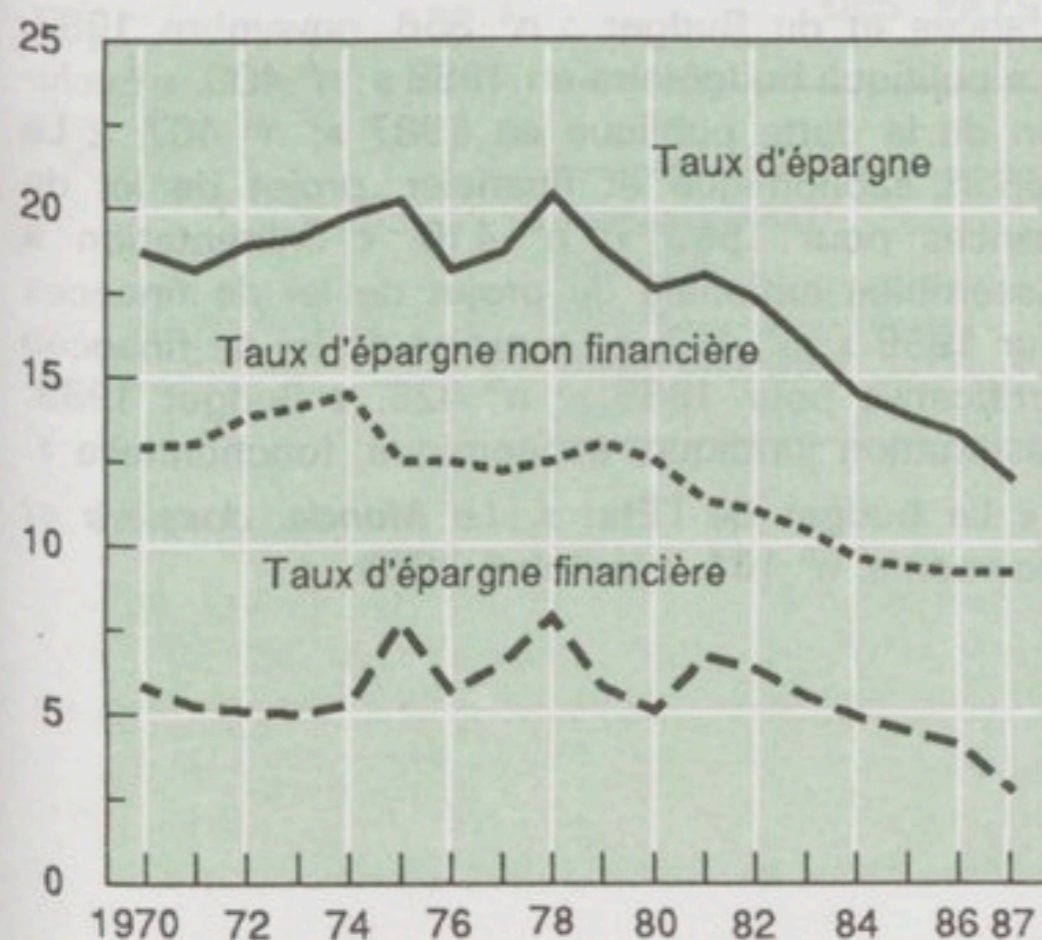
(%)

Catégorie socio-professionnelle de la personne de référence	Compte-chèques	Carte de paiement	Livrets* A ou bleu	CODEVI*	LEP*	Plan d'épargne logement	Compte d'épargne logement	SICAV**FCP	Assurance-vie
Agriculteurs exploitants	99	43	63	30	6	35	20	10	38
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	97	43	71	24	1	28	21	17	53
Cadres	100	75	76	29	1	38	27	36	45
dont : <i>professions libérales</i>	99	65	72	29	0	47	31	43	60
Professions intermédiaires	99	63	79	25	2	28	21	18	40
Employés	98	49	70	15	1	20	12	5	33
Ouvriers	94	46	71	13	3	16	11	3	39
Retraités	91	23	74	26	8	15	5	15	16
Autres inactifs	86	26	69	19	9	12	5	10	13
Ensemble	94	43	73	22	4	21	12	13	31
Revenu du ménage (1985) :									
< 30 000 F	80	15	60	11	8	5	3	2	8
30 à < 50 000 F	87	20	65	15	7	9	4	2	12
50 à < 75 000 F	92	32	69	20	7	15	7	5	21
75 à < 100 000 F	96	40	74	21	5	19	10	9	32
100 à < 130 000 F	99	53	79	21	3	23	15	12	41
130 à < 200 000 F	100	60	80	25	2	28	20	19	41
200 à < 300 000 F	100	65	78	34	1	38	25	37	51
300 000 F et plus	100	75	76	37	0	41	31	52	56

* Ces livrets étant plafonnés, il s'y ajoute les livrets « B » supplémentaires et livrets d'épargne à la banque qui sont souscrits par les foyers les plus aisés, même si ceux-ci ne bénéficient pas d'avantages fiscaux. ** FCP : Fonds communs de placement.

TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES EN FRANCE DEPUIS 1970 [4]

En %



TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE [5]

(%)

	1970	1980	1987	e 1988
Allemagne (RFA) ...	13,8	12,7	12,4	13,3
France	18,8	17,6	12,1	12,0
Italie	30,3	28,2	21,9	21,3
Royaume-Uni	9,2	13,8	5,4	3,8
Canada	5,6	13,6	9,7	9,0
États-Unis	8,3	7,3	3,3	4,0
Japon	17,9	17,9	16,8	17,3

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Exécuté avec de lourds déficits après la guerre, avec des déficits moindres à partir de 1958, le budget, selon les *lois de règlement*, a été exécuté au voisinage de l'équilibre jusqu'en 1974. L'année 1975, marquée par le plan de développement et la récession, entame une nouvelle période de déficits modérés, rapportés au *produit intérieur brut*.

Entre 1973 et 1983, les dépenses ont accusé une progression nominale importante (supérieure à 10 % par an). En 1984, le déficit budgétaire a atteint le taux record de 3,6 % du PIB. Il est repassé sous la barre des 3 % en 1986 (2,6 % en 1987). Le taux de couverture des dépenses par les recettes du budget général était de 90 % en 1987 contre 86 % un an plus tôt [1] [2].

Dans la *loi de finances initiale* pour 1989, les charges, hors *budgets annexes*, s'élèvent à 1 168 milliards de F et les recettes à 1 067 milliards de F. Le déficit budgétaire est ramené à 101 milliards de F contre 115 milliards en 1988. Le solde budgétaire ne représente plus que 1,7 % du PIB contre 2,1 % en 1988. Il est de 0,5 % en Grande Bretagne mais de 3,1 % aux États-Unis [2] [3].

SOURCES

[1] « Rétrospective du budget de l'État 1970-1983 », *Les Notes bleues*, n° 239-240, 5 au 18 août 1985.

[2] « L'exécution des lois de finances », *Projet de loi de finances pour 1989*, *Les Notes bleues*, n° 404, 3 au 9 octobre 1988.

[3] *Journal officiel de la République française*, Lois et décrets : n° 302 du 28 décembre 1988, p. 16329.

DÉFINITIONS

● **Loi de finances.** Les dépenses et recettes effectives de l'État s'écartent toujours quelque peu des dépenses et recettes autorisées par le vote du Parlement dans la *loi de finances initiale*, souvent modifiée en cours d'exercice par une *loi de finances rectificative* (appelée aussi *collectif*). Les comptes définitifs d'un exercice achevé sont présentés au Parlement qui les approuve dans une *loi de règlement*.

● **Comptes d'affectation spéciale.** Par dérogation au principe général de la « non-affectation des recettes » qui interdit d'affecter telles recettes à une dépense déterminée, certaines recettes, des taxes parafiscales notamment, alimentent des comptes particuliers : ainsi un prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers alimente le fonds spécial d'investissement routier (FSIR); la redevance de la radiodiffusion-télévision française est reversée aux sociétés de diffusion et de programmes.

● **Budget annexe.** Régime de certains services publics, non dotés de la personnalité morale, mais soumis à un contrôle d'équilibre d'exploitation. Il y en a 8 en 1989 d'un montant de 260 milliards de F; les deux plus importants sont les Postes et Télécommunications (181 milliards) et les Prestations sociales agricoles (73 milliards).

● **Opérations à caractère définitif et temporaire.** La pratique budgétaire distingue les dépenses définitives des prêts : les principales « opérations à caractère temporaire » concernent les prêts accordés par le Fonds de développement économique et social (FDES).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Politiques monétaires et budgétaires », *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 44, décembre 1988, p. 28 à 34.

● *Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget : n° 356, novembre 1987, « La politique budgétaire en 1988 »; n° 400, « Évolution de la dette publique en 1987 »; n° 407, « Le rapport économique et financier, projet de loi de finances pour 1989 »; n° 410, « Présentation à l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 1989 »; n° 413, « Le projet de loi de finances rectificative pour 1988 »; n° 426, « Budget 1989. Présentation juridique, économique, fonctionnelle ».

● « Le budget de l'État », *Le Monde, dossiers et documents*, n° 161, décembre 1988.

17.1 ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES* (hors FMI) [1] [2]

(milliards de F)

Année	Budget général		Compt. d'affectation spéciale		Opérat. temporaires		Solde général d'exécution	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Charges	Ressources	en % du PIB	
1970.....	157,3	160,3	4,5	4,6	34,3	31,8	+ 0,6	0,07
1971.....	168,5	168,7	4,7	4,8	36,8	34,8	- 1,8	0,20
1972.....	184,0	188,1	5,0	5,3	42,2	39,5	+ 1,8	0,18
1973.....	206,2	211,5	5,3	5,6	47,0	46,3	+ 4,8	0,43
1974.....	237,7	256,5	5,3	5,4	50,8	37,7	+ 5,8	0,42
1975.....	296,1	260,0	9,2	10,0	68,4	65,9	- 37,8	2,60
1976.....	334,4	313,0	10,7	10,1	69,0	73,8	- 17,2	1,19
1977.....	373,2	352,0	10,8	11,5	79,1	80,2	- 19,5	0,96
1978.....	430,6	396,1	11,7	12,4	94,9	90,5	- 38,2	1,74
1979.....	495,2	466,2	11,4	11,7	110,2	100,0	- 38,9	1,57
1980.....	579,6	544,4	12,7	12,7	120,9	132,2	- 23,8	0,85
1981.....	702,5	626,9	7,0	7,1	167,6	178,8	- 64,3	2,03
1982.....	826,3	737,9	8,3	8,2	182,1	178,7	- 91,8	2,53
1983.....	918,6	783,3	8,7	9,0	195,4	192,5	- 137,9	3,44
1984.....	993,3	846,0	9,9	10,2	242,2	231,7	- 157,5	3,61
1985.....	1 058,8	904,3	11,0	11,4	263,4	258,2	- 159,4	3,40
1986.....	1 114,6	963,1	15,5	16,1	291,1	294,8	- 147,3	2,92
1987.....	1 124,1	1 011,8	78,3	78,4	306,0	280,4	- 137,9	2,61

* Lois de règlements.

LOI DE FINANCES INITIALE [3]

(milliards de F)

	1987		1988		1989	
	Charges	Ressources	Charges	Ressources	Charges	Ressources
I. Opérations à caractère définitif	1 344,6	1 219,8	1 391,2	1 277,9	1 424,5	1 327,7
Budget général.....	1 050,0	924,9	1 082,2	968,9	1 152,3	1 055,4
Dépenses civiles ordinaires.....	775,6		801,4		850,9	
Dépenses civiles en capital.....	67,7		68,0		79,6	
Dépenses militaires.....	206,7		212,8		221,8	
Comptes d'affectation spéciale...	40,9	41,2	61,3	61,5	11,7	11,8
Budgets annexes.....	253,7	253,7	247,6	247,6	260,5	260,5
II. Opérations à caractère temporaire (solde)	4,5		1,7		3,8	
Total (I + II)	1 349,1	1 219,8	1 392,9	1 277,9	1 428,3	1 327,7
Excédent de charges		129,3		115,0		100,6

DÉFICIT BUDGÉTAIRE DES PAYS DE L'OCDE [2]

(% du PIB)

	1987	1988	1989
Allemagne (RFA).....	- 1,3	- 2,0	- 1,4
États-Unis.....	- 3,4	- 3,3	- 3,1
France	- 2,5	- 2,1	- 1,7
Grande-Bretagne.....	- 1,2	- 0,4	- 0,5
Japon.....	- 3,0	- 2,8	...

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Les recettes fiscales constituent l'essentiel des ressources brutes de l'État : 1 280 milliards de F en 1989 contre 96 milliards pour les ressources non fiscales, constituées par les revenus de l'État employeur (retenues pour pensions), de l'État entrepreneur (bénéfices des entreprises publiques) et de l'État propriétaire (domaines). La *taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*, dont les taux ont été, plusieurs fois, largement remaniés (notamment en 1973, 1977, 1982 et 1988), représente près de la moitié des recettes fiscales (44,1 % en 1989) [1].

Jusqu'en 1973, la part des *impôts directs* dans les recettes fiscales était de l'ordre du tiers. Elle a progressivement augmenté pour se stabiliser, depuis 1980, un peu en dessous de 40 % [2].

La loi de finances pour 1989 institue un impôt de solidarité sur la fortune (ISF) voisin de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) appliqué de 1982 à 1986. Il est à la charge des personnes physiques dont la valeur nette du patrimoine excède 4 millions de F [4].

Les *prélèvements obligatoires* des pays développés se caractérisent par des différences au niveau de leur ampleur (28 % du PIB au Japon, 51 % en Suède, et 45,6 % en France) et par la répartition de leurs composantes : la part des cotisations sociales dans les prélèvements obligatoires qui est de 43 % en France ou aux Pays-Bas n'est que de 18 % au Royaume-Uni; la part de l'impôt sur le revenu est de 39 % en Suède mais seulement de 13 % en France [3].

DÉFINITIONS

● *Impôts directs et indirects*. Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu par ex.) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et finalement supportés par le consommateur final (TVA par ex.); d'où un certain arbitraire : les impôts « directs » supportés par les entreprises (impôt sur les bénéfices par ex.) peuvent toujours être « répercutés ».

● *Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)*. Taxe unique sur la valeur des biens de consommation, à paiement fractionné : chaque participant au processus de fabrication ne paie qu'à concurrence de la valeur ajoutée par lui : le redevable applique à ses ventes le taux correspondant et déduit du produit l'impôt qu'il a supporté sur ses propres achats, attesté par mention sur les factures de ses fournisseurs. Les dispositions de la loi de finances pour 1989 constituent un premier pas vers l'harmonisation des taux de TVA au sein de la CEE. Jusqu'ici, la France appliquait cinq taux de TVA : un taux super-réduit de 5,5 %, un taux réduit de 7 %, un taux normal de 18,6 %, un taux majoré de 33,3 %, un taux, majoré réduit de 28 %. Désormais, il n'y aura plus que trois taux : un taux réduit de 5,5 %, un taux normal de 18,6 %, un taux majoré de 28 %.

● *Prélèvements obligatoires*. On entend ici l'ensemble des impôts et des cotisations sociales effectives à caractère obligatoire prélevés par les administrations publiques.

SOURCES

[1] « Loi de finances pour 1989 », *Journal officiel de la République française*, lois et décrets n° 302, 28 décembre 1988, état A, p. 16335 à 16339.

[2] *Annuaire statistique de la France 1988*, INSEE, tabl. P.03-5, p. 868 (*idem* éditions précédentes).

[3] « Le budget de l'État en quelques chiffres, 1988 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 390, 27 juin-3 juillet 1988.

[4] « Projet de loi relatif à l'impôt de solidarité sur la fortune », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 396-397, 8 au 21 août 1988.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « La réforme fiscale dans les pays de l'OCDE : motifs, contraintes et mise en œuvre » *Revue économique de l'OCDE*, n° 10, printemps 1988.

● « Marché unique et mœurs fiscales », M. Boiteux, *Futuribles*, n° 127, décembre 1988.

● *Problèmes économiques*, La Documentation française; « Fiscalité et marché unique européen », n° 2077 du 1^{er} juin 1988; « Les cotisations sociales en France : problèmes et perspectives », n° 2079 du 15 juin 1988; « L'élimination des frontières fiscales est-elle possible ? », n° 2090 du 14 septembre 1988; « L'évolution de la structure et du poids de la fiscalité de 1983 à 1987 », n° 2106 du 4 janvier 1989.

● « Les propositions communautaires d'harmonisation de la TVA », « Harmonisation des taux de TVA : scénarios macroéconomiques » et « L'harmonisation des taux de TVA aura des effets limités sur la consommation », *Économie et statistique*, n° 217-218, janvier-février 1989.

17.2 IMPÔTS ET COTISATIONS SOCIALES

ÉVALUATION DES RECETTES FISCALES DU BUDGET DE 1989 [1]

(milliards de F)

I. Impôts directs 483,3 Impôt sur le revenu (et autres impôts perçus par « voie de rôle ») 268,5 Impôt sur les sociétés 134,9 Prélèvement sur revenus de capitaux mobiliers 38,6 Taxe sur les salaires 30,0 Impôt de solidarité sur la fortune 4,2 Autres impôts directs 7,1 II. Enregistrement 59,5 III. Timbre et impôt sur les opérations de bourse .. 12,0 IV. Douanes 125,0 Taxes intérieures sur les produits pétroliers 113,5 Droits d'importation 10,2 Autres recettes 1,3	V. Taxe sur la valeur ajoutée 564,1 VI. Contributions indirectes 32,8 Impôt sur les tabacs, les allumettes et les briquets 20,5 Droits de consommation sur les alcools 10,2 Autres contributions indirectes 2,1 VII. Autres taxes indirectes 3,0 Total des recettes fiscales (I à VII) 1 279,7 Recettes non fiscales 96,4 Total des recettes (fiscales et non fiscales) ... 1 376,1 À déduire prélèvements au profit des : Collectivités locales - 118,6 Communautés européennes - 64,5 Total général des ressources brutes 1 193,0
--	---

STRUCTURE DES RECETTES FISCALES [2]

(%)

	1970	1980	1985	1986	1987
I. Impôts directs	33,4	38,9	38,3	39,1	38,7
Impôts sur le revenu des personnes physiques	18,0	19,9	20,8	20,3	20,1
Autres impôts directs perçus par voie de rôle		1,9	1,8	2,2	1,9
Impôts sur les sociétés	11,1	10,2	8,6	9,5	10,2
Taxe sur les salaires	2,3	2,7	2,4	2,4	2,4
Impôts sur les revenus des capitaux mobiliers	1,4	3,3	3,4	3,3	3,2
Impôts sur les grandes fortunes	—	—	0,5	0,5	—
Autres	0,6	0,9	0,8	0,9	0,9
II. Impôts indirects	66,6	61,1	61,7	60,9	61,3
Enregistrement, timbre, bourse	6,7	6,1	5,0	5,2	5,5
Douanes (y c. produits pétroliers)	9,1	8,2	9,3	9,4	9,3
Taxe sur le chiffre d'affaires (TVA et assimilés)	45,7	43,8	44,6	43,6	43,9
Autres	5,1	3,0	2,8	2,7	2,6
Total (I + II)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total des recettes fiscales (millions de F)...	157 212	597 046	1 014 559	1 091 846	1 162 008

STRUCTURE DES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES EN 1986 [3]

(%)

	Allemagne (RFA)	Belgique (a)	États-Unis (a)	France	Italie	Japon (a)	Pays-Bas	Royaume- Uni	Suède
Impôt sur le revenu	28,6	34,1	35,7	12,5	23,2	24,8	20,3	26,7	38,5
Impôt sur les sociétés	6,0	6,5	7,1	5,0	14,7	21,0	7,2	11,8	4,0
Cotisations sociales	37,1	33,2	29,4	43,1	34,3	30,2	42,8	17,8	25,6
Impôt sur le patrimoine	3,1	1,7	10,1	5,0	2,7	9,7	3,6	12,9	2,6
Impôt sur les biens et services ...	25,2	24,4	17,7	29,4	24,6	14,0	25,8	30,8	24,6
Autres (b)	—	0,1	—	5,0	0,5	0,3	0,3	—	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(a) 1985. (b) Y compris les impôts sur les salaires.

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

En 1989, selon la *loi de finances initiale*, le premier budget de l'État reste celui du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget (263 milliards de F), en raison de la part importante des *charges communes*. Viennent ensuite dans le budget général (ce qui exclut les Postes et Télécommunications, *budget annexe*) celui de la Défense et celui de l'Éducation nationale, avec respectivement 222 et 212 milliards de F, puis, loin derrière, le budget du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (84 milliards de F), le budget de l'Équipement et du Logement (64 milliards de F), etc. En *crédits de paiement*, les dépenses civiles d'équipement s'élèvent à 80 milliards de F, tandis que près de 98 milliards sont consacrés à l'équipement militaire [1].

La nomenclature du *budget fonctionnel*, indépendante du découpage entre ministères, assure la continuité d'un gouvernement à l'autre. La fonction « Éducation et culture » demeure la plus importante (23,6 % du budget pour 1989). En 1989, trois fonctions connaissent une augmentation nettement supérieure à la moyenne : « Secteur social, santé, emploi » (8,6 %), « Éducation et culture » (6,7 %) et surtout l'« Extérieur » (22,0 %). Les fonctions « Industries et services » et « Dépenses non fonctionnelles et dotations non réparties » sont en baisse de 32,3 % et 13,8 %.

Par nature, ce sont les « Interventions publiques » qui représentent le poste le plus important avec 42,2 % des dotations [1].

SOURCES

[1] « Budget 1989 : présentation juridique, présentation économique, présentation fonctionnelle », *Les Notes bleues*, numéro spécial, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 426, semaine du 6 au 12 mars 1989, p. 20, 30, 31 et 56.

DÉFINITIONS

● **Charges communes.** Ce poste, géré par le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.

● **Budget fonctionnel.** La « présentation fonctionnelle du budget de l'État » est communiquée au Parlement depuis 1972 en annexe au projet de *loi de finances* et permet un classement des crédits par domaine d'intervention ou fonction. Elle comprend 10 fonctions mais elle exclut les *budgets annexes* financés par des recettes propres de caractère commercial. La répartition par fonction n'est jamais réévaluée lors du vote des lois de finances rectificatives, les modifications apportées étant très faibles; une exception, cependant, en 1981, où, suite au collectif de juin, des variations importantes sont apparues.

● **Autorisations de programme.** Les dépenses en capital donnent lieu à des autorisations de programme, provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des *crédits de paiement* qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.

● **Comptes spéciaux du Trésor.** Contrairement à la règle du budget général, ils permettent l'affectation de recettes à certaines dépenses définitives ou temporaires (ex. affectation de la taxe forestière aux dépenses de reboisement...).

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Structure des dépenses du budget général », Projet de loi de finances pour 1989, *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, 3 au 9 octobre 1988, tab. 12, p. 85.

● « Le budget de l'État : quelques chiffres », *Les Notes bleues*, dépliant, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, 13 au 19 mars 1989.

17.3 DÉPENSES BUDGÉTAIRES

CRÉDITS ET AUTORISATIONS DE PROGRAMME PAR MINISTÈRE (lois de finances initiales) [1]

(millions F)

	Fonction- nement et transferts	Investis- sements et crédits de paiement	Total		Autorisations de programme	
			1989	Rappel 1988	1989	Rappel 1988
Affaires étrangères.....	10 496	332	10 828	10 521	436	281
Agriculture et forêt.....	34 678	1 560	36 238	35 002	1 492	1 504
Anciens combattants.....	26 317	—	26 317	26 922		
Coopération et développement.....	5 340	1 638	6 978	6 566	1 784	1 703
Culture et communication.....	7 162	2 797	9 959	8 824	3 280	2 002
Départements et territoires d'outre-mer.....	1 132	861	1 993	1 773	1 166	963
Économie, finances et budget.....	251 773	11 467	263 240	237 064	19 905	10 921
1. Charges communes (a).....	216 030	10 975	227 005	202 195	19 300	10 369
2. Services financiers.....	35 743	492	36 235	34 869	605	552
Éducation nationale, enseignement scolaire et supérieur.....	205 418	3 790	209 208	197 973	3 698	3 234
1. Enseignement scolaire.....	183 023	1 102	184 125	175 088		
2. Enseignement supérieur.....	22 395	2 688	25 083	22 885		
Éducation nationale, jeunesse et sports.....	2 188	135	2 323	2 219	155	128
Équipement et logement.....	38 820	25 537	64 357	60 290	17 150	17 464
Industrie et aménagement du territoire.....	14 206	5 865	20 071	20 282	4 791	5 969
dont : <i>Tourisme</i>	294	56	350	297		
Intérieur.....	52 723	9 221	61 944	60 312	9 591	9 207
Justice.....	13 608	2 121	15 729	14 805	352	3 597
Recherche et technologie.....	15 645	7 501	23 146	21 342	7 554	7 050
Services du Premier ministre.....	3 307	580	3 887	3 754	688	689
1, 2, 3 4. Services généraux, SGDN, CES, Plan.....	3 068	150	3 218	3 055		
5. Environnement.....	239	430	669	699		
Solidarité, santé et protection sociale.....	34 755	1 047	35 802	34 945	1 145	1 120
Transports et mer.....	47 210	4 599	51 809	49 468	4 906	4 739
dont : <i>Mer</i>	5 412	554	5 966	5 467		
Travail, emploi et formation professionnelle et solidarité, santé et protection sociale. Services communs.....	2 758	89	2 847	2 774	90	84
Travail, emploi et formation professionnelle.....	83 366	473	83 839	74 608	415	324
Total des dépenses civiles 1989.....	850 902	79 613	930 515		78 598	70 979
Rappel 1988.....	801 421	68 022		869 444		
Défense 1989.....	123 807	98 000	221 807			
Rappel 1988.....	121 957	90 847		212 804		
Total des charges budgétaires 1989.....	974 709	177 613	1 152 322			
Rappel 1988.....	923 378	158 869		1 082 248		

(a) Hors remboursements et dégrèvements fiscaux.

LE BUDGET FONCTIONNEL* (lois de finances initiales) [1]

	1980	1985	1987	1988	1989	
	%	%	%	%	%	Milliards de F
Pouvoirs publics et administration générale.....	10,8	11,4	12,1	12,3	12,6	148,0
Éducation et culture.....	24,4	23,4	22,8	22,6	23,6	277,6
Secteur social, santé, emploi.....	20,0	19,7	18,4	17,8	19,0	223,2
Agriculture et espace rural.....	3,2	2,5	2,2	2,1	2,1	24,3
Logement et urbanisme.....	4,9	4,6	4,4	4,6	4,6	54,5
Transports et communications.....	5,1	4,2	4,3	4,1	4,0	47,5
Industries et services.....	4,8	5,0	4,5	4,4	3,0	34,8
Extérieur.....	2,8	2,6	3,9	3,8	4,5	53,5
Défense.....	17,4	15,7	16,1	15,9	16,2	190,8
Dépenses non fonctionnelles.....	6,6	10,9	11,3	12,4	10,4	123,0
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	1 177,2
soit : Personnel.....	36,7	33,6	33,9	33,3	33,7	
Fonctionnement.....	8,4	8,0	8,0	7,9	8,1	
Interventions publiques (y compris dette publique).....	37,5	42,3	42,6	43,1	42,2	
Équipement.....	16,1	15,3	14,8	15,2	15,2	
Prêts et avances.....	1,3	0,8	0,7	0,5	0,8	
Milliards de F.....	547,0	1 018,2	1 102,4	1 153,0	1 177,2	

* Le budget fonctionnel inclut les autorisations de programme.

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

La libre administration des *collectivités locales* implique que leurs décisions soient prises sans intervention de l'État et que les élus locaux en soient les seuls responsables [1].

La décentralisation a été mise en œuvre par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions. Elle a supprimé la tutelle exercée jusqu'alors par le préfet. La loi lui a substitué un contrôle de légalité a posteriori des actes administratifs incombant au juge administratif et un contrôle de régularité des actes budgétaires, confié aux Chambres régionales des Comptes. Plusieurs lois ont organisé une nouvelle répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales. Ces transferts ont été mis en place entre 1983 et 1986 [1].

Les dépenses des communes (métropole + DOM) représentent, en 1986, 57 % du total des dépenses des collectivités locales (278 milliards de F), les dépenses des départements 27 % (132 milliards de F), celles des organismes de coopération intercommunale (syndicats et districts) 11 % (55 milliards de F) et celles des régions 5 % (24 milliards de F). Parmi les principales dépenses des collectivités locales figurent les frais de personnel, les dépenses d'équipement, les participations et les subventions versées et la charge de la dette. Les principales recettes comprennent la fiscalité (taxes foncières, taxe d'habitation, taxe professionnelle, vignette automobile...), les transferts reçus de l'État (*dotations globales de fonctionnement et dotation générale de décentralisation*), les subventions et participations (Fonds de compensation de la TVA, *dotations globales d'équipement*) et les emprunts [1].

SOURCES

[1] « Les comptes des collectivités locales en 1986 », supplément aux *Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 440, 12 au 18 juin 1989. *idem* année 1985.

DÉFINITIONS

● **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982.

Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat.

● **Dotations globales de fonctionnement.** Instituée par la loi de finances pour 1979, c'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux *collectivités locales*.

● **Dotations générales de décentralisation.** Cette dotation versée par l'État est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.

● **Dotations globales d'équipement.** Instituée à compter du 1^{er} janvier 1983, cette dotation versée par l'État aux départements et communes se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.

POUR EN SAVOIR PLUS

● « Les finances du secteur public local. Les communes, les départements, les régions, les établissements publics locaux » (annuel, 2 tomes), Direction de la Comptabilité publique, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.

● « Budget des collectivités locales », *collection « Décentralisation »*, Direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur, La Documentation française : « Guide statistique de la fiscalité directe locale » (annuel); « Les finances des départements » (annuel); « Guide des ratios des communes » (annuel); « Guide budgétaire communal départemental et régional » (annuel); « Le budget des régions » (annuel).

● « La région en quête d'avenir », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 4816, 1986.

● « Le partenariat INSEE-Communes », *Bloc-notes de l'OEP*, INSEE, n° 12, décembre 1987.

17.4 FINANCES LOCALES

OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES COMMUNES EN 1986 [1]

(millions de F)

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel ..	77 953	Fiscalité	117 667
Dépenses d'équipement	66 077	Transferts, participations et subventions reçues	95 173
Participations et subventions versées	41 987	Emprunts	33 202
Charge de la dette ..	41 373	Autres recettes	35 281
Autres dépenses ...	50 925	Total des recettes	281 323
Total des dépenses	278 315		

OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE EN 1986 [1]

(millions de F)

Dépenses		Recettes	
Dépenses d'équipement	20 185	Transferts, subventions et participations reçues	22 691
Charge de la dette ..	13 263	Emprunts	9 822
Subventions et participations versées ..	6 269	Produits d'exploitation	8 401
Frais de personnel ..	4 418	Fiscalité	7 542
Autres dépenses ...	11 093	Autres recettes	7 006
Total des dépenses	55 228	Total des recettes	55 462

OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES DÉPARTEMENTS EN 1986 [1]

(millions de F)

Dépenses		Recettes	
Participations et subventions versées	71 444	Transferts, participations et subventions reçues	52 083
Dépenses d'équipement	17 325	Fiscalité	65 489
Frais de personnel ..	12 727	Emprunts	11 236
Charge de la dette ..	16 164	Autres recettes	4 761
Autres dépenses ...	14 105	Total des recettes	133 569
Total des dépenses	131 765		

OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DES RÉGIONS EN 1986 [1]

(millions de F)

Dépenses		Recettes	
Subventions et participations versées ..	17 373	Fiscalité	12 714
Charge de la dette ..	2 359	Emprunts	3 063
Prêts et avances	736	Transferts, subventions et participations reçues	5 776
Frais de personnel ..	506	Autres recettes	1 886
Autres dépenses ...	2 705	Total des recettes	23 439
Total des dépenses	23 679		

IMPORTANCE DES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN 1986 [1]

(millions de F)

Organismes	Fonctionnement	Investissement	Total
Communes (y compris Paris)	185 750	92 565	278 315
Départements	93 829	37 936	131 765
Régions	10 463	13 216	23 679
Organismes de coopération intercommunale	25 688	29 540	55 228
Total	315 730	173 257	488 987
Total des dépenses civiles de l'État	860 611	99 063	959 674

CONCOURS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES [1]

(millions de F)

	1985	1986
Loi de finances initiale :		
Dotation globale de fonctionnement	66 024	69 204
Dotation générale de décentralisation	12 450	13 233
Subventions de fonctionnement	25 376	13 478
Subventions d'équipement (en autorisations de programmes)	9 648	11 371
FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) ..	10 808	12 164

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Le total des crimes et délits constatés en France en 1987 par l'ensemble des services de police et de gendarmerie est de 3 171 000 faits, soit une baisse de 3,7 % par rapport à 1986. Cette baisse s'explique par la diminution de l'ensemble des vols (sans les recels) qui représente 63 % de la criminalité globale. En dix ans, de 1977 à 1987, le total des crimes et délits enregistrés a augmenté de 51 % [1].

En 1986, 4,0 millions de décisions de justice ont été rendues par les *juridictions administratives*, les *juridictions commerciales*, les *juridictions pénales et de la jeunesse* [2].

Il y a 181 établissements pénitentiaires en 1987 en France (y compris les DOM). L'ensemble du personnel de l'administration pénitentiaire représente 17 600 personnes, dont près de 80 % affectées à la surveillance. Au 1^{er} janvier 1988, le nombre de détenus est de 50 874, dont 41 % de prévenus. La part des femmes est très faible (4 %). Les détenus de nationalité étrangère représentent 27 % de la population carcérale [2].

Dans le budget de l'État pour 1989, le ministère de la Justice avec 15 729 millions de F (+ 6 % par rapport à 1988) représente 1,5 % du total [3].

SOURCES

[1] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1987*, édition 1988, direction générale de la Police nationale, La Documentation française, p. 5, 6, 32, 36.

[2] *Annuaire statistique de la Justice 1987*, ministère de la Justice, La Documentation française, p. 17, 167, 169, 171.

[3] « Budget 1989 », *Les Notes bleues*, ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, n° 426, semaine du 6 au 12 mars 1989, p. 56.

DÉFINITIONS

● **Grande criminalité.** Elle regroupe les crimes et délits inspirés par le profit et qui compromettent gravement la sécurité des personnes. Elle comprend les vols avec violence, les trafics de stupéfiants, les homicides crapuleux...

● **Criminalité moyenne.** Elle concerne les faits dont le caractère de gravité est lié à l'insécurité ou à l'atteinte des personnes. Elle comprend les cambriolages, les coups et blessures volontaires, les faux en écriture et les trafics de fausse monnaie.

● **Délinquance.** Elle comprend les vols de véhicules, les vols à la roulotte, les utilisations de chèques volés...

● **Juridictions administratives.** Elles comprennent le Conseil d'État, la Cour des Comptes, les chambres régionales des comptes et les tribunaux administratifs.

● **Juridictions civiles et commerciales.** Ce sont la Cour de cassation, les cours d'appel, les tribunaux d'instance et tribunaux de grande instance, les tribunaux de commerce, les conseils des prud'hommes, les tribunaux paritaires des baux ruraux, les commissions de la sécurité sociale.

● **Juridictions pénales et de la jeunesse.** Ce sont la Cour de cassation, les cours d'assise, les tribunaux correctionnels, les tribunaux de police, les tribunaux maritimes commerciaux et les tribunaux pour enfants.

● **Population pénale en milieu ouvert, en milieu fermé.** La population pénale en milieu fermé comprend l'ensemble des détenus (prévenus et condamnés). En milieu ouvert, elle comprend l'ensemble des probationnaires (condamnés à un sursis avec mise à l'épreuve) et des libérés conditionnels et certains interdits de séjour.

POUR EN SAVOIR PLUS

● *Le Courrier de la Chancellerie*, ministère de la Justice (mensuel).

● *Rapport annuel de la Cour de Cassation*, La Documentation française.

● *Rapport général sur l'exercice 1987*, direction de l'Administration pénitentiaire, ministère de la Justice.

● « Contribution à la connaissance de la population des personnes incarcérées en France 1968-1980. Actualisation des données sur la période 1981-1988 », *Travaux et Documents*, ministère de la Justice, n° 37, mai 1988.

● « Travail d'intérêt général : données 1987 et évolution depuis 1984 », *Note de conjoncture*, ministère de la Justice, n° 91, juin 1988.

● « Situation au 1^{er} janvier 1989 », *Statistiques de la population pénale métropolitaine*, ministère de la Justice, direction de l'Administration pénitentiaire, n° 38.

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ EN FRANCE DEPUIS 1972 [1]

	1972	1977	1984	1985	1986	1987
Grande criminalité	15 057	29 163	63 744	65 861	62 008	59 352
dont : vols avec violence	13 543	26 545	57 907	59 142	50 740	48 258
Criminalité moyenne	219 355	297 195	582 142	581 314	555 052	523 255
dont : cambriolages	147 495	201 104	436 435	433 145	401 970	367 004
Délinquance	1 441 093	1 771 561	3 035 567	2 932 019	2 675 129	2 588 363
dont : vols à la roulotte	120 657	282 973	720 360	721 028	652 488	624 584
vols d'automobiles	164 834	199 691	265 030	282 743	261 013	244 585
Total des crimes et délits	1 675 505	2 097 919	3 681 453	3 579 194	3 292 189	3 170 970

CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE DANS QUELQUES PAYS * EN 1987 [1]

(taux pour 1 000 hab.)

	France	RFA	Italie	Angl. P. de Galles (a)	Japon (b)	États-Unis (c)
Crimes et délits	57,12	72,69	32,99	77,06	14,48	...
Homicides volontaires	0,04	0,04	0,02	0,02	0,01	0,08
Vols	36,54	45,70	20,91	59,50	11,42	48,44
dont : cambriolages	6,61	20,64	...	18,76	2,48	13,34
vols à main armée ou avec violence	0,87	0,46	0,54	0,60	0,01	2,14
vols d'automobiles	4,41	1,21	3,64	8,23	0,29	4,29
autres vols	24,01	23,79	3,18	31,91	8,64	28,67
Trafic et consommation de stupéfiants	0,89	1,22	0,38	0,15	0,02	...
Total des crimes et délits	3 170 970	4 444 108	1 890 838	3 847 410	1 752 729	...

* Les chiffres figurant dans ce tableau ne permettent pas de faire une comparaison rigoureuse et complète compte tenu des différences de législation et des systèmes statistiques en vigueur dans les pays concernés. (a) 1986. (b) 1985. (c) 1983.

LE POIDS DE LA JUSTICE EN FRANCE [2]

	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Budget du ministère de la Justice (millions F)	5 542	8 352	9 328	10 317	11 152	12 137	13 351
Effectif budgétaire (milliers)	42,9	45,6	46,3	46,7	47,0	47,4	50,1
dont : magistrats	5,5	5,6	5,8	5,8	5,8	5,9	5,9
Ensemble des décisions rendues * (milliers)	3 769	3 504	3 757	4 092	4 167	3 990	...
— par les juridictions administratives	39	54	52	53	57	73	61
— par les juridictions civiles et commerciales	1 004	1 123	1 230	1 295	1 332	1 372	1 458
— par les juridictions pénales et de la jeunesse	2 726	2 327	2 475	2 744	2 778	2 545	...

* Ne comprennent pas l'activité du médiateur, les classements sans suite décidés par le parquet et les amendes pénales fixes.

POPULATION PÉNALE (Métropole et DOM) [2]

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Ensemble de la population pénale au 1^{er} janvier	108 180	113 813	77 393	91 329	104 544	116 214	123 159	135 248	149 047
soit : en milieu ouvert	71 262	73 448	45 842	55 453	64 534	71 716	79 130	86 136	98 173
en milieu fermé	36 918	40 365	31 551	35 876	40 010	44 498	44 029	49 112	50 874
soit : prévenus	16 717	18 625	15 929	18 476	21 105	23 046	22 152	22 151	20 984
condamnés	20 201	22 100	15 622	17 400	18 905	21 452	21 877	26 961	29 890
hommes	35 759	39 071	30 537	34 705	38 642	43 001	42 428	47 149	48 750
femmes	1 159	1 294	1 014	1 171	1 368	1 497	1 601	1 963	2 124
français *	28 585	31 102	23 249	25 465	28 524	31 354	30 700	34 532	36 087
étrangers *	7 070	7 855	7 091	9 114	10 110	11 583	11 917	13 162	13 241

* Métropole uniquement.

17 ADMINISTRATION ET VIE PUBLIQUE

PRÉSENTATION

Les agents de l'État en poste en métropole, dans les DOM-TOM et à l'étranger étaient 2 656 700 au 1^{er} janvier 1987. Le nombre de salariés de l'État a diminué en 1986 pour la première fois depuis les années 1950. La progression du temps partiel chez les agents *titulaires* ne compense plus les suppressions d'emplois budgétaires : 11 300 emplois budgétaires supprimés en 1986, 19 100 en 1987. C'est au ministère des P et T que la baisse des effectifs a été la plus forte : — 5 600 agents en 1986 dont 5 300 en métropole. La proportion de femmes parmi les agents des services civils de l'État est de 51,2 % en 1986. C'est au ministère des Affaires sociales que leur part est la plus forte : 74,3 % des effectifs. Le nombre de *non-titulaires* diminue en 1986 et représente 11,6 % du total pour l'ensemble des ministères civils [1] [2].

Les dépenses militaires de la France (208 milliards de F en 1988) représentent 4 % du PIB contre 6,5 % aux États-Unis et 14 % en URSS. Les effectifs moyens budgétaires des armées sont de 686 000 personnes en 1989, dont 132 000 civils et 251 000 appelés. Le budget du ministère de la Défense s'élève à 182,4 milliards de F en 1989 en *crédits de paiement* (soit 15,8 % du budget de l'État) et 117,5 milliards de F d'*autorisation de programme* [3].

SOURCES

[1] « Les agents des services civils de l'État au 31 décembre 1984, 1985, 1986 » par D. Quarré, *Archives et documents*, INSEE, n° 250, juin 1988, p. 25, 29 à 32, 52, 57.

[2] « Les agents de l'État au 1^{er} janvier 1987 » par D. Quarré, *Premiers résultats*, INSEE, n° 125, avril 1988.

[3] « La défense en chiffres 1989 », *Armées d'aujourd'hui*, Service d'information et de relations publiques des armées, SIRPA, Supplément au n° 137, février 1989.

DÉFINITIONS

● **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants et, jusqu'en 1976, de crédits non individualisés affectés à la rémunération de personnels.

● **Titulaires.** Les personnels titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de recrutement :

- catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction;
- catégorie B, chargée des fonctions d'application;
- catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.

● **Non-titulaires.** A côté des fonctionnaires titulaires, recrutés par concours et soumis au statut général de la Fonction publique et des militaires de carrière, l'État emploie diverses catégories de personnels : ouvriers d'État, contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs. Le ministère de la Défense emploie des personnels militaires : militaires d'active et militaires engagés et des personnels civils : titulaires, non-titulaires, ouvriers d'État.

● **Statistiques militaires.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées ne fleurissent guère dans les annuaires statistiques et n'ont fait l'objet d'aucun effet d'harmonisation internationale. C'est pourquoi les chiffres du deuxième tableau ci-contre, qui ont pour principal mérite d'exister, sont donnés à titre indicatif et doivent être interprétés avec prudence.

POUR EN SAVOIR PLUS

● **Premiers Résultats**, INSEE : « Les effectifs des collectivités territoriales au 1^{er} janvier 1987 », n° 135, mai 1988; « Les dépenses de personnel des services civils de l'État de 1982 à 1986 », n° 144, septembre 1988.

● **Archives et Documents**, INSEE : « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1984, 1985, 1986 », n° 255, août 1988; « L'emploi public par région au 31 décembre 1985, 1986, 1987 », n° 277, décembre 1988.

● **Économie et statistique**, INSEE : « Les migrations des salariés de l'État : plus loin de Paris, plus près du soleil », n° 214, octobre 1988; « Le traitement des fonctionnaires en 1988 », n° 219, mars 1989.

● **Défense nationale**, Problèmes politiques, économiques, scientifiques, militaires, 1, place Joffre 75700 Paris.

● « Budget de la défense, industrie de l'armement et loi de programmation militaire (1987-1991) », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n° 2082, 6 juillet 1988.

17.6 FONCTION PUBLIQUE-DÉFENSE

RÉPARTITION DES AGENTS DE L'ÉTAT PAR MINISTÈRE, SEXE, STATUT ET DURÉE DU TRAVAIL AU 31 DÉCEMBRE 1986 [1] (Métropole, DOM-TOM, étranger)

	(milliers)					
	Effectif total	Hommes	Femmes	Titulaires	Non-titulaires	Temps partiel
Éducation nationale	956,7	350,9	605,8	870,5	86,2	89,0
Universités	92,1	51,8	40,3	74,5	17,6	6,3
Jeunesse, Sports et Loisirs	10,7	6,7	4,0	5,5	5,2	3,3
Postes et télécommunications, télédiffusion	508,4	294,1	214,3	451,0	57,4	70,0
Économie, Finances et Budget	207,4	80,8	126,6	190,2	17,2	39,7
Intérieur et Décentralisation, DOM-TOM	151,4	122,0	29,4	146,5	4,9	5,5
Urbanisme et Logement, Environnement, Transports, Mer	112,5	86,0	26,5	86,9	25,6	9,5
Justice	49,4	24,9	24,5	46,8	2,6	5,2
Agriculture	34,5	19,9	14,6	23,4	11,1	6,8
Relations extérieures et coopération	27,6	19,0	8,6	15,4	12,2	0,7
Affaires sociales	26,1	6,7	19,4	22,4	3,7	5,5
Culture	12,5	6,0	6,5	9,6	2,9	1,8
Industrie, Recherche, Commerce et Artisanat	10,3	5,6	4,7	5,0	5,3	3,5
Anciens combattants	4,8	1,8	3,0	4,1	0,7	0,8
Services du Premier ministre, Plan et Aménagement du territoire	3,9	1,5	2,4	1,4	2,5	0,5
Ensemble des services civils	2 208,3	1 077,7	1 130,6	1 953,2	255,1	248,1
dont : Métropole	2 123,5	1 028,8	1 094,7	1 888,3	235,2	244,9
Défense*	446,5
Ensemble tous ministères	2 656,7
dont : Métropole	2 528,0

*Ne sont pas pris en compte les 1 916 militaires rémunérés sur les budgets des ministères civils, mais payés par les centres de traitement du ministère de la Défense.

PLACE DE LA DÉFENSE DANS QUELQUES PAYS* (données 1988) [3]

Pays	Dépenses militaires		Effectifs (milliers)				
	Milliards F	% PIB	Terre	Air	Mer	Ensemble	Réserves
Allemagne (RFA)	205,2	3,1	332,1	108,7	36,4	477,2	850,0
Belgique	24,9	3,0	65,1	18,7	4,5	88,3	146,5
France	207,6	4,0	280,9	95,0	66,5	442,4	356,0
Grande-Bretagne	187,6	4,7	158,4	93,5	64,8	316,7	319,8
Italie	110,3	2,4	265,0	73,0	48,0	386,0	769,0
Pays-Bas	39,1	3,0	66,0	18,1	17,1	101,2	175,4
États-Unis	1 732,0	6,5	776,4	603,6	585,0	1 965,0	1 637,9
URSS	14,0	1 900,0	444,0	458,0	2 802,0	6 217,0

* Sources : dépenses militaires : statistiques OTAN qui intègrent les pensions militaires, effectifs : Military Balance (1988-1989).

BUDGET DE LA DÉFENSE (1989) [3]

(millions de F)

	Fonctionnement	Équipement	Total
Forces nucléaires	5 143	35 550	40 693
Forces terrestres	17 413	16 390	33 803
Forces aériennes	7 575	15 036	22 611
Forces maritimes	9 465	12 611	22 076
Gendarmerie	12 291	1 538	13 829
Forces d'outre-mer	3 801	1 418	5 219
Recherches et essais	2 464	8 148	10 612
Organismes de formation	7 873	2 965	10 838
Soutien des personnels	7 611	952	8 563
Soutien des matériels	5 251	1 480	6 731
Administration générale	5 173	1 668	6 841
Dépenses non ventilées	300	244	544
Total budget (a)	84 360	98 000	182 360

(a) Non compris les pensions et la participation au Fonds spécial des ouvriers de l'État, gérées par le ministère de l'Économie, des Finances et du Budget.

EFFECTIFS* DES ARMÉES EN 1989 [3]

(milliers)

	Total	dont civils
Terre	331,7	39,2
Air	99,6	5,6
Mer	72,9	7,4
Gendarmerie	88,2	1,0
Section commune	93,4	78,9
Total	685,8	132,1

* Effectifs moyens budgétaires.

POUR
PROSPECTER
UNE CLIENTELE
OPTIMISER
UN RESEAU DE DISTRIBUTION
IMPLANTER
UN COMMERCE



L'INSEE VOUS PROPOSE L'INVENTAIRE COMMUNAL 1988

*Une source d'information unique pour chacune
des 36 650 communes Françaises.*

200 types d'équipements répertoriés.

Les relations intercommunales,
les pôles d'attraction.

La clientèle potentielle.

La localisation des concurrents.

*Quelle que soit la zone étudiée,
des réponses adaptées.*

PHILIGRANE

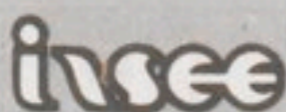
DECouvrez L'INVENTAIRE COMMUNAL

En téléphonant au : (1) 45.40.01.43 ou en renvoyant ce bon à :
INSEE B208 -IC- 18 Bd Adolphe Pinard 75675 Paris Cedex 14.

NOM _____ ACTIVITE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____ TEL _____



souhaite recevoir une documentation gratuite
sur l'INVENTAIRE COMMUNAL 1988
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

C209

INDEX ALPHABÉTIQUE

La référence en « **gras** » indique les titres de chapitre et les mots clés ne comportant pas de comparaisons internationales.

La référence en « **couleur** » indique les mots clés comportant au moins un tableau de comparaisons internationales.

La référence en « *italique* » indique que le mot fait l'objet d'une « *définition* » dans le mot clé cité.

A

Abonnements téléphoniques.....	14.3
Accessions à la propriété.....	4.2, 4.4
Accidents.....	3.2
Accidents de la circulation.....	3.1, 3.2
Accidents du travail (taux de fréquence) ..	3.2
Accords de Grenelle.....	6.5
Accroissement de la population.....	2.6
Accroissement naturel (taux d').....	2.6
Actifs, actives.....	2.3
Actifs financiers.....	16.2
Activité (taux d').....	6.1, 6.3
Administration et vie publique.....	17.1 à 17.6
Administrations.....	10.2
Aéroports (trafic).....	14.5
Âges (v. mariages, décès, scolarisation) ..	2.1
Agglomération.....	1.4, 1.5
Agrégats.....	9.1
Agrégats de monnaie.....	16.1
Agriculture.....	12.1 à 12.5
Aide à la construction.....	4.4
Aide au logement.....	4.2
Armée (effectifs).....	17.6
Arrondissement.....	1.6
Assurance.....	10.4
Assurance-vie.....	16.2
Auto-provisionnement (degré d').....	12.2
Automobile.....	13.4
Autorisations de programme.....	17.3

B

Baccalauréat.....	5.4
Balance commerciale.....	15.2
Balance des paiements.....	15.4
Banques.....	10.4
Biens de consommation.....	13.5
Biens durables.....	7.2
Biens d'équipement.....	13.3
Biens intermédiaires.....	13.2
Biens et services (balances).....	15.1
Bilan énergétique.....	11.1
BIT (Bureau international du travail).....	6.6
Blé.....	12.2
Blessés (accidents de la route).....	3.2
Bœuf (viande).....	12.3
Bois d'industrie, bois d'œuvre.....	12.1
Bois et sciages.....	12.1
Bovins.....	12.3
BP, BT, BTS.....	5.4
Branches.....	10.1
Branches et secteurs d'activité économique.....	10.1 à 10.7
Brevet d'études professionnelles (BEP) ...	5.4
Bruit (logement).....	4.3
Budget annexe.....	17.1
Budget fonctionnel.....	17.3

C

CAF (importation), CAF-FAB.....	<i>15.1, 15.2</i>
Café.....	12.2
Canton.....	1.6
Caoutchouc.....	12.2
Capitaux (mouvements de).....	15.4
Captures nominales (pêches mar.).....	12.4
Catégories sociales.....	2.7
Catégories socio- professionnelles.....	2.3, 2.7, 6.1, 6.2, 6.4, 6.6, 7.3
Causes de décès.....	3.1
Centrale nucléaire.....	11.4
Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ..	5.4
Charbon.....	11.1, 11.5
Charbon-Gaz.....	11.5
Charges communes (budget).....	17.3
Cheptel.....	12.3
Chiffre d'affaires.....	10.3
Chiffre d'affaires hors taxes.....	13.1
Chirurgiens-dentistes.....	3.3
Chômage, chômeurs.....	6.6
Cinéma (fréquentation).....	7.4
Circonscriptions administratives.....	1.6
Classe, division.....	5.2
Classes d'adaptation, d'initiation.....	5.1
Clients et fournisseurs (commerce ext.)... ..	15.3
CODEVI.....	16.2
Coefficient budgétaire.....	7.1
Coefficient d'occupation (hospitalisation) ..	3.1
Coefficient de rigueur climatique.....	11.1
Collectif budgétaire.....	17.1
Collectivités locales.....	17.4
Combustibles minéraux solides.....	11.5
Commerce extérieur.....	15.1 à 15.4
Commerces.....	14.1
Commune, commune rurale, urbaine.....	1.5, 1.6
Commune (des DOM-TOM).....	1.3
Compagnies aériennes (trafic).....	14.5
Comptes d'affectation spéciale.....	17.1
Comptes des ménages.....	9.1
Comptes spéciaux du Trésor.....	17.3
Concentration économique.....	10.6
Condensats OPEP.....	11.2
Conflits du travail.....	6.7
Conflits localisés, généralisés.....	6.7
Confort du logement.....	4.3
Consolidation.....	10.4
Consommation commercialisable.....	14.1
Consommation : voir au mot principal.	
Consommation intérieure.....	11.3
Consommations intermédiaires.....	9.2
Consommation médicale.....	3.4
Consommation des ménages.....	7.1
Consommation - Conditions de vie.....	7.1 à 7.4
Constructeurs d'automobiles.....	13.4
Construction de logements.....	4.4
Constructions navales.....	14.6
Contrat (enseignement).....	5.2

Contrat d'adaptation, de qualification	6.2
Cotisations sociales	8.4
Coton	12.2
Couverture (commerce extérieur, taux de) .15.1, 15.2	
CPA (Classe préparatoire à l'apprentissage)	5.1
CPPN (Classe préprofessionnelle de niveau)	5.1
Crédit intérieur total	16.1
Criminalité	17.5
Croissance - Productivité	9.2
Culture - Loisirs	7.4

D

DEA, DESS	5.4
Décès	2.5, 2.6, 3.1, 3.2
Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	8.1
Défense	17.6
Délinquance	17.5
Densité (santé, lits, praticiens)	3.3
Dentistes	3.3
Départements	1.2, 1.6
Départs en vacances (taux de)	7.3
Dépense de protection sociale	8.4
Dépense pour l'emploi	6.2
Dépenses budgétaires	17.3
Dépenses culturelles	7.4
Dépense nationale d'environnement	7.6
Dépenses de recherche et développement (DIRD, DNRD)	10.7
Dépenses de santé	3.4
Diplômes	5.4
Disponibilités monétaires	16.1
Distribution	14.1
Divorces	2.2
Docteurs (en médecine)	3.3, 5.4
Doctorat (diplômes)	5.4
DOM-TOM	1.3
Dotation générale de décentralisation	17.4
Dotation globale d'équipement	17.4
Dotation globale de fonctionnement	17.4
Doubles comptes (population)	1.2
Durée du travail	6.5, 17.6
Durée moyenne de séjour (hospitalisation)	3.1
DUT, DEUG	5.4

E

Écoles et professeurs	5.2
Économie générale	9.1 à 9.3
Effectifs budgétaires	17.6
Effectifs des branches	10.2
Effort (taux d')	12.5
Effort de recherche	10.7
Électricité	11.1, 11.3, 11.4
Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	5.1
Emploi	6.1 à 6.7
Emploi féminin	6.3
Emploi intérieur	10.2
Énergie	10.2, 11.1 à 11.5
Énergie primaire	11.1
Enquête annuelle d'entreprise (EAE)	13.1, 14.2
Enquête emploi	6.6
Enquête loisirs	7.4
Enquête santé	3.4
Enseignants	5.2, 5.3
Enseignement	5.1 à 5.4
Enseignement spécial	5.1

Enseignement supérieur	5.3
Entreprise	10.6
Entreprises françaises (grandes)	10.4
Entreprises mondiales (grandes)	10.3
Environnement	7.6
Épargne	16.2
Épargne (taux d')	16.2
Épargne-logement	16.2
Équilibre budgétaire	17.1
Équipement des ménages	7.2
Équipement nucléaire	11.4
Équipements de santé	3.3
Équivalent-pétrole (tonnes)	11.1
Espaces naturels	7.6
Espérance de vie	1.3, 2.5
Établissement (concentration)	10.6
Établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA)	5.3
Établissements scolaires	5.2
État civil	2.1
État matrimonial	2.2
Étrangers	6.4
Étudiants	5.3
Excédent naturel	2.6
Exportations	15.1

F

FAB (exportation), FAB-FAB	15.1, 15.2
Facteurs de production	9.2
Famille monoparentale	2.3
Familles	2.3
FAO	12.1
Fécondité (taux de)	2.4
Fédérations sportives	7.5
Finances	16.1, 16.2
Finances locales	17.4
Flotte	14.6
Fonction publique	17.6
Fonds commun de placement (FCP)	16.2
Forêts	12.1
Formation brute de capital fixe (FBCF)	9.1, 14.2
Formation professionnelle	6.2
Fret	14.5

G

Gain mensuel	8.1
Gaz	11.1, 11.5
Génération	2.1
Grandes surfaces	14.1
Grèves	6.7
Groupe (de sociétés)	10.3, 10.4
Groupes de classes-ateliers (GCA)	5.1
Guadeloupe	1.3
Guyane	1.3

H

Hausse des prix	9.3
Hôpitaux (publics et privés)	3.1, 3.3
Houille	11.5
Hypermarchés	14.1

I	
Immatriculations (automobiles).....	13.4
Immeuble.....	4.1
Importations.....	15.1
Impôts et cotisations sociales.....	17.2
Impôts directs et indirects.....	17.2
Indépendance énergétique.....	11.1
Indicateur conjoncturel de fécondité.....	2.4
Indice de peuplement (logement).....	4.3
Indice de production industrielle.....	13.1
Indice des loyers.....	4.2
Indice des prix.....	9.3
Indice du coût de la construction.....	4.2
Industrie.....	10.2, 13.1 à 13.5
Industrie au sens strict, au sens large.....	10.2
Industrie manufacturière.....	13.1
Industries agro-alimentaires (IAA).....	12.5
Industries diverses.....	10.2
IUT.....	5.2

J	
Jauge brute (tonneau de).....	14.6
Journées individuelles non travaillées (JINT).....	6.7
Juridictions.....	17.5
Justice.....	17.5

L	
Lait.....	12.3
Licence.....	5.4
Lits d'hôpitaux.....	3.3
Livraisons de la branche agriculture.....	12.2, 12.3
Livrets d'épargne populaire.....	16.2
Locataires.....	4.2
Logement.....	4.1 à 4.4
Logements autorisés.....	4.4
Logements ayant tout le confort.....	4.3
Logements terminés.....	4.4
Logements vacants.....	4.1
Loi de finances (initiale, rectificative).....	17.1
Loi de règlement (budget).....	17.1
Loyer.....	4.2

M	
Magasin populaire.....	14.1
Main-d'œuvre civile (par sect. d'act.).....	10.2
Maïs.....	12.2
Maisons groupées.....	4.4
Maîtrise (enseignement).....	5.4
Maladies.....	3.1
Marchandises transportées.....	14.4, 14.6
Mariages - Divorces.....	2.2
Martinique.....	1.3
MASS, AES.....	5.3
Mayotte.....	1.3
Médecins.....	3.3
Ménage ordinaire.....	2.7
Ménages.....	2.3
Mètre cube rond, mètre cube sciage.....	12.1
Mises en chantier (logements).....	4.4
Monnaie - Crédit.....	16.1
Mortalité.....	2.5

N	
Naissances.....	2.4
Natalité (taux de).....	2.4
Nationalisations.....	10.5
Nationalité (des étrangers).....	6.4
Nomenclature des professions et catégories socioprof. (PCS).....	2.7
Nomenclatures NDP, NGP.....	2.7 15.1
Non-titulaires.....	17.6
Nouvelle-Calédonie.....	1.3
Nucléaire.....	11.3, 11.4
Nuitées de touristes.....	7.3
Nuptialité (quotient, taux).....	2.2

O	
Objets déposés (poste).....	14.3
OCDE.....	15.3
Œufs.....	12.3
OPEP.....	15.3
Opérations à caractère déf. et temporaire.....	17.1
Orge.....	12.2
Ouvriers.....	2.7
Ovins.....	12.3

P	
Paiements courants.....	16.4
Parc d'automobiles.....	7.2, 13.4
Parc (de biens durables).....	7.2
Parc de logements.....	4.1
Parc naturel.....	7.6
Parts de marché.....	13.2
Passagers (trafic aérien).....	14.5
Passagers (trafic maritime).....	14.6
Pays.....	1.1
Pays de l'Est.....	15.3
Pêches maritimes.....	12.4
Pénétration (taux de).....	12.5
Personne de référence (recensement).....	2.7
Personnels et équipements de santé.....	3.3
Pétrole.....	11.1, 11.2
Pharmaciens.....	3.3
PIB : voir Produit intérieur brut.	
Pièces d'un logement (nombre de).....	4.1
Poids total maximum autorisé (PTMA).....	13.4
Politiques d'emploi.....	6.2
Pollution de l'air, de l'eau.....	7.6
Polynésie française.....	1.3
Pondération (indice de prix).....	9.3
Population.....	1.1, 1.2, 2.1 à 2.7
Population (accroissement).....	2.6
Population active.....	6.1
Population active occupée.....	6.1, 14.1
Population pénale.....	17.5
Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE).....	6.6
Population scolaire.....	5.1
Population sportive.....	7.5
Porcins.....	12.3
Port en lourd.....	14.6
Ports maritimes.....	14.6
Position monétaire extérieure.....	16.4
Postes et télécommunications.....	14.3
Pouvoir d'achat du salaire ou du gain.....	8.1, 8.2
Pratique sportive.....	7.5
Prélèvements obligatoires.....	17.2
Prestations sociales.....	8.4

Privatisations	10.5
Prix	9.3
Production	9.1
Production brute, nette, d'électricité	11.3, 11.4
Production distribuée	12.5
Production industrielle	13.1
Productions animales, végétales	12.2, 12.3
Productions des branches	10.1
Productivité	9.2
Product. hor. apparente du travail	9.2
Produit intérieur brut, net, marchand, non marchand	1.3, 9.1, 10.1
Produit national brut (PNB)	9.1
Produits consommés	7.1
Produits exportés	16.1
Produits importés	16.1
Produits de la mer	12.4
Produits pétroliers	11.2
Professeurs	5.2
Professions	2.7, 6.1
Programme nucléaire	11.4
Propriétaires	4.2
Protection sociale	8.4
PTMA (poids total maximum autorisé)	13.3
Puissance nucléaire installée	11.4
Pyramide des âges	2.1

Q

Quantités débarquées (pêches mar.)	12.4
Quotient : voir au mot principal.	

R

Recensement	2.1
Recettes fiscales	17.2
Recherche	10.7
Recherche et développement (RD)	10.7
Régimes de sécurité sociale	8.4
Région	1.2, 1.6
Rémunération mensuelle	8.2
Reproduction (taux brut de)	2.4
Réserves internationales	15.4
Réserves (de pétrole)	11.2
Résidences principales	4.1, 4.2, 4.3
Résidences secondaires	4.1, 4.2
Réunion (île de la)	1.3
Revenu minimum d'insertion (RMI)	8.3
Revenu national	9.1
Revenus	8.1 à 8.4
Revenus (disponible, primaire, de transfert, d'activité)	8.3
Risque (d'accident mortel de la circulation)	3.2
Risque (industriel majeur)	7.6
Riz	12.2
Route	14.4

S

Saint-Pierre-et-Miquelon	1.3
Salaire horaire (taux de)	8.1
Salaire minimum	8.2
Salaire net, offert	8.1
Salaires	8.1

Salarié à temps complet	8.1
Salarié à temps partiel	6.5
Salariés	10.2, 10.4
Santé	3.1 à 3.4
Scolarisation (taux de)	5.1
Secteur (d'activité)	10.3
Secteur primaire, secteur secondaire	10.6
Secteur public	10.5
Secteur tertiaire	10.6, 14.1 à 14.3
Section d'éducation spécialisée (SES)	5.1
Services marchands	7.1, 14.2
Services non marchands	14.2
Seuil de déclenchement du SMIC	8.2
SICAV	16.2
SMIC-SMIG	8.2
Solde migratoire	2.6
Somme des naissances réduites	2.4
Sorties du système éducatif	5.4
Sport	7.5
Stage d'insertion à la vie professionnelle (SIVP)	6.2
Standard du pouvoir d'achat	8.4
Sucre	12.2
Supérette	14.1
Superficie	1.1, 1.2, 1.3
Superficie agricole utilisée (SAU)	12.1
Supermarchés	14.1
Surface boisée	12.1

T

Tables de mortalité	2.5
Taille (des exploitations agricoles)	12.1
Taux : voir au mot principal.	
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	17.2
Téléphone	4.3
Tension (haute et basse)	11.3
Terres agricoles - Forêts	12.1
Terres cultivées	12.1
Territoire	1.1 à 1.6
Titulaires	17.6
Tonnes-équivalent pétrole (tep)	11.1
Tonnes-kilomètres	14.4
Tourisme	7.3
Trafic aérien	14.5
Trafic ferroviaire	14.4
Trafic kilométrique	14.4
Trafic postal	14.3
Trajet (accidents de)	3.2
Transactions courantes	15.4
Transports aériens	14.5
Transports maritimes	14.6
Transports routiers	14.4
Transports terrestres et fluviaux	14.4
Travail (accidents du)	3.2
Travail (conflits du)	6.7
Travailleurs étrangers	6.4
Travaux d'utilité collective (TUC)	6.2
Tués (dans les accidents de la circulation)	3.2

U

Unité urbaine	1.5
Universités (effectifs)	5.3

V

Vacances	7.3
Valeur ajoutée	10.1
Valeur ajoutée (taux de)	12.5
Valeur ajoutée brute	9.2, 10.1
Valeurs mobilières	16.2
Veau (viande)	12.3
Véhicule utilitaire	13.4
Ventes au détail (parts de marché)	14.1
Viande	12.3
Ville isolée	1.5
Villes de France	1.5
Villes du monde	1.4
Vin	12.2
Voitures commerciales, particulières	13.4

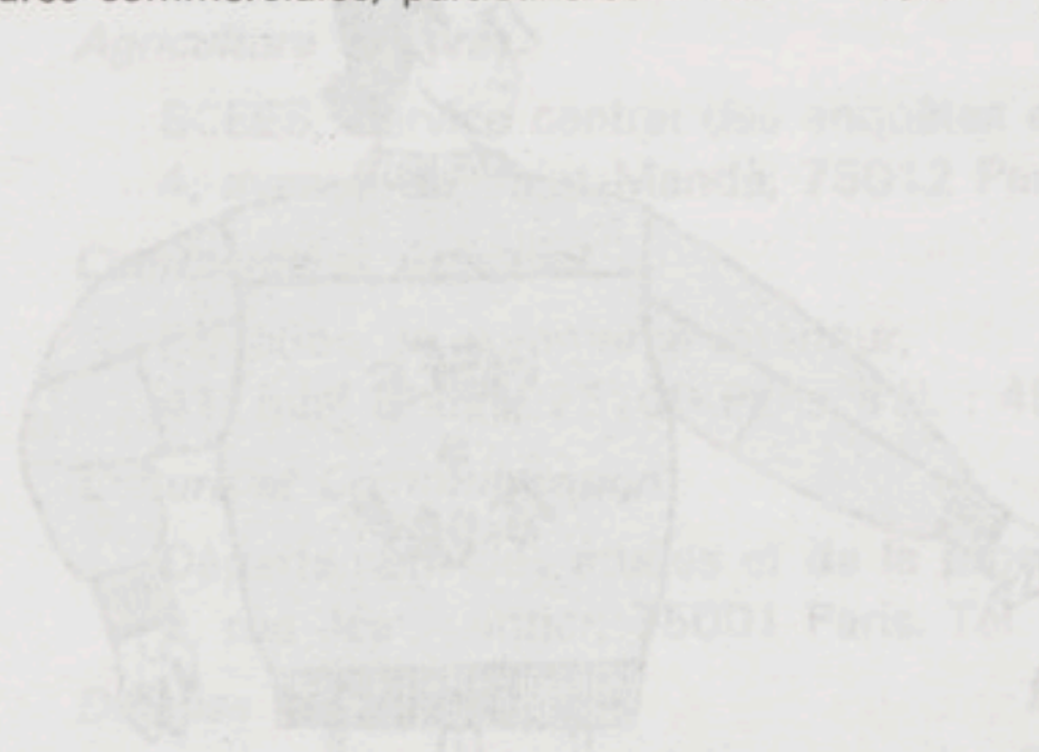
Vol régulier, non régulier	14.5
Volailles	12.3
Volume (évolution)	7.1
Voyageurs (transports)	14.4
Voyageurs-kilomètre	14.4

W

Wallis-et-Futuna	1.3
------------------------	-----

Z

Zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU)	4.1
--	-----



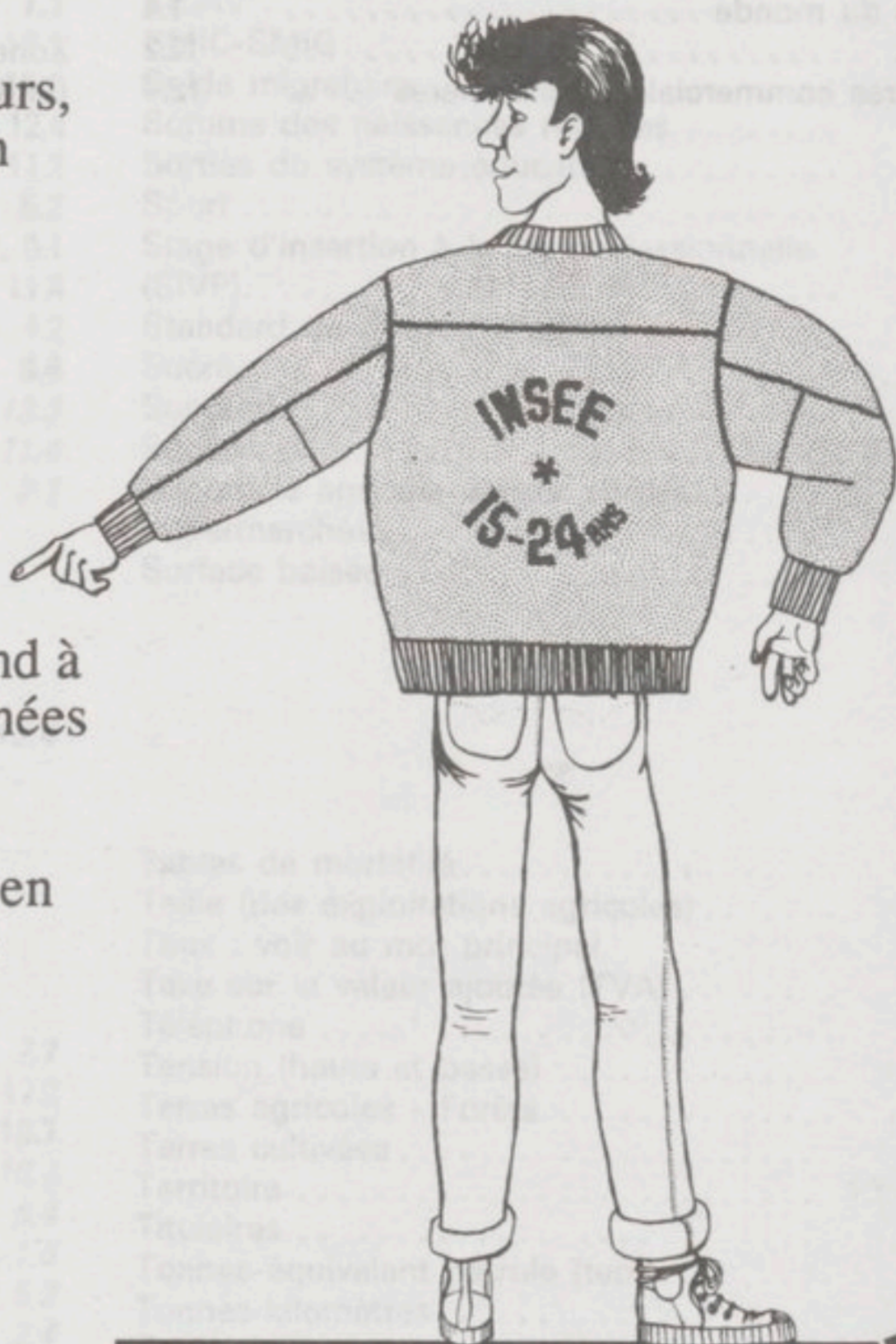
DAEL Direction des affaires économiques et statistiques
 2, place de Fontenay 75007 Paris Tél : 42 73 55 05
 Direction des pêches et de l'aquaculture
 3, place de Fontenay 75007 Paris Tél : 42 73 55 05
 Direction de la pêche maritime
 3, place de Fontenay 75007 Paris Tél : 42 73 55 05
 Direction de la pêche maritime
 3, place de Fontenay 75007 Paris Tél : 42 73 55 05
 Direction de la pêche maritime
 3, place de Fontenay 75007 Paris Tél : 42 73 55 05



TOUS LES MÊMES ?

15, 20, 24 ans ...
 Garçons et filles, jeunes travailleurs,
 jeunes chômeurs, étudiants ont en
 commun leur jeunesse.
 Mais ont-ils pour autant
 la même façon de vivre ?
 Quelle est leur situation ?
 Comment se comportent-ils ?
 Que deviennent-ils ?
 Le nouvel ouvrage de
contours et CARACTERES
 "Les jeunes de 15 à 24 ans" répond à
 ces questions sur la base des données
 les plus récentes.

N'attendez pas pour le découvrir en
 nous envoyant dès aujourd'hui le
 coupon-réponse.



Déjà parus dans la série "contours et CARACTERES" :
 - Les étrangers
 - Villes et campagnes

INSEE
 un partenaire
 qui compte

**LES JEUNES
 DE 15
 A 24 ANS**

A retourner à :
 l'Observatoire économique
 de votre région
 (adresses en fin de publication)

Oui, je souhaite recevoir _____ exemplaire(s)
 de l'ouvrage : "Les jeunes de 15 à 24 ans" au prix
 de 50 F l'exemplaire.
 Veuillez m'envoyer cet ouvrage à l'adresse suivante :

Nom, Raison sociale : _____
 Activité : _____
 Adresse : _____

Ci-joint, en règlement, la somme de _____ F par :
 mandat, chèque bancaire, chèque postal
 à l'ordre de l'INSEE.

studio-insee

ADRESSES UTILES

1. Administrations

Agriculture et Forêt

SCEES, Service central des enquêtes et études statistiques,
4, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris. Tél. : 43 44 53 00.

Commerce et Artisanat

Direction du commerce intérieur,
41, quai Branly, 75700 Paris. Tél. : 45 50 71 11.

Culture et Communication

Département des études et de la prospective,
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 42 33 99 84.

Défense

SIRPA, Service d'information et de relations publiques des armées,
1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 45 55 30 11.

Économie, Finances et Budget

INSEE, Institut national de la statistique et des études économiques,
18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 45 40 12 12.

Les Notes bleues, Service de la communication et des relations avec le public,
192, rue Saint-Honoré, 75056 Paris RP. Tél. : 42 61 33 04.

Direction générale des douanes et droits indirects,
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 42 80 67 22.

Éducation nationale, Jeunesse et Sports

DEP, Direction de l'évaluation et de la prospective,
58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves. Tél. : 45 54 95 25.

Environnement

MEESP, Mission des études économiques, des statistiques et du plan,
14, boulevard du Général-Leclerc, 92254 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 47 58 12 12.

Équipement, Logement, Transports et Mer

DAEI, Direction des affaires économiques et internationales,
34-36, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 45 75 62 58.

DGAC, Direction générale de l'aviation civile,
93, boulevard du Montparnasse, 75720 Paris Cedex 06. Tél. : 45 44 38 39.

Direction de la flotte de commerce,
3, place de Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 42 73 55 05.

Direction des pêches maritimes et des cultures marines,
3, place de Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 42 73 55 05.

Direction de la sécurité et de la circulation routière,
208, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris. Tél. : 45 49 61 62.

OEST, Observatoire économique et statistique des transports,
55, rue Brillat-Savarin, 75013 Paris. Tél. : 45 89 89 27.

Industrie et Aménagement du territoire

DIGEC, Direction du gaz, de l'électricité et du charbon,
3-5, rue Barbey-de-Jouy, 75700 Paris. Tél. : 45 56 36 36.

Observatoire de l'énergie,
99, rue de Grenelle, 75700 Paris. Tél. : 45 56 36 36.

SESSI, Service des statistiques industrielles,
85, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris. Tél. : 45 56 36 36.

Intérieur

Service de l'information et des relations publiques
1 bis, place des Saussaies, 75008 Paris. Tél. : 42 66 28 30.

Justice

Division de la statistique
13, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 42 61 80 22.

Postes, Télécommunications et Espace

Direction générale des postes,
20, avenue de Ségur, 75700 Paris. Tél. : 45 64 22 22.

Recherche et Technologie

Direction générale de la recherche et de la technologie,
1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 46 34 33 33.

Solidarité, Santé et Protection sociale

SESI, Service des statistiques, des études et des systèmes d'information,
1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

Travail, Emploi et Formation professionnelle

SES, Service des études et de la statistique
1, place Fontenoy, 75700 Paris. Tél. : 40 56 60 00.

Tourisme

Direction de l'industrie touristique,
17, rue de l'ingénieur Robert-Keller, 75015 Paris. Tél. : 45 75 62 16.

2. Autres organismes publics

Banque de France

39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tél. : 42 92 42 92.

CERC, Centre d'étude des revenus et des coûts,
3, boulevard de La Tour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 47 53 89 63.

Charbonnages de France
9, avenue Percier, 75008 Paris. Tél. : 45 63 11 20.

CNAF, Caisse nationale des allocations familiales,
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 45 65 52 52.

CNAM, Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. : 40 27 20 00.

CNAMTS, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés,
66, avenue du Maine, 75682 Paris Cedex 14. Tél. : 43 20 11 33.

CNDP, Centre national de documentation pédagogique,
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 46 34 90 00.

Électricité de France, département statistiques,
6, rue de Messine, 75008 Paris. Tél. : 40 42 52 23.

INED, Institut national d'études démographiques,
27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 43 20 13 45.

INSERM, Institut national de la santé et de la recherche médicale,
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 45 84 14 41.

3. Organisations internationales

BIRD, Banque internationale pour la reconstruction et le développement,
66, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 40 69 30 00.

BIT, Bureau international du travail,
205, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 45 48 92 02.

FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture,
via delle Terme-di-Caracalla, Rome, Italie.

Fédération routière internationale,
63, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.

Lloyd's register of shipping,
32, rue Caumartin, 75009 Paris. Tél. : 47 42 60 30.

OACI, Organisation de l'aviation civile internationale,
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 46 37 96 96.

OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques,
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 45 24 82 00.

OMS, Organisation mondiale de la santé,
Palais des Nations, avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.

ONU, Organisation des Nations unies,
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 43 06 48 39.

OSCE, Office statistique des communautés européennes (Eurostat),
Bâtiment Jean-Monnet, plateau de Kirchberg, Luxembourg. Tél. : 43 011.

UIC, Union internationale des chemins de fer,
14-16, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 42 73 01 20.

4. Organismes divers

CNC, Centre national de cinématographie,
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 45 05 14 40.

Comité central des pêches maritimes,
11, rue Anatole-de-la-Forge, 75017 Paris. Tél. : 42 67 64 47.

Comité professionnel du pétrole,
51, boulevard de Courcelles, 75008 Paris. Tél. : 47 66 03 82.

Crédit Lyonnais,
19, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 42 95 70 00.

CSCA, Chambre syndicale des constructeurs automobiles,
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 47 23 54 05.

La Documentation française,
31, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 40 15 70 00.

5. Publications

Annales des mines (Éditions GEDIM),
19, rue du Grand-Moulin, 42029 Saint Etienne Cedex. Tél. : 77 32 46 13.

L'Argus de l'automobile et des locomotions,
1, place Boieldieu, 75002 Paris. Tél. : 42 61 83 03.

Aéroports magazine,
291, boulevard Raspail, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 43 35 70 93.

L'Expansion,
67, avenue de Wagram, 75842 Paris Cedex 17. Tél. : 47 63 12 11.

Fortune,
Time and Life building, Rockefeller center, New York, NY 10020-1393, USA.

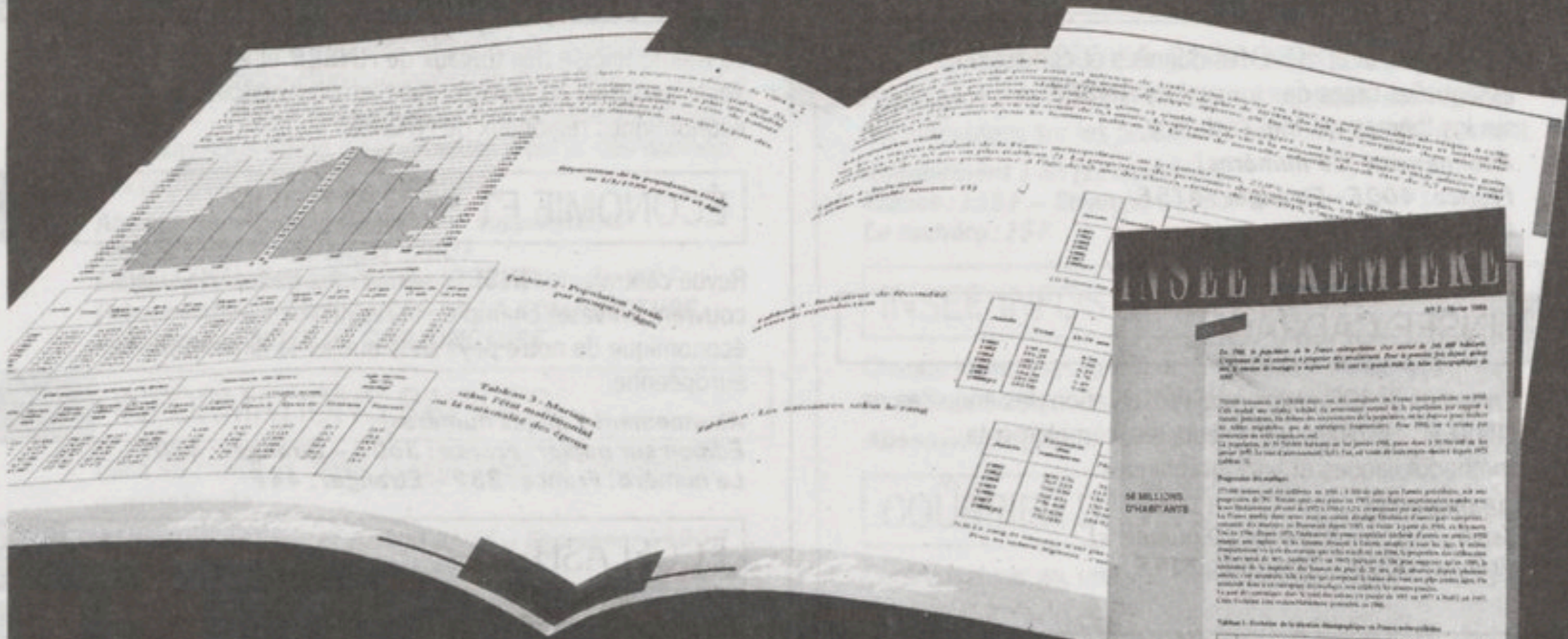
Journal officiel,
26, rue Desaix, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 45 78 61 39.

Journal de la marine marchande,
190, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 45 63 11 55.

Le Moniteur du bâtiment et des travaux publics,
17, rue d'Uzès, 75002 Paris. Tél. : 42 96 15 50.

Le Nouvel Économiste,
22, rue de la Trémoille, 75008 Paris. Tél. : 47 23 01 05.

L'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE A SON 4 PAGES!



INSEE PREMIERE
l'essentiel en tête...

*Vous devez ...
être le premier
informé
avoir les chiffres
qui font la une
garder le 4 pages
de référence*

INSEE PREMIERE vous livre les principaux résultats des grandes enquêtes et études de l'INSEE dès qu'ils sont disponibles.

INSEE PREMIERE sélectionne les données essentielles sur les thèmes d'actualité: économie, modes de vie, démographie...

INSEE PREMIERE est l'instrument privilégié de votre culture économique. INSEE PREMIERE, le 4 pages à consulter, à conserver.

BULLETIN D'ABONNEMENT OUI, je souhaite m'abonner à **INSEE PREMIERE**. 1 an, 60 numéros:

400 F (France)
475 F (étranger)

Nom ou raison sociale _____

Adresse _____

Ville _____

Profession ou activité _____

Ci-joint, en règlement, la somme de _____ Francs par :

chèque bancaire chèque postal mandat à l'ordre de l'INSEE

A retourner à : CNGP-INSEE BP 2718 80027 AMIENS CEDEX



D213

ETUDES, COMPTES ET RESULTATS D'ENQUETES

INSEE PREMIÈRE

En 4 pages, la primeur des données et conclusions essentielles tirées des travaux de l'INSEE sur les thèmes qui font l'actualité.

Abonnement (60 numéros)
France : 400 F - Etranger : 475 F
Le numéro : 10 F

INSEE CADRAGE

En moins de 100 pages, une présentation des enquêtes de l'INSEE : résultats, commentaires, compléments méthodologiques et bibliographiques.

Abonnement (ensemble des thèmes, 10 numéros)
France : 650 F - Etranger : 815 F

INSEE RÉSULTATS

Les données détaillées des enquêtes et opérations statistiques de l'INSEE.

L'ensemble **INSEE CADRAGE** et **INSEE RÉSULTATS** est articulé en 5 thèmes : ● Economie générale ● Démographie-société ● Consommation-modes de vie ● Système productif ● Emploi-revenus.

Il est possible de s'abonner à un, plusieurs ou tous les thèmes.

Abonnement INSEE CADRAGE + INSEE RÉSULTATS Economie générale (20 numéros)
France : 1300 F - Etranger : 1625 F

Démographie-société (7 numéros)
France : 455 F - Etranger : 570 F

Consommation-Modes de vie (8 numéros)
France : 520 F - Etranger : 650 F

Système productif (25 numéros)
France : 1625 F - Etranger : 2030 F

Emploi-revenus (20 numéros)
France : 1300 F - Etranger : 1625 F

Ensemble des 5 thèmes (80 numéros)
France : 5200 F - Etranger : 6500 F

Abonnement sur microfiches (ensemble des thèmes)
France : 2300 F - Etranger : 2875 F

INSEE MÉTHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles. Vente exclusive au numéro dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE.

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Revue centrale de l'INSEE, ses articles traitent de sujets couvrant un vaste champ de la réalité sociale et économique de notre pays sans oublier la dimension européenne.

Abonnement 1 an (11 numéros)
Edition sur papier : France : 360 F - Etranger : 420 F
Le numéro : France : 38 F - Etranger : 44 F

ECOFLASH

Coédité par l'INSEE et le CNDP et à destination des enseignants et étudiants, le point en 4 pages sur un thème économique ou social.

Abonnement (uniquement auprès du CNDP)
29, rue d'Ulm 75230 Paris cedex 05
1 an (10 numéros) - Le numéro 9 F
France : 85 F - Etranger : 93 F

ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)
Edition sur papier : France : 360 F - Etranger : 420 F
Le numéro : France : 100 F - Etranger : 115 F
Pour les particuliers : **Abonnement 1 an (4 numéros)**
France : 126 F - Etranger : 147 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à
CNGP - INSEE

BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

Veillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- INSEE PREMIÈRE
- INSEE CADRAGE (ensemble des thèmes)
- INSEE CADRAGE + INSEE RÉSULTATS par thèmes :
- Economie générale
 - Démographie - Société
 - Consommation - Modes de vie
 - Système productif
 - Emploi - revenus
 - Tous thèmes
- INSEE RÉSULTATS (sur microfiches, tous thèmes)
- INSEE MÉTHODES
- ÉCONOMIE ET STATISTIQUE
- ECOFLASH
- ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

MONTANT A RÉGLER : _____ F - Ci-joint en règlement :
mandat chèque bancaire chèque postal
au nom de M. le Régisseur des recettes de l'INSEE
Nom ou raison sociale : _____
Profession ou activité : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

LA CONJONCTURE

TENDANCES DE LA CONJONCTURE

Cahier 1 : les résultats des enquêtes de conjoncture, les indicateurs conjoncturels quantitatifs (600 séries);

Cahier 2 : vingt années de la vie économique française retracées sous forme de graphiques à partir des données des comptes nationaux trimestriels.

Abonnement 1 an : 8 numéros + suppléments

France : 550 F - Etranger : 700 F

Le cahier trimestriel : France 55 F - Etranger 65 F

l'abonnement à TENDANCES DE LA CONJONCTURE comprend la NOTE DE CONJONCTURE.

INFORMATIONS RAPIDES

Dans les meilleurs délais, la mise à jour de l'information conjoncturelle.

Abonnement 1 an : France : 1210 F - Etranger : 1480 F

Le cahier de résultats détaillés : 10 F

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

Cinq mille séries hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale.

Abonnement 1 an (12 numéros)

Edition sur papier : France : 280 F - Etranger : 330 F

Le numéro : France : 27 F - Etranger : 33 F

Edition sur microfiche : France : 142 F - Etranger : 178 F

Le numéro : 17 F

NOTE DE CONJONCTURE

Une analyse de la situation et des perspectives de l'économie française.

Abonnement 1 an (4 numéros) :

France : 135 F - Etranger : 165 F

Le numéro : France : 39 F - Etranger : 45 F

NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE

Le panorama de la conjoncture mondiale présenté par la Direction de la Prévision.

Abonnement 1 an (3 numéros) :

France : 100 F - Etranger : 110 F

Le numéro : France : 35 F - Etranger : 40 F

L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

BLOC-NOTES

de l'observatoire économique de Paris

Pour mieux connaître l'information statistique, des repères documentaires sur les problèmes économiques du moment.

Abonnement 1 an (11 numéros) :

France : 135 F - Etranger : 155 F

Le numéro : 15 F

INSEE INFOS

Chaque mois, sous forme de brèves, une vitrine des produits de diffusion de l'INSEE.

Abonnement gratuit

COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an, une vue d'ensemble de la vie du système statistique français.

Abonnement 1 an (4 numéros) :

France : 105 F - Etranger : 130 F

Le numéro : France : 29 F - Etranger : 34 F

SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fonds documentaire de l'INSEE.

Abonnement 1 an (6 numéros) :

France : 535 F - Etranger : 660 F

Le numéro : 130 F

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une documentation de base sur la méthodologie statistique applicable aux pays en voie de développement.

Abonnement 1 an (3 numéros) :

France : 53 F - Etranger : 65 F

Le numéro : France : 20 F - Etranger : 25 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à
CNGP - INSEE

BP 2718 - 80027 AMIENS CEDEX

Veillez noter mon abonnement aux publications suivantes :

- LA CONJONCTURE**
- TENDANCES DE LA CONJONCTURE
- INFORMATIONS RAPIDES
- BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE
- NOTE DE CONJONCTURE
- NOTE DE CONJONCTURE INTERNATIONALE
- L'INFORMATION SUR L'INFORMATION**
- BLOC NOTES DE L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE DE PARIS
- INSEE INFOS
- COURRIER DES STATISTIQUES
- SCRIBECO
- Je souhaite recevoir le catalogue des publications de l'INSEE

MONTANT A RÉGLER : _____ F - Ci-joint en règlement :
mandat chèque bancaire chèque postal
au nom de M. le Régisseur des recettes de l'INSEE
Nom ou raison sociale : _____
Profession ou activité : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

UNE PRÉSENCE DANS VOTRE RÉGION



DANS CHAQUE OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

- Un service d'information.
- Un bureau de vente.
- La consultation de notre fonds documentaire et de nos banques de données.
- Les publications régionales.
- Des fichiers sur supports magnétiques.
- Des exploitations informatiques sur mesure.

POUR EN SAVOIR PLUS

consultez l'observatoire économique de votre région ou...

**TAPEZ
36.15
ou 36.16
code INSEE**

AJACCIO (CORSE : Corse-du-Sud, Haute-Corse) :

1, résidence du Parc Belvédère, BP 306 - 20176 AJACCIO Cedex - Tél. : 95.21.25.80.

AMIENS (PICARDIE : Aisne, Oise, Somme) :
1, rue Vincent Auriol, 80040 AMIENS CEDEX -
Tél. : indices courants 22.91.91.91 : autres infor-
mations 22.91.39.39.

BESANÇON (FRANCHE-COMTÉ : Doubs, Jura,
Haute-Saône, Territoire de Belfort) :
Immeuble "Le Major" 83, rue de Dôle, 25042
BESANÇON CEDEX - Tél. : indices courants
81.52.03.33 ; autres informations 81.52.42.20

BORDEAUX (AQUITAINE : Dordogne,
Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-
Atlantiques) :
33, rue Saget, 33076 BORDEAUX CEDEX - Tél. :
indices courants 56.91.84.90 : autres infor-
mations 56.91.89.90

CAEN (BASSE NORMANDIE : Calvados,
Manche, Orne) : 93-95, rue de Geôle, 14037 CAEN
CEDEX - Tél. : 31.85.35.70.

CLERMONT-FERRAND (AUVERGNE :
Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) :
3, place Charles de Gaulle, 63403 CHAMALIÈRES
CEDEX - Tél. : indices courants 73.36.79.90 :
autres informations 73.36.03.50.

DIJON (BOURGOGNE : Côte-d'Or, Nièvre,
Saône-et-Loire, Yonne) :
Immeuble "Mercure" 13, avenue Albert 1^{er} -
B.P. 1509 - 21035 DIJON CEDEX - Tél. : indices
courants 80.45.28.34 : autres informations
80.43.31.45.

LILLE (NORD - PAS-DE-CALAIS) :
12, boulevard Vauban, 59800 LILLE -
Tél. : 20.30.89.87.

LIMOGES (LIMOUSIN : Corrèze, Creuse,
Haute-Vienne) : 50, avenue Garibaldi - 29, rue
Beyrand (adresse postale) - 87031 LIMOGES
CEDEX - Tél. : Principaux indices : 55.32.99.09 :
autres informations 55.79.26.25.

LYON (RHÔNE ALPES : Ain, Ardèche, Drôme,
Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) :

165, rue Garibaldi, BP 3196.69401 LYON CEDEX 3 -
Tél. : indices courants 78.63.22.01 : autres infor-
mations 78.63.23.33.

MARSEILLE (PROVENCE - ALPES - CÔTE
D'AZUR : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-
Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône,
Var, Vaucluse) :

17, rue Menpent, 13387 MARSEILLE CEDEX 10
(adresse postale) - 37-39, bd Vincent-
Delpuech, 13006 Marseille (adresse visiteurs) -
Tél. : indices courants 91.78.01.95 : autres infor-
mations 91.83.00.22.

MONTPELLIER (LANGUEDOC-ROUS-
SILLON : Aude, Gard, Hérault, Lozère,
Pyrénées-Orientales) :

274, allée Henri-II-de-Montmorency, "Le Poly-
gone", 34064 MONTPELLIER CEDEX - Tél. :
indices courants 67.64.31.95 ; autres infor-
mations 67.65.58.00.

NANCY (LORRAINE : Meurthe-et-Moselle,
Meuse, Moselle, Vosges) : 15, rue du Général
Hulot case officielle 3846 ; 54029 Nancy cedex -
Tél. : 83.27.03.27.

NANTES (PAYS DE LA LOIRE : Loire-Atlan-
tique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe,
Vendée) :

5, boulevard Louis Barthou - B.P. 1059, 44037
NANTES CEDEX - Tél. : indices courants
40.89.36.20 : autres informations 40.47.31.13.

ORLÉANS (CENTRE : Cher, Eure-et-Loire,
Indre-et-Loire, Loire-et-Cher, Loiret) :

43, avenue de Paris, B.P. 6719, 45067 ORLÉANS
CEDEX - Tél. : indices courants 38.68.18.28 :
autres informations 38.53.71.08.

PARIS (ILE-DE-FRANCE : Paris, Essonne, Hauts-
de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne,
Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines) :

OEP, Tour "Gamma A", 195, rue de Bercy, 75582
PARIS CEDEX 12 - Tél. : indices courants
(1) 43.45.70.75 : réévaluation et indexation
(1) 43.45.72.31 : autres informations
(1) 43.45.73.74 et 43.41.71.41.

POITIERS (POITOU-CHARENTE : Charente
Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne) :
3, rue du Puygareau, 86020 POITIERS - Tél. :
indices courants 49.88.38.70 : autres infor-
mations 49.88.31.69.

REIMS (CHAMPAGNE-ARDENNES : Ardennes,
Aube, Marne, Haute-Marne) :
1, rue de l'Arbalète, 51079 REIMS CEDEX -
Tél. : 26.88.24.12.

RENNES (BRETAGNE : Côte-du-Nord, Finis-
tère, Ile-de-Vilaine, Morbihan) :
Immeuble "Le Colbert", 36, place du Colombier,
BP 17, 35031 RENNES CEDEX - Tél. : 99.29.33.66.

ROUEN (HAUTE-NORMANDIE : Eure, Seine-
Maritime) :
8, quai de la Bourse, 76037 ROUEN CEDEX -
Tél. : indices courants 35.98.41.10 : autres infor-
mations 35.07.32.02

SAINT-DENIS (RÉUNION) :
rue de l'école, 97490 SAINTE-CLOTILDE -
Tél. : 19.262.29.51.57.

STRASBOURG (ALSACE : Bas-Rhin, Haut-
Rhin) :
14, rue Adolphe-Seyboth, 67084 STRASBOURG
CEDEX - Tél. : indices courants 88.22.43.53 :
autres informations 88.32.03.18.

TOULOUSE (MIDI-PYRÉNÉES : Ariège, Avey-
ron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyré-
nées, Tarn, Tarn-et-Garonne) :
36, rue des 36 Ponts, 31054 TOULOUSE CEDEX -
Tél. : indices courants 61.25.42.67 : autres
informations 61.25.21.36.

AUTRES POINTS D'INFORMATION ET VENTE INSEE

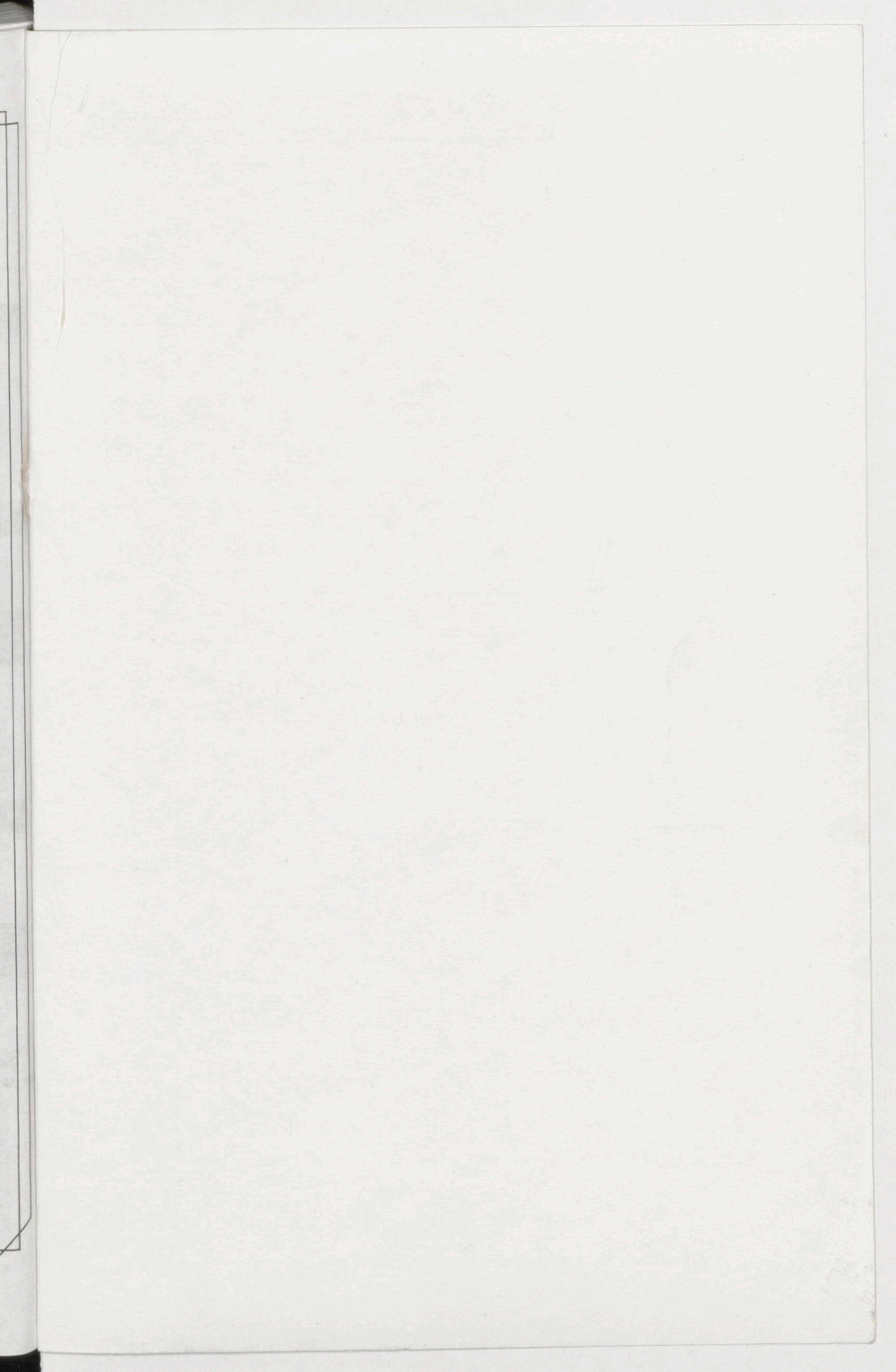
BASSE-TERRE (INSEE : Service régional de
Guadeloupe) : Avenue Paul Lacave B.P. 96,
97102 BASSE-TERRE - Tél. : 19.590.81.17.86.

CAYENNE (INSEE Service régional de
Guyane) : 81, rue Christophe-Colomb, 97306
CAYENNE CEDEX - Tél. : 19.594.31.45.87.

FORT-DE-FRANCE (INSEE - Service régi-
onal de Martinique) : Lotissement pointe de
Jaham Schoelcher, B.P. 605, 97261 FORT-DE-
FRANCE CEDEX - Tél. : 19.596.61.60.88.

POINTE-A-PITRE (INSEE - Service inter-
régional Antilles-Guyane) : B.P. 863, 97175
POINTE-A-PITRE CEDEX - Tél. : 19.590.83.42.20.

ET 200 LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES (PARIS, PROVINCE)



Chaque année, l'INSEE présente dans les Tableaux de l'Économie Française une sélection de chiffres significatifs et récents sur la vie économique et sociale de la France.

Ces données sont fréquemment comparées à celles des économies étrangères.

Un équilibre entre les commentaires et les chiffres, une présentation claire et précise, complétée des références indispensables en font une excellente documentation de base, illustrée de nombreuses cartes, tableaux et graphiques.

Les Tableaux de l'Économie Française s'adressent à tous ceux qui veulent s'informer pour comprendre.

CONCEPTION CREATONE PARIS

insee

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

ISBN : 2.11.065295.0
ISSN : 0039.8802

Prix : 50 F